AVANT-PROPOS

NISSAN est fier de vous compter parmi sa clientèle sans cesse croissante. C'est avec assurance que nous vous livrons ce véhicule. En effet, il a été construit selon les méthodes de fabrication les plus modernes et les normes de qualité les plus strictes.

Le présent manuel a pour objet de vous aider à comprendre le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule afin que vous puissiez profiter longtemps d'une conduite agréable. Veuillez lire attentivement ce manuel avant de conduire votre véhicule pour la première fois.

Les détails relatifs aux garanties de votre véhicule sont stipulés dans un Livret de garantie distinct. Le « Guide d'entretien et de réparation NISSAN » explique en détail les programmes d'entretien et de réparation de votre véhicule. Aux États-Unis, un livret distinct, intitulé « Customer Care/Lemon Law », explique la manière de résoudre tout problème pouvant se produire avec le véhicule et informe le propriétaire de ses droits en vertu de la loi sur les véhicules défectueux en vigueur dans son État.

Votre concessionnaire NISSAN est celui qui connaît le mieux votre véhicule. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et à tous vos besoins d'entretien en mettant à votre service les ressources considérables dont il dispose.

À LIRE EN PREMIER, POUR CONDUIRE EN TOUTE SÉCURITÉ

Veuillez lire attentivement le présent manuel du conducteur avant de prendre la route pour la première fois au volant de votre véhicule. Cette lecture vous permettra de vous familiariser avec les commandes et exigences d'entretien de votre véhicule et vous aidera à profiter de ce dernier en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

RENSEIGNEMENTS ET RAPPELS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ!

Respectez ces règles élémentaires de conduite afin d'assurer la sécurité et le confort de tous!

- **Ne conduisez JAMAIS lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.**
- **Respectez TOUJOURS les limites de vitesse indiquées et ne roulez jamais plus rapidement que ne le permettent les conditions de conduite.**
- **Concentrez-vous TOUJOURS entièrement sur la conduite et évitez d'utiliser des fonctions du véhicule ou d'accomplir d'autres tâches qui pourraient vous distraire.**
- **Utilisez TOUJOURS les ceintures de sécurité et les dispositifs appropriés de retenue pour enfant. Les enfants de moins de 12 ans devraient prendre place sur la banquette arrière.**
- **Indiquez TOUJOURS aux occupants du véhicule la façon correcte d'utiliser les différents dispositifs de sécurité.**
- **Lisez TOUJOURS les consignes de sécurité données dans le présent manuel du conducteur.**

La marque 4x4 indique le début d'un chapitre ou d'une section contenant des descriptions applicables spécifiquement aux modèles à quatre roues motrices.

Comme dans tous les cas de véhicules munis de fonctions destinées à la conduite hors route, une conduite inappropriée de votre véhicule à quatre roues motrices peut entraîner une perte de maîtrise ou un accident. N'oubliez pas de lire la section « Mesures de sécurité de conduite » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

CONDUITE HORS ROUTE ET SUR CHAUSSÉES PAVÉES

Le centre de gravité de votre véhicule est plus élevé que celui des voitures de tourisme ordinaires afin de répondre à des besoins de conduite hors route. Son comportement routier est donc différent. Comme pour tout véhicule de ce type, une conduite inappropriée peut mener à une perte de maîtrise ou à un accident.

N'oubliez pas de lire les sections « Précautions de conduite sur route et hors route », « Pour éviter les collisions et les renversements » et « Mesures de sécurité de conduite » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

MODIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Ce véhicule ne doit pas être modifié. Toute modification peut compromettre ses performances, sa sécurité ou sa durabilité, voire enfreindre les réglementations gouvernementales. De plus, les dommages et les problèmes de rendement résultant de telles modifications risquent de ne pas être couverts par les garanties NISSAN.

À NE PAS OUBLIER PENDANT LA LECTURE DU PRÉSENT MANUEL

Le présent manuel du conducteur contient des renseignements relatifs à toutes les options disponibles pour ce modèle. Par conséquent, certains de ces renseignements peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule.

Toute l'information, toutes les caractéristiques et toutes les illustrations données dans le présent manuel étaient exactes au moment de l'impression. NISSAN se réserve le droit de modifier les spécifications ou la conception du véhicule, sans préavis ni obligation de sa part.

INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DE CE MANUEL

Ce manuel contient divers symboles. Ces symboles ont les significations suivantes :

⚠ AVERTISSEMENT

Ce symbole indique un risque de mort ou de blessures graves. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre à la lettre les directives fournies.

⚠ MISE EN GARDE

Ce symbole indique un risque de blessures légères ou moyennes, ou de dommages au véhicule. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre attentivement les directives fournies.

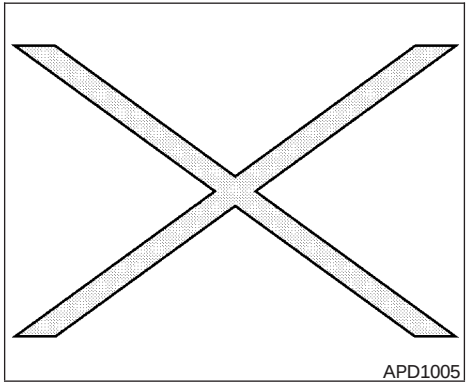

Ce symbole signifie **« Ne faites pas ceci »** ou **« Ne laissez pas ceci se produire ».**

Si une illustration présente l'une de ces flèches, cette flèche indique l'avant du véhicule.

Dans une illustration, des flèches similaires à celles-ci indiquent la direction d'un mouvement ou d'une action.

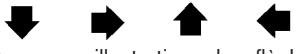

Dans une illustration, des flèches similaires à celles-ci servent à attirer votre attention sur un élément de l'illustration.

AVERTISSEMENT RELATIF À LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE

⚠AVERTISSEMENT

L'État de la Californie reconnaît que les gaz d'échappement des véhicules, certains de leurs constituants et certains composants du véhicule contiennent ou dégagent des substances chimiques qui peuvent causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. De plus, l'État de la Californie reconnaît que certains liquides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure des composants contiennent ou dégagent des substances chimiques pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou d'autres lésions de l'appareil reproducteur.

AVIS DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE : PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les piles au lithium, pourraient contenir du perchlorate. L'avis se lit comme suit : « Présence de perchlorate – la manipulation pourrait exiger des précautions particulières ». Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour plus de détails.

Bluetooth®

BLUETOOTH^{MD} est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc., É.-U. utilisée sous licence par Visteon.

© 2008 NISSAN NORTH AMERICA, INC.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce manuel du conducteur ne peut être reproduite ou mise en mémoire dans un système de saisie de données, ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Nissan North America, Inc.

PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE NISSAN

NISSAN S'EN SOUCIE. . .

NISSAN et votre concessionnaire NISSAN se sont engagés à vous servir et à vous assister, quels que soient vos besoins en matière d'automobile. Notre principale préoccupation est la satisfaction que vous tirerez de votre véhicule et de votre concessionnaire NISSAN. Votre concessionnaire NISSAN est toujours disponible pour vous aider, aussi bien pendant la vente que lors des services d'entretien.

Toutefois, si votre concessionnaire ne peut répondre à vos questions ou si vous souhaitez adresser vos commentaires ou vos questions directement à NISSAN, n'hésitez pas à appeler, sans frais, notre Service de la protection du consommateur (NISSAN) aux numéros de téléphone suivants :

Pour les clients américains
1 800 NISSAN-1
(1 800 647-7261)

Pour les clients canadiens
1 800 387-0122

Le Service de la protection du consommateur vous demandera les renseignements suivants :

- vos nom, adresse et numéro de téléphone;
- le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le dessus de la planche de bord, côté conducteur);
- la date d'achat;
- le relevé du compteur kilométrique;
- le nom de votre concessionnaire NISSAN;
- vos commentaires ou questions.

OU

Vous pouvez écrire à NISSAN en incluant ces renseignements à :

Pour les clients américains
Nissan North America, Inc.
Consumer Affairs Department
P.O. Box 685003
Franklin, TN 37068-5003

Pour les clients canadiens
Nissan Canada Inc.
5290 Orbitor Drive
Mississauga (Ontario) L4W 4Z5

Nous apprécions l'intérêt que vous portez à NISSAN et vous remercions d'avoir acheté un véhicule de qualité NISSAN.

Table des matières

Table des matières illustrée	0
Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire	1
Commandes et instruments	2
Vérifications et réglages avant le démarrage	3
Écran, chauffage, climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone	4
Démarrage et conduite	5
En cas d'urgence	6
Aspect et entretien	7
Entretien et interventions du propriétaire	8
Données techniques et information au consommateur	9
Index	10

0 Table des matières illustrée

Coussins gonflables, ceintures de sécurité et dispositifs de retenue pour enfant 0-2
Extérieur avant 0-3
Extérieur arrière 0-4
Habitacle 0-5
Planche de bord. 0-6
Points de vérification dans le compartiment moteur 0-8
Témoins d'avertissement ou de fonctionnement 0-9

COUSSINS GONFLABLES, CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANT

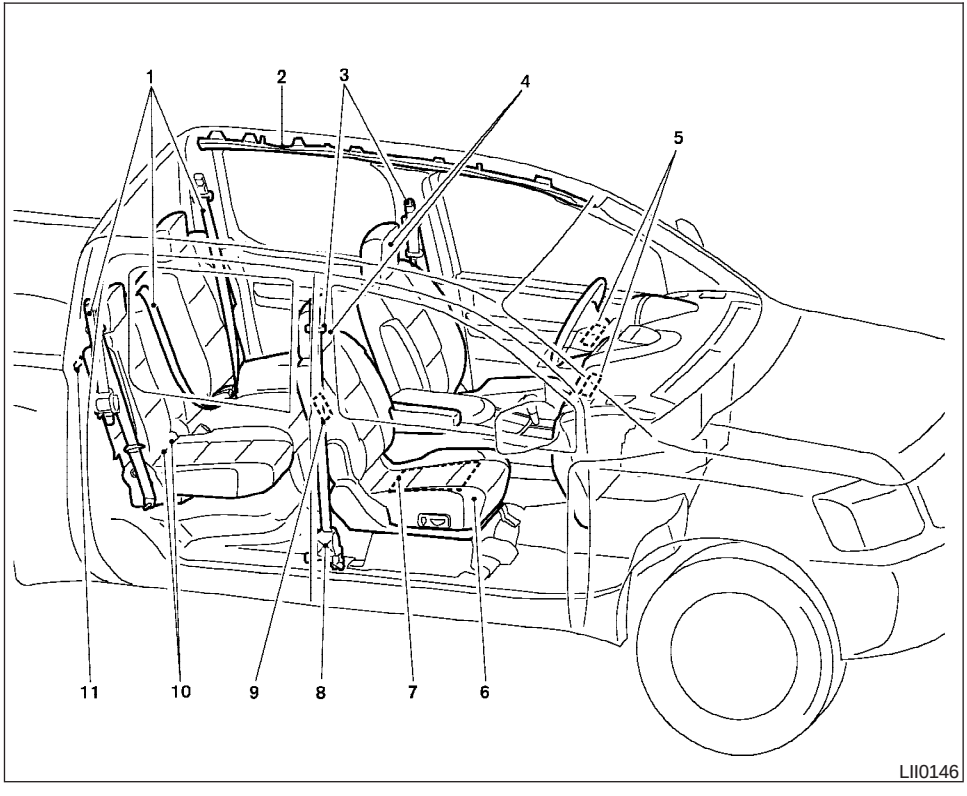

1. Ceintures de sécurité de deuxième rangée (p. 1-13)
2. Rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement montés dans le toit (selon l'équipement du véhicule) (p. 1-50)
3. Ceintures de sécurité avant (p. 1-13)
4. Appuie-tête actifs de siège avant
5. Coussins gonflables avant (p. 1-50)
6. Sièges (p. 1-2)
7. Capteur de classification du passager (capteur de poids) (p. 1-61)
8. Ceinture de sécurité avec prétendeur (p. 1-67)
9. Coussin gonflable latéral monté dans les sièges avant (selon l'équipement du véhicule) (p. 1-50)
10. Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant) (p. 1-27)
11. Point d'ancrage de sangle d'ancrage supérieure (p. 1-30)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

EXTÉRIEUR AVANT

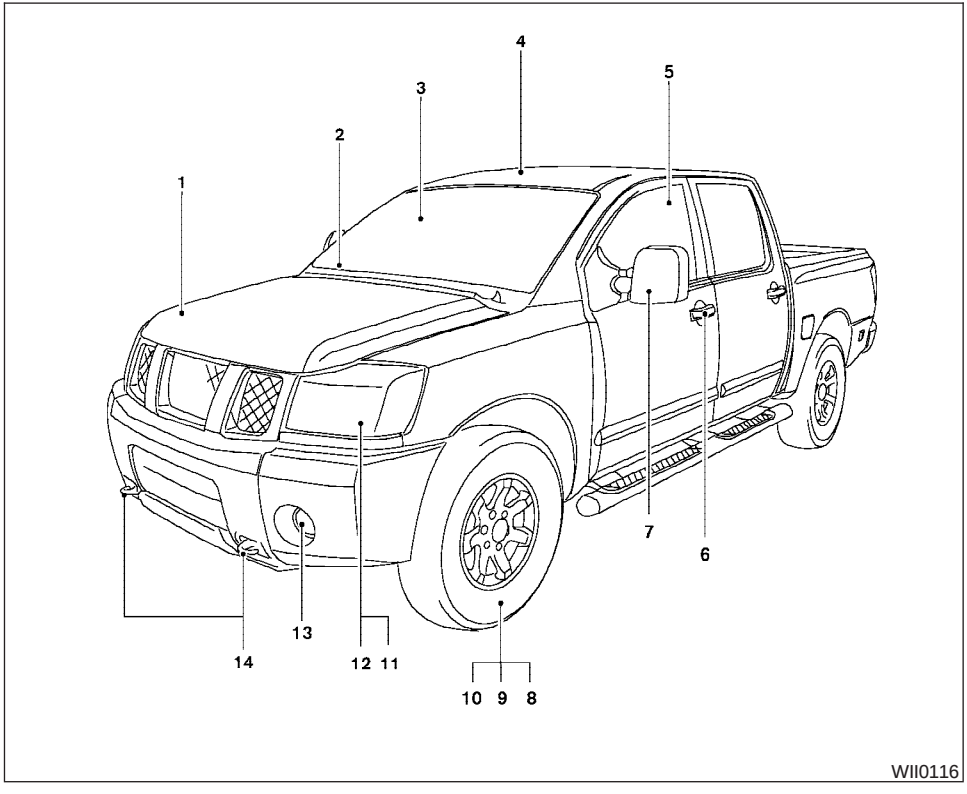

1. Capot-moteur (p. 3-12)
2. Commande de lave-glace et d'essuie-glace de pare-brise (p. 2-35)
3. Pare-brise (p. 8-21)
4. Toit ouvrant transparent (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-62)
5. Glaces électriques (p. 2-59)
6. Serrures de portière, télécommande, clés (p. 3-3, p. 3-8, p. 3-2)
7. Rétroviseurs (p. 3-16)
8. Pression des pneus (p. 9-13)
9. Pneu à plat (p. 6-2)
10. Chaînes antidérapantes (p. 8-42)
11. Remplacement des ampoules (p. 8-32)
12. Interrupteur des phares et des clignotants (p. 2-38)
13. Interrupteur des phares antibrouillard (selon l'équipement du véhicule) (p.2-41)
14. Crochets d'attelage (selon l'équipement du véhicule) (p. 6-14)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

EXTÉRIEUR ARRIÈRE

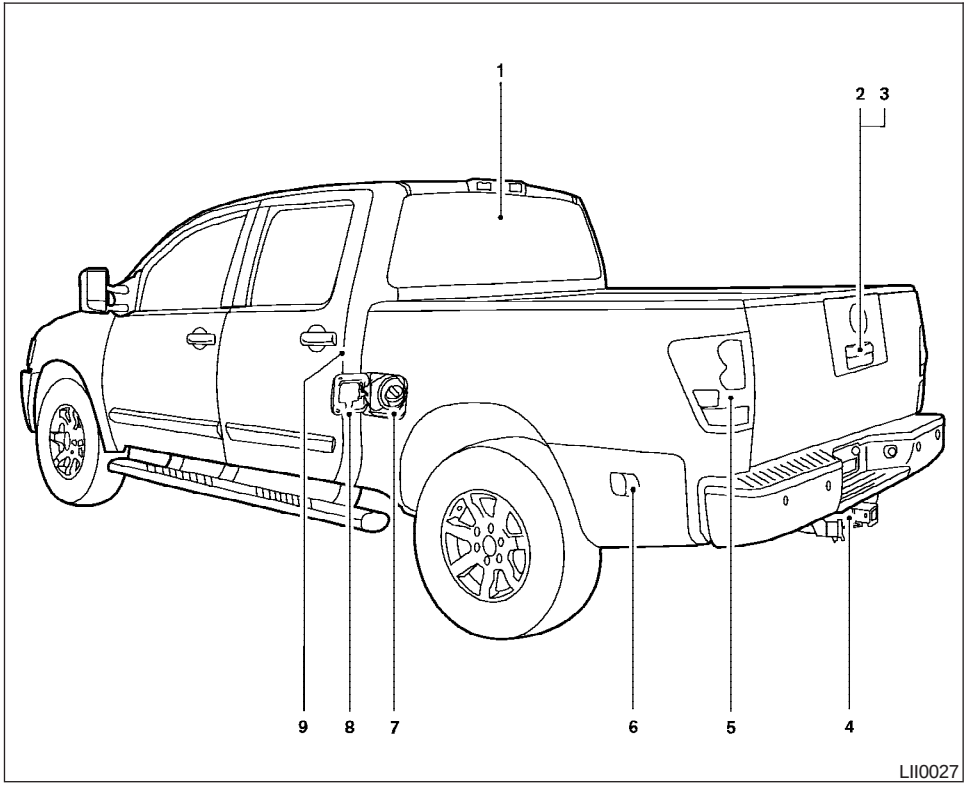

1. Glace coulissante arrière (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-61)
2. Chargement du véhicule (p. 9-14)
3. Hayon ou caisse de camion (p. 3-22)
4. Attelage de remorque/remorquage (selon l'équipement du véhicule) (p. 9-26)
5. Remplacement des ampoules (p. 8-32)
6. Compartiment de rangement latéral de caisse (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-58)
7. Bouchon du réservoir de carburant, recommandations concernant le carburant (p. 3-12, p. 9-3, p. 9-5)
8. Trappe du réservoir de carburant (p.3-12)
9. Dispositif de sécurité pour enfant de porte arrière (modèles à cabine double seulement) (p. 3-7)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

HABITACLE

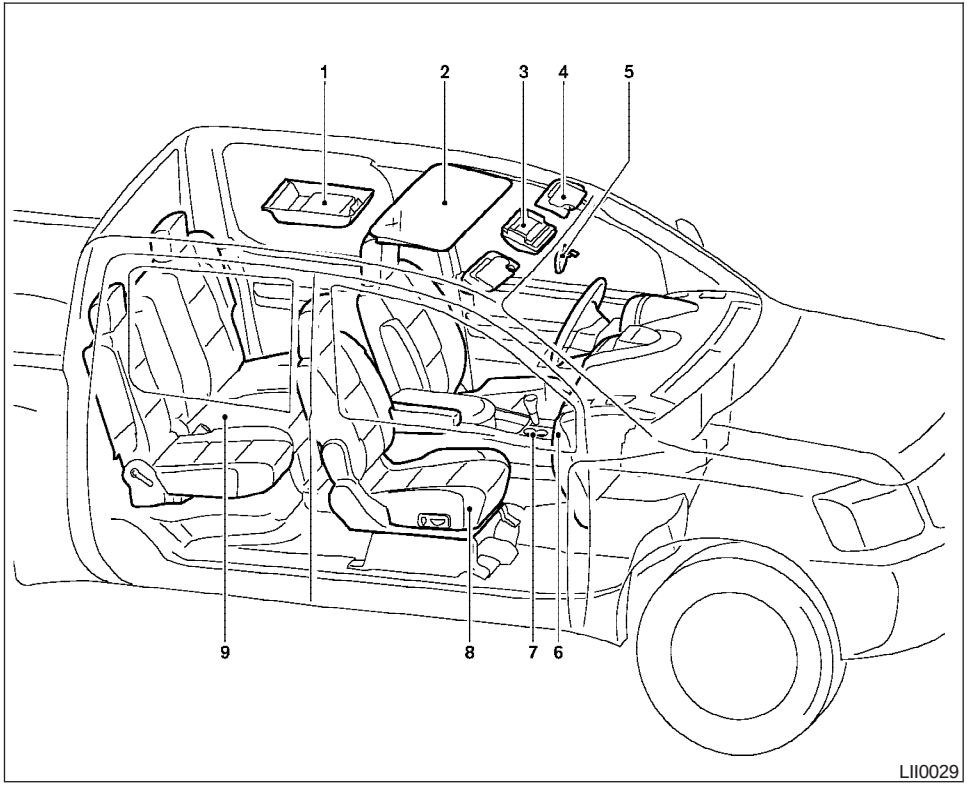

1. Système audiovisuel pour passagers arrière (selon l'équipement du véhicule) (p. 4-63)
2. Toit ouvrant transparent (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-62)
3. Lampes de lecture (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-66)
4. Pare-soleil (p. 3-15)
5. HomeLink^{MD} (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-67)
6. Boîte à gants (p. 2-52)
7. Porte-gobelets (p. 2-55)
8. Sièges avant (p. 1-2)
9. Banquette arrière rabattable (p. 1-11)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

PLANCHE DE BORD

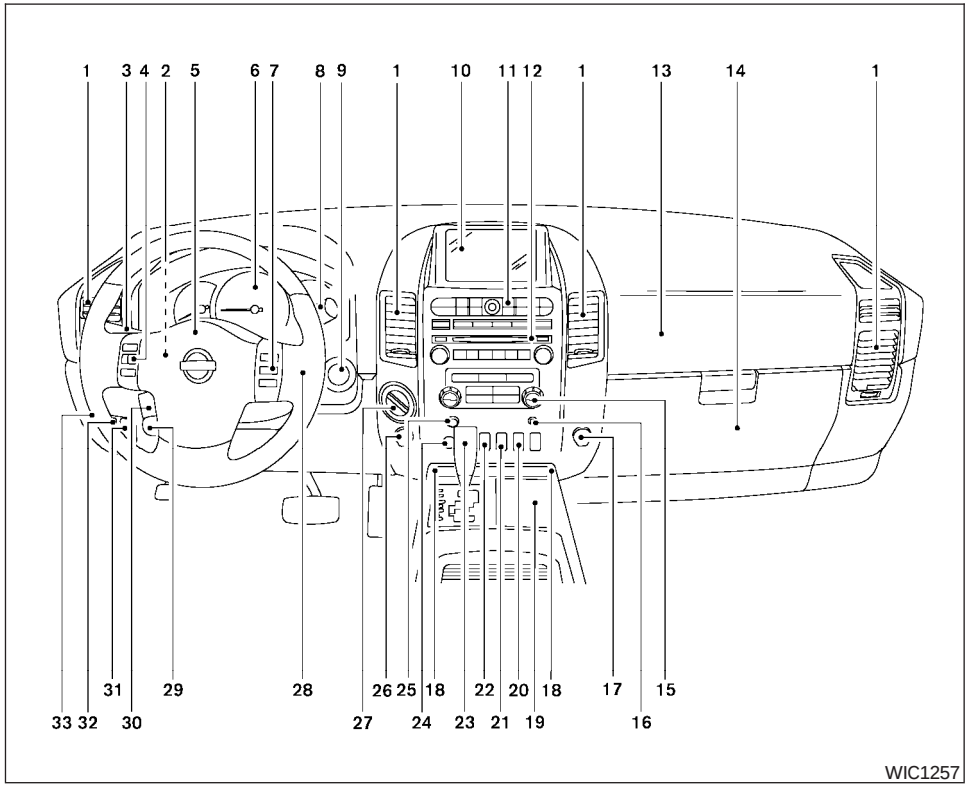

1. Bouches d'air (p. 4-14)
2. Commande de luminosité de la planche de bord (p. 2-40)
3. Interrupteur des phares, phares antibrouillard (selon l'équipement du véhicule) et clignotants (p. 2-38)
4. Commandes de la chaîne audio et du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} sur le volant (selon l'équipement du véhicule) (p. 4-74, p. 4-74)
5. Coussin gonflable avant du côté conducteur, avertisseur sonore (p.1-50, p. 2-43)
6. Instruments, jauges et témoins (p. 2-6, p 2-15)
7. Interrupteur principal et interrupteur de réglage du régulateur de vitesse (selon l'équipement du véhicule) (p. 5-24)
8. Levier sélecteur (colonne) (selon l'équipement du véhicule) (p. 5-19)
9. Contacteur d'allumage (p. 5-11)
10. Système de navigation* (selon l'équipement du véhicule) (p. 4-2)
11. Commandes du système de navigation* (selon l'équipement du véhicule) (p.4-2)

12. Commandes de la chaîne audio (p.4-34)
13. Coussin gonflable avant du côté passager (p. 1-50)
14. Boîte à gants (p. 2-52)
15. Commandes de climatisation (p. 4-23)
16. Prise AUX (selon l'équipement du véhicule) (p. 4-58)
17. Prise d'alimentation et allume-cigare (accessoire) (p. 2-47, p. 2-49)
18. Interrupteur de siège chauffant (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-43)
19. Porte-tasse (p. 2-55)
20. Interrupteur de neutralisation du dispositif de contrôle dynamique du véhicule (VDC) (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-44)
21. Interrupteur du mode de remorquage (p. 2-46)
22. Commutateur du dispositif E-Lock (verrouillage électronique du différentiel arrière) (p. 2-45)
23. Levier sélecteur (console) (selon l'équipement du véhicule) (p. 5-19)
24. Interrupteur des feux de détresse (p. 2-42)
25. Témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager avant (p. 1-61)
26. Prise d'alimentation (p. 2-47)
27. Interrupteur de passage en mode 4 roues motrices (selon l'équipement du véhicule) (p. 5-31)
28. Commande de lave-glace et d'essuie-glace de pare-brise (p. 2-35)
29. Commande du volant inclinable (p.3-14)
30. Interrupteur d'éclairage de l'aire de chargement (p. 2-42)
31. Interrupteur de désactivation du système de sonar arrière (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-46)
32. Interrupteur de réglage de position de pédales (selon l'équipement du véhicule) (p. 3-14)
33. Interrupteur de glace électrique arrière (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-62)

* Consultez le Manuel d'utilisation du système de navigation (selon l'équipement du véhicule).

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR

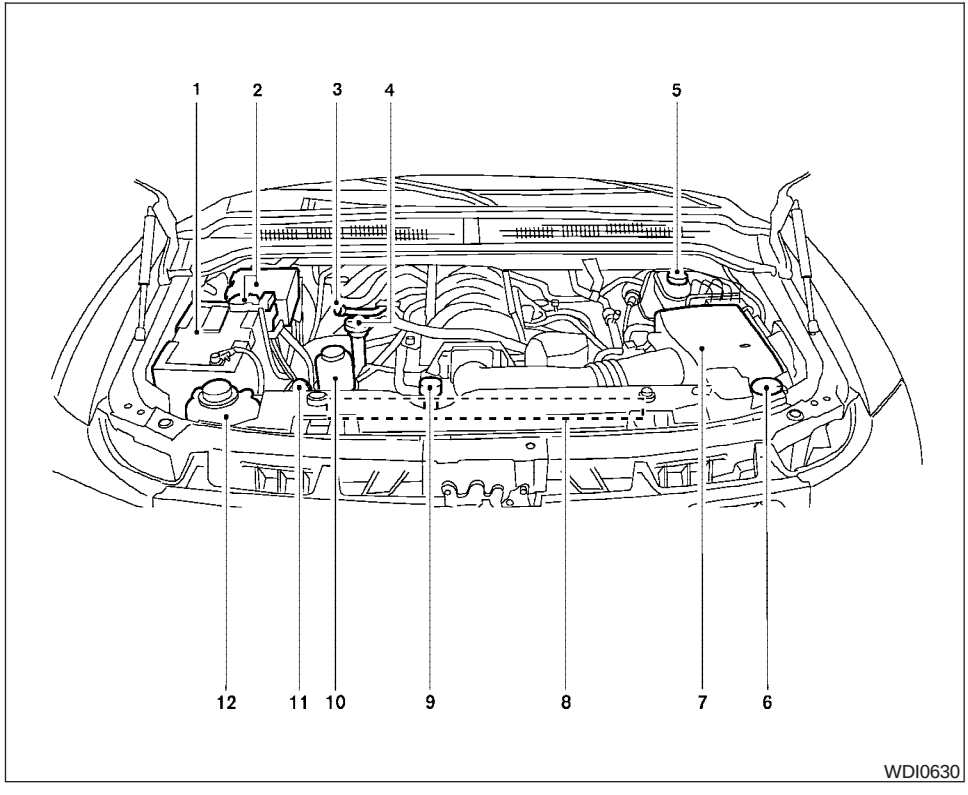

1. Batterie (p. 8-16)
2. Boîte de fusibles, fils-fusibles (p. 8-23)
3. Jauge d'huile pour boîte de vitesses (p. 8-13)
4. Bouchon de remplissage d'huile moteur (p. 8-10)
5. Réservoir de liquide de frein (p. 8-15)
6. Réservoir de liquide lave-glace de pare-brise (p. 8-15)
7. Filtre à air (p. 8-19)
8. Emplacement de la courroie d'entraînement (p. 8-18)
9. Bouchon du radiateur (p. 8-9)
10. Réservoir de liquide de direction assistée (p. 8-14)
11. Jauge d'huile moteur (p. 8-10)
12. Réservoir du liquide de refroidissement (p. 8-9)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT OU DE FONCTIONNEMENT

Témoin	Nom	Page
ABS ou	Témoin des freins antiblocage	2-16
AT CHECK	Témoin de vérification de la boîte de vitesses automatique	2-16
ATP	Témoin de stationnement de boîte de vitesses automatique (modèle 4x4)	2-16
BRAKE ou	Témoin de frein	2-17
	Témoin de charge	2-17

Témoin	Nom	Page
	Témoin de basse pression de l'huile moteur et de température élevée du liquide de refroidissement du moteur	2-18
4WD	Témoin d'anomalie du mode 4 roues motrices (modèle 4x4)	2-18
	Témoin de bas niveau de carburant	2-19
	Témoin de basse pression des pneus	2-19
	Témoin multifonction	2-20
	Témoin et carillon des ceintures de sécurité	2-21
	Témoin du coussin gonflable	2-21

Témoin	Nom	Page
DIFF LOCK	Témoin d'activation du dispositif de verrouillage électronique du différentiel arrière	2-21
	Témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager avant	2-22
	Témoin de faisceaux route (bleu)	2-22
SERVICE ENGINE SOON	Témoin d'anomalie	2-22
	Témoin de sécurité (selon l'équipement du véhicule)	2-23
SLIP	Témoin SLIP (dérapage) sur les modèles munis d'un dispositif antipatinage (selon l'équipement du véhicule)	2-23

Témoin	Nom	Page
SLIP	Témoin SLIP (dérapage) sur les modèles munis d'un dispositif de contrôle dynamique du véhicule (selon l'équipement du véhicule)	2-23
	Témoins des clignotants et des feux de détresse	2-23
VDC OFF	Témoin de neutralisation du dispositif de contrôle dynamique du véhicule (selon l'équipement du véhicule)	2-23

1 Sécurité — Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire

Sièges 1-2
Réglage manuel des sièges capitaines avant (selon l'équipement du véhicule) 1-2
Réglage manuel de la banquette avant (selon l'équipement du véhicule) 1-4
Réglage des sièges à commande électrique avant (selon l'équipement du véhicule) 1-5
Réglage de l'appuie-tête 1-6
Appuie-tête actifs de siège avant 1-7
Accoudoirs (selon l'équipement du véhicule). 1-8
Sièges adaptables 1-9
Ceintures de sécurité 1-13
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité. 1-13
Sécurité des enfants 1-16
Femmes enceintes. 1-18
Personnes blessées 1-18
Ceinture de sécurité à trois points avec enrouleur 1-18
Ceinture de sécurité à deux points sans enrouleur (centre de la banquette avant) (selon l'équipement du véhicule) 1-22
Rallonges de ceinture de sécurité 1-23
Entretien des ceintures de sécurité 1-24
Dispositifs de retenue pour enfant 1-24
Précautions concernant les dispositifs de retenue pour enfant 1-24
Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant) 1-27
Dispositif de retenue pour enfant avec sangle d'ancrage supérieure 1-30
Installation d'un dispositif de retenue pour enfant à l'aide du système LATCH 1-31
Installation d'un dispositif de retenue pour enfant à l'aide des ceintures de sécurité. 1-36
Rehausseurs 1-45
Précautions concernant les rehausseurs 1-45
Installation d'un rehausseur 1-48
Dispositif de protection complémentaire. 1-50
Précautions concernant le dispositif de protection complémentaire 1-50
Étiquettes d'avertissement concernant les coussins gonflables. 1-69
Témoin du coussin gonflable 1-69

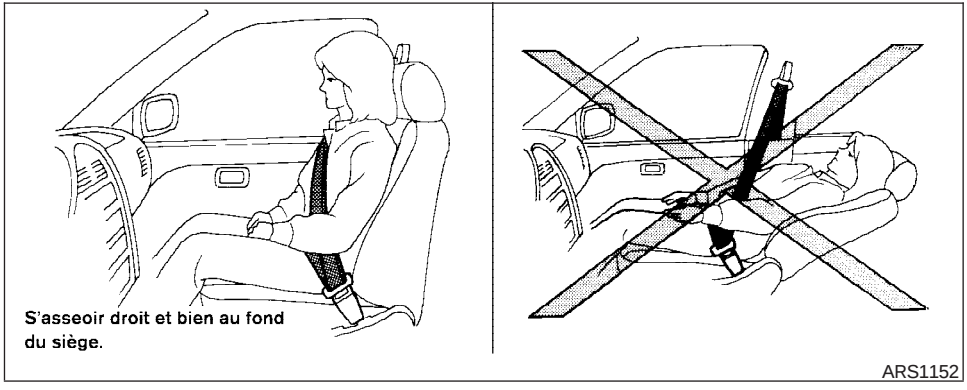
S'asseoir droit et bien au fond du siège.

ARS1152

⚠AVERTISSEMENT

- **N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.**
- **Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et réglez le siège correctement. Consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » plus loin dans ce chapitre.**
- **Après le réglage, assurez-vous du bon verrouillage de votre siège en faisant balancer ce dernier doucement vers l'avant et vers l'arrière.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**
- **Le dossier ne devrait pas être incliné plus qu'il n'est nécessaire pour assurer le confort. La ceinture de sécurité est plus efficace lorsque le passager est assis au fond du siège et qu'il se tient bien droit. Si le dossier est incliné, le risque de glisser sous la ceinture sous-abdominale et de subir des blessures est accru.**

⚠MISE EN GARDE

Lorsque vous réglez la position d'un siège, assurez-vous de ne pas toucher aux pièces mobiles pour prévenir les blessures et les dommages.

RÉGLAGE MANUEL DES SIÈGES CAPITAINES AVANT (selon l'équipement du véhicule)

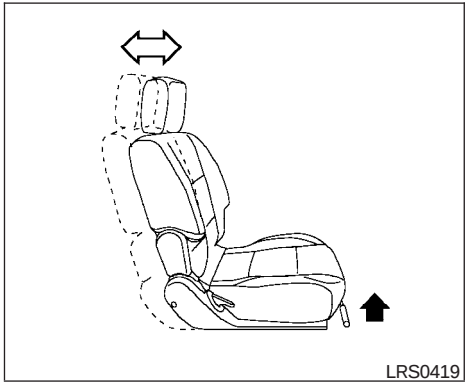
LRS0419

Réglage longitudinal

Soulevez le levier et maintenez-le dans cette position tout en faisant glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à la position désirée. Relâchez le levier pour verrouiller le siège.

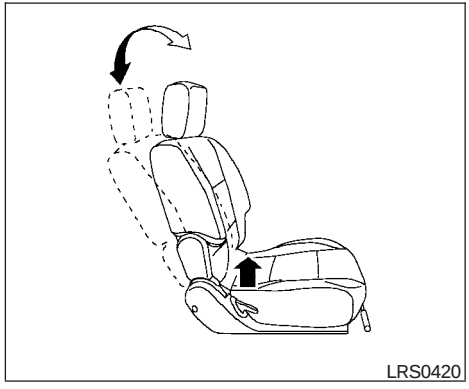
LRS0420

Inclinaison du dossier vers l'arrière

Pour incliner le dossier du siège vers l'arrière, soulevez le levier, puis adossez-vous contre le dossier. Pour redresser le dossier du siège, soulevez le levier, puis penchez-vous vers l'avant. Relâchez le levier pour verrouiller le dossier du siège.

La fonction d'inclinaison permet le réglage de la position du dossier de façon à améliorer le confort des occupants de tailles différentes et l'obtention d'une meilleure position de la ceinture de sécurité. Consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » plus loin dans ce chapitre. De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobile et que la boîte de vitesses est à la position P (stationnement).

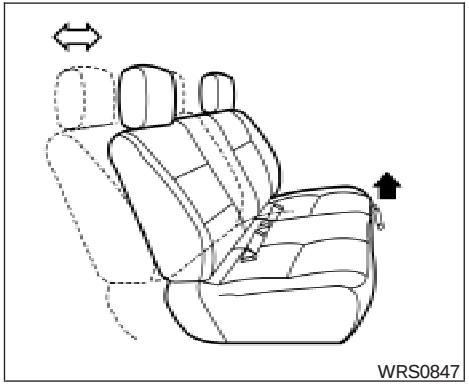
WRS0847

RÉGLAGE MANUEL DE LA BANQUETTE AVANT (selon l'équipement du véhicule)

Réglage longitudinal

Soulevez le levier et maintenez-le dans cette position tout en faisant glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à la position désirée. Relâchez le levier pour verrouiller le siège.

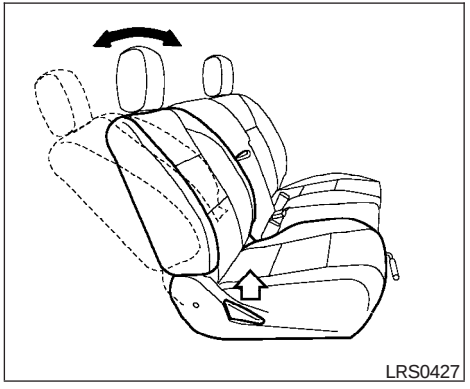
LRS0427

Inclinaison du dossier vers l'arrière

Pour incliner le dossier du siège vers l'arrière, soulevez le levier, puis adossez-vous contre le dossier. Pour redresser le dossier du siège, soulevez le levier, puis penchez-vous vers l'avant. Relâchez le levier pour verrouiller le dossier du siège.

La fonction d'inclinaison permet de régler le dossier selon la taille de l'occupant, ce qui offre un confort supplémentaire et facilite le réglage de la ceinture de sécurité (consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » plus loin dans ce chapitre). De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobile et que la boîte de vitesses est à la position P (stationnement).

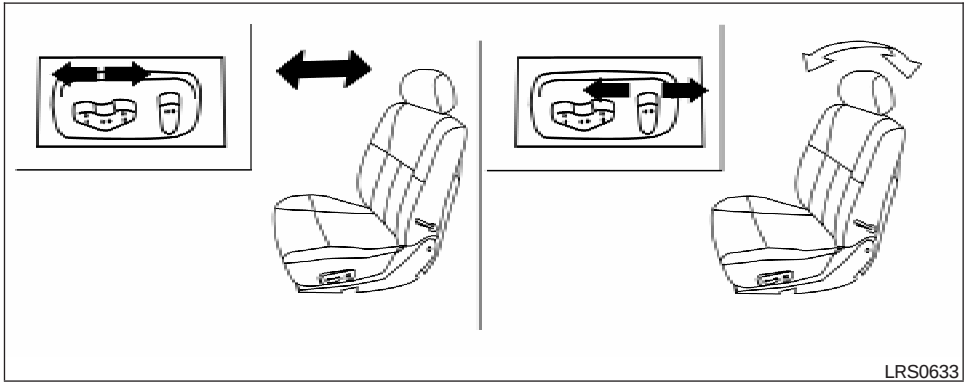
LRS0633

RÉGLAGE DES SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE AVANT (selon l'équipement du véhicule)

Conseils d'utilisation

- Le moteur du siège à commande électrique est équipé d'un circuit de protection contre les surcharges à réinitialisation automatique. Si le moteur s'arrête durant le fonctionnement, attendez 30 secondes, puis activez l'interrupteur de nouveau.
- N'actionnez pas l'interrupteur du siège à réglage électrique pendant une longue période lorsque le moteur ne tourne pas. La batterie pourrait se décharger.

Pour connaître le fonctionnement du positionneur automatique, consultez la section « Positionneur automatique (selon l'équipement du véhicule) » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage ».

Réglage longitudinal

Déplacez la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière à la position voulue.

Inclinaison du dossier vers l'arrière

Pour incliner le dossier à l'angle désiré, déplacez la commande d'inclinaison vers l'arrière. Pour redresser le dossier, déplacez la commande vers l'avant, tout en vous penchant vers l'avant. Le dossier reprend alors sa position verticale.

La fonction d'inclinaison permet de régler le dossier selon la taille de l'occupant, ce qui offre un confort supplémentaire et facilite le réglage de la ceinture de sécurité (consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » plus loin dans ce chapitre). De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobile et que la boîte de vitesses est à la position P (stationnement).

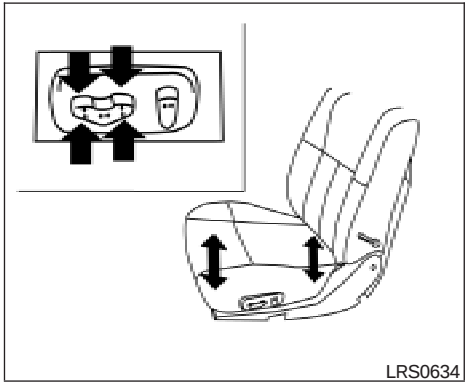

Dispositif de réglage de la hauteur du siège (siège du conducteur, selon l'équipement du véhicule)

Pour régler l'angle et la hauteur du coussin de siège, déplacez l'extrémité avant ou arrière de la commande vers le haut ou vers le bas.

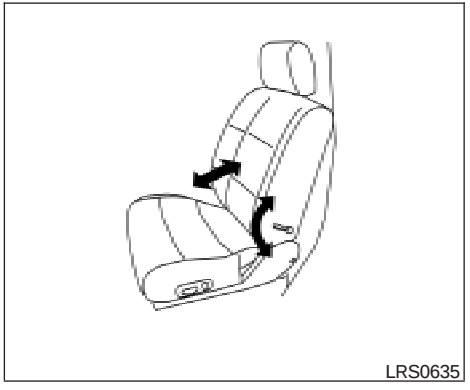

Commande de support lombaire du siège (siège du conducteur)

Le siège du conducteur est muni d'un support lombaire. Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas pour régler le support lombaire.

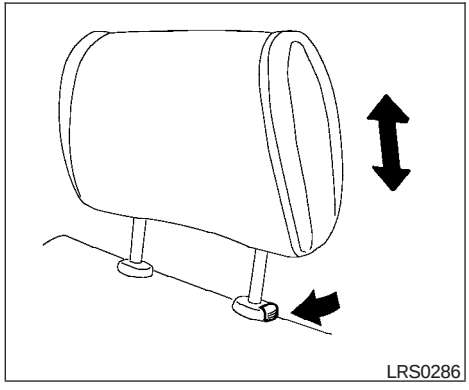

RÉGLAGE DE L'APPUIE-TÊTE

Pour hausser l'appuie-tête, tirez-le vers le haut. Pour l'abaisser, maintenez le bouton de verrouillage enfoncé, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

Les appuie-tête de la banquette arrière sont amovibles. Les appuie-tête des sièges avant ne sont pas amovibles.

⚠AVERTISSEMENT

Les appuie-tête doivent être réglés correctement, car ils peuvent assurer une protection non négligeable contre les blessures en cas d'accident. Ne les retirez pas. Vérifiez la position de votre appuie-tête si une autre personne a utilisé le siège avant vous.

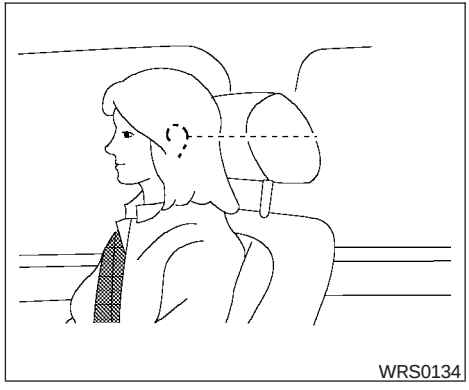

Réglez la hauteur de l'appuie-tête de telle façon que son centre soit au même niveau que le milieu de votre oreille.

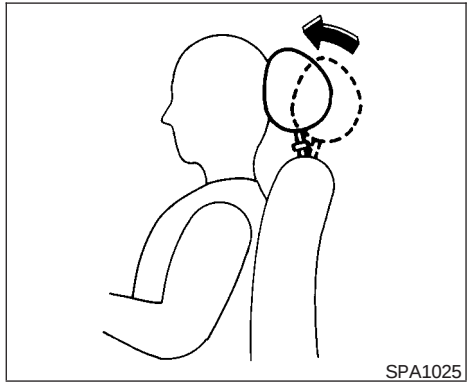

APPUIE-TÊTE ACTIFS DE SIÈGE AVANT

⚠AVERTISSEMENT

- **Réglez toujours les appuie-tête correctement selon les directives précisées dans ce chapitre. Un réglage inapproprié d'un appuie-tête actif risque de nuire à son efficacité.**

- **Les appuie-tête actifs sont des dispositifs de sécurité complémentaires aux autres systèmes de sécurité du véhicule. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité. Aucun dispositif ne peut éliminer tous les risques de blessures en cas d'accident.**
- **Ne fixez aucun article aux tiges d'appuie-tête. Cela pourrait nuire au fonctionnement de l'appuie-tête actif.**

Les appuie-tête actifs se déplacent vers l'avant en utilisant la force exercée par le corps de l'occupant sur le dossier de siège pendant une collision survenant par l'arrière. Le mouvement de l'appuie-tête contribue à maintenir la tête de l'occupant en réduisant le mouvement vers l'arrière et en absorbant une partie des forces qui peuvent engendrer des coups de fouet cervicaux.

Les appuie-tête actifs sont efficaces dans le cas de collisions qui se produisent à des vitesses faibles à moyennes et qui sont souvent responsables de ce genre de blessures.

Les appuie-tête actifs ne sont activés que pour certains types de collision par l'arrière. Les appuie-tête retrouvent leur position initiale après la collision.

Réglez les appuie-tête actifs de façon appropriée selon les directives données précédemment dans ce chapitre.

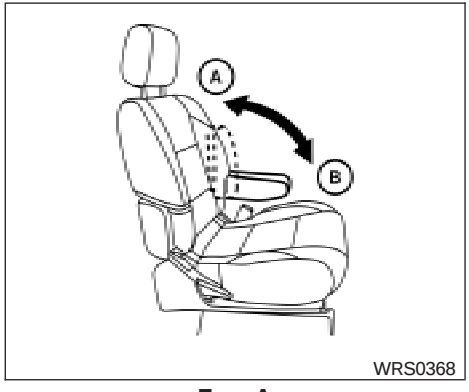

Type A

ACCOUDOIRS (selon l'équipement du véhicule)

Pour utiliser les accoudoirs des sièges capitaines (type A, selon l'équipement du véhicule), tirez-les vers le bas en position de repos.

Pour utiliser l'accoudoir central de la banquette (type B, selon l'équipement du véhicule), tirez la languette se trouvant au centre du siège et rabattez l'accoudoir vers le bas en position de repos.

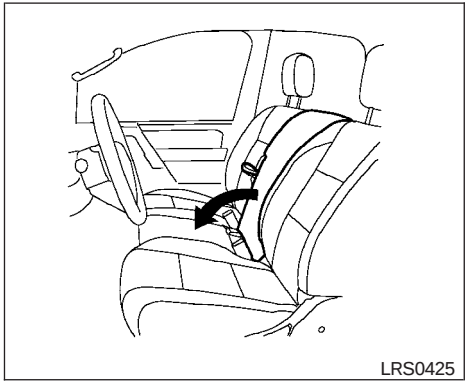

Type B

SIÈGES ADAPTABLES

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne laissez jamais une personne prendre place dans l'aire de chargement ou sur un siège arrière en position repliée. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent ne sont pas retenues et elles risquent de subir des blessures graves ou mortelles.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**
- **Ne rabattez pas les sièges arrière si des passagers se trouvent à proximité ou si des bagages reposent sur ces sièges.**
- **Les appuie-tête doivent être réglés correctement, car ils peuvent assurer une protection non négligeable contre les blessures en cas d'accident. S'ils ont été retirés pour quelque raison que ce soit, assurez-vous de toujours les remettre en place et de bien régler leur position.**
- **Si vous retirez les appuie-tête de leur emplacement pour quelque raison que ce soit, rangez-les correctement afin d'éviter qu'ils ne blessent quelqu'un ou qu'ils n'endommagent le véhicule en cas d'arrêt brusque ou d'accident.**
- **Lorsque vous redressez les dossiers des sièges en position verticale, assurez-vous qu'ils sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.**
- **Fixez tous les bagages solidement pour éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus haut que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**

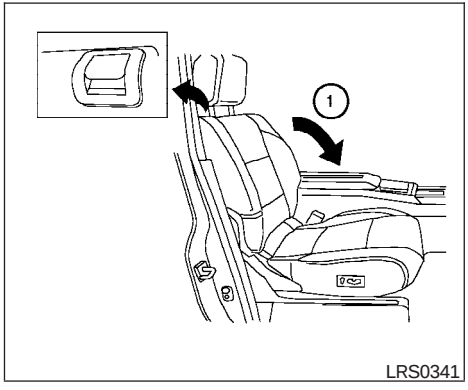

Rabat du dossier du siège du passager avant (selon l'équipement du véhicule)

Pour rabattre le dossier du siège du passager avant afin d'accroître l'espace de chargement disponible au cours du transport de longs objets :

① Glissez le siège autant que possible vers l'arrière. Soulevez le levier d'inclinaison, situé sur le côté extérieur du siège, puis rabattez autant que possible le dossier du siège vers l'avant.

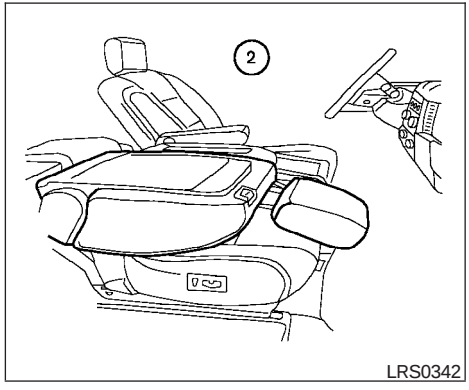

② Soulevez ensuite le levier de blocage situé dans le coin supérieur du dossier pour déverrouiller le dossier du siège. Ceci vous permet de rabattre complètement le dossier du siège du passager avant sur le coussin de siège.

3. Pour remettre le siège du passager avant en position normale, soulevez le dossier du siège et poussez-le jusqu'à ce qu'il se trouve à la verticale. Soulevez ensuite le levier d'inclinaison et inclinez le dossier du siège à une position appropriée. Relâchez le levier pour verrouiller le dossier du siège.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si vous repliez le dossier du siège du passager avant pour accommoder de longs objets, assurez-vous que ces objets sont correctement fixés et qu'ils ne sont pas dans les alentours immédiats d'un coussin gonflable. En cas d'accident, un coussin gonflable qui se déploie peut projeter l'objet sur un occupant du véhicule. Ceci peut causer de graves blessures ou la mort. Fixez les objets loin de la zone de déploiement des coussins gonflables. Consultez la section « Précautions concernant le dispositif de protection complémentaire » plus loin dans ce chapitre.**
- **Lorsque vous redressez les dossiers des sièges en position verticale, assurez-vous qu'ils sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.**

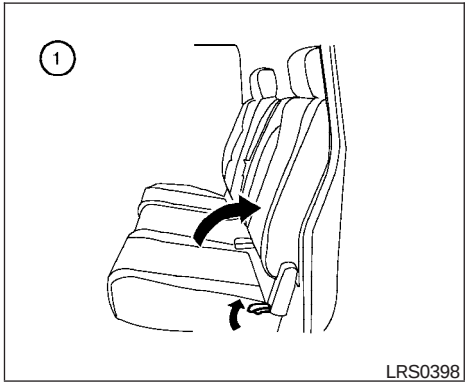

Relèvement de la banquette arrière

Pour rabattre la banquette arrière vers le haut afin d'augmenter la capacité de rangement derrière les sièges avant ou pour retirer les outils de levage de leur compartiment de rangement :

① Tirez vers le haut le levier situé sur le côté du siège tout en relevant le devant du coussin de siège.

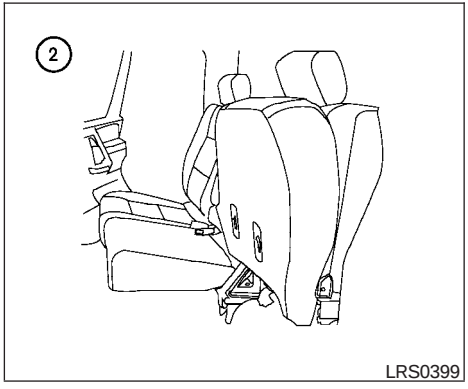

② Relevez le bas du coussin de siège vers l'arrière du véhicule jusqu'à ce qu'il se bloque.

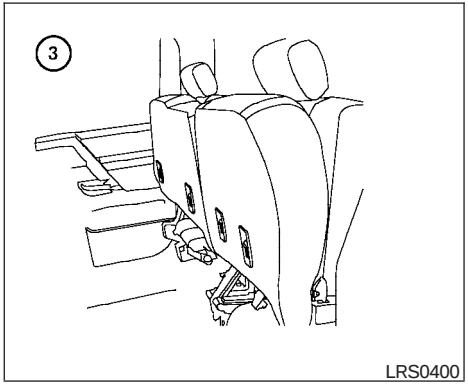

③ Répétez cette procédure pour relever et fixer le coussin de siège de l'autre côté du véhicule et obtenir une capacité de rangement maximale.

Inversez la procédure pour remettre la banquette à sa position initiale. **Assurez-vous de pousser suffisamment le coussin de siège vers le bas pour qu'il soit remis en place.**

⚠AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous chargez des bagages dans votre véhicule, assurez-vous qu'ils sont bien retenus afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus haut que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité. Ne laissez personne s'asseoir aux places arrière si les coussins de siège ne sont pas bien placés ni correctement bloqués.**
- **Lorsque vous redressez les dossiers des sièges en position verticale, assurez-vous qu'ils sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.**

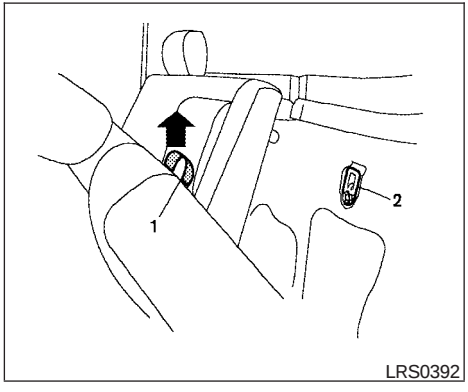

Rabat du dossier de la banquette arrière

Le dossier de la banquette arrière peut se rabattre vers l'avant pour permettre l'accès aux points d'ancrage pour dispositifs de retenue pour enfant.

Pour rabattre le dossier vers l'avant, tirez la courroie vers le haut ①, puis faites basculer le dossier. Les points d'ancrage pour dispositifs de retenue pour enfant ② se trouvent derrière le dossier de la banquette arrière.

⚠AVERTISSEMENT

Ne laissez personne prendre place dans l'aire de chargement ou sur le siège arrière lorsque ce siège est rabattu. Les personnes se trouvant dans ces espaces dépourvus de dispositifs de retenue adéquats risquent de subir de graves blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

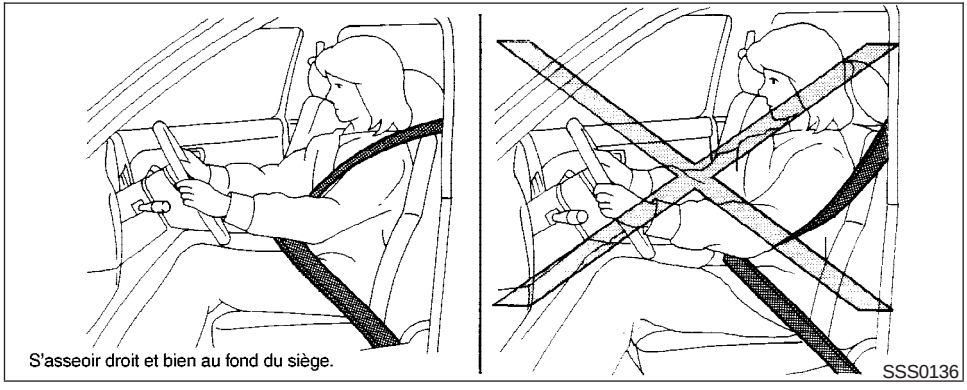

Le port de la ceinture de sécurité pendant la conduite est obligatoire presque partout au Canada et aux États-Unis.

PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

En cas d'accident, les probabilités de blessures graves, voire mortelles, peuvent être considérablement réduites si vous êtes assis bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et que vous bouclez correctement votre ceinture de sécurité. NISSAN conseille vivement à tous les occupants du véhicule de boucler leur ceinture de sécurité en tout temps pendant la conduite, même si la place qu'ils occupent est munie d'un coussin gonflable.

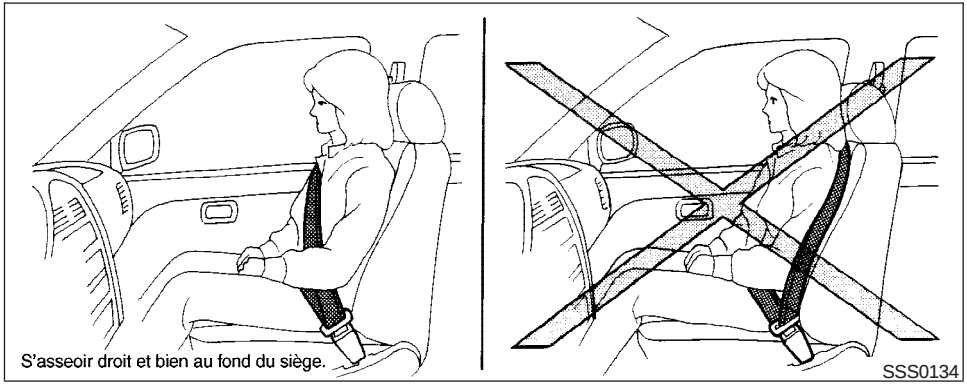

⚠ AVERTISSEMENT

- **Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité. Les enfants doivent être correctement attachés sur le siège arrière et, s'il y a lieu, installés dans un dispositif de retenue pour enfant.**

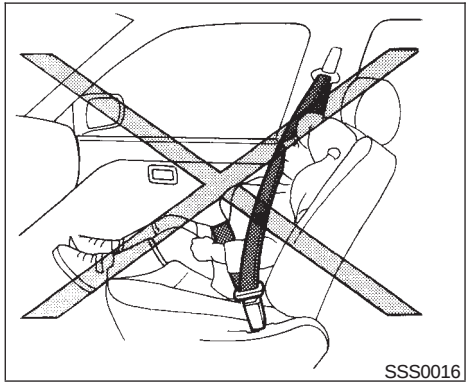

⚠ AVERTISSEMENT

- **La ceinture de sécurité doit être serrée correctement. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le dispositif de protection et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci. Le port incorrect d'une ceinture de sécurité peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.**

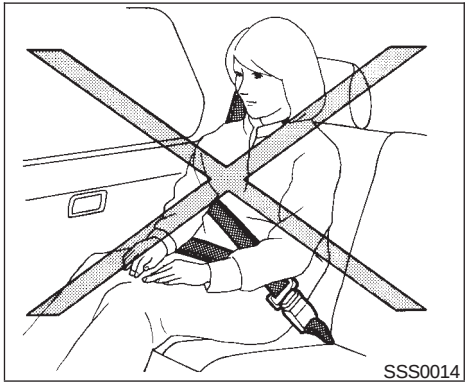
SSS0014

⚠AVERTISSEMENT

- **Faites toujours passer le baudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne faites jamais passer le baudrier derrière votre dos, sous votre bras ou sur votre cou. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de votre épaule.**
- **Placez la ceinture sous-abdominale aussi bas et aussi serrée que possible AUTOUR DES HANCHES, ET NON AU NIVEAU DE LA TAILLE. En cas d'accident, une ceinture sous-abdominale placée trop haut peut augmenter les risques de blessures internes.**
- **Assurez-vous que la languette de la ceinture de sécurité est solidement attachée à la boucle appropriée.**
- **Ne portez pas une ceinture de sécurité bouclée à l'envers ou dont la sangle est vrillée, car elle ne pourrait pas vous protéger aussi efficacement.**
- **Ne permettez pas à plus d'une personne de s'attacher avec la même ceinture de sécurité.**
- **Le nombre de passagers à bord du véhicule ne doit jamais dépasser le nombre de ceintures de sécurité.**
- **Si le témoin des ceintures de sécurité reste allumé alors que le contact est établi, que toutes les portières sont fermées et que toutes les ceintures de sécurité sont bouclées, il est possible que le circuit soit défectueux. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif.**
- **Aucune modification ne doit être apportée aux ceintures de sécurité. Par exemple, ne modifiez pas la ceinture de sécurité et n'ajoutez pas de garnitures ou de dispositifs qui pourraient modifier le cheminement ou la tension de la ceinture. Ces opérations pourraient compromettre le fonctionnement des ceintures de sécurité. Toute modification des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.**
- **Lorsqu'un prétendeur de ceinture de sécurité s'est déclenché, il ne peut pas être réutilisé et il faut le remplacer de concert avec l'enrouleur. Consultez votre concessionnaire NISSAN.**
- **Confiez le retrait et l'installation des composants du système de prétendeurs à un concessionnaire NISSAN.**

- **Après une collision, toutes les ceintures de sécurité, de même que les enrouleurs et le matériel de fixation, doivent être inspectés par un concessionnaire NISSAN. NISSAN recommande le remplacement de toutes les ceintures de sécurité activées pendant une collision, à moins que cette collision n'ait été sans gravité, que les ceintures n'aient subi aucun dommage apparent et qu'elles ne fonctionnent encore correctement. Les ceintures de sécurité inutilisées à la suite d'une collision doivent aussi être inspectées. Elles doivent être remplacées si des dommages ou un mauvais fonctionnement ont été décelés.**
- **Tous les dispositifs de retenue pour enfant et le matériel de fixation doivent être inspectés après une collision. Respectez toujours les directives d'inspection et de remplacement fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant que vous utilisez dans votre véhicule. Le dispositif de retenue pour enfant doit être remplacé s'il est endommagé.**

SÉCURITÉ DES ENFANTS

Les enfants ont besoin de l'aide des adultes pour être bien protégés. Ils doivent être retenus adéquatement.

En plus des renseignements généraux du présent manuel, des renseignements de sécurité au sujet des enfants sont disponibles auprès de nombreuses sources, notamment les médecins, les professeurs, les agences gouvernementales de sécurité routière et les organismes communautaires. Chaque enfant est différent. Assurez-vous donc de transporter votre enfant de la façon la plus appropriée pour lui.

Il existe trois types élémentaires de dispositifs de retenue pour enfant :

- dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière;
- dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant;
- rehausseur.

Le dispositif de retenue adéquat est fonction de la taille de l'enfant. En général, les bébés âgés d'un an et moins et pesant moins de 9 kg (20 lb) doivent être placés dans un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière. Des dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'avant sont disponibles pour les enfants âgés d'au moins un an qui sont trop grands pour les dispositifs orientés vers l'arrière. Les rehausseurs servent à favoriser le positionnement de la ceinture de sécurité à trois points sur un enfant qui ne peut plus utiliser un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Les bébés et les enfants exigent une protection particulière. Les ceintures de sécurité du véhicule peuvent ne pas s'adapter correctement à leur petite taille. Le baudrier peut passer trop près de leur visage ou de leur cou. La ceinture sous-abdominale peut ne pas s'adapter à leurs hanches. En cas d'accident, une ceinture de sécurité mal placée risque de causer des blessures graves ou mortelles. Utilisez toujours des dispositifs appropriés de retenue pour enfant.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation de dispositifs de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. Consultez la section « Dispositifs de retenue pour enfant » plus loin dans ce chapitre.

De plus, il existe d'autres types de dispositifs de retenue qui offrent une meilleure protection pour les enfants plus grands.

NISSAN vous recommande de faire asseoir les enfants de moins de 12 ans à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus. Selon les statistiques relatives aux accidents, les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière que sur un siège avant.

Cela est particulièrement important car votre véhicule est doté d'un dispositif de protection complémentaire (coussins gonflables) pour le siège du passager avant droit. Consultez la section « Dispositif de protection complémentaire » plus loin dans ce chapitre.

Bébés

Assoyez les bébés d'un an et moins dans un dispositif de retenue orienté vers l'arrière. NISSAN recommande d'asseoir les bébés dans un dispositif de retenue pour enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Choisissez un dispositif de retenue pour enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les directives du fabricant concernant son installation et son utilisation.

Jeunes enfants

Vous pouvez asseoir les enfants de plus d'un an et qui pèsent au moins 9 kg (20 lb) dans un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant. Consultez les directives du fabricant pour obtenir les recommandations de poids minimal, de poids maximal et de grandeur. NISSAN recommande d'asseoir les jeunes enfants dans un dispositif de retenue pour enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Choisissez un dispositif de retenue pour enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les directives du fabricant concernant son installation et son utilisation.

Enfants plus âgés

Les enfants qui sont trop grands pour prendre place dans un dispositif de retenue pour enfant doivent être assis sur le siège et retenus par les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant mesure moins de 142,5 cm (4 pi 9 po) et s'il pèse entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), il est possible que la ceinture de sécurité ne se place pas correctement. Utilisez un rehausseur pour que la ceinture s'installe correctement.

NISSAN recommande de placer un enfant dans un rehausseur commercial si le baudrier passe près du visage ou du cou de l'enfant, ou si la partie sous-abdominale passe sur l'abdomen. Le rehausseur doit élever l'enfant de sorte que le baudrier passe sur le centre de l'épaule et que la ceinture sous-abdominale repose bas sur les hanches. Utilisez un rehausseur seulement aux places assises munies d'une ceinture de sécurité à trois points. Le rehausseur doit être adapté au siège du véhicule et pourvu d'une étiquette certifiant son homologation aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Lorsque l'enfant a grandi et que le baudrier ne passe plus sur ou près de son visage et de son cou, l'utilisation du rehausseur n'est plus nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais les enfants voyager debout ou à genoux sur un siège, et ne leur permettez jamais l'accès à l'aire de chargement lorsque le véhicule est en mouvement. En cas d'accident ou d'arrêt brusque, les enfants pourraient subir des blessures graves et même mortelles.

FEMMES ENCEINTES

NISSAN recommande aux femmes enceintes de porter leur ceinture de sécurité. Serrez bien la ceinture de sécurité et veillez à ce que la portion sous-abdominale repose aussi bas que possible sur vos hanches, et non sur votre taille. Placez le baudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne faites jamais passer la ceinture à trois points sur votre abdomen. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

PERSONNES BLESSÉES

NISSAN recommande aux personnes blessées de porter leur ceinture de sécurité. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS AVEC ENROULEUR

⚠AVERTISSEMENT

- **Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité.**
- **N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.**
- **Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et réglez le siège correctement.**

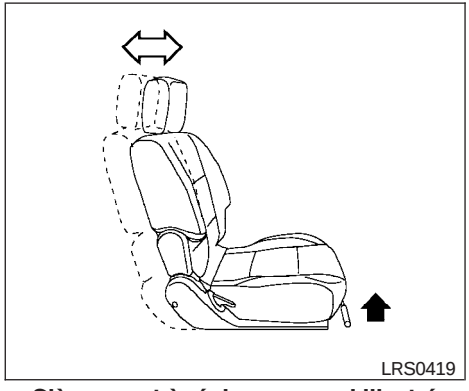

Siège avant à réglage manuel illustré

Bouclage des ceintures de sécurité

1. Réglez la position du siège. Consultez la section « Sièges » ci-dessus dans ce chapitre.

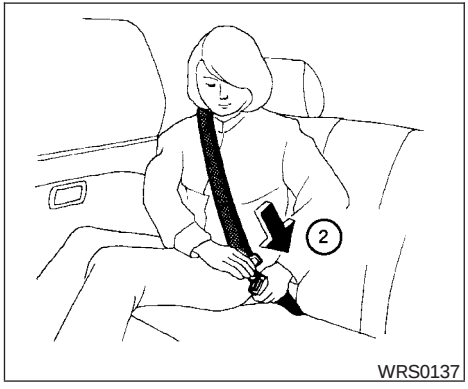

② Tirez lentement la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur, puis insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller.

- **L'enrouleur est conçu pour se bloquer en cas de freinage brusque ou de collision. Si elle est tirée lentement, la ceinture de sécurité peut être déroulée et offrir une certaine liberté de mouvement lorsque vous êtes assis sur le siège.**
- **Si vous ne pouvez pas sortir la ceinture de sécurité de l'enrouleur, tirez un coup sec sur la ceinture, puis relâchez-la immédiatement. Tirez ensuite doucement pour l'extraire de l'enrouleur.**

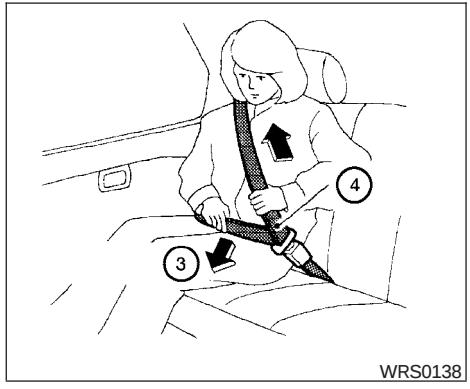

③ Placez la ceinture sous-abdominale **bas sur les hanches et bien serrée,** tel qu'illustré.

④ Tirez le baudrier vers l'enrouleur pour éliminer le jeu de la ceinture. Assurez-vous que le baudrier passe sur votre épaule et en travers de votre poitrine.

Les ceintures de sécurité à trois points d'ancrage du passager avant et des places arrière fonctionnent en deux modes :

- blocage d'urgence de l'enrouleur; et
- blocage automatique de l'enrouleur.

Le mode de blocage d'urgence permet de dérouler et d'enrouler la ceinture de sécurité pour assurer une certaine liberté de mouvement aux occupants. Le mode de blocage d'urgence bloque la ceinture en cas de décélération soudaine du véhicule ou de collision.

Le mode de blocage automatique ou mode de dispositif de retenue pour enfant bloque la ceinture de façon à maintenir un dispositif de retenue pour enfant sur le siège.

Lorsque le mode de blocage automatique est activé, la ceinture de sécurité ne peut plus être déroulée, à moins que la languette de ceinture soit détachée de la boucle et que la ceinture soit complètement rétractée. Une fois complètement rétractée, la ceinture de sécurité revient automatiquement au mode de blocage d'urgence. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Dispositifs de retenue pour enfant » plus loin dans ce chapitre.

Le mode de blocage automatique de l'enrouleur ne doit être utilisé qu'aux fins d'installation d'un dispositif de retenue pour enfant. Le mode de blocage automatique ne doit pas être activé lorsqu'un passager utilise normalement la ceinture de sécurité. Si ce mode est activé, la tension dans la ceinture de sécurité pourrait être inconfortable pour le passager qui la porte. L'utilisation de ce mode modifie aussi le fonctionnement du coussin gonflable du passager avant. Consultez la section « Coussin gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » plus loin dans ce chapitre.

⚠AVERTISSEMENT

Lorsque vous bouclez les ceintures de sécurité, assurez-vous que les dossiers de siège sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

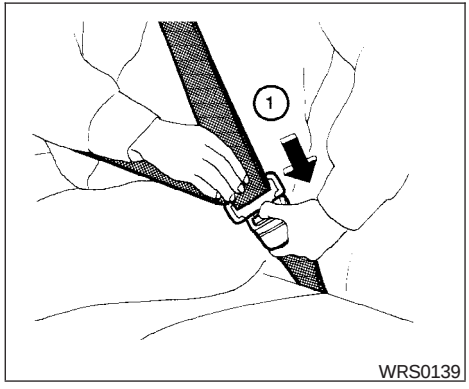

Débouclage des ceintures de sécurité

① Pour déboucler la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de la boucle. La ceinture de sécurité se rétracte automatiquement.

Vérification du fonctionnement des ceintures de sécurité

Les enrouleurs des ceintures de sécurité sont conçus pour bloquer la ceinture de sécurité dans les deux cas suivants :

- lorsque la ceinture de sécurité est tirée soudainement hors de l'enrouleur;
- lorsque le véhicule ralentit brusquement.

Pour vous assurer du bon fonctionnement des ceintures de sécurité, vérifiez-les de la façon suivante :

- Saisissez le baudrier et tirez-le brusquement vers l'avant. L'enrouleur doit se verrouiller et bloquer la ceinture de sécurité.

Si l'enrouleur ne se verrouille pas durant cette vérification ou si vous avez des questions au sujet du fonctionnement des ceintures de sécurité, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN.

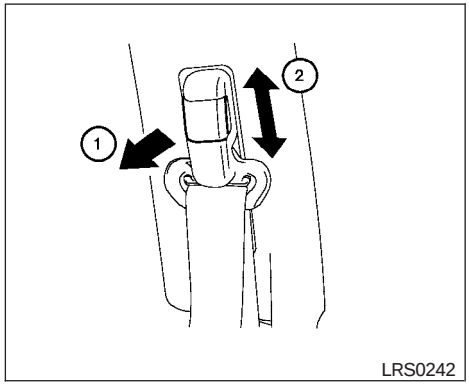

Sièges avant

Réglage de la hauteur du baudrier (sièges latéraux avant)

La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position convenant le mieux à la taille de l'occupant du siège. (Consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » ci-dessus dans ce chapitre.) Pour procéder au réglage, tirez le bouton de réglage ① et déplacez l'ancrage du baudrier jusqu'à la position désirée ② de sorte que la sangle passe au centre de l'épaule. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de votre épaule. Relâchez le bouton de réglage pour verrouiller l'ancrage du baudrier.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Une fois le réglage terminé, relâchez le bouton de réglage et essayez de déplacer l'ancrage du baudrier vers le haut et vers le bas pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.**
- **La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position convenant le mieux à la taille de l'occupant du siège. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le dispositif de protection et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci.**

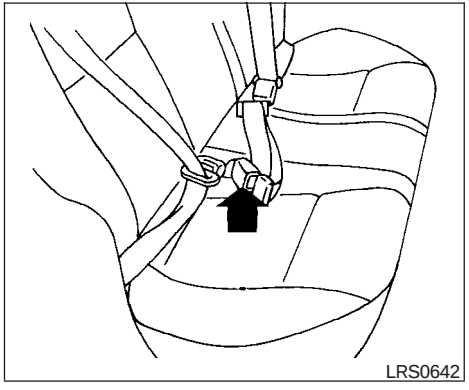

CEINTURE DE SÉCURITÉ À DEUX POINTS SANS ENROULEUR (centre de la banquette avant) (selon l'équipement du véhicule)

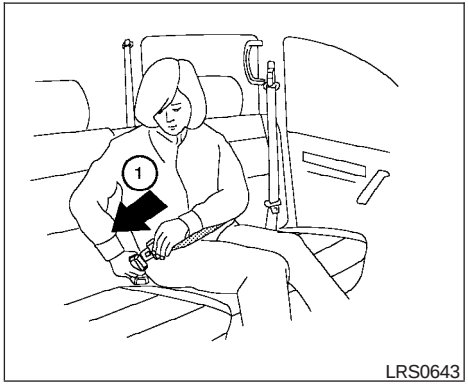

Bouclage des ceintures de sécurité

① Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez et ressentiez son enclenchement.

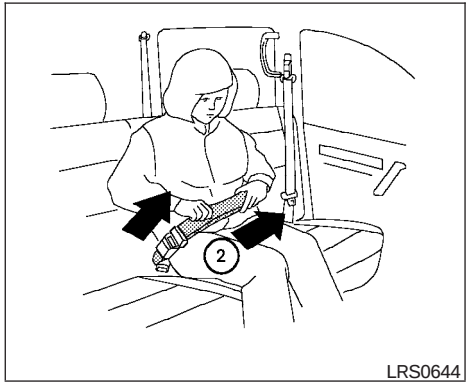

② Serrez la ceinture en tirant la portion libre de la ceinture à l'écart de la languette.

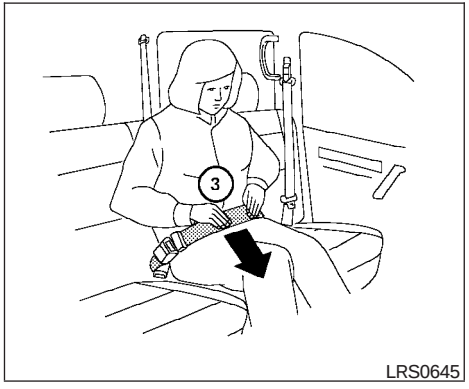

③ Placez la ceinture sous-abdominale **bas sur les hanches et bien serrée,** telle qu'illustrée.

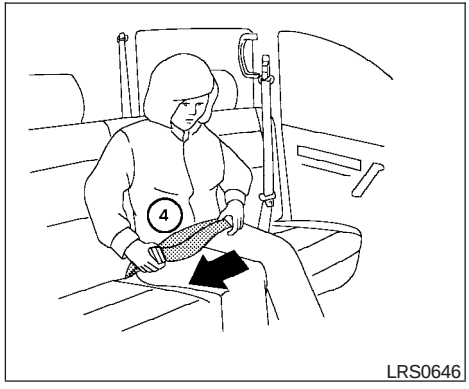

④ Desserrez la ceinture en maintenant la languette en angle droit par rapport à la ceinture, puis en tirant sur la ceinture.

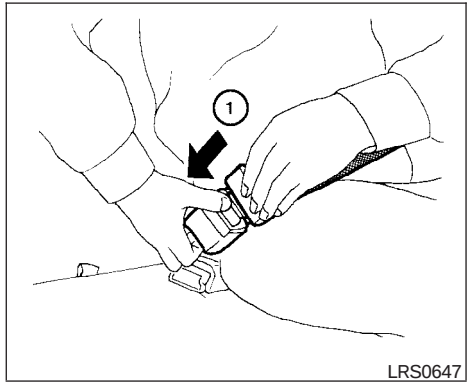

Débouclage des ceintures de sécurité

① Pour déboucler la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de la boucle.

RALLONGES DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Une rallonge de ceinture de sécurité compatible avec les ceintures de sécurité installées peut être ajoutée s'il est impossible de porter et d'attacher correctement la ceinture trois points en raison de la taille de l'occupant ou de la position de conduite . La rallonge de ceinture de sécurité allonge la ceinture d'environ 200 mm (8 po) et peut être utilisée pour le siège du conducteur et pour celui

du passager avant droit. Si vous avez besoin d'une rallonge de ceinture de sécurité, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN.

⚠AVERTISSEMENT

- **Seules les rallonges de ceintures de sécurité NISSAN, fabriquées par la même entreprise qui a conçu les ceintures de sécurité d'origine, doivent être utilisées sur les ceintures de sécurité NISSAN.**
- **Les adultes et les enfants qui peuvent utiliser la ceinture de sécurité d'origine ne doivent pas utiliser la rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.**
- **N'utilisez jamais de rallonge de ceinture de sécurité pour l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant. Si le dispositif de retenue pour enfant n'est pas fixé correctement, l'enfant pourrait être gravement blessé en cas de collision ou d'arrêt brusque.**

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

- **Pour nettoyer les sangles des ceintures de sécurité,** utilisez une solution de savon doux ou toute solution recommandée pour le nettoyage des revêtements de siège ou des tapis. Essuyez-les ensuite avec un chiffon et laissez-les sécher à l'ombre. Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter avant qu'elles ne soient complètement sèches.
- **Si de la saleté s'accumule dans le guide du baudrier** des ancrages de ceinture de sécurité, celle-ci pourrait se rétracter plus lentement. Essuyez le guide du baudrier avec un chiffon propre et sec.
- **Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement des ceintures de sécurité et des pièces métalliques,** telles que les boucles, les languettes, les enrouleurs, les câbles flexibles et les ancrages. Si vous constatez la présence de pièces desserrées ou de sangles usées, entaillées ou autrement endommagées, vous devez procéder au remplacement complet de la ceinture de sécurité.

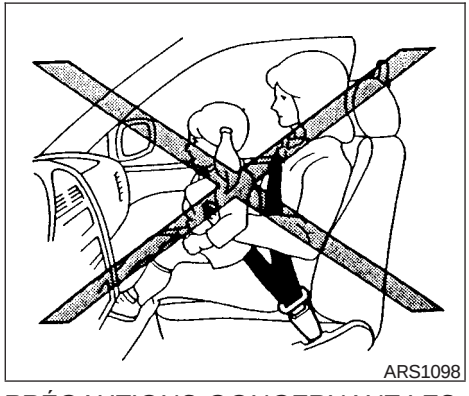
ARS1098

PRÉCAUTIONS CONCERNANT LES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANT

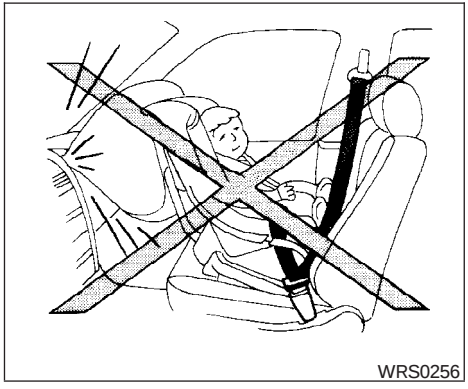

WRS0256

⚠AVERTISSEMENT

- **Pendant les trajets en voiture, les bébés et les jeunes enfants doivent toujours être assis dans un dispositif de retenue approprié. Un bébé ou un jeune enfant qui n'est pas correctement assis dans un dispositif de retenue peut être blessé gravement ou tué.**
- **Ne voyagez jamais avec un bébé ou un jeune enfant assis sur vos genoux. Même l'adulte le plus fort n'est pas en mesure de lutter contre les forces en jeu au cours d'un accident grave. L'enfant pourrait être écrasé entre l'adulte et les parois intérieures du véhicule. De plus, n'utilisez jamais la même ceinture de sécurité pour vous-même et votre enfant.**
- **Bien que ce véhicule soit muni du dispositif de coussin gonflable perfectionné NISSAN, n'installez jamais sur le siège du passager avant un siège d'enfant orienté vers l'arrière. Un coussin gonflable avant qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles à votre enfant. Un dispositif de retenue orienté vers l'arrière doit être installé seulement sur le siège arrière.**
- **NISSAN recommande l'installation des dispositifs de retenue pour enfant sur le siège arrière. Selon les statistiques relatives aux accidents, les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière que sur un siège avant. Consultez la section « Installation d'un dispositif de retenue pour enfant à l'aide des ceintures de sécurité » plus loin dans ce chapitre si vous devez installer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège avant.**
- **L'utilisation ou l'installation inadéquates d'un dispositif de retenue pour enfant peut augmenter le risque de blessures ou la gravité des blessures pour l'enfant et les autres occupants et peut causer des blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.**
- **Suivez toutes les instructions d'installation et d'utilisation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant. Au moment d'acheter un tel dispositif, assurez-vous qu'il est adapté à votre enfant et au véhicule. Il est possible que certains types de dispositifs de retenue pour enfant ne conviennent pas à votre véhicule.**

- **Si le dispositif de retenue pour enfant n'est pas fixé correctement, les risques que l'enfant soit blessé en cas d'accident ou d'arrêt brusque sont beaucoup plus élevés.**
- **Les points d'ancrage pour dispositifs de retenue pour enfant ne sont prévus que pour résister aux charges appliquées par des dispositifs de retenue pour enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés avec des ceintures de sécurité ou des baudriers pour adultes.**
- **La position des dossiers de siège inclinables doit être réglée de façon à pouvoir recevoir un dispositif de retenue pour enfant dans une position aussi près que possible de la verticale.**
- **Vérifiez la solidité de la fixation du dispositif de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant le siège près du point d'ancrage du système LATCH ou près du trajet de la ceinture de sécurité. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement. Il ne doit pas se déplacer de plus de 25 mm (1 po). Si le dispositif de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture de sécurité, ou installez le dispositif sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un dispositif de retenue pour enfant différent. Les dispositifs de retenue pour enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.**
- **Lorsque le dispositif de retenue pour enfant est inutilisé, laissez-le fixé à l'aide du système LATCH ou d'une ceinture de sécurité pour éviter qu'il ne soit projeté en cas d'arrêt brusque ou d'accident.**

⚠MISE EN GARDE

N'oubliez pas qu'un dispositif de retenue pour enfant laissé dans un véhicule fermé peut devenir très chaud. Vérifiez la température des surfaces et des boucles du siège avant d'y déposer votre enfant.

Ce véhicule est muni d'un système d'ancrages inférieurs universel pour dispositifs de retenue pour enfant appelé système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant). Certains dispositifs de retenue pour enfant sont munis de deux fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à ces points d'ancrage inférieurs. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la section « Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant) » plus loin dans ce chapitre.

Si vous ne détenez pas un dispositif de retenue pour enfant compatible avec le système LATCH, vous pouvez utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Consultez la section « Installation des dispositifs de retenue pour enfant à l'aide des ceintures de sécurité » plus loin dans ce chapitre. En général, les dispositifs de retenue pour enfant sont aussi conçus pour être installés au moyen d'une ceinture de sécurité à trois points.

Plusieurs fabricants offrent des dispositifs de retenue pour bébés et jeunes enfants de différentes tailles. Lorsque vous choisissez un dispositif de retenue pour enfant, il est essentiel de tenir compte des points suivants :

- Ne choisissez qu'un dispositif de retenue pour enfant portant une étiquette certifiant son homologation à la norme de sécurité 213 des véhicules automobiles du Canada ou à la norme de sécurité 213 des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis.
- Assurez-vous que le dispositif de retenue pour enfant s'adapte correctement à votre véhicule et qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est compatible avec votre véhicule, placez votre enfant dans le dispositif et vérifiez-en les divers réglages pour vous assurer qu'il convient à la taille de votre enfant. Choisissez un dispositif de retenue pour enfant adapté à la grandeur et au poids de votre enfant. Respectez toujours toutes les directives fournies.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation de dispositifs de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. La réglementation canadienne exige que la sangle d'ancrage supérieure d'un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant soit fixée au point d'ancrage désigné du véhicule.

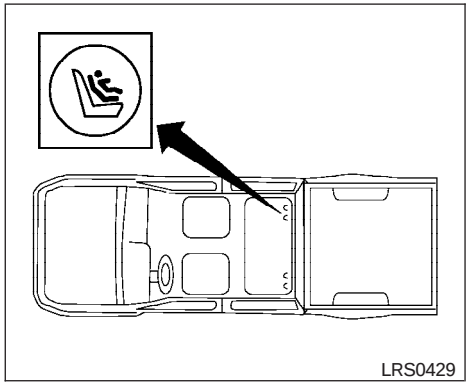

Emplacement des ancrages du système LATCH

SYSTÈME LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant)

Votre véhicule est doté de points d'ancrage spéciaux à utiliser avec des dispositifs de retenue pour enfant compatibles avec le système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant). Il est aussi désigné sous les noms d'ISOFIX ou de système conforme à la norme ISOFIX. Grâce à ce système, il n'est pas

nécessaire d'utiliser une ceinture de sécurité du véhicule pour fixer le dispositif de retenue pour enfant.

Les points d'ancrage du système LATCH permettent d'installer des dispositifs de retenue pour enfant aux sièges extérieurs arrière seulement. N'essayez pas d'installer un dispositif de retenue pour enfant au centre de la banquette à l'aide des points d'ancrage du système LATCH.

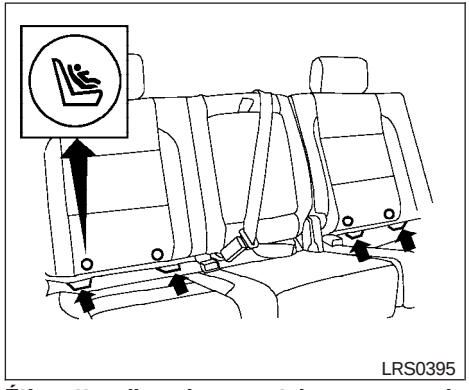

Étiquettes d'emplacement des ancrages du système LATCH

Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système LATCH

Les ancrages du système LATCH sont situés derrière le coussin de siège, près du dossier de siège. Une étiquette, apposée sur le dossier de siège, indique la position des ancrages du système LATCH.

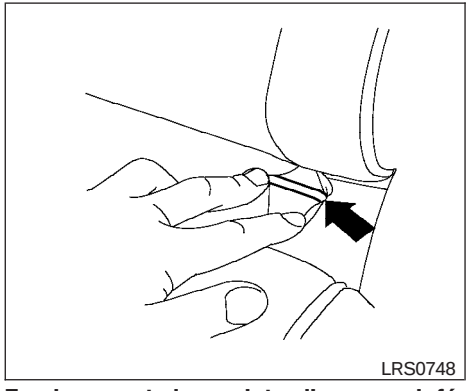

Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système LATCH

⚠ AVERTISSEMENT

- **N'attachez les dispositifs de retenue pour enfant compatibles avec le système LATCH qu'aux emplacements indiqués. Si un dispositif de retenue pour enfant n'est pas fixé correctement, votre enfant pourrait être gravement blessé ou même tué en cas d'accident.**

- **Ne fixez pas un dispositif de retenue pour enfant au centre de la banquette arrière en utilisant les points d'ancrage du système LATCH. Le dispositif de retenue pour enfant n'y serait pas fixé adéquatement.**
- **Les points d'ancrage pour dispositifs de retenue pour enfant ne sont prévus que pour résister aux charges appliquées par des dispositifs de retenue pour enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés avec des ceintures de sécurité ou des baudriers pour adultes.**

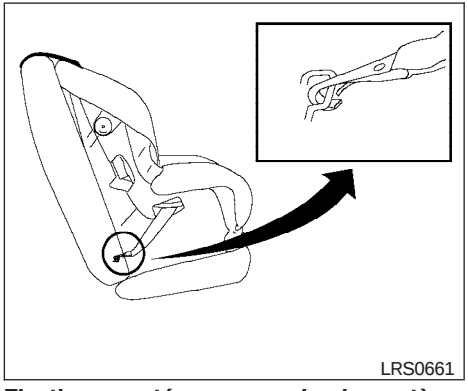

Fixation montée sur sangle du système LATCH

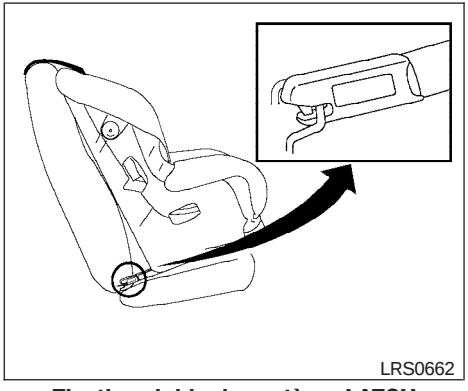

Fixation rigide du système LATCH

Installation des fixations du système LATCH du dispositif de retenue pour enfant

Les dispositifs de retenue pour enfant compatibles avec le système LATCH comptent deux fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à deux points d'ancrage situés à certaines places assises dans le véhicule. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de sécurité du véhicule pour fixer le dispositif de retenue pour enfant. Vérifiez si votre dispositif de retenue pour enfant comporte une étiquette mentionnant la compatibilité avec le système LATCH. Ces renseignements peuvent aussi se trouver dans les directives fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Les dispositifs de retenue pour enfant compatibles avec le système LATCH exigent en général l'utilisation d'une sangle d'ancrage supérieure. Consultez la section « Dispositif de retenue pour enfant avec sangle d'ancrage supérieure » plus loin dans ce chapitre pour connaître les directives d'installation.

Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfant, suivez rigoureusement les directives données dans ce manuel ainsi que celles fournies avec le dispositif de retenue pour enfant. Consultez la section « Installation d'un dispositif de retenue pour enfant à l'aide du système LATCH » plus loin dans ce chapitre.

DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT AVEC SANGLE D'ANCRAGE SUPÉRIEURE

Si le fabricant de votre dispositif de retenue pour enfant exige l'utilisation d'une sangle d'ancrage supérieure, il faut fixer cette sangle au point d'ancrage.

⚠AVERTISSEMENT

- **Les points d'ancrage pour dispositifs de retenue pour enfant ne sont prévus que pour résister aux charges appliquées par des dispositifs de retenue pour enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés avec des ceintures de sécurité ou des baudriers pour adultes.**
- **Ne laissez aucun article rangé dans l'aire de chargement entrer en contact avec la sangle d'ancrage supérieure d'un dispositif de retenue pour enfant. Arrimez le chargement de sorte qu'il ne touche pas la sangle d'ancrage supérieure. Des articles mal arrimés dans l'aire de chargement peuvent entrer en contact avec la sangle d'ancrage supérieure du dispositif de retenue pour enfant et l'endommager en cas de collision. Si la sangle d'ancrage supérieure est endommagée, votre enfant peut être sérieusement blessé, voire même tué, en cas de collision.**

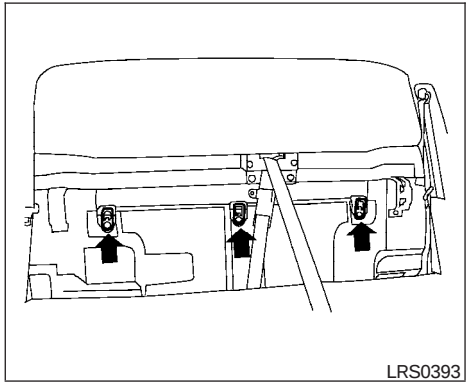

Emplacement des points d'ancrage de la sangle supérieure

Les points d'ancrage sont situés sous la lunette arrière, derrière la banquette arrière.

Si vous avez des questions concernant l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec sangle d'ancrage supérieure sur la banquette arrière, adressez-vous à votre concessionnaire NISSAN.

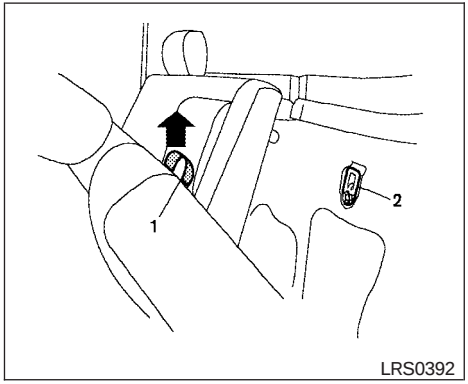

Accès aux points d’ancrage

1. Sangle
2. Emplacement des points d’ancrage

Pour accéder aux points d’ancrage situés derrière la banquette arrière, tirez sur la sangle se trouvant derrière le dossier de la banquette et inclinez le dossier vers l’avant.

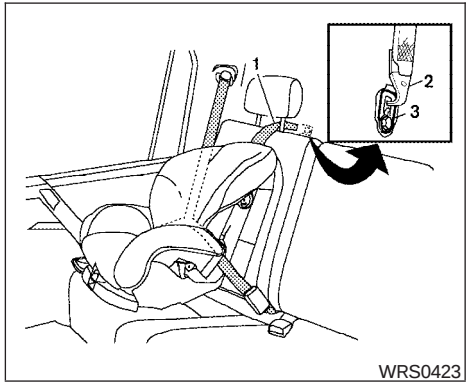

Installation de la sangle d’ancrage supérieure

1. Sangle d’ancrage supérieure
2. Crochet
3. Point d’ancrage

Installez la sangle d’ancrage supérieure comme suit :

1. Levez l’appuie-tête.
2. Placez la sangle d’ancrage supérieure sur le dessus du dossier, en passant sous l’appuie-tête.
3. Fixez la sangle d’ancrage au point d’ancrage de la sangle sur le siège directement derrière le dispositif de retenue pour enfant.
4. Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux directives du fabricant.

Pour obtenir une meilleure fixation de votre dispositif de retenue pour enfant, consultez les directives d’installation appropriées du présent chapitre ainsi que celles du fabricant.

INSTALLATION D’UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT À L’AIDE DU SYSTÈME LATCH

⚠ AVERTISSEMENT

- **Attachez les dispositifs de retenue pour enfant compatibles avec le système LATCH uniquement aux emplacements indiqués. Pour connaître l’emplacement des points d’ancrage inférieurs du système LATCH, consultez la section « Système LATCH (points d’ancrage inférieurs et sangles d’ancrage pour siège d’enfant) » de ce chapitre. Si un dispositif de retenue pour enfant n’est pas fixé correctement, votre enfant pourrait être gravement blessé ou même tué en cas d’accident.**

- **Le système LATCH a été conçu pour résister uniquement aux charges imposées par des dispositifs de retenue pour enfant correctement installés. Les points d'ancrage inférieurs ne doivent en aucun cas être utilisés avec des ceintures de sécurité ou des baudriers pour adultes.**
- **Glissez vos doigts dans les ancrages inférieurs pour vous assurer que le système LATCH n'est pas entravé par une sangle de ceinture de sécurité ou par le tissu du coussin de siège. Le dispositif de retenue pour enfant ne pourra pas être fixé solidement si les ancrages du système LATCH sont entravés.**

Orientation vers l'avant

Suivez les étapes ci-dessous pour installer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant à l'aide du système LATCH :

1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Respectez toujours toutes les directives fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

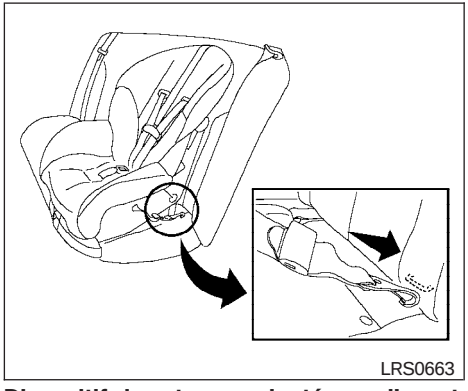

Dispositif de retenue orienté vers l'avant, fixations sur la sangle – étape 2

2. Fixez les fixations du dispositif de retenue pour enfant aux points d'ancrage inférieurs du système LATCH. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.
3. L'arrière du dispositif de retenue pour enfant doit être fixé au dossier du siège.

S'il y a lieu, retirez l'appuie-tête ou réglez-le de façon à pouvoir bien installer le dispositif de retenue pour enfant. Consultez la section « Réglage de l'appuie-tête » ci-dessus dans ce chapitre. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le

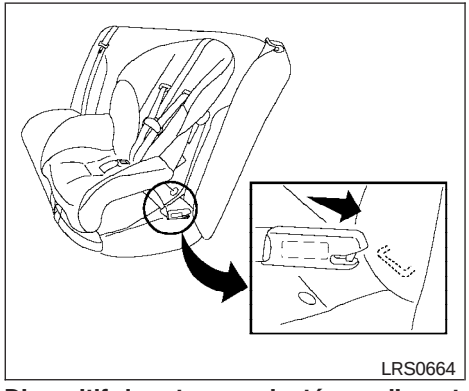

Dispositif de retenue orienté vers l'avant, fixations rigides – étape 2

en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez le dispositif de retenue pour enfant. Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation du dispositif de retenue pour enfant, essayez une autre place assise ou un autre dispositif de retenue.

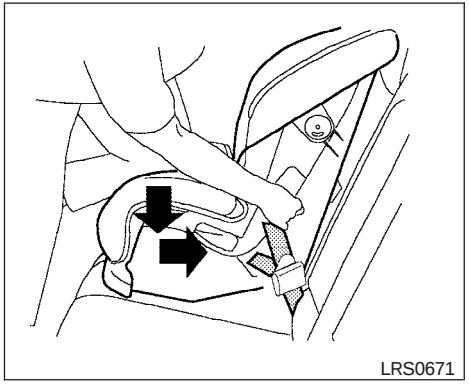

Dispositif de retenue orienté vers l'avant – étape 4

4. Dans le cas des dispositifs de retenue pour enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.
5. Si le dispositif de retenue pour enfant est doté d'une sangle d'ancrage supérieure, acheminez la sangle d'ancrage supérieure, puis fixez la sangle d'ancrage au point d'ancrage de la sangle. Consultez la section « Dispositif de retenue pour enfant avec sangle d'ancrage supérieure » ci-dessus dans le présent chapitre.

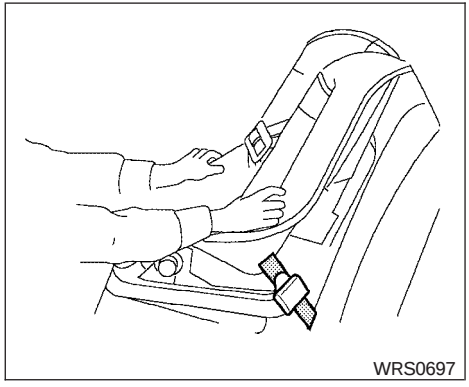

Dispositif de retenue orienté vers l'avant - étape 6

6. Avant de placer l'enfant dans le dispositif de retenue pour enfant, tenez le dispositif de retenue pour enfant près de la fixation du système LATCH et exercez une force latérale sur le dispositif de retenue pour enfant, puis tirez-le vers l'avant pour vous assurer qu'il est solidement fixé. Il ne doit pas se déplacer de plus de 25 mm (1 po). S'il se déplace de plus de 25 mm (1 po), tirez de nouveau sur les sangles des points d'ancrage pour serrer davantage le dispositif de retenue pour enfant. Si vous n'êtes pas en mesure de fixer adéquatement le dispositif de retenue, placez-le à une autre place as-

sise et essayez de nouveau, ou utilisez un différent dispositif de retenue pour enfant. Les dispositifs de retenue pour enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

7. Assurez-vous que le dispositif de retenue est bien fixé avant chaque utilisation. Si le dispositif de retenue pour enfant est lâche, répétez les étapes 3 à 6.

Orientation vers l'arrière

Suivez les étapes ci-dessous pour installer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière à l'aide du système LATCH :

1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Respectez toujours toutes les directives fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

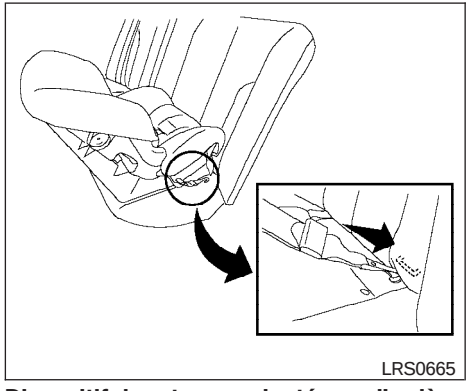

Dispositif de retenue orienté vers l'arrière, fixations sur la sangle – étape 2

2. Fixez les fixations du dispositif de retenue pour enfant aux points d'ancrage inférieurs du système LATCH. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.

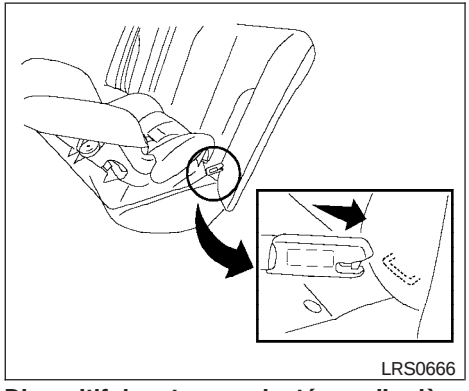

Dispositif de retenue orienté vers l'arrière, fixations rigides – étape 2

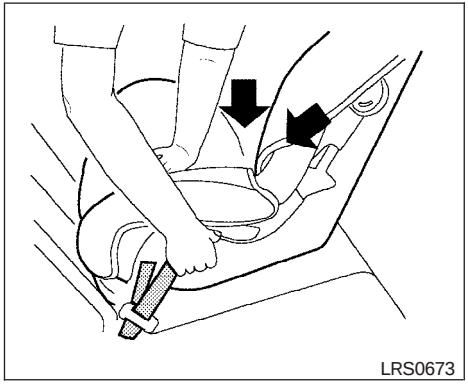

Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 3

3. Dans le cas des dispositifs de retenue pour enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec la main pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.

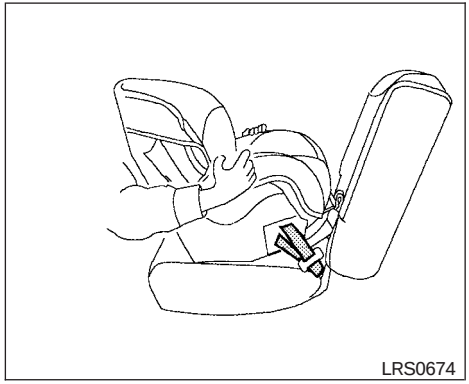

Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 4

4. Avant de placer l'enfant dans le dispositif de retenue pour enfant, tenez le dispositif de retenue pour enfant près de la fixation du système LATCH et exercez une force latérale sur le dispositif de retenue pour enfant, puis tirez-le vers l'avant pour vous assurer qu'il est solidement fixé. Il ne doit pas se déplacer de plus de 25 mm (1 po). S'il se déplace de plus de 25 mm (1 po), tirez de nouveau sur les sangles des points d'ancrage pour serrer davantage le dispositif de retenue pour enfant. Si vous n'êtes pas en mesure de fixer adéquatement le dispositif de retenue, placez-le à une autre place assise et essayez de nouveau, ou utilisez un différent dispositif de retenue pour enfant. Les dispositifs de retenue pour enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.
5. Assurez-vous que le dispositif de retenue est bien fixé avant chaque utilisation. Si le dispositif de retenue pour enfant est lâche, répétez les étapes 2 à 4.

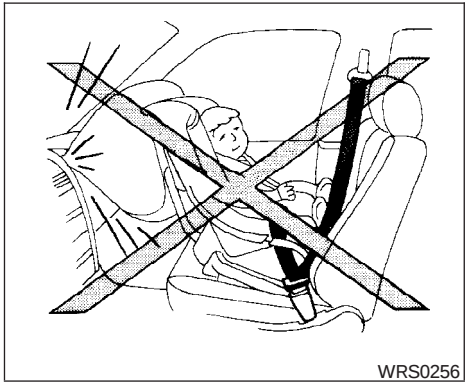

WRS0256

INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

⚠AVERTISSEMENT

- **Bien que ce véhicule soit muni du dispositif de coussin gonflable perfectionné NISSAN, n'installez jamais sur le siège du passager avant un siège d'enfant orienté vers l'arrière. Les coussins gonflables avant se déploient avec une force considérable. En cas d'accident, le coussin gonflable avant peut violemment frapper le dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière et infliger des blessures graves, voire mortelles à votre enfant.**
- **NISSAN recommande l'installation des dispositifs de retenue pour enfant sur les sièges arrière. Toutefois, si vous devez absolument installer un dispositif de retenue orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus possible. De plus, assurez-vous que le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager avant est allumé pour confirmer la neutralisation du coussin gonflable. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Coussin gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » plus loin dans ce chapitre.**
- **La ceinture de sécurité à trois points de votre véhicule est munie d'un enrouleur à mode de blocage automatique que vous devez utiliser lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfant.**
- **Le dispositif de retenue pour enfant ne peut pas être fixé solidement si vous n'utilisez pas le mode de blocage automatique de l'enrouleur. Le dispositif de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou d'accident, et l'enfant pourrait alors être blessé. Il a également une incidence sur le fonctionnement du coussin gonflable du passager avant. Consultez la section « Coussin gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » plus loin dans ce chapitre.**
- **Un dispositif de retenue pour enfant muni d'une sangle d'ancrage supérieure ne doit pas être installé sur le siège du passager avant.**

Les directives dans ce chapitre s'appliquent à l'installation d'un dispositif de retenue à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule sur les sièges arrière ou sur le siège du passager avant.

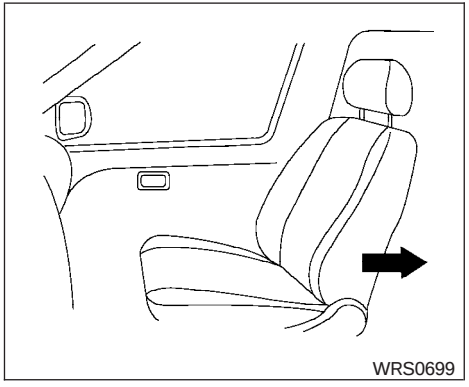

Dispositif de retenue orienté vers l'avant (siège du passager avant) – étape 1

Orientation vers l'avant

Suivez les étapes suivantes pour installer un dispositif de retenue orienté vers l'avant à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule des places arrière ou du siège du passager avant :

1. **Si vous devez installer un dispositif de retenue pour enfant sur le siège avant, orientez-le vers l'avant seulement. Reculez le siège au maximum. Les dispositifs de retenue pour bébés doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.**
2. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Respectez toujours les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

L'arrière du dispositif de retenue pour enfant doit être fixé au dossier du siège. S'il y a lieu, retirez l'appuie-tête ou réglez-le de façon à pouvoir bien installer le dispositif de retenue pour enfant. Consultez la section « Réglage de l'appuie-tête » ci-dessus dans ce chapitre.

Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez le dispositif de retenue pour enfant. Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation du dispositif de retenue pour enfant, essayez une autre place assise ou un autre dispositif de retenue.

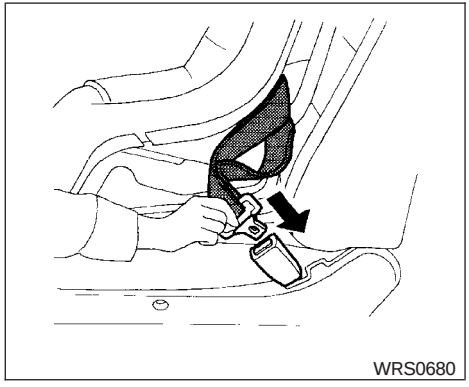

Dispositif de retenue orienté vers l'avant – étape 3

3. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers du dispositif de retenue pour enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les directives d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

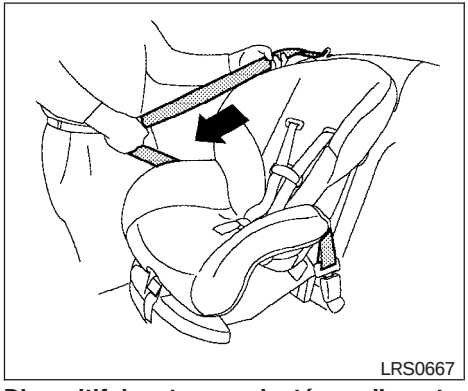

Dispositif de retenue orienté vers l’avant – étape 4

4. Tirez sur le baudrier jusqu’à ce que la ceinture soit complètement déployée. L’enrouleur de la ceinture de sécurité est alors en mode de blocage automatique (mode de dispositif de retenue pour enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d’urgence.

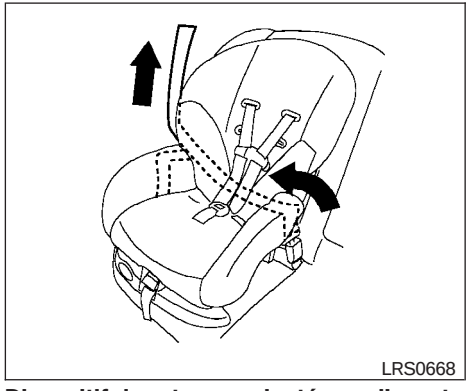

Dispositif de retenue orienté vers l’avant - étape 5

5. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la sangle.

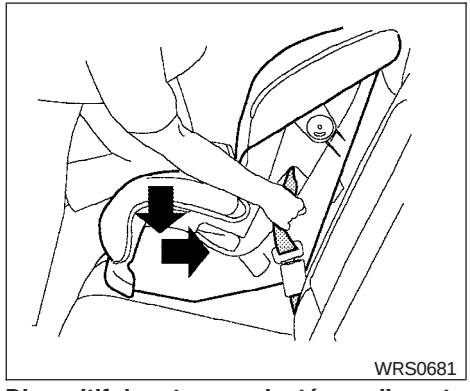

Dispositif de retenue orienté vers l’avant - étape 6

6. Éliminez tout jeu additionnel de la ceinture de sécurité; poussez fermement vers le bas et vers l’arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.

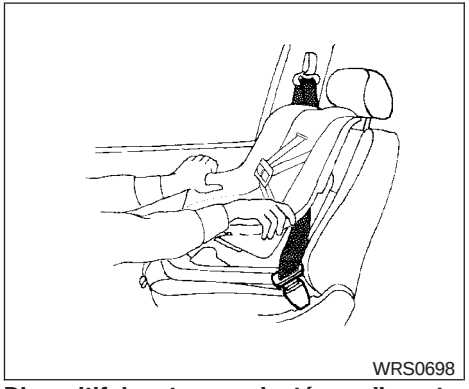
WRS0698

Dispositif de retenue orienté vers l'avant – étape 7

7. Si le dispositif de retenue pour enfant est doté d'une sangle d'ancrage supérieure, acheminez la sangle d'ancrage supérieure, puis fixez la sangle d'ancrage au point d'ancrage de la sangle. Consultez la section « Dispositif de retenue pour enfant avec sangle d'ancrage supérieure » ci-dessus dans le présent chapitre. N'installez pas de dispositifs de retenue pour enfant qui exigent l'utilisation d'une sangle d'ancrage supérieure à une place assise qui n'est pas dotée d'un point d'ancrage de sangle supérieure.
8. Avant de placer l'enfant dans le dispositif de retenue pour enfant, tenez le dispositif de retenue pour enfant près du trajet de la ceinture de sécurité et exercez une force latérale sur le dispositif de retenue pour enfant, puis tirez-le vers l'avant pour vous assurer qu'il est solidement fixé. Il ne doit pas se déplacer de plus de 25 mm (1 po). S'il se déplace de plus de 25 mm (1 po), tirez de nouveau sur le baudrier pour serrer davantage le dispositif de retenue pour enfant. Si vous n'êtes pas en mesure de fixer adéquatement le dispositif de retenue, placez-le à une autre place assise et essayez de nouveau, ou utilisez un différent dispositif de retenue pour enfant. Les dispositifs de retenue pour enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.
9. Assurez-vous que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en essayant de tirer la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Si vous ne pouvez tirer davantage la ceinture hors de l'enrouleur, l'enrouleur est en mode de blocage automatique.
10. Assurez-vous que le dispositif de retenue est bien fixé avant chaque utilisation. Répétez les étapes 3 à 8 si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée.

LRS0316

Dispositif de retenue orienté vers l'avant - étape 11

11. Si le dispositif de retenue pour enfant est installé sur le siège du passager avant, tournez le contacteur d'allumage à la position ON. Le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager avant devrait s'allumer. Si ce témoin est éteint, consultez la section « Coussin gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » ci-dessous dans ce chapitre. **Placez le dispositif de retenue pour enfant sur un autre siège.** Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif.

Lorsque la ceinture de sécurité se rétracte complètement dans l'enrouleur après le retrait du dispositif de retenue pour enfant, le mode de blocage automatique (mode pour dispositif de retenue pour enfant) est désactivé.

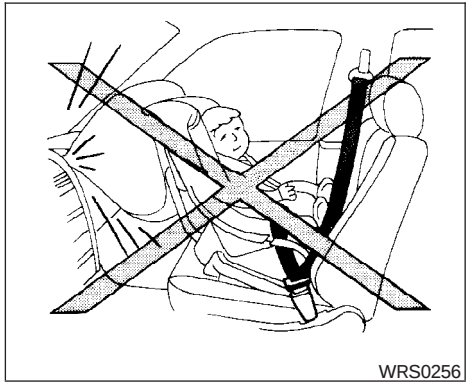
WRS0256

Installation d'un dispositif de retenue pour enfant à la position centrale de la banquette des passagers avant

⚠ AVERTISSEMENT

- **N'installez jamais un dispositif de retenue orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant. Les coussins gonflables avant se déploient avec une force considérable. En cas d'accident, le coussin gonflable avant peut violemment frapper le dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière et infliger des blessures graves, voire mortelles à votre enfant.**
- **NISSAN recommande l'installation des dispositifs de retenue pour enfant sur les sièges arrière. Toutefois, si vous devez absolument installer un dispositif de retenue orienté vers l'avant sur la banquette centrale avant, suivez attentivement les directives suivantes.**
- **Un dispositif de retenue pour enfant muni d'une sangle d'ancrage supérieure ne doit pas être installé sur le siège du passager avant.**

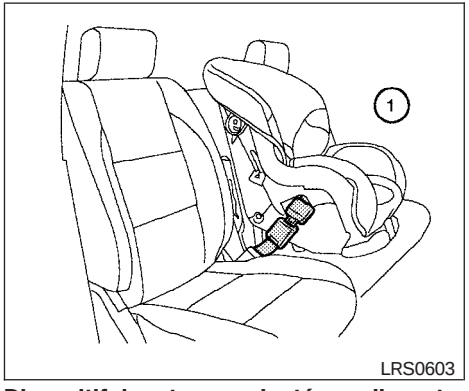

Dispositif de retenue orienté vers l'avant – étape 1

Si vous devez installer un dispositif de retenue pour enfant à la place centrale de la banquette avant, suivez les étapes décrites ci-après :

① Placez le dispositif de retenue pour enfant sur la banquette avant, tel qu'illustré. **Le dispositif ne doit être orienté que vers l'avant. Reculez le siège au maximum.** Réglez l'appuie-tête à sa hauteur maximale. Respectez toujours toutes les directives fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant. **Les dispositifs de retenue pour bébés doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.**

L'arrière du dispositif de retenue doit être fixé au dossier du siège. S'il y a lieu, retirez l'appuie-tête ou réglez-le de façon à pouvoir bien installer le dispositif de retenue pour enfant. Consultez la section « Réglage de l'appuie-tête » ci-dessus dans ce chapitre. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez le dispositif de retenue pour enfant. Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation du dispositif de retenue pour enfant, essayez une autre place assise ou un autre dispositif de retenue.

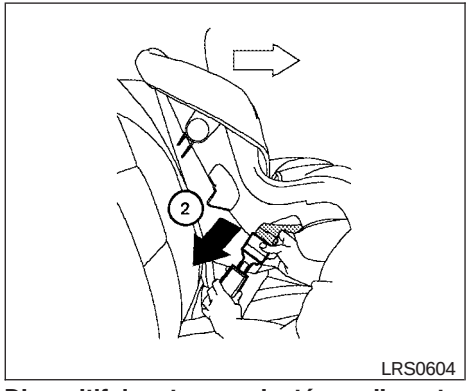

Dispositif de retenue orienté vers l'avant – étape 2

② Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers du dispositif de retenue pour enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller.

Respectez les directives d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

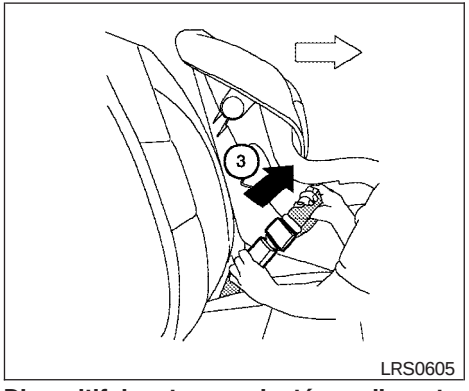

Dispositif de retenue orienté vers l'avant – étape 3

③ Tirez fermement sur la courroie de la ceinture sous-abdominale pour bien serrer la ceinture et éliminer le jeu.

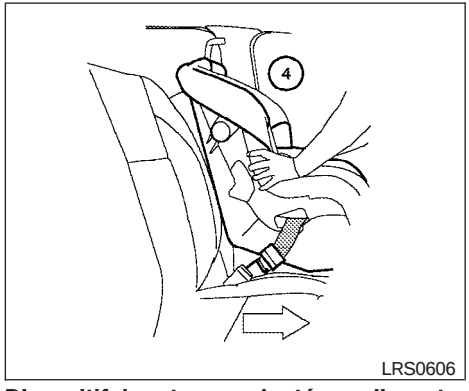

Dispositif de retenue orienté vers l'avant – étape 4

④ Avant d'asseoir l'enfant dans le dispositif, essayez de faire basculer ce dernier vers la droite et vers la gauche, puis tirez-le vers l'avant pour vous assurer qu'il est fixé solidement. Il ne doit pas se déplacer de plus de 25 mm (1 po). S'il se déplace de plus de 25 mm (1 po), tirez de nouveau sur le baudrier pour serrer davantage le dispositif de retenue pour enfant. Si vous n'êtes pas en mesure de bien fixer le dispositif de retenue, déplacez-le à une autre place assise et essayez de nouveau, ou utilisez un autre dispositif de retenue pour enfant. Les dispositifs de retenue pour enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

5. Si le dispositif de retenue pour enfant n'est pas solidement fixé, tentez de resserrer la ceinture de sécurité ou placez le dispositif sur un autre siège.
6. Assurez-vous que le dispositif de retenue est bien fixé avant chaque utilisation.

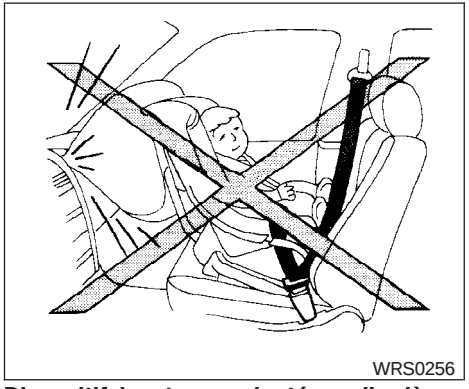

Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 1

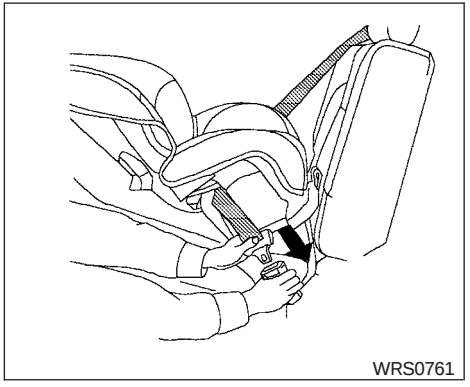

Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 2

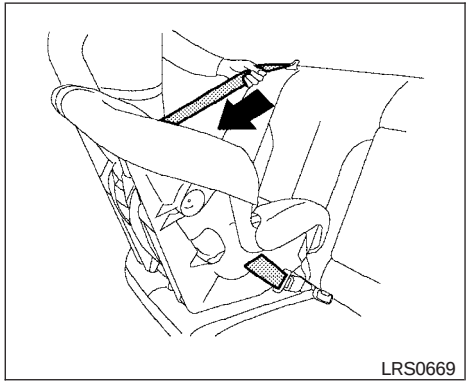

Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 3

Orientation vers l'arrière

Suivez les étapes suivantes pour installer un dispositif de retenue orienté vers l'arrière à l'aide d'une ceinture de sécurité des sièges arrière :

1. **Les dispositifs de retenue pour bébés doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.** Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Respectez toujours les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.
2. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers du dispositif de retenue pour enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les directives d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.
3. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité est alors en mode de blocage automatique (mode de dispositif de retenue pour enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.

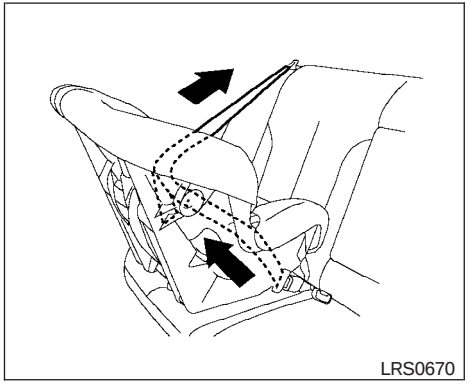

Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 4

4. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la sangle.

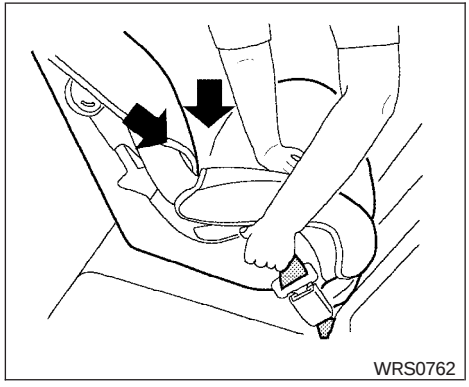

Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 5

5. Éliminez tout jeu additionnel de la ceinture de sécurité; poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.

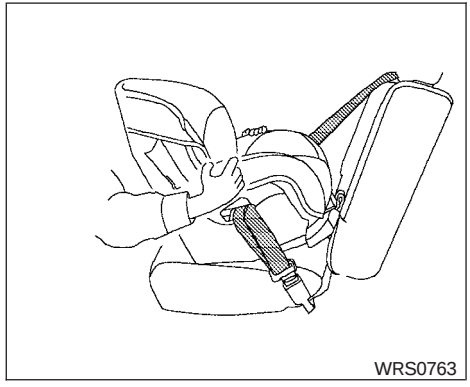

Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 6

6. Avant de placer l'enfant dans le dispositif de retenue pour enfant, tenez le dispositif de retenue pour enfant près du trajet de la ceinture de sécurité et exercez une force latérale sur le dispositif de retenue pour enfant, puis tirez-le vers l'avant pour vous assurer qu'il est solidement fixé. Il ne doit pas se déplacer de plus de 25 mm (1 po). S'il se déplace de plus de 25 mm (1 po), tirez de nouveau sur le baudrier pour serrer davantage le dispositif de retenue pour enfant. Si vous n'êtes pas en mesure de fixer adéquatement le dispositif de retenue, placez-le à une autre place assise arrière et essayez de

nouveau, ou utilisez un différent dispositif de retenue pour enfant. Les dispositifs de retenue pour enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

7. Assurez-vous que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en essayant de tirer la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Si vous ne pouvez tirer davantage la ceinture hors de l'enrouleur, l'enrouleur est en mode de blocage automatique.
8. Assurez-vous que le dispositif est fixé solidement avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 3 à 7.

Une fois le dispositif de retenue enlevé et la ceinture de sécurité entièrement rétractée, le mode de blocage automatique (mode de dispositif de retenue pour enfant) est désactivé.

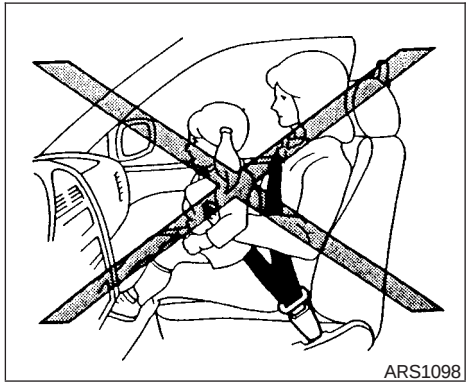
ARS1098

PRÉCAUTIONS CONCERNANT LES REHAUSSEURS

⚠AVERTISSEMENT

- **Pendant les trajets en voiture, les bébés et les jeunes enfants doivent toujours être assis dans un dispositif de retenue approprié. Un enfant qui n'est pas assis dans un dispositif de retenue ou dans un rehausseur peut subir des blessures graves, voire mortelles.**
- **Ne voyagez jamais avec un bébé ou un jeune enfant assis sur vos genoux. Même l'adulte le plus fort n'est pas en mesure de lutter contre les forces en jeu au cours d'un accident grave. L'enfant pourrait être écrasé entre l'adulte et les parois intérieures du véhicule. De plus, n'utilisez jamais la même ceinture de sécurité pour vous-même et votre enfant.**
- **NISSAN recommande l'installation du rehausseur sur le siège arrière. Selon les statistiques relatives aux accidents, les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière que sur un siège avant. Consultez la section « Installation d'un rehausseur » de ce chapitre si vous devez installer un rehausseur sur le siège avant.**
- **Installez un rehausseur seulement à une place assise munie d'une ceinture à trois points. Si vous utilisez une place munie d'un autre type de ceinture, l'enfant pourrait subir des blessures graves en cas d'arrêt brusque ou de collision.**

- **L’utilisation ou l’installation inadéquates d’un rehausseur peut augmenter le risque de blessures ou la gravité des blessures pour l’enfant et les autres occupants et peut causer des blessures graves, voire mortelles, en cas d’accident.**
- **N’utilisez pas de serviettes, de livres, d’oreillers ni d’autres articles à la place d’un rehausseur. De tels articles peuvent se déplacer pendant la conduite normale ou au moment d’une collision et causer des blessures graves, voire mortelles. Les rehausseurs sont conçus pour être utilisés avec une ceinture à trois points. Les rehausseurs sont conçus pour bien faire passer la partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture sur les parties les plus solides du corps d’un enfant et ainsi assurer une protection maximale en cas de collision.**
- **Suivez les directives du fabricant au sujet de l’installation et de l’utilisation du rehausseur. Lorsque vous achetez un rehausseur, assurez-vous qu’il convient à votre enfant et au véhicule. Il est possible que certains types de rehausseur ne conviennent pas à votre véhicule.**
- **Si le rehausseur et la ceinture de sécurité ne sont pas installés correctement, le risque de blessures à l’enfant augmente grandement en cas de collision ou d’arrêt brusque.**
- **La position des dossiers de siège inclinables doit être réglée de façon à pouvoir recevoir un rehausseur dans une position aussi près que possible de la verticale.**
- **Lorsque l’enfant est assis sur le rehausseur et que la ceinture de sécurité est bouclée, assurez-vous que le baudrier ne passe ni sur le visage de l’enfant ni sur son cou, et que la partie sous-abdominale ne repose pas en travers de l’abdomen.**
- **Ne placez pas le baudrier derrière l’enfant ou sous son bras. Consultez la section « Installation d’un rehausseur » plus loin dans ce chapitre si vous devez installer un rehausseur sur le siège avant.**
- **Lorsque le rehausseur est inutilisé, fixez-le avec une ceinture de sécurité afin d’éviter qu’il soit projeté en cas d’arrêt brusque ou d’accident.**

⚠MISE EN GARDE

N’oubliez pas qu’un rehausseur laissé dans un véhicule fermé peut devenir très chaud. Vérifiez la température des surfaces et des boucles du rehausseur avant de déposer votre enfant sur le rehausseur.

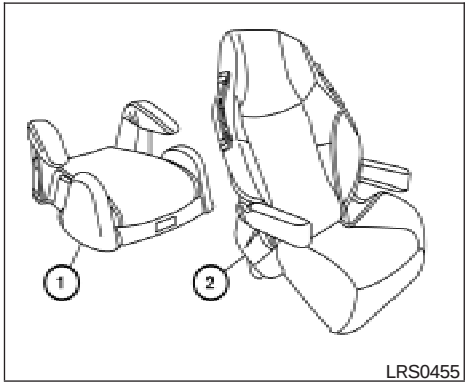

LRS0455

Plusieurs fabricants offrent des rehausseurs de diverses tailles. Tenez compte des considérations suivantes au moment de choisir un rehausseur :

- Ne choisissez qu'un rehausseur portant une étiquette certifiant son homologation à la norme 213 de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou à la norme 213 des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis.
- Placez le rehausseur dans votre véhicule et assurez-vous qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité de votre véhicule.

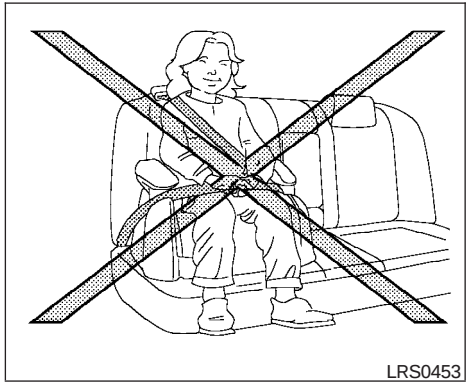
LRS0453

- Assurez-vous que la tête de l'enfant est correctement soutenue par le rehausseur ou le siège du véhicule. Le dossier doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Par exemple, si vous choisissez un rehausseur à dossier bas ①, le dossier du siège du véhicule doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Si le dossier se trouve sous le centre des oreilles de l'enfant, utilisez un rehausseur à dossier haut ②.

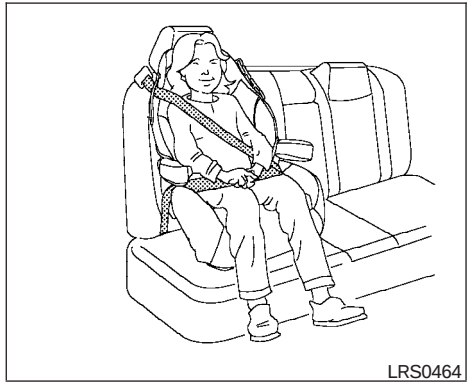
LRS0464

- Si le rehausseur est compatible avec votre véhicule, assoyez votre enfant dans le rehausseur et vérifiez les divers réglages pour vous assurer que le rehausseur convient à votre enfant. Respectez toujours toutes les directives fournies.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation de dispositifs de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants.

Les directives de la présente section s'appliquent à l'installation d'un rehausseur aux places arrière ou sur le siège du passager avant.

INSTALLATION D'UN REHAUSSEUR

⚠AVERTISSEMENT

NISSAN recommande d'installer les rehausseurs sur le siège arrière. Toutefois, si vous devez absolument installer un rehausseur sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus possible.

⚠MISE EN GARDE

Ne vous servez pas du mode de blocage automatique de la ceinture à trois points lorsque vous utilisez un rehausseur avec les ceintures de sécurité.

Suivez les étapes suivantes pour installer un rehausseur à une place arrière ou sur le siège du passager avant :

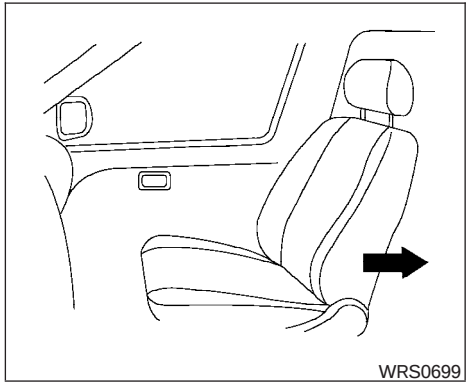

1. **Si vous devez installer un rehausseur sur le siège avant, déplacez le siège aussi loin que possible vers l'arrière.**
2. Placez le rehausseur sur le siège. Orientez-le toujours vers l'avant. Suivez toujours les directives du fabricant du rehausseur.

Place centrale arrière

Place latérale arrière

3. Placez le rehausseur sur le siège du véhicule pour qu'il soit stable. S'il y a lieu, réglez la hauteur de l'appuie-tête ou retirez-le de façon à bien installer le rehausseur. Consultez la section « Réglage de l'appuie-tête » ci-dessus dans ce chapitre. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez le rehausseur. Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable et s'il nuit à l'installation du rehausseur, essayez une autre place assise ou un autre rehausseur.
4. Serrez bien la sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité sur la partie inférieure des hanches de l'enfant. Respectez les directives d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du rehausseur.
5. Tirez le baudrier de la ceinture vers l'enrouleur pour éliminer le jeu. Assurez-vous de placer le baudrier sur la partie centrale supérieure de l'épaule de l'enfant. Respectez les directives d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du rehausseur.

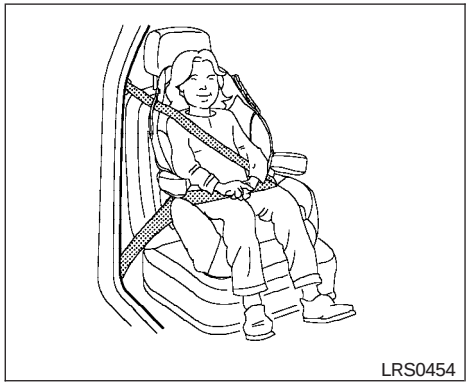

Siège du passager avant

6. Respectez les avertissements, les mises en garde et les directives d'installation d'une ceinture de sécurité donnés précédemment dans la section « Ceinture de sécurité à trois points avec enrouleur » ci-dessus dans ce chapitre.

7. Si le rehausseur est installé sur le siège du passager avant, tournez le contacteur d'allumage à la position ON. Le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager avant pourrait être allumé, en fonction du poids de l'enfant ou du type de rehausseur utilisé. Consultez la section « Coussin gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » plus loin dans ce chapitre.

PRÉCAUTIONS CONCERNANT LE DISPOSITIF DE PROTECTION COMPLÉMENTAIRE

Ce chapitre sur le dispositif de protection complémentaire (SRS) contient des renseignements importants au sujet des systèmes suivants :

- Coussins gonflables avant des côtés conducteur et passager (coussins gonflables perfectionnés NISSAN)
- Coussins gonflables latéraux montés dans les sièges avant (selon l'équipement du véhicule)
- Rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement montés dans le toit (selon l'équipement du véhicule)
- Ceinture de sécurité avec prétendeur

Système de coussins gonflables avant : Le dispositif de coussin gonflable perfectionné NISSAN contribue à amortir le choc transmis à la tête et au thorax du conducteur et du passager avant droit lors de certaines collisions frontales.

Système de coussins gonflables latéraux montés dans les sièges avant (selon l'équipement du véhicule) : Ce système contribue à amortir le choc transmis au thorax du conducteur et du passager avant droit lors de certaines collisions latérales. Un coussin gonflable latéral est conçu pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision.

Système de rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement montés dans le toit (selon l'équipement du véhicule) : Ce système contribue à amortir le choc transmis à la tête des occupants des sièges avant et latéraux arrière lors de certaines collisions latérales et de renversement. Les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. En cas de renversement, les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement sont conçus pour se déployer et rester gonflés pendant un court moment.

Ces dispositifs de retenue complémentaires sont conçus pour **compléter** la protection fournie, en cas d'accident, par les ceintures de sécurité. **Ils ne sont en aucun cas destinés à les remplacer.** Les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. De plus, le conducteur doit être assis à une distance appropriée du volant, et lui et le passager doivent se tenir suffisamment éloignés de la planche de bord et des moulures des portières. Consultez la section « Ceintures de sécurité » ci-dessus dans ce

chapitre pour obtenir les directives d'utilisation et les précautions concernant les ceintures de sécurité.

Les coussins gonflables ne peuvent se déployer que si la clé de contact est à la position ON ou START.

Le témoin du coussin gonflable s'allume une fois la clé de contact tournée à la position ON. Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du coussin gonflable s'éteint après environ sept secondes.

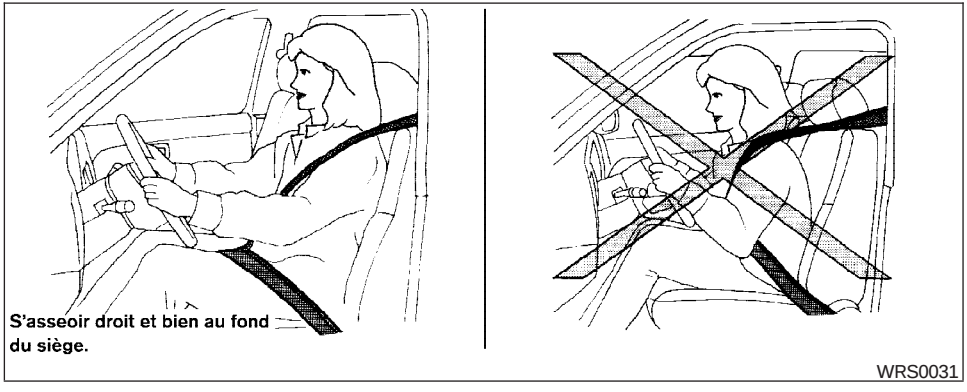

⚠AVERTISSEMENT

- **En général, les coussins gonflables avant ne se déploient pas en cas de collision latérale ou arrière, de renversement ou de collision frontale mineure. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.**
- **Le coussin gonflable du passager avant ne se déploie pas si le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager est allumé, ou si le siège du passager avant est inoccupé. Consultez la section « Coussin gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » plus loin dans ce chapitre.**

- **Les ceintures de sécurité et les coussins gonflables avant sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège. Les coussins gonflables avant se déploient avec beaucoup de force. Malgré le dispositif de coussin gonflable perfectionné NISSAN, les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision sont plus grands si vous n'êtes pas attaché, êtes penché en avant, assis de côté ou, de façon générale, mal assis. Le coussin gonflable avant peut également vous infliger des blessures graves, voire mortelles, si vous êtes appuyé contre le module lorsqu'il se déploie. Assurez-vous d'avoir le dos bien appuyé contre le dossier de votre siège et de régler ce dernier aussi loin que possible du volant ou de la planche de bord, sans que cela ne nuise à votre confort ou à la conduite. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.**
- **Les boucles des ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont munies de capteurs qui détectent le bouclage des ceintures de sécurité. En cas de collision, le dispositif perfectionné des coussins gonflables contrôle la force de la collision ainsi que l'utilisation des ceintures de sécurité et gonfle les coussins en conséquence. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.**
- **Le siège du passager avant est muni d'un capteur de classification du passager (capteur de poids) qui permet de désactiver le coussin gonflable du passager avant dans certaines circonstances. Seul ce siège est muni d'un tel capteur. En cas d'accident, une bonne posture assise et le port de la ceinture de sécurité peuvent réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci. Consultez la section « Coussin gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » plus loin dans ce chapitre.**
- **Tenez le volant par son pourtour extérieur. Si vous placez vos mains à l'intérieur du cercle du volant, vous courez un plus grand risque de vous blesser en cas de déploiement de votre coussin gonflable.**

S'asseoir droit et bien au fond du siège.

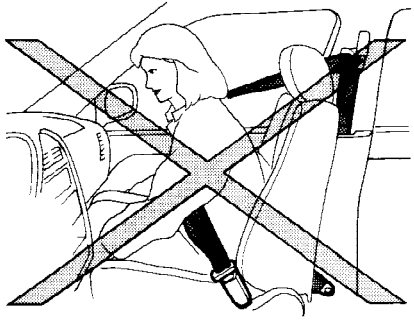

ARS1133

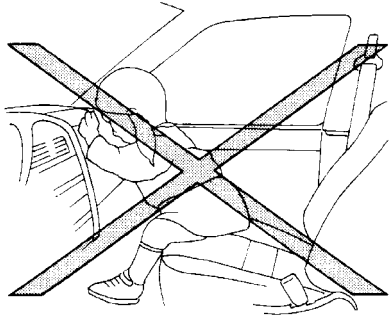

ARS1041

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que les enfants sont toujours correctement retenus pendant que le véhicule roule et ne les laissez jamais sortir les mains ou la tête par l'ouverture de la glace. Ne voyagez jamais en tenant un enfant sur vos genoux ou dans vos bras. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.**

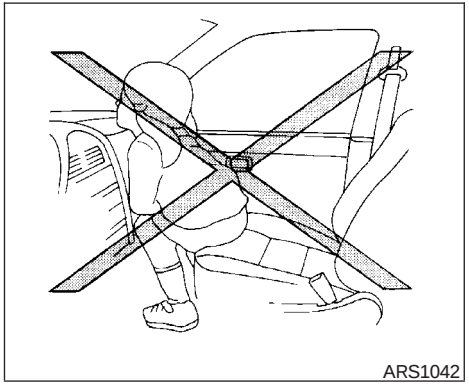
ARS1042

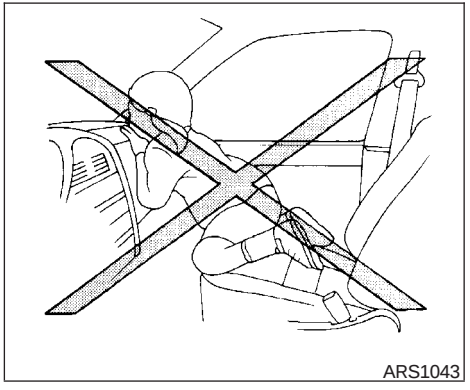
ARS1043

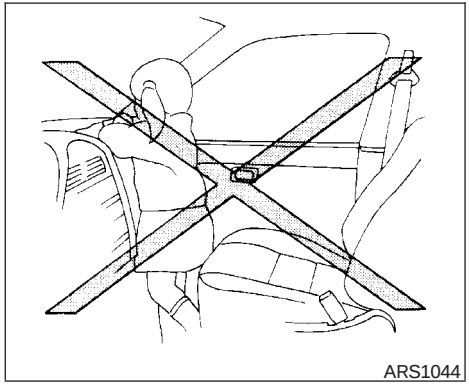
ARS1044

⚠AVERTISSEMENT

- **S'ils ne sont pas correctement retenus, les enfants peuvent subir des blessures graves ou mortelles au moment du déploiement des coussins gonflables avant, des coussins gonflables latéraux ou des rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement. Dans la mesure du possible, les enfants de moins de 12 ans doivent être assis et correctement retenus sur le siège arrière.**

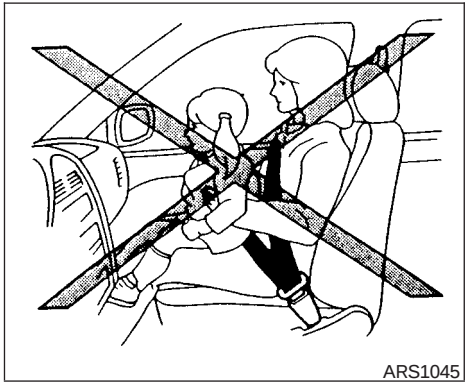
ARS1045

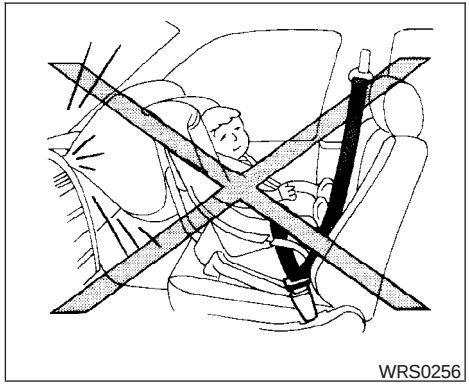
WRS0256

⚠AVERTISSEMENT

- **Bien que ce véhicule soit muni du dispositif de coussin gonflable perfectionné NISSAN, n'installez jamais sur le siège du passager avant un siège d'enfant orienté vers l'arrière. Un coussin gonflable avant qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles à votre enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Dispositifs de retenue pour enfant » ci-dessus dans ce chapitre.**

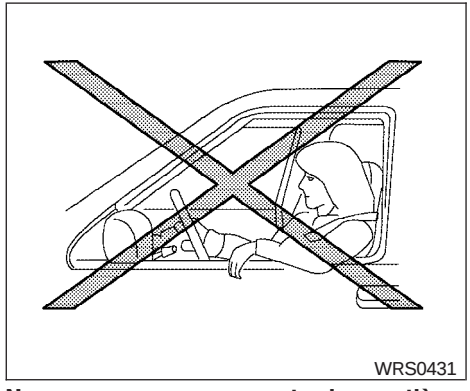
WRS0431

Ne vous appuyez pas contre les portières ou les glaces.

⚠AVERTISSEMENT

Coussins gonflables latéraux montés dans les sièges avant (selon l'équipement du véhicule) et rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement montés dans le toit (selon l'équipement du véhicule) :

- **Les coussins gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement ne se déploient généralement pas en cas de collision frontale, arrière ou latérale mineure. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.**

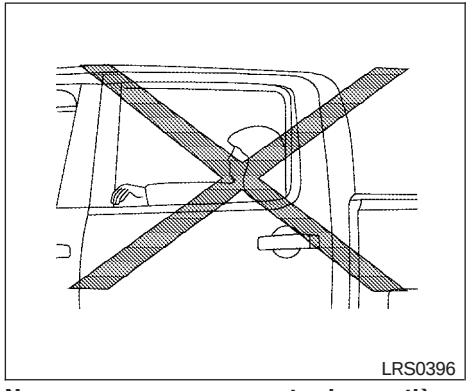

Ne vous appuyez pas contre les portières ou les glaces.

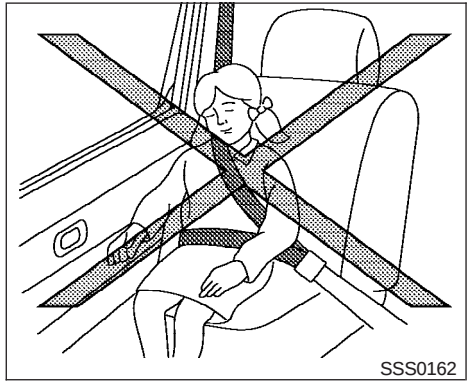

Ne vous appuyez pas contre les portières ou les glaces.

⚠AVERTISSEMENT

- **Les ceintures de sécurité, les coussins gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège. Les coussins gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement se déploient avec beaucoup de force. Ne laissez personne placer ses mains, ses jambes ou son visage à proximité d'un coussin gonflable latéral, c'est-à-dire sur le côté du dossier du siège avant ou près des glissières latérales du toit. Ne permettez à aucun occupant assis à l'avant ou aux places latérales arrière du véhicule de sortir la main par l'ouverture de la glace ni de s'appuyer contre les portières. Les illustrations précédentes donnent des exemples de positions dangereuses à éviter dans un véhicule en mouvement.**

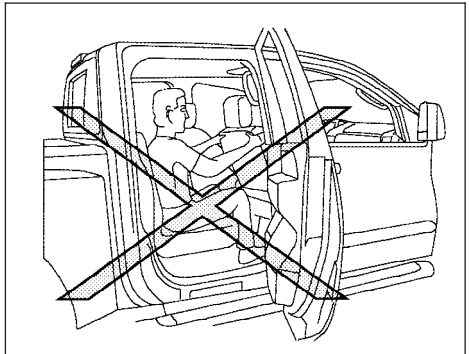

LRS0421

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne tenez pas le dossier du siège avant lorsque vous êtes assis sur le siège arrière. Vous pourriez être blessé gravement en cas de déploiement du coussin gonflable latéral. Soyez particulièrement prudent lorsque vos passagers sont des enfants. Ceux-ci doivent être retenus correctement en tout temps. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.**

- **N'installez pas de housses sur les dossiers des sièges avant. Elles pourraient entraver le déploiement des coussins gonflables latéraux.**

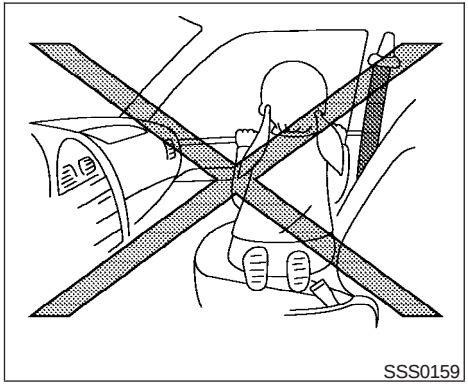
SSS0159

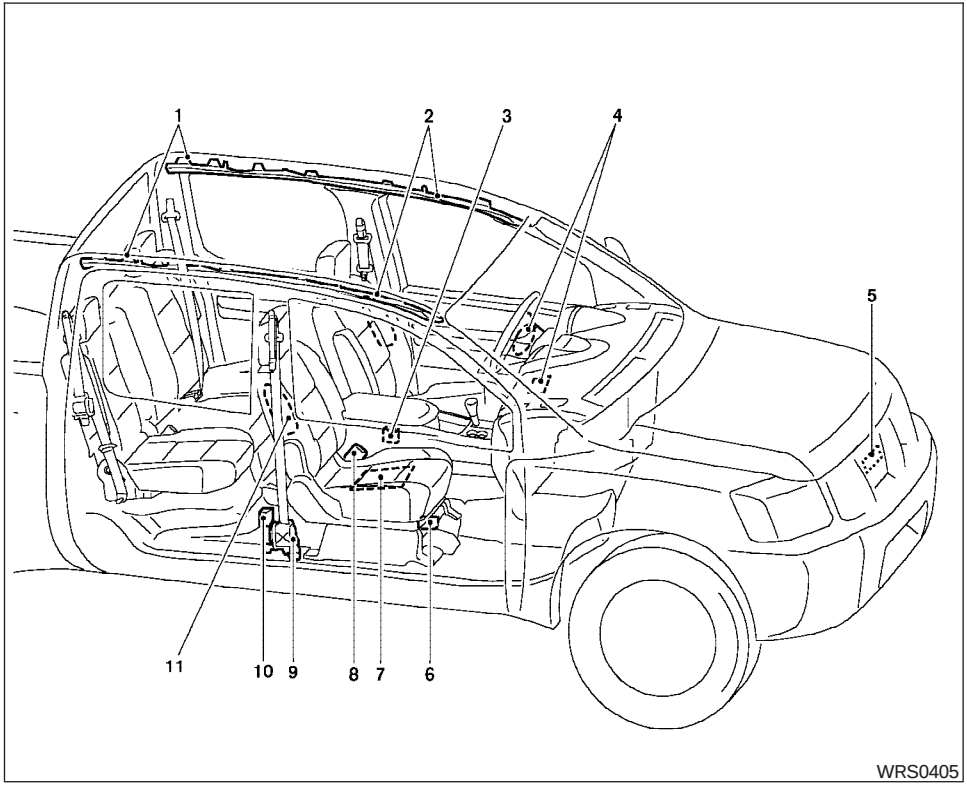

1. Gonfleurs des rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement montés dans le toit (selon l'équipement du véhicule)
2. Rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement montés dans le toit (selon l'équipement du véhicule)
3. Module de commande des coussins gonflables
4. Modules des coussins gonflables avant
5. Capteur de zone de collision
6. Module de commande du système de classification du passager
7. Capteur de classification du passager (capteur de poids)
8. Capteurs des boucles de ceinture de sécurité
9. Ceinture de sécurité avec prétendeur
10. Capteurs périphériques
11. Modules de coussins gonflables latéraux montés dans les sièges avant (selon l'équipement du véhicule)

Dispositif de coussin gonflable perfectionné NISSAN (sièges avant)

Les sièges du conducteur et du passager avant droit sont munis du dispositif de coussin gonflable perfectionné NISSAN. Ce dispositif est conçu pour respecter les exigences d'homologation fixées par la réglementation américaine. Il est également autorisé au Canada. **Toutefois, les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel s'appliquent toujours et doivent être respectés.**

Le coussin gonflable avant du conducteur est situé au centre du volant. Le coussin gonflable avant du passager est monté dans la planche de bord, au-dessus de la boîte à gants. Les coussins gonflables avant sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale de forte intensité. Ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision frontale plus grave. Il est possible qu'ils ne se déploient pas pendant certains types de collisions frontales. Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement des coussins gonflables avant.

Le dispositif de coussin gonflable perfectionné NISSAN comporte des modules de gonflage à deux étapes. Il surveille aussi les données émises par le capteur de zone de collision, le module de commande des coussins gonflables, les capteurs des boucles des ceintures de sécurité, le capteur de poids du passager (manocontacteur) et le capteur de tension de la ceinture de sécurité du passager avant droit. Du côté du conducteur, l'activation du générateur de gaz est fonction de la gravité de la collision et de l'utilisation de la ceinture de sécurité. Du côté du passager avant de droite, le dispositif contrôle aussi le poids du passager ou d'un objet placé sur le siège ainsi que la tension exercée sur la ceinture de sécurité. Selon l'information reçue par les capteurs, il est possible qu'un seul coussin gonflable avant se déploie en cas de collision. Une telle situation est fonction de la gravité de la collision et des occupants avant qui portent leur ceinture de sécurité. De plus, il est possible que le coussin gonflable du passager avant droit se désactive automatiquement dans certaines situations, en fonction du poids détecté sur le siège du passager et de la façon dont la ceinture est portée. Si le coussin gonflable du passager avant est désactivé, le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager est allumé (si le siège est inoccupé, le témoin est éteint, mais le coussin gonflable est désactivé). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la section « Coussin gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » plus loin dans ce chapitre. Le déploiement d'un seul coussin gonflable avant n'indique pas un mauvais fonctionnement du dispositif.

Veuillez communiquer avec NISSAN ou avec votre concessionnaire NISSAN si vous avez des questions concernant le dispositif de coussins gonflables de votre véhicule. Si, en raison d'un handicap physique, vous souhaitez faire modifier votre véhicule, veuillez communiquer avec NISSAN. Les renseignements relatifs aux personnes-ressources sont fournis au début du présent manuel du conducteur.

Le déploiement d'un coussin gonflable avant est accompagné d'un bruit fort, suivi d'une émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les coussins gonflables avant, combinés au port des ceintures de sécurité, contribuent à amortir le choc transmis au visage et au thorax du conducteur et du passager avant droit. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un coussin gonflable avant peut causer des éraflures au visage ou d'autres blessures. Les

coussins gonflables avant n'offrent aucune protection à la partie inférieure du corps.

Même si votre véhicule est muni du dispositif de coussin gonflable perfectionné NISSAN, les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. De plus, le conducteur et le passager avant doivent être assis bien droit et aussi loin que possible du volant et de la planche de bord. Les coussins gonflables avant se déploient rapidement pour protéger les occupants des sièges avant. L'occupant qui se trouve trop près du module de coussin gonflable avant, ou encore qui est appuyé contre ce module, court de plus grands risques de blessures en raison de la force du déploiement.

Une fois déployés, les coussins gonflables avant se dégonflent rapidement.

Les coussins gonflables ne peuvent se déployer que si le contacteur d'allumage est à la position ON ou START.

Le témoin du coussin gonflable s'allume une fois la clé de contact tournée à la position ON. Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du coussin gonflable s'éteint après environ sept secondes.

LRS0316

Coussin gonflable du passager avant et témoin de neutralisation

⚠ AVERTISSEMENT

Le coussin gonflable du passager avant est conçu pour se désactiver automatiquement dans certaines circonstances. Lisez attentivement la présente section pour comprendre le fonctionnement de ce dispositif. L'utilisation adéquate du siège, de la ceinture de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfant assure une protection plus efficace. En cas d'accident, le non-respect des consignes d'utilisation des sièges, des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfant données dans ce manuel fait augmenter les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.

Témoin de neutralisation

Le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager avant droit se trouve sous les commandes de température. Le témoin fonctionne comme suit :

- Siège du passager inoccupé : Le témoin est éteint et le coussin gonflable du passager avant est désactivé et ne se déploie pas en cas de collision.

- Siège du passager occupé par un adulte de petite taille, un enfant ou un dispositif de retenue pour enfant tel que défini dans ce chapitre : Le témoin s'allume pour indiquer que le coussin gonflable du passager avant est désactivé et qu'il ne se déploiera pas en cas de collision.
- Le siège du passager est occupé et le passager correspond aux critères définis dans ce chapitre : Le témoin est éteint pour indiquer que le coussin gonflable du passager avant est fonctionnel.

Coussin gonflable du passager avant

Le coussin gonflable du passager avant de droite est conçu pour se désactiver automatiquement lorsque le véhicule est utilisé dans les conditions décrites ci-après, conformément à la réglementation en vigueur aux États-Unis. Si le coussin gonflable du passager avant est neutralisé, il ne se déploiera pas en cas d'accident. Le coussin gonflable du conducteur et les autres coussins gonflables du véhicule ne font pas partie de ce dispositif.

La réglementation sur la désactivation du coussin gonflable a pour objet la réduction des blessures et des décès associés au déploiement de ces coussins lorsqu'un type de passager particulier occupe ce siège, par exemple un enfant. Certains capteurs sont conçus spécifiquement en réponse à cette réglementation.

Un de ces capteurs est le capteur de classification du passager (capteur de poids). Il est logé sous le coussin du siège du passager avant de droite et permet de détecter la présence d'un occupant ou d'objets quelconques selon le signal de poids reçu. Il fonctionne de concert avec les capteurs de tension de ceinture de sécurité décrits plus loin. Par exemple, si un enfant est assis sur le siège du passager avant droit, le dispositif de coussin gonflable perfectionné est conçu pour désactiver le coussin gonflable du passager, conformément à la réglementation en vigueur. De plus, si le siège du passager accueille un dispositif de retenue pour enfant conforme à la réglementation, le capteur détecte le poids de ce dispositif ainsi que celui de l'enfant, ce qui provoque la neutralisation du coussin gonflable. Le fonctionnement du capteur de poids du passager peut varier en fonction des capteurs de tension de ceinture de sécurité du passager avant droit.

Les capteurs de tension de la ceinture de sécurité du passager avant peuvent détecter si la ceinture est bouclée et la tension exercée sur la ceinture, lorsque la ceinture est en mode de blocage automatique (mode de dispositif de retenue pour enfant) par exemple. Le dispositif de coussin gonflable perfectionné détermine, en fonction du poids détecté par le capteur de poids du passager et de la tension exercée sur la ceinture de sécurité, si le coussin gonflable du passager avant doit être automatiquement désactivé conformément aux règlements.

Les adultes qui s'assoient sur le siège du passager avant et qui utilisent leur ceinture de la façon indiquée dans ce manuel ne devraient pas provoquer la neutralisation automatique du coussin gonflable du passager avant. Pour un adulte de petite taille, le coussin gonflable peut être désactivé. Par ailleurs, si l'occupant retire son poids du coussin de siège, en s'inclinant fortement, en s'assoyant sur le rebord du siège ou dans toute autre position pouvant déjouer le capteur, ce dernier pourrait désactiver le coussin gonflable. De plus, si l'occupant utilise incorrectement la ceinture de sécurité en mode de blocage automatique (mode de dispositif de retenue pour enfant), le sac gonflable pourrait se désactiver. Assurez-vous toujours d'être bien assis et de porter la ceinture de sécurité de façon adéquate afin de bénéficier de toute la protection offerte par la ceinture de sécurité et le coussin gonflable.

NISSAN vous recommande de faire asseoir les enfants de moins de 12 ans à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus. NISSAN recommande également l'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfant ou d'un rehausseur adéquats et correctement installés sur un siège arrière.

Sinon, le capteur de classification du passager et les capteurs des ceintures de sécurité désactivent le coussin gonflable du passager avant, comme il est indiqué précédemment, pour certains dispositifs de retenue pour enfant conformément aux règlements. Si le dispositif de retenue pour enfant n'est pas fixé correctement ou si le mode de blocage automatique de la ceinture de sécurité (mode de dispositif de retenue pour enfant) n'est pas utilisé adéquatement, le dispositif de retenue pour enfant pourrait se renverser ou se déplacer en cas d'accident ou d'arrêt brusque. Une telle utilisation pourrait également provoquer le déploiement non programmé du coussin gonflable du passager avant. Consultez la section « Dispositifs de retenue pour enfant » ci-dessus dans ce chapitre pour obtenir les directives d'installation et d'utilisation.

Si le siège du passager avant droit est inoccupé, le coussin gonflable du passager est conçu pour ne pas se déployer en cas de collision. Toutefois, si des objets assez lourds se trouvent sur le siège, le coussin gonflable peut se déployer en cas de collision, puisque le capteur de classification du passager détecte le poids des objets. D'autres éléments pourraient également déclencher le déploiement du coussin gonflable, tels qu'un enfant se tenant debout sur le siège, ou deux enfants occupant ce même siège, ce qui serait contraire aux directives figurant dans ce manuel. Assurez-vous que tous les occupants du véhicule sont correctement assis et que les ceintures de sécurité sont bien bouclées.

Le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager permet de vérifier si le coussin gonflable du passager avant est automatiquement désactivé lorsque le siège est occupé. Le témoin ne s'allume pas lorsque le siège du passager avant droit est inoccupé.

Si un adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager est allumé (ce qui indique que le coussin gonflable est neutralisé), il s'agit probablement d'un adulte de petite taille, ou d'un adulte n'étant pas correctement assis ou ne portant pas adéquatement sa ceinture de sécurité.

Si un dispositif de retenue pour enfant doit être utilisé sur le siège avant, le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager peut s'allumer ou non en fonction de la taille de l'enfant et du type de dispositif de retenue pour enfant utilisé. Si le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager est éteint (ce qui indique que le coussin gonflable peut se déployer en cas de collision), le dispositif de retenue pour enfant ou la ceinture de sécurité est peut-être incorrectement utilisé. Assurez-vous que le dispositif de retenue pour enfant est bien installé, que la ceinture de sécurité est correctement placée et que l'enfant est bien assis. Si le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager est éteint, installez l'enfant ou le dispositif de retenue pour enfant sur le siège arrière.

Si le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager demeure éteint même si le dispositif de retenue pour enfant est bien installé, que la ceinture de sécurité est correctement placée et que l'enfant est bien assis, le système pourrait détecter un siège inoccupé, ce qui signifie que le coussin gonflable est désactivé. Votre concessionnaire NISSAN peut vérifier si le coussin gonflable est bien désactivé au moyen d'un outil spécial. Toutefois, jusqu'à ce que votre concessionnaire vous confirme que le coussin gonflable fonctionne correctement, installez l'enfant ou le dispositif de retenue pour enfant sur le siège arrière.

Le système des coussins gonflables et le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager exigent quelques secondes pour noter le changement de l'état du siège du passager. Par exemple, si un adulte imposant qui occupe le siège du passager avant quitte le véhicule, le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager s'allume pendant quelques secondes, puis s'éteint. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une défaillance.

Si le coussin gonflable du passager avant présente une anomalie, le témoin du coussin gonflable , situé près des instruments et des indicateurs du côté conducteur du tableau de bord, clignote. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif.

Autres précautions concernant les coussins gonflables avant

AVERTISSEMENT

- **Ne déposez pas d'objets sur le rembourrage du volant ou sur la planche de bord. Ne placez pas également d'objets entre les occupants et le volant ou la planche de bord. De tels objets pourraient se transformer en dangereux projectiles et provoquer des blessures en cas de déploiement des coussins gonflables avant.**
- **Plusieurs éléments des coussins gonflables avant seront chauds tout de suite après le déploiement des coussins. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des coussins gonflables. Ceci vise à empêcher que les coussins gonflables ne se déploient de façon inopinée ou que le dispositif ne soit endommagé.**
- **N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou à la structure avant de votre véhicule. Vous pourriez compromettre le fonctionnement des coussins gonflables avant.**
- **Toute modification des coussins gonflables avant peut entraîner de graves blessures. Ces altérations comprennent les modifications apportées au volant et à la planche de bord, notamment l'installation d'équipement ou d'accessoires sur le rembourrage du volant et sur la planche de bord, ou encore l'ajout de garnitures supplémentaires autour des coussins gonflables.**
- **La modification ou l'altération du siège du passager avant peut entraîner des blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les sièges avant en ajoutant du tissu ou des garnitures sur le coussin, telles des housses, si ces éléments n'ont pas été conçus spécialement pour permettre le fonctionnement du coussin gonflable. De plus, ne placez aucun objet sous le siège du passager avant ou entre l'assise du siège et le dossier. Ces objets peuvent nuire au fonctionnement du capteur de classification du passager (capteur de poids).**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des ceintures de sécurité. De telles modifications pourraient nuire au fonctionnement des coussins gonflables avant. L'altération des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.**

- **Toute intervention sur les coussins gonflables avant ou à proximité de ces dispositifs doit être effectuée par un concessionnaire NISSAN. L'installation de tout équipement électrique doit également être effectuée par un concessionnaire NISSAN. Le câblage du dispositif de protection complémentaire (SRS) ne doit être ni modifié, ni débranché. Le dispositif de coussins gonflables ne doit pas être examiné au moyen de sondes ou d'instruments d'essai électrique non autorisés.**
- **Un pare-brise fissuré doit être remplacé dans les plus brefs délais dans un atelier de réparation qualifié. Un pare-brise fissuré peut nuire au fonctionnement des coussins gonflables.**
- **Les connecteurs des faisceaux de câblage du dispositif de protection complémentaire (SRS) sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.**

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence des coussins gonflables avant et de lui indiquer les sections appropriées dans ce manuel du conducteur.

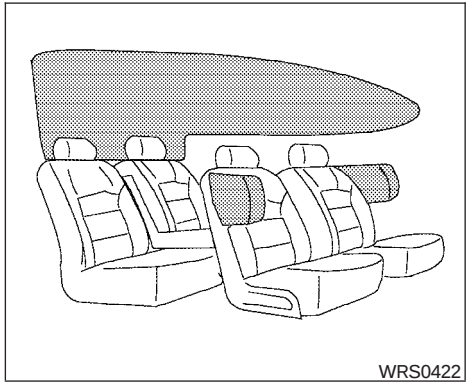
WRS0422

Coussin gonflable latéral monté dans les sièges avant (selon l'équipement du véhicule) et rideau gonflable latéral et coussin gonflable en cas de renversement montés dans le toit

Les coussins gonflables latéraux sont situés dans la partie latérale externe du dossier des sièges avant. Les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement sont situés dans les longerons du toit. Ils ont été conçus pour répondre aux directives facultatives visant à réduire les risques de blessures aux occupants mal assis. **Toutefois, les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel s'appliquent toujours et doivent être respectés.** Les coussins gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale de forte intensité; ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision latérale plus grave. Ils sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. Il est possible qu'ils ne se déploient pas dans certains types de collisions latérales.

Les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement sont également conçus pour se déployer lors de certains types de collisions avec renversement ou de renversement imminent. À cet effet, certains mouvements du véhicule, par exemple, en conduite tout-terrain extrême, pourraient entraîner le déploiement des rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement.

Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement des coussins gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement.

Le déploiement des coussins gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux et coussins

gonflables en cas de renversement est accompagné d'un bruit puissant, suivi d'une émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les coussins gonflables latéraux, lorsqu'ils sont combinés au port des ceintures de sécurité, aident à amortir le choc transmis au thorax des occupants des sièges avant. Les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement aident à amortir la puissance du choc transmis à la tête des occupants des sièges latéraux avant et arrière. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un coussin gonflable latéral ou d'un rideau gonflable latéral et coussin gonflable en cas de renversement peut causer des éraflures ou d'autres types de blessures. Les coussins gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement n'offrent aucune protection à la partie inférieure du corps.

Les ceintures de sécurité doivent être portées correctement. De plus, le conducteur et le passager avant doivent être assis bien droit et aussi loin que possible des coussins gonflables latéraux. Les passagers des sièges arrière doivent être assis aussi loin que possible des moulures des portières et des longerons de toit. Les coussins gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement se déploient rapidement pour protéger les occupants du véhicule. L'occupant qui se trouve trop près d'un module de coussin gonflable latéral et de rideau gonflable latéral et coussin gonflable en cas de renversement, ou encore qui est appuyé contre ce module, court de plus grands risques de blessures en raison de la force du déploiement. Les coussins gonflables latéraux se dégonflent rapidement après la collision.

Cependant, les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement demeurent gonflés pendant un court moment.

Les coussins gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement ne peuvent se déployer que lorsque le contacteur d'allumage est à la position ON ou START.

Le témoin du coussin gonflable s'allume une fois la clé de contact tournée à la position ON. Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du coussin gonflable s'éteint après environ sept secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne déposez aucun objet près des dossiers des sièges avant. Ne placez pas également d'objets (parapluie, sac, etc.) entre la garniture de la portière avant et le siège avant. De tels objets pourraient devenir de dangereux projectiles et causer des blessures en cas de déploiement du coussin gonflable latéral.**
- **Plusieurs éléments des coussins gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement seront chauds tout de suite après le déploiement. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des coussins gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement . Ceci vise à empêcher que les coussins gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement se déploient de façon fortuite ou que leur circuit soit endommagé.**

- **N’apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou aux panneaux latéraux de votre véhicule. De telles modifications pourraient nuire au fonctionnement des rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement.**
- **Toute altération du système de coussins gonflables latéraux peut entraîner des blessures graves. Par exemple, n’installez pas d’accessoires à proximité du dossier des sièges avant ou des garnitures supplémentaires, telles que des housses de sièges, autour des coussins gonflables latéraux.**
- **Toute intervention sur les coussins gonflables latéraux et sur les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement, ou à proximité de ces systèmes, doit être confiée à un concessionnaire NISSAN. L’installation de tout équipement électrique doit également être effectuée par un concessionnaire NISSAN. Les faisceaux de câblage du dispositif de protection complémentaire* (SRS) ne doivent être ni modifiés, ni débranchés. N’utilisez pas de sondes ou d’instruments d’essai électrique non autorisés sur les coussins gonflables latéraux ou les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement.**

*** Les connecteurs du faisceau électrique du dispositif de protection complémentaire (SRS) sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.**

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d’informer l’acheteur de la présence des coussins gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement, et de lui indiquer les sections s’y rapportant dans le présent manuel du conducteur.

Ceintures de sécurité avec prétendeurs (sièges avant)

⚠AVERTISSEMENT

- **Une ceinture de sécurité avec prétendeur activée ne peut pas être réutilisée. La ceinture doit être remplacée au complet, y compris l’enrouleur et la boucle.**
- **Si le véhicule est impliqué dans une collision frontale et si le prétendeur de ceinture de sécurité ne s’est pas activé, faites vérifier le prétendeur et, s’il y a lieu, faites-le remplacer chez votre concessionnaire NISSAN.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de prétendeurs. Cela vise à prévenir les dommages aux prétendeurs ou un déclenchement accidentel. La modification du système de prétendeurs peut entraîner de graves blessures.**

- **Toute intervention sur les prétendeurs de ceintures de sécurité ou à proximité de ceux-ci doit être confiée à un concessionnaire NISSAN. L'installation de tout équipement électrique doit également être effectuée par un concessionnaire NISSAN. N'utilisez pas de sondes ni d'instruments d'essai électriques non autorisés sur le système de prétendeurs.**
- **Si vous devez mettre au rebut un prétendeur de ceinture de sécurité ou faire recycler le véhicule, communiquez avec un concessionnaire NISSAN. Les méthodes adéquates de mise au rebut d'un prétendeur de ceinture de sécurité figurent dans le manuel d'entretien et de réparation NISSAN approprié. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.**

Le système de prétendeurs s'active de concert avec les coussins gonflables avant. Le système de prétendeurs s'active également lorsque les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement se déploient lors de certains types de collisions avec renversement ou de renversement imminent. Utilisées conjointement avec l'enrouleur, les ceintures de sécurité avec prétendeurs se tendent lorsque le véhicule subit certains types de collisions et aident ainsi à retenir les passagers des sièges avant.

Le prétendeur est logé dans l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Ces ceintures de sécurité s'utilisent de la même façon que les ceintures classiques.

Lorsqu'un prétendeur se déclenche, de la fumée se dégage et un bruit puissant peut se faire entendre. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

À la suite du déclenchement des prétendeurs, les limiteurs de force libèrent la sangle de ceinture, s'il y a lieu, afin de réduire la pression exercée sur le thorax.

Si une anomalie est détectée dans le système de prétendeurs, le témoin du coussin gonflable ne s'allume pas, clignote par intermittence ou s'allume pendant sept secondes et demeure allumé lorsque la clé de contact est tournée à la position ON ou START. Dans ce cas, le système de prétendeurs peut ne pas fonctionner correctement. Les ceintures doivent être vérifiées et réparées. Confiez votre véhicule au concessionnaire NISSAN le plus proche.

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence du système de prétendeurs et de lui indiquer les sections s'y rapportant dans ce manuel du conducteur.

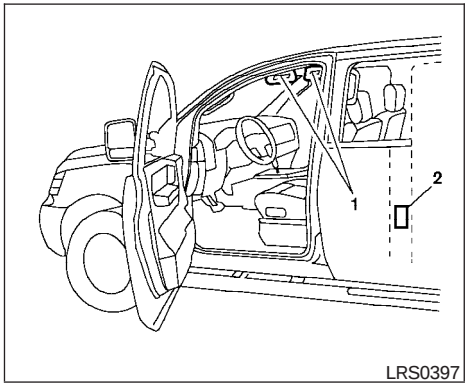

LRS0397

1. Étiquettes d'avertissement concernant les coussins gonflables

   Les étiquettes d'avertissement sont situées sur les pare-soleil.

2. Étiquette d'avertissement des coussins gonflables latéraux montés dans les sièges avant (selon l'équipement du véhicule)

   L'étiquette d'avertissement est apposée sur le pied milieu du côté passager.

ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT CONCERNANT LES COUSSINS GONFLABLES

Les étiquettes d'avertissement des coussins gonflables avant, des coussins gonflables latéraux montés dans les sièges avant et des rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement montés dans le toit sont placées dans le véhicule aux endroits illustrés.

LRS0100

TÉMOIN DU COUSSIN GONFLABLE

Le témoin des coussins gonflables, qui s'affiche au tableau de bord, surveille les circuits des systèmes de coussins gonflables avant, de coussins gonflables latéraux montés dans les sièges avant, de rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement montés dans le toit et de prétendeurs des ceintures de sécurité. Les circuits dont l'état est contrôlé par le témoin des coussins gonflables sont ceux du module de commande des coussins gonflables, du capteur de zone de collision, des capteurs périphériques, du capteur de renversement, des modules des coussins gonflables frontaux et latéraux, des modules des rideaux gonfla-

bles et coussins gonflables en cas de renversement, du système de prétendeurs des ceintures de sécurité de même que tout le câblage connexe.

Lorsque la clé de contact est tournée à la position ON ou START, le témoin du coussin gonflable s'allume pendant environ sept secondes, puis s'éteint. Ceci indique que le dispositif est fonctionnel.

Les systèmes de coussins gonflables avant, de coussins gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement et de prétendeurs des ceintures de sécurité doivent être vérifiés dans les cas suivants :

- Le témoin du coussin gonflable reste allumé après la période initiale d'environ sept secondes.
- Le témoin du coussin gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin du coussin gonflable ne s'allume pas du tout.

Dans ces conditions, le coussin gonflable avant, le coussin gonflable latéral, le rideau gonflable latéral et coussin gonflable en cas de renversement ou le prétendeur peuvent ne pas fonctionner correctement. Les ceintures doivent être vérifiées et réparées. Confiez votre véhicule au concessionnaire NISSAN le plus proche.

⚠ AVERTISSEMENT

L'allumage du témoin de coussin gonflable peut indiquer que les systèmes de coussins gonflables avant, de coussins gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement ou de prétendeurs des ceintures de sécurité ne fonctionneront pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, confiez votre véhicule dès que possible à un concessionnaire NISSAN.

Méthode de réparation et de remplacement

Les coussins gonflables avant, les coussins gonflables latéraux, les rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement et les prétendeurs sont conçus pour se déployer une seule fois. En guise de rappel, à moins qu'il ne soit endommagé, le témoin du coussin gonflable reste allumé après l'activation de l'un ou l'autre de ces dispositifs. La réparation et le remplacement des systèmes de coussins gonflables ne doivent être confiés qu'à un concessionnaire NISSAN.

Assurez-vous que la personne chargée d'intervenir sur votre véhicule est informée de la présence des systèmes de coussins gonflables avant, de coussins gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement et de prétendeurs des ceintures de sécurité. La clé de contact doit toujours être à la position LOCK pendant toute intervention effectuée dans le compartiment moteur ou dans l'habitacle.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Lorsqu'un coussin gonflable avant, un coussin gonflable latéral ou un rideau gonflable latéral et coussin gonflable en cas de renversement s'est déployé, le module de coussin gonflable ne fonctionne plus et il doit être remplacé. De plus, si un des coussins gonflables avant se déploie, les prétendeurs déclenchés doivent aussi être remplacés. Le module de coussin gonflable et les prétendeurs doivent être remplacés par un concessionnaire NISSAN. Le module de coussin gonflable et le prétendeur ne peuvent être réparés.**

- **Les systèmes de coussins gonflables avant, de coussins gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement et de prétendeurs des ceintures de sécurité doivent faire l'objet d'une inspection par un concessionnaire NISSAN.**
- **Si vous devez mettre au rebut un coussin gonflable ou une prétendeur de ceinture de sécurité, ou si le véhicule doit être recyclé, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN. Les méthodes approuvées de mise au rebut d'un coussin gonflable ou d'un prétendeur de ceinture de sécurité sont indiquées dans le manuel de réparation NISSAN approprié. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.**

MÉMENTO

2 Commandes et instruments

Planche de bord 2-4
Instruments et indicateurs de bord 2-6
Indicateur de vitesse et compteur kilométrique 2-7
Compte-tours 2-8
Indicateur de température du liquide de refroidissement 2-8
Jauge de carburant 2-9
Manomètre de pression d'huile moteur (selon l'équipement du véhicule) 2-10
Voltmètre (selon l'équipement du véhicule) 2-10
Jauge de température de l'huile pour boîte de vitesses automatique 2-11
Affichage de la boussole (selon l'équipement du véhicule) 2-11
Affichage de la boussole 2-12
Témoins et rappels sonores 2-15
Vérification des ampoules 2-16
Témoins 2-16
Témoins 2-21
Rappels sonores 2-24
Écran multifonction 2-25
Utilisation de l'écran multifonction 2-25
Systèmes de sécurité (selon l'équipement du véhicule) 2-32
Système de sécurité du véhicule 2-32
Système antidémarrage du véhicule NISSAN 2-34
Commande de lave-glace et d'essuie-glaces de pare-brise 2-35
Fonctionnement du commutateur 2-35
Interrupteur de dégivrage de lunette arrière et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement du véhicule) 2-36
Interrupteur des phares et des clignotants 2-38
Interrupteur des phares 2-38
Phares de jour (Canada seulement) 2-40
Commande de luminosité de l'éclairage de la planche de bord 2-40
Commande des clignotants 2-41
Interrupteur des phares antibrouillard (selon l'équipement du véhicule) 2-41
Interrupteur des feux de détresse 2-42
Interrupteur d'éclairage de l'aire de chargement 2-42
Avertisseur sonore 2-43

Siège chauffant (selon l'équipement du véhicule). 2-43
Interrupteur de neutralisation du dispositif de contrôle dynamique du véhicule (selon l'équipement) 2-44
Interrupteur du dispositif E-Lock (verrouillage électronique du différentiel arrière) (selon l'équipement du véhicule) 2-45
Interrupteur de désactivation du système de sonar arrière (selon l'équipement du véhicule) 2-46
Interrupteur du mode de remorquage 2-46
Prise d'alimentation 2-47
Allume-cigare (selon l'équipement du véhicule) 2-49
Rangement 2-50
Plateaux de rangement de la planche de bord 2-50
Bac de la console (selon l'équipement du véhicule) 2-50
Compartiment de rangement de l'accoudoir central (selon l'équipement du véhicule). 2-52
Boîte à gants. 2-52
Range-lunettes de soleil (selon l'équipement du véhicule) 2-53
Vide-poches 2-53
Vide-poches de dossier de siège (selon l'équipement du véhicule) 2-54
Console au pavillon (selon l'équipement du véhicule) 2-54
Porte-tasses 2-55
Crochets à sacs d'épicerie (selon l'équipement du véhicule) 2-57
Compartiment de rangement verrouillable de caisse (selon l'équipement du véhicule) 2-58
Glaces 2-59
Glaces électriques (selon l'équipement du véhicule) 2-59
Glaces manuelles 2-61
Glace coulissante arrière (selon l'équipement du véhicule) 2-61
Commande de glace électrique arrière (selon l'équipement du véhicule) 2-62
Toit ouvrant transparent (selon l'équipement du véhicule) 2-62
Toit ouvrant transparent automatique. 2-62
Éclairage intérieur 2-64
Lampe de la console (selon l'équipement du véhicule) 2-66

Lampes individuelles
(selon l'équipement du véhicule) 2-66
Lampes de lecture (selon l'équipement du véhicule) . . 2-66
Télécommande universelle HomeLink[MD]
(selon l'équipement du véhicule) 2-67
Programmation de la télécommande
universelle HomeLink[MD] 2-67
Programmation de la télécommande
HomeLink[MD] pour le Canada 2-69
Utilisation de la télécommande universelle
HomeLink[MD] 2-69
Diagnostic des problèmes de
programmation 2-69
Suppression de la programmation des
touches HomeLink[MD] 2-70
Reprogrammation d'une seule touche
HomeLink[MD] 2-70
Si votre véhicule est volé 2-70

PLANCHE DE BORD

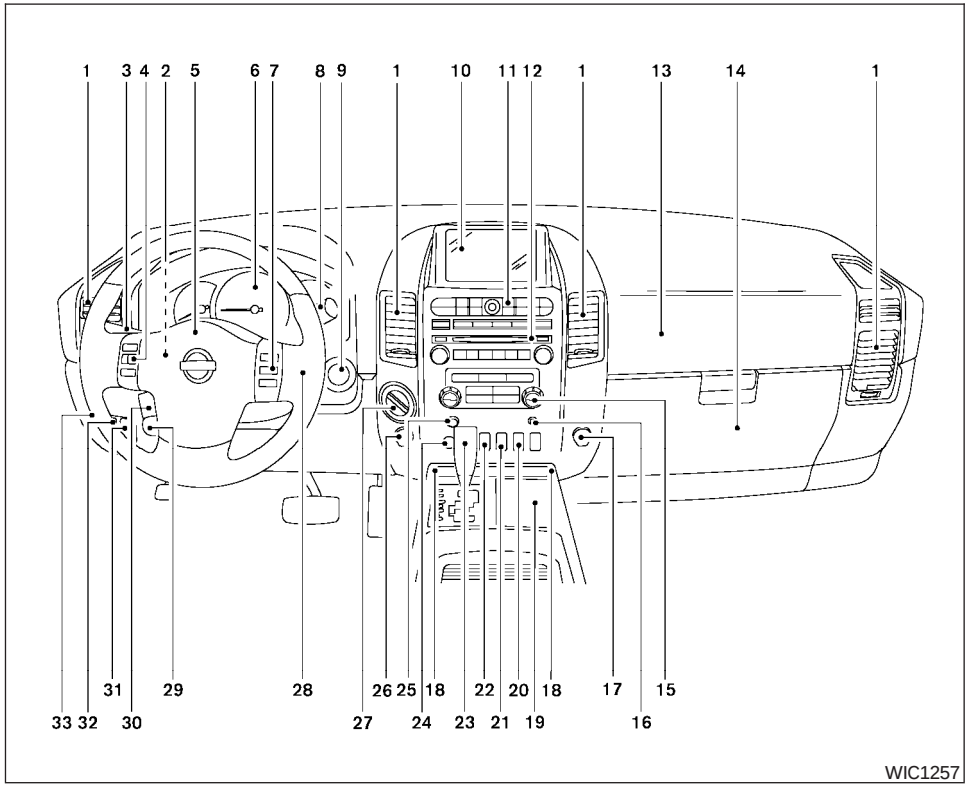

1. Bouches d'air (p. 4-14)
2. Commande de luminosité de la planche de bord (p. 2-40)
3. Interrupteur des phares, phares antibrouillard (selon l'équipement du véhicule) et clignotants (p. 2-38)
4. Commandes de la chaîne audio et du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} sur le volant (selon l'équipement du véhicule) (p. 4-74, p. 4-74)
5. Coussin gonflable avant du côté conducteur, avertisseur sonore (p.1-50, p. 2-43)
6. Instruments, jauges et témoins (p. 2-6, p 2-15)
7. Interrupteur principal et interrupteur de réglage du régulateur de vitesse (selon l'équipement du véhicule) (p. 5-24)
8. Levier sélecteur (colonne) (selon l'équipement du véhicule) (p. 5-19)
9. Contacteur d'allumage (p. 5-11)
10. Système de navigation* (selon l'équipement du véhicule) (p. 4-2)
11. Commandes du système de navigation* (selon l'équipement du véhicule) (p.4-2)

12. Commandes de la chaîne audio (p.4-34)
13. Coussin gonflable avant du côté passager (p. 1-50)
14. Boîte à gants (p. 2-52)
15. Commandes de climatisation (p. 4-23)
16. Prise AUX (selon l'équipement du véhicule) (p. 4-58)
17. Prise d'alimentation et allume-cigare (accessoire) (p. 2-47, p. 2-49)
18. Interrupteur de siège chauffant (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-43)
19. Porte-tasse (p. 2-55)
20. Interrupteur de neutralisation du dispositif de contrôle dynamique du véhicule (VDC) (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-44)
21. Interrupteur du mode de remorquage (p. 2-46)
22. Commutateur du dispositif E-Lock (verrouillage électronique du différentiel arrière) (p. 2-45)
23. Levier sélecteur (console) (selon l'équipement du véhicule) (p. 5-19)
24. Interrupteur des feux de détresse (p. 2-42)
25. Témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager avant (p. 1-61)
26. Prise d'alimentation (p. 2-47)
27. Interrupteur de passage en mode 4 roues motrices (selon l'équipement du véhicule) (p. 5-31)
28. Commande de lave-glace et d'essuie-glace de pare-brise (p. 2-35)
29. Commande du volant inclinable (p.3-14)
30. Interrupteur d'éclairage de l'aire de chargement (p. 2-42)
31. Interrupteur de désactivation du système de sonar arrière (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-46)
32. Interrupteur de réglage de position de pédales (selon l'équipement du véhicule) (p. 3-14)
33. Interrupteur de glace électrique arrière (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-62)

* Consultez le Manuel d'utilisation du système de navigation (selon l'équipement du véhicule).

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

INSTRUMENTS ET INDICATEURS DE BORD

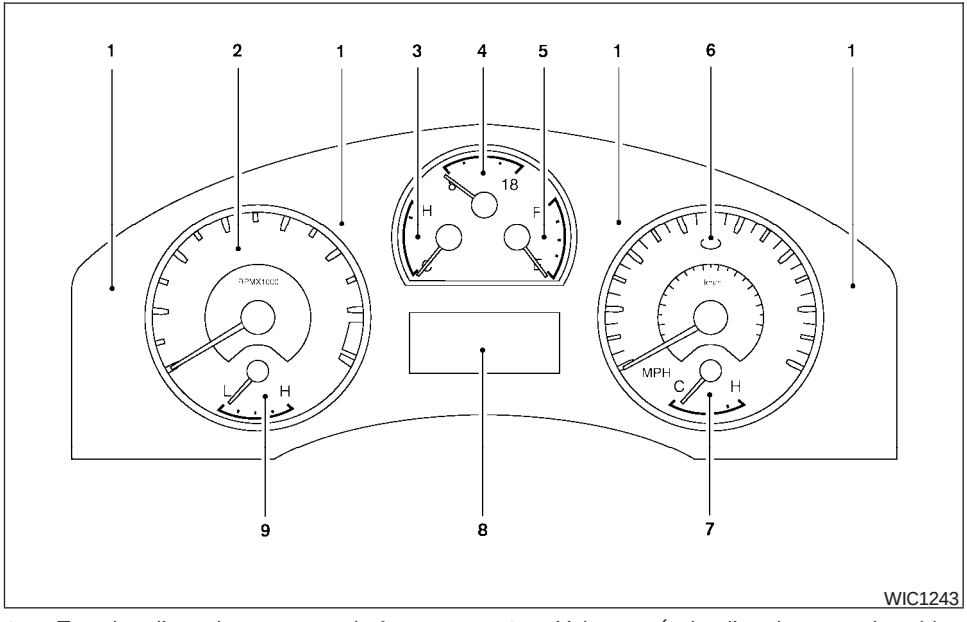

1. Témoins d’avertissement ou de fonctionnement
2. Compte-tours
3. Indicateur de température du liquide de refroidissement
4. Voltmètre (selon l’équipement du véhicule)
5. Jauge de carburant
6. Indicateur de vitesse
7. Indicateur de température de l’huile pour boîte de vitesses automatique (selon l’équipement du véhicule)
8. Compteur kilométrique, compteur journalier double, écran multifonction
9. Manomètre de pression d’huile moteur (selon l’équipement du véhicule)

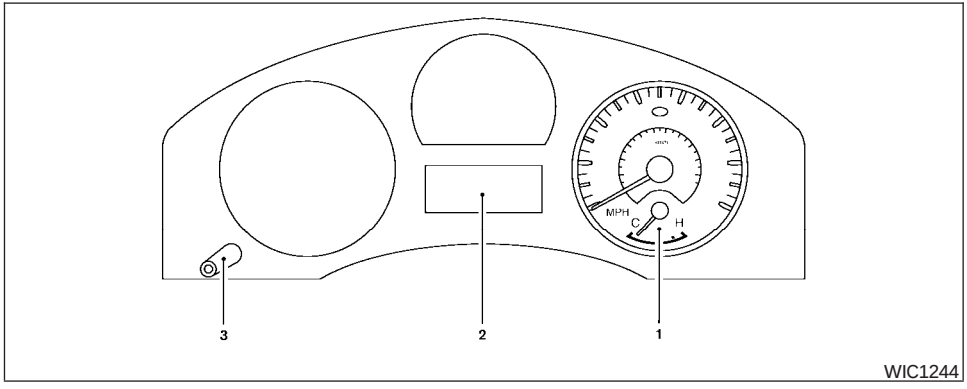

WIC1244

1. Indicateur de vitesse
2. Affichage du compteur kilométrique, compteur journalier double
3. Bouton de changement de mode

INDICATEUR DE VITESSE ET COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse indique la vitesse du véhicule.

Compteur kilométrique et compteur journalier double

Le compteur kilométrique et le compteur journalier double s'affichent lorsque le contacteur d'allumage est à la position ON.

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

Le compteur journalier double permet d'enregistrer la distance parcourue au cours de trajets individuels.

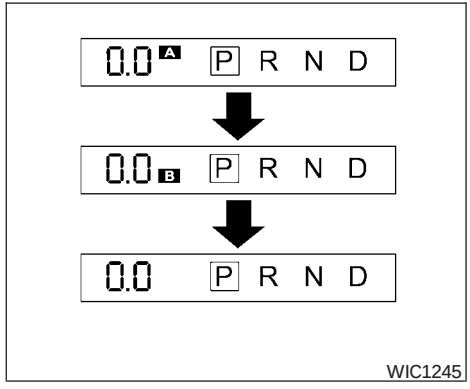

WIC1245

Modification de l'affichage

Enfoncez le bouton de changement de mode pour afficher les éléments suivants :

Compteur journalier **A** → Compteur journalier **B** → Compteur kilométrique seulement

Les renseignements sur le temps écoulé, la distance parcourue et la vitesse moyenne sont également disponibles pour les véhicules dotés d'un système de navigation. Consultez la section « Boutons du panneau de commande » du chapitre « Écran, chauffage, climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone ».

Réinitialisation du compteur journalier

Pour réinitialiser le compteur journalier, enfoncez le bouton de changement de mode pendant plus d'une seconde.

Les véhicules équipés d'un système de navigation affichent également le temps écoulé, la distance parcourue et la vitesse moyenne (selon l'équipement du véhicule). Consultez la section « Boutons du panneau de commande », du chapitre « Écran, chauffage, climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone », plus loin dans le présent manuel.

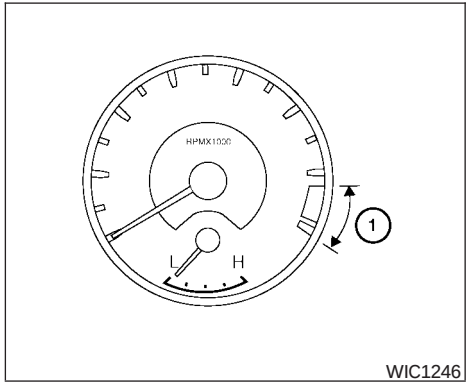

WIC1246

COMPTE-TOURS

Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (tr/min). Ne laissez pas le régime du moteur passer dans la zone rouge ①.

⚠MISE EN GARDE

Lorsque le régime du moteur s'approche de la zone rouge, passez à un rapport supérieur ou diminuez le régime du moteur. Vous pouvez causer de graves dommages au moteur si vous persistez à le faire tourner lorsque l'aiguille se trouve dans la zone rouge.

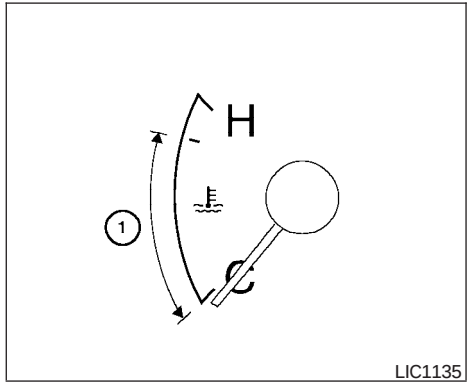

LIC1135

INDICATEUR DE TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Cet indicateur affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. La température du liquide de refroidissement est dans la plage normale lorsque l'aiguille de l'indicateur se trouve dans la zone indiquée ①.

La température du liquide de refroidissement est fonction de la température extérieure et des conditions de conduite.

⚠MISE EN GARDE

Si l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement se rapproche de la zone chaude (H) au bout de la plage normale, ralentissez afin de permettre au liquide de refroidir. Si l'aiguille de l'indicateur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et sécuritaire de le faire. Si vous continuez de rouler alors que le moteur surchauffe, vous risquez d'endommager gravement le moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures à prendre immédiatement, consultez la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.

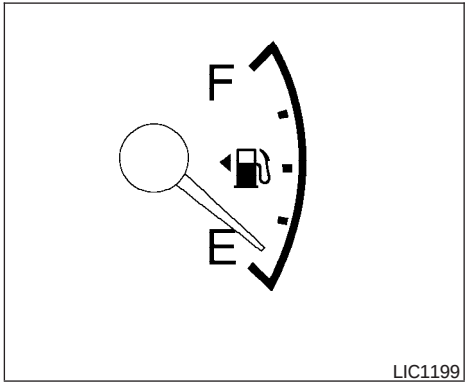

LIC1199

JAUGE DE CARBURANT

La jauge de carburant indique le niveau **approximatif** de carburant dans le réservoir.

Les freinages, les virages, les accélérations ainsi que la conduite dans une pente peuvent faire bouger légèrement l'aiguille de la jauge.

L'aiguille de la jauge descend jusqu'au repère E (vide) lorsque la clé de contact est tournée à la position OFF.

Le témoin de bas niveau de carburant s'allume lorsque le réservoir ne contient plus qu'une faible quantité de carburant.

Remplissez le réservoir de carburant de votre véhicule avant que l'aiguille de la jauge n'atteigne le repère E (vide).

Le pictogramme ◀⛽ indique que la trappe du réservoir de carburant du véhicule se trouve du côté conducteur.

⚠MISE EN GARDE

- **En cas de panne sèche, le témoin d'anomalie (MIL) SERVICE ENGINE SOON peut s'allumer. Faites le plein dès que possible. Le témoin SERVICE ENGINE SOON devrait s'éteindre après quelques cycles de démarrage. Si le témoin reste allumé, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire NISSAN.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin d'anomalie (MIL) » plus loin dans ce chapitre.**

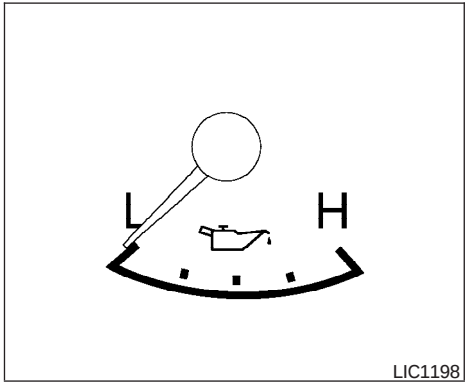

LIC1198

MANOMÈTRE DE PRESSION D'HUILE MOTEUR (selon l'équipement du véhicule)

Le manomètre indique la pression d'huile du circuit de lubrification du moteur pendant que le moteur tourne. L'aiguille doit se trouver au milieu de la plage lorsque le moteur tourne.

⚠MISE EN GARDE

- **Cet indicateur n'est pas conçu pour indiquer que le niveau d'huile moteur est bas. Utilisez la jauge pour vérifier le niveau d'huile. (Consultez la section « Huile moteur » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».)**
- **Si l'aiguille de l'indicateur ne correspond pas à une pression d'huile moteur adéquate, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour y faire vérifier votre véhicule. La conduite prolongée du véhicule dans de telles circonstances peut endommager gravement le moteur.**

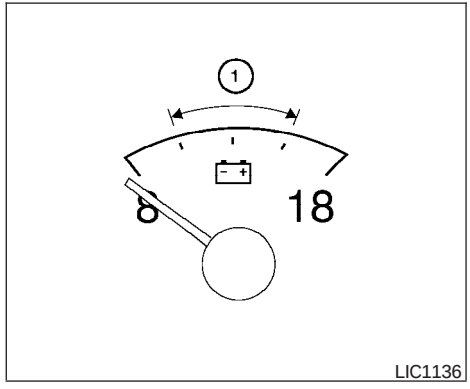

LIC1136

VOLTMÈTRE (selon l'équipement du véhicule)

Lorsque la clé de contact est tournée à la position ON, le voltmètre indique la tension de la batterie. Lorsque le moteur tourne, il indique la tension de l'alternateur.

Lorsque le moteur est lancé, l'aiguille descend sous la plage normale. Si l'aiguille ne se situe pas dans la plage normale (11 volts à 15 volts) ① lorsque le moteur tourne, cela peut indiquer une anomalie du dispositif de charge de votre véhicule. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif.

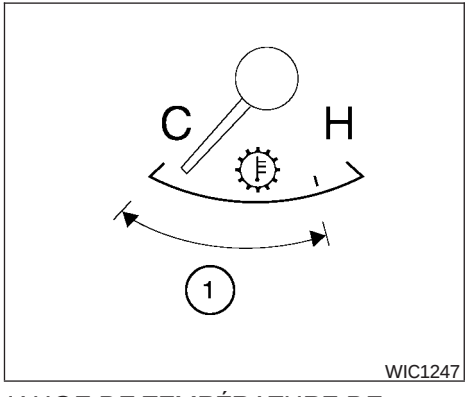

JAUGE DE TEMPÉRATURE DE L'HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Cet indicateur affiche la température de l'huile pour boîte de vitesses automatique. La température de l'huile de boîte de vitesses automatique est dans la plage normale lorsque l'aiguille de l'indicateur se trouve dans la zone indiquée sur l'illustration ① .

⚠MISE EN GARDE

- **Cet indicateur n'est pas conçu pour afficher un bas niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique. Utilisez la jauge pour vérifier le niveau d'huile. (Consultez la section « Huile pour boîte de vitesses automatique à cinq rapports » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».)**
- **Si la jauge indique une température de l'huile de la boîte de vitesses automatique au-dessus de la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est sécuritaire de le faire. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour y faire vérifier votre véhicule. Le fait de continuer à conduire le véhicule peut endommager gravement la boîte de vitesses.**

AFFICHAGE DE LA BOUSSOLE (selon l'équipement du véhicule)

La boussole mesure le magnétisme terrestre et indique le cap du véhicule.

Lorsque le contacteur d'allumage est à la position ON, appuyez sur le bouton ⏻ ou -N- tel que décrit dans les tableaux ci-dessous pour activer diverses fonctions du rétroviseur intérieur automatique antiéblouissement.

Type A

Enfoncez le bouton ⏻ pendant environ :	Fonction : (Appuyez de nouveau sur le bouton pendant une seconde pour modifier les paramètres.)
Une seconde	Mise en fonction ou hors fonction de l'affichage de la boussole
8 secondes	Activation-désactivation du rétroviseur intérieur automatique antiéblouissement et de son témoin
11 secondes	La zone de déclinaison peut être modifiée pour corriger les lectures de boussole erronées.
13 secondes	La boussole passe en mode d'étalonnage.

Type B

Enfoncez le bouton pendant environ :	Fonction : (Appuyez de nouveau sur le bouton pendant une seconde pour modifier les paramètres.)
Une seconde	Mise en fonction ou hors fonction de l'affichage de la boussole
8 secondes	La zone de déclinaison peut être modifiée pour corriger les lectures de boussole erronées.
10 secondes	La boussole passe en mode d'étalonnage.

Consultez la section « Rétroviseur intérieur automatique antiéblouissement » du chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » pour obtenir des renseignements au sujet de la fonction d'antiéblouissement automatique.

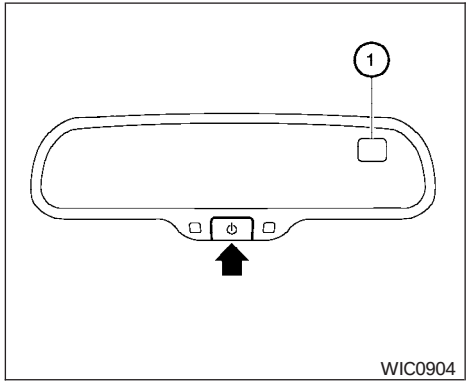

Type A

AFFICHAGE DE LA BOUSSOLE

Lorsque la clé de contact est à la position ON, appuyez sur le bouton ou pendant environ une seconde pour activer ou désactiver l'affichage ① de la température extérieure et de la direction indiquée par la boussole. L'affichage indique le cap du véhicule.

N : Nord
E : Est
S : Sud
W : Ouest

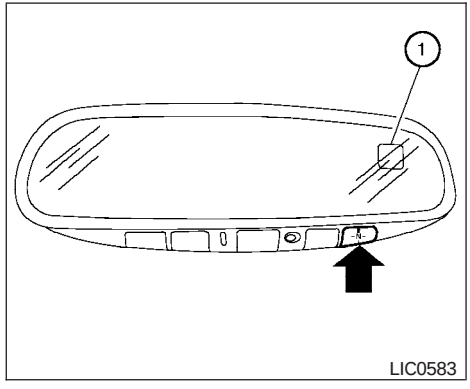

Type B

Si la boussole affiche « C », effectuez trois cercles complets avec votre véhicule à moins de 8 km/h (5 mi/h) pour étalonner la boussole.

Vous pouvez également étalonner la boussole en conduisant votre véhicule en effectuant votre trajet quotidien. La boussole sera étalonnée une fois que vous aurez effectué trois cercles complets.

Procédure de modification de la déclinaison

La différence entre le nord magnétique et le nord géographique porte le nom de déclinaison. Dans certaines régions, cette différence peut être suffisamment grande pour entraîner des lectures de boussole erronées. Si cela se produit, vous pouvez régler la boussole en fonction de la déclinaison de votre zone, si nécessaire.

1. Maintenez le bouton ⏻ enfoncé pendant environ 11 secondes, ou le bouton -N- enfoncé pendant environ 8 secondes. Le numéro de la zone utilisée par la boussole s'affiche à l'écran. Relâchez le bouton.
2. Localisez votre emplacement actuel sur la carte des zones de déclinaison (Reportez-vous à l'illustration).
3. Appuyez plusieurs fois sur le bouton ⏻ ou -N- pour parcourir les numéros de zone jusqu'à ce que le numéro voulu apparaisse à l'affichage. Lorsque vous avez sélectionné un numéro de zone, l'affichage indique une direction de boussole en moins de quelques secondes.

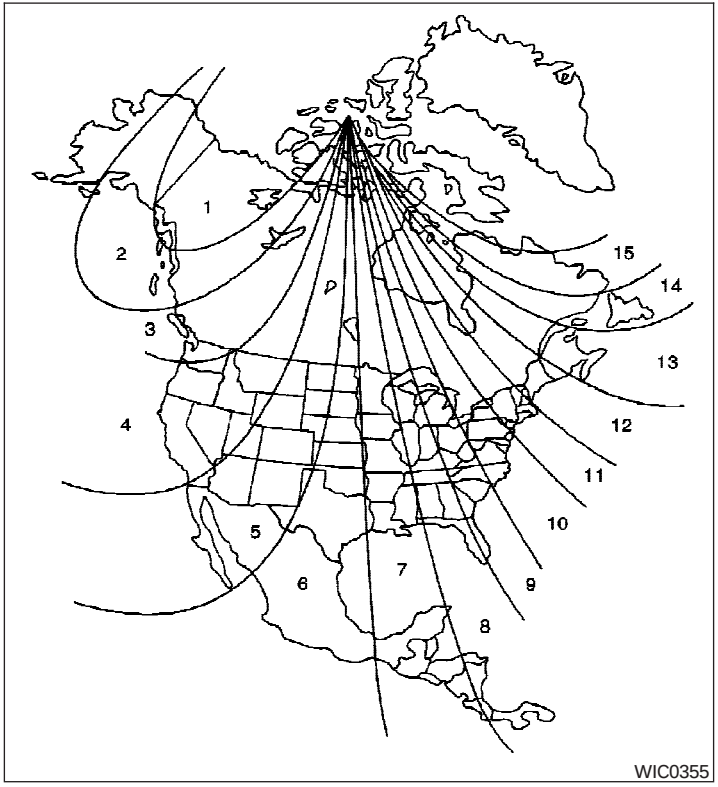

Affichage erroné de la direction

L'affichage de la boussole comporte une fonction de correction automatique. Si la direction affichée est incorrecte, suivez cette procédure.

1. Lorsque l'affichage est activé, maintenez le bouton ⏻ enfoncé pendant environ 13 secondes, ou le bouton -N- enfoncé pendant environ 10 secondes. L'icône « C » (étalonnage) s'allume à l'affichage de la boussole.
2. Étalonnez la boussole en effectuant trois cercles complets à une vitesse maximale de 8 km/h (5 mi/h).
3. L'affichage devrait revenir à la normale après cette manœuvre.

⚠ MISE EN GARDE

- **N'installez pas de porte-skis, antenne, etc. qui se fixent au véhicule au moyen d'aimants. Ces articles nuisent au fonctionnement de la boussole.**
- **Pour le nettoyage du rétroviseur, utilisez un essuie-tout ou un autre produit semblable sur lequel vous aurez appliqué un nettoyant pour verre. Ne vaporisez pas le nettoyant pour verre directement sur le rétroviseur, car le liquide risquerait de s'infiltrer dans le boîtier du rétroviseur.**

TÉMOINS ET RAPPELS SONORES

ABS ou Témoin des freins antiblocage

AT CHECK Témoin de vérification de la boîte de vitesses automatique

ATP Témoin de stationnement de boîte de vitesses automatique (modèle 4x4)

BRAKE ou Témoin des freins

Témoin de charge

Témoin de basse pression de l'huile moteur et de température élevée du liquide de refroidissement du moteur

4WD Témoin d'anomalie du mode 4 roues motrices (modèle 4x4)

Témoin de bas niveau de carburant

Témoin de basse pression des pneus

Témoin multifonction

Témoin et carillon des ceintures de sécurité

Témoin du coussin gonflable

DIFF LOCK Témoin d'activation du dispositif E-Lock (verrouillage électronique du différentiel arrière) (selon l'équipement du véhicule)

Témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager avant

Témoin de faisceaux route (bleu)

SERVICE ENGINE SOON Témoin d'anomalie (MIL)

Témoin de sécurité (selon l'équipement du véhicule)

SLIP Témoin SLIP (dérapage) sur les modèles munis d'un dispositif antipatinage (selon l'équipement du véhicule)

SLIP Témoin SLIP (dérapage) sur les modèles munis d'un dispositif de contrôle dynamique du véhicule (selon l'équipement du véhicule)

Témoins des clignotants et des feux de détresse

VDC OFF Témoin de neutralisation du système de contrôle dynamique du véhicule (selon l'équipement du véhicule)

VÉRIFICATION DES AMPOULES

Lorsque toutes les portières sont fermées, serrez le frein de stationnement et tournez la clé de contact à la position ON sans démarrer le moteur. Les témoins suivants s'allument :

Les témoins suivants s'allument brièvement, puis s'éteignent :

Si l'un des témoins mentionnés ne s'allume pas, il est possible que son ampoule soit brûlée ou qu'un des circuits électriques de votre véhicule soit ouvert. Faites réparer le système électrique de votre véhicule dès que possible.

TÉMOINS

Consultez la section « Écran multifonction » plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements sur les avertissements et les témoins.

ABS ou Témoin des freins antiblocage

Lorsque le contacteur d'allumage est à la position ON, le témoin des freins antiblocage s'allume, puis il s'éteint. Cela indique que les freins antiblocage sont fonctionnels.

Si le témoin des freins antiblocage s'allume lorsque le moteur est en marche, ou durant la conduite, il est possible que les freins antiblocage soient défectueux. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif.

Lorsqu'une anomalie se produit dans les freins antiblocage, la fonction antiblocage se désactive. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le circuit de freinage standard. Consultez la section « Circuit de freinage » du chapitre « Démarrage et conduite ».

AT CHECK Témoin de vérification de la boîte de vitesses automatique

Ce témoin s'allume pendant deux secondes environ lorsque le contacteur d'allumage est tourné à la position ON. Si le témoin s'allume à un autre moment, il peut révéler un mauvais fonctionnement de la boîte de vitesses automatique. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif.

ATP Témoin de stationnement de boîte de vitesses automatique (modèle 4x4)

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si le témoin ATP est allumé, la position P de la boîte de vitesses automatique ne peut être engagée et la boîte de transfert est au point mort.**
- **Lorsque vous stationnez le véhicule, assurez-vous que le témoin de passage en mode 4 roues motrices est allumé et que le frein de stationnement est serré. Si le levier sélecteur de la boîte de transfert n'est pas placé en position 2WD (2 roues motrices), 4H (4 roues motrices, gamme haute) ou 4LO (4 roues motrices. gamme basse), le véhicule risque de se déplacer inopinément et de causer des blessures graves ou des dommages importants.**

- **Déplacez de nouveau le commutateur 4WD à la position 2WD, 4H ou 4LO pour éteindre le témoin de stationnement alors que le levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique est à la position P et que le témoin de stationnement est allumé. (Avant de régler le sélecteur 4WD à la position 4LO, déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique à la position N, puis replacez-le à la position P et assurez-vous que le témoin ATP est éteint.)**

Ce témoin indique que la boîte de vitesses automatique n'est pas en fonction de stationnement. Si le levier sélecteur de la boîte de transfert n'est pas placé dans une position de marche alors que le levier de la boîte de vitesses automatique est en position P, la boîte de vitesses débrayera et les roues ne seront pas bloquées.

BRAKE ou Témoin des freins

Les circuits du frein de stationnement et des freins sont reliés à ce témoin.

Témoin de frein de stationnement

Lorsque la clé de contact est à la position ON, le témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est serré.

Témoin de bas niveau de liquide de frein

Lorsque la clé de contact est à la position ON, le témoin s'allume pour vous avertir que le niveau du liquide de frein est bas. S'il s'allume alors que le moteur tourne et que le frein de stationnement n'est pas serré, immobilisez votre véhicule et prenez les mesures suivantes :

1. Vérifiez le niveau de liquide de frein. Ajoutez la quantité de liquide de frein requise. Consultez la section « Liquide de frein » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.
2. Si le niveau du liquide de frein est adéquat, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le système d'avertissement de votre véhicule.

⚠AVERTISSEMENT

- **Si le témoin des freins est allumé, cela peut indiquer une défaillance du circuit de freinage. La conduite du véhicule peut alors être dangereuse. Si vous jugez que vous pouvez poursuivre votre route sans danger, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour y faire effectuer les réparations nécessaires. Sinon, faites remorquer votre véhicule.**
- **Le fait d'enfoncer la pédale de frein lorsque le moteur est à l'arrêt ou que le niveau de liquide de frein est bas peut prolonger la distance de freinage et la course de la pédale ainsi que l'effort requis pour freiner.**
- **Si le niveau du liquide de frein se situe sous le repère MINIMUM ou MIN du réservoir de liquide de frein, ne conduisez pas le véhicule tant que le circuit de freinage n'a pas été inspecté par un concessionnaire NISSAN.**

Témoin de charge

L'activation de ce témoin pendant que le moteur tourne peut indiquer une anomalie du système de charge de votre véhicule. Coupez le contact et vérifiez la courroie de l'alternateur de votre véhicule. Si la courroie est desserrée, rompue ou manquante, ou si le témoin demeure allumé, adressez-vous immédiatement à un concessionnaire NISSAN.

⚠MISE EN GARDE

- **Ne mettez pas à la masse les accessoires en les branchant directement à la cosse de la batterie. Vous court-circuiteriez ainsi le dispositif de commande à variation de tension et la batterie pourrait ne pas se charger complètement. Consultez la section « Dispositif de commande à variation de tension » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » plus loin dans ce manuel.**
- **Ne conduisez pas votre véhicule si la courroie de l'alternateur est desserrée, rompue ou manquante.**

Témoin de basse pression de l'huile moteur et de température élevée du liquide de refroidissement du moteur

Ce témoin s'allume lorsque la pression d'huile moteur est basse ou que la température du liquide de refroidissement est élevée.

Si ce témoin clignote ou s'allume en présence de conditions de conduite normales, immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr en bordure de la route, coupez le contact et laissez le moteur se refroidir. Si le témoin demeure allumé une fois que vous avez vérifié l'huile et le liquide de refroidissement, arrêtez le moteur **immédiatement** et appelez un concessionnaire NISSAN ou un autre atelier de réparation autorisé.

Ce témoin n'est pas conçu pour indiquer un bas niveau d'huile moteur ou de liquide de refroidissement. Vérifiez le niveau d'huile au moyen de la jauge et vérifiez le niveau de liquide de refroidissement du réservoir. Consultez les sections « Huile moteur » et « Vérification du niveau de liquide de refroidissement » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel. Consultez aussi la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence ».

⚠MISE EN GARDE

- **Le fait de laisser le moteur tourner alors que le témoin de pression d'huile moteur est allumé peut très rapidement provoquer de graves dommages au moteur. De tels dommages ne sont pas couverts par la garantie. Mettez le moteur à l'arrêt dès qu'il vous est possible de le faire en toute sécurité.**
- **Si l'indicateur de bord affiche une température du liquide de refroidissement du moteur au-dessus de la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité. Si vous continuez de rouler alors que le moteur surchauffe, vous risquez d'endommager gravement le moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures à prendre immédiatement, consultez la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.**

Témoin d'anomalie du mode 4 roues motrices (modèle 4x4)

Le témoin des quatre roues motrices s'allume lorsque le contacteur d'allumage est tourné à la position ON. Il s'éteint peu après que le moteur ait été démarré.

Si le moteur ou le véhicule ne fonctionne pas correctement, le témoin reste allumé ou clignote. Consultez la section « Témoin des quatre roues motrices » du chapitre « Démarrage et conduite ».

⚠MISE EN GARDE

- **Si le témoin s'allume ou clignote pendant la conduite, faites inspecter votre véhicule dès que possible par un concessionnaire NISSAN.**
- **N'utilisez pas les modes 4H et 4LO lorsque vous conduisez sur des chaussées pavées et sèches. Si le témoin des quatre roues motrices s'allume alors que vous conduisez sur des chaussées sèches :**
  - **En position 4H, déplacez le sélecteur de la boîte de transfert de 4WD à 2WD.**
  - **En position 4LO, immobilisez le véhicule, placez le levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique au point mort (N) tout en appuyant sur la pédale de frein, puis déplacez le sélecteur de 4WD à 2WD.**
- **Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire NISSAN dès que possible si le témoin demeure allumé à la suite des manœuvres décrites précédemment.**

Témoin de bas niveau de carburant

Ce témoin s'allume lorsque le réservoir de carburant de votre véhicule ne contient plus qu'une faible quantité de carburant. Faites le plein dès que possible et, de préférence, avant que l'aiguille de la jauge de carburant n'atteigne le repère E (vide). **Lorsque l'aiguille de la jauge atteint le repère E (vide), le réservoir de carburant de votre véhicule ne contient plus qu'une petite réserve de carburant.**

Témoin de basse pression des pneus

Votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui surveille la pression de tous les pneus, sauf le pneu de secours.

Le témoin de basse pression des pneus signale une basse pression des pneus ou indique que le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement.

Après l'établissement du contact, ce témoin s'allume pendant environ une seconde puis s'éteint.

Avertissement de basse pression des pneus

Le témoin s'allume pendant la conduite si une basse pression des pneus est détectée. Si vous sélectionnez l'écran de pression de gonflage des pneus (selon l'équipement du véhicule), le message d'avertissement LOW PRESSURE (basse pression) s'affiche. La pression de chaque pneu est aussi affichée.

Lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez vous arrêter et régler la pression des pneus en fonction de la valeur À FROID indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Même si vous avez réglé la pression de gonflage des pneus, le témoin de basse pression des pneus ne s'éteint pas automatiquement. Une fois la pression des pneus réglée à la pression de gonflage recommandée, il faudra rouler à plus de 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système de surveillance de la pression des pneus et désactiver le témoin de basse pression des pneus. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de surveillance de la pression des pneus » des chapitres « Démarrage et conduite » et « En cas d'urgence ».

Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus

Si le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement, le témoin de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute lorsque le contact est établi. Le témoin demeure allumé après une minute. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite ».

⚠AVERTISSEMENT

- **Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire NISSAN dès que possible.**
- **Si le témoin s'allume pendant la conduite, évitez les manœuvres de braquage et les freinages brusques, ralentissez, rangez-vous en un endroit sécuritaire, puis immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge, pour ainsi désactiver le témoin d'avertissement de basse pression. Si le témoin s'allume encore pendant la conduite après le réglage de pression des pneus, il se peut qu'un des pneus soit crevé. Si vous avez fait une crevaison, montez la roue de secours dès que possible.**
- **Lorsqu'une roue de secours est montée ou lorsqu'une roue est remplacée, la pression des pneus n'est pas indiquée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN dès que possible pour procéder au remplacement des pneus ou à la réinitialisation du système.**
- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.**

⚠MISE EN GARDE

- **Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace aucunement la vérification régulière de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus de votre véhicule.**
- **Si le véhicule roule à moins de 25 km/h (16 mi/h), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement.**
- **Assurez-vous que des pneus de la taille spécifiée sont installés correctement aux quatre roues de votre véhicule.**

Témoin multifonction

Ce témoin s'allume lorsque certains systèmes du véhicule déclenchent un avertissement.

Témoin et carillon des ceintures de sécurité

Ce témoin et ce carillon s'activent pour rappeler aux occupants du véhicule de boucler leur ceinture. Le témoin s'allume dès que la clé de contact est tournée à la position ON ou START et reste allumé jusqu'à ce que le conducteur ait bouclé sa ceinture. Au même moment, le carillon retentit pendant environ six secondes, à moins que le conducteur ne boucle sa ceinture.

Le témoin des ceintures de sécurité peut aussi s'allumer si la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée lorsque le siège du passager avant est occupé. Pendant sept secondes après l'établissement du contact, le système n'allume pas le témoin associé au passager avant.

Pour connaître les précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité, consultez la section « Ceintures de sécurité » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire ».

Témoin du coussin gonflable

Lorsque la clé de contact est tournée à la position ON ou START, le témoin du coussin gonflable s'allume pendant environ sept secondes, puis s'éteint. Ceci indique que le dispositif est fonctionnel.

Dans l'un des cas décrits ci-après, vous devrez vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier les systèmes de coussins gonflables avant, de coussins gonflables latéraux (selon l'équipement du véhicule), de rideaux gonflables latéraux et coussins gonflables en cas de renversement (selon l'équipement du véhicule) et de prétendeurs des ceintures de sécurité de votre véhicule :

- Le témoin du coussin gonflable reste allumé après la période initiale d'environ sept secondes.
- Le témoin du coussin gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin du coussin gonflable ne s'allume pas du tout.

Les dispositifs de retenue complémentaires (coussins gonflables) et les ceintures de sécurité avec prétendeur risquent de mal fonctionner s'ils n'ont pas été vérifiés et réparés. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Dispositif de protection complémentaire » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire » du présent manuel.

⚠AVERTISSEMENT

Si le témoin du coussin gonflable est allumé, il se peut que le coussin gonflable avant, le coussin gonflable latéral (selon l'équipement du véhicule), le rideau gonflable latéral et coussin gonflable en cas de renversement (selon l'équipement du véhicule) et les prétendeurs ne fonctionnent pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, confiez votre véhicule dès que possible à un concessionnaire NISSAN.

TÉMOINS

Consultez la section « Écran multifonction » plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements sur les avertissements et les témoins.

###

Témoin d'activation du dispositif E-Lock (verrouillage électronique du différentiel arrière) (selon l'équipement du véhicule)

Ce témoin s'allume lorsque le dispositif de verrouillage électronique du différentiel arrière est entièrement engagé.

Le témoin clignote la première fois que le dispositif est activé. Lorsque le dispositif est complètement activé, le témoin demeure allumé. Si le commutateur est en position ON et si le témoin continue à clignoter, le dispositif n'est pas activé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Commutateur du dispositif E-Lock (verrouillage électronique du différentiel arrière) » plus loin dans le présent chapitre, et « Dispositif E-Lock (verrouillage électronique du différentiel arrière) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager avant

Le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager avant ( ) s'allume et le coussin gonflable du passager avant est désactivé en fonction de l'utilisation du siège du passager avant droit.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin de neutralisation du coussin gonflable du passager avant, consultez la section « Coussin gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire » dans ce manuel.

Témoin des faisceaux route (bleu)

Ce témoin bleu s'allume lorsque les faisceaux route sont allumés et s'éteint lorsque les feux de croisement sont sélectionnés.

Le témoin des faisceaux route s'allume également lorsque le signal de dépassement est activé.

Témoin d'anomalie (MIL)

Un témoin d'anomalie qui s'allume en continu ou qui clignote pendant que le moteur tourne peut indiquer une anomalie du dispositif antipollution.

Ce même témoin peut également s'allumer en continu si le bouchon du réservoir de carburant est desserré ou manquant, ou si le réservoir de carburant de votre véhicule est presque vide. Assurez-vous que le bouchon du réservoir de carburant de votre véhicule a bien été revissé et que le réservoir contient au moins 11,4 litres (3 gallons US) de carburant.

Le témoin SERVICE ENGINE SOON devrait s'éteindre après quelques cycles de conduite s'il n'existe aucune autre anomalie du dispositif antipollution.

Si ce témoin demeure allumé pendant 20 secondes, puis clignote pendant 10 secondes alors que le moteur ne tourne pas, le véhicule n'est pas prêt à subir un contrôle d'inspection et d'entretien du dispositif antipollution. Consultez la section « Préparation aux contrôles d'inspection et d'entretien » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » dans ce manuel.

Fonctionnement

Le témoin d'anomalie s'allume lorsque l'une des situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie s'allume en continu – une défectuosité du dispositif antipollution a été décelée. Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant. Si le bouchon du réservoir de carburant est desserré ou manquant, serrez-le ou installez-le et poursuivez votre route. Le témoin SERVICE ENGINE SOON doit s'éteindre après quelques cycles de conduite. Si le témoin SERVICE ENGINE SOON reste allumé, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour y faire inspecter votre véhicule. Il n'est pas nécessaire de faire remorquer votre véhicule pour vous rendre chez le concessionnaire.

- Le témoin d'anomalie clignote – un raté d'allumage du moteur susceptible d'endommager le dispositif antipollution de votre véhicule a été détecté. Pour éviter les dommages au dispositif antipollution de votre véhicule ou pour réduire la gravité de ceux-ci :
  - ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 72 km/h (45 mi/h);
  - évitez les accélérations et les décélérations brusques;
  - évitez les pentes ascendantes raides;
  - autant que possible, réduisez la charge transportée ou remorquée par votre véhicule.

Il est possible que le témoin d'anomalie cesse de clignoter et demeure allumé. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire inspecter votre véhicule. Il n'est pas nécessaire de faire remorquer votre véhicule pour vous rendre chez le concessionnaire.

⚠MISE EN GARDE

Le fait de continuer à conduire le véhicule en omettant de faire inspecter ou réparer (s'il y a lieu) le dispositif antipollution peut compromettre la tenue de route du véhicule, augmenter la consommation de carburant, et accroître les risques de dommages au dispositif antipollution.

Témoin de sécurité (selon l'équipement du véhicule)

Ce témoin clignote lorsque le contacteur d'allumage se trouve à la position LOCK, OFF ou ACC. Ce témoin indique que le dispositif de sécurité du véhicule est fonctionnel.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Systèmes de sécurité » plus loin dans ce chapitre.

Témoin SLIP (dérapage) sur les modèles munis d'un dispositif antipatinage (selon l'équipement du véhicule)

Ce témoin s'allume lorsque le dispositif antipatinage est activé. S'il est activé, le dispositif freine les roues motrices qui patinent, ce qui assure plus de motricité aux roues qui ne patinent pas.

Témoin SLIP (dérapage) sur les modèles munis d'un dispositif de contrôle dynamique du véhicule (selon l'équipement du véhicule)

Ce témoin clignote lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule limite le patinage des roues. Le clignotement de ce témoin peut indiquer des conditions de dérapage. Le cas échéant, adaptez votre conduite en conséquence.

Il s'allume également lorsque vous tournez la clé de contact à la position ON. Il s'éteint après deux secondes si le dispositif est fonctionnel. Si le témoin ne s'allume pas ou ne s'éteint pas, faites inspecter le système de contrôle dynamique de votre véhicule chez un concessionnaire NISSAN.

Témoins des clignotants et des feux de détresse

Le témoin gauche ou droit (selon le cas) clignote lorsque la commande de clignotant est activée.

Les deux témoins clignotent lorsque l'interrupteur des feux de détresse est enfoncé.

Témoin de neutralisation du système de contrôle dynamique du véhicule (selon l'équipement du véhicule)

Ce témoin s'allume lorsque l'interrupteur de neutralisation du système de contrôle dynamique du véhicule est enfoncé à OFF (hors fonction), que la boîte de transfert est en position 4LO (modèle 4×4) ou lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas

correctement. Ceci indique que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas.

Pour rétablir le fonctionnement normal du dispositif, appuyez de nouveau sur l'interrupteur du dispositif de contrôle dynamique du véhicule ou faites redémarrer le moteur. Consultez la section « Dispositif de contrôle dynamique du véhicule » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent guide.

Le témoin du dispositif de contrôle dynamique du véhicule s'allume également lorsque vous placez le contacteur d'allumage à la position ON. Il s'éteint après deux secondes si le dispositif est fonctionnel. Si le témoin reste allumé ou s'il s'allume en même temps que le témoin SLIP (dérapage) pendant la conduite, faites vérifier ce dispositif chez un concessionnaire NISSAN.

Il est possible que le fonctionnement du système de contrôle dynamique du véhicule entraîne une légère vibration ou des bruits lorsque vous démarrez le véhicule ou que vous accélérez, mais ceci est normal.

Le dispositif de contrôle dynamique du véhicule (VDC) est mis hors fonction tandis que le témoin de freinage antiblocage s'allume, lorsque l'on place l'interrupteur du dispositif E-Lock (différentiel arrière à verrouillage électronique) (selon l'équipement du véhicule) en position de marche et que le dispositif E-Lock s'engage. Si le dispositif E-Lock est désactivé ou si vous placez l'interrupteur en position d'arrêt, le dispositif de contrôle dynamique du véhicule est réactivé et le témoin VDC s'éteint.

RAPPELS SONORES

Signal d'avertissement des indicateurs d'usure de plaquettes de frein

Les indicateurs d'usure de plaquettes de frein peuvent émettre un signal d'avertissement. Lorsqu'une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure correspondant émet un bruit de frottement strident pendant la conduite, et ce, que la pédale de frein soit enfoncée ou non. Faites vérifier les freins de votre véhicule dès que possible si les indicateurs d'usure des freins émettent un tel bruit.

Carillon de rappel de clé dans le contacteur d'allumage

Un carillon retentit si vous ouvrez la portière du conducteur alors que la clé se trouve dans le contacteur d'allumage. Retirez la clé du contacteur d'allumage avant de quitter votre véhicule.

Carillon de rappel des phares allumés

Si les phares ou les feux de stationnement du véhicule sont allumés et si le contacteur d'allumage est tourné à la position OFF, un carillon retentit lorsque vous ouvrez la portière du conducteur.

Éteignez les phares avant de quitter votre véhicule.

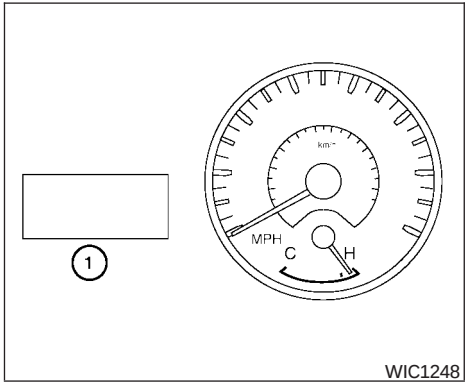

WIC1248

L'écran multifonction ① se trouve à la gauche de l'indicateur de vitesse. Il affiche ce qui suit :

- un témoin de position de boîte de vitesses automatique;
- des renseignements sur le régulateur de vitesse (selon l'équipement du véhicule);
- certains témoins et avertissements;
- d'autres renseignements.

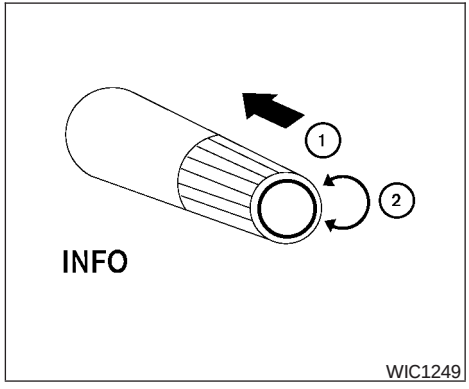

WIC1249

UTILISATION DE L'ÉCRAN MULTIFONCTION

Appuyez sur le bouton INFO ① de l'écran multifonction au tableau de bord pour parcourir les modes suivants.

L/100 KM → L/100 KM/KM/H → Temps/kilomètres → Range (autonomie) → Réglage → Alerte

Tournez le bouton INFO ② pour régler l'option de menu en surbrillance au mode sélectionné. Appuyez sur le bouton INFO ① pour accéder au menu en surbrillance.

Les icônes au bas de l'écran indiquent les options disponibles :

ENTRER — Appuyez sur le bouton INFO pour sélectionner une option en surbrillance.

SUIVANT — Tournez le bouton INFO pour mettre une option en surbrillance.

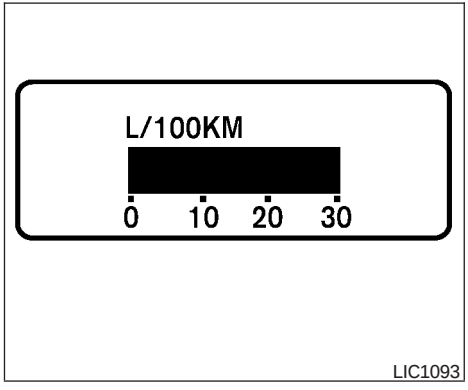

Mode de consommation de carburant (selon l'équipement du véhicule)

Vous pouvez sélectionner le mode de consommation de carburant pour afficher la consommation courante de carburant depuis la dernière réinitialisation.

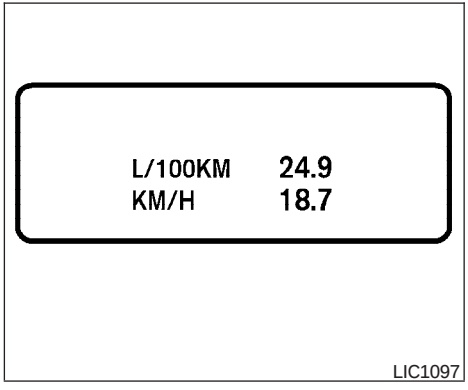

Mode de vitesse moyenne (selon l'équipement du véhicule)

Vous pouvez sélectionner le mode de vitesse moyenne pour afficher la consommation moyenne de carburant et la vitesse moyenne depuis la dernière remise à zéro.

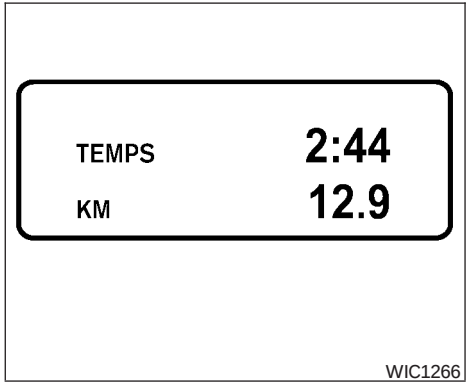

Mode de temps écoulé et de distance parcourue (selon l'équipement du véhicule)

Le mode de temps écoulé et de distance parcourue (TEMPS/KM) indique le temps et la distance de conduite depuis la dernière remise à zéro.

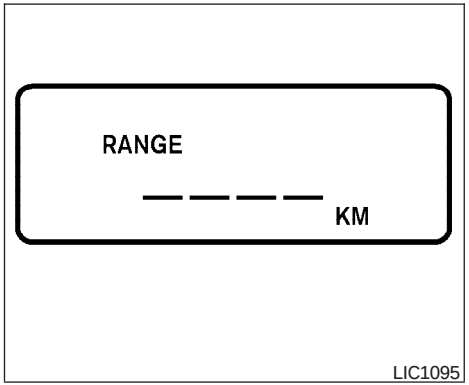

Mode d’autonomie (selon l’équipement du véhicule)

Vous pouvez sélectionner le mode d’autonomie (RANGE) pour évaluer approximativement la distance qu’il sera possible de parcourir avant de devoir refaire le plein. L’autonomie de carburant est constamment calculée en fonction de la quantité résiduelle de carburant dans le réservoir et de la consommation courante de carburant.

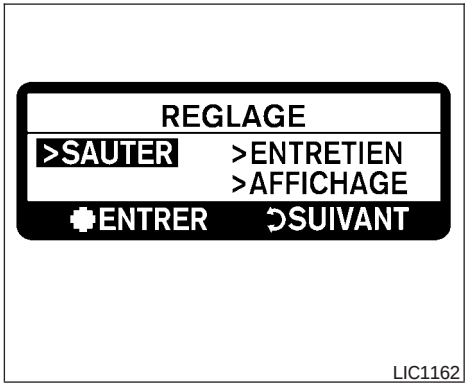

Mode de réglage (selon l’équipement du véhicule)

Le mode de réglage permet de programmer des rappels ou préférences pour les périodicités d’entretien ou le choix de langues.

À l’écran de mode de réglage, tournez le bouton INFO pour sélectionner les options suivantes :

- Entretien
- Affichage

Appuyez sur le bouton INFO pour sélectionner le menu.

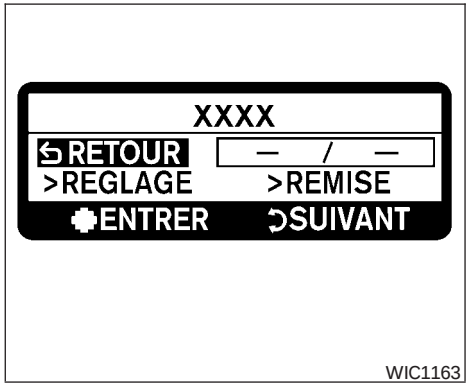

Mode de réinitialisation (selon l’équipement du véhicule)

Vous pouvez sélectionner le mode de réinitialisation (REMISE) pour tous les écrans qui permettent de programmer vos préférences. Une fois l’écran sélectionné, vous avez le choix de réinitialiser les distances sélectionnées ou d’effectuer un nouveau réglage.

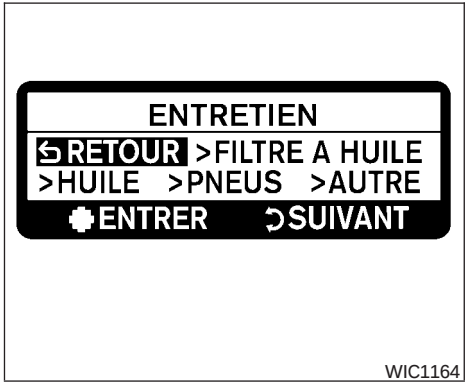

Mode d’entretien (selon l’équipement du véhicule)

Le mode d’entretien permet de programmer des avertissements de périodicité d’entretien pour les éléments suivants :

- l’huile à moteur;
- le filtre à huile;
- les pneus;
- d’autres éléments.

Pour régler la périodicité d’un élément, tournez le bouton INFO pour mettre en surbrillance le champ de cet élément, puis appuyez sur le bouton INFO pour le sélectionner. Le mode de réinitialisation s’ouvre afin d’entrer la distance souhaitée.

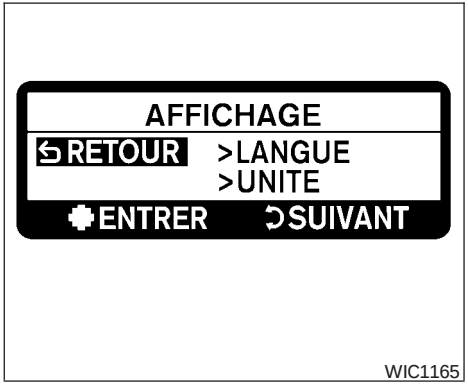

Mode d’affichage (selon l’équipement du véhicule)

L’écran LANGUE/UNITÉ apparaît lorsque la touche « Langue/Unité » est sélectionnée et que le bouton INFO est enfoncé.

Langue : anglais ou français

Unités : É.-U. – mi, °F, mi/gal.
Métrique – km, °C, L/100 km

Vous pouvez sélectionner la langue et l’unité de mesure en tournant le bouton INFO puis en l’enfonçant.

Les réglages sont automatiquement enregistrés lorsque vous quittez le menu en appuyant sur le bouton BACK (précédent) ou sur un autre bouton de mode.

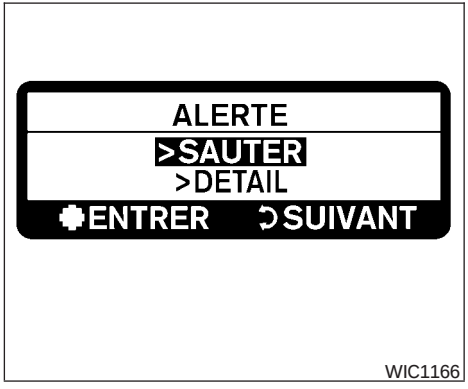

Mode d’avertissement (selon l’équipement du véhicule)

Vous pouvez sélectionner le mode d’avertissement (ALERTE) pour afficher tous les avertissements en mémoire dans le système. Une fois cet écran sélectionné, vous avez le choix d’ignorer l’avertissement ou d’en afficher les détails.

Les avertissements peuvent, par exemple, signaler une portière restée ouverte, un bas niveau de carburant, etc. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des avertissements possibles, consultez la section « Avertissements et témoins de l’écran multifonction » ci-dessous dans ce chapitre.

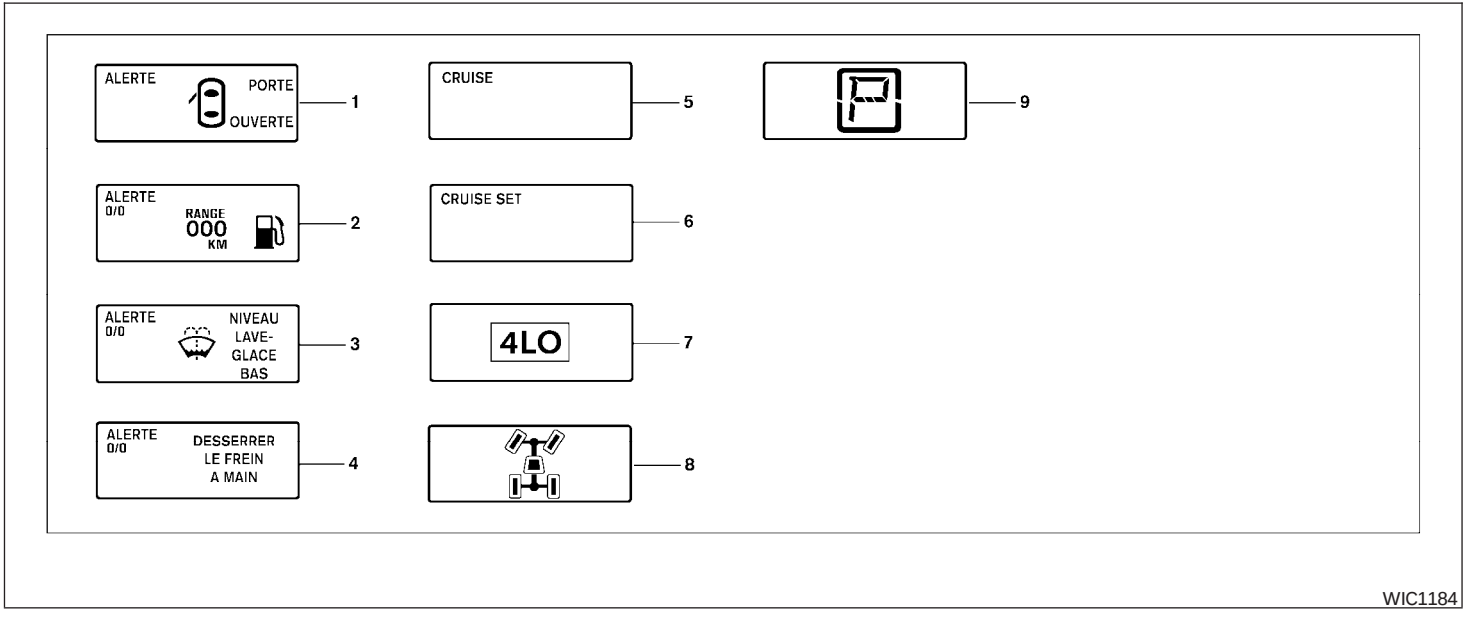

Avertissements et témoins de l'écran multifonction

1. Avertissement PORTE OUVERTE
2. Avertissement RANGE KM (bas niveau de carburant)
3. Avertissement NIVEAU LAVE-GLACE BAS
4. Avertissement DESSERRER LE FREIN À MAIN
5. Témoin d'interrupteur principal du régulateur de vitesse (selon l'équipement du véhicule)
6. Témoin d'interrupteur de réglage du régulateur de vitesse (selon l'équipement du véhicule)
7. Témoin de position de gamme 4LO (quatre roues motrices gamme basse) de la boîte de transfert (modèle 4X4)

8. Témoin de passage en mode 4 roues motrices (modèle 4X4)
9. Témoin de position de boîte de vitesses automatique

Avertissement PORTE OUVERTE

Cet avertissement s'allume lorsqu'une portière a été ouverte et que le moteur tourne.

Avertissement RANGE KM (bas niveau de carburant)

Cet avertissement s'allume lorsque le niveau de carburant est bas. Faites le plein dès que possible et, de préférence, avant que l'aiguille de la jauge de carburant n'atteigne le repère E (vide). **Lorsque l'aiguille de la jauge atteint le repère E (vide), le réservoir de carburant de votre véhicule ne contient plus qu'une petite réserve de carburant.**

Avertissement NIVEAU LAVE-GLACE BAS

Cet avertissement s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas. Ajoutez la quantité de liquide lave-glace requise. Consultez la section « Liquide lave-glace » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » dans le présent manuel.

Avertissement DESSERRER LE FREIN À MAIN

Cet avertissement s'allume lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule.

Témoin d'interrupteur principal du régulateur de vitesse (selon l'équipement du véhicule)

Ce témoin s'allume lorsque l'interrupteur principal du régulateur de vitesse est enfoncé. Le témoin s'éteint lorsque l'interrupteur principal est de nouveau enfoncé. Lorsque le témoin de l'interrupteur principal du régulateur de vitesse s'allume, le régulateur de vitesse est fonctionnel.

Témoin de commande de réglage du régulateur de vitesse

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse commande la vitesse du véhicule. Si le témoin clignote pendant que le moteur de votre véhicule tourne, cela peut indiquer une anomalie du régulateur de vitesse. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif.

Témoin de position de gamme 4LO (quatre roues motrices gamme basse) de la boîte de transfert (modèle 4X4)

Ce témoin s'allume lorsque le sélecteur de passage en mode 4 roues motrices est réglé en position 4LO (quatre roues motrices gamme basse) et que le contact est établi.

Si le sélecteur de passage en mode 4 roues motrices est réglé en position 4LO (quatre roues motrices gamme basse) et que le témoin clignote, immobilisez le véhicule, puis roulez lentement en marche avant pour allumer le témoin.

Pour passer de la gamme 4H à la gamme 4LO, et inversement, arrêtez le véhicule, placez le levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique au point mort, puis appuyez sur le sélecteur de passage en mode 4 roues motrices et tournez ce sélecteur à la position 4LO ou 4H.

La boîte de transfert peut subir des dommages si vous réglez le sélecteur de passage pendant la conduite.

Vous ne pouvez pas déplacer l'interrupteur de passage en mode 4 roues motrices entre 4H et 4LO à moins que le véhicule ne soit arrêté et que le levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique ne soit au point mort. Assurez-vous que le témoin de position 4LO (quatre roues motrices gamme basse) de la boîte de transfert s'allume lorsque vous réglez le sélecteur de passage en mode 4 roues motrices à la position 4LO.

Le témoin peut clignoter pendant le passage d'un mode d'entraînement à un autre.

Témoin de passage en mode 4 roues motrices (modèle 4x4)

Lorsque le moteur tourne, le témoin de passage en mode 4 roues motrices indique la position du sélecteur de passage en mode 4 roues motrices.

Le témoin de passage en mode 4 roues motrices peut clignoter au moment du changement d'un mode d'entraînement à un autre.

Témoin de position de boîte de vitesses automatique

Ce témoin indique la position du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique lorsque la clé de contact est placée à la position ON. Consultez la section « Conduite du véhicule » du chapitre « Démarrage et conduite » dans ce manuel.

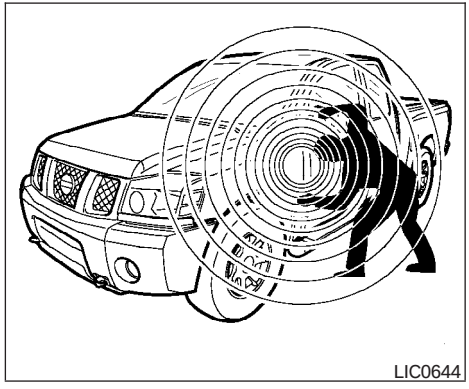
LIC0644

Votre véhicule peut comporter deux types de dispositifs de sécurité :

- Dispositif de sécurité du véhicule (selon l'équipement du véhicule)
- Système antidémarrage du véhicule NISSAN (selon l'équipement du véhicule)

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE

Des signaux d'alarme visuels et sonores retentissent si quelqu'un ouvre les portières lorsque le dispositif de sécurité du véhicule est armé. Il ne s'agit toutefois pas d'un dispositif à détection de mouvement s'activant en cas de déplacement du véhicule ou en présence de vibration.

Le dispositif sert à décourager les voleurs, mais il ne saurait empêcher le vol du véhicule ni interdire dans tous les cas le vol d'éléments intérieurs ou extérieurs. Verrouillez toujours votre véhicule, même si vous le garez pour un instant. Ne laissez jamais vos clés dans le contacteur et verrouillez toujours le véhicule si vous le laissez sans surveillance. Pour votre sécurité, garez-vous dans des zones aussi sûres et bien éclairées que possible.

De nombreux dispositifs proposés dans les boutiques d'accessoires automobiles et magasins spécialisés offrent une protection supplémentaire, comme des verrous d'accessoire, des éléments d'identification ou des dispositifs de repérage. Votre concessionnaire NISSAN peut également vous offrir ce type de dispositif. Vérifiez auprès de votre société d'assurance si vous pouvez bénéficier de réductions liées à l'installation de ces différents dispositifs antivols.

Méthode d'activation du dispositif de sécurité du véhicule

1. Fermez toutes les glaces de votre véhicule. **(Le dispositif peut être activé même si les glaces sont ouvertes).**
2. Retirez la clé du contacteur d'allumage.

3. Fermez toutes les portières. Verrouillez toutes les portières. Les portières peuvent être verrouillées avec la clé, l'interrupteur de verrouillage électrique des portières (si la portière est ouverte, verrouillée, puis fermée) ou la télécommande.

   Fonctionnement de la télécommande

   - Enfoncez la touche de la télécommande. Toutes les portières se verrouillent. Les feux de détresse clignotent deux fois et l'avertisseur sonore émet un bip pour confirmer le verrouillage de toutes les portières.
   - Si la touche est enfoncée alors que les portières sont déjà toutes verrouillées, les feux de détresse clignotent deux fois et l'avertisseur sonore émet un bip pour indiquer que les portières sont déjà verrouillées.

   L'avertisseur sonore peut émettre un bip ou rester silencieux. Consultez les sections « Mise au silence de l'avertisseur sonore » (véhicules sans dispositif d'aide à la navigation) du chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » ou « Systèmes électroniques du véhicule » (véhicules avec dispositif d'aide à la navigation) du chapitre « Écran, chauffage, climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone ».

4. Assurez-vous que le témoin s'allume. Le témoin demeure allumé pendant environ 30 secondes. Cela indique que le dispositif de sécurité du véhicule est préactivé. Le dispositif est automatiquement activé après environ 30 secondes. Le témoin commence alors à clignoter une fois toutes les trois secondes. Si, pendant la période de 30 secondes au cours de laquelle le dispositif est préactivé, une portière est déverrouillée au moyen de la clé ou de la télécommande ou si la clé de contact est tournée à la position ACC ou ON, le dispositif ne pourra pas s'activer.

- **Il est possible que le dispositif ne s'active pas si la clé est tournée lentement pendant le verrouillage de la portière. De plus, si la clé est tournée au-delà de la position verticale vers la position de déverrouillage, le dispositif peut se désactiver une fois la clé retirée. Si le témoin n'est pas resté allumé pendant 30 secondes, déverrouillez la portière et verrouillez-la de nouveau.**
- **Même lorsque le conducteur et des passagers se trouvent dans le véhicule, le dispositif s'active si toutes les portières sont fermées et verrouillées, et si la clé de contact est à la position OFF.**
- **Le compartiment de rangement verrouillable de caisse (selon l'équipement du véhicule) n'est pas protégé par le système de sécurité du véhicule.**

Activation du dispositif de sécurité du véhicule

L'alarme déclenchée par le dispositif de sécurité du véhicule implique les éléments suivants :

- Les phares clignotent et l'avertisseur sonore retentit par intermittence.
- L'alarme s'éteint automatiquement après environ 50 secondes. Par contre, en cas d'une nouvelle effraction, elle s'active de nouveau. L'alarme s'arrête lorsque vous déverrouillez la portière du conducteur au moyen de la clé ou que vous appuyez sur la touche de la télécommande.

L'alarme s'active si :

- une portière est ouverte sans utiliser la clé ou la télécommande (même si la portière est déverrouillée à l'aide de la commande de verrouillage intérieure ou de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières);

Neutralisation de l’alarme

L’alarme s’arrête seulement si vous déverrouillez la portière du conducteur au moyen de la clé ou si vous appuyez sur la touche de la télécommande.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Le dispositif antidémarrage du véhicule Nissan empêche le démarrage du moteur sans clé programmée.

Si on se sert d’une clé NVIS programmée et que le moteur refuse quand même de démarrer (par exemple, en présence d’interférences causées par une autre clé programmée, par un dispositif pour poste de péage automatisé ou par un dispositif de paiement automatique se trouvant sur votre porte-clés), procédez comme suit :

1. Laissez le contacteur d’allumage à la position ON pendant environ cinq secondes.
2. Tournez-le ensuite à la position OFF ou LOCK et attendez environ 10 secondes.
3. Recommencez les étapes 1 et 2.
4. Tentez de nouveau de faire démarrer le moteur au moyen de votre clé programmée NVIS tout en tenant le dispositif (ayant causé des interférences) à l’écart.

Si le moteur refuse toujours de démarrer, NISSAN vous recommande de placer votre clé NVIS programmée sur un autre porte-clés afin d’éviter les interférences causées par les autres dispositifs.

Énoncé de l’article 15 des règlements de la FCC concernant les dispositifs antidémarrage du véhicule NISSAN

Ce dispositif est conforme à l’article 15 des règlements de la FCC et au règlement RSS-210 d’Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l’activer de façon inopinée.

TOUTE MODIFICATION D’UN DISPOSITIF NON CONFORME AUX NORMES DE LA PARTIE RESPONSABLE PEUT ANNULER LE DROIT DE L’UTILISATEUR DE DISPOSER D’UN TEL ÉQUIPEMENT.

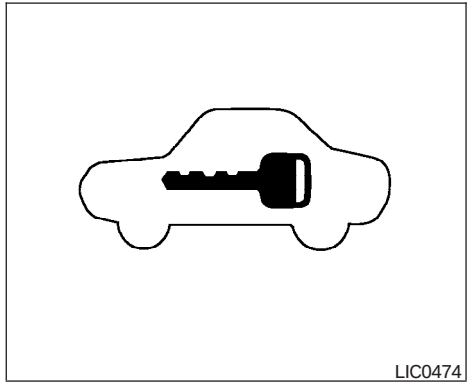
LIC0474

Témoin de sécurité

Le témoin de sécurité clignote lorsque le contacteur d’allumage se trouve à la position LOCK, OFF ou ACC. Cette fonction indique que le système antidémarrage du véhicule NISSAN est en état de marche.

Lorsque la clé de contact est à la position ON et que le témoin reste allumé, cela indique une anomalie du système antidémarrage du véhicule NISSAN.

Si le témoin reste allumé ou que le moteur ne démarre pas, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire réparer le système antidémarrage du véhicule

NISSAN dès que possible. Veuillez apporter toutes vos clés programmées lorsque vous vous présentez chez un concessionnaire NISSAN pour faire réparer ce système.

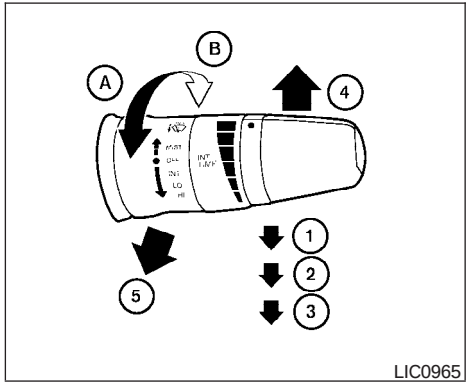

FONCTIONNEMENT DU COMMUTATEUR

Les essuie-glaces et le lave-glace de pare-brise fonctionnent lorsque le contacteur d'allumage est à la position ON.

Poussez le levier vers le bas pour actionner les essuie-glaces aux réglages suivants :

① Intermittent (INT) – le fonctionnement intermittent se règle en tournant le bouton vers Ⓐ (cycles plus longs) ou Ⓑ (cycles plus courts). Les cycles d'intermittence sont également fonction de la vitesse du véhicule. (Par exemple, si la vitesse du véhicule est élevée, les cycles d'intermittence seront plus courts.)

NOTA :

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction des essuie-glaces asservis à la vitesse pour les véhicules équipés du dispositif d'aide à la navigation. Consultez la section « Systèmes électroniques du véhicule » du chapitre « Écran, chauffage, climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone » plus loin dans le présent manuel.

② Basse vitesse (LO) – les essuie-glaces fonctionnent en continu à basse vitesse.

③ Haute vitesse (HI) – les essuie-glaces fonctionnent en continu à haute vitesse.

Poussez le levier vers le haut ④ pour obtenir un seul cycle de balayage (MIST).

Pour activer le lave-glace ⑤, tirez le levier vers vous. Les essuie-glaces exécuteront également plusieurs cycles de balayage.

⚠AVERTISSEMENT

Lorsque la température est inférieure au point de congélation, le liquide lave-glace risque de geler sur le pare-brise et de vous obstruer la vue, ce qui peut entraîner un accident. Faites fonctionner le dégivreur pour réchauffer le pare-brise avant de le nettoyer.

⚠MISE EN GARDE

- **N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.**
- **N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**
- **Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace de votre véhicule. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

INTERRUPTEUR DE DÉGIVRAGE DE LUNETTE ARRIÈRE ET DE RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR (selon l'équipement du véhicule)

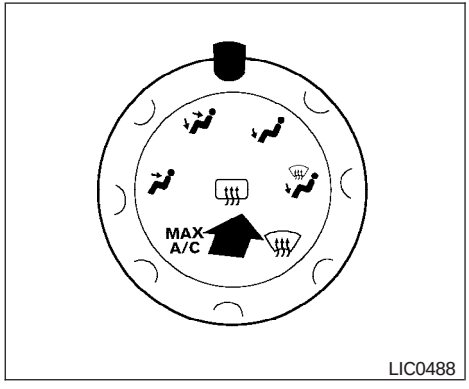

Type A

Pour dégivrer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement du véhicule), faites démarrer le moteur et appuyez sur l'interrupteur de dégivreur de lunette arrière. Le témoin de dégivreur de lunette arrière qui se trouve sur l'interrupteur s'allume. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur pour mettre le dégivreur hors fonction.

Le dégivreur de lunette arrière s'arrête automatiquement environ 15 minutes après son activation.

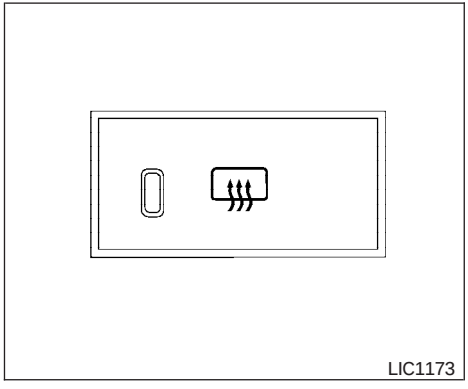

Type B

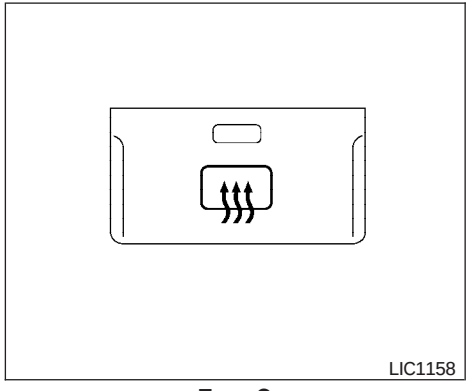

Type C

NOTA :

Si l'on baisse la glace électrique arrière (selon l'équipement du véhicule) alors que le dégivrage de la lunette arrière est en marche, le dégivrage de la lunette arrière se désactive automatiquement. Les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement du véhicule) restent en fonction. Le dégivrage de la lunette arrière se réactive automatiquement une fois que la glace électrique arrière est complètement remontée.

⚠MISE EN GARDE

Au moment du nettoyage de la paroi intérieure de la lunette arrière, prenez soin de ne pas égratigner ou d'endommager le dégivreur.

INTERRUPTEUR DES PHARES ET DES CLIGNOTANTS

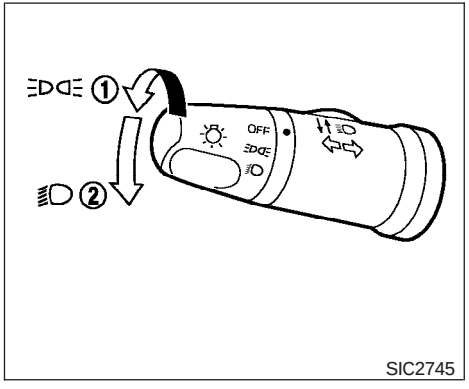

SIC2745

Type A

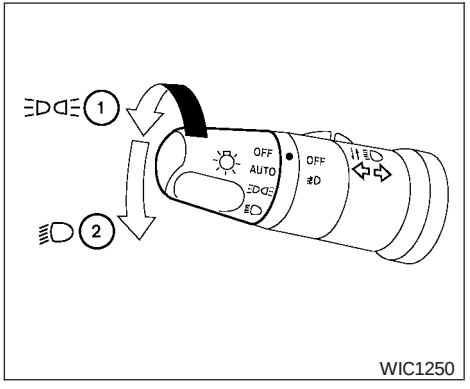

WIC1250

Type B

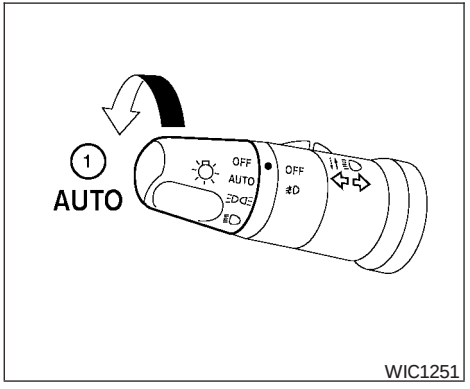

WIC1251

INTERRUPTEUR DES PHARES

Éclairage

① Les feux de stationnement avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage de la planche de bord s'allument lorsque l'interrupteur est placé à la position .

② Les phares s'allument et les autres feux demeurent allumés lorsque l'interrupteur est placé à la position .

⚠MISE EN GARDE

Pour éviter de décharger la batterie, allumez les phares seulement lorsque le moteur tourne.

Système des phares automatiques (selon l'équipement du véhicule)

Le dispositif de phares automatiques permet l'activation et la désactivation automatiques des phares. Le dispositif peut :

- allumer les phares, les feux de stationnement avant, les feux arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation et du tableau de bord lorsqu'il fait sombre;
- éteindre tous les feux lorsqu'il fait jour;
- laisser tous les feux allumés pendant 45 secondes après la coupure du contact alors que toutes les portières sont fermées.

Pour activer le dispositif des phares automatiques :

1. Tournez l'interrupteur des phares à la position AUTO ①.
2. Tournez la clé de contact à la position ON.
3. Le dispositif des phares automatiques allume et éteint automatiquement les phares.

Par défaut, si le contacteur d'allumage est tourné à la position OFF et si une portière est ouverte et demeure ouverte, les phares demeurent allumés pendant cinq minutes. Mais si une autre portière est ouverte pendant ce délai, le temporisateur se réinitialise.

Pour désactiver le dispositif des phares automatiques, tournez l'interrupteur à la position OFF, ou .

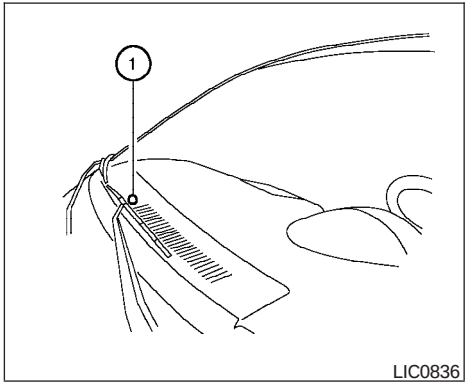

Assurez-vous qu'aucun objet ne repose sur la cellule photoélectrique de commande automatique des phares ① située sur la partie supérieure de la planche de bord. La cellule photoélectrique commande le dispositif des phares automatiques. Si un objet la recouvre, elle assimile l'absence de lumière ainsi provoquée à une condition nocturne et réagit en activant les phares. Une telle situation pourrait entraîner la décharge de la batterie de votre véhicule si vous stationnez ce dernier alors que le moteur est à l'arrêt et que la clé de contact est à la position ON.

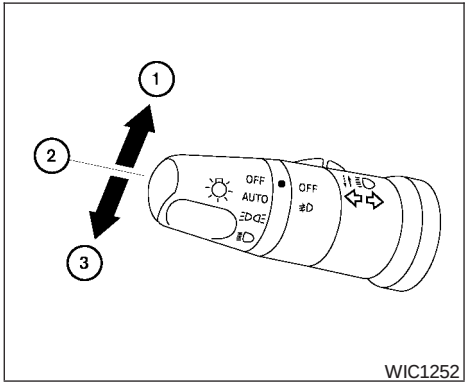

Sélection des faisceaux route

① Pour sélectionner les faisceaux route, poussez le levier vers l'avant. Les faisceaux route et le témoin s'allument.

② Tirez le levier vers l'arrière pour sélectionner les feux de croisement.

③ Les faisceaux route sont activés et désactivés lorsque vous tirez puis relâchez le levier.

Dispositif antidécharge de la batterie

Si le contacteur d'allumage est à la position OFF alors que l'interrupteur des phares se trouve à la position ≡DC≡ ou , les phares demeureront allumés pendant cinq minutes.

À la suite de la coupure automatique des phares alors que l'interrupteur des phares est en position ≡DC≡ ou , les phares s'allumeront de nouveau pendant cinq minutes si l'interrupteur des phares est placé à la position OFF, puis de nouveau à la position ≡DC≡ ou .

⚠ MISE EN GARDE

Même si le dispositif antidécharge de la batterie éteint automatiquement les phares après un certain délai, mettez l'interrupteur des phares en position OFF lorsque le moteur ne tourne pas, pour ne pas décharger la batterie.

PHARES DE JOUR (Canada seulement)

Les phares s'allument automatiquement à intensité réduite lorsque le frein de stationnement est desserré après le démarrage du moteur. Les phares de jour fonctionnent lorsque l'interrupteur des phares se trouve à la position OFF ou à la position ≡DC≡ . Tournez l'interrupteur des phares à la position pour obtenir une intensité d'éclairage maximale destinée à la conduite de nuit.

Les phares de jour ne s'allument pas au démarrage du moteur si le frein de stationnement est serré. Ils s'allument lorsque le frein de stationnement est desserré. Ces phares restent allumés jusqu'à ce que le contacteur d'allumage soit tourné à la position OFF.

⚠ AVERTISSEMENT

Les feux arrière de votre véhicule sont éteints lorsque les phares de jour sont allumés. Vous devez allumer les phares de votre véhicule à la brunante. Le non-respect de cette directive risque de causer un accident et des blessures à vous-même et à autrui.

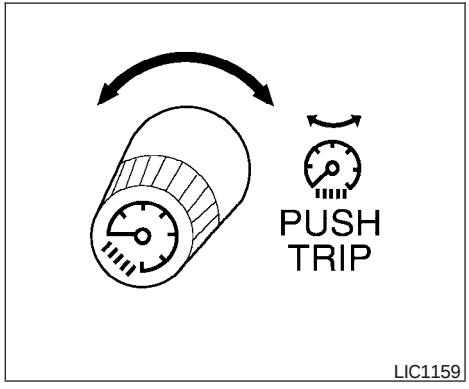

COMMANDE DE LUMINOSITÉ DE L'ÉCLAIRAGE DE LA PLANCHE DE BORD

La commande de luminosité de la planche de bord fonctionne lorsque l'interrupteur des phares se trouve à la position ≡DC≡ , ou AUTO (avec les phares automatiques activés).

Tournez cette commande pour régler l'intensité d'éclairage de la planche de bord lorsque vous conduisez de nuit.

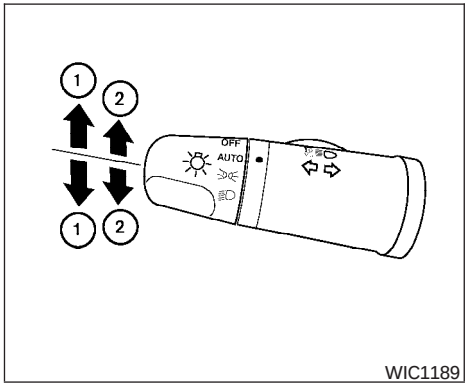

WIC1189

COMMANDE DES CLIGNOTANTS

Clignotants

① Déplacez le levier de la commande des clignotants vers le haut ou vers le bas pour indiquer la direction du virage. Les clignotants s'arrêtent automatiquement lorsque vous terminez votre virage.

Signal de changement de voie

② Pour signaler votre intention de changer de voie, déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant s'active, mais sans enclencher le levier.

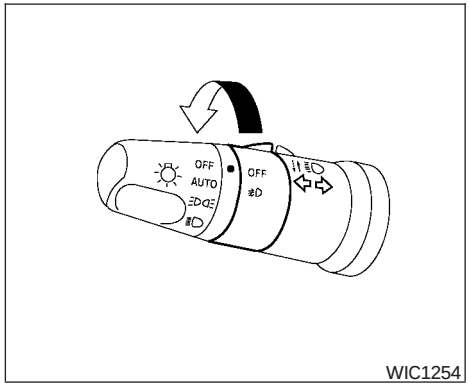

WIC1254

INTERRUPTEUR DES PHARES ANTIBROUILLARD (selon l'équipement du véhicule)

Pour allumer les phares antibrouillard, tournez l'interrupteur des phares à la position , puis tournez l'interrupteur des phares antibrouillard à la position .

Pour allumer les phares antibrouillard lorsque l'interrupteur des phares est en position AUTO (automatique, selon l'équipement du véhicule), les phares doivent être allumés, puis tournez l'interrupteur des phares antibrouillard en position .

Pour éteindre les phares antibrouillard, tournez l'interrupteur des phares antibrouillard à la position OFF.

Les phares doivent être allumés à la position des feux de croisement pour que les phares antibrouillard puissent fonctionner. Les phares antibrouillard s'éteignent automatiquement lorsque les faisceaux route sont sélectionnés.

INTERRUPTEUR DES FEUX DE DÉTRESSE

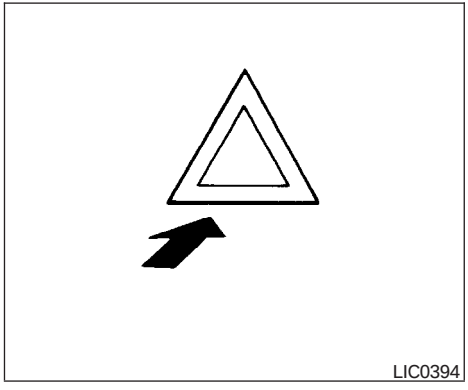
LIC0394

Appuyez sur cet interrupteur pour signaler aux conducteurs des autres véhicules votre intention d'immobiliser ou de stationner d'urgence votre véhicule. Tous les clignotants de votre véhicule seront ainsi activés.

⚠AVERTISSEMENT

- **Si vous devez vous arrêter en cas d'urgence, stationnez le véhicule aussi loin que possible de la route.**
- **N'actionnez pas les feux de détresse lorsque vous roulez sur l'autoroute, à moins que des circonstances inhabituelles ne vous forcent à conduire votre véhicule à une vitesse très basse qui pourrait se révéler dangereuse pour les autres automobilistes.**
- **Les clignotants ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont activés.**

Les feux de détresse de votre véhicule fonctionnent, peu importe la position du contacteur d'allumage.

Certains États interdisent l'utilisation des feux de détresse lorsque le véhicule est en mouvement.

INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE DE L'AIRE DE CHARGEMENT

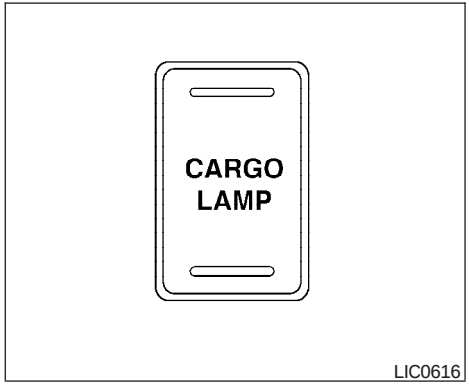

LIC0616

Pour activer l'éclairage de l'aire de chargement, poussez l'interrupteur vers le bas à la position ON. Les lampes de hayon (selon l'équipement du véhicule) s'allument également lorsque l'interrupteur d'éclairage de l'aire de chargement est à la position ON (marche).

⚠MISE EN GARDE

Assurez-vous de tourner le commutateur d'éclairage à la position d'arrêt lorsque vous quittez le véhicule pour une période prolongée, sinon la batterie se déchargera.

AVERTISSEUR SONORE

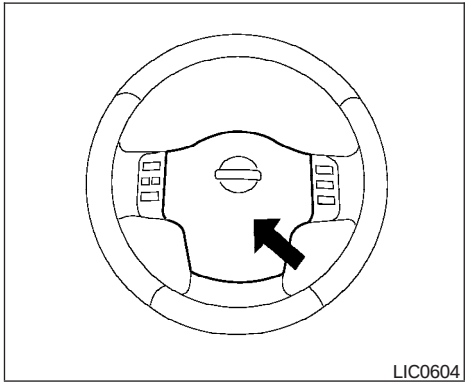
LIC0604

Pour actionner l'avertisseur sonore de votre véhicule, appuyez sur le rembourrage central du volant.

⚠AVERTISSEMENT

Ne tentez pas de démonter l'avertisseur sonore. Une telle action pourrait compromettre le fonctionnement du coussin gonflable avant. Toute altération des coussins gonflables avant peut entraîner des blessures graves.

SIÈGE CHAUFFANT (selon l'équipement du véhicule)

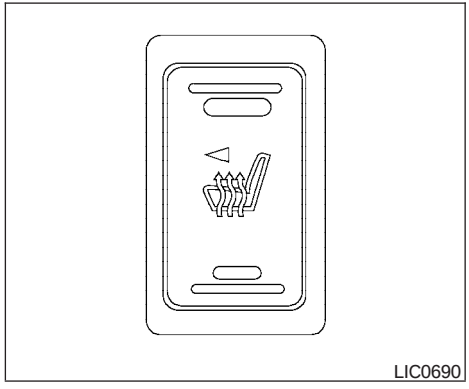
LIC0690

Les sièges avant sont réchauffés par des dispositifs de chauffage intégrés (selon l'équipement du véhicule).

1. Démarrez le moteur.
2. Appuyez sur les parties ▬ (bas) ou ▬ (élevé) du commutateur pour augmenter ou réduire la température au niveau désiré. Le témoin du commutateur activé s'allume.

   Le dispositif de chauffage est commandé par un thermostat qui active ou désactive automatiquement le dispositif de chauffage. Le témoin reste allumé tant que le commutateur se trouve à la position de marche.
3. Assurez-vous de placer le commutateur à la position d'arrêt lorsque le siège est suffisamment chaud ou lorsque vous quittez le véhicule.

⚠MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas le dispositif de chauffage du siège pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y a pris place.**
- **Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.**
- **Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le dispositif de chauffage du siège.**
- **Tout liquide renversé sur le siège chauffant doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.**
- **N'utilisez jamais d'essence, de benzène, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.**

- **En cas d’anomalie ou de non-fonctionnement du siège chauffant, mettez le commutateur en position d’arrêt et faites vérifier le dispositif par votre concessionnaire NISSAN.**
- **La batterie peut se décharger si le dispositif de chauffage des sièges est activé lorsque le moteur ne tourne pas.**

INTERRUPTEUR DE NEUTRALISATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE (selon l’équipement)

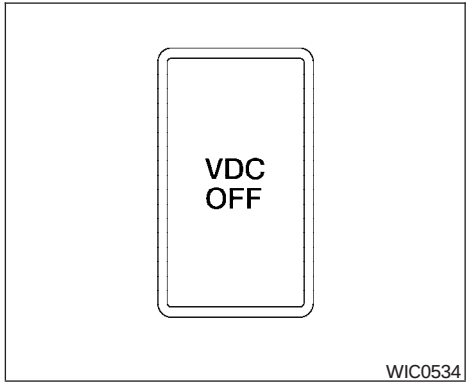

Le dispositif de contrôle dynamique du véhicule devrait être activé dans la plupart des conditions de conduite.

Si le véhicule est enlisé dans la boue ou la neige, le dispositif de contrôle dynamique du véhicule réduit la puissance du moteur afin de diminuer le patinage des roues. Le régime du moteur restera bas, même si l’accélérateur est complètement enfoncé. Si une puissance maximale est requise pour libérer un véhicule embourbé, désactivez le dispositif de contrôle dynamique du véhicule.

Pour désactiver le dispositif de contrôle dynamique du véhicule, appuyez sur l’interrupteur VDC OFF. Le témoin VDC OFF s’allume.

Pour réactiver le dispositif, appuyez de nouveau sur l’interrupteur VDC OFF, ou faites redémarrer le moteur. Consultez la section « Système de contrôle dynamique du véhicule » du chapitre « Démarrage et conduite ».

INTERRUPTEUR DU DISPOSITIF E-LOCK (verrouillage électronique du différentiel arrière) (selon l'équipement du véhicule)

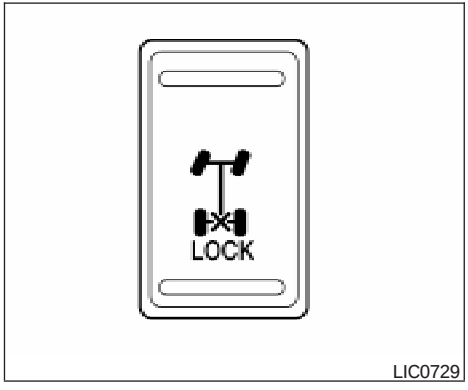

Le dispositif E-Lock (verrouillage électronique du différentiel arrière) permet d'améliorer la motricité lorsque le véhicule s'enlise ou est enlisé.

Pour activer le dispositif E-Lock :

- le commutateur 4WD doit se trouver en position 4LO (véhicules à quatre roues motrices);
- le véhicule doit être immobilisé ou se déplacer à une vitesse maximale de 7 km/h (4 mi/h);
- l'interrupteur du dispositif E-Lock doit être en position ON.

Lors de la mise en fonction initiale du dispositif de verrouillage électronique du différentiel arrière, le témoin clignote jusqu'à ce que le système s'engage. Cependant, si toutes les conditions ci-dessus ne sont pas réunies ou si le dispositif se désengage, le témoin continue de clignoter.

L'antiblocage est mis hors fonction et le témoin ABS s'allume lorsque le dispositif E-Lock est activé. En outre, le dispositif de contrôle dynamique du véhicule est désactivé et le témoin VDC s'allume lorsque le dispositif E-Lock est activé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Dispositif E-Lock (verrouillage électronique du différentiel arrière) » du chapitre « Démarrage et conduite ».

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne laissez jamais le dispositif E-Lock activé lorsque vous circulez sur des chaussées normales ou pavées. Les roues arrière pourraient déraper dans les virages et causer un accident entraînant des blessures. Après avoir dégagé le véhicule grâce au dispositif E-Lock, mettez ce dernier hors fonction.**
- **Utilisez le dispositif E-Lock uniquement pour tenter de dégager le véhicule s'il est enlisé. Essayez d'abord la position de gamme 4LO avant de recourir au dispositif E-Lock. Ne vous en servez jamais sur une chaussée glissante telle qu'une route enneigée ou verglacée. L'activation du dispositif E-Lock dans de telles conditions routières peut engendrer un comportement inattendu du véhicule en cas d'utilisation du frein moteur, pendant les accélérations ou dans les virages, ce qui peut entraîner un accident et des blessures graves.**

⚠MISE EN GARDE

- **Après avoir eu recours au dispositif E-Lock, placez l'interrupteur à la position OFF pour prévenir tout dommage potentiel aux éléments de boîte de vitesses à la suite de leur sollicitation excessive.**
- **Ne roulez pas à plus de 20 km/h (12 mi/h) lorsque le dispositif est activé. Vous risqueriez d'endommager la boîte de vitesses.**
- **N'activez pas le dispositif E-Lock pendant que les roues patinent. Cela pourrait endommager les composants de la boîte de vitesses.**

INTERRUPTEUR DE DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE SONAR ARRIÈRE (selon l'équipement du véhicule)

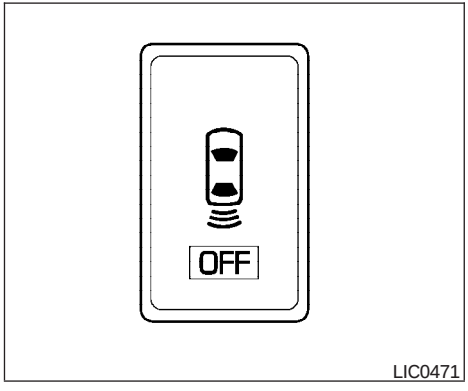

⚠AVERTISSEMENT

Le système de sonar arrière est pratique mais il ne remplace pas les méthodes adéquates et sécuritaires de marche arrière du véhicule. Regardez toujours à l'arrière avant de faire marche arrière pour vous assurer que la voie est libre. Reculez toujours lentement.

Le système de sonar arrière se met en fonction lorsque le levier sélecteur se trouve en position R (marche arrière) et que le contact est établi.

Lorsque les capteurs détectent un obstacle dans un rayon de 1,8 m (6 pi) du pare-chocs arrière, un avertisseur sonore retentit.

Le système de sonar arrière peut être désactivé en appuyant sur l'interrupteur. Lorsque le système est neutralisé, le témoin sur l'interrupteur s'allume. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur pour activer le système. Le témoin s'éteindra.

Le système est réactivé automatiquement chaque fois que le contact est établi.

Consultez la section « Système de sonar arrière » du chapitre « Démarrage et conduite ».

INTERRUPTEUR DU MODE DE REMORQUAGE

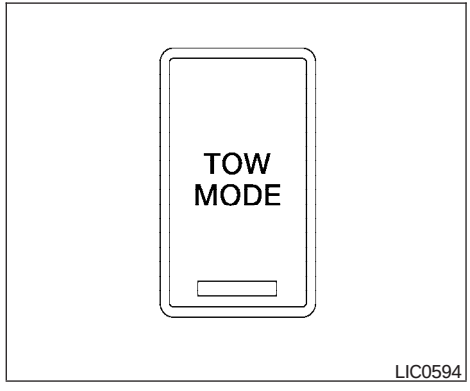

Le mode de remorquage devrait être utilisé lorsque vous tirez une remorque lourde ou transportez une charge importante. La conduite du véhicule en mode de remorquage sans tracter une remorque ni transporter une lourde charge ou en tractant une remorque légère ou en transportant une charge légère ne causera pas de dommages. Cependant, la consommation de carburant peut augmenter et les caractéristiques de conduite de la boîte de vitesses et du moteur peuvent sembler inhabituelles.

Appuyez sur l'interrupteur du mode de remorquage pour activer ce mode. Le témoin sur l'interrupteur du mode de remorquage s'allume lorsque ce mode est sélectionné. Appuyez de

nouveau sur l’interrupteur du mode de remorquage pour annuler ce mode.

Le mode de remorquage est automatiquement annulé lorsque la clé de contact est tournée à la position OFF.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Mode de remorquage » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » plus loin dans ce manuel.

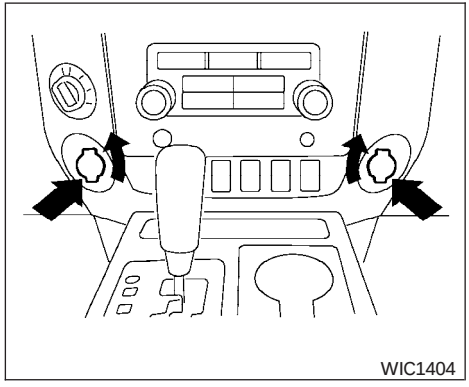

Rangée avant

Les prises de courant de votre véhicule servent à brancher des accessoires électriques tels que des téléphones cellulaires.

Les prises de courant situées du côté conducteur de la planche de bord et dans la caisse du camion sont alimentées directement par la batterie du véhicule.

Les prises de courant qui se trouvent du côté passager de la planche de bord, dans l’accoudoir central, et celles de la deuxième rangée sont alimentées uniquement lorsque la clé de contact se trouve à la position ACC ou ON.

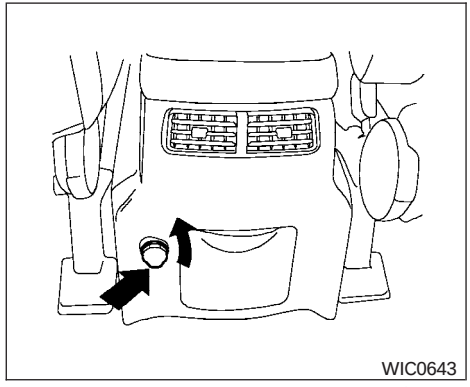

Banquette de deuxième rangée (selon l’équipement du véhicule)

Ouvrez le capuchon avant d’utiliser une prise de courant.

⚠MISE EN GARDE

- **La prise et la fiche peuvent devenir chaudes pendant ou immédiatement après l’utilisation.**

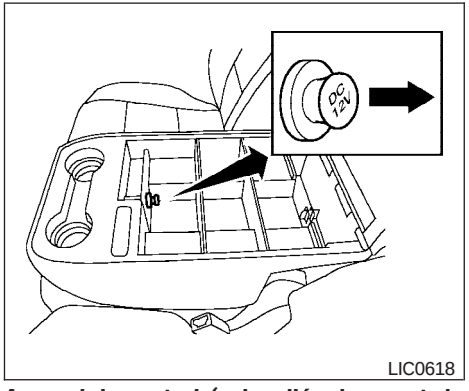

LIC0618

Accoudoir central (selon l'équipement du véhicule)

- **Seules certaines prises d'alimentation sont conçues pour recevoir un allume-cigare. N'utilisez aucune autre prise pour cet accessoire. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez votre concessionnaire NISSAN.**
- **N'utilisez pas d'accessoires consommant plus de 12 V, 120 W (10 A). N'utilisez pas d'adaptateurs doubles et ne branchez pas plus d'un accessoire électrique dans la même prise.**
- **Utilisez les prises de courant seulement lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule.**
- **Évitez d'utiliser les prises de courant lorsque le climatiseur, le dégivreur de lunette arrière ou les phares sont en fonction.**
- **Avant de brancher ou de débrancher un accessoire électrique, assurez-vous que l'accessoire est éteint.**
- **Enfoncez la fiche le plus loin possible. Si le contact n'est pas établi adéquatement, la fiche peut surchauffer ou le fusible de température interne peut griller.**
- **Assurez-vous que le capuchon est fermé lorsque vous n'utilisez pas la prise. Évitez de mettre la prise en contact avec de l'eau.**

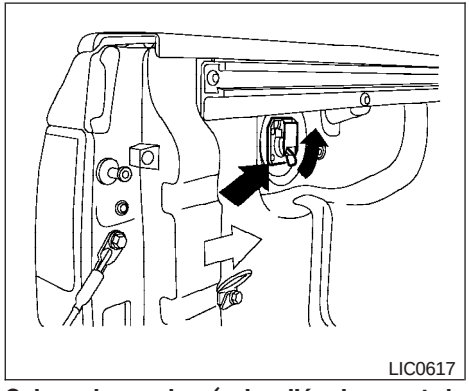
LIC0617

Caisse du camion (selon l'équipement du véhicule)

N'utilisez pas la prise de courant située dans la caisse du camion avec des accessoires dont la consommation dépasse 12 V, 120 W (15 A). N'utilisez pas d'adaptateurs doubles et ne branchez pas plus d'un accessoire électrique dans la même prise.

ALLUME-CIGARE (selon l'équipement du véhicule)

⚠MISE EN GARDE

Ne branchez pas de dispositifs qui exigent une tension supérieure à 12 V, 120 W (15 A) dans la prise de courant située dans la caisse du camion. N'utilisez pas d'adaptateurs doubles et ne branchez pas plus d'un accessoire électrique dans la même prise.

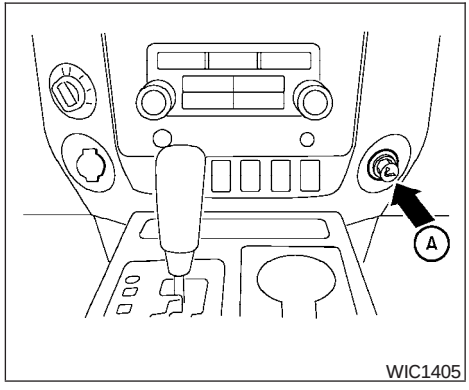

L'allume-cigare Ⓐ fonctionne lorsque le contacteur d'allumage se trouve à la position ACC ou ON.

Poussez l'allume-cigare à fond. Lorsque l'allume-cigare est entièrement chauffé, il se replace au moyen d'un ressort à sa position d'origine.

⚠MISE EN GARDE

- **La conduite du véhicule exige toute votre attention; n'utilisez donc pas l'allume-cigare en conduisant.**
- **La douille de l'allume-cigare est une source d'alimentation uniquement dédiée à l'élément de l'allume-cigare. Il n'est pas recommandé d'utiliser la douille de l'allume-cigare pour un autre accessoire.**
- **La prise et la fiche peuvent devenir chaudes pendant ou immédiatement après l'utilisation.**

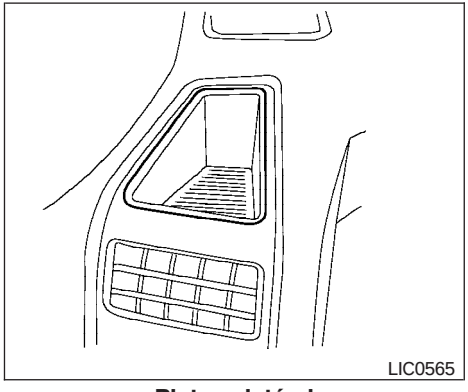

Plateau latéral

PLATEAUX DE RANGEMENT DE LA PLANCHE DE BORD

⚠AVERTISSEMENT

Afin de prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, ne déposez pas d'objets acérés dans les plateaux.

Les tapis de caoutchouc peuvent être retirés aux fins de nettoyage.

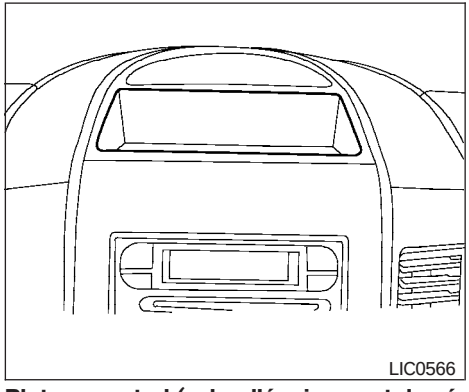

Plateau central (selon l'équipement du véhicule)

BAC DE LA CONSOLE (selon l'équipement du véhicule)

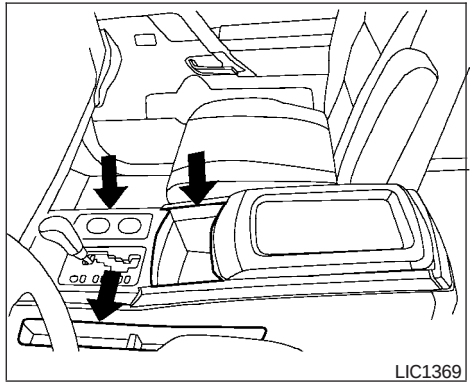

Plateaux du compartiment de rangement de la console

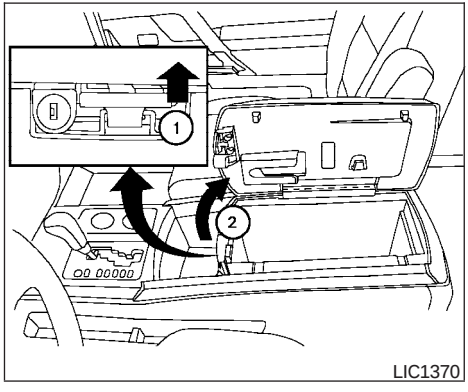

Compartiment de rangement de la console

Tirez sur le levier ① pour ouvrir le couvercle du compartiment de la console ②.

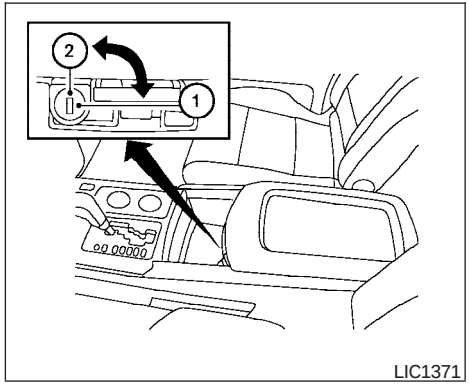

Serrure du compartiment de la console

Pour verrouiller ① ou déverrouiller ② le compartiment de la console, utilisez la clé principale.

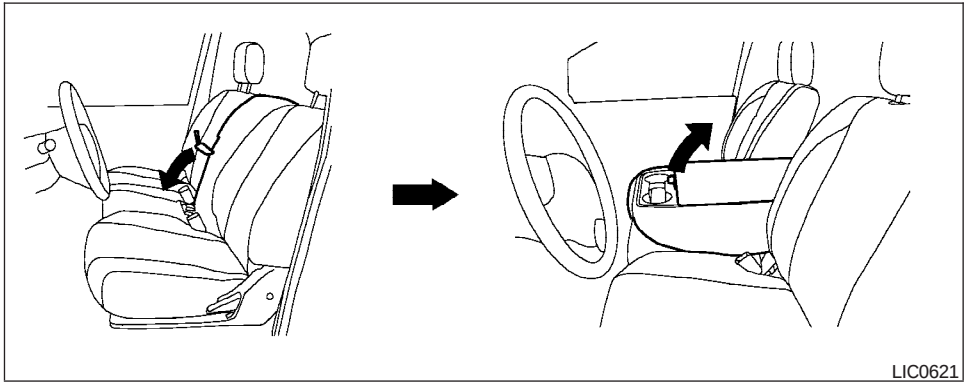
LIC0621

COMPARTIMENT DE RANGEMENT DE L'ACCOUDOIR CENTRAL (selon l'équipement du véhicule)

Pour accéder au compartiment de rangement de l'accoudoir central, abaissez ce dernier et soulevez son couvercle.

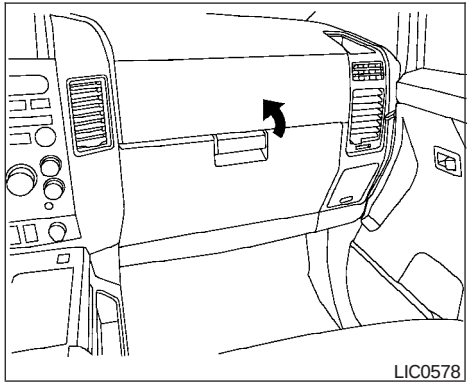
LIC0578

BOÎTE À GANTS

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée.

Utilisez la clé principale pour verrouiller ou déverrouiller la serrure de la boîte à gants (selon l'équipement du véhicule). La clé de sûreté n'actionne pas la serrure de la boîte à gants.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, la boîte à gants devrait toujours être fermée lorsque le véhicule est en mouvement.

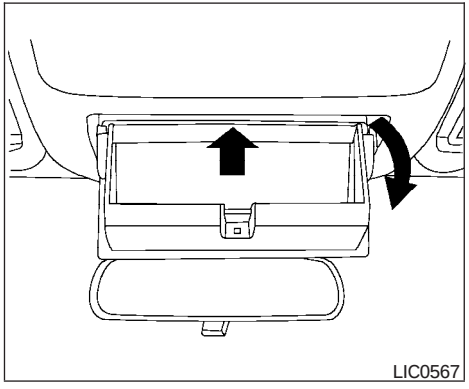
LIC0567

RANGE-LUNETTES DE SOLEIL (selon l'équipement du véhicule)

Pour ouvrir le range-lunettes, appuyez brièvement sur son couvercle.

⚠AVERTISSEMENT

- **Pour prévenir les risques d'accident, laissez le range-lunettes fermé lorsque vous conduisez.**

⚠MISE EN GARDE

- **N'y déposez rien d'autre que des lunettes de soleil.**
- **Ne laissez pas de lunettes de soleil dans le range-lunettes si vous stationnez votre véhicule au soleil. La chaleur pourrait endommager les lunettes.**

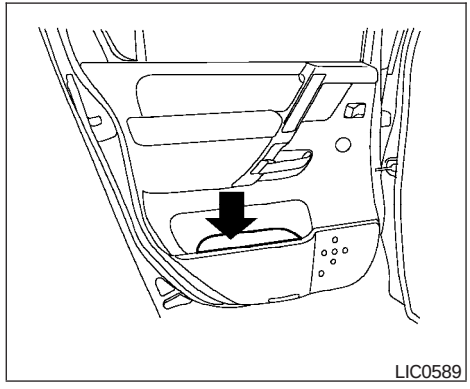
LIC0589

VIDE-POCHES

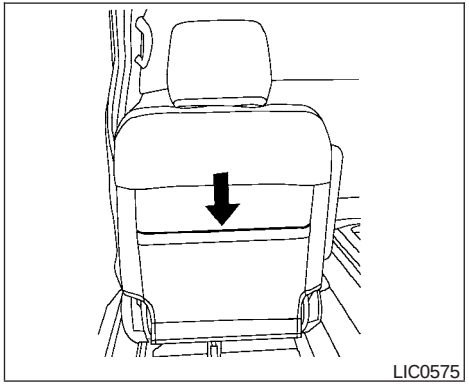

VIDE-POCHES DE DOSSIER DE SIÈGE (selon l'équipement du véhicule)

Le vide-poches de dossier de siège est situé derrière le siège du conducteur. Des cartes routières peuvent y être rangées.

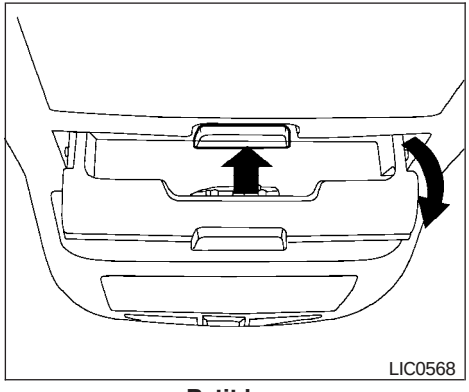

Petit bac

CONSOLE AU PAVILLON (selon l'équipement du véhicule)

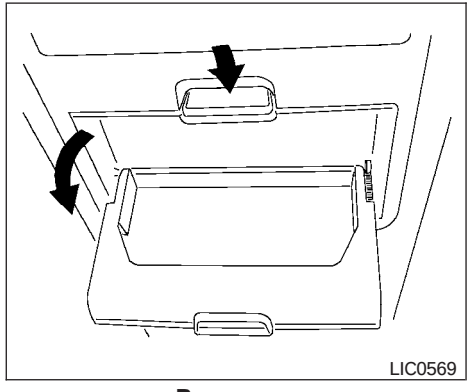

Bac moyen

Bacs de rangement

⚠ AVERTISSEMENT

Les bacs de rangement doivent toujours être fermés lorsque le véhicule est en mouvement afin de prévenir d'éventuelles blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

Pour ouvrir un bac de rangement, appuyez sur le bouton.

Relevez le couvercle pour refermer le casier.

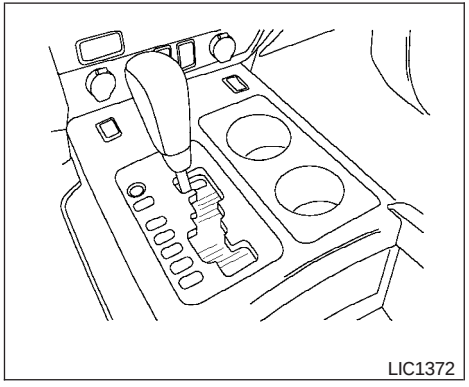

Avant – Type A

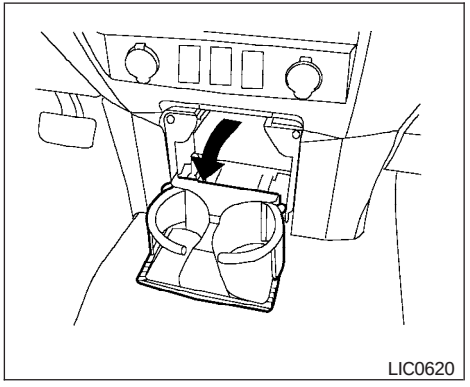

Avant – Type B

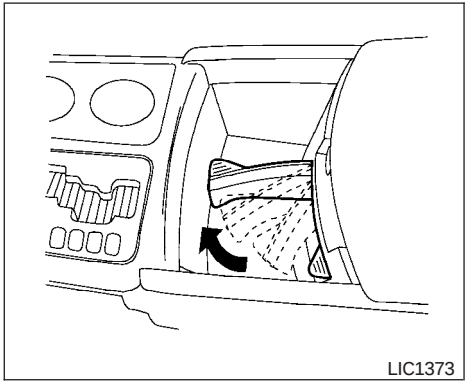

Réglable (selon l'équipement du véhicule)

Placez le bras du porte-tasse réglable de sorte que la tasse soit maintenue fermement.

PORTE-TASSES

⚠ MISE EN GARDE

- **Évitez de démarrer ou de freiner brusquement lorsque le porte-tasse est utilisé, car le liquide pourrait se renverser. Si le liquide est chaud, votre passager et vous pourriez être brûlés.**
- **Ne déposez que des tasses faites de matériaux souples dans le porte-tasse. Des objets durs pourraient vous infliger des blessures en cas d'accident.**

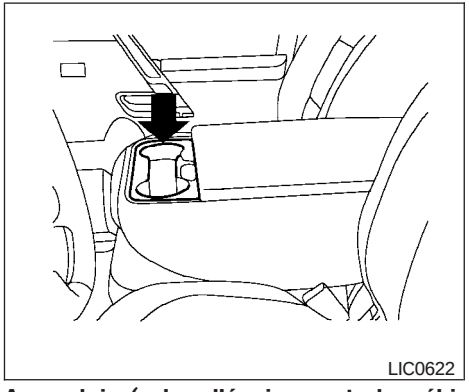

Accoudoir (selon l'équipement du véhicule)

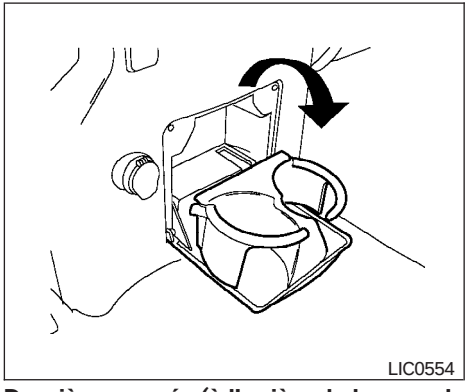

Deuxième rangée (à l'arrière de la console avant)
(selon l'équipement du véhicule)

Abaissez le couvercle pour ouvrir les porte-tasses de deuxième rangée (à l'arrière de la console avant). Pour les refermer, relevez le couvercle.

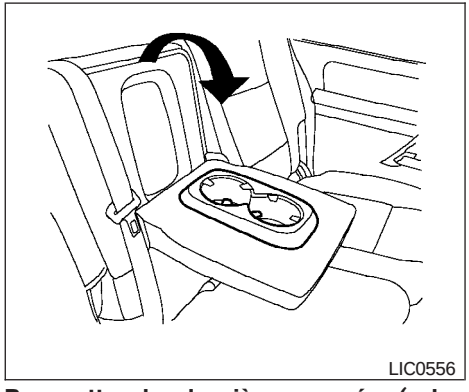

Banquette de deuxième rangée (selon l'équipement du véhicule)

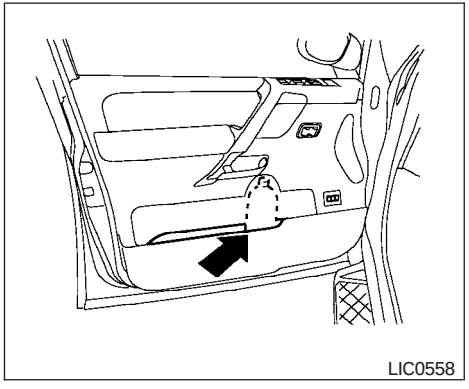

Porte-bouteille – Type A

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas le support à bouteille pour retenir d'autres types d'objets qui pourraient être projetés dans le véhicule et infliger des blessures aux occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.**
- **N'utilisez pas le porte-bouteille pour retenir des bouteilles de liquide ouvertes.**

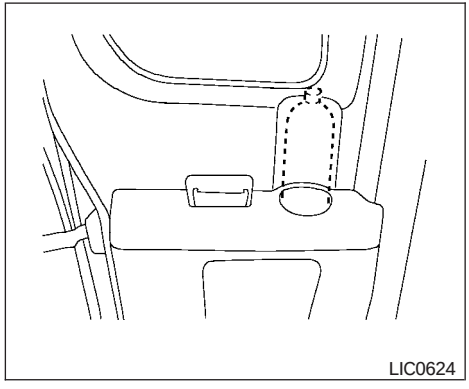

Porte-bouteille – Type B

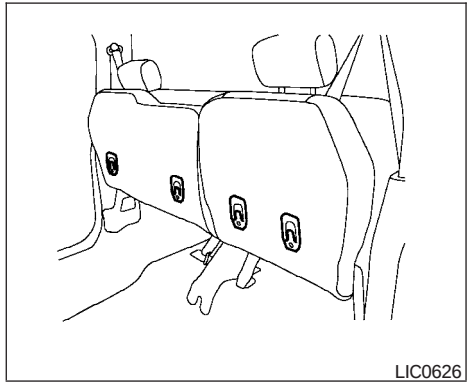

CROCHETS À SACS D'ÉPICERIE (selon l'équipement du véhicule)

Les crochets à sacs d'épicerie permettent d'accrocher côte à côte des sacs d'épicerie en plastique de taille normale.

Pour accéder aux crochets à sacs d'épicerie, rabattez la banquette arrière vers le haut. Consultez la section « Rabat de la banquette arrière » de la section « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire » ci-dessus dans le présent manuel.

⚠ MISE EN GARDE

N’imposez pas une charge totale de plus de 8 kg (18 lb) sur un crochet à sacs d’épicerie.

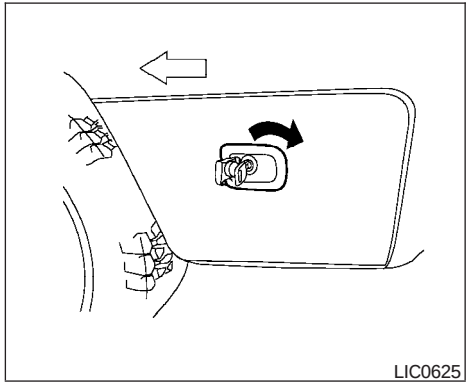

LIC0625

COMPARTIMENT DE RANGEMENT VERROUILLABLE DE CAISSE (selon l’équipement du véhicule)

Pour accéder au compartiment de rangement de la caisse, maintenez le couvercle de trou de serrure ouvert et insérez la clé principale dans le trou. Tournez la clé dans le sens des aiguilles d’une montre pour déverrouiller le couvercle.

La position du plateau qui se trouve à l’intérieur du compartiment de rangement de la caisse est réglable.

Le compartiment de rangement de la caisse se verrouille automatiquement lorsque le couvercle est fermé. L’utilisation de la clé n’est pas requise.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne déposez pas une charge totale de plus de 10 kg (22 lb) dans ce compartiment de rangement.**
- **Ne montez pas sur le couvercle du compartiment de rangement ou sur le compartiment lui-même. Vous pourriez alors les endommager.**

GLACES ÉLECTRIQUES (selon l'équipement du véhicule)

⚠AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que tous vos passagers ont les mains, les bras, etc. à l'intérieur du véhicule lorsque ce dernier est en mouvement et avant de relever les glaces. Servez-vous du commutateur de verrouillage des glaces pour empêcher l'utilisation imprévue des lève-glaces électriques.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner par mégarde les commutateurs ou les commandes de lève-glace et se trouver coincés dans l'ouverture d'une des glaces. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**

Les glaces électriques peuvent être activées lorsque le contacteur d'allumage est tourné à la position ON ou jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact (position OFF). L'alimentation des glaces électriques est toutefois neutralisée si la portière du conducteur ou celle du passager est ouverte durant cette période d'environ 45 secondes.

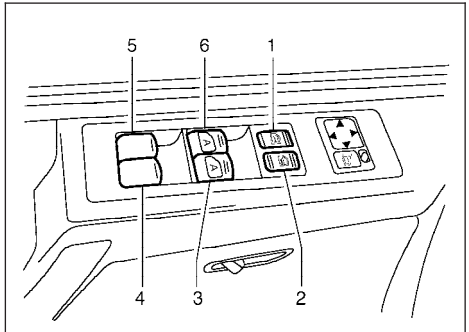

1. Interrupteur de verrouillage des glaces
2. Interrupteur de verrouillage électrique des portières
3. Interrupteur automatique du côté passager avant
4. Commande de glace électrique du côté passager arrière droit
5. Commande de glace électrique du côté passager arrière gauche
6. Interrupteur automatique côté conducteur

Commande des glaces électriques du côté conducteur

Le bloc de commande du côté du conducteur est muni de commandes qui permettent d'ouvrir ou de fermer les glaces des passagers avant et arrière.

Pour ouvrir une glace, appuyez sur l'une des commandes et tenez-la enfoncée. Soulevez et maintenez la commande pour refermer la glace. Pour interrompre l'ouverture ou la fermeture d'une glace, relâchez simplement la commande.

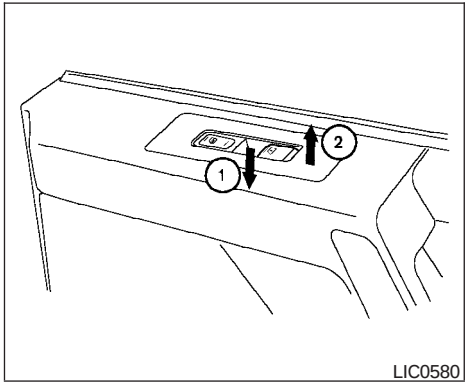

Commande de glace électrique du côté du passager avant

Seule la glace du passager correspondante peut être manoeuvrée au moyen de cette commande. Pour ouvrir la glace, appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée ①. Soulevez la commande pour refermer la glace ②.

Verrouillage des glaces des passagers

Seule la glace du côté du conducteur peut être ouverte ou fermée lorsque l'interrupteur de verrouillage des glaces est enfoncé. Pour déverrouiller les glaces, enfoncez de nouveau l'interrupteur.

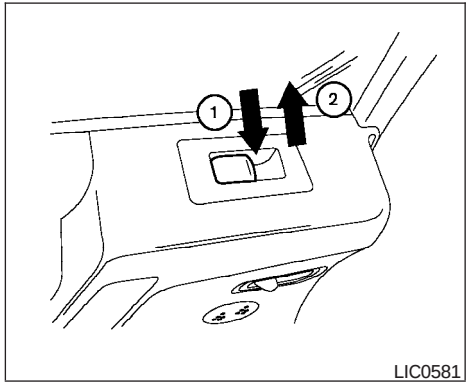

Commandes des glaces électriques arrière

Les commandes des glaces électriques arrière permettent d'ouvrir ou de fermer la glace électrique du passager correspondante. Pour ouvrir la glace, appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée ①. Soulevez la commande pour refermer la glace ②.

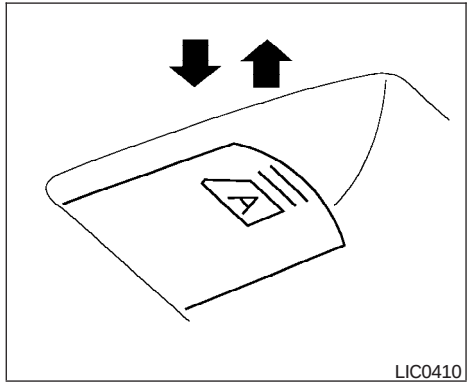

Fonctionnement automatique

Pour ouvrir complètement une glace à fonctionnement automatique, appuyez brièvement sur la commande de glace (seul le côté conducteur est illustré) jusqu'au deuxième cran; vous n'avez pas besoin de la maintenir enfoncée. La glace s'ouvre complètement. Pour interrompre l'ouverture de la glace, tirez la commande vers le haut.

Pour fermer complètement une glace automatique, tirez brièvement la commande correspondante vers le haut jusqu'au deuxième cran. Vous n'avez pas besoin de la maintenir en position. Pour interrompre la course de la glace, appuyez sur la commande vers le bas pendant la fermeture.

Fonction d’inversion automatique

La fonction d’inversion automatique peut être activée lorsqu’une glace se ferme en mode de fonctionnement automatique.

La fonction d’inversion automatique peut également être activée par un impact ou une charge ayant le même effet qu’un objet coincé dans l’ouverture de la glace, selon l’environnement ou les conditions de conduite.

⚠AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous donc que rien ne se trouve dans l’ouverture des glaces (par exemple, les mains des passagers, etc.) avant de les fermer.

Si l’unité de commande détecte la présence d’un objet coincé dans l’ouverture d’une glace à commande automatique pendant que celle-ci remonte, la glace s’abaisse immédiatement.

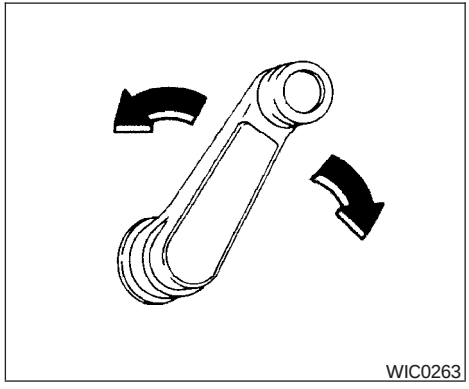
WIC0263

GLACES MANUELLES

Les glaces latérales peuvent être ouvertes et fermées en tournant la poignée sur chacune des portières.

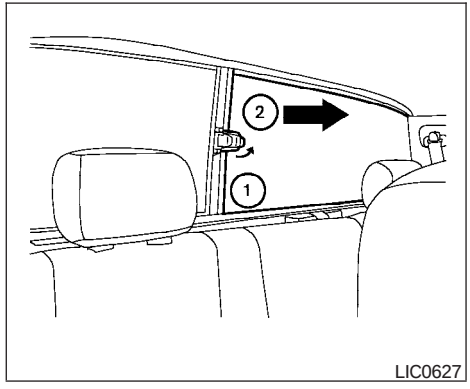

LIC0627

GLACE COULISSANTE ARRIÈRE (selon l’équipement du véhicule)

Serrez les poignées du levier ①, puis faites coulisser la glace en position ouverte ②.

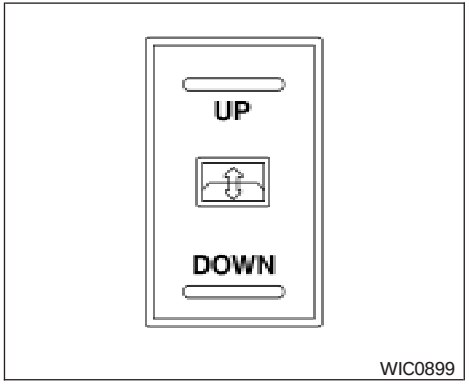

Type A

COMMANDE DE GLACE ÉLECTRIQUE ARRIÈRE (selon l'équipement du véhicule)

Pour ouvrir la glace électrique arrière, maintenez la commande en position DOWN (bas) (type A) ou maintenez la commande enfoncée (type B).

Pour fermer la glace électrique arrière, maintenez la commande en position UP (haut) (type A) ou tirez la commande et maintenez-la tirée (type B).

Pour interrompre l'ouverture ou la fermeture d'une glace à tout moment, relâchez simplement la commande.

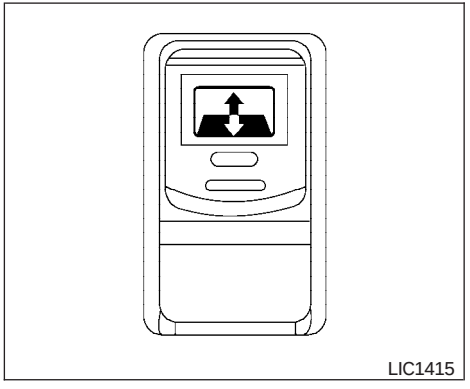

Type B

NOTA :

Si l'on baisse la glace électrique arrière (selon l'équipement du véhicule) alors que le dégivrage de la lunette arrière est en marche, le dégivrage de la lunette arrière se désactive automatiquement. Les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement du véhicule) restent en fonction. Le dégivrage de la lunette arrière se réactive automatiquement une fois que la glace électrique arrière est complètement remontée.

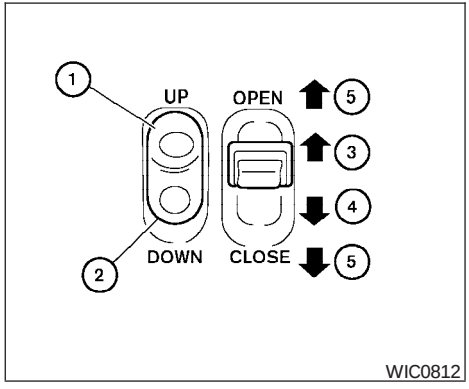

TOIT OUVRANT TRANSPARENT AUTOMATIQUE

Le toit ouvrant transparent ne fonctionne que lorsque le contact est établi. Le toit ouvrant transparent automatique peut fonctionner pendant environ 45 secondes lorsque la clé de contact se trouve en position ACC ou OFF. L'alimentation du toit ouvrant transparent est toutefois coupée si la portière du conducteur ou du passager avant est ouverte durant cette période d'environ 45 secondes.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

Pour ouvrir complètement le toit ouvrant, poussez le commutateur en direction de la position ouverte ③.

Pour fermer complètement le toit ouvrant, poussez le commutateur en direction de la position fermée ④.

Pour ouvrir ou fermer partiellement le toit ouvrant transparent, appuyez sur le commutateur dans une ou l'autre des directions ⑤ pendant l'ouverture ou la fermeture du toit ouvrant afin d'arrêter la course du toit à la position voulue.

Inclinaison du toit ouvrant transparent

Pour incliner le toit ouvrant vers le haut, poussez le commutateur d'inclinaison vers le haut ①.

Pour incliner le toit ouvrant vers le bas, poussez le commutateur d'inclinaison vers le bas ②.

Réinitialisation de l'interrupteur coulissant du toit ouvrant transparent

L'interrupteur coulissant ne fonctionnera plus après le débranchement d'une des bornes de la batterie, s'il y a eu coupure de l'alimentation ou lorsque certaines anomalies sont détectées. Suivez la méthode de réinitialisation ci-dessous pour rétablir le fonctionnement du toit ouvrant transparent.

1. Si le couvercle du toit ouvrant est ouvert, appuyez sur le commutateur d'inclinaison à plusieurs reprises vers le bas ② pour fermer le couvercle complètement.
2. Maintenez le commutateur d'inclinaison enfoncé ② pendant au moins deux secondes pour rétablir la position d'origine du couvercle.

   Le toit ouvrant devrait maintenant fonctionner normalement.

Fonction d'inversion automatique (lors de la fermeture ou de l'inclinaison vers le bas du toit ouvrant transparent)

La fonction d'inversion automatique peut s'activer si la commande automatique de fermeture ou d'inclinaison vers le bas du toit ouvrant transparent est activée lorsque le contacteur d'allumage est en position ON ou jusqu'à 45 secondes environ après la coupure du contact.

En fonction de l'environnement ou des conditions de conduite, la fonction d'inversion automatique peut également être activée par un impact ou une charge ayant le même effet qu'un objet qui se trouve dans la course du toit ouvrant.

⚠ AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous que les mains des passagers, etc. se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le toit ouvrant transparent.

Pendant la fermeture

Si l'unité de commande détecte la présence d'un objet dans la course vers l'avant du toit ouvrant transparent, elle inverse immédiatement la course du toit.

Pendant l'inclinaison vers le bas

Si l'unité de commande détecte la présence d'un objet dans la course d'inclinaison vers le bas du toit ouvrant transparent, elle réincline immédiatement le toit transparent vers le haut.

Si la fonction d'inversion automatique se dérègle et ouvre ou incline vers le haut le toit ouvrant transparent de façon répétitive, maintenez le commutateur d'inclinaison vers le bas enfoncé dans les cinq secondes suivantes; le toit ouvrant transparent se fermera graduellement. Assurez-vous qu'aucun objet n'est piégé dans le toit ouvrant transparent.

⚠AVERTISSEMENT

- **En cas d'accident, vous pourriez être éjecté du véhicule par le toit ouvrant transparent s'il est ouvert. Bouclez toujours les ceintures de sécurité et utilisez des dispositifs de retenue pour enfant.**
- **Ne laissez personne se tenir debout ou passer une partie de son corps par l'ouverture du toit ouvrant transparent pendant que le véhicule roule ou pendant la fermeture du toit ouvrant.**

⚠MISE EN GARDE

- **Enlevez les gouttes d'eau, la neige, la glace ou le sable du toit ouvrant transparent avant de l'ouvrir.**
- **Ne déposez pas d'objets lourds sur le toit ouvrant transparent ou à proximité du toit ouvrant.**

Pare-soleil

Faites glisser le pare-soleil vers l'avant ou vers l'arrière pour l'ouvrir ou le fermer.

Si le toit ouvrant transparent ne se ferme pas

Faites vérifier et réparer le toit ouvrant transparent par un concessionnaire NISSAN.

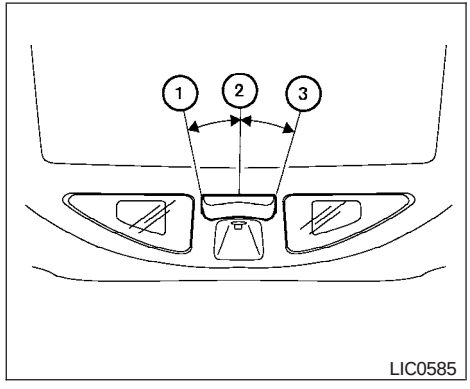

Type A

L'éclairage intérieur est commandé par un commutateur à trois positions. L'éclairage fonctionne quelle que soit la position du contacteur d'allumage.

Lorsque le commutateur est à la position ON ①, l'éclairage intérieur s'allume, quelle que soit la position de la portière. L'éclairage s'éteint après environ 30 minutes, à moins que la clé de contact ne soit tournée à la position ACC ou ON.

Lorsque le commutateur est à la position DOOR (portière) ou à la position de fonctionnement normal ②, l'éclairage intérieur, l'éclairage au sol (selon l'équipement du véhicule) et l'éclairage de

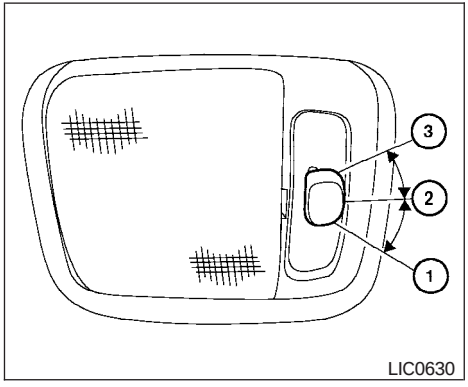

Type B

l'aire de chargement demeurent allumés pendant environ 30 secondes si :

- les portières sont déverrouillées à l'aide de la télécommande, d'une clé ou de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières alors que toutes les portières sont fermées et que le contacteur d'allumage est à la position OFF;
- la portière du conducteur est ouverte, puis refermée sans que la clé ne se trouve dans le contacteur d'allumage;
- la clé est retirée du contacteur d'allumage lorsque toutes les portières sont fermées.

L'éclairage s'éteint pendant la temporisation de 30 secondes si :

- la portière du conducteur est verrouillée au moyen de la télécommande, d'une clé ou de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières;
- le contacteur d'allumage est tourné à la position ON.

Lorsque le commutateur est à la position OFF ③, l'éclairage intérieur ne s'allume pas, quelle que soit la position des portières. L'éclairage au sol (selon l'équipement du véhicule) et l'éclairage de l'aire de chargement s'allument lorsqu'une des portières avant ou de passager arrière est ouverte.

Lorsque les portières sont ouvertes, l'éclairage s'éteint automatiquement dans un délai de 30 minutes pour éviter d'épuiser la batterie.

NOTA :

L'éclairage de l'espace pour les jambes et du seuil de porte (selon l'équipement du véhicule) s'allument à l'ouverture des portières du conducteur et du passager, peu importe la position du sélecteur d'éclairage intérieur. Lorsque les portières sont ouvertes, cet éclairage s'éteint automatiquement dans un délai d'environ 30 minutes pour éviter la décharge de la batterie.

⚠ MISE EN GARDE

Ne les utilisez pas pendant de longues périodes lorsque le moteur est arrêté, car la batterie pourrait se décharger.

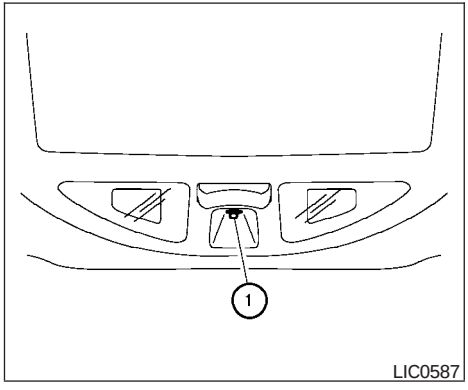

LAMPE DE LA CONSOLE (selon l'équipement du véhicule)

La lampe de la console ① s'allume chaque fois que les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

La luminosité de la lampe de la console peut être réglée à l'aide de la commande de luminosité.

LAMPES INDIVIDUELLES (selon l'équipement du véhicule)

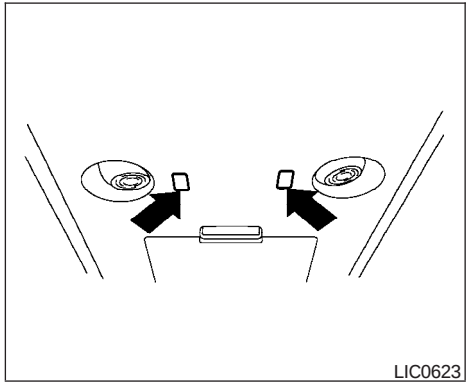

Les lampes individuelles de la console au pavillon peuvent pivoter sur 360 degrés. Pour allumer ces lampes, appuyez sur le bouton correspondant. Appuyez de nouveau sur le bouton pour éteindre la lampe.

LAMPES DE LECTURE (selon l'équipement du véhicule)

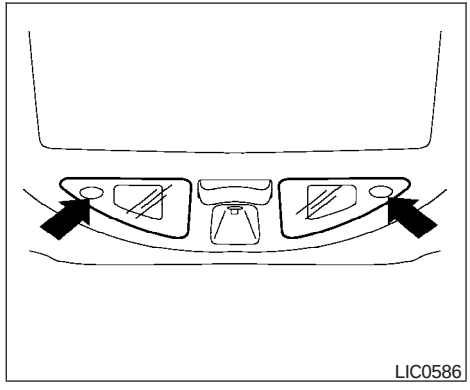

Pour allumer les lampes de lecture, enfoncez les interrupteurs correspondants. Enfoncez les interrupteurs de nouveau pour éteindre ces lampes.

⚠MISE EN GARDE

Ne les utilisez pas pendant de longues périodes lorsque le moteur est arrêté, car la batterie pourrait se décharger.

TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK[MD] (selon l'équipement du véhicule)

La télécommande universelle HomeLink[MD] est un dispositif pratique qui combine jusqu'à trois télécommandes en une seule.

La télécommande universelle HomeLink[MD] :

- peut activer la plupart des dispositifs à fréquence radio tels que les portes de garage, les portails, l'éclairage de la maison et du bureau, les serrures de porte d'entrée et les systèmes de sécurité;
- est alimentée par la batterie de votre véhicule et n'exige pas de piles individuelles. La programmation de la télécommande HomeLink[MD] n'est pas effacée si votre batterie est débranchée ou si elle se décharge.

Une fois votre télécommande universelle HomeLink [MD] programmée, conservez la télécommande originale aux fins de programmation ultérieure (p. ex., achat d'un nouveau véhicule). Si vous vendez votre véhicule, la programmation de votre télécommande universelle HomeLink[MD] doit être effacée pour des raisons de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink[MD] » plus loin dans ce chapitre.

⚠AVERTISSEMENT

- **N'utilisez pas la télécommande universelle HomeLink[MD] avec un ouvre-porte de garage qui ne comporte pas de fonctions d'arrêt d'urgence et de marche arrière telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales. (Ces normes s'appliquent aux modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après le 1[er] avril 1982.) Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet se trouvant sous la porte pendant la fermeture, s'immobiliser automatiquement et faire ensuite marche arrière, n'est pas conforme aux normes de sécurité fédérales en vigueur. L'utilisation d'un tel ouvre-porte de garage accroît les risques de blessures graves ou mortelles.**
- **Pendant la procédure de programmation, la porte de votre garage ou la barrière de sécurité s'ouvre et se ferme (si vous utilisez la télécommande dans les limites de son champ d'action). Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve dans le champ de la porte de garage, de la barrière de sécurité, etc. que vous actionnez en programmant la télécommande.**
- **Coupez le moteur avant de programmer la télécommande HomeLink[MD].**

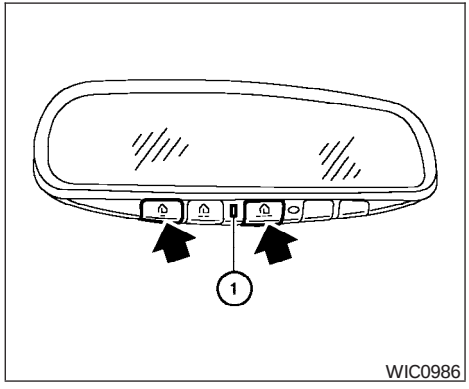

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK[MD]

1. Maintenez d'abord les deux touches HomeLink[MD] extérieures enfoncées (pour effacer la mémoire) jusqu'à ce que le témoin ① se mette à clignoter (après 20 secondes). Relâchez les deux touches.
2. Placez l'extrémité de votre télécommande portative à une distance de 25 mm à 75 mm (1 po à 3 po) de la surface de la télécommande universelle HomeLink[MD].

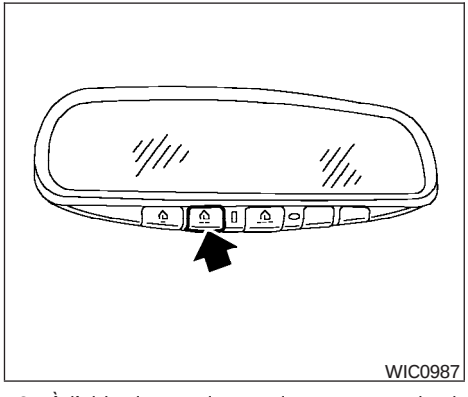
WIC0987

3. À l'aide de vos deux mains, appuyez simultanément sur la touche HomeLink[MD] que vous souhaitez programmer et sur celle de la télécommande portative.

   NE relâchez PAS les touches avant d'avoir terminé l'étape 4.

4. Maintenez les deux touches enfoncées jusqu'à ce que le témoin HomeLink[MD] clignote, d'abord lentement, puis plus rapidement (pas plus de 90 secondes). Lorsque le témoin clignote rapidement, relâchez les deux touches. Le clignotement rapide indique que la programmation a réussi. Pour actionner une porte de garage ou tout autre dispositif programmé, appuyez sur la touche programmée HomeLink[MD] jusqu'à ce que le dispositif s'actionne.

5. Le témoin HomeLink[MD] clignote rapidement pendant deux secondes et demeure allumé par la suite lorsque le dispositif HomeLink[MD] a détecté le signal de « code tournant » d'ouvre-porte de garage. Vous devrez alors passer aux étapes suivantes pour terminer la programmation du dispositif HomeLink[MD]. Ceci pourrait nécessiter l'usage d'une échelle et l'aide d'une autre personne.

6. Appuyez sur le bouton de programmation « Smart » ou « Learn » (apprentissage) du moteur de l'ouvre-porte de garage pour activer le mode d'apprentissage. Ce bouton se trouve normalement près du fil d'antenne suspendu au moteur. Si le fil débouche sous la lentille de l'éclairage, vous devrez retirer cette lentille pour atteindre le bouton de programmation.

NOTA :

Une fois que vous avez relâché le bouton de programmation du moteur d'ouvre-porte et que le témoin d'apprentissage est allumé, vous ne disposez que de 30 secondes pour effectuer l'étape 7. La contribution d'une autre personne est fortement recommandée pour accomplir cette étape.

7. Dans les 30 secondes suivant l'activation du bouton de programmation de l'ouvre-porte de garage, appuyez fermement mais brièvement sur la touche HomeLink[MD] que vous venez de programmer. Appuyez jusqu'à trois fois sur la touche HomeLink[MD] pour terminer la procédure d'apprentissage.

8. La touche de votre dispositif HomeLink[MD] devrait maintenant être programmée. (Pour programmer les autres touches HomeLink[MD] afin d'actionner d'autres portes ou barrières, n'effectuez que les étapes 2 à 4.)

NOTA :

Ne répétez pas l'étape 1, à moins que vous ne souhaitiez effacer la programmation de toutes les touches HomeLink [MD].

Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre dispositif HomeLink[MD], ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site Web de HomeLink[MD] à l'adresse suivante : www.homelink.com, ou composez le 1 800 355-3515.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK[MD] POUR LE CANADA

Avant 1992, le règlement du ministère canadien des Communications exigeait l'interruption de la transmission des télécommandes portatives après deux secondes. Pour programmer votre télécommande portative dans la télécommande HomeLink[MD], continuez d'appuyer sur la touche de la télécommande universelle HomeLink[MD] (consultez les étapes 2 à 4 de la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink[MD] ») et appuyez aux deux secondes sur votre télécommande portative jusqu'à ce que le témoin clignote rapidement (indiquant la réussite de la programmation).

NOTA :

Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un autre dispositif du même type, il est conseillé de débrancher le dispositif pendant le processus de « cyclage » afin d'éviter d'endommager ses composants.

UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK[MD]

Une fois programmée, la télécommande universelle HomeLink[MD] peut être utilisée pour actionner une porte de garage ou tout autre dispositif similaire. Pour ce faire, appuyez brièvement sur la touche programmée correspondante de la télécommande universelle HomeLink[MD]. Le témoin ambre s'allume pendant la transmission du signal.

DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES DE PROGRAMMATION

Si la télécommande HomeLink[MD] ne reconnaît pas rapidement les codes d'une télécommande portative :

- remplacez les piles de la télécommande portative;
- placez la télécommande portative devant la télécommande HomeLink[MD], en tenant l'extrémité où se trouve la pile à l'écart de la surface de la télécommande HomeLink[MD];
- appuyez simultanément sur les touches des deux télécommandes, sans les relâcher;
- placez l'extrémité de votre télécommande portative à une distance de 25 à 75 mm (1 po à 3 po) de la surface de la télécommande universelle HomeLink[MD]. Maintenez la télécommande dans cette position pendant 15 secondes. Si ce délai n'est pas suffisant pour programmer la télécommande HomeLink[MD], essayez de tenir la télécommande dans une autre position en gardant le témoin en vue en tout temps.

Si les problèmes de programmation persistent, veuillez communiquer avec le Service de la protection du consommateur de NISSAN. Les numéros de téléphone pour joindre ce service sont inscrits dans l'avant-propos de ce manuel.

SUPPRESSION DE LA PROGRAMMATION DES TOUCHES HOMELINK[MD]

Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche individuelle. Pour effacer toute programmation antérieure, appuyez sur les deux touches extérieures de la télécommande et maintenez-les enfoncées jusqu'à ce que le témoin clignote (environ 20 secondes).

REPROGRAMMATION D'UNE SEULE TOUCHE HOMELINK[MD]

Pour reprogrammer une touche HomeLink[MD], procédez comme suit :

1. Appuyez sur la touche HomeLink[MD] désirée et maintenez-la enfoncée. **Ne relâchez pas** la touche avant d'avoir terminé l'étape 4.
2. Lorsque le témoin commence à clignoter lentement (après 20 secondes), placez la télécommande portative à une distance de 25 mm à 75 mm (1 po à 3 po) de la surface de la télécommande HomeLink[MD].
3. Appuyez sur la touche de la télécommande portative et maintenez-la enfoncée.
4. Le témoin HomeLink[MD] clignote lentement, puis rapidement. Dès que le témoin clignote rapidement, relâchez les deux touches.

La touche de la télécommande universelle HomeLink[MD] est maintenant reprogrammée. Le nouveau dispositif peut être activé en enfonçant la touche HomeLink[MD] qui vient tout juste d'être programmée. Cette procédure n'affecte pas les autres touches programmées de la télécommande HomeLink[MD].

SI VOTRE VÉHICULE EST VOLÉ

Si votre véhicule est volé, vous devez changer les codes de tout dispositif à code non tournant déjà programmé dans la télécommande HomeLink[MD]. Consultez le mode d'emploi de chacun des dispositifs programmés ou communiquez avec les fabricants ou les détaillants de ces dispositifs pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Vous devrez reprogrammer ces nouveaux renseignements dans la télécommande universelle HomeLink [MD] lorsque votre véhicule est retrouvé.

Avis de la FCC :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC et au règlement RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation de ce dispositif est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) il doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Ce dispositif a été testé et est conforme aux normes de la FCC et du MDC. Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

MDC : ISTC 1763K1313

FCC I.D. CV2V67690

3 Vérifications et réglages avant le démarrage

Clés 3-2
Clés du système antidémarrage du véhicule NISSAN (selon l'équipement du véhicule) 3-2
Portières 3-3
Verrouillage au moyen d'une clé 3-3
Verrouillage au moyen de la commande de verrouillage intérieure 3-4
Verrouillage au moyen du commutateur de verrouillage électrique des portières (selon l'équipement du véhicule) 3-4
Portières Wide Open (selon l'équipement du véhicule) 3-5
Serrure de portière arrière à dispositif de sécurité pour enfant (modèles à cabine double seulement) 3-7
Mécanisme de verrouillage de portière asservi à la vitesse du véhicule 3-7
Dispositif d'entrée sans clé à télécommande (selon l'équipement du véhicule) 3-8
Utilisation du dispositif d'entrée sans clé à télécommande 3-9
Capot 3-12
Trappe du réservoir de carburant 3-12
Bouchon du réservoir de carburant 3-12
Volant 3-14
Fonctionnement du volant inclinable 3-14
Réglage de la position du pédalier (selon l'équipement du véhicule) 3-14
Pare-soleil 3-15
Miroirs de courtoisie 3-16
Rétroviseurs 3-16
Rétroviseur intérieur 3-16
Rétroviseur intérieur automatique antiéblouissement (selon l'équipement du véhicule) 3-17
Rétroviseurs extérieurs 3-18
Caisse 3-22
Hayon 3-22
Crochets d'arrimage 3-24
Positionneur automatique (selon l'équipement du véhicule) 3-25
Fonction de mémorisation 3-25
Fonction d'entrée ou de sortie 3-26
Fonctionnement du système 3-27

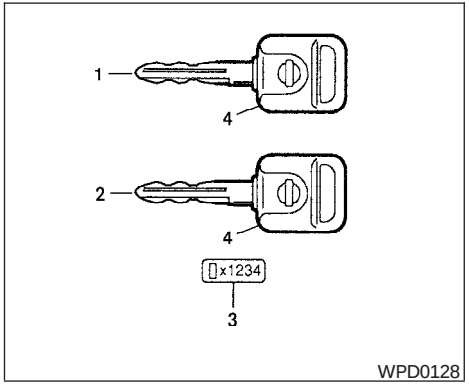

1. Deux clés principales (noires) avec puce de transpondeur (selon l'équipement du véhicule) et symbole NISSAN chromé sur une des faces
2. Clé valet (noire) avec puce de transpondeur (selon l'équipement du véhicule)
3. Plaque avec numéro de clé
4. Puce de transpondeur (selon l'équipement du véhicule)

Un numéro de clé est fourni avec les clés de votre véhicule. Prenez en note ce numéro de clé et conservez-le dans un endroit sûr (comme votre portefeuille), mais pas dans votre véhicule. Si vous perdez vos clés, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN avec ce numéro pour obtenir des copies de la clé. Il est très important que vous preniez en note le numéro de clé qui apparaît sur la plaque puisque NISSAN ne conserve pas de registres de ces numéros de clés.

Vous n'aurez besoin de ce numéro que si vous perdez toutes les clés du véhicule et qu'il n'est pas possible d'utiliser une autre clé pour en tirer des copies. Si vous possédez encore une clé, votre concessionnaire NISSAN peut en tirer des copies.

CLÉS DU SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN (selon l'équipement du véhicule)

Vous ne pouvez faire démarrer votre véhicule qu'avec les clés principales ou valet qui sont enregistrées dans la mémoire du dispositif antidémarrage de véhicule NISSAN (NVIS). Ces clés contiennent une puce de transpondeur.

La clé principale permet de verrouiller et de déverrouiller toutes les serrures du véhicule.

La clé de sûreté ne fonctionne pas dans la serrure du compartiment de rangement de la console, ni dans celle du compartiment de rangement de caisse ou de la boîte à gants (selon l'équipement).

Si vous prêtez votre véhicule à quelqu'un, mais ne voulez pas lui donner accès à vos objets personnels, remettez-lui une clé valet.

Ne laissez jamais ces clés dans le véhicule.

Clés supplémentaires ou de remplacement :

Si vous avez encore une clé en votre possession, le numéro de clé n'est pas nécessaire si vous désirez vous procurer une autre clé associée au NVIS. Votre concessionnaire peut tirer une copie de votre clé. Vous pouvez utiliser jusqu'à cinq clés associées au système antidémarrage NISSAN. Vous devriez apporter toutes les clés du système antidémarrage du véhicule NISSAN lorsque vous vous présentez chez un concessionnaire NISSAN pour les faire programmer. En effet, le procédé d'enregistrement efface tous les codes de clés enregistrés antérieurement dans la mémoire du NVIS de votre véhicule. Une fois la programmation achevée, les composants du système ne reconnaissent que les clés NISSAN mises en mémoire dans le système au cours de la procédure de programmation. Les clés que vous n'aurez pas remises à votre concessionnaire aux fins d'enregistrement ne pourront plus faire démarrer votre véhicule.

Ne laissez pas de l'eau salée entrer en contact avec une clé NVIS, qui contient un transpondeur électrique, car cela pourrait nuire au fonctionnement du dispositif.

⚠AVERTISSEMENT

- **Conduisez toujours avec les portières verrouillées. Utilisé en combinaison avec les ceintures de sécurité, le verrouillage des portières offre une plus grande sécurité en cas d'accident puisqu'il empêche l'éjection des passagers du véhicule. Cette précaution empêche aussi l'ouverture accidentelle des portières par des enfants ou d'autres personnes et toute intrusion dans le véhicule.**
- **Avant d'ouvrir une portière, assurez-vous de pouvoir éviter les véhicules venant en sens inverse.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**

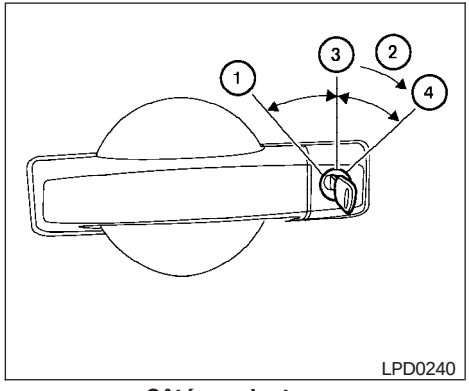

Côté conducteur

VERROUILLAGE AU MOYEN D'UNE CLÉ

Verrouillage manuel

Pour verrouiller la portière, tournez la clé vers l'avant du véhicule ①. Pour la déverrouiller, tournez la clé vers l'arrière ④.

Réglage électrique

Le verrouillage électrique des portières vous permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portières en même temps.

Pour verrouiller toutes les portières, tournez la clé vers l'avant du véhicule ①.

Pour déverrouiller une seule portière, tournez la clé une fois, dans la serrure de cette portière, vers l'arrière du véhicule ②. Pour déverrouiller toutes les portières, replacez la clé à la position de départ ③ (d'où elle peut être retirée et insérée uniquement), puis tournez-la de nouveau vers l'arrière dans les cinq secondes ④.

Ouverture et fermeture des glaces

Vous pouvez ouvrir et fermer les glaces automatiques en même temps que vous actionnez la clé dans la portière du conducteur.

- Pour ouvrir les glaces, tournez la clé dans la portière du conducteur vers l'arrière du véhicule pendant **plus d'une seconde** lorsque la portière est déverrouillée.
- Pour fermer les glaces, tournez la clé dans la portière du conducteur vers l'avant du véhicule pendant **plus d'une seconde** lorsque la portière est verrouillée.

Le mouvement des glaces s'arrête lorsque la clé est relâchée.

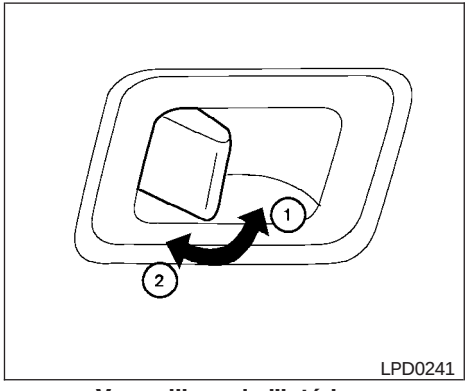

Verrouillage de l’intérieur

VERROUILLAGE AU MOYEN DE LA COMMANDE DE VERROUILLAGE INTÉRIEURE

Pour verrouiller la portière sans utiliser la clé, déplacez la commande de verrouillage intérieure à la position de verrouillage ①, puis fermez la portière.

Pour déverrouiller la portière sans utiliser la clé, déplacez la commande de verrouillage intérieure à la position de déverrouillage ②.

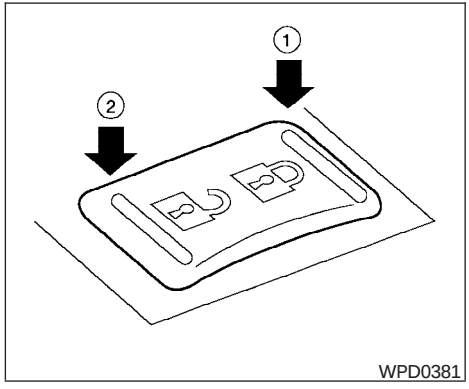

VERROUILLAGE AU MOYEN DU COMMUTATEUR DE VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTIÈRES (selon l’équipement du véhicule)

Pour verrouiller toutes les portières sans l’aide de la clé, appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique de portière (côté conducteur ou passager avant), en position de verrouillage ①. Assurez-vous de ne pas laisser vos clés dans le véhicule si vous utilisez cette méthode pour verrouiller les portières.

Pour déverrouiller toutes les portières sans la clé, appuyez sur le commutateur de verrouillage de portière (côté conducteur ou passager avant), en position de déverrouillage ②.

Protection de verrouillage

Si vous placez le commutateur de verrouillage de portière (côté conducteur ou passager avant) en position de verrouillage alors que la clé se trouve dans le contacteur d’allumage et qu’une portière est ouverte, toutes les portières se verrouillent, puis se déverrouillent automatiquement. Vous évitez ainsi de verrouiller les clés à l’intérieur du véhicule.

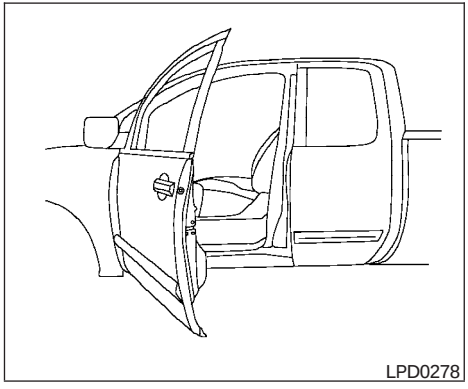
LPD0278

PORTIÈRES WIDE OPEN (selon l'équipement du véhicule)

⚠ MISE EN GARDE

N'ouvrez pas complètement la portière Wide Open lorsque la trappe du réservoir de carburant est ouverte; ouvrez-la seulement jusqu'au premier cran. L'ouverture complète de la portière pourrait endommager la trappe du réservoir de carburant et la portière Wide Open.

Les portières Wide Open peuvent presque s'ouvrir à 180°, pour vous permettre d'accéder à la portion arrière de la cabine.

1. Ouvrez la portière du conducteur ou du passager.

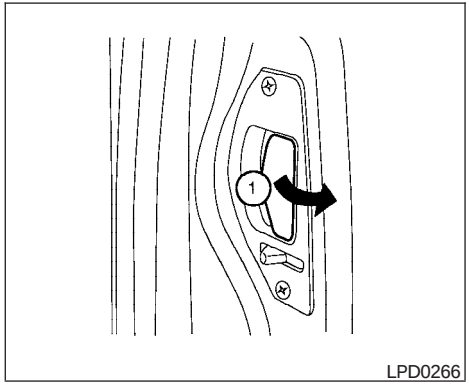

LPD0266

2. De l'extérieur du véhicule, tirez la poignée de la portière ① vers vous.

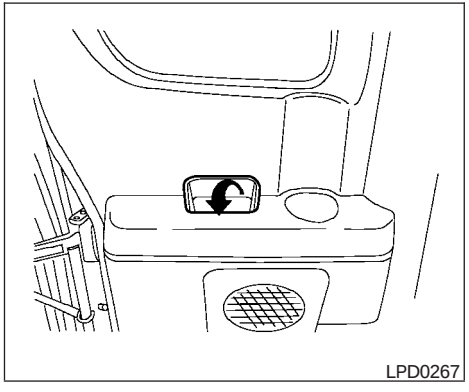
LPD0267

De l'intérieur du véhicule, tirez la poignée de la portière vers vous. La portière se déverrouille automatiquement.

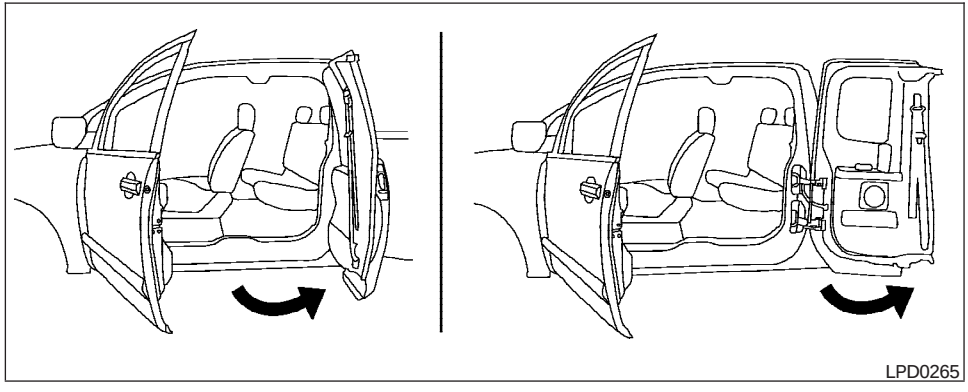
LPD0265

3. Ouvrez la portière à la position désirée.

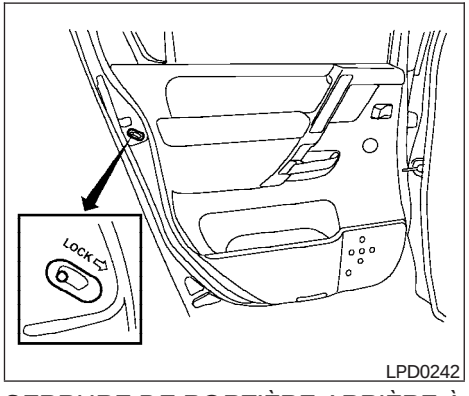

SERRURE DE PORTIÈRE ARRIÈRE À DISPOSITIF DE SÉCURITÉ POUR ENFANT (modèles à cabine double seulement)

Le dispositif de sécurité pour enfant empêche l'ouverture accidentelle des portières arrière, plus particulièrement lorsque de jeunes enfants ont pris place dans le véhicule.

Les leviers de verrouillage du dispositif de sécurité pour enfant sont situés sur le rebord des portières arrière.

Les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque les leviers sont en position de verrouillage.

MÉCANISME DE VERROUILLAGE DE PORTIÈRE ASSERVI À LA VITESSE DU VÉHICULE

- Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque le véhicule atteint une vitesse de 24 km/h (15 mi/h).
- Toutes les portières se déverrouillent automatiquement lorsque la boîte de vitesses est placée en position P (stationnement).
- Les mécanismes de verrouillage et de déverrouillage fonctionnent séparément :
  - La fonction de verrouillage automatique et la fonction de déverrouillage automatique peuvent être activées.
  - La fonction de verrouillage automatique peut être activée lorsque la fonction de déverrouillage automatique est désactivée.
  - La fonction de verrouillage automatique peut être désactivée lorsque la fonction de déverrouillage automatique est activée.
  - La fonction de verrouillage automatique et la fonction de déverrouillage automatique peuvent être désactivées.

Activation et désactivation de la fonction de verrouillage

Procédez comme suit pour activer ou désactiver le mécanisme de verrouillage des portières en fonction de la vitesse du véhicule :

1. Fermez toutes les portières.
2. Tournez le contacteur d'allumage à la position ON.
3. Dans les 20 secondes, maintenez l'interrupteur de verrouillage électrique des portières en position de verrouillage pendant plus de cinq secondes.
4. Lorsque la fonction est activée, le témoin des feux de détresse clignote deux fois. Lorsque la fonction est désactivée, le témoin des feux de détresse clignote une fois.

Activation et désactivation de la fonction de déverrouillage

Procédez comme suit pour activer ou désactiver le mécanisme de déverrouillage automatique des portières :

1. Fermez toutes les portières.
2. Tournez le contacteur d'allumage à la position ON.

3. Dans les 20 secondes, maintenez l'interrupteur de verrouillage électrique des portières en position de déverrouillage pendant plus de cinq secondes.
4. Lorsque la fonction est activée, le témoin des feux de détresse clignote deux fois. Lorsque la fonction est désactivée, le témoin des feux de détresse clignote une fois.

DISPOSITIF D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE (selon l'équipement du véhicule)

La télécommande vous permet de verrouiller et déverrouiller toutes les portières, d'allumer l'éclairage intérieur et l'éclairage au sol (selon l'équipement du véhicule) et d'activer l'alarme de détresse à partir de l'extérieur du véhicule.

Certaines fonctions de la télécommande, comme le déclenchement de l'avertisseur sonore, sont configurables. Pour les véhicules sans système de navigation, consultez la section « Mise au silence de l'avertisseur sonore » plus loin dans ce chapitre. Pour les véhicules avec système de navigation, consultez la section « Systèmes électroniques du véhicule » du chapitre « Écran, chauffage, climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone » plus loin dans ce manuel.

Assurez-vous que les clés ne sont pas dans le véhicule avant de verrouiller les portières.

La portée maximale de la télécommande est d'environ 10 m (33 pi). Toutefois, la portée est fonction des conditions environnantes du véhicule.

Vous pouvez utiliser jusqu'à cinq télécommandes pour un véhicule. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'achat et à l'utilisation de télécommandes supplémentaires, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN.

La télécommande ne fonctionnera pas si :

- la pile est déchargée;
- la distance entre le véhicule et la télécommande est supérieure à 10 m (33 pi).

L'alarme de détresse ne s'active pas si la clé se trouve dans le contacteur d'allumage.

⚠MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la télécommande :

- **ne la mettez pas en contact avec de l'eau;**
- **ne la laissez pas tomber;**
- **ne la frappez pas brusquement sur un autre objet;**
- **ne la laissez pas trop longtemps dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).**

Si une télécommande est perdue ou volée, NISSAN vous recommande d'effacer le code d'identification de cette télécommande. Vous empêcherez ainsi toute personne non autorisée d'utiliser la télécommande pour déverrouiller le véhicule. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN pour obtenir des renseignements concernant la procédure à utiliser pour effacer le code.

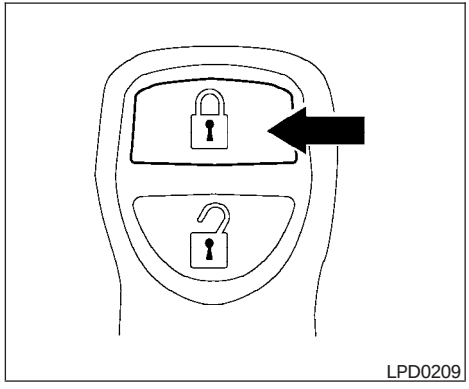
LPD0209

UTILISATION DU DISPOSITIF D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

Verrouillage des portières

1. Fermez toutes les glaces de votre véhicule.
2. Retirez la clé du contacteur d'allumage.
3. Fermez le capot et toutes les portières.
4. Enfoncez la touche de la télécommande. Toutes les portières se verrouillent. Les feux de détresse clignotent deux fois et l'avertisseur sonore émet un bip pour confirmer le verrouillage de toutes les portières.

- Si vous appuyez sur la touche alors que toutes les portières sont verrouillées, les feux de détresse clignotent deux fois et l'avertisseur sonore émet un bip pour indiquer que les portières sont déjà verrouillées.
- Si une portière est ouverte et que vous appuyez sur la touche , les portières se verrouillent, mais l'avertisseur sonore ne retentit pas et les feux de détresse ne clignotent pas.

L'avertisseur sonore peut émettre un bip ou rester silencieux. Pour les véhicules sans système de navigation, consultez la section « Mise au silence de l'avertisseur sonore » plus loin dans ce chapitre. Pour les véhicules dotés d'un système de navigation, consultez la section « Réglages de confort et de commodité » du chapitre « Écran, chauffage, climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone » plus loin dans ce manuel.

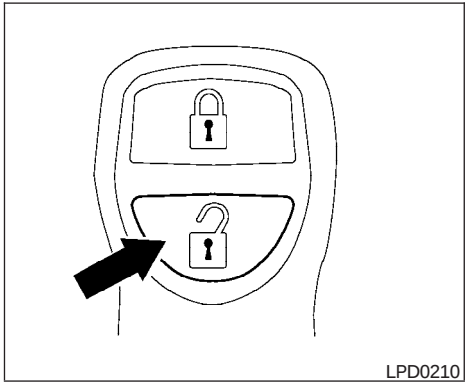
LPD0210

Déverrouillage des portières

Appuyez une fois sur la touche de la télécommande.

- Seule la portière du conducteur se déverrouille.
- Les feux de détresse clignotent une fois lorsque toutes les portières sont complètement fermées et que la clé de contact se trouve à une position autre que la position ON.
- L'éclairage intérieur et l'éclairage au sol (selon l'équipement du véhicule) s'allument et le temporisateur d'éclairage s'active pendant 30 secondes si l'interrupteur d'éclairage se trouve à la position DOOR (portière) alors que la clé de contact est dans une position autre que ON.

Appuyez de nouveau sur la touche de la télécommande dans les cinq secondes qui suivent.

- Toutes les portières se déverrouillent.
- Les feux de détresse clignotent une fois si toutes les portières sont complètement fermées.

Vous pouvez éteindre l'éclairage intérieur sans attendre le délai de 30 secondes en insérant la clé dans le contacteur d'allumage et en la tournant à la position ON ou START, en verrouillant les portières au moyen de la télécommande ou en mettant hors fonction le sélecteur de l'éclairage intérieur.

Dispositif de reverrouillage automatique

Lorsque la touche de la télécommande est enfoncée, toutes les portières se verrouillent automatiquement dans un délai d'une minute, à moins qu'une des opérations suivantes ne soit effectuée :

- l'ouverture d'une portière;
- l'insertion d'une clé dans le contacteur d'allumage, puis son passage de la position OFF à la position ON.

Couplage de la télécommande aux fonctions de mémorisation du positionneur automatique

Si le véhicule est muni du positionneur automatique, la télécommande peut être couplée à ses fonctions de mémorisation.

Consultez la section « Positionneur automatique » plus loin dans ce chapitre.

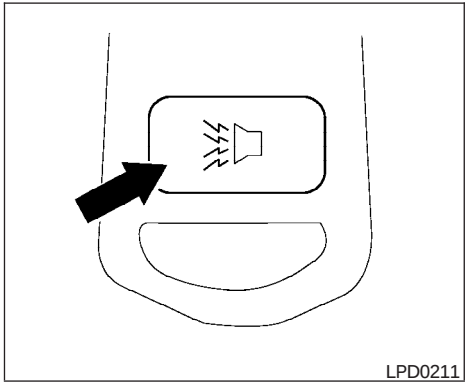
LPD0211

Utilisation de l'alarme de détresse

Si vous vous trouvez à proximité de votre véhicule et si vous croyez être en danger, vous pouvez activer l'alarme de détresse en enfonçant la touche de la télécommande **pendant plus d'une demi-seconde.**

L'alarme de détresse et les phares s'activent alors pendant 25 secondes.

L'alarme de détresse est neutralisée :

- lorsqu'elle a retenti pendant 25 secondes;
- lorsqu'une des touches de la télécommande est enfoncée.

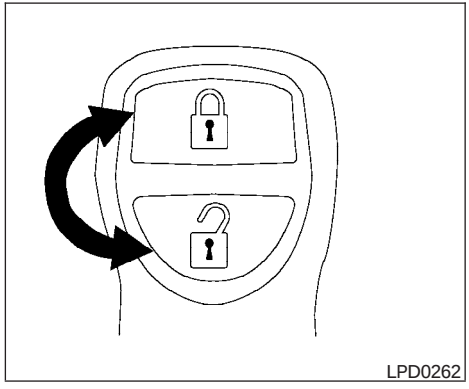
LPD0262

Mise au silence de l'avertisseur sonore

Vous pouvez neutraliser la fonction d'activation à distance de l'avertisseur sonore si vous le désirez.

NOTA :

Si vous modifiez l'activation à distance de l'avertisseur sonore et du clignotement des feux, l'écran d'affichage (selon l'équipement du véhicule) n'indique pas le mode en vigueur et ne permet pas de modifier ce mode. Utilisez la télécommande pour revenir au mode précédent, puis réactivez la commande au moyen de l'écran d'affichage.

Pour neutraliser cette fonction : enfoncez les touches et **durant au moins deux secondes.**

Les feux de détresse clignotent alors trois fois pour confirmer la neutralisation de la fonction de signal sonore.

Pour rétablir cette fonction : enfoncez les touches et **de nouveau pendant au moins deux secondes.**

Les feux de détresse clignotent une fois et l'avertisseur sonore retentit une fois pour confirmer le rétablissement de la fonction.

La neutralisation de la fonction de signal sonore n'entraîne pas la mise au silence de l'avertisseur en cas de déclenchement de l'alarme.

Utilisation de l'éclairage intérieur

Appuyez une fois sur la touche de la télécommande pour allumer l'éclairage intérieur et l'éclairage au sol (selon l'équipement du véhicule).

Consultez la section « Éclairage intérieur » du chapitre « Commandes et instruments » ci-dessus dans ce manuel pour obtenir de plus amples renseignements.

CAPOT

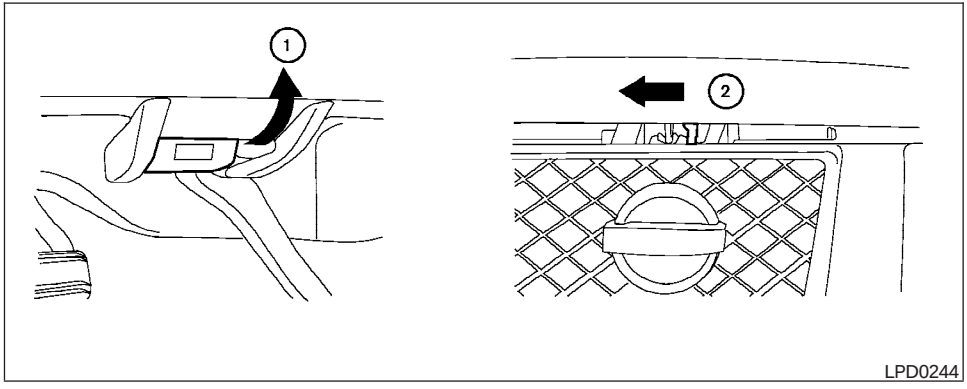

① Tirez sur la poignée de déverrouillage du capot qui se trouve sous la planche de bord, du côté conducteur. Le capot s'entrouvre légèrement.

② Du bout des doigts, poussez vers le côté le levier situé à l'avant du capot, tel qu'illustré, puis soulevez le capot.

Pour refermer le capot, abaissez-le doucement et assurez-vous qu'il se verrouille correctement.

⚠AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le capot de votre véhicule est bien fermé et correctement verrouillé avant de prendre la route. Si cette vérification n'est pas faite, le capot pourrait s'ouvrir et causer un accident.**
- **Si vous voyez de la vapeur ou de la fumée s'échapper du compartiment moteur, n'ouvrez pas le capot, car vous pourriez subir des blessures.**

TRAPPE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

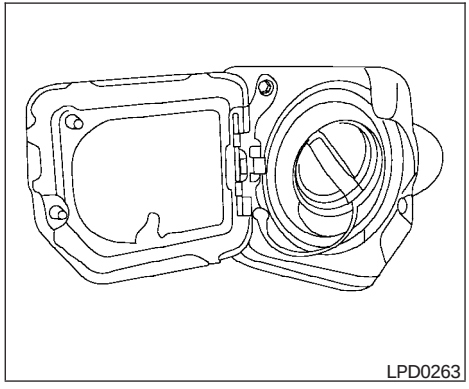

BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

Le bouchon du réservoir de carburant est de type à cliquet. Pour enlever le bouchon, tournez-le dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Pour le serrer, tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il émette des déclics.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Recommandations concernant le carburant » et « Recommandations concernant le carburant pour les véhicules polycarburants » du chapitre « Données techniques et information au consommateur », plus loin dans le présent manuel.

⚠AVERTISSEMENT

- **L'essence est une substance extrêmement inflammable qui peut aussi devenir hautement explosive dans certaines conditions. Vous pourriez subir des brûlures ou des lésions graves en cas d'utilisation ou de manipulation incorrecte. Lorsque vous faites le plein d'essence, coupez toujours le moteur, ne fumez pas et tenez toute flamme ou étincelle loin du véhicule.**
- **Ne tentez pas de continuer à remplir le réservoir de carburant lorsque le pistolet du distributeur d'essence se déclenche automatiquement. Le surremplissage pourrait faire déborder le réservoir, faire gicler le carburant et provoquer un incendie.**
- **Ne remplacez un bouchon de réservoir de carburant que par un bouchon d'origine. En effet, celui-ci est muni d'une soupape de sûreté intégrée nécessaire au fonctionnement adéquat du circuit d'alimentation et du dispositif antipollution. L'utilisation d'un bouchon non adéquat peut entraîner une défaillance importante ainsi que des blessures. Une telle utilisation peut également faire allumer le témoin d'anomalie.**
- **Ne tentez jamais de faire démarrer votre véhicule en versant du carburant dans le corps du papillon d'accélérateur.**
- **Ne remplissez pas un bidon de carburant posé sur la doublure de caisse d'une camionnette, sur le tapis en caoutchouc de la doublure de caisse ou sur tout autre matériau isolant. L'électricité statique pourrait provoquer une explosion en raison de la présence de liquides, vapeurs ou gaz inflammables. Pour réduire les risques de blessures graves ou mortelles au moment du remplissage de carburant d'un contenant portatif :**
  - **placez toujours le contenant sur le sol pour le remplir;**
  - **n'utilisez aucun dispositif électronique pendant le remplissage;**
  - **gardez le pistolet du distributeur d'essence en contact avec le contenant pendant le remplissage;**
  - **utilisez uniquement un contenant portatif approuvé pour liquide inflammable.**

⚠MISE EN GARDE

- **Seuls les véhicules comportant une étiquette « E-85 » à l'intérieur de la trappe à carburant peuvent fonctionner avec du carburant à base d'éthanol E-85. Des dommages au circuit d'alimentation ou à d'autres éléments pourraient se produire en cas d'utilisation de carburant E-85 sur des véhicules non conçus pour ce type de carburant.**
- **Si du carburant a été renversé sur la carrosserie du véhicule, rincez-le immédiatement avec de l'eau pour éviter des dommages à la peinture.**

- **Serrez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'il émette un déclic. Le témoin d'anomalie (MIL) SERVICE ENGINE SOON peut s'allumer si le bouchon du réservoir de carburant est mal serré. Si le témoin SERVICE ENGINE SOON s'allume parce que le bouchon n'a pas été replacé ou parce qu'il est mal vissé, replacez-le ou vissez-le et poursuivez votre route. Le témoin SERVICE ENGINE SOON doit s'éteindre après quelques cycles de conduite. Si le témoin SERVICE ENGINE SOON reste allumé, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour y faire inspecter votre véhicule.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin d'anomalie (MIL) » du chapitre « Commandes et instruments » ci-dessus dans ce manuel.**

VOLANT

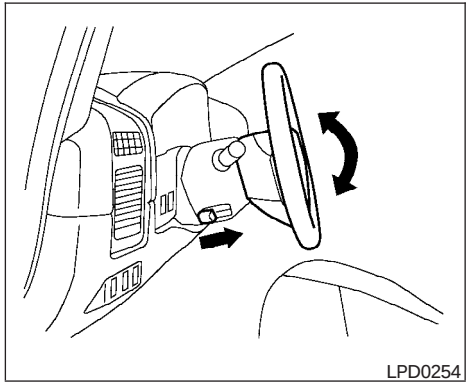
LPD0254

FONCTIONNEMENT DU VOLANT INCLINABLE

⚠AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le volant pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.

Tirez le levier de verrouillage vers l'avant et maintenez-le ainsi pour régler le volant vers le haut ou vers le bas jusqu'à la position désirée.

Relâchez le levier de verrouillage pour bloquer le volant.

RÉGLAGE DE LA POSITION DU PÉDALIER (selon l'équipement du véhicule)

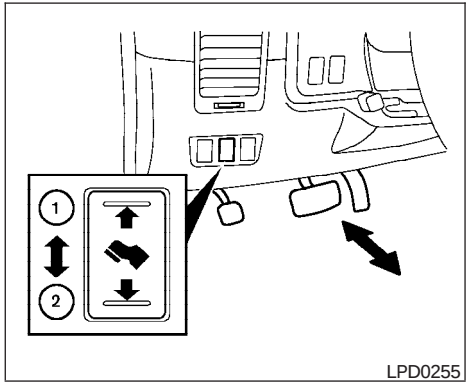

LPD0255

La position des pédales d'accélérateur et de frein peut être réglée selon vos préférences.

Utilisez le commutateur du pédalier pour déplacer le pédalier vers l'avant ① ou vers l'arrière ②.

Les pédales d'accélérateur et de frein ne peuvent être réglées individuellement.

⚠MISE EN GARDE

Ne réglez pas le pédalier en laissant votre pied reposer sur les pédales.

PARE-SOLEIL

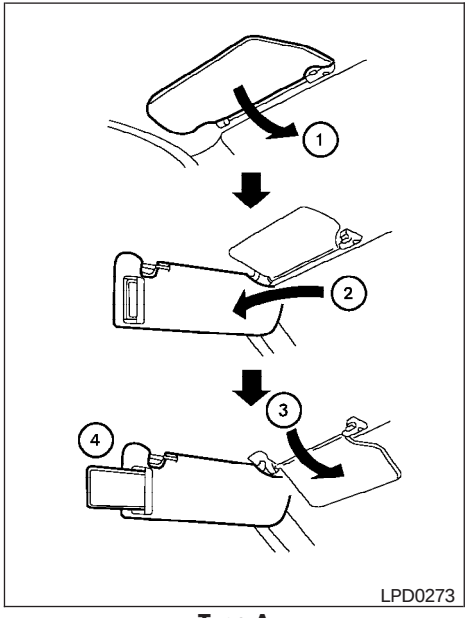

Type A

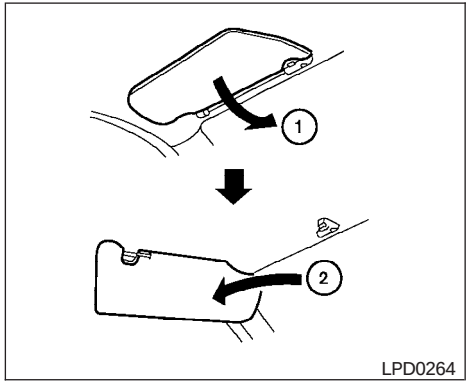

Type B

① Pour éliminer l'éblouissement frontal, abaissez le pare-soleil principal.

② Pour éliminer l'éblouissement latéral, dégagez le pare-soleil principal de son support central et faites-le pivoter sur le côté.

③ Pour éliminer l'éblouissement frontal et latéral, abaissez le pare-soleil auxiliaire (selon l'équipement du véhicule).

④ Réglez la rallonge coulissante du pare-soleil (selon l'équipement du véhicule) s'il y a lieu.

⚠MISE EN GARDE

- **Ne tentez pas de ranger le pare-soleil principal avant d'avoir d'abord rangé la rallonge du pare-soleil.**
- **Ne tirez pas la rallonge de pare-soleil avec force vers le bas.**

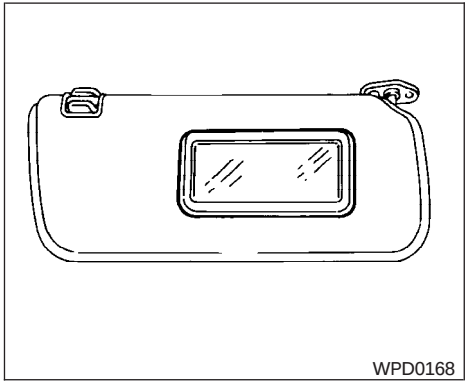

Type A

MIROIRS DE COURTOISIE

Pour utiliser le miroir de courtoisie, abaissez le pare-soleil et levez le volet du miroir (selon l'équipement du véhicule). Certains miroirs de courtoisie possèdent un éclairage qui s'active à l'ouverture du couvercle.

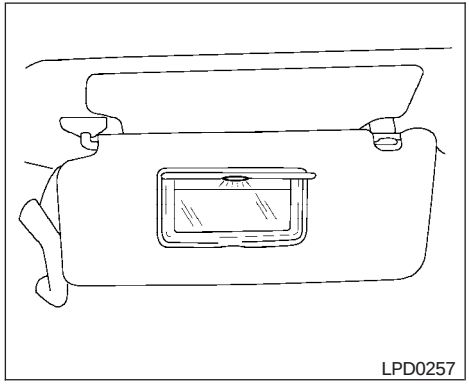

Type B

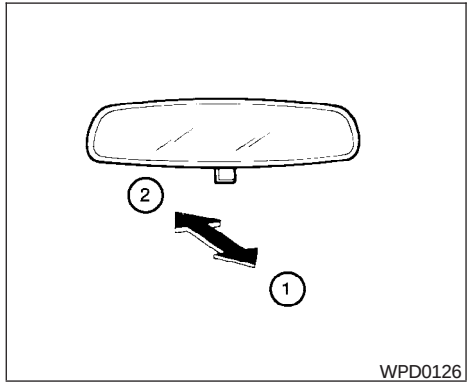

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

La position de nuit ① permet de réduire l'éblouissement provoqué par les phares des véhicules qui vous suivent lorsque vous conduisez la nuit.

Pour la conduite de jour, utilisez la position de jour ②.

⚠AVERTISSEMENT

N'utilisez la position de nuit qu'en cas de besoin, car elle réduit la visibilité arrière.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR AUTOMATIQUE ANTIÉBLOUISSEMENT (selon l'équipement du véhicule)

Le rétroviseur intérieur modifie automatiquement son degré de réflexion en fonction de l'intensité lumineuse des phares du véhicule qui vous suit. La fonction d'antiéblouissement automatique est activée lorque le contact est établi.

Le témoin s'allume lorsque la fonction d'antiéblouissement automatique est activée.

NOTA :

Ne suspendez pas d'objets sur les capteurs ① et ne les nettoyez pas avec un nettoie-vitres. Cela réduit la sensibilité des capteurs et nuit à leur fonctionnement.

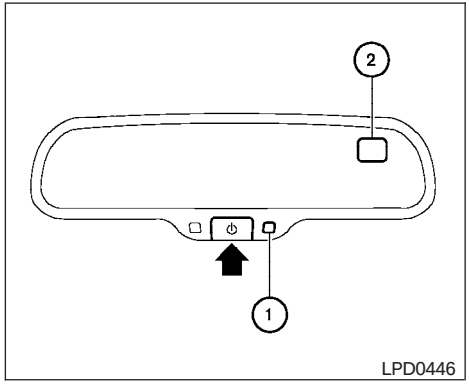

Type A

Type A

Lorsque le contact est établi, appuyez sur le bouton ⏻ comme il est décrit :

- Appuyez sur le bouton ⏻ pour désactiver la fonction d'antiéblouissement. Le témoin s'éteint.
- Appuyez de nouveau sur le bouton ⏻ pour activer la fonction d'antiéblouissement. Le témoin s'allume.

Ne suspendez pas d'objets sur le capteur ① et ne nettoyez pas les capteurs avec un nettoie-vitres. Cela réduit la sensibilité des capteurs et nuit à leur fonctionnement.

Le témoin s'allume lorsque la fonction d'antiéblouissement automatique est activée.

Consultez la section « Affichage de la boussole » du chapitre « Commandes et instruments » pour obtenir de plus amples renseignements sur la boussole ② et les fonctions de la boussole (selon l'équipement du véhicule).

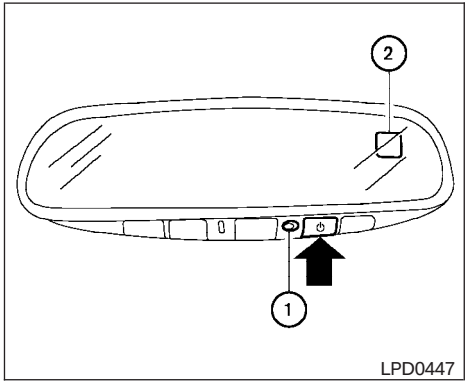

Type B

Type B

Lorsque le contact est établi, appuyez sur le bouton ⏻ comme il est décrit :

- Pour désactiver la fonction d'antiéblouissement automatique, appuyez sur le bouton ⏻ . Le témoin s'éteint.
- Pour activer la fonction d'antiéblouissement automatique, appuyez de nouveau sur le bouton ⏻ . Le témoin s'allume.

Ne suspendez pas d'objets sur le capteur ① et ne nettoyez pas les capteurs avec un nettoie-vitres. Cela réduit la sensibilité des capteurs et nuit à leur fonctionnement.

Le témoin s'allume lorsque la fonction d'antiéblouissement automatique est activée.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la télécommande universelle HomeLink^{MD}, consultez la section « Télécommande universelle HomeLink^{MD} » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Consultez la section « Affichage de la boussole » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel pour obtenir de plus amples renseignements sur la boussole ② et les fonctions de la boussole.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les objets réfléchis par le rétroviseur extérieur du côté passager sont plus près qu'ils ne semblent l'être. Soyez prudent lorsque vous vous déplacez vers la droite. L'utilisation exclusive de ce rétroviseur pourrait causer un accident. Servez-vous du rétroviseur intérieur ou jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.**

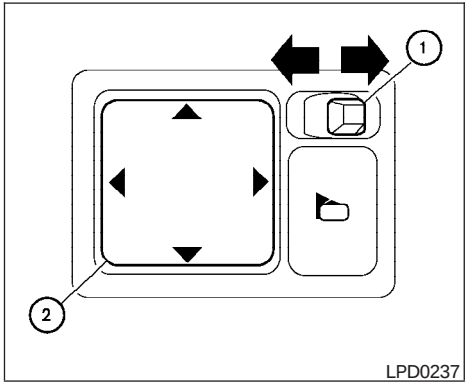

Commande électrique (selon l'équipement du véhicule)

La commande à distance des rétroviseurs extérieurs fonctionne seulement lorsque le contacteur d'allumage se trouve à la position ACC ou ON.

Déplacez le petit commutateur ① pour sélectionner le rétroviseur de gauche ou de droite. Réglez la position du rétroviseur sélectionné à l'aide du gros commutateur ②.

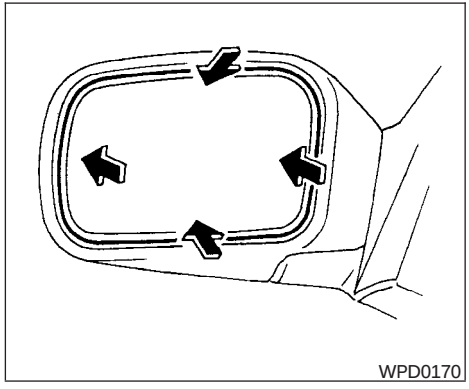

Commande manuelle (selon l'équipement du véhicule)

Vous pouvez orienter les rétroviseurs extérieurs de votre véhicule dans la direction voulue pour bénéficier d'une meilleure visibilité arrière.

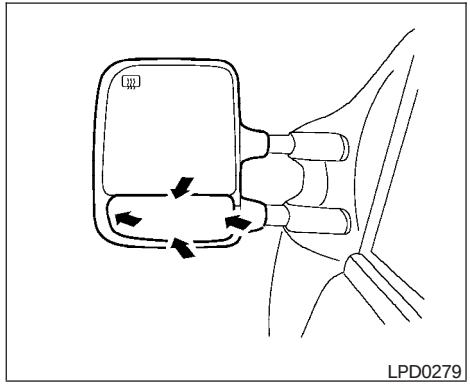

Rétroviseurs de remorquage (selon l'équipement du véhicule)

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets visibles dans la partie convexe du rétroviseur de remorque sont plus près qu'ils ne paraissent. Soyez prudent au moment des changements de voie ou des virages. L'utilisation exclusive du rétroviseur convexe pourrait causer un accident. Servez-vous des autres rétroviseurs ou jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.

Utilisez la commande à distance des rétroviseurs extérieurs pour régler la position de la portion supérieure des rétroviseurs de remorquage.

La portion inférieure des rétroviseurs de remorquage peut être déplacée manuellement dans la direction désirée pour assurer une meilleure visibilité.

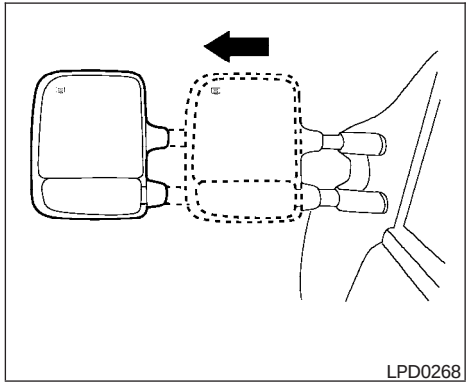
LPD0268

Tirez les rétroviseurs de remorquage vers l'extérieur à la position désirée pour obtenir une meilleure visibilité pendant la traction de la remorque.

⚠AVERTISSEMENT

Ne réglez pas les rétroviseurs pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.

⚠MISE EN GARDE

La conduite dans des espaces restreints avec les rétroviseurs tirés vers l'extérieur peut entraîner des dommages.

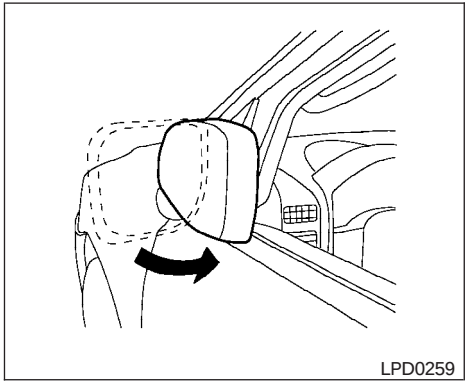

Type A

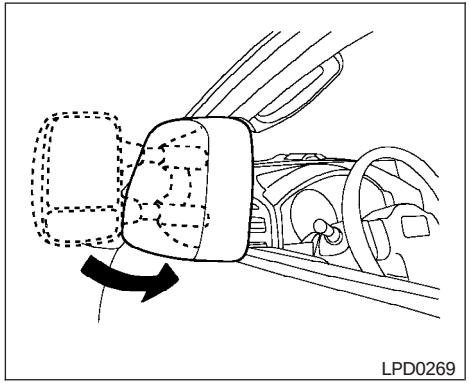

Type B

Rétroviseurs extérieurs repliables à commande manuelle (selon l'équipement du véhicule)

Pour rabattre le rétroviseur extérieur, poussez-le vers la portière.

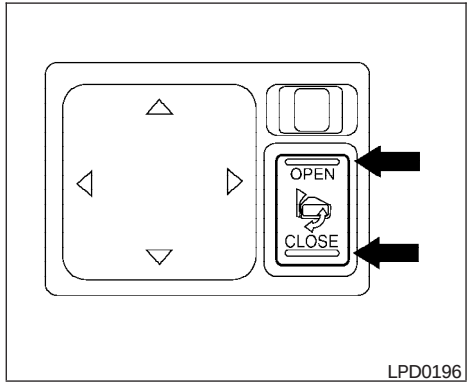

Rétroviseurs extérieurs repliables à commande électrique (selon l'équipement du véhicule)

⚠MISE EN GARDE

Ne repliez pas les rétroviseurs repliables à commande électrique avec la main. Une telle action pourrait endommager les rétroviseurs.

Servez-vous de l'interrupteur pour déployer ou replier les rétroviseurs.

Rétroviseurs antiéblouissement automatiques extérieurs (selon l'équipement du véhicule)

Les rétroviseurs extérieurs se teintent automatiquement le soir ou la nuit pour diminuer la réflexion des phares des véhicules qui vous suivent. La fonction automatique d'antiéblouissement n'est active que lorsque le contacteur d'allumage est en position ON.

La fonction antiéblouissement automatique est activée dès le démarrage du véhicule. Le témoin s'allume sur le rétroviseur intérieur antiéblouissement automatique lorsque la fonction d'antiéblouissement automatique est activée.

Enfoncez le bouton ⏻ du rétroviseur intérieur pour désactiver la fonction d'antiéblouissement. Le témoin s'éteint.

Enfoncez le bouton ⏻ du rétroviseur intérieur pour réactiver la fonction d'antiéblouissement. Le témoin s'allume.

Consultez la section « Rétroviseur intérieur automatique antiéblouissement » ci-dessus dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Rétroviseurs chauffants (selon l'équipement du véhicule)

Certains rétroviseurs extérieurs sont munis d'un dispositif de chauffage qui permet de supprimer la buée, le givre ou la glace qui s'y trouve et ainsi d'améliorer la visibilité du conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Interrupteur de dégivrage de lunette arrière et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement du véhicule) » du chapitre « Commandes et instruments » de ce manuel.

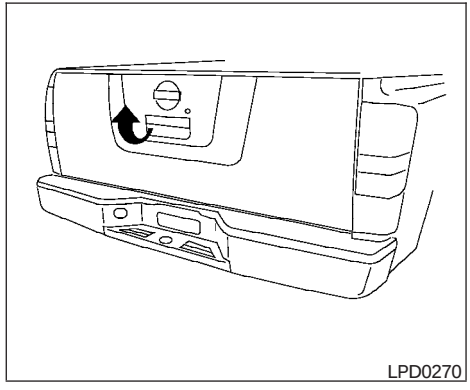
LPD0270

HAYON

Ouverture du hayon

Tirez la poignée du hayon vers le haut, puis abaissez le hayon. Les câbles de soutien maintiennent le hayon en position ouverte.

À la fermeture du hayon, assurez-vous que les loquets sont bien verrouillés.

Ne conduisez pas le véhicule avec le hayon abaissé, à moins que votre véhicule ne soit muni de la rallonge de caisse NISSAN (accessoire), ou l'équivalent, et que celle-ci ne soit en position déployée.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le chargement de la caisse du camion, consultez la section « Information relative au chargement du véhicule » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

⚠AVERTISSEMENT

- **Il est extrêmement dangereux de prendre place dans l'aire de chargement d'un véhicule lorsque le véhicule est en marche. Les personnes s'y trouvant sont beaucoup plus susceptibles de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**

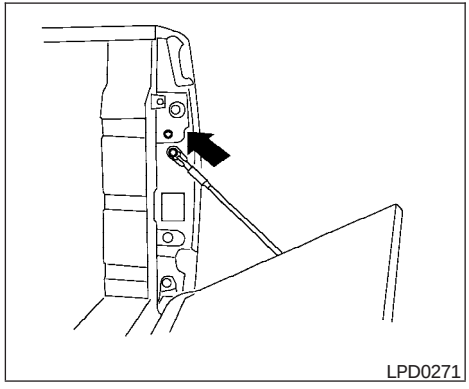
LPD0271

Retrait du hayon

1. Dégagez les câbles de soutien du hayon.

⚠MISE EN GARDE

- **Le hayon est lourd. Il faut deux personnes pour le retirer ou l'installer. Faites attention de ne pas l'échapper au moment du retrait.**
- **Après avoir dégagé les câbles de soutien, ne laissez pas le hayon reposer sur le pare-chocs.**

2. Maintenez le hayon à un angle de 45 degrés.
3. Tirez le hayon pour le sortir de la charnière de gauche.
4. Tirez le hayon pour le sortir de la charnière de droite.

Installation du hayon

1. Insérez le hayon dans la charnière de droite.
2. Maintenez le hayon à un angle de 45 degrés et insérez-le dans la charnière de gauche.
3. Continuez de tenir le hayon à un angle de 45 degrés et attachez les câbles de soutien du hayon.
4. Refermez le hayon solidement.

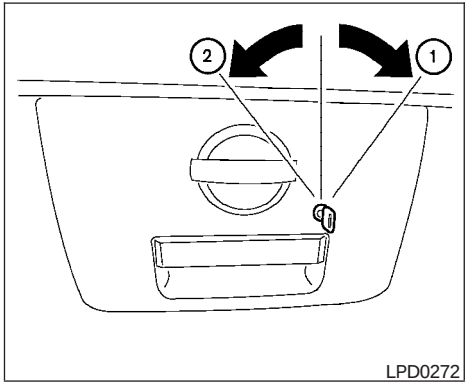

Verrouillage du hayon

Pour déverrouiller le hayon, tournez la clé vers le côté passager du véhicule ①. Pour le verrouiller, tournez la clé vers le côté conducteur ②.

La clé principale et la clé valet peuvent toutes deux être utilisées pour verrouiller et déverrouiller le hayon.

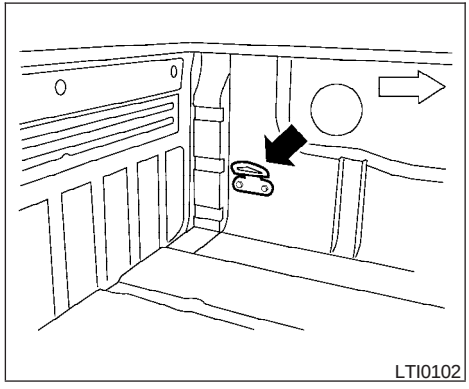

CROCHETS D'ARRIMAGE

Des crochets d'arrimage pratiques sont situés à chaque coin de la caisse du camion. Ils peuvent être utilisés pour fixer toute charge dans la caisse du camion.

- Le poids de la charge doit être réparti également sur les essieux avant et arrière.
- Toute charge doit être solidement arrimée à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'elle ne se déplace ou ne glisse dans la caisse.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**

POSITIONNEUR AUTOMATIQUE (selon l'équipement du véhicule)

Le positionneur automatique comporte deux fonctions :

- Fonction de mémorisation
- Fonction d'entrée ou de sortie

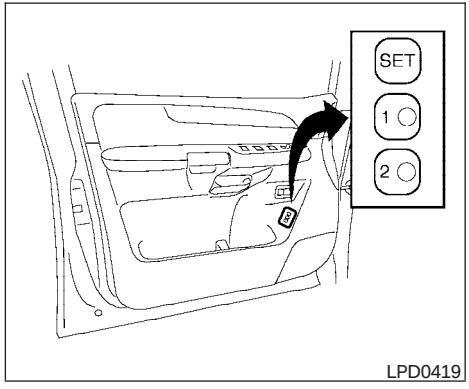

LPD0419

FONCTION DE MÉMORISATION

Le positionneur automatique peut mémoriser deux positions de siège du conducteur, de pédalier et de rétroviseurs extérieurs. Pour mémoriser les préférences, effectuez la procédure suivante.

1. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
2. Mettez le contact.
3. Réglez les positions du siège du conducteur, du pédalier et des rétroviseurs extérieurs selon vos préférences à l'aide des commutateurs de réglage manuels. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sièges » du chapitre « Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire » et les sections « Pédalier réglable » et « Rétroviseurs extérieurs » ci-dessus dans ce chapitre.

   Pendant cette étape, ne tournez pas le contacteur d'allumage vers d'autres positions que la position ON.
4. Appuyez sur l'interrupteur SET (réglage) et, dans les cinq secondes, appuyez sur la touche de mémoire (1 ou 2).

   Le témoin de la touche de mémoire choisie s'allumera pendant environ cinq secondes. Une fois le témoin éteint, les positions sélectionnées sont enregistrées dans la mémoire correspondante (1 ou 2).

Si de nouveaux réglages sont mémorisés sur une touche déjà programmée, les anciens réglages sont supprimés.

Association de la télécommande à une position mémorisée

La procédure décrite ci-après permet d'associer la télécommande aux positions mémorisées (touches de mémoire 1 et 2).

1. Pour enregistrer une position en mémoire, exécutez les étapes suivantes.

2. Pendant la période d'environ cinq secondes durant laquelle le témoin de la touche de mémoire choisie est allumé, appuyez sur la touche 1 de la télécommande. Le témoin clignote. Lorsqu'il s'éteint, la télécommande a mémorisé la position de réglage.

Alors qu'il n'y a pas de clé dans le contacteur d'allumage, appuyez sur la touche 1 de la télécommande. Le siège du conducteur, le pédalier et les rétroviseurs extérieurs se déplaceront aux positions mémorisées.

NOTA :

Si une nouvelle position est mémorisée dans la touche de mémoire, la télécommande rétablit automatiquement l'association.

Confirmation de mémorisation des préférences

- Mettez le contact et appuyez sur l'interrupteur SET (réglage). Si la mémoire principale est vide, le témoin s'allumera pendant environ une demi-seconde. Si la mémoire principale a enregistré les préférences, le témoin s'allumera pendant environ cinq secondes.
- Si le câble de la batterie est débranché, ou si le fusible est grillé, la fonction de mémorisation est annulée et il faut la rétablir avant de régler de nouveau une position mémorisée. Conduisez le véhicule à plus de 40 km/h (25 mi/h) pour rétablir la fonction de mémorisation. Vous pouvez aussi rétablir la fonction de mémorisation comme suit :

1. Branchez le câble de la batterie ou remplacez le fusible.
2. Ouvrez puis fermez la portière du conducteur plus de deux fois alors que le contacteur d'allumage est à la position LOCK.

   Lorsque la fonction de mémorisation a été rétablie, vous pouvez définir une position en mémoire. Consultez la section « Fonction de mémorisation » ci-dessus dans ce chapitre.

Sélection des préférences de position mémorisées

Déplacez le levier sélecteur en position P (stationnement), puis :

- Dans les 45 secondes après l'ouverture de la portière du conducteur, appuyez sur la touche de mémoire (1 ou 2) ou
- Établissez le contact et appuyez sur la touche de mémoire (1 ou 2).

Le siège du conducteur, le pédalier et les rétroviseurs extérieurs se déplaceront selon les positions mémorisées pendant que le témoin clignote, puis ce dernier demeurera allumé pendant environ cinq secondes.

FONCTION D'ENTRÉE OU DE SORTIE

Ce système permet de déplacer automatiquement le siège du conducteur lorsque le levier sélecteur est à la position P (stationnement). Cette fonction facilite au conducteur l'accès au siège.

Le siège du conducteur se déplace vers l'arrière lorsque :

- la clé est retirée du contacteur d'allumage et que la portière du conducteur est ouverte;
- la portière du conducteur est ouverte et que le contacteur d'allumage est tourné à la position LOCK;
- la clé de contact est tournée de la position ACC à la position LOCK et que la portière du conducteur est ouverte.

Le siège du conducteur reprend sa position initiale lorsque :

- la clé est insérée dans le contacteur d'allumage et que la portière du conducteur est fermée;
- la portière du conducteur est fermée alors que le contacteur d'allumage est à la position LOCK;
- la clé est tournée de la position ACC à la position ON et le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

Il est possible de régler la fonction d'entrée ou de sortie, ou de la désactiver. Pour les véhicules dotés d'un système de navigation, consultez la section « Réglages de confort et de commodité » du chapitre « Écran, chauffage, climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone » dans ce manuel. Pour les véhicules sans système de navigation, consultez votre concessionnaire NISSAN.

Rétablissement de la fonction d'entrée ou de sortie

Si le câble de la batterie est débranché ou si le fusible est grillé, la fonction d'entrée ou de sortie est annulée. Conduisez le véhicule à plus de 40 km/h (25 mi/h) pour rétablir la fonction d'entrée ou de sortie. Vous pouvez aussi rétablir la fonction d'entrée ou de sortie comme suit :

1. Branchez le câble de la batterie ou remplacez le fusible.
2. Ouvrez puis fermez la portière du conducteur plus de deux fois alors que le contacteur d'allumage est à la position LOCK.

La fonction d'entrée ou de sortie devrait maintenant fonctionner correctement.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Le positionneur automatique ne fonctionne pas ou cesse de fonctionner lorsque :

- le véhicule roule à plus de 7 km/h (4 mi/h);
- une des touches de mémoire est enfoncée alors que le positionneur automatique est en fonction;
- le commutateur de réglage du siège du conducteur est actionné alors que le positionneur automatique est en fonction;
- le siège est déjà réglé à la position mémorisée;
- la touche de mémoire ne correspond à aucune position du siège;
- le levier sélecteur est déplacé de la position P (stationnement) à une autre position;
- la portière du conducteur demeure ouverte pendant plus de 45 secondes alors que le contacteur d'allumage n'est pas en position ON.

Il est possible de régler le positionneur automatique ou de le désactiver. Pour les véhicules dotés d'un système de navigation, consultez la section « Réglages de confort et de commodité » du chapitre « Écran, chauffage, climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone » dans ce manuel. Pour les véhicules sans système de navigation, consultez votre concessionnaire NISSAN.

4 Écran, chauffage, climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone

Commandes de la planche de bord (selon l'équipement du véhicule) 4-2
- Utilisation du bouton de navigation et du bouton ENTER (entrer) 4-3
- Utilisation du bouton BACK (précédent) 4-3
- Configuration de l'écran de démarrage 4-3
- Utilisation du bouton TRIP (trajet) 4-4
- Utilisation du bouton SETTING (réglage) 4-8
- ☼/☽ bouton de luminosité 4-14

Bouches d'air 4-14
Chauffage et climatiseur (à commande manuelle) 4-15
- Commandes 4-15
- Fonctionnement du chauffage 4-16
- Utilisation du climatiseur 4-18
- Tableaux de direction de l'air 4-19

Chauffage et climatiseur (à commande manuelle) 4-23
- Commandes 4-23
- Fonctionnement du chauffage 4-24
- Utilisation du climatiseur 4-26
- Tableaux de direction de l'air 4-27

Chauffage et climatiseur (à commande automatique) (selon l'équipement du véhicule) 4-31
- Fonctionnement automatique 4-32
- Fonctionnement manuel 4-32
- Conseils d'utilisation 4-33

Entretien du climatiseur 4-34
Chaîne audio 4-34
- Radio 4-34
- Réception radio FM 4-34
- Réception radio AM 4-35
- Réception radio satellite (selon l'équipement du véhicule) 4-35
- Précautions concernant l'utilisation de la chaîne audio 4-36
- Radio AM-FM avec lecteur de CD (selon l'équipement du véhicule) 4-41
- Radio FM-AM-SAT avec chargeur de CD (types A, B, C, D et E) (selon l'équipement du véhicule) 4-50
- Entretien et nettoyage des CD 4-58
- Commandes de la chaîne audio sur le volant 4-59
- Commandes audio arrière (selon l'équipement du véhicule) 4-61
- Antenne 4-62

Système audiovisuel mobile NISSAN (selon l'équipement du véhicule) 4-63

Commandes du lecteur de vidéodisque numérique (DVD) 4-64
Télécommande 4-65
Écran escamotable 4-65
Lecture d'un vidéodisque numérique (DVD) 4-66
Entretien et soin 4-70
Manipulation de vos disques DVD 4-71
Téléphone de voiture ou radio BP 4-73
Système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] (selon l'équipement du véhicule) 4-74
Information sur la réglementation 4-76
Utilisation du dispositif 4-77
Boutons de commande 4-79
Pour commencer 4-79
Liste des commandes vocales 4-82
Mode d'adaptation du locuteur 4-88
Guide de dépannage 4-91

COMMANDES DE LA PLANCHE DE BORD (selon l'équipement du véhicule)

⚠AVERTISSEMENT

- **La conduite du véhicule exige toute votre attention : ne tentez donc pas de régler les commandes de chauffage et de climatisation pendant la conduite.**
- **Ne démontez ni ne modifiez ce système. Cela pourrait provoquer un accident, un incendie ou un choc électrique.**
- **N'utilisez pas ce dispositif si vous remarquez une anomalie telle que le gel de l'écran ou l'absence de son. L'utilisation du dispositif dans une telle situation pourrait provoquer un accident, un incendie ou un choc électrique.**
- **Si vous remarquez la présence d'un corps étranger dans le matériel du dispositif d'aide à la navigation, si vous renversez du liquide dans le dispositif ou si de la fumée ou une odeur inhabituelle se dégage du dispositif, éteignez-le immédiatement et communiquez avec le concessionnaire NISSAN le plus près. Sinon, il y a risque d'accident, d'incendie ou de choc électrique.**

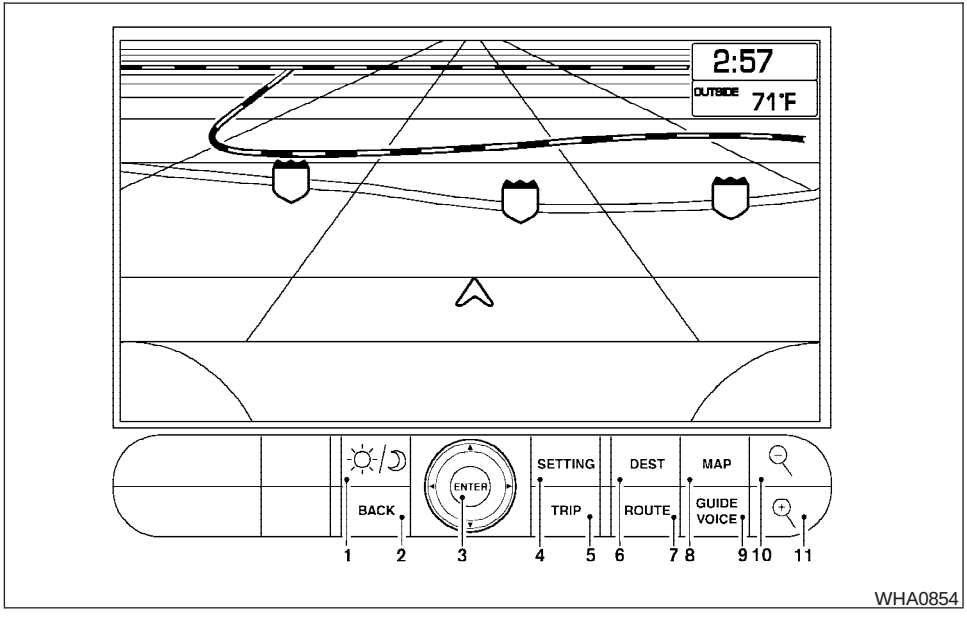

WHA0854

1. ☼/☽ Bouton de luminosité (p. 4-14)
2. Bouton BACK (précédent) (p. 4-3)
3. Bouton de navigation et bouton ENTER (entrer) (p. 4-3)
4. Bouton SETTING (réglage) (p. 4-8)
5. Bouton TRIP (trajet) (p. 4-4)
6. Bouton DEST (destination)*
7. Bouton ROUTE (itinéraire)*
8. Bouton MAP* (carte routière)

9. Bouton GUIDE VOICE (guidage vocal)*
10. Bouton de zoom arrière*
11. Bouton de zoom avant*

* Consultez le Manuel d'utilisation du système de navigation pour obtenir de plus amples renseignements sur les boutons de commande du système de navigation.

Assurez-vous que le moteur tourne lorsque vous utilisez ce système.

Si vous utilisez le dispositif alors que le moteur est à l'arrêt (contacteur à la position ON ou ACC) pendant une longue période, vous épuiserez la batterie et il sera impossible de démarrer le moteur.

Symboles de référence :

Bouton ENTER (entrer) – Ce bouton se trouve sur le panneau de commande.

Touche « Affichage » – Touche de sélection affichée à l'écran. Elle sert à passer à la fonction suivante.

UTILISATION DU BOUTON DE NAVIGATION ET DU BOUTON ENTER (entrer)

Utilisez le bouton de navigation pour sélectionner un article à l'écran d'affichage. Déplacez le bouton de navigation vers le haut, le bas, la gauche ou la droite pour mettre un article en surbrillance. Appuyez ensuite sur le bouton ENTER (entrer) pour sélectionner l'article ou exécuter l'action.

UTILISATION DU BOUTON BACK (précédent)

Ce bouton exécute deux fonctions.

- Il permet de revenir à l'affichage précédent (annulation).

Si vous enfoncez le bouton BACK (précédent) pendant la configuration, la configuration est annulée ou l'écran précédent est réaffiché.

- Il met fin à la configuration.

Dans certains écrans, en appuyant sur le bouton BACK (précédent), cela confirme les changements apportés pendant la configuration.

CONFIGURATION DE L'ÉCRAN DE DÉMARRAGE

Lorsque vous tournez le contacteur d'allumage à la position ACC ou ON, l'avertissement de lancement du système est affiché à l'écran. Lisez l'avertissement, puis sélectionnez la touche « OK » en appuyant sur le bouton ENTER (entrer).

Si vous n'enfoncez pas le bouton ENTER (entrer), le dispositif d'aide à la navigation ne passe pas à l'étape suivante.

Si vous n'enfoncez pas un bouton ou une touche de l'écran pendant plus d'une minute à l'écran d'avertissement de lancement du système, l'écran audio est automatiquement affiché.

Consultez le Manuel d'utilisation du système de navigation pour procéder à l'étape suivante.

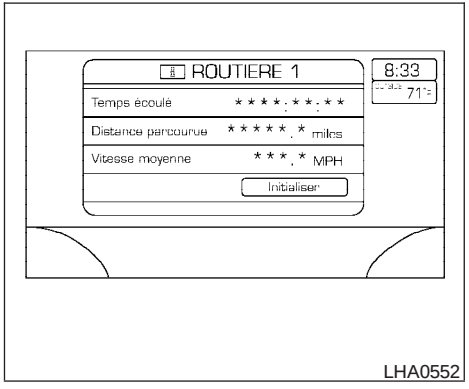

LHA0552

UTILISATION DU BOUTON TRIP (trajet)

Les modes suivants apparaissent à l'écran lorsque le bouton TRIP (trajet) est enfoncé.

Message d'avertissement (s'il y a lieu) → INFO ROUTIÈRE 1 → INFO ROUTIÈRE 2 → CONSOMMATION D'ESSENCE → ENTRETIEN → Audio ou hors fonction → INFO ROUTIÈRE 1.

Les options INFO ROUTIÈRE 1 et INFO ROUTIÈRE 2 portent sur un trajet distinct et affichent les articles suivants :

- Temps écoulé - Durée du trajet depuis la dernière remise à zéro jusqu'à un maximum de 99 heures et 59 minutes.
- Distance parcourue - Distance parcourue (mi ou km) depuis la dernière remise à zéro.
- Vitesse moyenne - Vitesse moyenne (mi/h ou km/h) depuis la dernière remise à zéro.

Remise à zéro de l'info routière 1 et de l'info routière 2

Chaque écran d'info routière peut être remis à zéro. Appuyez sur le bouton TRIP (trajet) pour sélectionner l'écran ROUTIÈRE à remettre à zéro.

- Sélectionnez la touche « Initialiser » à l'écran en appuyant sur le bouton ENTER (entrer), ou
- Appuyez sur le bouton TRIP (trajet) pendant plus de 1,5 seconde environ.

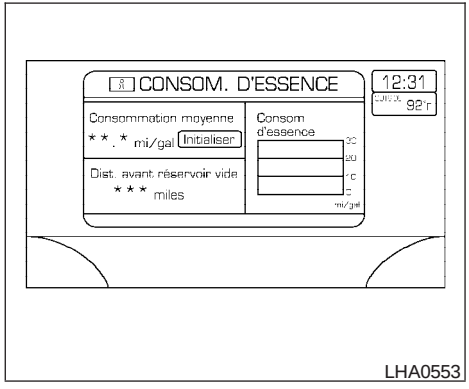

LHA0553

Consommation de carburant

Appuyez sur le bouton TRIP (trajet) pour afficher les options « Consommation moyenne » et « Dist. avant réservoir vide ».

Consommation moyenne de carburant (L/100 km ou mi/gal.)

La consommation moyenne de carburant est calculée en fonction de la consommation depuis la dernière remise à zéro. L'affichage est mis à jour toutes les 30 secondes et tous les 500 mètres (1/3 mille). L'affichage indique (**.*) après une remise à zéro ou le branchement des câbles de la batterie.

Remise à zéro de la consommation de carburant

Le calcul de la consommation moyenne de carburant peut être remis à 0. Appuyez plusieurs fois sur le bouton TRIP (trajet) jusqu'à ce que le menu CONSOM. D'ESSENCE soit affiché, puis :

- Sélectionnez la touche « Initialiser » à l'écran en appuyant sur le bouton ENTER (entrer), ou
- Appuyez sur le bouton TRIP (trajet) pendant plus de 1,5 seconde environ.

Autonomie de carburant (km ou mi)

Le mode d'autonomie de carburant (distance avant le réservoir vide) présente une évaluation de la distance que peut parcourir le véhicule avant de faire le plein. L'autonomie de carburant est constamment calculée en fonction de la quantité de carburant dans le réservoir et de la consommation actuelle de carburant. L'affichage est mis à jour toutes les 30 secondes. Lorsque le niveau de carburant est bas, le mode d'autonomie de carburant affiche la mention (*).

NOTA :

- La distance évaluée par le mode d'autonomie de carburant peut demeurer affichée après le ravitaillement si la quantité de carburant qui a été ajoutée pendant que le contact était coupé est peu importante.
- L'information affichée par le mode d'autonomie de carburant peut changer lorsque vous prenez des virages ou que vous gravissez des pentes, puisque le carburant présent dans le réservoir se déplace.

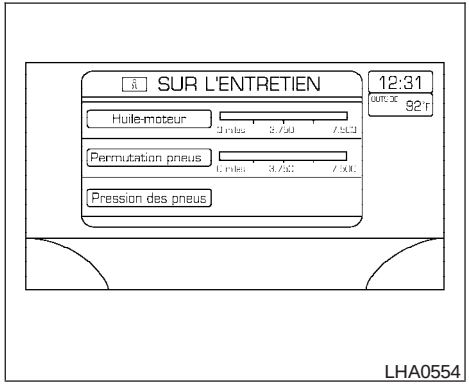

Options d'entretien

Appuyez sur le bouton TRIP (trajet) pour afficher des renseignements d'entretien ou définir les intervalles d'entretien des articles suivants :

- huile moteur;
- permutation des pneus;
- pression des pneus (selon l'équipement du véhicule).

Consultez la section « Données de pression de gonflage des pneus » plus loin dans ce chapitre pour configurer l'écran de pression des pneus.

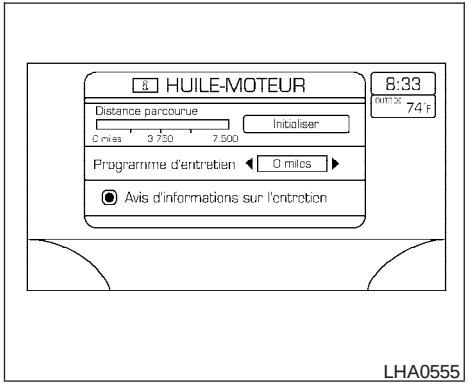

LHA0555

Modification de l’intervalle d’entretien

Sélectionnez la touche « Huile moteur » ou « Permutation des pneus » au moyen du bouton de navigation et appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour afficher l’écran et modifier l’intervalle d’entretien.

Sélectionnez la touche « Programme d’entretien » au moyen du bouton de navigation et déplacez le bouton de navigation vers la droite ou vers la gauche pour définir l’intervalle d’entretien.

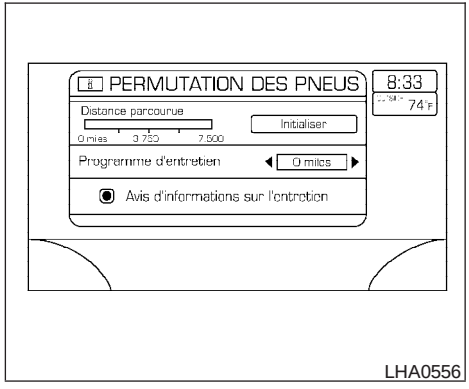

LHA0556

Remise à zéro de l’intervalle d’entretien

Les intervalles d’entretien HUILE MOTEUR et PERMUTATION DES PNEUS peuvent être remis à zéro (kilomètres ou milles).

Sélectionnez la touche « Initialiser » au moyen du bouton de navigation et appuyez sur le bouton ENTER (entrer).

LHA0483

Affichage du rappel d’entretien

Sélectionnez la touche « Avis d’informations sur l’entretien » et appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour afficher automatiquement INFORMATION SUR L’ENTRETIEN à l’intervalle d’entretien défini.

L’écran AVIS D’ENTRETIEN (HUILE MOTEUR et PERMUTATION DES PNEUS) s’affiche automatiquement comme il est illustré lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- Le véhicule parcourt la distance réglée et le contact est coupé.

- Le contact est établi à la prochaine utilisation du véhicule.

Appuyez sur le bouton BACK (précédent) pour revenir à l'écran précédent lorsque l'écran AVIS D'ENTRETIEN est affiché.

L'écran AVIS D'ENTRETIEN apparaît chaque fois que le contact est établi jusqu'à ce qu'une des conditions suivantes soit remplie :

- La touche « Initialiser » est sélectionnée.
- L'option « Avis d'informations sur l'entretien » est réglée à OFF (hors fonction).
- L'intervalle d'entretien est réglé de nouveau.

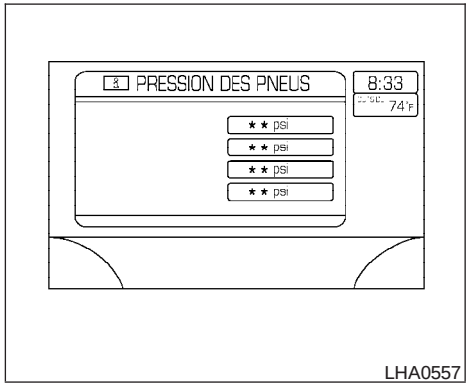

Données sur la pression de gonflage des pneus

Pour afficher les données de pression de gonflage des pneus, appuyez sur le bouton TRIP (trajet) à maintes reprises jusqu'à ce que l'écran SUR L'ENTRETIEN soit affiché. Sélectionnez la touche « Pression des pneus » au moyen du bouton de navigation et appuyez sur le bouton ENTER (entrer).

L'écran affiche « **psi » (lb/po^2) pendant que le dispositif mesure la pression des pneus. Après quelques déplacements, la pression de chacun des pneus apparaît au hasard.

L'ordre d'affichage de pression des pneus ne correspond pas à l'ordre réel de position des pneus.

La pression des pneus augmente ou diminue en fonction de la chaleur engendrée par les conditions de fonctionnement du véhicule et par la température extérieure.

Si la pression devient trop faible, un message s'affiche à l'écran :

LOW PRESSURE (basse pression) – Check all tires (vérifier tous les pneus).

⚠ AVERTISSEMENT

- **Lorsqu'un pneu de secours est monté ou lorsqu'une roue est remplacée, la pression n'est pas indiquée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN dès que possible pour procéder au remplacement des pneus ou à la réinitialisation du système.**

- **L’utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.**

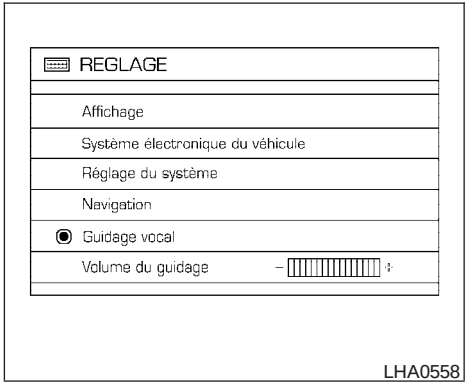

UTILISATION DU BOUTON SETTING (réglage)

Lorsque vous appuyez sur le bouton SETTING (réglage), l’écran RÉGLAGE apparaît. Vous pouvez sélectionner ou régler divers modes, fonctions et caractéristiques qui sont offerts sur votre véhicule. Déplacez le bouton de navigation et appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour sélectionner chaque article à régler.

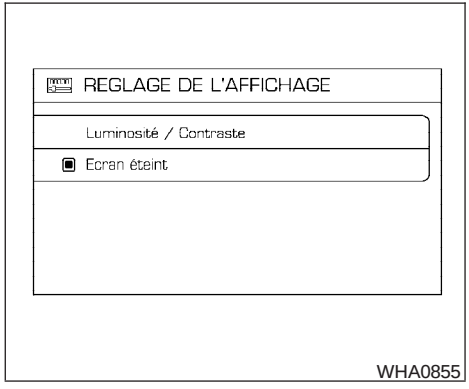

Réglages de l’écran

Sélectionnez la touche « Affichage », puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer). L’écran RÉGLAGE DE L’AFFICHAGE apparaît.

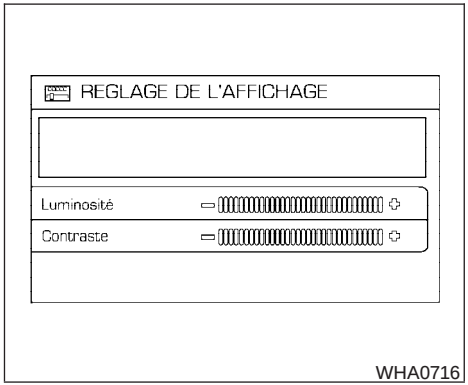

Luminosité et contraste :

Sélectionnez la touche « Luminosité / Contraste » pour régler la luminosité et le contraste du fond de la carte. Utilisez le bouton de navigation pour augmenter ou diminuer la luminosité et le contraste.

Les nouveaux réglages sont automatiquement enregistrés lorsque vous quittez l'écran de réglage en appuyant sur le bouton BACK (précédent) ou sur un autre bouton de mode.

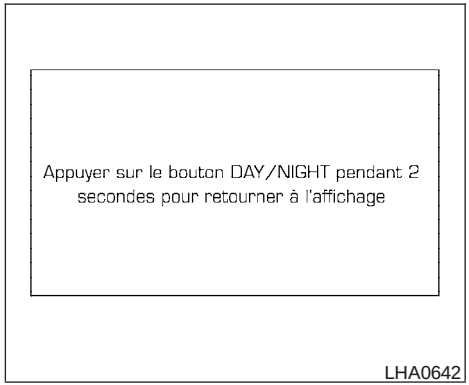

Mise hors fonction de l'écran :

Sélectionnez la touche « Écran éteint ». Le témoin de la touche « Écran éteint » devient ambre et le message ci-dessus s'affiche brièvement. Lorsque l'audio, le système de chauffage, ventilation et climatisation, ou n'importe quel bouton de mode du panneau de commande est utilisé, l'écran passe en fonction conformément à cette sélection. Si un des boutons du panneau de commande est enfoncé, l'écran ne passe pas automatiquement hors fonction avant la fin de cette sélection. Sinon, l'écran passe automatiquement hors fonction après cinq secondes.

Pour mettre l'écran en fonction :

- Appuyez sur le bouton SETTING (réglage), sélectionnez la touche « Affichage », puis sélectionnez la touche « Écran éteint ». Mettez ensuite l'écran en fonction en appuyant sur le bouton ENTER (entrer), ou
- Maintenez le bouton ☼/☽ enfoncé pendant environ deux secondes, puis le message « Retour à l'affichage » apparaît et la touche « Écran éteint » est automatiquement mise en fonction (aucun témoin ambre).

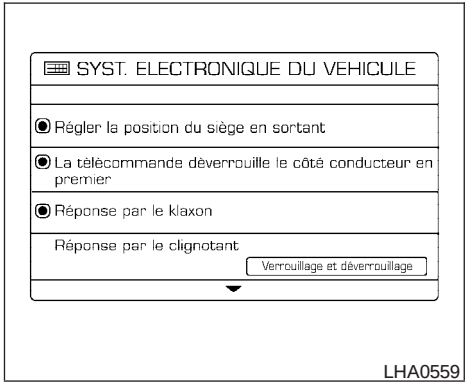
SYST. ELECTRONIQUE DU VEHICULE
Régler la position du siège en sortant
La télécommande déverrouille le côté conducteur en premier
Réponse par le klaxon
Réponse par le clignotant
Verrouillage et déverrouillage
LHA0559

Systèmes électroniques du véhicule

Sélectionnez la touche « Système électronique du véhicule » au moyen du bouton de navigation et en appuyant sur le bouton ENTER (entrer). L'écran SYST. ÉLECTRONIQUE DU VÉHICULE est affiché.

Vous pouvez définir les conditions de fonctionnement suivantes en sélectionnant l'article voulu au moyen du bouton de navigation, puis en enfonçant le bouton ENTER (entrer). Le témoin, dans la case à la gauche de l'option sélectionnée, s'allume et s'éteint en alternance chaque fois que le bouton ENTER (entrer) est enfoncé.

Le témoin est allumé – ON

Le témoin est éteint – OFF

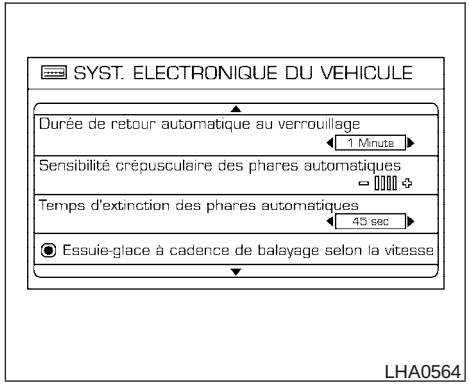
SYST. ELECTRONIQUE DU VEHICULE
Durée de retour automatique au verrouillage
1 Minute
Sensibilité crépusculaire des phares automatiques
Temps d'extinction des phares automatiques
45 sec
Essuie-glace à cadence de balayage selon la vitesse
LHA0564

Régler la position du siège en sortant : Sélectionnez cette option pour que le siège du conducteur recule et revienne automatiquement à sa position d'origine pour faciliter la sortie et l'entrée.

La télécommande déverrouille le côté conducteur en premier : Sélectionnez cette option pour modifier les portières qui se déverrouillent en premier lors du déverrouillage :

Portière du conducteur seulement ⟷ Toutes les portières

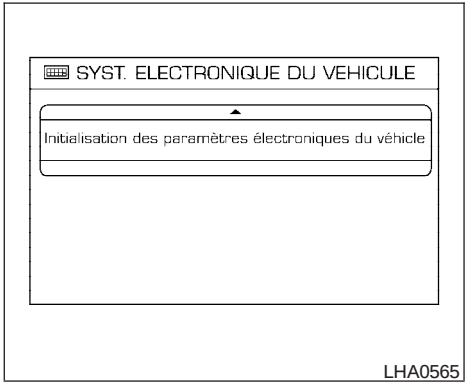

LHA0565

Réponse par le klaxon : Sélectionnez cette option pour activer ou désactiver le mode d'avertisseur sonore lorsque la touche de verrouillage de la télécommande est enfoncée.

NOTA :

Si vous changez le mode d'avertisseur sonore ou de clignotement des feux à l'aide de la télécommande, le mode en cours n'apparaîtra plus à l'écran. Utilisez la télécommande pour revenir au mode précédent, puis réactivez la commande au moyen de l'écran d'affichage.

Réponse par le clignotant : Sélectionnez cette option pour activer ou désactiver le mode de clignotement des feux de détresse lorsque la touche de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande est enfoncée.

NOTA :

Si vous changez le mode d'avertisseur sonore ou le mode de clignotement des feux à l'aide de la télécommande, ce mode ne sera pas changé avec l'affichage. Utilisez la télécommande pour revenir au mode précédent, puis réactivez la commande au moyen de l'affichage.

Durée de retour automatique au verrouillage : Sélectionnez cette option pour définir la durée avant le reverrouillage automatique des portières.

Sensibilité crépusculaire des phares automatiques : Sélectionnez cette option pour changer les réglages de sensibilité des phares automatiques :

- Plus bas : Moins sensible, les phares automatiques s'allument plus tardivement lorsque le capteur des phares détecte moins de lumière ambiante.
- Plus haut : Plus sensible, les phares automatiques mettent moins de temps à s'allumer lorsque le capteur des phares détecte moins de lumière ambiante.

Temps d'extinction des phares automatiques : Sélectionnez cette option pour régler la durée pendant laquelle les phares automatiques demeurent en fonction après avoir quitté le véhicule.

Essuie-glace à cadence de balayage selon la vitesse : Sélectionnez cette option pour activer ou désactiver la fonction de balayage intermittent des essuie-glaces asservis à la vitesse.

Initialisation des paramètres électroniques du véhicule : Sélectionnez cette option pour remettre tous les SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES DU VÉHICULE à leurs valeurs par défaut.

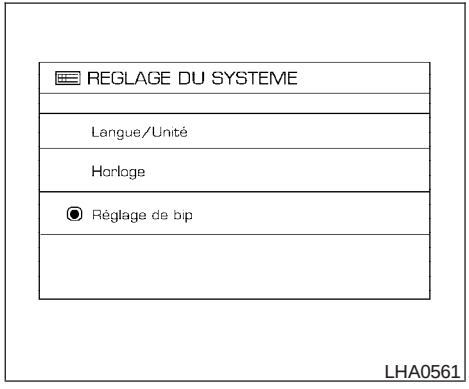

Réglages du système

Sélectionnez la touche « Réglage du système » au moyen du bouton de navigation et en appuyant sur le bouton ENTER (entrer). L'écran RÉGLAGE DU SYSTÈME s'affiche.

Langue/Unité

L'écran LANGUE/UNITÉ apparaît lorsque la touche « Langue/Unité » est sélectionnée et que le bouton ENTER (entrer) est enfoncé.

Langue : anglais ou français

Unités : É.-U. – mi, °F, mi/gal.
Métrique – km, °C, L/100 km

Vous pouvez sélectionner la langue et l'unité à l'aide du bouton de navigation et en appuyant sur le bouton ENTER (entrer).

Les réglages sont automatiquement enregistrés lorsque vous quittez le menu en appuyant sur le bouton BACK (précédent) ou sur un autre bouton de mode.

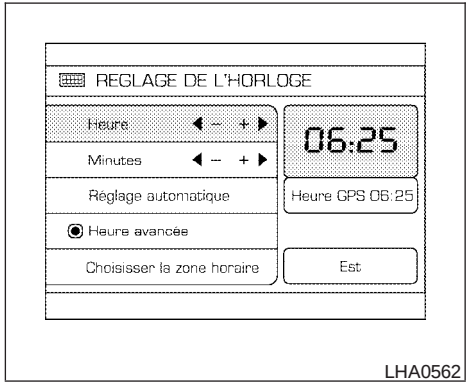

Montre

Réglage de l'heure :

Sélectionnez la touche « Heure » ou « Minutes » et déplacez le bouton de navigation vers la droite ou vers la gauche pour régler l'heure.

L'heure change étape par étape.

Les nouveaux réglages sont automatiquement enregistrés lorsque vous quittez l'écran de réglage en appuyant sur le bouton BACK (précédent) ou sur un autre bouton de mode.

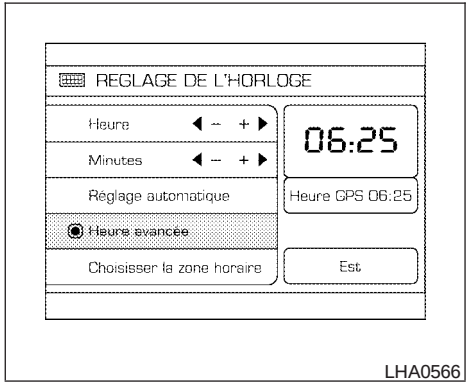

Réglage de l'heure avancée :

Utilisez la touche « Heure avancée » pour régler la montre à l'heure avancée.

ON (en fonction) : La montre se règle automatiquement à l'heure avancée.

OFF (hors fonction) : L'heure actuelle est affichée.

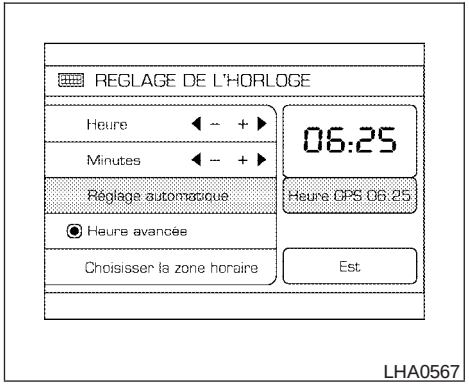

Réglage de l'heure dans le système de repérage par satellites (GPS) :

Sélectionnez la touche « Réglage automatique ».

L'heure se réinitialise à l'heure du système de repérage par satellites.

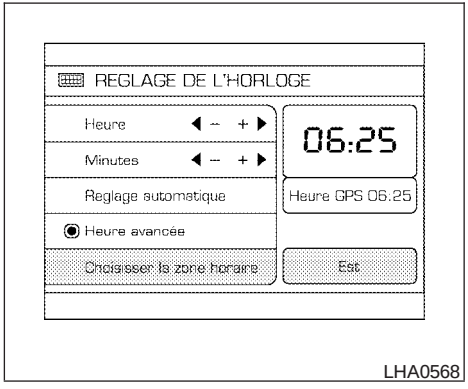

Sélection de la zone horaire :

1. Sélectionnez la touche « Choisisser la zone horaire ».

L'écran ZONE HORAIRE s'affiche.

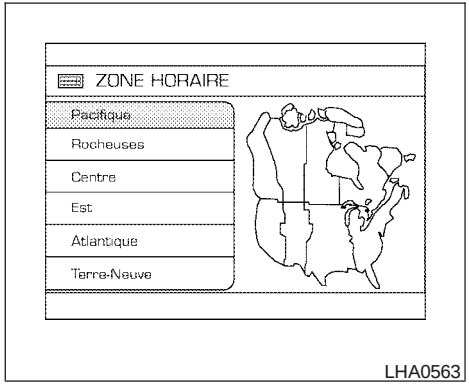

2. Sélectionnez un des fuseaux suivants selon l'endroit où vous vous trouvez.
   - Pacifique
   - Rocheuses
   - Centre
   - Est
   - Atlantique
   - Terre-Neuve

Après la sélection, l'écran RÉGLAGE DE L'HORLOGE s'affiche.

L'heure du système de repérage par satellites (heure manuelle) qui correspond à la zone sélectionnée s'affiche à l'écran. La zone du Pacifique est établie en tant que valeur initiale (par défaut).

Réglage du bip

Si cette option est activée, un bip sonore retentit lorsqu'une touche de la chaîne audio est enfoncée.

Réglages de navigation

Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation pour obtenir des renseignements sur ces réglages.

Réglages du guidage vocal

Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation pour obtenir des renseignements sur ces réglages.

☼/☽ BOUTON DE LUMINOSITÉ

Appuyez sur le bouton ☼/☽ pour modifier la luminosité de l'écran. L'écran passe en mode de jour ou de nuit si vous enfoncez le bouton de nouveau. Appuyez ensuite sur le bouton de navigation vers la gauche ou vers la droite pour régler la luminosité.

Si aucune sélection n'a lieu pendant 10 secondes ou si le bouton BACK (précédent) est enfoncé, l'écran revient à l'affichage précédent.

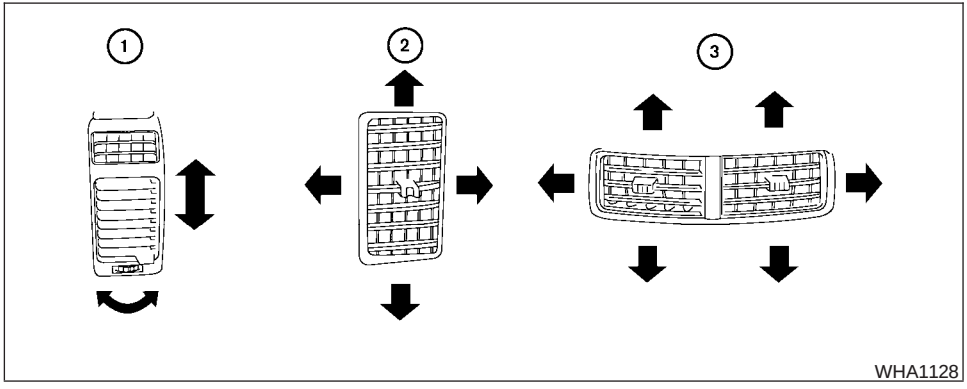

Réglez la direction de l'air sortant des bouches des côtés conducteur et passager ①, centrales ② et arrière ③ (selon l'équipement du véhicule), en déplaçant le curseur ou les ailettes des bouches d'air.

CHAUFFAGE ET CLIMATISEUR (à commande manuelle)

⚠AVERTISSEMENT

- **La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.**
- **Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.**
- **N'utilisez pas le mode de recirculation d'air pendant de longues périodes puisque l'air de l'habitacle pourrait devenir vicié et les glaces pourraient s'embuer.**

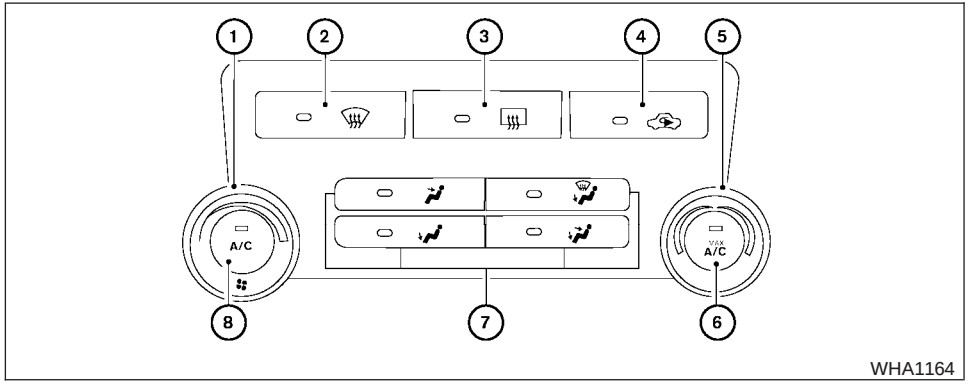

Type A

1. Commande de vitesse du ventilateur
2. Interrupteur de dégivreur de pare-brise
3. Interrupteur de dégivreur de lunette arrière
4. Touche de recirculation d'air
5. Commande de température
6. Bouton MAX A/C (commande du climatiseur)
7. Boutons de commande de la direction de l'air
8. Bouton A/C de marche-arrêt du climatiseur

COMMANDES

Commande de vitesse du ventilateur

La commande de vitesse du ventilateur sert à mettre le ventilateur en fonction et à l'arrêter, ainsi qu'à en régler la vitesse.

Commande de direction de l'air

Les boutons de commande de la direction de l'air permettent de sélectionner des bouches d'air.

Max A/C – L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales de la planche de bord pour un refroidissement maximal (climatiseur).

– L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales de la planche de bord.

– L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales de même que par les bouches d'air avant et arrière du plancher.

– L'air circule principalement par les bouches d'air avant et arrière du plancher.

– L'air circule par les bouches d'air du dégivreur et les bouches d'air avant et arrière du plancher.

Commande de température

La commande de température vous permet de régler la température de l'air qui circule par les bouches d'air. Pour diminuer la température, tournez la commande vers la gauche. Pour augmenter la température, tournez la commande vers la droite.

Touche de recirculation d'air

Position ON :

Enfoncez la touche pour faire recirculer l'air dans l'habitacle.

Appuyez sur pour mettre la recirculation d'air en fonction :

- lorsque vous conduisez sur une route poussiéreuse;
- pour empêcher l'infiltration de gaz d'échappement (lorsque vous conduisez dans la circulation dense) dans l'habitacle;
- pour obtenir un refroidissement maximal de l'habitacle lorsque le climatiseur fonctionne.
- Le mode de recirculation d'air n'est fonctionnel que lorsque la commande de mode de direction de l'air se trouve aux positions suivantes : ou

Position OFF :

Enfoncez de nouveau la touche pour désactiver la recirculation d'air. L'air extérieur entre dans l'habitacle et il est dirigé vers les bouches d'air sélectionnées.

Désactivez la recirculation d'air lorsque vous utilisez le chauffage ou la climatisation en conditions normales.

A/C Interrupteur du climatiseur

Faites démarrer le moteur, réglez la commande du ventilateur à la vitesse désirée et appuyez sur l'interrupteur A/C pour mettre le climatiseur en fonction. Le témoin s'allume pour indiquer que le climatiseur fonctionne. Pour éteindre le climatiseur, appuyez de nouveau sur l'interrupteur A/C .

La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.

FONCTIONNEMENT DU CHAUFFAGE

Chauffage

Dans ce mode, l'air réchauffé sort par les bouches d'air du plancher. Une petite quantité d'air sort également par les bouches de dégivrage.

1. Appuyez sur l'interrupteur pour désactiver la recirculation d'air et passer en mode de chauffage normal. Le témoin présent sur l'interrupteur s'éteint.
2. Appuyez sur la touche de commande de la direction de l'air .
3. Tournez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée.

4. Tournez la commande de température à la position désirée entre les positions de chauffage modéré et maximal.

Ventilation

Dans ce mode, l'air extérieur circule par les bouches d'air latérales et centrales de la planche de bord.

1. Appuyez sur l'interrupteur pour désactiver la recirculation d'air. Le témoin présent sur l'interrupteur s'éteint.
2. Appuyez sur la touche de commande de la direction de l'air .
3. Tournez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée.
4. Tournez la commande de température à la position désirée.

Dégivrage ou désembuage

Dans ce mode, l'air sort par les bouches de dégivrage afin de dégivrer ou de désembuer les glaces.

1. Réglez la commande de direction de l'air à .
2. Tournez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée.
3. Tournez la commande de température à la position désirée entre les positions de chauffage modéré et maximal.

- Pour rapidement éliminer la glace ou la buée des glaces, réglez la commande du ventilateur vers la droite et la commande de température en position de chauffage maximale.
- Lorsque la commande est réglée sur , le climatiseur se met en marche automatiquement (bien que le témoin présent sur l'interrupteur A/C ne s'allume pas) si la température extérieure est supérieure à 2 °C (36 °F). Si le système est en mode de dégivrage pendant plus d'une minute, le climatiseur continue de fonctionner jusqu'à ce que le contact soit coupé, ou que le bouton A/C du climatiseur soit utilisé pour éteindre le compresseur, même si la commande de direction de l'air est à une position autre que . L'air est alors déshumidifié pour empêcher la formation de buée sur le pare-brise. La recirculation de l'air ( ) est automatiquement désactivée, ce qui permet à l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle pour accélérer le désembuage.

Chauffage à deux niveaux

Le mode de chauffage à deux niveaux dirige l'air chaud vers les bouches d'air latérales et centrales et vers les sorties d'air avant et arrière.

1. Appuyez sur l'interrupteur pour désactiver la recirculation d'air. Le témoin présent sur l'interrupteur s'éteint.
2. Appuyez sur la commande de direction de l'air .
3. Tournez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée.
4. Tournez la commande de température à la position désirée.

Chauffage et désembuage

Ce mode est utilisé pour réchauffer l'habitacle et désembuer le pare-brise.

1. Appuyez sur la touche de commande de la direction de l'air .
2. Tournez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée.
3. Tournez la commande de température à la position désirée entre les positions de chauffage modéré et maximal.

- Lorsque la commande est réglée sur , le climatiseur se met en marche automatiquement (bien que le témoin présent sur l'interrupteur A/C ne s'allume pas) si la température extérieure est supérieure à 2 °C (36 °F). Si le système est en mode de dégivrage pendant plus d'une minute, le climatiseur continue de fonctionner jusqu'à ce que la commande de vitesse du ventilateur soit placée à OFF (arrêt), ou que le contact soit coupé, ou que le bouton A/C du climatiseur soit utilisé pour éteindre le compresseur, même si la commande de direction de l'air est à une position autre que . L'air est alors déshumidifié pour empêcher la formation de buée sur le pare-brise. La recirculation de l'air ( ) est automatiquement désactivée, ce qui permet à l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle pour accélérer le désembuage.

Conseils d'utilisation

Retirez la neige et la glace des balais d'essuie-glace et des entrées d'air situées à l'avant du pare-brise. Le fonctionnement du chauffage s'en trouvera amélioré.

UTILISATION DU CLIMATISEUR

Démarrez le moteur, réglez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée, puis appuyez sur A/C pour activer le climatiseur. Lorsque le climatiseur est activé, le dispositif de chauffage dispose également des fonctions de refroidissement et de déshumidification.

La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.

Refroidissement

Dans ce mode, l'air est refroidi et déshumidifié.

1. Appuyez sur l'interrupteur pour désactiver la recirculation d'air.
2. Appuyez sur la touche de commande de la direction de l'air .
3. Tournez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée.
4. Appuyez sur la touche A/C . Le témoin présent sur l'interrupteur A/C s'allume.
5. Tournez la commande de température à la position désirée.

- Par temps très chaud, vous pouvez refroidir l'habitacle rapidement en appuyant sur le bouton pour activer la recirculation d'air. Le témoin présent sur l'interrupteur s'allume. Appuyez de nouveau sur pour retourner au mode de refroidissement normal. Le témoin présent sur l'interrupteur s'éteint. Vous pouvez aussi choisir la position MAX A/C (refroidissement maximal) pour refroidir rapidement l'habitacle.

Chauffage déshumidifié

Dans ce mode, l'air est réchauffé et déshumidifié.

1. Appuyez sur l'interrupteur pour désactiver la recirculation d'air. Le témoin présent sur l'interrupteur s'éteint.
2. Appuyez sur la touche de commande de la direction de l'air .
3. Tournez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée.
4. Pour l'activer, appuyez sur le bouton A/C . Le témoin présent sur l'interrupteur A/C s'allume.
5. Tournez la commande de température à la position désirée.

Conseils d’utilisation

- Lorsque le climatiseur est en fonction, gardez les glaces fermées.
- Si le véhicule a été stationné au soleil, roulez pendant deux ou trois minutes avec toutes les glaces ouvertes pour évacuer l’air chaud de l’habitacle. Remontez ensuite les glaces. Le climatiseur pourra alors refroidir l’habitacle plus rapidement.
- **Le climatiseur doit fonctionner pendant environ 10 minutes consécutives au moins une fois par mois. Le dispositif reste ainsi lubrifié pour prévenir une éventuelle défaillance du climatiseur.**
- Une brume visible peut s’échapper des bouches d’air par temps chaud et humide car l’air est très rapidement refroidi. Cette brume ne révèle pas une anomalie.
- **Si l’indicateur de température du liquide de refroidissement se trouve au-dessus de la plage de température normale, éteignez le climatiseur. Consultez la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d’urgence ».**

TABLEAUX DE DIRECTION DE L’AIR

Les tableaux suivants indiquent les positions des boutons et des commandes pour réchauffer ou pour refroidir l’habitacle, ou encore pour dégivrer les glaces de façon **OPTIMALE ET RAPIDE** . Pour obtenir de plus amples renseignements sur les fonctions de chauffage et de climatisation, consultez la section « Chauffage et climatisation » du présent chapitre. **La recirculation de l’air ( ) doit toujours être mise hors fonction si vous choisissez les positions de chauffage et de dégivrage.**

DÉGIVRAGE ET DÉSEMBUAGE

: Air traversant le radiateur de chauffage

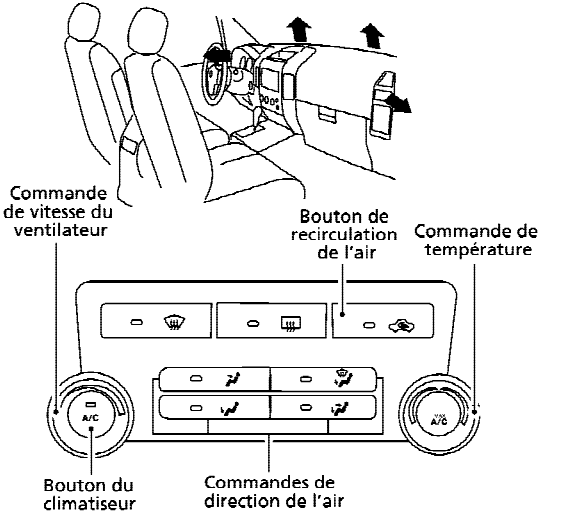
Commande de vitesse du ventilateur
Bouton de recirculation de l'air
Commande de température
Bouton du climatiseur
Commandes de direction de l'air

Bouton A/C	Commande de direction de l'air	Commande de température	Commande de vitesse du ventilateur	Bouton de recirculation de l'air
HORS FONCTION		CHAUD (vers la droite)	HAUTE VITESSE (vers la droite)	HORS FONCTION

WHA0916

Type A

CHAUFFAGE À DEUX NIVEAUX

: Air traversant le radiateur de chauffage

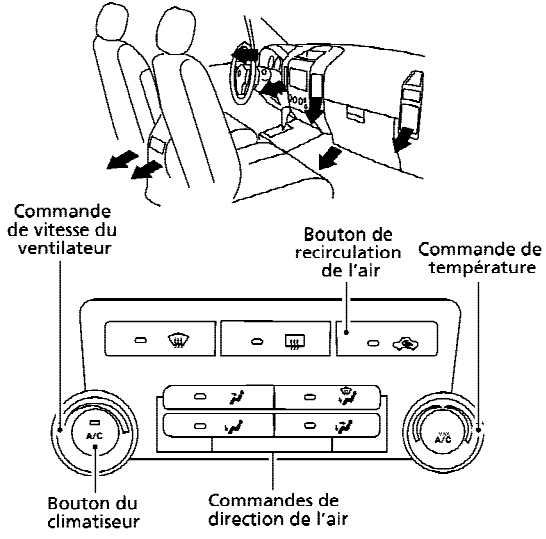
Commande de vitesse du ventilateur
Bouton de recirculation de l'air
Commande de température
Bouton du climatiseur
Commandes de direction de l'air

Bouton A/C	Commande de direction de l'air	Commande de température	Commande de vitesse du ventilateur	Bouton de recirculation de l'air
HORS FONCTION		CHAUD (vers la droite)	HAUTE VITESSE (vers la droite)	HORS FONCTION

WHA0917

Type A

CHAUFFAGE

: Air traversant le radiateur de chauffage

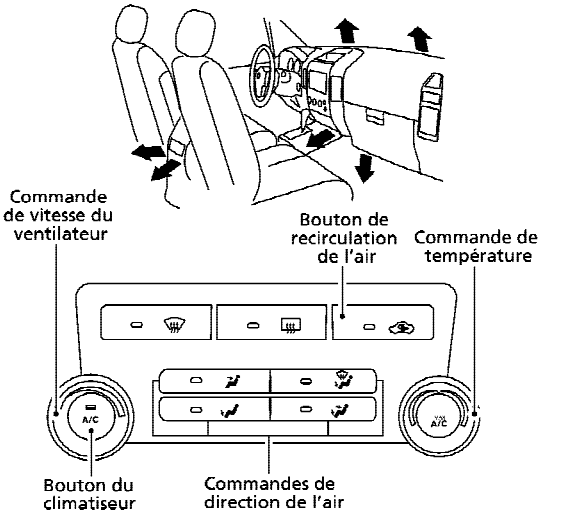
Commande de vitesse du ventilateur
Bouton de recirculation de l'air
Commande de température
Bouton du climatiseur
Commandes de direction de l'air

Bouton A/C	Commande de direction de l'air	Commande de température	Commande de vitesse du ventilateur	Bouton de recirculation de l'air
HORS FONCTION		CHAUD (vers la droite)	HAUTE VITESSE (vers la droite)	HORS FONCTION

WHA0918

Type A

CHAUFFAGE, DÉGIVRAGE ET DÉSEMBUAGE

: Air traversant le radiateur de chauffage

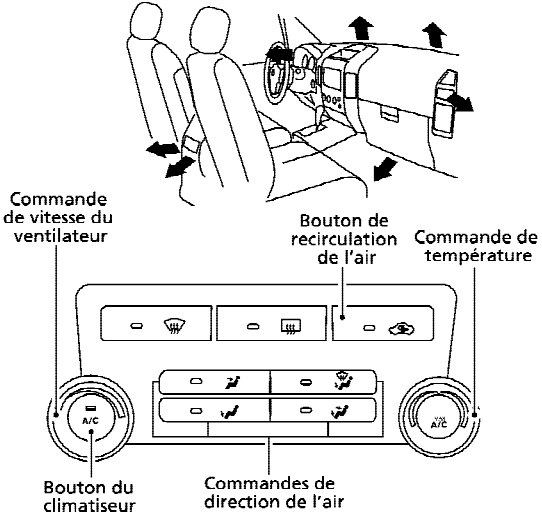
Commande de vitesse du ventilateur
Bouton de recirculation de l'air
Commande de température
Bouton du climatiseur
Commandes de direction de l'air

Bouton A/C	Commande de direction de l'air	Commande de température	Commande de vitesse du ventilateur	Bouton de recirculation de l'air
HORS FONCTION		CHAUD (vers la droite)	HAUTE VITESSE (vers la droite)	HORS FONCTION

WHA0919

Type A

REFROIDISSEMENT

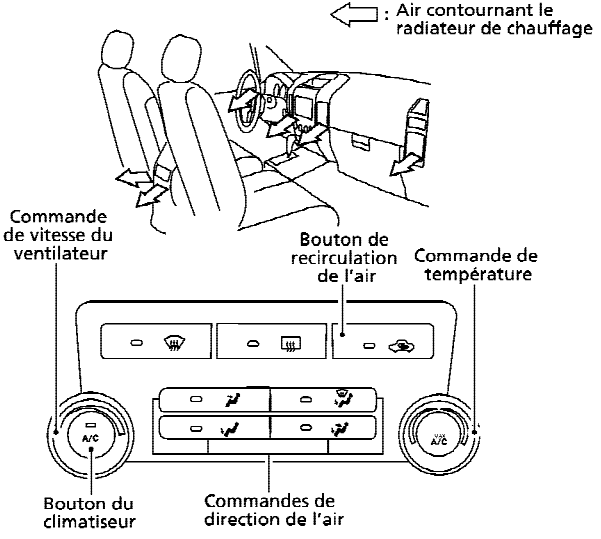
: Air contournant le radiateur de chauffage
Commande de vitesse du ventilateur
Bouton de recirculation de l'air
Commande de température
Bouton du climatiseur
Commandes de direction de l'air

Bouton A/C	Commande de direction de l'air	Commande de température	Commande de vitesse du ventilateur	Bouton de recirculation de l'air
Mise en fonction automatique	MAX A/C (refroidissement maximal)	FROID (vers la gauche)	HAUTE VITESSE (vers la droite)	EN FONCTION

WHA0920

Type A

CHAUFFAGE ET CLIMATISEUR (à commande manuelle)

⚠AVERTISSEMENT

- **La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.**
- **Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.**
- **N'utilisez pas le mode de recirculation d'air pendant de longues périodes puisque l'air de l'habitacle pourrait devenir vicié et les glaces pourraient s'embuer.**

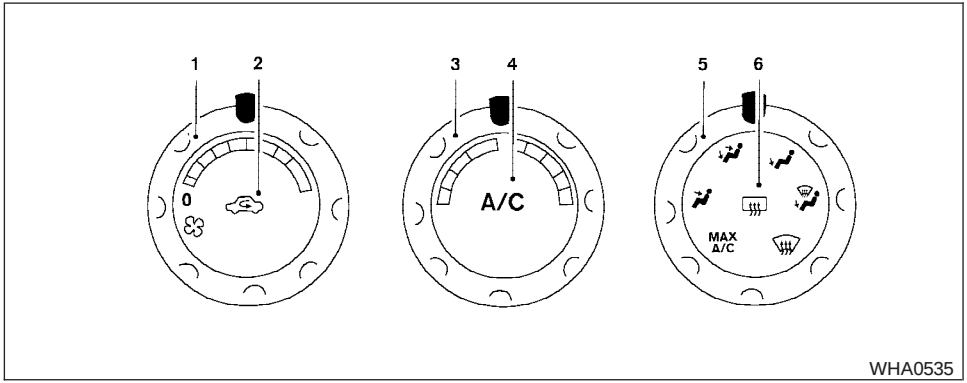

Type B

1. Commande de vitesse du ventilateur
2. Touche de recirculation d'air
3. Commande de température
4. Interrupteur du climatiseur
5. Commande de direction de l'air
6. Interrupteur du dégivreur de lunette arrière (selon l'équipement du véhicule)

COMMANDES

Commande de vitesse du ventilateur

La commande de vitesse du ventilateur sert à mettre le ventilateur en fonction et à l'arrêter, ainsi qu'à en régler la vitesse.

Commande de direction de l'air

La commande de direction de l'air vous permet de choisir les bouches d'air par lesquelles l'air circulera dans l'habitacle.

Max A/C – L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales de la planche de bord pour un refroidissement maximal (climatiseur).

– L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales de la planche de bord.

- – L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales de même que par les bouches d'air avant et arrière du plancher.
- – L'air circule principalement par les bouches d'air avant et arrière du plancher.
- – L'air circule par les bouches d'air du dégivreur et les bouches d'air avant et arrière du plancher.
- – L'air circule principalement par les bouches d'air du dégivreur.

La commande de direction de l'air peut être également placée à des positions intermédiaires entre les positions illustrées.

Commande de température

La commande de température vous permet de régler la température de l'air qui circule par les bouches d'air. Pour diminuer la température, tournez la commande vers la gauche. Pour augmenter la température, tournez la commande vers la droite.

Touche de recirculation d'air

Position ON :

Enfoncez la touche pour faire recirculer l'air dans l'habitacle.

Appuyez sur pour mettre la recirculation d'air en fonction :

- lorsque vous conduisez sur une route poussiéreuse;
- pour empêcher l'infiltration de gaz d'échappement (lorsque vous conduisez dans la circulation dense) dans l'habitacle;
- pour obtenir un refroidissement maximal de l'habitacle lorsque le climatiseur fonctionne.
- Le mode de recirculation d'air n'est fonctionnel que lorsque la commande de mode de direction de l'air se trouve aux positions suivantes : ou

Position OFF :

Enfoncez de nouveau la touche pour désactiver la recirculation d'air. L'air extérieur entre dans l'habitacle et il est dirigé vers les bouches d'air sélectionnées.

Désactivez la recirculation d'air lorsque vous utilisez le chauffage ou la climatisation en conditions normales.

A/C Interrupteur du climatiseur

Faites démarrer le moteur, réglez la commande du ventilateur à la vitesse désirée et appuyez sur l'interrupteur A/C pour mettre le climatiseur en fonction. La mention A/C apparaît à l'écran lorsque le climatiseur fonctionne. Pour désactiver le climatiseur, appuyez de nouveau sur l'interrupteur A/C ; la mention A/C OFF (climatiseur hors fonction) s'affiche à l'écran.

La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.

Interrupteur du dégivreur de lunette arrière (selon l'équipement du véhicule)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'interrupteur du dégivreur de lunette arrière, consultez la section « Interrupteur de dégivreur de lunette arrière » du chapitre « Commandes et instruments ».

FONCTIONNEMENT DU CHAUFFAGE

Chauffage

Dans ce mode, l'air réchauffé sort par les bouches d'air du plancher. Une petite quantité d'air sort également par les bouches de dégivrage.

1. Appuyez sur l'interrupteur pour désactiver la recirculation d'air et passer en mode de chauffage normal. Le témoin présent sur l'interrupteur s'éteint. (

apparaît à l'écran, selon l'équipement du véhicule.)

2. Réglez la commande de direction de l'air à .
3. Tournez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée.
4. Tournez la commande de température à la position désirée entre les positions de chauffage modéré et maximal.

Ventilation

Dans ce mode, l'air extérieur circule par les bouches d'air latérales et centrales de la planche de bord.

1. Appuyez sur l'interrupteur pour désactiver la recirculation d'air. Le témoin présent sur l'interrupteur s'éteint. (apparaît à l'écran, selon l'équipement du véhicule.)
2. Réglez la commande de direction de l'air à .
3. Tournez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée.
4. Tournez la commande de température à la position désirée.

Dégivrage ou désembuage

Dans ce mode, l'air sort par les bouches de dégivrage afin de dégivrer ou de désembuer les glaces.

1. Réglez la commande de direction de l'air à .
2. Tournez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée.
3. Tournez la commande de température à la position désirée entre les positions de chauffage modéré et maximal.

- Pour rapidement éliminer la glace ou la buée des glaces, réglez la commande du ventilateur vers la droite et la commande de température en position de chauffage maximale.
- Lorsque la commande est réglée sur , le climatiseur se met en marche automatiquement (bien que le témoin présent sur l'interrupteur A/C ne s'allume pas) si la température extérieure est supérieure à 2 °C (36 °F). Si le système est en mode de dégivrage pendant plus d'une minute, le climatiseur continue de fonctionner jusqu'à ce que le contact soit coupé, ou que le bouton A/C du climatiseur soit utilisé pour éteindre le compresseur, même si la commande de direction de l'air est à une position autre que . L'air est alors déshumidifié pour empêcher la formation de buée sur le pare-brise. La recirculation de l'air ( ) est automatiquement désactivée, ce qui permet à l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle pour accélérer le désembuage.

Chauffage à deux niveaux

Le mode de chauffage à deux niveaux dirige l'air chaud vers les bouches d'air latérales et centrales et vers les sorties d'air avant et arrière.

1. Appuyez sur l'interrupteur pour désactiver la recirculation d'air. Le témoin présent sur l'interrupteur s'éteint. (apparaît à l'écran, selon l'équipement du véhicule.)

2. Réglez la commande de direction de l'air à .
3. Tournez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée.
4. Tournez la commande de température à la position désirée.

Chauffage et désembuage

Ce mode est utilisé pour réchauffer l'habitacle et désembuer le pare-brise.

1. Réglez la commande de direction de l'air à .
2. Tournez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée.
3. Tournez la commande de température à la position désirée entre les positions de chauffage modéré et maximal.

- Lorsque la commande est réglée à , le climatiseur se met automatiquement en fonction (bien que le témoin ne s'allume pas sur la touche A/C et que A/C ne soit pas affiché à l'écran, selon l'équipement du véhicule) si la température extérieure dépasse 2 °C (36 °F). Si le système est en mode de dégivrage pendant plus d'une minute, le climatiseur continue de fonctionner jusqu'à ce que le contact soit coupé, ou que le bouton A/C du climatiseur soit utilisé pour éteindre le compresseur, même si la commande de direction de l'air est à une position autre que . L'air est alors déshumidifié pour empêcher la formation de buée sur le pare-brise. La recirculation de l'air ( ) est automatiquement désactivée, ce qui permet à l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle pour accélérer le désembuage.

Conseils d'utilisation

Retirez la neige et la glace des balais d'essuie-glace et des entrées d'air situées à l'avant du pare-brise. Le fonctionnement du chauffage s'en trouvera amélioré.

UTILISATION DU CLIMATISEUR

Démarrez le moteur, réglez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée, puis appuyez sur A/C pour activer le climatiseur. Lorsque le climatiseur est activé, le dispositif de chauffage dispose également des fonctions de refroidissement et de déshumidification.

La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.

Refroidissement

Dans ce mode, l'air est refroidi et déshumidifié.

1. Appuyez sur l'interrupteur pour désactiver la recirculation d'air.
2. Réglez la commande de direction de l'air à .
3. Tournez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée.
4. Appuyez sur la touche A/C. Le témoin présent sur l'interrupteur A/C s'allume. (L'écran affiche la mention A/C [climatiseur], selon l'équipement du véhicule).
5. Tournez la commande de température à la position désirée.

- Par temps très chaud, vous pouvez refroidir l'habitacle rapidement en appuyant sur le bouton pour activer la recirculation d'air. Le témoin présent sur l'interrupteur s'allume. (apparaît à l'écran, selon l'équipement du véhicule.) Appuyez de nouveau sur le bouton pour revenir au mode de refroidissement normal. Le témoin présent sur l'interrupteur s'éteint. (apparaît à l'écran, selon l'équipement du véhicule.) Pour accélérer le refroidissement, vous pouvez aussi sélectionner MAX A/C (refroidissement maximal).

Chauffage déshumidifié

Dans ce mode, l'air est réchauffé et déshumidifié.

1. Appuyez sur l'interrupteur pour désactiver la recirculation d'air. Le témoin présent sur l'interrupteur s'éteint. (apparaît à l'écran, selon l'équipement du véhicule.)
2. Réglez la commande de direction de l'air à .
3. Tournez la commande de vitesse du ventilateur à la vitesse désirée.
4. Pour l'activer, appuyez sur le bouton A/C . Le témoin présent sur l'interrupteur A/C s'allume. (L'écran affiche la mention A/C [climatiseur], selon l'équipement du véhicule).
5. Tournez la commande de température à la position désirée.

Conseils d'utilisation

- Lorsque le climatiseur est en fonction, gardez les glaces fermées.
- Si le véhicule a été stationné au soleil, roulez pendant deux ou trois minutes avec toutes les glaces ouvertes pour évacuer l'air chaud de l'habitacle. Remontez ensuite les glaces. Le climatiseur pourra alors refroidir l'habitacle plus rapidement.
- **Le climatiseur doit fonctionner pendant environ 10 minutes consécutives au moins une fois par mois. Le dispositif reste ainsi lubrifié pour prévenir une éventuelle défaillance du climatiseur.**
- Une brume visible peut s'échapper des bouches d'air par temps chaud et humide car l'air est très rapidement refroidi. Cette brume ne révèle pas une anomalie.
- **Si l'indicateur de température du liquide de refroidissement se trouve au-dessus de la plage de température normale, éteignez le climatiseur. Consultez la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence ».**

TABLEAUX DE DIRECTION DE L'AIR

Les tableaux suivants indiquent les positions des boutons et des commandes pour réchauffer ou pour refroidir l'habitacle, ou encore pour dégivrer les glaces de façon **OPTIMALE ET RAPIDE** . Pour obtenir de plus amples renseignements sur les fonctions de chauffage et de climatisation, consultez la section « Chauffage et climatisation » du présent chapitre. **La recirculation de l'air ( ) doit toujours être mise hors fonction si vous choisissez les positions de chauffage et de dégivrage.**

DÉGIVRAGE/ DÉSEMBUAGE

: Air circulant dans le radiateur

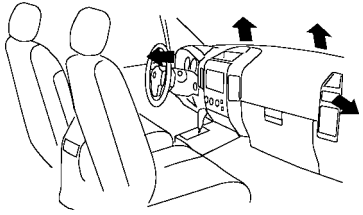

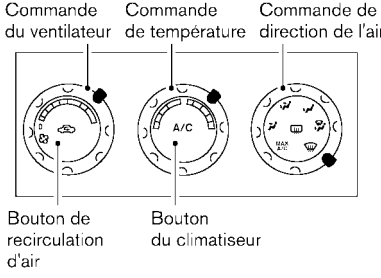

Bouton du climatiseur	Commande de la direction de l'air	Commande de température	Commande du ventilateur	Bouton de recirculation d'air
ARRÊT		CHAUD (DROIT)	HAUTE VITESSE (DROIT)	ARRÊT

WHA1079

Type B

CHAUFFAGE A DEUX NIVEAUX

: Air circulant dans le radiateur

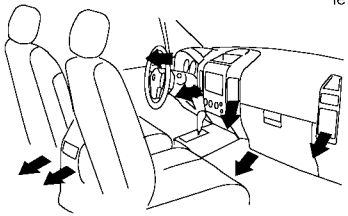

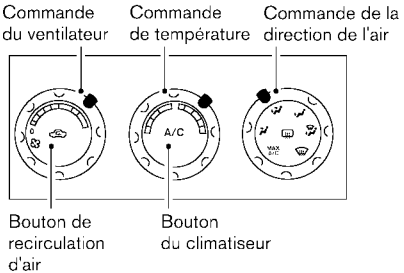

Bouton du climatiseur	Commande de la direction de l'air	Commande de température	Commande du ventilateur	Bouton de recirculation d'air
ARRÊT		CHAUD (DROIT)	HAUTE VITESSE (DROIT)	ARRÊT

WHA1080

Type B

CHAUFFAGE

: Air circulant dans le radiateur

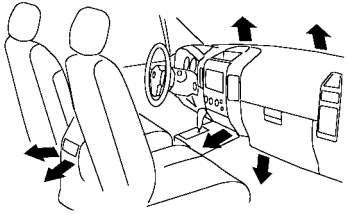

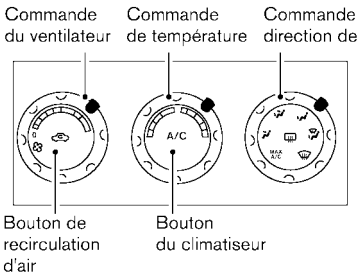

Bouton du climatiseur	Commande de la direction de l'air	Commande de température	Commande du ventilateur	Bouton de recirculation d'air
ARRÊT		CHAUD (DROIT)	HAUTE VITESSE (DROIT)	ARRÊT

WHA1081

Type B

CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE/ DÉSEMBUAGE

: Air circulant dans le radiateur

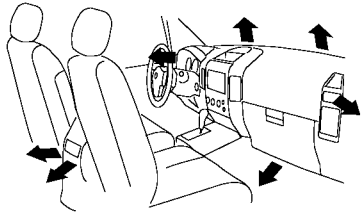

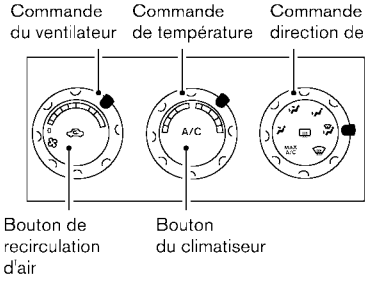

Bouton du climatiseur	Commande de la direction de l'air	Commande de température	Commande du ventilateur	Bouton de recirculation d'air
ARRÊT		CHAUD (DROIT)	HAUTE VITESSE (DROIT)	ARRÊT

WHA1082

Type B

REFROIDISSEMENT

: Air ne circulant pas dans le radiateur

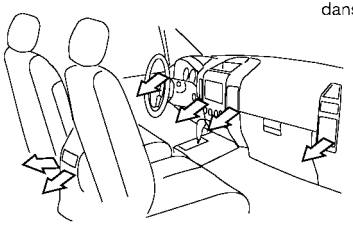

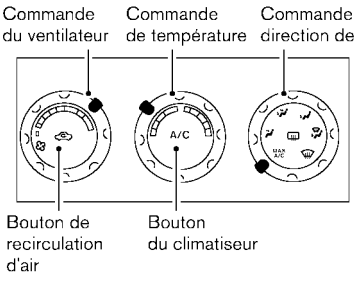

Bouton du climatiseur	Commande de la direction de l'air	Commande de température	Commande du ventilateur	Bouton de recirculation d'air
Se met en marche automatiquement	MAX A/C	FROID (GAUCHE)	HAUTE VITESSE (DROIT)	MARCHE

WHA1083

Type B

CHAUFFAGE ET CLIMATISEUR (à commande automatique) (selon l'équipement du véhicule)

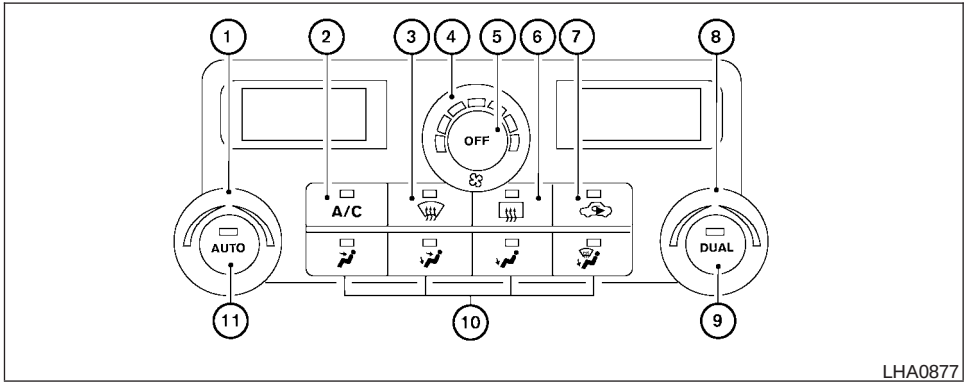

LHA0877

1. Commande de température côté conducteur
2. Touche A/C (marche-arrêt du climatiseur)
3. Interrupteur de dégivreur de pare-brise
4. Commande de vitesse du ventilateur
5. Bouton OFF (arrêt du système)
6. Interrupteur de dégivreur de lunette arrière
7. Touche de recirculation d'air
8. Commande de température côté passager
9. Bouton DUAL (deux zones)
10. Boutons de commande de la direction de l'air
11. Bouton AUTO (automatique)

⚠AVERTISSEMENT

- **La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.**
- **Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.**
- **N'utilisez pas le mode de recirculation d'air pendant de longues périodes puisque l'air de l'habitacle pourrait devenir vicié et les glaces pourraient s'embuer.**

Pour mettre le climatiseur en marche, démarrez le moteur de votre véhicule et activez les commandes appropriées.

FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

Refroidissement ou chauffage (automatique)

Ce mode, qui sert à maintenir une température constante, peut normalement être utilisé toute l'année. Un contrôle automatique est également exercé sur la répartition de l'air et la vitesse du ventilateur.

1. Pour l'activer, appuyez sur la touche AUTO.
2. Pour régler la température au niveau désiré, tournez la commande de température vers la gauche ou vers la droite. Les températures des côtés conducteur et passager peuvent être réglées séparément. Appuyez sur la touche DUAL (deux zones) pour activer la fonction de commande de température à deux zones. Tournez la commande de température du côté passager vers la gauche ou vers la droite pour régler la température au niveau désiré.

- Réglez la commande de température à environ 24 °C (75 °F) pour assurer un fonctionnement normal.
- La température ambiante de l'habitacle sera maintenue automatiquement. Un contrôle automatique est également exercé sur la répartition de l'air, la vitesse du ventilateur et la mise en marche du climatiseur.
- Une brume visible peut s'échapper des bouches d'air par temps chaud et humide car l'air est très rapidement refroidi. Cette brume ne révèle pas une anomalie.

Dégivrage ou désembuage déshumidifié

1. Appuyez sur la commande du dégivreur pour mettre le dégivreur en fonction. Le témoin du bouton s'allume.
2. Pour régler la température au niveau désiré, tournez la commande de température vers la gauche ou vers la droite.

- Pour dégivrer rapidement les glaces, tournez la commande manuelle du ventilateur au maximum .
- Appuyez sur la touche AUTO (automatique) pour revenir au mode automatique dès que la glace a disparu du pare-brise.
- Si le bouton est enfoncé, le climatiseur se met automatiquement en marche lorsque la température extérieure est supérieure à 2 °C (36 °F). Si le système est en mode de dégivrage pendant plus d'une minute, le climatiseur continue de fonctionner jusqu'à ce que la commande de vitesse du ventilateur soit placée à OFF (arrêt), ou que le contact soit coupé, ou que le bouton A/C du climatiseur soit utilisé pour éteindre le compresseur, même si la commande de direction de l'air est à une position autre que . L'air est alors déshumidifié pour empêcher la formation de buée sur le pare-brise. La recirculation de l'air est automatiquement désactivée et l'air extérieur pénètre dans l'habitacle pour accélérer le désembuage.

FONCTIONNEMENT MANUEL

Commande de vitesse du ventilateur

Tournez la commande de vitesse du ventilateur vers la gauche ou vers la droite pour régler manuellement la vitesse du ventilateur ou pour mettre le système en/hors fonction.

Pour revenir à la commande automatique de vitesse du ventilateur, enfoncez la touche AUTO (automatique).

Recirculation de l’air

Pour faire recirculer l’air dans l’habitacle, enfoncez la touche de recirculation de l’air . Appuyez sur la touche AUTO (automatique) pour revenir au mode automatique.

La touche de recirculation de l’air ne fonctionne pas lorsque le climatiseur est en mode DEF (dégivrage), plancher, ou plancher-dégivrage.

Commande de direction de l’air

Appuyez sur les boutons de commande de direction de l’air pour sélectionner manuellement les bouches d’air suivantes :

- – L’air circule par les bouches d’air centrales et latérales de la planche de bord.
- – L’air circule par les bouches d’air centrales et latérales de la planche de bord ainsi que par les bouches d’air du plancher.
- – L’air circule principalement par les bouches d’air du plancher.
- – L’air circule par le dégivreur ainsi que par les bouches d’air du plancher.
- – L’air circule par les bouches d’air du dégivreur.

Désactivation du système

Appuyez sur le bouton /OFF.

CONSEILS D’UTILISATION

- Un délai d’au plus 150 secondes peut s’écouler avant que l’air commence à circuler par les bouches d’air du plancher si la température du liquide de refroidissement et la température extérieure sont basses. Ceci ne constitue pas une défectuosité. L’air commence à circuler normalement par les bouches d’air du plancher une fois que le liquide de refroidissement s’est réchauffé.

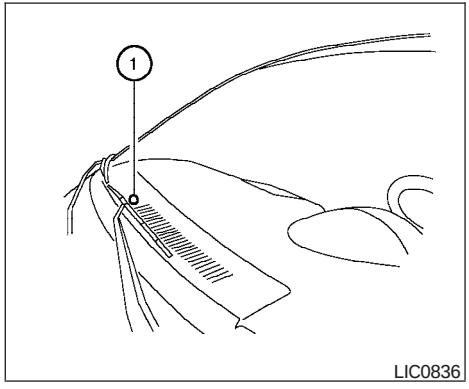

Le capteur d’ensoleillement ①, situé au milieu de la planche de bord, permet de maintenir une température constante. Ne déposez rien sur le capteur ou à proximité de celui-ci.

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR

Le climatiseur de votre véhicule NISSAN est rempli d'un frigorigène écologique.

Ce type de frigorigène n'est pas nocif pour la couche d'ozone.

L'entretien du climatiseur de votre véhicule NISSAN nécessite l'utilisation d'équipement de remplissage et de lubrifiants spéciaux. L'utilisation de frigorigènes ou de lubrifiants non adéquats endommagera gravement votre climatiseur. Consultez la section « Recommandations relatives au frigorigène et au lubrifiant du climatiseur » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

Votre concessionnaire NISSAN possède les connaissances requises pour effectuer l'entretien du climatiseur « écologique » de votre véhicule.

⚠AVERTISSEMENT

Le climatiseur contient du frigorigène haute pression. Afin d'éviter les blessures, il est essentiel que toute intervention faite sur le climatiseur soit effectuée par un technicien qualifié qui dispose de l'équipement adéquat.

CHAÎNE AUDIO

RADIO

Tournez la clé de contact à la position ACC ou ON et appuyez sur le bouton PWR/VOL (marche-arrêt, volume) pour allumer la radio. Tournez la clé de contact à la position ACC si vous souhaitez écouter la radio lorsque le moteur est arrêté.

La qualité de la réception radio varie selon la puissance du signal émis, la distance de l'émetteur radio, la présence d'immeubles, de ponts, de montagnes ou de tout autre facteur externe. Les variations occasionnelles de la qualité de réception sont en général causées par de tels facteurs.

L'utilisation d'un téléphone cellulaire dans ou à proximité d'un véhicule peut compromettre la qualité de la réception radio.

Réception radio

La radio de votre véhicule NISSAN comporte de circuits électroniques d'avant-garde qui améliorent la qualité de la réception radio. Ces circuits sont conçus pour accroître la plage de réception de même que la qualité de celle-ci.

Cependant, certaines caractéristiques générales propres aux fréquences radio AM et FM peuvent compromettre la qualité de la réception radio dans un véhicule qui roule, et ce, peu importe la qualité de l'équipement utilisé. Ces caractéristiques sont normales dans une zone de réception donnée et n'indiquent pas un problème de fonctionnement de la radio de votre véhicule NISSAN.

Les conditions de réception radio changent constamment du fait que votre véhicule se déplace. Les immeubles, les montagnes, la distance de la source du signal et l'interférence causée par les autres véhicules peuvent compromettre la qualité de la réception. Vous trouverez ci-après une description des facteurs qui peuvent compromettre la réception radio dans votre véhicule.

Certains téléphones cellulaires ou d'autres dispositifs peuvent causer de l'interférence ou produire un bourdonnement dans les haut-parleurs de la chaîne audio. Rangez le dispositif en un autre endroit pour tenter de réduire ou d'éliminer le bruit.

RÉCEPTION RADIO FM

Portée : En mode FM mono (un seul canal), la portée de la bande FM se situe généralement entre 40 et 48 kilomètres (25 et 30 milles) et est légèrement supérieure à la portée offerte par le mode FM stéréo. Des facteurs externes peuvent parfois nuire à la réception du signal émis par une station FM même si cette station se trouve à moins de 40 kilomètres (25 milles). La puissance du signal FM est inversement proportionnelle à la distance entre l'émetteur et le récepteur. Les

signaux FM voyagent en ligne droite et présentent des caractéristiques semblables à celles de la lumière. Par exemple, ils sont réfléchis par les objets.

Affaiblissement et dérive : Lorsque la distance qui sépare votre véhicule de l'émetteur de la station s'accroît, les signaux ont tendance à s'affaiblir ou à dériver.

Parasites et fluctuations : Lorsqu'il y a interférence du signal causée par des immeubles, des montagnes ou par la position de l'antenne (cette situation se produit généralement à une plus grande distance de l'émetteur de la station), des parasites ou des fluctuations peuvent se produire. Vous pouvez atténuer ces bruits en réduisant l'intensité des tonalités aiguës.

Réception par trajets multiples : En raison des caractéristiques de réflexion des signaux FM, des signaux directs et réfléchis atteignent le récepteur en même temps. Les signaux peuvent se neutraliser mutuellement et causer un battement ou une perte momentanée du son.

RÉCEPTION RADIO AM

Les signaux AM, du fait de leur basse fréquence, peuvent contourner des objets et rebondir sur le sol. De plus, les signaux rebondissent sur l'ionosphère et reviennent vers la terre. Ces caractéristiques font que les signaux AM sont aussi sujets à des interférences au cours de leur trajet de l'émetteur au récepteur.

Baisse d'intensité : Ce phénomène se produit lorsque le véhicule passe sous un viaduc ou dans des zones comportant beaucoup d'immeubles élevés. Il peut également se produire pendant plusieurs secondes en cas de turbulences ionosphériques, et ce, même dans des endroits dépourvus d'obstacles.

Parasites : Ils sont causés par les orages, les lignes d'alimentation électrique, les enseignes électriques et même les feux de circulation.

RÉCEPTION RADIO SATELLITE (selon l'équipement du véhicule)

La radio satellite peut ne pas fonctionner adéquatement lorsqu'elle est installée pour la première fois ou si la batterie a été remplacée. Cette condition est normale. Assurez-vous que votre véhicule est à l'écart de tout édifice métallique ou de grande taille et attendez au moins 10 minutes, avec la radio satellite activée, pour recevoir toutes les données nécessaires.

Si la radio satellite en option et son antenne n'ont pas été installées ou si l'abonnement au service par radio satellite XM^{MD} n'est pas en vigueur, aucune réception radio satellite ne sera possible et « NO SAT » (pas de réception satellite) s'affichera. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

Le rendement de la radio satellite peut être compromis si vous transportez des bagages qui bloquent le signal de la radio sur le porte-bagages de toit.

Évitez autant que possible de déposer des bagages sur l'antenne de réception satellite.

Une accumulation de glace sur l'antenne de la radio par satellite peut nuire au rendement de la radio par satellite. Enlevez la glace pour rétablir la réception de la radio par satellite.

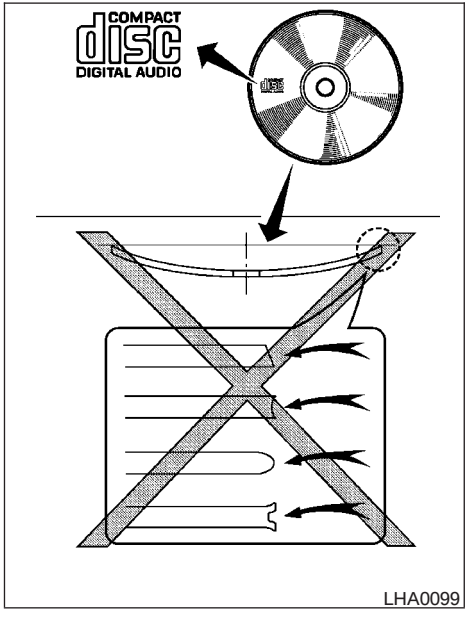

PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DE LA CHAÎNE AUDIO

Lecteur de CD

⚠MISE EN GARDE

- **N'insérez pas de force un CD dans la fente du lecteur ou du chargeur de CD. Vous pourriez endommager le CD, le chargeur ou le lecteur.**
- **Ne tentez pas d'insérer un CD lorsque le volet de chargement est fermé, car vous pourriez endommager le disque ou le chargeur de CD.**
- **Vous ne pouvez charger qu'un seul CD à la fois dans le lecteur.**

- **N'utilisez que des CD ronds de haute qualité, d'un diamètre de 12 cm (4,7 po) et identifiés par le logo « COMPACT disc DIGITAL AUDIO » sur le disque ou l'emballage.**
- **Par temps froid ou pluvieux, le lecteur peut mal fonctionner en raison de l'humidité ambiante. Si tel est le cas, retirez le CD du lecteur et déshumidifiez ou aérez ce dernier.**
- **Le lecteur peut sauter des pistes lorsque vous conduisez sur une route cahoteuse.**
- **Le lecteur de CD peut ne pas fonctionner lorsque la température de l'habitacle est très élevée ou très basse. Laissez l'habitacle se refroidir ou se réchauffer avant d'utiliser le lecteur.**
- **N'exposez pas le CD directement aux rayons du soleil.**
- **Les CD en mauvais état, sales, rayés ou couverts de traces de doigts peuvent ne pas fonctionner correctement.**
- **Les CD suivants peuvent ne pas fonctionner adéquatement :**
  - **CD de contrôle par duplication (CCCD);**
  - **CD inscriptibles (CD-R);**
  - **CD réinscriptibles (CD-RW).**
- **N'utilisez pas les CD suivants, car ils peuvent provoquer un mauvais fonctionnement du lecteur de CD :**
  - **les CD de 8 cm (3,1 po) avec un adaptateur;**
  - **les CD qui ne sont pas ronds;**
  - **les CD portant une étiquette en papier;**

- **les CD déformés, rayés ou dont les rebords ne sont pas réguliers.**

- **Cette chaîne audio est conçue uniquement pour la lecture de CD préenregistrés. Elle n'est pas conçue pour graver des CD.**

- **Si le CD ne peut être lu, un des messages suivants s'affiche.**

  CHECK DISC (vérifier le disque) :

  - **Assurez-vous que le CD est correctement inséré (l'étiquette est orientée vers le haut, etc.).**

  - **Assurez-vous que le CD n'est pas plié, déformé ou rayé.**

  PRESS EJECT (éjecter le disque) :

  Il s'agit d'une erreur qui relève d'une température excessive dans le lecteur. Retirez le CD en appuyant sur la touche d'éjection. Réinsérez le CD après un bref moment. Le CD peut être lu lorsque la température revient à la normale.

  UNPLAYABLE (lecture impossible) :

  La chaîne audio ne peut lire ce fichier (uniquement des CD MP3 ou WMA).

Disques compacts avec MP3 ou WMA

Termes :

- MP3 – MP3 est la forme abrégée de Moving Pictures Experts Group Audio Layer 3. MP3 est le format de fichier audionumérique comprimé le plus connu. Ce format offre une qualité près de celle du CD, mais à une fraction du volume des fichiers audio normaux. La conversion MP3 d'une piste audio à partir d'un CD-ROM peut réduire le volume du fichier d'un rapport d'environ 10:1 sans perte perceptible de la qualité. La compression MP3 supprime les segments redondants et inutiles d'un signal sonore que l'humain ne peut entendre.

- WMA – Windows Media Audio (WMA)* est un format audio comprimé créé par Microsoft comme solution de rechange au format MP3. Le codec WMA offre une meilleure compression de fichiers que le codec MP3, permettant de stocker plus de pistes audionumériques dans un volume identique aux MP3 à la même qualité.

- Débit binaire – Le débit binaire dénote le nombre de bits par seconde utilisé par un fichier musical numérique. Le volume et la qualité d'un fichier audionumérique comprimé sont déterminés par le débit binaire de codage du fichier.

- Fréquence d'échantillonnage – La fréquence d'échantillonnage est la fréquence de conversion des échantillons d'un signal de l'analogique au numérique (conversion A-N) par seconde.

- Multisession – C'est l'une des méthodes utilisées pour enregistrer des données sur un support. Un disque simple session est écrit en une seule fois, tandis qu'un disque multisession est écrit en plusieurs fois.

- Étiquette ID3 ou WMA – L'étiquette ID3 ou WMA fait partie du fichier MP3 ou WMA codé qui contient des données au sujet du fichier musical numérique, comme le titre de la pièce musicale, le nom de l'artiste, le débit binaire de codage, la durée des pistes, etc. Les données de l'étiquette ID3 sont affichées dans la ligne Nom de l'artiste et titre de la pièce musicale de l'écran.

*Windows[MD] et Windows Media[MD] sont des marques déposées ou des marques de commerce de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays.

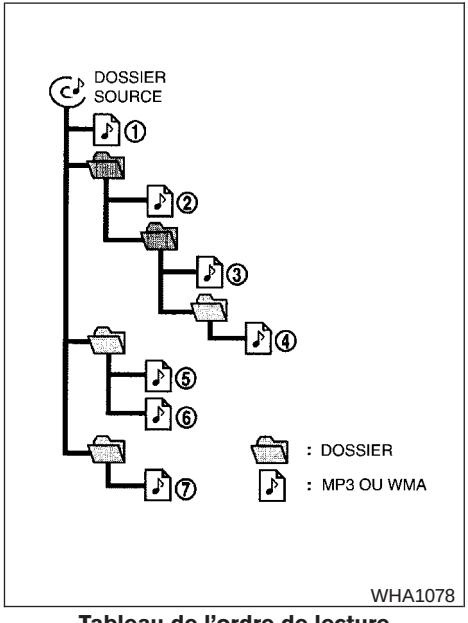

Tableau de l’ordre de lecture

Ordre de lecture :

L’ordre de lecture d’un CD comportant des fichiers MP3 ou WMA est tel qu’illustré.

- Le nom des dossiers qui ne contiennent pas de fichiers MP3 ou WMA n’apparaît pas à l’écran.
- S’il y a un fichier au niveau supérieur du disque, « Root Folder » (dossier source) s’affiche.
- L’ordre de lecture est l’ordre d’écriture des fichiers par le logiciel de lecture. De ce fait, les fichiers peuvent ne pas être lus dans l’ordre voulu.

Tableau des caractéristiques :

Disques acceptés			CD, CD-R, CD-RW
Systèmes de fichiers acceptés			ISO 9660 NIVEAU 1, ISO 9660 NIVEAU 2, Apple ISO, Romeo, Joliet * ISO 9660 niveau 3 (écriture par paquets) n'est pas accepté.
Versions prises en charge*1	MP3	Version	MPEG1, MPEG2, MPEG2.5
		Fréquence d'échantillonnage	8 kHz à 48 kHz
		Débit binaire	8 kbps à 320 kbps, variable
	WMA	Version	WMA7, WMA8, WMA9
		Fréquence d'échantillonnage	32 kHz à 48 kHz
		Débit binaire	48 kbps à 192 kbps, variable
Données d'étiquette			Étiquette ID3 VER1.0, VER1.1, VER2.2, VER2.3 (MP3 seulement)
Niveaux de dossiers			Niveaux de dossiers : 8, nombre maximal de dossiers : 255 (y compris le dossier source), fichiers : 512 (maximum de 255 fichiers par dossier)
Limite du nombre de caractères de texte			128 caractères
Codes de caractères affichables*2			01 : ASCII, 02 : ISO-8859-1, 03 : UNICODE (UTF-16 BOM Big Endian), 04 : UNICODE (UTF-16 Non-BOM Big Endian), 05 : UNICODE (UTF-8), 06 : UNICODE (Non-UTF-16 BOM Little Endian)

*1 Les fichiers créés avec une combinaison de fréquence d'échantillonnage de 48 kHz et un débit binaire de 64 kbps ne peuvent être lus.

*2 Les codes disponibles dépendent du média, des versions et de l'information qui doit s'afficher.

Guide de dépannage :

Symptôme	Cause et mesure corrective
Lecture impossible	Vérifiez si le disque a été correctement inséré.
	Vérifiez si le disque est rayé ou sale.
	Vérifiez s'il y a de la condensation dans le lecteur. Le cas échéant, attendez que la condensation soit éliminée (environ 1 heure) avant d'utiliser le lecteur.
	S'il y a une erreur causée par l'augmentation de température, le lecteur de CD fonctionnera correctement dès le retour à la température normale.
	Si le CD comporte un mélange de fichiers CD musicaux (données CD-DA) et MP3/WMA, seuls les fichiers CD musicaux (données CD-DA) sont lus.
	Les fichiers avec des extensions autres que « .MP3 », « .WMA », « .mp3 » ou « .wma » ne peuvent pas être lus. De plus, les codes de caractère et le nombre de caractères par nom de dossier et nom de fichier doivent être conformes aux normes.
	Vérifiez si l'étape de finalisation du disque ou la session de fermeture a bien été effectuée.
	Vérifiez si le disque est protégé par des droits d'auteur.
Mauvaise qualité sonore	Vérifiez si le disque est rayé ou sale.
	Le débit binaire peut être trop faible.
Le temps est relativement long avant que la musique commence.	S'il y a de nombreux dossiers ou niveaux de fichiers sur le disque MP3/WMA, ou s'il s'agit d'un disque multisession, la lecture peut demander un certain temps avant de commencer.
La musique est interrompue ou des passages sont ignorés	La combinaison logiciel et matériel d'écriture ne correspond pas ou la vitesse d'écriture, la profondeur d'écriture, la durée d'écriture, etc. peuvent ne pas correspondre aux caractéristiques. Tentez d'utiliser la vitesse d'écriture la plus basse.
Des passages sont ignorés lorsque le débit binaire est élevé	Des passages peuvent être ignorés en présence de grandes quantités de données, comme dans le cas de données à débit binaire élevé.
Passage immédiat à la piste suivante au moment de la lecture	Lorsqu'un fichier autre que MP3 ou WMA reçoit une extension autre que « .MP3 », « .WMA », « .mp3 » ou « .wma », ou lorsque la lecture est interdite en vertu des droits d'auteur, il s'écoule cinq secondes sans son et, ensuite, le lecteur passe à la piste suivante.
Les pistes ne sont pas lues dans l'ordre voulu	L'ordre de lecture est l'ordre d'écriture des fichiers par le logiciel de lecture. De ce fait, les fichiers peuvent ne pas être lus dans l'ordre voulu.

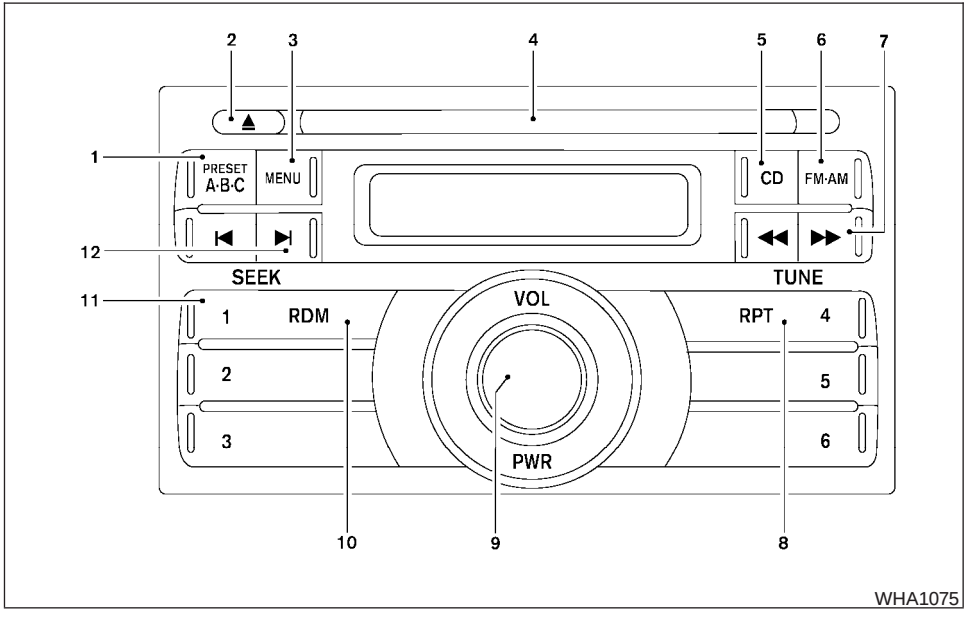

WHA1075

1. Touche PRESET A·B·C (présélections)
2. ⏏ Touche d'éjection de CD
3. Touche MENU
4. Fente de chargement de CD
5. Touche CD
6. Touche FM·AM
7. Touches TUNE (syntonisation)
8. Touche RPT (répétition)
9. Bouton PWR (marche-arrêt) et bouton VOL (volume)
10. Touche RDM (lecture aléatoire)
11. Touches de sélection des stations (1 à 6)
12. Touches SEEK (recherche)

RADIO AM-FM AVEC LECTEUR DE CD (selon l'équipement du véhicule)

Consultez la section « Précautions concernant l'utilisation de la chaîne audio » ci-dessus dans ce chapitre pour connaître toutes les précautions au sujet de l'utilisation.

Fonctionnement principal de la chaîne audio

Bouton VOL/PWR (volume, marche-arrêt)

Tournez la clé de contact à la position ACC ou ON, puis appuyez sur le bouton VOL/PWR (volume, marche-arrêt). Tournez la clé de contact à la position ACC si vous écoutez la radio lorsque le moteur est arrêté. La chaîne audio se remet en fonction dans le mode qui avait été sélectionné auparavant.

Si aucun CD ne se trouve dans le lecteur, la radio s'allume. Appuyez de nouveau sur le bouton PWR (marche-arrêt) pour éteindre la chaîne audio.

Tournez le bouton VOL (volume) vers la droite pour augmenter le volume et vers la gauche pour le diminuer.

Touche MENU (BAS [graves], TRE [aiguës], FAD [équilibre avant-arrière], BAL [équilibre gauche-droit] et CLK [montre] :

Appuyez sur la touche MENU pour changer le mode comme suit :

BAS (graves) → TRE (aiguës) → FAD (équilibre avant-arrière) → BAL (équilibre gauche-droit) → CLOCK (montre) → Audio → BAS (graves)

Appuyez sur la touche MENU jusqu'à ce que le mode désiré s'affiche à l'écran pour régler les graves, les aiguës, l'équilibre avant-arrière et l'équilibre gauche-droit. Appuyez sur la touche SEEK (recherche) pour régler les graves et les aiguës au niveau voulu. Vous pouvez également utiliser la touche SEEK (recherche) pour régler les modes d'équilibre avant-arrière et d'équilibre gauche-droit. L'équilibreur avant-arrière règle le niveau sonore entre les haut-parleurs avant et arrière alors que l'équilibreur gauche-droit règle le niveau du son entre les haut-parleurs droit et gauche.

Une fois la qualité sonore réglée au niveau désiré, appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que l'affichage de la radio ou du lecteur de CD apparaisse de nouveau. Autrement, l'affichage du mode radio ou lecteur de CD se rétablit après environ 10 secondes.

NOTA :

Lorsque la montre est activée, appuyez sur la touche MENU pour changer les modes comme suit :
BAS (graves) → TRE (aiguës) → FAD (équilibre avant-arrière) → BAL (équilibre gauche-droit) → CLOCK (montre) → Hour adjustment (réglage des heures) → Minute adjustment (réglage des minutes) → Audio → BAS (graves)

Pour plus de détails sur le réglage de la montre, consultez la section « Réglage de la montre » plus loin dans ce chapitre .

Fonctionnement de la montre

Appuyez sur la touche MENU jusqu'à ce que CLOCK (montre) s'affiche, puis utilisez la touche SEEK pour sélectionner les modes CLK-ON (affichage de la montre) ou CLK-OFF (montre non affichée).

Réglage de la montre

Si la montre n'est pas affichée lorsque le contacteur d'allumage est à la position ACC ou ON, vous devez sélectionner le mode CLK-ON (affichage de la montre). Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que CLOCK s'affiche. Utilisez la touche SEEK pour activer le mode CLK ON.

1. Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que le mode CLOCK s'affiche, puis appuyez sur la touche SEEK pour afficher CLK ON.
2. Appuyez de nouveau sur la touche MENU pour que l'heure commence à clignoter.
3. Appuyez sur la touche SEEK ⏮ ou ⏭ pour régler l'heure.
4. Appuyez sur la touche MENU de nouveau; l'affichage passe en mode de réglage des minutes.
5. Le chiffre des minutes clignote. Appuyez sur la touche SEEK ⏮ ou ⏭ pour régler les minutes.
6. Appuyez de nouveau sur la touche MENU pour quitter le mode de réglage de la montre.

L'affichage revient en mode d'affichage normal de la montre après 10 secondes, ou enfoncez de nouveau la touche MENU pour revenir à l'affichage normal de la montre .

Réinitialisation de l'heure

Maintenez la touche MENU enfoncée puis appuyez sur la touche TUNE/SEEK; la montre se réinitialise comme suit :

- Si les minutes affichées avant la réinitialisation se trouvent dans la plage de :00 à :29, l'heure affichée avant la réinitialisation ne change pas et les minutes reviennent à :00.
- Si les minutes affichées avant la réinitialisation se trouvent dans la plage de :30 à :59, l'heure affichée avant la réinitialisation avance d'une heure et les minutes reviennent à :00.

Par exemple, si la touche MENU et la touche TUNE/SEEK (syntonisation et recherche) sont enfoncées lorsque l'heure affichée se trouve entre 8:00 et 8:29, l'affichage est réinitialisé à 8:00. Si ces touches sont enfoncées lorsque l'heure se trouve entre 8:30 et 8:59, l'affichage est réinitialisé à 9:00. Au même moment, l'affichage revient au mode audio.

Fonctionnement de la radio AM/FM

Touche FM·AM :

Appuyez sur la touche FM·AM pour alterner entre la réception AM ⟷ FM.

L'indicateur de bande FM stéréo (ST) est allumé pendant la réception FM stéréo. Lorsque le signal d'émission stéréo faiblit, la radio passe automatiquement d'une réception stéréo à une réception monophonique.

Touches TUNE (syntonisation)

Syntonisation manuelle

Enfoncez la touche TUNE ◀◀ ou ▶▶ pendant moins d'une demi-seconde pour syntoniser manuellement les stations.

Pour faire défiler les stations rapidement, enfoncez l'une ou l'autre des touches TUNE ◀◀ ou ▶▶ pendant plus d'une seconde et demie.

Touches SEEK (recherche)

Syntonisation par recherche

Enfoncez la touche SEEK ⏮ ou ⏭ pour effectuer une recherche parmi les fréquences. Selon la touche enfoncée, la syntonisation par recherche se déroule en ordre croissant ou décroissant parmi les fréquences, puis s'arrête à la station suivante. Après avoir atteint la station de radiodiffusion de fréquence la plus élevée, le mode de recherche se poursuit à partir de la station de plus basse fréquence.

Opérations de mise en mémoire des stations :

Vous pouvez mettre en mémoire jusqu'à 18 stations des bandes AM et FM à l'aide des touches de mise en mémoire des présélections A, B et C, en combinant les stations AM et FM au choix.

1. Appuyez sur la touche PRESET A·B·C (mise en mémoire des présélections) pour passer d'un groupe de stations à un autre. La radio affiche la lettre A, B ou C pour indiquer le groupe de présélections actif.
2. Sélectionnez la station désirée en utilisant les touches de syntonisation manuelle (TUNE) ou de syntonisation par recherche (SEEK). Maintenez une des touches de mise en mémoire des stations (1 à 6) enfoncée jusqu'à ce qu'un bip retentisse. (La radio est mise en sourdine lorsque vous appuyez sur la touche de sélection.)
3. L'indicateur de bande s'allume ensuite et le son est rétabli. La programmation est terminée.
4. D'autres stations peuvent être mises en mémoire (être assignées à d'autres touches de présélection) en procédant de la même manière.

Si la batterie est débranchée ou si le fusible de la radio grille, la mémoire de la radio est désactivée. Si tel est le cas, répétez les étapes de mise en mémoire des stations désirées.

Fonctionnement du lecteur de CD

Tournez la clé de contact à la position ACC ou ON, puis insérez le CD avec soin dans la fente. L'étiquette doit être orientée vers le haut. Le CD est chargé automatiquement et la lecture commence.

Si la radio est déjà allumée, elle s'éteint automatiquement pour permettre la lecture du CD.

Touche CD :

Lorsque la touche de CD est enfoncée alors qu'un CD est chargé et que la radio est allumée, la radio s'éteint et la lecture du CD commence.

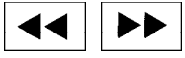

Touches TUNE (pour fonctions de retour et d'avance rapide) :

Lorsque vous enfoncez la touche TUNE ◀◀ ou ▶▶ pendant la lecture d'un CD, la lecture se poursuit à une vitesse accélérée pendant le retour ou l'avance rapide. Lorsque la touche est relâchée, la lecture du CD reprend à la vitesse normale.

Touches SEEK (recherche)

Si la touche ▶| est enfoncée pendant la lecture du CD, la lecture de la piste suivante du disque commence. Appuyez plusieurs fois sur la touche ▶| pour ignorer plusieurs pistes. La lecture du CD passe à la piste suivante chaque fois que la touche est enfoncée. Le numéro de la piste s'affiche. (Lorsque la dernière piste du CD est ignorée, la lecture reprend à la première piste.)

Si la touche |◀ est enfoncée, la lecture reprend au début de la piste en cours de lecture. Appuyez plusieurs fois sur la touche |◀ pour revenir en arrière de plusieurs pistes. Chaque fois que la touche est enfoncée, la lecture du CD passe à la piste précédente.

Touche SEEK (pour fonction de balayage des CD) :

Maintenez la touche SEEK ▶| enfoncée pendant plus d'une seconde et demie pour balayer les 10 premières secondes d'une piste du CD. La mention SCAN (balayage) clignote lorsque le mode de balayage est en vigueur.

Le mode de balayage est interrompu lorsque toutes les pistes du disque ont été balayées ou si la touche SEEK |◀ ou ▶| est enfoncée durant le balayage.

Touche RPT (répétition) :

Lorsque la touche RPT (répétition) est enfoncée pendant la lecture d'un CD, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

1 ⟷ Normal

1 : La piste en cours est répétée.

Touche RDM (lecture aléatoire) :

Lorsque la touche RDM (lecture aléatoire) est enfoncée pendant la lecture d'un CD, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

RDM (lecture aléatoire) ⟷ Normal

RDM (lecture aléatoire) : Les pistes du disque en cours de lecture sont lues dans un ordre aléatoire.

Touche d'éjection de CD :

Lorsque la touche ⏏ est enfoncée et qu'un CD est chargé, le CD est éjecté.

Lorsque la touche ⏏ est enfoncée pendant la lecture d'un CD, le CD est éjecté et le lecteur s'éteint.

Témoin CD IN (CD inséré) :

Le témoin CD IN s'affiche à l'écran lorsqu'un CD est chargé alors que la chaîne audio est allumée.

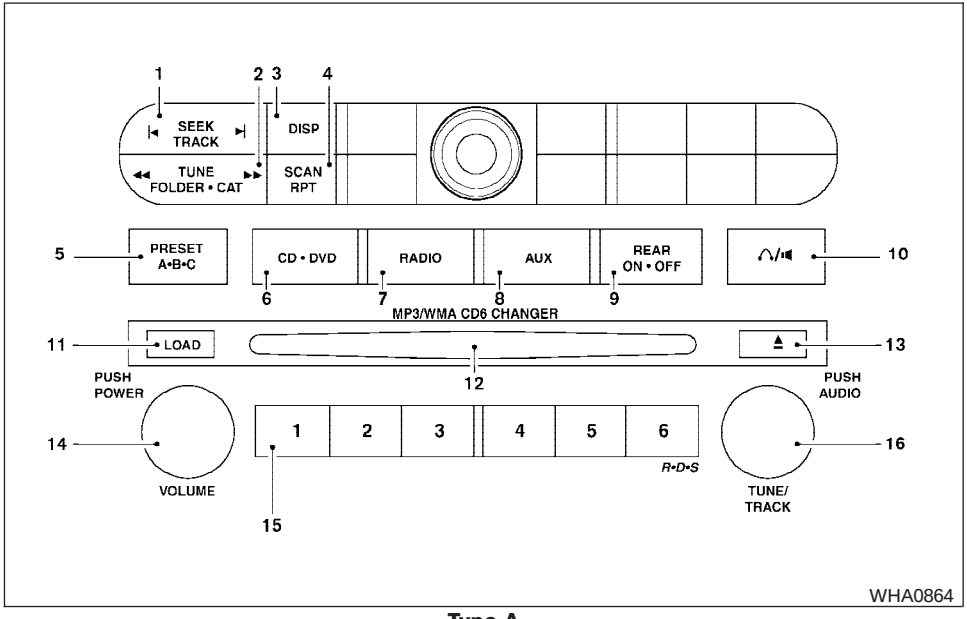

Type A

1. Touche SEEK/TRACK (recherche, piste)
2. Touche TUNE/FOLDER·CAT (syntonisation, dossier-catégorie)
3. Touche DISP (affichage)
4. Touche SCAN RPT (balayage répétitif)
5. Touche PRESET A·B·C (présélections)
6. Touche CD·DVD
7. Touche RADIO*
8. Touche AUX (auxiliaire)
9. Touche REAR ON·OFF (arrière, marche-arrêt)
10. Touche de commande des haut-parleurs
11. Touche LOAD (chargement)
12. Fente de chargement de CD
13. Touche d'éjection de CD
14. Bouton POWER/VOLUME (marche-arrêt, volume)
15. Touches de sélection des stations et des CD (1 à 6)
16. Bouton PUSH AUDIO (commande audio) et TUNE/TRACK (syntonisation-piste) (BASS [graves], MID [moyennes], TREB [aiguës], FADE [équilibre avant-arrière] et BALANCE [équilibre gauche-droit])

*Aucune réception radio par satellite n'est disponible et « NO SAT » (pas de réception satellite) s'affiche lorsque la touche RADIO est enfoncée pour accéder aux stations de radio satellite si la radio par satellite en option et son antenne n'ont pas été installées ou qu'il n'y a pas d'abonnement au service de radio par satellite XM^{MD} en vigueur. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

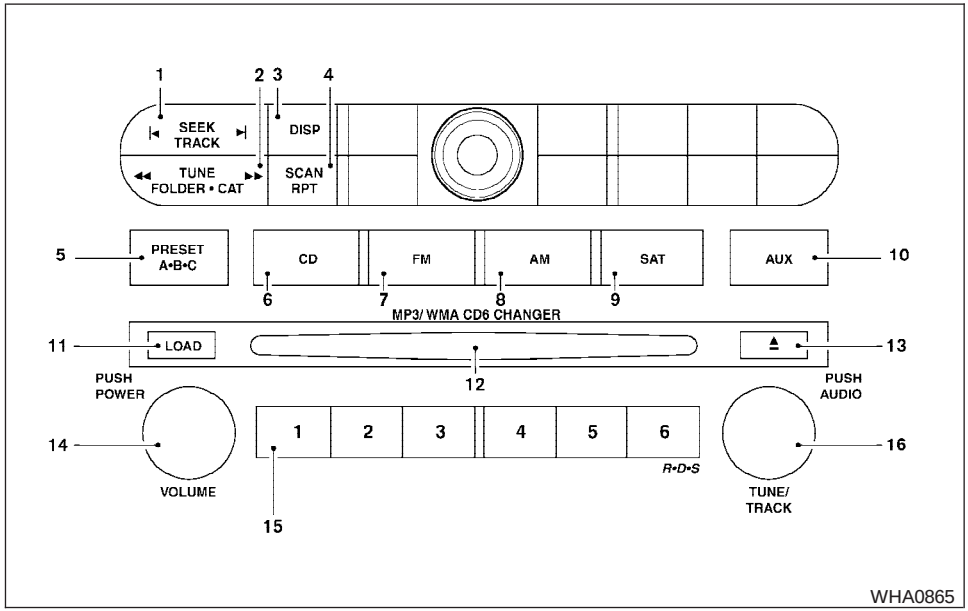

Type B

1. Touche SEEK/TRACK (recherche, piste)
2. Touche TUNE/FOLDER·CAT (syntonisation, dossier-catégorie)
3. Touche DISP (affichage)
4. Touche SCAN RPT (balayage répétitif)
5. Touche PRESET A·B·C (présélections)
6. Touche CD
7. Touche FM
8. Touche AM
9. Touche SAT (satellite)*
10. Touche AUX (auxiliaire)
11. Touche LOAD (chargement)
12. Fente de chargement de CD
13. ⏏ Touche d'éjection de CD
14. Bouton POWER/VOLUME (marche-arrêt, volume)
15. Touches de sélection des stations et des CD (1 à 6)
16. Bouton PUSH AUDIO (commande audio) et TUNE/TRACK (syntonisation-piste) (BASS [graves], MID [moyennes], TREB [aiguës], FADE [équilibre avant-arrière] et BALANCE [équilibre gauche-droit])

* Aucune réception radio par satellite n'est disponible et « NO SAT » (pas de réception satellite) s'affiche lorsque la touche SAT (satellite) est enfoncée pour accéder aux stations de radio satellite si la radio par satellite en option et son antenne n'ont pas été installées ou qu'il n'y a pas d'abonnement au service de radio par satellite XM^{MD} en vigueur. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

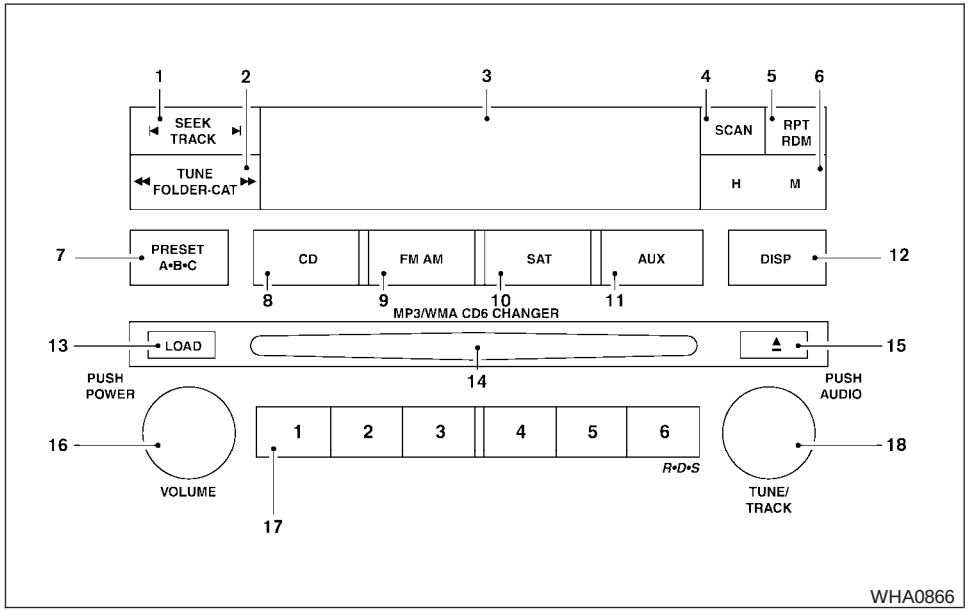

Type C

1. Touche SEEK/TRACK (recherche, piste)
2. Touche CAT FOLDER (dossier-catégorie)
3. Affichage
4. Touche SCAN (balayage)
5. Touche RPT RDM (répétition, lecture aléatoire)
6. Touche H/M (heures, minutes) (réglage de la montre)
7. Touche PRESET A·B·C (présélections)
8. Touche CD
9. Touche FM-AM
10. Touche SAT (satellite)*
11. Touche AUX (auxiliaire)
12. Touche DISP (affichage)
13. Touche LOAD (chargement)
14. Fente de chargement de CD
15. ⏏ Touche d'éjection de CD
16. Bouton POWER/VOLUME (marche-arrêt, volume)
17. Touches de sélection des stations et des CD (1 à 6)
18. Bouton PUSH AUDIO (commande audio) et TUNE/TRACK (syntonisation-piste) (BASS [graves], MID [moyennes], TREB [aiguës], FADE [équilibre avant-arrière] et BALANCE [équilibre gauche-droit])

*Aucune réception radio par satellite n'est disponible et « NO SAT » (pas de réception satellite) s'affiche lorsque la touche SAT est enfoncée pour accéder aux stations de radio satellite si la radio par satellite en option et son antenne n'ont pas été installées ou qu'il n'y a pas d'abonnement au service de radio par satellite XM^{MD} en vigueur. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

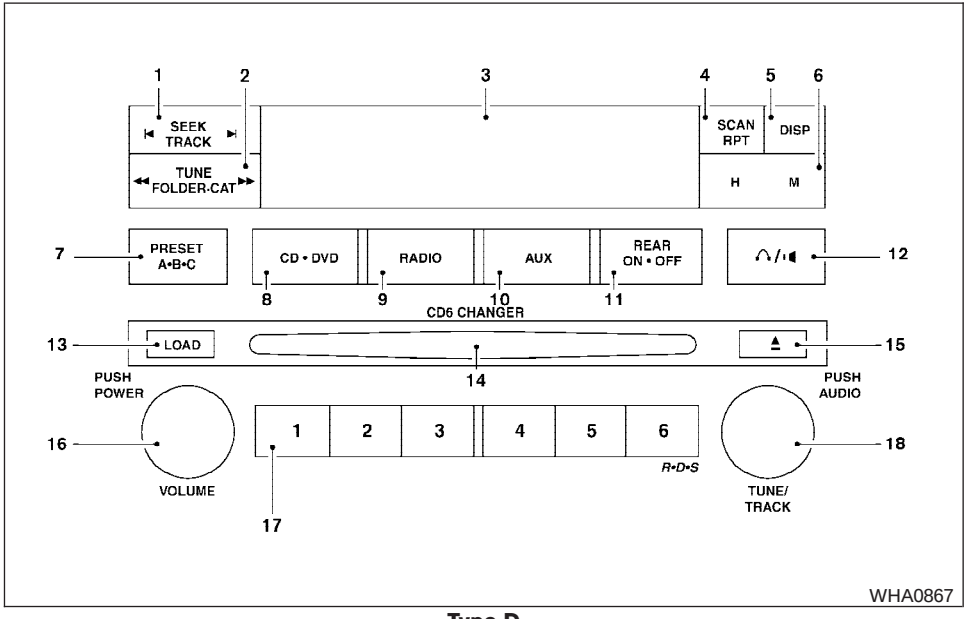

Type D

1. Touche SEEK/TRACK (recherche, piste)
2. Touche CAT FOLDER (dossier-catégorie)
3. Affichage
4. Touche SCAN RPT (balayage répétitif)
5. Touche DISP (affichage)
6. Touche H/M (heures, minutes) (réglage de la montre)
7. Touche PRESET A·B·C (présélections)
8. Touche CD·DVD
9. Touche RADIO*
10. Touche AUX (auxiliaire)
11. Touche REAR ON·OFF (arrière, marche-arrêt)
12. Touche de commande des haut-parleurs
13. Touche LOAD (chargement)
14. Fente de chargement de CD
15. Touche d'éjection de CD
16. Bouton POWER/VOLUME (marche-arrêt, volume)
17. Touches de sélection des stations et des CD (1 à 6)
18. Bouton PUSH AUDIO (commande audio) et TUNE/TRACK (syntonisation-piste) (BASS [graves], MID [moyennes], TREB [aiguës], FADE [équilibre avant-arrière] et BALANCE [équilibre gauche-droit])

*Aucune réception radio par satellite n'est disponible et « NO SAT » (pas de réception satellite) s'affiche lorsque la touche RADIO est enfoncée pour accéder aux stations de radio satellite si la radio par satellite en option et son antenne n'ont pas été installées ou qu'il n'y a pas d'abonnement au service de radio par satellite XM^{MD} en vigueur. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

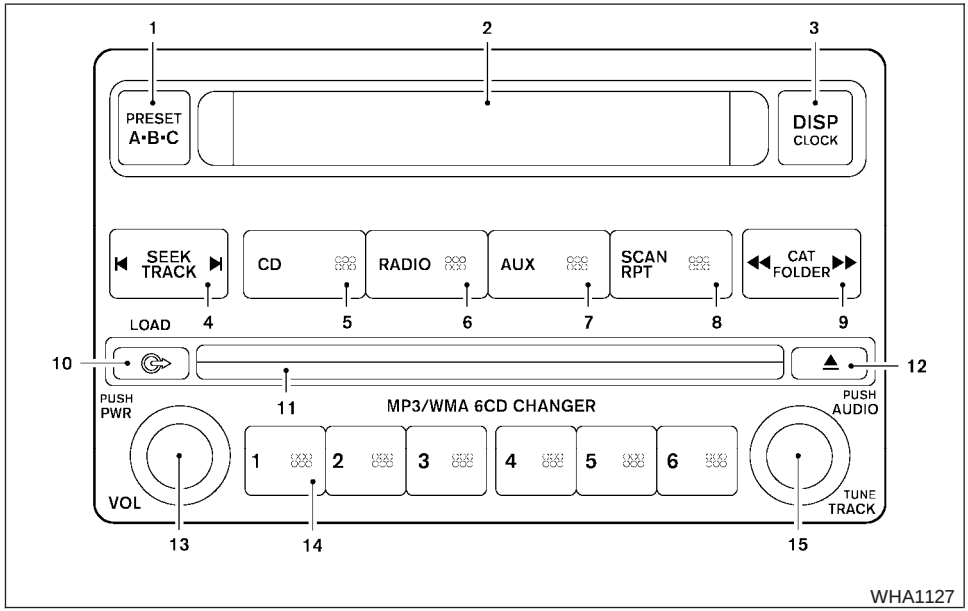

Type E

1. Touche PRESET A·B·C (présélections)
2. Affichage
3. Touche DISP/CLOCK (affichage-montre)
4. Touche SEEK/TRACK (recherche, piste)
5. Touche CD
6. Touche RADIO*
7. Touche AUX (auxiliaire)
8. Touche SCAN RPT (balayage répétitif)
9. Touche CAT FOLDER (dossier-catégorie)
10. Touche de chargement de CD
11. Fente de chargement de CD
12. Touche d'éjection de CD
13. Bouton PWR/VOL (marche-arrêt et volume)
14. Touches de sélection des stations et des CD (1 à 6)
15. Bouton PUSH AUDIO (commande audio) et TUNE/TRACK (syntonisation-piste) (BASS [graves], MID [moyennes], TREB [aiguës], FADE [équilibre avant-arrière] et BALANCE [équilibre gauche-droit])

*Aucune réception radio par satellite n'est disponible et « NO SAT » (pas de réception satellite) s'affiche lorsque la touche RADIO est enfoncée pour accéder aux stations de radio satellite si la radio par satellite en option et son antenne n'ont pas été installées ou qu'il n'y a pas d'abonnement au service de radio par satellite XM^{MD} en vigueur. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

RADIO FM-AM-SAT AVEC CHARGEUR DE CD (types A, B, C, D et E) (selon l'équipement du véhicule)

Consultez la section « Précautions concernant l'utilisation de la chaîne audio » ci-dessus dans ce chapitre pour connaître toutes les précautions au sujet de l'utilisation.

Aucune réception radio par satellite n'est disponible et « NO SAT » (pas de réception satellite) s'affiche lorsque la touche SAT ou RADIO est enfoncée pour accéder aux stations de radio satellite si la radio par satellite en option et son antenne n'ont pas été installées ou qu'il n'y a pas d'abonnement au service de radio par satellite XM^{MD} en vigueur. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

Fonctionnement principal de la chaîne audio

Bouton POWER/VOLUME (marche-arrêt et volume) :

Tournez la clé de contact à la position ACC ou ON et appuyez sur le bouton POWER/VOLUME ou PWR/VOL (marche-arrêt et volume) lorsque la chaîne est hors fonction pour rappeler le mode (radio ou lecteur de CD) en vigueur lors de la mise hors fonction de la chaîne.

Appuyez sur le bouton POWER/VOLUME ou PWR/VOL (marche-arrêt et volume) pour mettre la chaîne hors fonction.

Tournez le bouton POWER/VOLUME ou PWR/VOL (marche-arrêt et volume) pour régler le volume.

Votre véhicule peut être doté d'une chaîne audio à commande de volume asservie à la vitesse. Cette commande change le volume de la chaîne audio selon la vitesse à laquelle vous conduisez.

Bouton AUDIO (BASS [graves], MID [moyennes], TREBLE [aiguës], FADE [équilibre avant-arrière], BALANCE [équilibre gauche-droit] et SSV [volume asservi à la vitesse, selon l'équipement du véhicule]) :

Appuyez sur le bouton AUDIO pour modifier le mode sélectionné comme suit :

BASS (graves) → MID (moyennes) → TREBLE (aiguës) → FADE (équilibre avant-arrière) → BALANCE (équilibre gauche-droit) → SSV (selon l'équipement du véhicule)

Appuyez sur le bouton AUDIO jusqu'à ce que le mode désiré s'affiche à l'écran (BASS, MID, TREBLE, FADE ou BALANCE) pour régler les graves, les tonalités moyennes, les aiguës, l'équilibre avant-arrière et l'équilibre gauche-droit. Tournez le bouton de syntonisation pour régler le niveau des graves et des aiguës. Vous pouvez également utiliser le bouton de syntonisation pour régler les modes d'équilibre avant-arrière et d'équilibre gauche-droit. L'équilibreur avant-arrière règle le niveau sonore entre les haut-parleurs avant et arrière alors que l'équilibreur gauche-droit règle le niveau du son entre les haut-parleurs droit et gauche.

Tournez le bouton de syntonisation vers la droite ou vers la gauche pour faire passer le mode de volume asservi à la vitesse à OFF (hors fonction), LOW (bas), MID (moyen) ou HIGH (élevé).

Une fois la qualité sonore établie au niveau désiré, appuyez sur le bouton AUDIO de façon répétée jusqu'à ce que l'affichage du mode radio ou lecteur de CD apparaisse de nouveau. Autrement, l'affichage du mode radio ou lecteur de CD se rétablit après environ 10 secondes.

Réglage de la montre (types C et D seulement)

1. Appuyez sur la touche H et maintenez-la enfoncée pour faire avancer les heures.
2. Appuyez sur la touche M et maintenez-la enfoncée pour faire avancer les minutes.

Consultez la section « Réglage de l'heure » ci-dessus dans ce chapitre pour régler la montre des chaînes audio de types A et B.

Réglage de la montre (type E seulement)

1. Maintenez la touche DISP/CLOCK (affichage-montre) enfoncée jusqu'à ce qu'un bip retentisse (>1,5 seconde).
2. Le chiffre des heures clignote. Appuyez sur la touche CAT FOLDER (catégorie-dossier) ◀◀ ou ▶▶ ou sur la touche SEEK TRACK (recherche-piste) ⏮ ou ⏭ pour régler les heures.
3. Appuyez de nouveau sur la touche DISP/CLOCK (affichage-montre) pour passer au réglage des minutes.
4. Appuyez sur la touche CAT FOLDER (catégorie-dossier) ◀◀ ou ▶▶ ou SEEK TRACK (recherche-piste) ⏮ ou ⏭ pour régler les minutes.
5. Appuyez de nouveau sur la touche DISP/CLOCK (affichage-montre) pour quitter le mode de réglage de la montre.

L'affichage normal de la montre se rétablit après sept secondes, ou vous pouvez enfoncer la touche DISP/CLOCK (affichage-montre) de nouveau pour y revenir immédiatement.

Consultez la section « Réglage de l'heure » ci-dessus dans ce chapitre pour régler la montre des chaînes audio de types A et B.

Touche DISP (affichage) :

La touche DISP permet d'afficher à l'écran de la radio l'information textuelle relative aux modes MP3, SAT ou CD.

Mode d'affichage CD

Pour changer l'information textuelle pendant la lecture d'un CD, appuyez sur la touche DISP. La touche DISP vous propose les choix suivants dans le mode CD : Disc title (titre du disque) ⟷ Track title (titre de la piste).

Pour changer le mode d'affichage par défaut, appuyez plusieurs fois sur le bouton AUDIO jusqu'à ce que DISPLAY MODE (mode d'affichage) s'affiche, puis tournez le bouton pour sélectionner les modes suivants :

Types A, B et E : Disc number (numéro de disque) ⟷ Folder number (numéro de dossier).

Types C et D : Disc title (titre du disque) ⟷ Track number (numéro de la piste) ⟷ Track title (titre de la piste).

Une fois votre choix effectué, appuyez de nouveau sur le bouton AUDIO pour le sauvegarder. Si vous n'appuyez pas sur le bouton AUDIO dans les huit secondes, l'écran reprend automatiquement le dernier mode d'affichage sélectionné.

- Le mode de numéro du disque affiche le numéro du disque en cours de lecture dans le chargeur.
- Le mode de numéro du dossier affiche le numéro du dossier sélectionné et le numéro de la piste en cours de lecture.
- Le mode de titre du disque affiche le titre du CD en cours de lecture.
- Le mode de numéro de la piste affiche le numéro du disque et le numéro de la piste en cours de lecture sur le disque.
- Le mode de titre de la piste affiche le titre de la piste sélectionnée sur le CD.

Mode d'affichage MP3

Pour changer l'information textuelle pendant la lecture d'un disque MP3 ou WMA avec texte MP3 ou WMA (lorsqu'un CD avec texte est utilisé), appuyez sur la touche DISP (affichage). La touche DISP vous propose les choix suivants dans le mode de texte CD :

Types A, B, C et D : Track title (titre de piste) ⟷ Artist title (titre de l'artiste) ⟷ Folder title (titre du dossier).

Type E : Track title (titre de piste) ⟷ Folder title (titre de dossier) ⟷ Artist title (titre d'artiste) ⟷ Disc number (numéro de disque) ⟷ Folder number (numéro de dossier).

Pour changer le mode d'affichage par défaut, appuyez plusieurs fois sur le bouton AUDIO jusqu'à ce que DISPLAY MODE (mode d'affichage) s'affiche, puis tournez le bouton pour sélectionner les modes suivants :

Types A, B et E : Disc number (numéro de disque) ⟷ Folder number (numéro de dossier).

Types C et D : Disc number (numéro de disque) ⟷ Folder number (numéro de dossier) ⟷ Track title (titre de la piste) ⟷ Artist title (nom de l'artiste) ⟷ Folder title (titre du dossier).

Une fois votre choix effectué, appuyez de nouveau sur le bouton AUDIO pour le sauvegarder.

- Le mode de numéro du disque affiche le numéro du disque sélectionné et le numéro de la piste en cours de lecture.
- Le mode de numéro du dossier affiche le numéro du dossier sélectionné et le numéro de la piste en cours de lecture.
- Le mode de titre de la piste affiche le titre de la piste du fichier MP3 ou WMA.
- Le mode de nom de l'artiste affiche le nom de l'artiste du fichier MP3 ou WMA.
- Le mode de titre du dossier affiche le nom donné au dossier MP3-WMA.

Mode d'affichage de la radio satellite (selon l'équipement du véhicule)

Pour changer l'information textuelle pendant l'écoute de la radio satellite (selon l'équipement du véhicule), appuyez sur la touche DISP. La touche DISP (affichage) permet de parcourir l'information diffusée comme suit : nom ⟷ titre ⟷ mode d'affichage actuel.

Pour changer le mode d'affichage par défaut, appuyez sur la touche AUDIO afin d'afficher le mode et appuyez sur la touche TUNE (syntonisation) pour sélectionner les modes d'affichage suivants : numéro de la chaîne ⟷ nom de la chaîne ⟷ nom ⟷ titre. Appuyez de nouveau sur la touche AUDIO pour enregistrer votre choix de mode d'affichage. Si vous n'appuyez pas sur la touche AUDIO dans les huit secondes, l'écran revient automatiquement au dernier mode d'affichage sélectionné.

- Le mode de numéro de la chaîne affiche le numéro de la chaîne de la station de radio satellite sélectionnée.
- Le mode de nom de la chaîne affiche le nom de la chaîne de la station de radio satellite sélectionnée.
- Le mode de nom affiche le nom de l'artiste, de l'animateur, ou les conditions météorologiques de la station de radio satellite sélectionnée.
- Le mode de titre affiche le nom de la sélection musicale, de l'émission, ou la température de la station de radio satellite sélectionnée.

Fonctionnement de la radio AM-FM-SAT

Sélection de la bande FM, AM ou SAT (type B ou C seulement) :

Enfoncez la touche FM, AM, FM/AM ou SAT pour sélectionner la bande correspondante FM, AM ou SAT (satellite, selon l'équipement du véhicule).

Si la touche de sélection de bande FM, AM, FM/AM ou SAT (satellite) est enfoncée lorsque le contacteur d'allumage est à la position ACC ou ON, la radio s'allume et syntonise la dernière station écoutée.

La dernière station est également syntonisée lorsque vous enfoncez le bouton POWER/VOLUME (marche-arrêt, volume) en position de mise en marche.

*Aucune réception radio par satellite n'est disponible et « NO SAT » (pas de réception satellite)

s'affiche lorsque la touche SAT est enfoncée pour accéder aux stations de radio satellite si la radio par satellite en option et son antenne n'ont pas été installées ou qu'il n'y a pas d'abonnement au service de radio par satellite XM[MD] en vigueur. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

Si la touche de sélection de bande FM, AM FM/AM ou SAT (satellite) est enfoncée pendant la lecture d'un CD, la lecture est automatiquement interrompue et la dernière station de radio écoutée est syntonisée.

L'indicateur de bande FM stéréo (ST) s'allume pendant la réception FM stéréo. Lorsque le signal d'émission stéréo faiblit, la radio passe automatiquement d'une réception stéréo à une réception monophonique.

Sélection de la bande FM, AM ou SAT (types A, D et E seulement)

La touche RADIO permet d'alterner comme suit entre les bandes de fréquences :

AM ⟷ FM ou SAT* (satellite, selon l'équipement du véhicule)

Lorsque la touche RADIO est enfoncée et que le contacteur d'allumage est à la position ACC ou ON, la radio entre en fonction à la dernière station syntonisée.

La dernière station est également syntonisée lorsque vous enfoncez le bouton POWER/VOLUME (marche-arrêt, volume) en position de mise en marche.

*Aucune réception radio par satellite n'est disponible et « NO SAT » (pas de réception satellite) s'affiche lorsque la touche RADIO est enfoncée pour accéder aux stations de radio satellite si la radio par satellite en option et son antenne n'ont pas été installées ou qu'il n'y a pas d'abonnement au service de radio par satellite XM[MD] en vigueur. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

Si la touche RADIO est enfoncée pendant la lecture d'un CD, la lecture est automatiquement interrompue et la dernière station de radio écoutée est syntonisée.

L'indicateur de bande FM stéréo (ST) s'allume pendant la réception FM stéréo. Lorsque le signal d'émission stéréo faiblit, la radio passe automatiquement d'une réception stéréo à une réception monophonique.

Touche TUNE/FOLDER·CAT (syntonisation et dossier-catégorie) (types A, B, C et D seulement) :

Syntonisation manuelle

Pour syntoniser manuellement la radio, enfoncez la touche TUNE/FOLDER·CAT (syntonisation et dossier-catégorie) ◀◀ ou ▶▶ , ou tournez le bouton de syntonisation vers la droite ou vers la gauche.

Pour faire défiler les stations rapidement, enfoncez l'une ou l'autre des touches ◀◀ ou ▶▶ pendant plus d'une seconde et demie.

Touche de syntonisation CAT FOLDER (catégorie-dossier) (type E seulement) :

Syntonisation manuelle

Pour syntoniser manuellement la radio, enfoncez la touche CAT FOLDER (catégorie-dossier) ◀◀ ou ▶▶ , ou tournez le bouton de syntonisation vers la droite ou vers la gauche.

Pour faire défiler les stations rapidement, enfoncez l'une ou l'autre des touches ◀◀ ou ▶▶ pendant plus d'une seconde et demie.

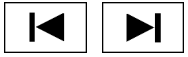

Touche SEEK/TRACK (recherche-piste) :

Syntonisation par recherche

Appuyez sur la touche SEEK/TRACK (recherche-piste) ◀ ou ▶ pendant moins d'une seconde et demie pour syntoniser les fréquences, des plus élevées aux plus basses ou vice versa, et arrêter à la station de radio suivante.

Pour rechercher les stations rapidement, enfoncez la touche SEEK/TRACK pendant plus d'une seconde et demie. Lorsque la touche est relâchée, la radio recherche la prochaine station de radio.

Syntonisation par balayage (type C seulement) :

Appuyez sur la touche SCAN (balayage) pour arrêter à chaque station pendant cinq secondes. Si vous appuyez de nouveau sur la touche SCAN (balayage) pendant cette période de cinq secondes, le balayage est interrompu et la radio demeure syntonisée à cette station. Si la touche SCAN (balayage) n'est pas enfoncée dans les cinq secondes, la fonction de syntonisation par balayage passe à la station suivante.

Touche SCAN RPT (syntonisation par balayage répétitif) (types A, B et D seulement) :

Enfoncez la touche SCAN RPT (balayage répétitif) pendant plus d'une seconde et demie pour arrêter à chacune des stations de radio (AM, FM ou SAT, selon l'équipement du véhicule) pendant cinq secondes. Si vous appuyez de nouveau sur la touche pendant cette période de cinq secondes, le balayage est interrompu et la radio demeure syntonisée à cette station. Si la touche SCAN RPT (balayage répétitif) n'est pas enfoncée dans les cinq secondes, la fonction de balayage passe à la station suivante.

Touche PRESET A·B·C (mise en mémoire des présélections) :

Vous pouvez mettre en mémoire jusqu'à 18 stations des bandes AM, FM et SAT (satellite, selon l'équipement du véhicule) au moyen des touches de mise en mémoire des présélections A, B et C, en combinant les stations AM et FM ou SAT comme vous le souhaitez.

1. Choisissez la bande de présélections A, B ou C à l'aide de la touche PRESET A·B·C (mise en mémoire des présélections).
2. Sélectionnez la bande de fréquences FM, AM ou SAT voulue.
3. Sélectionnez la station désirée à l'aide de la syntonisation manuelle, par recherche ou par balayage. Maintenez une des touches de mise en mémoire des stations (1 à 6) enfoncée jusqu'à ce qu'un bip retentisse.
4. L'indicateur de bande s'allume ensuite et le son est rétabli. La programmation est terminée.
5. D'autres stations peuvent être mises en mémoire (être assignées à d'autres touches de présélection) en procédant de la même manière.

Si la batterie est débranchée ou si le fusible de la radio grille, la mémoire de la radio est désactivée. Si tel est le cas, répétez les étapes de mise en mémoire des stations désirées.

Système RDS (système de radiocommunication de données) :

Le système RDS est un service de données encodées à l'intérieur d'une programmation radiophonique et qui est offert par certaines stations de la bande FM (non disponible sur la bande AM). Actuellement, la plupart des stations RDS se trouvent dans les grandes villes, mais plusieurs stations envisagent maintenant de diffuser des données RDS.

Le système RDS peut afficher :

- l'indicatif d'appel de la station, par exemple, « WHFR 98,3 »;
- le nom de la station, par exemple, « The Groove »;
- le type de musique ou de programmation, par exemple, « Classique », « Country » ou « Rock »;
- le nom de l'artiste et le titre de la pièce musicale.

Si une station diffuse de l'information RDS, l'icône RDS s'affiche.

Fonctionnement du chargeur de CD

Tournez la clé de contact à la position ACC ou ON et appuyez sur la touche LOAD (chargement) ou ⇨ , puis appuyez sur une des fentes de chargement de CD (1 à 6) . Insérez le CD dans le logement du chargeur, étiquette vers le haut. Le CD entre automatiquement dans le lecteur et la lecture commence.

Si la radio est déjà en fonction, elle s'interrompt automatiquement pour permettre la lecture du CD.

Si la chaîne est mise hors fonction pendant la lecture d'un disque compact, la lecture reprend lorsque vous appuyez sur le bouton POWER/VOLUME ou PWR/VOL (marche-arrêt et volume).

Touche LOAD (chargement) (types A, B, C et D seulement) :

Appuyez sur la touche LOAD pendant moins d'une seconde et demie pour insérer un CD dans le chargeur de CD. Sélectionnez la fente de chargement en appuyant sur une touche de sélection de chargement de CD (1 à 6), puis insérez le CD.

Enfoncez la touche LOAD pendant plus d'une seconde et demie pour insérer six CD dans le chargeur.

Les numéros correspondant aux fentes (1 à 6) s'allument à l'écran lorsque les CD sont chargés.

Touche de chargement (type E seulement) :

Appuyez sur la touche de chargement ⇨ pendant moins d'une seconde et demie pour insérer un CD dans le chargeur. Sélectionnez la fente de chargement en appuyant sur une touche de sélection de chargement de CD (1 à 6), puis insérez le CD.

Maintenez la touche de chargement ⇨ enfoncée pendant plus d'une seconde et demie pour insérer six CD dans le chargeur.

Les numéros correspondant aux fentes (1 à 6) s'allument à l'écran lorsque les CD sont chargés.

Touche CD (disque compact) (types B, C et E seulement) :

Si la touche CD est enfoncée lorsqu'un CD est chargé et que la chaîne audio est éteinte, la chaîne audio s'allume et la lecture du CD débute.

Si la touche CD est enfoncée lorsqu'un CD est chargé et que la radio est allumée, la radio s'éteint automatiquement pour permettre la lecture du CD.

Touche CD·DVD (types A et D seulement) :

Appuyez sur la touche CD·DVD pour alterner entre les modes lecteur de CD et lecteur DVD.

Si la touche CD DVD est enfoncée lorsqu'un CD est chargé et que la chaîne audio est éteinte, celle-ci s'allume et la lecture du CD démarre.

Si la touche CD DVD est enfoncée lorsqu'un CD est chargé et que la radio est allumée, la radio s'éteint automatiquement et la lecture du CD démarre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de DVD, consultez la section « Lecture d'un vidéodisque numérique (DVD) » plus loin dans ce chapitre.

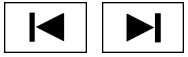

Touche SEEK/TRACK (recherche-piste) :

Si la touche ⏮ est enfoncée pendant la lecture d'un CD, la lecture reprend au début de la piste en cours. Appuyez plusieurs fois sur la touche pour parcourir les pistes en ordre descendant. Le lecteur de CD recule les pistes selon le nombre de fois que la touche est enfoncée.

Si la touche ⏭ est enfoncée pendant la lecture d'un CD, la lecture reprend au début de la piste suivante. Appuyez plusieurs fois sur la touche pour parcourir les pistes en ordre descendant. Le lecteur de CD avance les pistes selon le nombre de fois que la touche est enfoncée. (Après avoir atteint la dernière piste du CD, la lecture reprend à la première piste.)

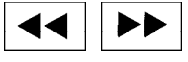

Touche TUNE/ FOLDER·CAT (syntonisation et dossier-catégorie) (types A, B, C et D seulement) :

CD (lecteur de CD) :

- Pendant la lecture d'un CD, maintenez la touche TUNE/FOLDER·CAT ◀◀ ou ▶▶ enfoncée pour avancer ou reculer rapidement dans une piste du CD.

CD MP3 (lecteur de CD MP3) :

- Pendant la lecture d'un CD MP3, appuyez sur la touche TUNE/FOLDER·CAT ◀◀ ou ▶▶ pour balayer les dossiers précédents ou suivants disponibles.
- Maintenez la touche TUNE/FOLDER·CAT ◀◀ ou ▶▶ enfoncée pour avancer ou reculer rapidement dans un fichier du CD MP3.

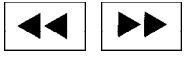

Touche CAT FOLDER (catégorie-dossier) (type E seulement) :

CD (lecteur de CD) :

- Pendant la lecture d'un CD, appuyez sur la touche CAT FOLDER ◀◀ ou ▶▶ pour avancer ou reculer rapidement dans une piste du CD.

CD MP3 (lecteur de CD MP3) :

- Pendant la lecture d'un CD MP3, appuyez sur la touche CAT FOLDER ◀◀ ou ▶▶ pour balayer les dossiers précédents ou suivants disponibles.
- Maintenez la touche CAT FOLDER ◀◀ ou ▶▶ enfoncée pour avancer ou reculer rapidement dans un fichier du CD MP3.

Touches de sélection de CD :

Appuyez sur une touche de sélection de CD (1 à 6) pour sélectionner un autre CD chargé.

Touche SCAN/RPT (balayage-répétition) (types A, B, D et E seulement) :

Lorsque la touche SCAN/RPT est enfoncée pendant la lecture d'un CD, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

ALL DISC RPT (répétition de tous les disques) → 1 DISC RPT (répétition d'un disque) → 1 TRACK RPT (répétition d'une piste) → ALL DISC RDM (lecture aléatoire de tous les disques) → 1 DISC RDM (lecture aléatoire d'un disque) → ALL DISC RPT (répétition de tous les disques).

ALL DISC RPT (répétition de tous les disques) : Tous les disques chargés sont répétés.
1 DISC RPT (répétition du disque) : Le disque en cours de lecture est répété.
1 TRACK RPT : répétition de la piste en cours de lecture ALL DISC RDM : lecture aléatoire des pistes de tous les disques
1 DISC RDM : lecture aléatoire des pistes du disque en cours de lecture

Touche RPT RDM (répétition-lecture aléatoire) (type C seulement) :

Lorsque la touche RPT RDM est enfoncée pendant la lecture du CD, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

ALL DISC RPT (répétition de tous les disques) → 1 DISC RPT (répétition d'un disque) → 1 TRACK RPT (répétition d'une piste) → ALL DISC RDM (lecture aléatoire de tous les disques) → 1 DISC RDM (lecture aléatoire d'un disque) → ALL DISC RPT (répétition de tous les disques).

ALL DISC RPT (répétition de tous les disques) : Tous les disques chargés sont répétés.
1 DISC RPT (répétition du disque) : Le disque en cours de lecture est répété.
1 TRACK RPT : répétition de la piste en cours de lecture ALL DISC RDM : lecture aléatoire des pistes de tous les disques
1 DISC RDM : lecture aléatoire des pistes du disque en cours de lecture

Touche REAR ON·OFF (arrière, marche-arrêt) (selon l'équipement du véhicule) :

Appuyez sur la touche REAR ON·OFF pendant moins d'une seconde et demie pour mettre le module de commande audio des passagers arrière en fonction. Le message « REAR CONT ON » (commande arrière activée) est affiché. Appuyez de nouveau sur cette touche pour mettre le module de commande audio des passagers arrière hors fonction. Le message « REAR CONT OFF » (commande arrière désactivée) est affiché. Si le véhicule n'est pas équipé d'une chaîne stéréo arrière, l'écran affiche « REAR AV N/A » (chaîne stéréo arrière non disponible).

Touche de commande des haut-parleurs (types A ou D seulement) :

Appuyez sur la touche pour mettre les haut-parleurs arrière hors fonction et mettre les écouteurs en fonction. Appuyez de nouveau sur la touche pour remettre les haut-parleurs arrière en fonction et mettre les écouteurs hors fonction.

Touche d'éjection de CD :

Disque en cours de lecture-sélectionné :

- Enfoncez la touche puis celle portant le numéro correspondant à la fente du disque souhaité (1 à 6). Le CD est éjecté. Si aucune touche de sélection de CD (1 à 6) n'est enfoncée, le CD en cours de lecture sera éjecté. Aussi, le disque est de nouveau chargé s'il n'est pas retiré du lecteur dans les 15 secondes.

Tous les disques :

- Enfoncez la touche pendant plus d'une seconde et demie. Les CD sont éjectés un à la fois. La séquence complète d'éjection sera annulée si un disque n'est pas retiré dans un délai de 15 secondes ou si la touche est enfoncée de nouveau pendant la séquence.

Si cette touche est enfoncée pendant la lecture du CD, ce dernier est éjecté et la lecture reprend selon la dernière source audio utilisée.

Témoin de CD inséré :

Les numéros de fente (1 à 6) s'allument si des CD ont été chargés dans le chargeur en mode lecteur de CD seulement.

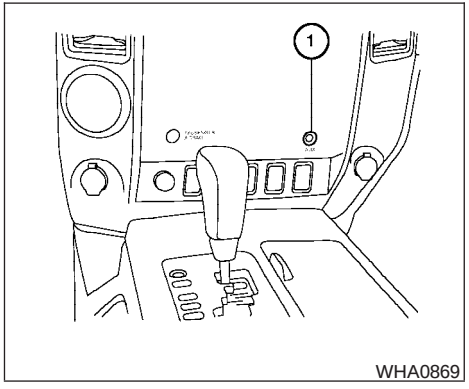

Prise AUX (selon l'équipement du véhicule)

La prise AUX ① est située sous les commandes du climatiseur. La prise d'entrée audio AUX accepte n'importe quelle entrée audio analogique normale comme celle d'un lecteur de cassettes portatif, d'un lecteur MP3 ou d'un ordinateur portatif.

Appuyez sur la touche AUX pour faire la lecture d'un dispositif compatible branché à la prise AUX.

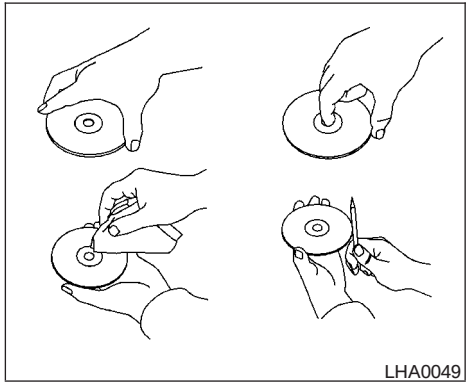

ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES CD

- Tenez un CD par ses rebords. Ne pliez pas le disque. Ne touchez jamais la surface du disque.
- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, gardez toujours les CD dans leur boîtier de rangement.
- Pour nettoyer un CD, essuyez sa surface avec un chiffon propre et doux, en allant du centre vers le rebord extérieur du disque. N'essuyez pas le CD avec un mouvement circulaire.
- N'utilisez pas de nettoyeur à disque conventionnel ou d'alcool destiné à une utilisation industrielle.
- Un CD neuf peut présenter des rebords intérieur et extérieur irréguliers. Atténuez ces irrégularités en passant le bord d'un stylo ou d'un crayon sur les rebords intérieur et extérieur du CD, comme illustré.

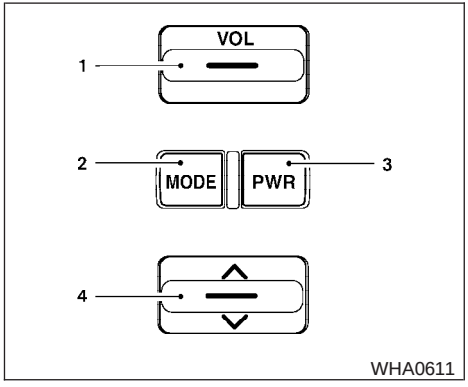

Type A

1. Touche VOL (commande de volume)
2. Touche MODE
3. Touche PWR (marche-arrêt)
4. Touche de syntonisation

1. Touche VOL (commande de volume)
2. Touche de commande du téléphone
3. Touche de marche-arrêt/MODE
4. Touche de syntonisation

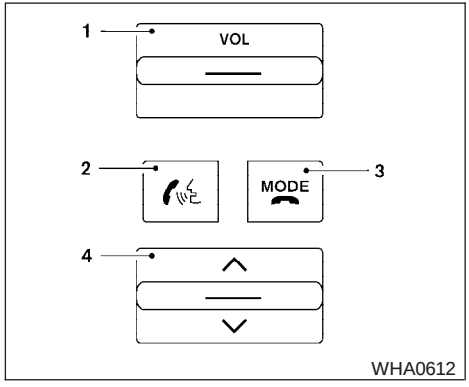

Type B

COMMANDES DE LA CHAÎNE AUDIO SUR LE VOLANT

La chaîne audio peut être activée à l'aide des commandes sur le volant.

Touche PWR (marche-arrêt)

Tournez la clé de contact à la position ACC ou ON, puis appuyez sur la touche PWR (marche-arrêt) pour allumer ou éteindre la chaîne audio.

Si votre chaîne est dotée du bouton de type B, appuyez sur le bouton MODE pour mettre la chaîne audio en fonction lorsque le contacteur d'allumage est à la position ACC ou ON.

Touche MODE

Appuyez sur la touche MODE pour changer de mode dans la séquence suivante : PRESET A (présélections A) → PRESET B (présélections B) → PRESET C (présélections C) → CD* → DVD** (selon l'équipement du véhicule) → AUX (auxiliaire)***.

*Ce mode est uniquement disponible lorsqu'un CD est chargé dans le lecteur de CD.

**Ce mode est uniquement disponible lorsqu'un DVD est chargé dans le lecteur DVD.

***Ce mode est uniquement disponible lorsqu'un appareil compatible est branché dans la prise d'entrée auxiliaire.

Touche VOL (commande de volume)

Appuyez sur la commande vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou pour réduire le volume.

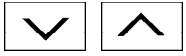

Touches de syntonisation

Changement de station mémorisée (radio) :

Dans un des groupes de stations présélectionnées (A, B ou C), appuyez sur la touche de syntonisation ⌄ ou ⌃ pendant moins d'une seconde et demie pour passer à la prochaine station programmée en mémoire.

Syntonisation par recherche (radio) :

Enfoncez la touche de syntonisation ⌄ ou ⌃ pendant plus de 1,5 seconde pour rechercher la station précédente ou suivante.

Piste suivante ou précédente (CD) :

Enfoncez la touche de syntonisation ⌄ ou ⌃ pendant moins de 1,5 seconde pour revenir au début de la piste en cours de lecture ou pour passer à la piste suivante. Enfoncez la touche plusieurs fois pour revenir en arrière ou avancer de plusieurs pistes.

Ce système recherche les pauses entre les pistes. Il est possible que le système omette de s'arrêter à l'endroit désiré ou prévu en présence d'un intervalle dans une piste ou en l'absence d'intervalle entre les pistes.

Changement de disque (selon l'équipement du véhicule) :

Enfoncez la touche de syntonisation ⌄ ou ⌃ pendant plus de 1,5 seconde pour passer au disque précédent ou suivant.

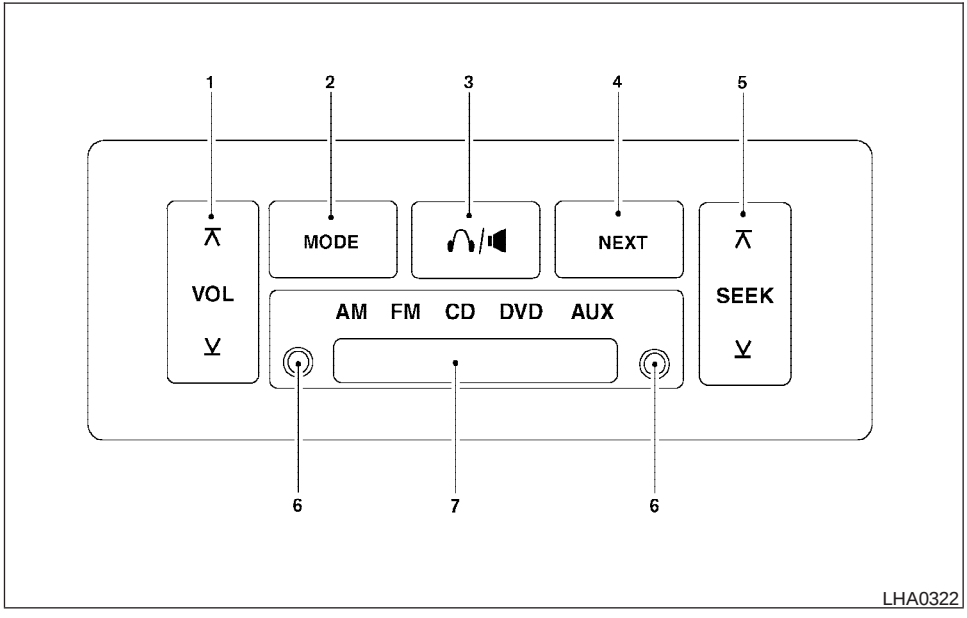

1. Touche VOL (commande de volume)
2. Touche MODE
3. Touche de commande des haut-parleurs
4. Touche NEXT (suivant)
5. Touche SEEK (recherche)
6. Prises pour écouteurs
7. Fenêtre de l'émetteur infrarouge des écouteurs*

* Les émetteurs rouges sont visibles lorsque les écouteurs sont en fonction.

COMMANDES AUDIO ARRIÈRE (selon l'équipement du véhicule)

Appuyez sur la touche REAR ON·OFF (arrière, marche-arrêt) du panneau de commande avant de la radio pour activer les commandes arrière. Appuyez de nouveau sur cette touche pour désactiver les commandes arrière.

Le symbole des écouteurs s'affiche sur l'écran avant lorsque les commandes audio arrière sont activées. Deux prises pour écouteurs sont destinées à l'usage des passagers arrière.

Les commandes de volume arrière ne permettent le réglage du volume qu'au niveau sonore déjà établi par la commande de volume avant.

Un ou deux casques d'écoute à infrarouge sont livrés avec le véhicule si celui-ci est équipé du système audiovisuel DVD. Les écouteurs audio du commerce sont pour la plupart compatibles avec les commandes audio arrière.

Si le véhicule est équipé de la chaîne stéréo FM-AM-SAT avec lecteur de CD, les passagers arrière qui utilisent des écouteurs (après avoir désactivé les haut-parleurs arrière) peuvent choisir un média autre que celui écouté par les passagers avant. Les passagers arrière peuvent donc écouter la radio avec les passagers avant, ou bien écouter un CD ou la radio satellite (selon l'équipement du véhicule).

Touche VOL (commande de volume) :

Cette touche permet aux passagers arrière de régler le volume sonore des écouteurs. Le volume du véhicule peut aussi être modifié si la touche REAR CTRL (commandes arrière) est enfoncée et que le mode audio arrière est identique au mode audio avant.

Touche de commande des haut-parleurs :

Appuyez sur la touche pour mettre les haut-parleurs arrière hors fonction et mettre les écouteurs en fonction. Appuyez de nouveau sur la touche pour remettre les haut-parleurs arrière en fonction et les écouteurs hors fonction.

Touche MODE

La touche de sélection de mode permet aux passagers arrière de choisir entre les bandes AM et FM, le lecteur de CD, le lecteur DVD et une source auxiliaire (AUX). Les médias disponibles sont indiqués sur la plaque frontale du bloc de commande audio arrière. Lorsqu'un média est sélectionné, le symbole correspondant s'allume sur le bloc de commande.

Touche SEEK (recherche) :

En mode AM ou FM, la touche SEEK (recherche) permet aux passagers arrière de rechercher les stations précédentes ou suivantes de la bande de fréquences donnée.

En mode lecteur de CD, la touche SEEK (recherche) permet aux passagers arrière de sélectionner les pistes précédentes et suivantes du CD.

Touche NEXT (suivant) :

Lorsque la touche NEXT est enfoncée alors que la chaîne audio est en mode AM ou FM, la radio syntonise la prochaine station préréglée.

La touche NEXT est inactive lorsque la radio est en mode de réception satellite ou que la chaîne stéréo lit un DVD ou un CD.

ANTENNE

L'antenne ne peut pas être escamotée, mais elle peut être retirée. Si vous devez retirer l'antenne, tournez la tige de l'antenne dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Pour installer la tige de l'antenne, tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre. Serrez la tige au couple spécifié au moyen d'un outil approprié, comme une clé à fourche. Le couple de serrage spécifié pour l'antenne est de 3,4 à 3,6 N·m (30 livres-pouce). N'utilisez pas de pinces pour serrer la tige de l'antenne en place, car elles risquent d'y laisser des marques. Il n'est pas possible de serrer manuellement la tige de l'antenne au couple préconisé.

⚠MISE EN GARDE

Serrez toujours fermement la tige de l'antenne au moment de son installation, sinon elle risque de se casser pendant que vous conduisez le véhicule.

SYSTÈME AUDIOVISUEL MOBILE NISSAN (selon l'équipement du véhicule)

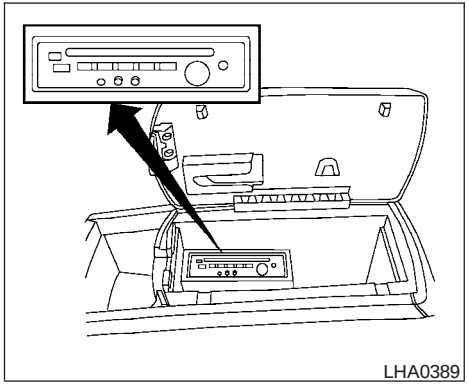
LHA0389

⚠AVERTISSEMENT

- **Le système audiovisuel mobile est destiné uniquement à l'usage des passagers arrière.**
- **Afin de garder toute son attention sur la route, le conducteur ne doit pas tenter de régler le système audiovisuel mobile tout en conduisant.**

⚠MISE EN GARDE

- **L'écran de verre de l'affichage à cristaux liquides peut se briser s'il est frappé par un objet dur ou tranchant. Si l'écran de verre se brise, ne touchez pas à la matière cristalline liquide qui s'en échappe, car celle-ci contient une faible quantité de mercure. En cas de contact avec la peau, lavez immédiatement au savon et à l'eau.**
- **Utilisez un chiffon humide et doux pour nettoyer les composants du système audiovisuel mobile. N'utilisez pas de solvants ni de détergents liquides.**

Ne tentez pas d'utiliser le système par des températures extrêmes, soit inférieures à -20 °C (-4 °F) ou supérieures à 70 °C (158 °F).

Afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule, ne laissez pas le système en fonction pendant plus de 15 minutes sans faire tourner le moteur.

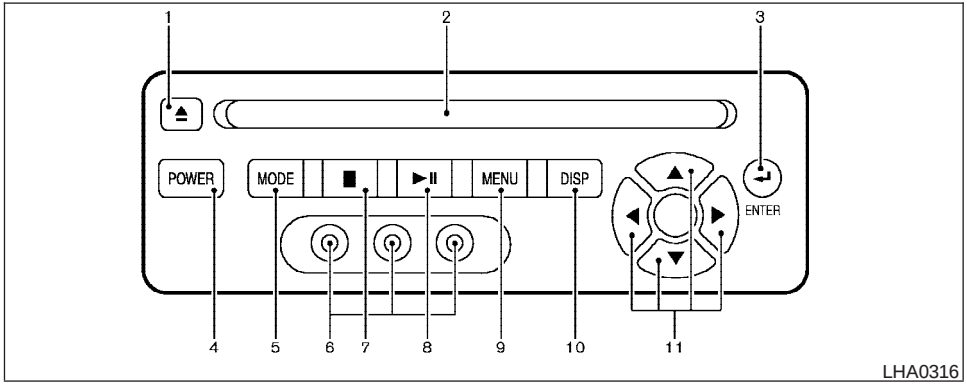

1. Touche d'éjection
2. Logement du DVD
3. Touche ENTER (entrée)
4. Touche POWER (marche-arrêt)
5. Touche MODE
6. Prises d'entrée
7. Touche d'arrêt
8. Touche de lecture-pause
9. Touche MENU
10. Touche DISP (affichage du menu)
11. Touches de navigation

COMMANDES DU LECTEUR DE VIDÉODISQUE NUMÉRIQUE (DVD)

Consultez la section « Lecture d'un DVD » plus loin dans ce chapitre pour connaître la fonction de chaque touche.

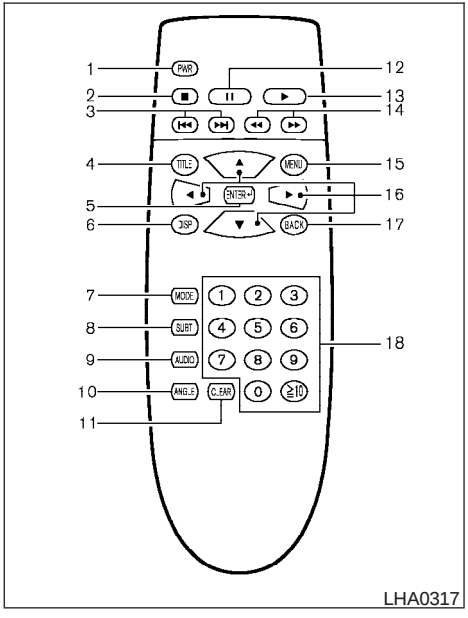

1. Touche PWR (marche-arrêt)
2. Touche d'arrêt
3. Touches de piste ou chapitre suivant et de piste ou chapitre précédent
4. Touche TITLE (titre)
5. Touche ENTER (entrée)

6. Touche DISP (affichage du menu)
7. Touche MODE
8. Touche SUBT (sous-titrage)
9. Touche AUDIO
10. Touche ANGLE (angle de caméra)
11. Touche CLEAR (effacer)
12. Touche de pause
13. Touche de lecture
14. Touches d'avance-retour rapide
15. Touche MENU
16. Touches de navigation
17. Touche BACK (précédent)
18. Clavier numérique

TÉLÉCOMMANDE

Consultez la section « Utilisation de la télécommande » plus loin dans ce chapitre pour connaître la fonction de chaque touche.

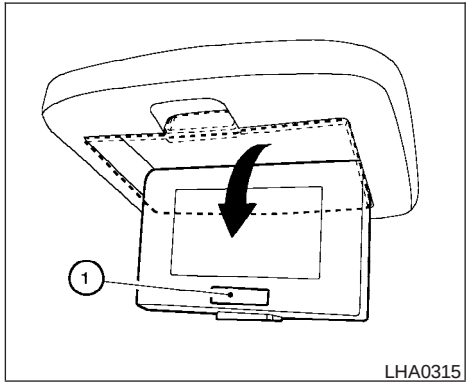

ÉCRAN ESCAMOTABLE

L'écran escamotable possède un récepteur de télécommande ① logé dans sa partie inférieure.

⚠MISE EN GARDE

- **L'écran de verre de l'affichage à cristaux liquides peut se briser s'il est frappé par un objet dur ou tranchant. Si l'écran de verre se brise, ne touchez pas à la matière cristalline liquide qui s'en échappe, car celle-ci contient une faible quantité de mercure. En cas de contact avec la peau, lavez immédiatement au savon et à l'eau.**
- **Vous pouvez faire pivoter l'écran vers le bas pour le regarder, et vers le haut pour le ranger. Assurez-vous de bien le verrouiller dans le boîtier lorsque vous le rangez.**

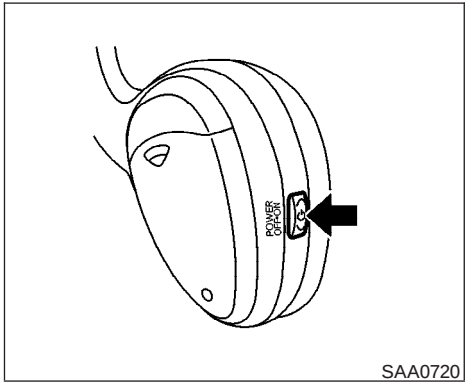

SAA0720

Écouteurs

Commande ON/OFF (en fonction ou hors fonction) :

Appuyez sur cette touche pour mettre les écouteurs en fonction ou hors fonction.

Commande VOL (volume) :

Tournez la commande de volume pour régler le volume des écouteurs.

En l'absence de signal sonore, les écouteurs s'éteignent automatiquement après un délai de 30 secondes. Coupez l'alimentation des écouteurs lorsqu'ils ne sont pas utilisés afin de prévenir la décharge de la batterie.

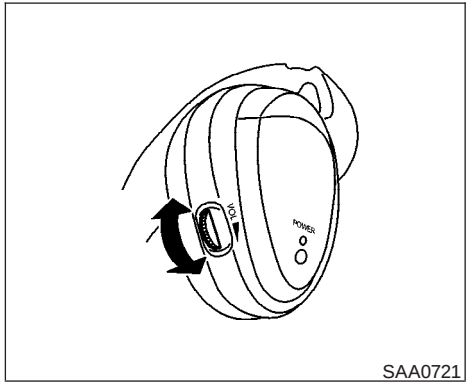

SAA0721

NOTA :

Pour un rendement optimal des écouteurs infrarouges, augmentez le volume du système audio arrière au maximum et réglez le volume des écouteurs infrarouges à l'aide de la commande de volume des écouteurs. Un volume bas sur le système audio arrière peut causer des parasites dans les écouteurs infrarouges.

LECTURE D'UN VIDÉODISQUE NUMÉRIQUE (DVD)

⚠ MISE EN GARDE

- **Utilisez le lecteur DVD uniquement lorsque le moteur tourne. La batterie peut se décharger si vous faites fonctionner le lecteur DVD pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt.**
- **Il ne faut jamais soumettre le système à l'humidité. Une humidité excessive telle que celle provoquée par des liquides renversés peut causer un dysfonctionnement du système.**

Afin de garder toute son attention sur la route, le conducteur ne doit pas utiliser d'écouteurs en conduisant.

Si vous utilisez des CD vidéo, vous devez savoir que ce lecteur DVD ne peut garantir toutes les fonctionnalités offertes par tous les formats de ce type de CD .

Le lecteur DVD permet d'écouter des DVD vidéo, des CD vidéo et des CD audio à l'aide des écouteurs. Les passagers des sièges arrière peuvent profiter du système audio de façon dissociée du système avant.

Appuyez sur la touche CD DVD du panneau de commande avant pour entendre le son du lecteur DVD par les haut-parleurs.

Appuyez sur la touche REAR ON·OFF (arrière, marche-arrêt) du panneau de commande avant pour activer ou désactiver les commandes audio arrière. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les commandes audio des sièges arrière, consultez la section « Commandes des sièges arrière » ci-dessus dans ce chapitre.

Appuyez sur la touche du panneau de commande avant pour activer ou désactiver les haut-parleurs arrière ou activer et désactiver les casques d'écoute sans fil.

Il est possible d'activer le lecteur DVD au moyen de la télécommande.

Les écouteurs sont de type sans fil et l'usage d'un cordon est inutile. Presque toutes les places assises du siège arrière vous permettent d'utiliser les écouteurs. (Les écouteurs ne fonctionnent toutefois pas à partir des sièges avant.)

Touche PWR (marche-arrêt) :

Tournez le contacteur d'allumage en position ACC ou ON, puis appuyez sur la touche PWR (marche-arrêt) pour mettre le lecteur DVD en fonction ou hors fonction.

Insérez le DVD dans le logement du lecteur, étiquette vers le haut. Le DVD entre automatiquement dans le logement du lecteur.

Si le lecteur DVD est hors fonction et si on y insère un DVD, le lecteur se met automatiquement en fonction.

⚠MISE EN GARDE

N'exercez aucune pression sur le disque compact pour l'insérer dans le lecteur. Cela risquerait d'endommager le lecteur.

Touche MODE :

Appuyez sur la touche MODE pour sélectionner la source audio-vidéo : DVD ou AUX (auxiliaire) (prises d'entrée de la face avant, rouge = entrée audio de droite, blanche = entrée audio de gauche et jaune = entrée vidéo).

Une fois le mode AUX sélectionné, la mention « AUX » s'affiche dans le coin supérieur gauche de l'écran pendant quatre secondes.

Pour utiliser les prises d'entrée, consultez la section « Prises d'entrée auxiliaires » dans ce chapitre.

ou **Touche de lecture :**

La lecture commence lorsque la touche de lecture et de pause du lecteur ou la touche de lecture de la télécommande est enfoncée.

En mode de lecture, le symbole de lecture ▶ s'affiche brièvement dans le coin supérieur gauche de l'écran.

Touches d'avance-retour rapide (télécommande seulement) :

Appuyez sur les touches d'avance-retour rapide pour avancer ou reculer cinq fois plus rapidement que la vitesse normale de lecture.

Appuyez de nouveau sur les touches d'avance-retour rapide ou sur la touche de lecture pour reprendre la vitesse normale de lecture.

Touches de chapitre suivant et chapitre précédent (télécommande seulement) :

Lorsque vous appuyez sur la touche ▶▶| (chapitre suivant) pendant la lecture du DVD, la lecture du programme suivant celui en cours commence au début. Appuyez plusieurs fois sur cette

touche pour parcourir les programmes. Le lecteur DVD avance les programmes selon le nombre de fois que la touche est enfoncée. Lorsque vous appuyez sur la touche ⏮ (chapitre précédent), la lecture du programme en cours reprend au début. Appuyez plusieurs fois sur la touche pour parcourir les programmes en ordre descendant. Le lecteur DVD recule les programmes selon le nombre de fois que la touche est enfoncée.

ou **Touche de pause :**

Lorsque la touche de lecture et de pause du lecteur ou la touche de pause de la télécommande est enfoncée, le lecteur marque une pause du média. En mode de pause, le lecteur affiche ⏸ dans le coin supérieur gauche de l'écran jusqu'à ce qu'un autre mode soit sélectionné.

Touche d'arrêt :

Appuyez une fois sur la touche d'arrêt pour interrompre la lecture du média. Le symbole ■ s'affiche pendant quatre secondes dans le coin supérieur gauche de l'écran et la dernière position sur le disque est mémorisée. Lorsque la touche de lecture est de nouveau enfoncée, la lecture reprend où elle avait été interrompue.

Si la touche d'arrêt est de nouveau enfoncée lorsque le lecteur est en mode d'arrêt, le pointeur est déplacé au début du disque. Ainsi, la dernière position est ignorée et la prochaine lecture se fait à partir du menu de titre, ou au début du disque.

Touche d'éjection :

La touche d'éjection permet d'éjecter un DVD chargé.

Lorsque la touche d'éjection est enfoncée, le symbole d'éjection ⏏ s'affiche dans le coin supérieur gauche de l'écran pendant quatre secondes.

Si un DVD n'est pas chargé, l'écran affiche « NO DISC » (pas de disque).

Si le DVD n'est pas retiré de la fente dans les 25 secondes suivant son éjection, il est rechargé dans l'appareil pour assurer sa protection.

Touche DISP (affichage)

Si la touche DISP (affichage) est enfoncée pendant moins de deux secondes, le menu d'affichage apparaît à l'écran.

- Le menu d'affichage demeure à l'écran pendant 10 secondes si aucune touche n'est activée.
- Utilisez les touches de navigation pour parcourir le menu d'affichage et la touche ENTER pour sélectionner l'option choisie.
- Si la touche DISP de l'appareil est maintenue enfoncée pendant plus de deux secondes, le menu d'affichage est réinitialisé et ramené à ses valeurs de base (Appareil seulement).

Si la touche DISP (affichage) de l'appareil est maintenue enfoncée pendant plus de deux secondes, les renseignements relatifs à la piste et au temps écoulé du média s'affichent au bas de l'écran. Si vous appuyez de nouveau sur cette touche pendant plus de deux secondes, ces renseignements disparaissent de l'écran. (Appareil seulement).

Touches de navigation :

Lorsque le média est en mode de lecture, les touches de navigation (haut, bas, gauche et droite) possèdent les fonctions suivantes : piste-chapitre suivant, piste-chapitre précédent, avance rapide et retour rapide, alors que s'affichent respectivement ⏭ , ⏮ , ◀◀ et ▶▶ pendant quatre secondes dans le coin supérieur gauche de l'écran (Appareil seulement).

Lorsque le lecteur est en mode de pause, les touches de navigation (haut, bas, gauche et droite) permettent d'exécuter les fonctions suivantes : piste-chapitre suivant, piste-chapitre précédent et avance lente; l'affichage indique ▶I , I◀ et une flèche de défilement vers l'avant pendant quatre secondes dans le coin supérieur gauche de l'écran. (Appareil seulement).

Lorsque le média est en mode de menu, les touches de navigation permettent de naviguer vers le haut, le bas, la gauche et la droite dans le menu.

Lorsque le menu de commande est affiché, les touches de navigation permettent de naviguer vers le haut, le bas, la gauche et la droite dans le menu.

Touche ENTER (entrer) :

En mode de menu, appuyez sur la touche ENTER (entrer) pour sélectionner des articles dans le menu.

Dans le menu d'affichage, appuyez sur la touche ENTER (entrer) pour sélectionner les articles à modifier conformément aux directives à l'écran.

Touche MENU :

Si le média est en mode de lecture et que la touche MENU est enfoncée, le menu DVD s'affiche à l'écran. Utilisez les touches de navigation pour parcourir le menu et la touche ENTER pour sélectionner l'option choisie.

Appuyez de nouveau sur la touche MENU pour revenir au mode de lecture.

Touche TITLE (titre) (télécommande seulement) :

Appuyez sur la touche TITLE (titre) pour revenir à l'emplacement du titre sur le DVD.

Appuyez de nouveau sur la touche TITLE (titre) pour reprendre la lecture au point d'arrêt précédent.

Touche BACK (précédent) (télécommande seulement) :

Appuyez sur la touche BACK (précédent) pour quitter le menu actuel et revenir au menu précédent.

Touche SUBT (sous-titre) (télécommande seulement) :

Appuyez sur la touche SUBT (sous-titre) pour accéder au menu de sélection des sous-titres.

Appuyez plusieurs fois sur la touche SUBT pour passer d'un sous-titre à l'autre.

Touche AUDIO (télécommande seulement) :

Appuyez sur la touche AUDIO pour accéder au menu audio.

Appuyez plusieurs fois sur la touche AUDIO pour passer d'une piste audio à l'autre.

Touche ANGLE (télécommande seulement) :

Appuyez sur la touche ANGLE pour afficher le menu de l'angle de la caméra.

Appuyez plusieurs fois sur la touche ANGLE pour consulter tous les angles disponibles.

Touche CLEAR (effacer) (télécommande seulement) :

Appuyez sur la touche CLEAR (effacer) pour effacer toutes les entrées numériques, si ces entrées ont été activées avant l'expiration du délai de trois secondes.

CLAVIER NUMÉRIQUE (0 à 9 et ≥ 10) (télécommande seulement) :

Utilisez le clavier numérique pour accéder directement aux chapitres, titres et pistes du disque en entrant leur valeur numérique.

La touche « ≥10 » permet d'entrer des nombres équivalents ou supérieurs à 10, composés d'un maximum de trois caractères et correspondant aux valeurs des chapitres, titres et pistes du disque.

Une activation répétée des touches numériques aura pour effet de déplacer vers la gauche les nombres déjà entrés.

Les valeurs des chapitres, titres et pistes du disque seront automatiquement sélectionnées (pourvu qu'elles correspondent au contenu du disque) si aucune autre touche n'est enfoncée avant l'expiration du délai de trois secondes.

Il est possible d'annuler les valeurs des chapitres, titres et pistes du disque déjà entrées en appuyant sur la touche CLEAR avant l'expiration du délai de trois secondes.

Vous pouvez utiliser ces fonctions uniquement si le DVD en est pourvu.

Prises d'entrée auxiliaires

Les prises d'entrée auxiliaires sont situées sur le panneau de commande. Les prises auxiliaires permettent de brancher des appareils compatibles comme des jeux vidéo, des caméscopes et des lecteurs vidéo portatifs.

Les prises auxiliaires possèdent un code de couleur pour faciliter leur identification.

- Jaune – entrée vidéo
- Blanc – entrée audio, canal de gauche
- Rouge – entrée audio, canal de droite

Appuyez sur la touche MODE pour afficher le dispositif compatible branché aux prises AUX (auxiliaire). Consultez la section « Touche MODE » ci-dessus dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

ENTRETIEN ET SOIN

Utilisez un chiffon non pelucheux légèrement humide pour nettoyer les surfaces de votre système audiovisuel mobile NISSAN (face, écran, télécommande, etc. du lecteur DVD).

Ne tentez pas d'utiliser le système par des température extrêmes, soit inférieures à -20 °C (-4 °F) ou supérieures à 70 °C (158 °F).

Ne tentez pas de mettre le système en fonction en conditions d'humidité extrêmes (moins de 10 % ou plus de 75 %).

⚠MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas de solvants ni de solutions nettoyantes pour nettoyer le lecteur DVD.**
- **N'appliquez pas une force excessive sur l'écran d'affichage.**
- **Évitez de toucher ou d'égratigner l'écran d'affichage, car vous risquez de le salir ou de l'endommager.**

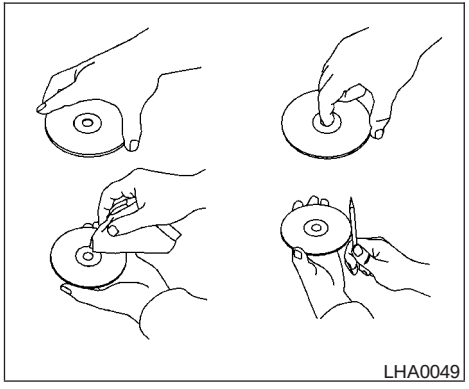
LHA0049

MANIPULATION DE VOS DISQUES DVD

⚠MISE EN GARDE

- **Tenez un DVD par ses rebords. Ne touchez jamais la surface du disque.**
- **Pour nettoyer un CD, essuyez sa surface avec un chiffon propre et doux, en allant du centre vers le rebord extérieur du disque. N'essuyez pas le CD avec un mouvement circulaire.**
- **N'utilisez aucun produit de nettoyage pour disque conventionnel, benzine, diluant ou alcool à usage industriel.**
- **Un disque neuf peut présenter des rebords intérieur et extérieur irréguliers. Vous pouvez éliminer ces irrégularités en passant le côté d'un stylo ou d'un crayon le long des rebords intérieur et extérieur du disque, tel qu'illustré.**
- **Ne tentez jamais d'utiliser un DVD fissuré, déformé ou réparé à l'aide d'un adhésif. Sinon, vous pourriez endommager l'appareil.**
- Manipulez les DVD avec soin pour éviter de les souiller ou de les abîmer. Dans le cas contraire, les signaux pourraient être lus de façon incorrecte.
- Évitez d'écrire, de dessiner ou d'apposer quoi que ce soit sur les faces du DVD.
- N'exposez pas le DVD à la lumière directe du soleil, à la chaleur ou à l'humidité.
- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, gardez toujours les disques dans leur boîtier de rangement.
- N'apposez pas d'étiquette et n'écrivez pas sur les surfaces du DVD.

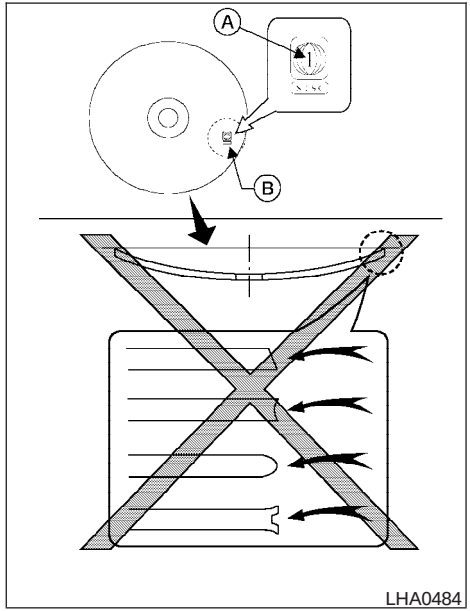

LHA0484

Précautions au sujet de l'utilisation du lecteur DVD

N'utilisez pas les DVD suivants car ils pourraient nuire au fonctionnement du lecteur DVD :

- **les disques de 8 cm (3,1 po) avec un adaptateur;**
- **les DVD avec un code de région autre que « 1 »; le code de région Ⓐ est affiché dans un petit symbole imprimé sur le dessus du DVD Ⓑ;**
- **les DVD qui ne sont pas ronds;**
- **les DVD portant une étiquette en papier;**
- **les DVD déformés, rayés ou dont les rebords ne sont pas réguliers;**
- **les DVD inscriptibles (DVD+R);**
- **les DVD réinscriptibles (DVD+RW).**

Si un DVD portant une étiquette en papier se bloque dans le lecteur, vous pourrez peut-être réinitialiser le lecteur et éjecter le disque bloqué comme suit :

1. **Enregistrez les présélections des stations.**
2. **Débranchez la borne négative de la batterie pendant cinq minutes.**
3. **Rebranchez la borne négative de la batterie.**
4. **Vérifiez si le DVD bloqué a été éjecté. Sinon, tentez d'éjecter le DVD en appuyant sur la touche d'éjection.**
5. **Consultez votre concessionnaire NISSAN si le disque ne peut être éjecté.**
6. **Reprogrammez les présélections des stations.**

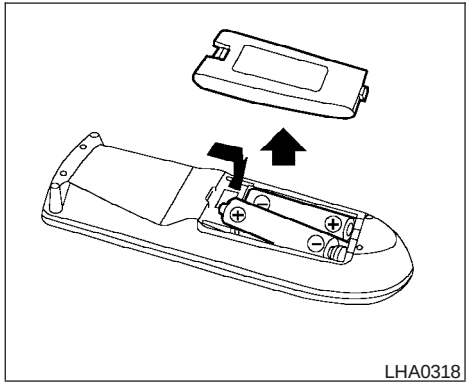
LHA0318

Remplacement des piles de la télécommande et des écouteurs

Remplacez les piles comme suit :

1. Ouvrez le couvercle.
2. Remplacez les piles.

- Piles de type AA (télécommande)
- Piles de type AAA (écouteurs)

Assurez-vous que les symboles ⊕ et ⊖ qui figurent aux extrémités des piles correspondent bien à ceux indiqués à l'intérieur du compartiment des piles.

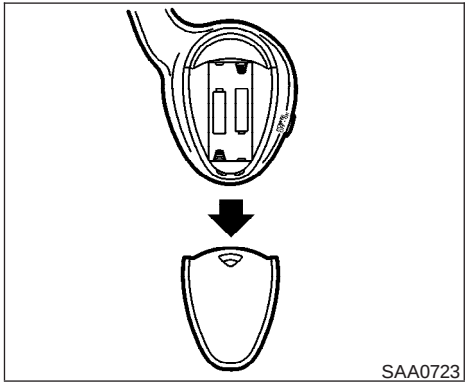

3. Refermez solidement le couvercle.

Si les piles sont retirées pour une autre raison qu'un remplacement, refermez solidement le couvercle.

- Si vous prévoyez de ne pas utiliser la télécommande pendant un certain temps, retirez-en les piles.
- Il est nécessaire de remplacer les piles de la télécommande lorsque son fonctionnement n'est possible que si elle est très rapprochée du lecteur DVD ou lorsqu'elle ne fonctionne plus.
- Attention de ne pas toucher les bornes des piles.
- Les piles mises au rebut de façon inadéquate peuvent nuire à l'environnement. Consultez toujours les règlements en vigueur dans votre localité concernant l'élimination des piles.
- Au moment de changer les piles, prenez garde de ne pas exposer la télécommande ou les écouteurs à la poussière ou à l'huile.

Avis de la FCC :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif. Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC et au règlement RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

TÉLÉPHONE DE VOITURE OU RADIO BP

Si vous installez un poste de bande publique, un radio-amateur ou un téléphone pour voiture dans votre véhicule NISSAN, respectez les précautions suivantes pour prévenir toute interférence avec le circuit de commande du moteur et les autres composants électroniques.

⚠ AVERTISSEMENT

- **La conduite d'un véhicule exige toute l'attention du conducteur. Ce dernier ne devrait donc pas utiliser son téléphone cellulaire lorsqu'il est au volant. Les lois de certaines régions interdisent l'utilisation d'un téléphone cellulaire en conduisant.**
- **Si vous devez téléphoner en conduisant, il est vivement recommandé d'utiliser le mode « mains libres » de votre téléphone cellulaire (selon l'équipement du véhicule). Faites preuve d'une grande prudence en tout temps et concentrez-vous sur la conduite du véhicule.**
- **Si vous tenez une conversation pendant que vous conduisez et si vous avez besoin de prendre des notes, quittez la route et arrêtez votre véhicule dans un lieu sûr avant de le faire.**

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE MAINS LIBRES BLUETOOTH[MD] (selon l'équipement du véhicule)

⚠ MISE EN GARDE

- **L'antenne doit être placée aussi loin que possible des modules de commande du moteur.**
- **Assurez-vous qu'il y a au moins 20 cm (8 po) entre le fil de l'antenne et les faisceaux du dispositif de commande électronique. Faites passer le fil de l'antenne loin de tout faisceau.**
- **Procédez au réglage du rapport d'onde stationnaire de l'antenne conformément aux directives du fabricant.**
- **Branchez le fil de masse du châssis de radio BP à la carrosserie.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez un concessionnaire NISSAN.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Immobilisez votre véhicule en un endroit sûr avant d'utiliser un téléphone. Si vous utilisez un téléphone en conduisant, exercez en tout temps une grande prudence pour consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule.**
- **Si vous ne pouvez pas consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule en parlant au téléphone, rangez le véhicule en lieu sûr et immobilisez-le.**

⚠ MISE EN GARDE

Démarrez le moteur avant d'utiliser un téléphone pour éviter de décharger la batterie.

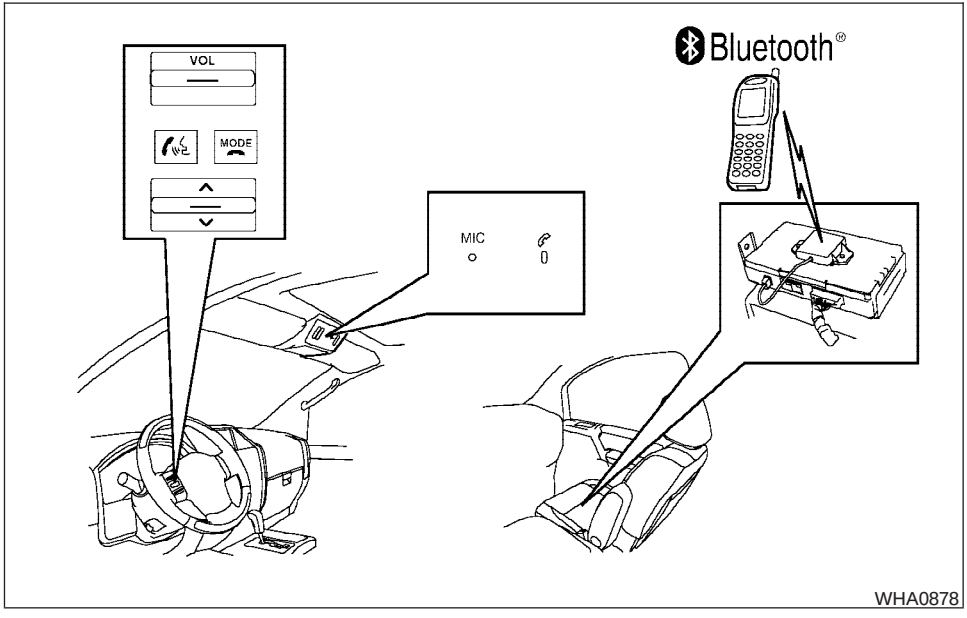

Votre véhicule NISSAN est doté d'un système téléphonique mains libres Bluetooth[MD]. Si vous possédez un téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth[MD], vous pouvez établir une connexion sans fil entre votre téléphone cellulaire et le module téléphonique du véhicule. Grâce à la technologie sans fil Bluetooth[MD], vous pouvez établir ou recevoir des appels téléphoniques mains libres dans le véhicule au moyen de votre téléphone cellulaire.

Lorsque votre téléphone cellulaire est associé au module téléphonique du véhicule, aucune autre connexion n'est nécessaire. Votre téléphone est automatiquement connecté au module téléphonique du véhicule lorsque le contacteur d'allumage est tourné à la position ON si le téléphone cellulaire associé est sous tension et transporté dans le véhicule.

Vous pouvez enregistrer jusqu'à cinq différents téléphones cellulaires compatibles Bluetooth[MD] dans le module téléphonique du véhicule. Vous ne pouvez toutefois parler que sur un seul téléphone cellulaire à la fois.

Avant d'utiliser le système téléphonique mains libres Bluetooth[MD], lisez les notes ci-après.

- Configurez la connexion sans fil entre un téléphone cellulaire et le module téléphonique du véhicule avant d'utiliser le téléphone mains libres.
- Certains téléphones cellulaires compatibles Bluetooth[MD] peuvent ne pas être reconnus par le module téléphonique du véhicule. Consultez le site www.nissanusa.com/bluetooth pour une liste de téléphones cellulaires et des jumelages recommandés.
- Vous ne pourrez pas utiliser un téléphone mains libres dans les conditions suivantes :
  - Votre véhicule se trouve hors de la zone de service de votre téléphone cellulaire.

– Votre véhicule se trouve dans une région où la réception des signaux du réseau cellulaire est difficile, telle qu'un tunnel, un stationnement souterrain, près d'un grand immeuble ou dans une région montagneuse.

– Votre téléphone cellulaire est verrouillé pour en prévenir l'utilisation non autorisée.

- Lorsque l'état des ondes radioélectriques n'est pas idéale ou lorsque le bruit ambiant est trop élevé, il peut être difficile d'entendre la voix de l'autre personne pendant un appel.
- Ne placez pas le téléphone cellulaire dans une région entourée de métal ou loin du module téléphonique du véhicule pour préserver la qualité de la tonalité et prévenir les interruptions de la connexion sans fil.
- Lorsqu'un téléphone cellulaire est relié au moyen de la connexion sans fil Bluetooth^{MD}, l'alimentation de la batterie du téléphone cellulaire peut se décharger plus rapidement que d'habitude. Le système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} de votre véhicule n'est pas conçu pour recharger les téléphones cellulaires.
- Si le téléphone mains libres semble ne pas fonctionner correctement, consultez la section « Guide de dépannage » ci-dessous dans ce chapitre. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.nissanusa.com/bluetooth pour obtenir des renseignements relatifs au dépannage.
- Certains téléphones cellulaires ou d'autres dispositifs peuvent causer de l'interférence ou produire un bourdonnement dans les haut-parleurs de la chaîne audio. Rangez le dispositif en un autre endroit pour tenter de réduire ou d'éliminer le bruit.
- Consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire au sujet des frais, de l'antenne et du boîtier du téléphone cellulaire, etc.

INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Information sur la réglementation de la FCC

– MISE EN GARDE : Afin de respecter la conformité relative à l'exposition aux radiofréquences de la FCC, utilisez uniquement l'antenne fournie avec le dispositif. Une antenne non autorisée, modifiée, ou l'ajout d'accessoires pourraient endommager l'émetteur et enfreindre les règlements de la FCC.

– L'utilisation de ce dispositif est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible; et
2. ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Information sur la réglementation IC

– Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

– Ce dispositif numérique de classe B est conforme à toutes les exigences de la réglementation canadienne sur le matériel brouilleur visant les appareils numériques.

Bluetooth®

BLUETOOTH^{MD} est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc., É.-U. utilisée sous licence par Visteon.

UTILISATION DU DISPOSITIF

Le système de reconnaissance vocale NISSAN permet d'utiliser le système téléphonique Bluetooth[MD] en mode mains libres.

Si le véhicule se déplace, certaines commandes ne sont pas accessibles pour que le conducteur se concentre sur la conduite du véhicule.

Initialisation

Lorsque le contacteur d'allumage est tourné à la position ON, le système de reconnaissance vocale NISSAN est initialisé en quelques secondes. Au terme de l'initialisation, le témoin ambre de la console au pavillon s'allume et le système est prêt à accepter les commandes vocales. Si vous appuyez sur le bouton avant la fin de l'initialisation, le système annonce « Hands-free phone system not ready » (le système téléphonique mains libres n'est pas prêt) et ne réagit pas aux commandes vocales.

Conseils d'utilisation

Respectez les mesures suivantes pour optimiser le rendement du système de reconnaissance vocale NISSAN :

- Maintenez autant que possible le silence dans l'habitacle. Fermez les glaces pour éliminer les bruits ambiants (bruits de trafic, vibrations, etc.) qui peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes vocales.
- Attendez que la tonalité retentisse avant d'énoncer une commande. Autrement, la commande ne sera pas correctement reçue.
- Commencez à énoncer une commande dans les cinq secondes après la tonalité.
- Parlez naturellement sans marquer une pause entre les mots.

Émission de commandes vocales

Appuyez brièvement sur le bouton du volant pour utiliser le système de reconnaissance vocale NISSAN. Énoncez une commande après la tonalité.

La commande énoncée est captée par le microphone et une réponse vocale est émise lorsque la commande est acceptée.

- Si vous voulez de nouveau entendre les commandes du menu actuel, dites « Help » (aide) et le système les répète.
- Si une commande n'est pas reconnue, le système annonce « Command not recognized. Please try again. » (commande non reconnue, réessayez). Répétez clairement la commande.
- Pour revenir à la commande précédente, vous pouvez dire « Go back » (précédent) ou « Correction » en tout temps lorsque le système attend une réponse.
- Vous pouvez annuler une commande lorsque le système attend une réponse en disant « Cancel » (annuler) ou « Quit » (sortir). Le système annonce « Cancel » (annulé) et termine la session de reconnaissance vocale. Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton MODE du volant en tout temps. Lorsque la session de reconnaissance vocale est annulée, un double bip retentit pour indiquer que vous avez quitté le système.
- Pour régler le volume des messages du système, appuyez sur les touches de commande de volume (+ ou -) du volant lorsque le système émet un commentaire. Vous pouvez aussi utiliser le bouton de réglage du volume de la radio.
- Dans la plupart des cas, vous pouvez interrompre le guidage vocal pour énoncer la commande suivante en appuyant sur le bouton du volant.

- Vous pouvez énoncer de multiples commandes pour accélérer l'opération. Par exemple, appuyez sur le bouton , puis dites « Phonebook, New entry » (répertoire, nouvelle entrée) plutôt que « Phonebook » (répertoire). Attendez le guidage vocal suivant, puis dites « New entry » (nouvelle entrée).

Chiffres

Il faut énoncer les chiffres d'une certaine façon pour que le système de reconnaissance vocale NISSAN les reconnaisse. Consultez les règles et les exemples suivants.

- Vous pouvez dire « zero » (zéro) ou « oh » pour le « 0 ».

  Exemple : 1 800 662-6200

  – « One eight oh oh six six two six two oh oh » (un huit oh oh six six deux six deux oh oh), ou

  – « One eight zero zero six six two six two oh oh » (un huit zéro zéro six six deux six deux oh oh).

- Des mots peuvent servir pour les quatre premiers chiffres seulement.

  Exemple : 1 800 662-6200

  – « One eight hundred six six two six two oh oh » (un huit cents six six deux six deux oh oh).

  – ET NON « One eight hundred six six two sixty two hundred » (un huit cents six six deux soixante deux cents),

  – ET NON « One eight oh oh six six two sixty two hundred » (un huit oh oh six six deux soixante deux cents).

- Les chiffres peuvent être énoncés par petits groupes. Le système vous invite à continuer d'entrer des chiffres, au besoin.

  Exemple : 1 800 662-6200

  – « One eight zero zero » (un huit zéro zéro)

  Le système répète les chiffres et vous invite à en entrer d'autres.

  – « six six two » (six six deux)

  Le système répète les chiffres et vous invite à en entrer d'autres.

  – « six two zero zero » (six deux zéro zéro)

- Dites « Pound » (dièse) pour « # ». Dites « Star » (étoile) pour « * », seulement lorsque vous utilisez les commandes « Call International » (appel international) et « Send » (envoyer) durant un appel.

- Dites « Plus » pour « + », seulement lorsque vous utilisez la commande « Call International » (appel international).

- Dites « Pause » pour marquer un pause de deux secondes, seulement lorsque vous enregistrez un numéro de téléphone.

- Vous pouvez utiliser les termes « Star » (étoile) pour « * » et « Pound » (dièse) pour « # » en tout temps à toute position du numéro de téléphone.

  Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Liste des commandes vocales » et « International » plus loin dans ce chapitre.

  Exemple : 1 555 1212 *123

  – « One five five five one two one two star one two three » (un cinq cinq cinq un deux un deux étoile un deux trois)

NOTA :

Pour obtenir de meilleurs résultats, énoncez les numéros de téléphone un chiffre à la fois.

La commande vocale « Help » (aide) est disponible en tout temps. Utilisez la commande vocale « Help » (aide) pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système.

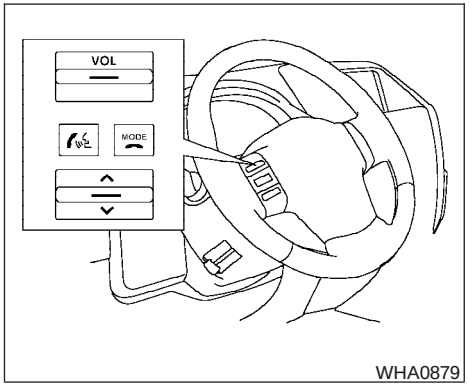

BOUTONS DE COMMANDE

Les boutons de commande du système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] se trouvent sur le volant.

ACTIVATION DU TÉLÉPHONE

Appuyez sur le bouton pour amorcer une session de reconnaissance vocale ou répondre à un appel.

Vous pouvez aussi utiliser le bouton pour ignorer des commentaires du système et entrer des commandes en cours d'appel. Consultez les sections « Liste des commandes vocales » et « Pendant un appel » plus loin dans ce chapitre.

MODE DÉSACTIVATION DU TÉLÉPHONE

Appuyez sur le bouton MODE pour annuler une session de reconnaissance vocale ou mettre fin à un appel.

POUR COMMENCER

Les procédures suivantes vous aideront à commencer à utiliser le système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] avec reconnaissance vocale NISSAN. Consultez la section « Liste des commandes vocales » plus loin dans ce chapitre.

Sélection d'une langue

Vous pouvez interagir avec le système téléphonique Bluetooth[MD] en anglais, en espagnol ou en français.

Changez la langue comme suit.

1. Enfoncez le bouton pendant plus de cinq secondes.
2. Le système annonce : « Press the PHONE/SEND ( ) button for the hands-free phone system to enter the speaker adaptation mode or press the PHONE/END (MODE) button to select a different language. » (appuyez sur la touche d'activation du téléphone pour que le système téléphonique mains libres passe en mode adaptation du locuteur ou appuyez sur la touche de désactivation du téléphone pour sélectionner une autre langue).
3. Appuyez sur le bouton MODE .

   Consultez la section « Mode d'adaptation du locuteur » plus loin dans ce chapitre.
4. Le système annonce la langue actuelle et permet de passer à l'espagnol ou au français. Utilisez le tableau suivant pour sélectionner la langue.

NOTA :

Enfoncez le bouton ou le bouton MODE dans les cinq secondes pour changer la langue.

Langue actuelle	Appuyez sur (activation du téléphone) pour sélectionner	Appuyez sur MODE (désactivation du téléphone) pour sélectionner
Anglais	Espagnol	Français
Espagnol	Anglais	Français
Français	Anglais	Espagnol

5. Appuyez sur un des boutons si vous décidez de ne pas changer la langue. Après cinq secondes, la session de reconnaissance vocale se termine et la langue demeure inchangée.

Processus d'association

NOTA :

Effectuez le processus d'association lorsque le véhicule est immobile. Le processus est annulé si le véhicule commence à se déplacer pendant le processus.

Main Menu (menu principal)
« Setup » (configuration) Ⓐ
« Pair Phone » (associer un téléphone) Ⓑ
« New Phone » (nouveau téléphone) Ⓒ
Initiate from handset (à partir du combiné) Ⓓ
Name phone (nommer le téléphone) Ⓔ
Assign priority (attribuer la priorité) Ⓕ
Choose ringtone (choisir la sonnerie) Ⓖ

1. Appuyez sur le bouton du volant. Le système annonce les commandes disponibles.
2. Dites : « Setup » (configuration) Ⓐ. Le système accuse réception de la commande et annonce le jeu suivant de commandes disponibles.
3. Dites : « Pair phone » (associer le téléphone) Ⓑ. Le système accuse réception de la commande et annonce le jeu suivant de commandes disponibles.
4. Dites : « New phone » (nouveau téléphone) Ⓒ. Le système accuse réception de la commande et vous demande d'amorcer l'association du combiné du téléphone Ⓓ.

   Le processus d'association du téléphone cellulaire varie en fonction du modèle du téléphone cellulaire. Consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire pour obtenir de plus amples renseignements. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.nissanusa.com/bluetooth où vous trouverez des renseignements sur l'appariement des téléphones cellulaires recommandés par NISSAN.

   Lorsque le système vous invite à entrer un code numérique, entrez « 1234 » au combiné. Le code numérique « 1234 » est attribué par NISSAN et ne peut être modifié.
5. Le système vous demande d'attribuer un nom au téléphone Ⓔ.

   Si le nom est trop long ou trop court, le système vous l'indique, puis il vous invite à entrer de nouveau un nom.

En outre, si plus d'un téléphone est associé et si le nom ressemble trop à un nom déjà utilisé, le système vous l'indique, puis il vous invite à entrer de nouveau un nom.

6. Le système vous demande d'attribuer un niveau de priorité Ⓕ. Le niveau de priorité détermine le téléphone actif lorsque plus d'un téléphone Bluetooth[MD] associé se trouve dans le véhicule. Suivez les directives du système ou consultez la section « Configuration » plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements sur le changement des priorités.
7. Le système demande si vous voulez sélectionner une sonnerie personnalisée Ⓖ. Suivez les directives du système ou consultez la section « Configuration » plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements sur la sélection de sonneries.

Établissement d'un appel en entrant un numéro de téléphone

Main Menu (menu principal)
« Call » (appeler) Ⓐ
Number (speak digits) (numéro, dire les chiffres) Ⓑ
« Dial » (composer) Ⓒ

1. Appuyez sur le bouton du volant. Une tonalité retentit.
2. Dites : « Call » (appeler) Ⓐ. Le système accuse réception de la commande et annonce le jeu suivant de commandes disponibles.

   Dites « Call International » (appel international) pour composer plus de 10 chiffres ou des caractères spéciaux.
3. Dites le numéro souhaité en débutant par l'indicatif régional énoncé chiffre par chiffre Ⓑ. Si le système semble ne pas pouvoir interpréter correctement le numéro de téléphone, essayez d'énoncer le numéro par groupes de chiffres : les trois chiffres de l'indicatif régional, les trois premiers chiffres du numéro, et les quatre derniers chiffres. Par exemple, pour 555 121-3354, vous pouvez dire « five five five » (cinq cinq cinq) pour le premier groupe, « one two one » (un deux un) pour le deuxième groupe, et « three three five four » (trois trois cinq quatre) pour le troisième groupe. Pour composer plus de 10 chiffres ou des caractères spéciaux, dites « International ». Consultez la section « Chiffres » ci-dessus dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.
4. Lorsque vous avez terminé d'énoncer le numéro de téléphone, le système le répète et annonce les commandes disponibles.
5. Dites : « Dial » (composer) Ⓒ. Le système accuse réception de la commande et établit l'appel.

Consultez la section « Liste des commandes vocales » ci-après dans ce chapitre.

Réception d'un appel

Lorsque vous entendez la tonalité, appuyez sur le bouton du volant.

Au terme de l'appel, appuyez sur le bouton MODE du volant.

NOTA :

Si vous ne voulez pas recevoir l'appel lorsque vous entendez la sonnerie, enfoncez le bouton MODE du volant.

Consultez la section « Liste des commandes vocales » ci-après dans ce chapitre.

LISTE DES COMMANDES VOCALES

Main Menu (menu principal)
- « Call » (appeler) ou « Call International » (appel international)
- « Phone Book » (répertoire)
- « Memo Pad » (bloc-notes)
- « Setup » (configuration)

Lorsque vous appuyez brièvement sur le bouton du volant, vous pouvez choisir des commandes du menu principal. Les pages suivantes décrivent ces commandes et les commandes de chaque sous-menu.

N’oubliez-pas d’attendre la tonalité avant de parler.

Vous pouvez dire « Help » (aide) en tout temps pour entendre la liste des commandes disponibles lorsque le système attend une réponse.

Si vous voulez conclure une action sans la terminer, vous pouvez dire « Cancel » (annuler) ou « Quit » (sortir) en tout temps lorsque le système attend une réponse. Le système met fin à la session de reconnaissance vocale. Lorsque la session de reconnaissance vocale est annulée, un double bip retentit pour indiquer que vous avez quitté le système.

Pour revenir à la commande précédente, vous pouvez dire « Go back » (précédent) ou « Correction » en tout temps lorsque le système attend une réponse.

Lorsque vous connaissez les menus du système, vous pouvez enchaîner plus d’une commande à la fois. Vous pouvez, par exemple, dire « Call five five five one two one two » (composer cinq cinq cinq un deux un deux) ou « Memo pad record » (bloc-notes, enregistrer).

En outre, lorsque vous connaissez les réponses du système, vous pouvez passer directement à la tonalité en enfonçant le bouton du volant. Toutefois, si vous enfoncez le bouton lorsque le système attend une réponse, la session de reconnaissance vocale se termine.

« Call » (appeler)

Main Menu (menu principal)
- « Call » (appeler) ou « Call International » (appel international)
  - Name (speak name) (nom, dire le nom) Ⓐ
  - Number (speak digits) (numéro, dire les chiffres) Ⓑ
  - « Redial » (recomposer) Ⓒ
  - « Call Back » (rappeler) Ⓓ

Name (speak name) (nom, dire le nom) Ⓐ

Si vous avez enregistré des entrées dans le répertoire, vous pouvez composer un numéro associé à un nom et un emplacement.

Consultez la section « Répertoire » plus loin dans ce chapitre pour enregistrer des entrées.

Lorsque le système vous y invite, dites le nom de l’entrée du répertoire que vous voulez appeler. Le système accuse réception du nom.

Si de multiples emplacements sont associés au nom, le système vous demande de choisir l’emplacement.

Lorsque vous avez confirmé le nom et l’emplacement, le système amorce l’appel.

Number (speak digits) (numéro, dire les chiffres) Ⓑ

Lorsque le système vous y invite, dites le numéro à composer. Consultez les sections « Chiffres » et « Établissement d’un appel en entrant un numéro de téléphone » ci-dessus dans ce chapitre.

« Redial » (recomposer) Ⓒ

Utilisez la commande de recomposition pour composer le dernier numéro composé dans le véhicule.

NOTA :

Le système ne recompose pas le dernier numéro composé au clavier du combiné.

Le système accuse réception de la commande, répète le numéro et commence la composition.

Si un numéro recomposé n'existe pas, le système annonce « There is no number to redial » (aucun numéro à recomposer) et met fin à la session de reconnaissance vocale.

« Call Back » (rappeler) Ⓓ

Utilisez la commande de rappel pour composer le numéro du dernier appel entrant dans le véhicule.

Le système accuse réception de la commande, répète le numéro et commence la composition.

Si un numéro de rappel n'existe pas, le système annonce « There is no number to call back » (aucun numéro à rappeler) et met fin à la session de reconnaissance vocale.

International

Pour composer plus de 10 chiffres ou des caractères spéciaux, dites « International ». Lorsque le système reçoit la commande, il vous incite à énoncer le numéro de téléphone.

Pendant un appel

De nombreuses options de commande sont offertes en cours d'appel. Appuyez sur le bouton du volant pour assourdir les signaux vocaux reçus et entrer des commandes.

- « Help » (aide) – Le système annonce les commandes disponibles.
- « Go back/Correction » (précédent, correction) – Le système annonce « Go back » (précédent), met fin à la session de reconnaissance vocale et revient à l'appel.
- « Cancel/Quit » (annuler-sortir) – Le système annonce « Cancel » (annuler), met fin à la session de reconnaissance vocale et revient à l'appel.
- « Send/Enter/Call/Dial » (envoyer, entrer, appeler, composer) – Utilisez la commande « Send » (envoyer) pour entrer des chiffres ou les symboles « * » ou « # » pendant un appel. Par exemple, si vous êtes invité à composer un numéro de poste par un système automatisé :

  Dites : « Send one two three four » (envoyer un deux trois quatre).

  Le système accuse réception de la commande et transmet les tonalités associées aux chiffres. Le système met ensuite fin à la session de reconnaissance vocale et revient à l'appel. Dites « Star » (étoile) pour « * » et « Pound » (dièse) pour « # ».
- « Transfer call » (transférer l'appel) – Utilisez la commande de transfert d'appel pour transférer l'appel du système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] au téléphone cellulaire pour avoir une conversation privée.

  Le système annonce « Transfer call. Call transferred to privacy mode. » (transfert de l'appel, appel transféré en mode privé). Le système met ensuite fin à la session de reconnaissance vocale.

  Vous pouvez aussi émettre la commande de transfert d'appel de nouveau pour revenir à un appel mains libres par l'entremise du véhicule.
- « Mute » (sourdine) – Utilisez la commande de mise en sourdine pour que l'interlocuteur n'entende pas votre voix. Utilisez de nouveau la commande de mise en sourdine pour que l'interlocuteur entende votre voix.

NOTA :

Si vous terminez un appel ou si la connexion du réseau de téléphonie cellulaire est coupée lorsque la fonction de mise en sourdine est activée, la fonction est désactivée pour le prochain appel afin que l'interlocuteur puisse entendre votre voix.

« Phone Book » (répertoire)

NOTA :

Les commandes du répertoire ne sont pas disponibles lorsque le véhicule est en mouvement.

Main Menu (menu principal)
- « Phone Book » (répertoire)
  - « New Entry » (nouvelle entrée) Ⓐ
  - « Edit » (modifier) Ⓑ
  - « Delete » (supprimer) Ⓒ
  - « List Names » (énumérer les noms) Ⓓ

Le répertoire enregistre jusqu'à 40 noms pour chaque téléphone associé au système. Chaque nom peut être associé à quatre emplacements ou numéros de téléphone.

NOTA :

Chaque téléphone détient son propre répertoire. Vous ne pouvez pas accéder au répertoire du téléphone A si le téléphone B est connecté.

« New Entry » (nouvelle entrée) Ⓐ

Utilisez la commande de nouvelle entrée pour enregistrer un nouveau nom dans le système.

Lorsque le système vous y invite, dites le nom à attribuer à la nouvelle entrée.

Par exemple, dites : « Mary ».

Si le nom est trop long ou trop court, le système vous l'indique, puis il vous invite à entrer de nouveau un nom.

En outre, si le nom ressemble trop à un nom déjà enregistré, le système vous l'indique, puis vous invite à entrer un nom de nouveau.

Lorsque le système accepte le nom et confirme qu'il est correct, le système demande un emplacement (Home [domicile], Office [bureau], Mobile ou Other [autre]).

Par exemple, dites : « Home » (domicile).

Le système accuse réception de l'emplacement.

Le système vous demande d'énoncer un numéro de téléphone ou de transférer une entrée du répertoire téléphonique de votre téléphone cellulaire.

Pour composer un numéro de téléphone par commande vocale :

Par exemple, dites « five five five one two one two » (cinq cinq cinq un deux un deux). Consultez la section « Chiffres » ci-dessus dans ce chapitre.

Pour transférer un numéro de téléphone enregistré dans la mémoire de votre téléphone cellulaire :

Dites « Transfer entry » (transférer une entrée). Le système accuse réception de la commande et vous demande d'amorcer le transfert de l'entrée à partir du combiné téléphonique. Le numéro de téléphone du nouveau contact sera transféré de la mémoire du téléphone cellulaire au moyen de la liaison de communication Bluetooth[MD].

La méthode de transfert varie en fonction des modèles de téléphones cellulaires. Consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire pour obtenir de plus amples renseignements. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.nissanusa.com/bluetooth où vous trouverez les directives sur le transfert de numéros de téléphone à partir des téléphones cellulaires recommandés par NISSAN.

Le système répète le numéro et vous invite à entrer la commande suivante. Lorsque vous avez terminé d'entrer ou de transférer les numéros de téléphone, dites « Store » (enregistrer).

Le système confirme le nom, l'emplacement et le numéro. Le système vous demande ensuite si vous voulez enregistrer un autre emplacement pour le même nom. Si vous ne voulez pas enregistrer un autre emplacement, le système met fin à la session de reconnaissance vocale.

« Edit » (modifier) Ⓑ

Utilisez la commande de modification pour modifier une entrée du répertoire ou pour ajouter un deuxième, un troisième ou un quatrième numéro de téléphone à une entrée.

Lorsque le système vous y invite, dites le nom de l'entrée que vous voulez modifier.

Le système accuse réception du nom et vous demande l'emplacement que vous voulez modifier.

Dites le nom de l'emplacement.

Le système accuse réception de l'emplacement.

Le système vous demande d'énoncer un numéro de téléphone ou de transférer une entrée du répertoire téléphonique de votre téléphone cellulaire.

Pour composer un numéro de téléphone par commande vocale :

Par exemple, dites « five five five one two one two » (cinq cinq cinq un deux un deux). Consultez la section « Chiffres » ci-dessus dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour transférer un numéro de téléphone enregistré dans la mémoire de votre téléphone cellulaire :

Dites « Transfer entry » (transférer une entrée). Le système accuse réception de la commande et vous demande d'amorcer le transfert de l'entrée à partir du combiné téléphonique. Le numéro de téléphone du nouveau contact sera transféré de la mémoire du téléphone cellulaire au moyen de la liaison de communication Bluetooth[MD].

La méthode de transfert varie en fonction des modèles de téléphones cellulaires. Consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire pour obtenir de plus amples renseignements. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.nissanusa.com/bluetooth où vous trouverez les directives sur le transfert de numéros de téléphone à partir des téléphones cellulaires recommandés par NISSAN.

Le système répète le numéro et vous invite à entrer la commande suivante. Lorsque vous avez terminé d'entrer les numéros, dites « Store » (enregistrer).

Le système confirme le nom, l'emplacement et le numéro, puis annonce l'entrée qui a été enregistrée. Le système met ensuite fin à la session de reconnaissance vocale.

« Delete » (supprimer) Ⓒ

Utilisez la commande de suppression pour supprimer une entrée du répertoire, toutes les entrées du répertoire, le numéro de recomposition actuel ou le numéro de rappel actuel.

Pour supprimer des entrées du répertoire, dites un nom ou « All entries » (toutes les entrées) lorsque le système vous y invite.

Le système accuse réception de la commande et vous demande de confirmer la suppression.

Pour supprimer le numéro de recomposition ou le numéro de rappel actuel, dites « redial number » (recomposer le numéro) ou « call back number » (rappeler le numéro) lorsque le système vous y invite.

Si un numéro de recomposition ou un numéro de rappel existe, le système le supprime sans demander une confirmation.

S'il n'y a aucun numéro pour l'entrée à supprimer, le système l'indique et met fin à la session de reconnaissance vocale.

« List Names » (énumérer les noms) Ⓓ

Utilisez la commande d'énumération des noms pour entendre tous les noms et les emplacements du répertoire.

Le système énonce les entrées du répertoire, mais n'indique pas les numéros de téléphone. Lorsque la lecture de la liste est terminée, le système revient au menu principal.

Vous pouvez interrompre la lecture de la liste en tout temps en appuyant sur le bouton MODE du volant. Le système met fin à la session de reconnaissance vocale.

« Memo Pad » (bloc-notes)

Main Menu (menu principal)
- « Memo Pad » (bloc-notes)
  - « Record » (enregistrer) Ⓐ
  - « Play » (lecture) Ⓑ
  - « Delete » (supprimer) Ⓒ

Le bloc-notes enregistre au plus 6 messages vocaux d'un maximum de 20 secondes chacun.

« Record » (enregistrer) Ⓐ

Le système annonce « Recording » (enregistrement) et une tonalité vous indique de commencer.

Énoncez clairement l'information à enregistrer. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur le bouton ou MODE du volant.

Une tonalité retentit et le système annonce « Memo recorded » (note enregistrée). Une autre tonalité retentit pour mettre fin à la session de reconnaissance vocale.

Si le bloc-notes est plein, le système vous demande si vous voulez écraser la dernière note.

« Play » (lecture) Ⓑ

Le système lit toutes les notes de la plus récente à la plus ancienne. Le système met fin à la session de reconnaissance vocale.

Si aucune note n'est enregistrée, le système annonce « No messages to play » (aucun message à lire). Le système met fin à la session de reconnaissance vocale.

« Delete » (supprimer) Ⓒ

La commande de suppression efface toutes les notes. Le système vous demande de confirmer avant de supprimer toutes les notes.

« Setup » (configuration)

Main Menu (menu principal)
- « Setup » (configuration)
  - « Pair Phone » (associer un téléphone) Ⓐ
  - « List Phone » (énumérer les téléphones) Ⓑ
  - « Select Phone » (sélectionner un téléphone) Ⓒ
  - « Change Priority » (changer les priorités) Ⓓ
  - « Delete Phone » (supprimer un téléphone) Ⓔ
  - « Select Ringtone » (sélectionner une sonnerie) Ⓕ
  - « Bluetooth Off » (Bluetooth hors fonction) Ⓖ

Utilisez la commande de configuration pour changer les options associées au système téléphonique mains libres Bluetooth[MD].

« Pair Phone » (associer un téléphone) Ⓐ

Utilisez la commande d'association de téléphone pour associer un téléphone au système téléphonique mains libres Bluetooth[MD].

NOTA :

Effectuez le processus d'association lorsque le véhicule est immobile. Le processus est annulé si le véhicule commence à se déplacer pendant le processus. Consultez aussi la section « Processus d'association » ci-dessus dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Jusqu'à cinq téléphones peuvent être associés. Si vous tentez d'associer un sixième téléphone, le système annonce que vous devez d'abord supprimer un téléphone ou remplacer un téléphone existant.

Si vous tentez d'associer un téléphone déjà associé au système de votre véhicule, le système annonce le nom du téléphone que vous utilisez déjà. Le processus d'association est ensuite annulé.

Lorsque le système vous y invite, choisissez une des commandes suivantes :

- « New phone » (nouveau téléphone) – Consultez la section « Association d'un téléphone » ci-dessus dans ce chapitre.
- « Replace phone » (remplacer le téléphone) – Le système annonce le nom des téléphones déjà associés et vous demande le téléphone à remplacer.

  Lorsque vous mentionnez le nom du téléphone à remplacer, le processus d'association commence. Consultez la section « Processus d'association » ci-dessus dans ce chapitre.
- « List phone » (énumérer les téléphones) – Consultez la description ci-après.

« List Phone » (énumérer les téléphones) Ⓑ

Utilisez la commande d'énumération des téléphones pour entendre le nom des téléphones actuellement associés. Si aucun téléphone n'est associé, le système annonce « No paired phones to list » (aucun téléphone associé à énumérer). Le système met ensuite fin à la session de reconnaissance vocale.

« Select Phone » (sélectionner un téléphone) Ⓒ

Utilisez la commande de sélection d'un téléphone pour sélectionner un téléphone de moindre priorité lorsque deux téléphones associés au système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] ou plus se trouvent dans le véhicule.

Le système vous demande ensuite de nommer le téléphone et de confirmer la sélection.

Lorsque la sélection est confirmée, le téléphone sélectionné demeure actif jusqu'à ce que le contacteur d'allumage soit tourné à la position OFF ou que vous sélectionniez un nouveau téléphone.

« Change Priority » (changer les priorités) Ⓓ

Utilisez la commande de changement de priorité pour changer le niveau de priorité du téléphone actif.

Le niveau de priorité détermine le téléphone actif lorsque plus d'un téléphone Bluetooth[MD] associé se trouve dans le véhicule.

Le système énonce le niveau de priorité du téléphone actif et demande un nouveau niveau de priorité (1, 2, 3, 4, 5).

Si le nouveau niveau de priorité est déjà utilisé pour un autre téléphone, les deux téléphones changent de numéro de priorité.

Par exemple, si les niveaux de priorité actuels sont :

Niveau de priorité 1 = téléphone A
Niveau de priorité 2 = téléphone B
Niveau de priorité 3 = téléphone C

et que vous changiez le niveau de priorité du téléphone C au niveau 1, alors :

Niveau de priorité 1 = téléphone C
Niveau de priorité 2 = téléphone B
Niveau de priorité 3 = téléphone A

« Delete Phone » (supprimer un téléphone) Ⓔ

Utilisez la commande de suppression de téléphone pour supprimer un téléphone donné ou tous les téléphones à partir du système téléphonique mains libres Bluetooth[MD].

Le système annonce le nom des téléphones déjà associés au système et leur niveau de priorité. Le système vous offre ensuite l'option de supprimer un téléphone donné, tous les téléphones ou d'écouter la liste de nouveau.

Lorsque vous choisissez de supprimer un téléphone ou tous les téléphones, le système vous demande de confirmer cette action.

NOTA :

Lorsque vous supprimez un téléphone, le répertoire associé à ce téléphone est aussi supprimé.

« Select ringtone » (sélectionner une sonnerie) Ⓕ

Utilisez la commande de sélection de sonnerie pour sélectionner la sonnerie qui retentit lors d'un appel entrant dans le véhicule.

Le système annonce le nom du téléphone actif et vous demande de choisir une des commandes suivantes :

- « Ringtone » (sonnerie) – Le système fait entendre une sonnerie et vous demande si vous voulez sélectionner cette sonnerie. Si vous dites « non », le système fait entendre la sonnerie suivante et continue de parcourir les sonneries jusqu'à ce que vous en sélectionniez une ou que vous quittiez.
- « Silent » (silence) – Le système vous demande de confirmer si vous voulez invalider la sonnerie.

« Bluetooth Off » (Bluetooth hors fonction) Ⓖ

Utilisez la commande de désactivation Bluetooth pour mettre le système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] hors fonction.

Lorsque le système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] est hors fonction, vous ne pourrez pas établir ni recevoir d'appels au moyen du système de reconnaissance vocale NISSAN. En outre, vous n'aurez pas accès au répertoire.

Vous pouvez toujours utiliser le bloc-notes et accéder au menu de configuration.

MODE D'ADAPTATION DU LOCUTEUR

L'adaptation du locuteur permet à jusqu'à deux utilisateurs étrangers de programmer le système afin d'améliorer la reconnaissance vocale. En répétant nombre de commandes, les utilisateurs peuvent créer un modèle vocal de leur propre voix qui est stocké dans le système. Le système est en mesure de stocker un différent modèle d'adaptation du locuteur pour la mémoire A et la mémoire B.

Si la mémoire A est disponible, le système utilise la mémoire A pour stocker le modèle. Si la mémoire A est utilisée et que la mémoire B est disponible, le système utilise la mémoire B pour stocker le modèle. Si les deux emplacements de mémoire sont utilisés, le système demande à l'utilisateur de sélectionner l'emplacement de mémoire à écraser.

Procédure de programmation

La procédure de programmation d'une voix s'établit comme suit.

1. Placez le véhicule à l'extérieur en un endroit relativement calme.

2. Assoyez-vous dans le siège du conducteur lorsque le moteur tourne, que le frein de stationnement est serré et que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
3. Enfoncez le bouton pendant plus de cinq secondes.
4. Le système annonce : « Press the PHONE/SEND ( ) button for the hands-free phone system to enter the speaker adaptation mode or press the PHONE/END (MODE) button to select a different language. » (appuyez sur la touche d'activation du téléphone pour que le système téléphonique mains libres passe en mode adaptation du locuteur ou appuyez sur la touche de désactivation du téléphone pour sélectionner une autre langue).
5. Appuyez sur le bouton .

   Consultez la section « Sélection d'une langue » ci-dessus dans ce chapitre.
6. La mémoire vocale A ou la mémoire B est automatiquement sélectionnée. Si les deux emplacements de mémoire sont déjà utilisés, le système vous invite à en écraser un. Suivez les directives énoncées par le système.
7. Au terme de la préparation et lorsque vous êtes prêt à commencer, appuyez sur le bouton .
8. Le mode d'adaptation du locuteur est expliqué. Suivez les directives énoncées par le système.
9. Au terme de la programmation, le système vous indique qu'un nombre adéquat de phrases a été enregistré.
10. Le système vous demande de dire votre nom. Suivez les directives pour enregistrer votre nom.
11. Le système annonce que l'adaptation du locuteur est terminée et que le système est prêt.

Le mode d'adaptation du locuteur est interrompu si :

- Le bouton est enfoncé pendant plus de cinq secondes en mode d'adaptation du locuteur.
- Le véhicule commence à se déplacer pendant le mode d'adaptation du locuteur.
- Le contacteur d'allumage est tourné à la position OFF ou LOCK.

Phrases de programmation

En mode d'adaptation du locuteur, le système demande à l'utilisateur d'énoncer les phrases suivantes. (Le système vous invite à dire chaque phrase.)

- phone book new entry (nouvelle entrée du répertoire)
- dial three oh four two nine (composer trois oh quatre deux neuf)
- delete call back number (supprimer le numéro de téléphone de rappel)
- setup pair phone (configurer le téléphone associé)
- memo pad play (lire le bloc-notes)
- eight pause nine three two pause seven (huit pause neuf trois deux pause sept)
- delete all entries (supprimer toutes les entrées)
- call seven two four zero nine (appeler sept deux quatre zéro neuf)
- phone book delete entry (supprimer une entrée du carnet d'adresses)
- memo pad record (enregistrer dans le bloc-notes)

- dial star two one seven oh (composer étoile deux un sept oh)
- yes (oui)
- no (non)
- select ring tone (sélectionner la sonnerie)
- dial eight five six nine two (composer huit cinq six neuf deux)
- Bluetooth on (Bluetooth en fonction)
- setup change priority (configuration, changer la priorité)
- call three one nine oh two (appeler trois un neuf oh deux)
- nine seven pause pause three oh eight (neuf sept pause pause trois oh huit)
- cancel (annuler)
- call back number (numéro de rappel)
- call star two zero nine five (appeler étoile deux zéro neuf cinq)
- delete phone (supprimer un téléphone)
- dial eight three zero five one (composer huit trois zéro cinq un)
- home (domicile)
- four three pause two nine pause zero (quatre trois pause deux neuf pause zéro)
- delete redial number (supprimer le numéro de recomposition)
- phone book list names (répertoire, énumérer les noms)
- call eight oh five four one (composer huit oh cinq quatre un)
- correction
- setup change ring tone (configuration, changer sonnerie)
- dial seven four oh one eight (composer sept quatre oh un huit)
- setup main menu (configuration, menu principal)
- delete (supprimer)
- dial nine seven two six six (composer neuf sept deux six six)
- memo pad delete (suppression du bloc-notes)
- call seven six three oh one (appeler sept six trois oh un)
- go back (précédent)
- call five six two eight zero (appeler cinq six deux huit zéro)
- dial six six four three seven (composer six six quatre trois sept)

GUIDE DE DÉPANNAGE

Le système doit répondre correctement aux commandes sans difficulté. Si des problèmes surviennent, essayez les solutions suivantes.

Lorsque les solutions sont énumérées par numéro, commencez par le numéro 1 jusqu'à ce que le problème soit résolu.

Symptôme	Solution
Le système n'interprète pas correctement la commande.	1. Assurez-vous que la commande est valide. Consultez la section « Liste des commandes vocales » ci-dessus dans ce chapitre.
	2. Assurez-vous d'énoncer la commande après la tonalité.
	3. Parlez clairement sans marquer de pause entre les mots et à un niveau approprié en fonction du bruit ambiant dans le véhicule.
	4. Assurez-vous que le niveau de bruit ambiant n'est pas excessif (par exemple, glaces ouvertes ou dégivreur en fonction). NOTA : Si le bruit est trop important pour utiliser le téléphone, les commandes vocales ne seront probablement pas reconnues.
	5. Si plus d'une commande est énoncée à la fois, tentez d'énoncer les commandes séparément.
	6. Si le système ne réussit jamais à reconnaître les commandes, exécutez la procédure de programmation de la voix pour améliorer l'efficacité de la reconnaissance pour le locuteur. Consultez la section « Mode d'adaptation du locuteur » ci-dessus dans ce chapitre.
Le système sélectionne toujours la mauvaise entrée dans le répertoire.	1. Assurez-vous que le nom de l'entrée du répertoire correspond au nom enregistré à l'origine. Vous pouvez le confirmer en utilisant la commande « List Names » (énumérer les noms). Consultez la section « Répertoire » ci-dessus dans ce chapitre.
	2. Remplacez un des noms mal interprétés par un nouveau nom.

5 Démarrage et conduite

Précautions pour le démarrage et la conduite 5-2
Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) 5-2
Catalyseur trifonctionnel 5-3
Précautions de conduite sur route et hors route 5-3
Système de surveillance de la pression des pneus 5-4
Pour éviter les collisions et les renversements 5-6
Récupération d'un véhicule hors route 5-7
Perte rapide de pression d'air 5-7
Conduite et consommation d'alcool ou de drogues 5-8
Consignes de sécurité pour la conduite 5-8
Contacteur d'allumage 5-11
Boîte de vitesses automatique 5-12
Positions de la clé de contact 5-12
Système antidémarrage du véhicule Nissan 5-13
Avant de démarrer le moteur 5-13
Démarrage du moteur 5-14
Conduite du véhicule 5-15
Mode de protection du moteur 5-15
Boîte de vitesses automatique 5-16
Frein de stationnement 5-23
Régulateur de vitesse (selon l'équipement du véhicule) 5-24
Précautions relatives à l'utilisation du régulateur de vitesse 5-24
Fonctionnement du régulateur de vitesse 5-24
Période de rodage 5-26
Réduction de la consommation de carburant 5-26
4x4 Utilisation du mode 4 roues motrices (selon l'équipement du véhicule) 5-27
Procédures de changement de position de la boîte de transfert 5-28
Dispositif E-Lock (verrouillage électronique du différentiel arrière) (selon l'équipement du véhicule) . . 5-34
Techniques de stationnement 5-36
Direction assistée 5-37
Circuit de freinage 5-37
Précautions relatives au freinage 5-37
Système de freinage antiblocage 5-38
Dispositif antipatinage (selon l'équipement du véhicule) 5-39
Dispositif de contrôle dynamique du véhicule (selon l'équipement du véhicule) 5-40

Système de sonar arrière
(selon l'équipement du véhicule) 5-42
Conduite par temps froid 5-43
Déblocage d'une serrure de portière gelée 5-43
Antigel 5-43
Batterie 5-43
Vidange du circuit de refroidissement 5-43
Pneus 5-43
Équipement hivernal 5-44
Conduite sur la neige ou sur la glace 5-44
Chauffe-moteur
(selon l'équipement du véhicule) 5-45

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.**
- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus haut que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**

GAZ D'ÉCHAPPEMENT (monoxyde de carbone)

⚠AVERTISSEMENT

- **Évitez d'inhaler les gaz d'échappement, car ils contiennent du monoxyde de carbone, une substance incolore et inodore. Le monoxyde de carbone est un produit dangereux qui peut causer des évanouissements, voire entraîner la mort.**
- **Si vous pensez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule, conduisez avec toutes les glaces complètement ouvertes et faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.**
- **Ne faites pas tourner le moteur dans un endroit fermé tel qu'un garage.**
- **Ne stationnez pas votre véhicule en laissant le moteur en marche, peu importe la durée de votre absence.**
- **Pour prévenir l'infiltration des gaz d'échappement dans l'habitacle, n'ouvrez pas le hayon ni les déflecteurs arrière lorsque le véhicule est en mouvement. Prenez les précautions suivantes si vous devez absolument rouler avec le hayon ou un déflecteur arrière ouvert :**
  1. **Ouvrez toutes les glaces.**
  2. **Tournez la commande de recirculation d'air à la position d'arrêt et celle du ventilateur à la position de vitesse élevée, pour faire circuler l'air.**
- **Si vous devez acheminer des câbles électriques ou d'autres connexions de la remorque par le joint du hayon ou par la carrosserie, suivez les recommandations du fabricant pour prévenir la pénétration de monoxyde de carbone dans le véhicule.**
- **Une vérification du système d'échappement et de la carrosserie doit être effectuée par un mécanicien qualifié lorsque :**
  a. **le véhicule est soulevé pour l'entretien;**

b. vous croyez que des gaz d'échappement s'infiltrent dans l'habitacle;

c. vous avez noté un changement au niveau du bruit émis par le système d'échappement;

d. à la suite d'un accident, le système d'échappement, le soubassement ou l'arrière du véhicule ont subi des dommages.

CATALYSEUR TRIFONCTIONNEL

Le système d'échappement de votre véhicule contient un dispositif antipollution appelé catalyseur trifonctionnel. Afin de favoriser la réduction des émissions polluantes, les gaz d'échappement sont brûlés à des températures très élevées dans le catalyseur trifonctionnel.

⚠AVERTISSEMENT

- **Les gaz d'échappement et le système d'échappement sont très chauds. Éloignez les personnes, les animaux et les matières inflammables des composants du système d'échappement.**
- **N'immobilisez pas et ne stationnez pas votre véhicule sur une surface recouverte de matières inflammables comme du gazon sec, de vieux papiers ou des chiffons. Ces matières pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.**

⚠MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'essence au plomb. Les dépôts générés par l'essence au plomb compromettent considérablement la capacité du catalyseur trifonctionnel à réduire les émissions polluantes.**
- **Faites régulièrement effectuer des mises au point de votre moteur. Des défectuosités au niveau de l'allumage, de l'injection de carburant ou des circuits électriques peuvent laisser pénétrer du carburant trop riche dans le catalyseur trifonctionnel et faire surchauffer celui-ci. Il ne faut pas continuer à conduire votre véhicule si le moteur a des ratés ou si vous remarquez une nette perte de rendement ou d'autres anomalies de fonctionnement. Rendez-vous le plus tôt possible chez un concessionnaire NISSAN pour faire inspecter votre véhicule.**
- **Évitez de conduire le véhicule lorsque le niveau de carburant est très bas. Une panne sèche peut provoquer des ratés du moteur et endommager le catalyseur trifonctionnel.**
- **Ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à un régime trop élevé pendant qu'il se réchauffe.**
- **Ne tentez pas de faire démarrer le moteur de votre véhicule en poussant ce dernier ou en le remorquant.**

PRÉCAUTIONS DE CONDUITE SUR ROUTE ET HORS ROUTE

Le taux de renversement des véhicules utilitaires est beaucoup plus élevé que celui des autres véhicules.

Les véhicules utilitaires ont une garde au sol plus élevée que les voitures de tourisme, ce qui les rend aptes à diverses applications sur route et hors route. Mais leur centre de gravité est, de ce fait, plus élevé que celui des véhicules ordinaires. Un des avantages que procure une garde au sol plus élevée est une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les problèmes. Par contre, les véhicules utilitaires ne sont pas conçus pour prendre les virages aussi rapidement que les véhicules à deux roues motrices classiques, pas plus d'ailleurs que les voitures sport surbais-

sées ne sont conçues pour faire face avec succès aux conditions hors route. Dans la mesure du possible, évitez les virages brusques à grande vitesse. Comme dans le cas de tout autre véhicule de ce type, une conduite inappropriée peut mener à une perte de maîtrise et à un renversement. En cas de renversement, les risques de blessures mortelles sont accrus pour les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture.

Assurez-vous de lire toutes les consignes de sécurité stipulées plus loin dans le présent chapitre.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Vérifiez la pression de tous les pneus, y compris le pneu de secours (selon l'équipement du véhicule) une fois par mois, à froid, puis gonflez-les à la pression recommandée par le constructeur du véhicule sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de taille différente que celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devriez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite sur un pneu considérablement dégonflé fait surchauffer le pneu, ce qui peut entraîner une défaillance du pneu. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus pour indiquer que le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis il demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du véhicule tant que l'anomalie persiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas détecter ni signaler de basses pressions. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris l'installation de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après avoir remplacé un pneu ou une roue pour vous assurer que les pneus de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Renseignements additionnels :

- Le système de surveillance de la pression des pneus ne surveille pas la pression du pneu de secours.
- Le système de surveillance de la pression des pneus n'est actif que lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce dispositif peut ne pas détecter la chute soudaine de la pression d'un pneu (par exemple, la crevaison d'un pneu pendant la conduite).

- Même si vous avez réglé la pression de gonflage des pneus, le témoin de basse pression des pneus ne s'éteint pas automatiquement. Une fois la pression des pneus réglée à la pression de gonflage recommandée, il faudra rouler à plus de 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système de surveillance de la pression des pneus et désactiver le témoin de basse pression des pneus. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.
- La pression des pneus augmente et diminue en fonction de la chaleur engendrée par les conditions de fonctionnement du véhicule et la température extérieure. Une température extérieure basse peut refroidir l'air à l'intérieur du pneu, ce qui peut causer une diminution de la pression de gonflage du pneu. Cela peut causer l'activation du témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si le témoin s'allume lorsque la température ambiante est basse, vérifiez la pression des quatre pneus.
- Vous pouvez aussi vérifier la pression de tous les pneus (sauf le pneu de secours) à l'écran d'affichage. L'ordre d'affichage de pression des pneus ne correspond pas à l'ordre réel de position des pneus. Consultez la section « Information sur la pression de gonflage des pneus » du chapitre « Écran, chauffage, climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Témoin de basse pression des pneus » du chapitre « Commandes et instruments » et « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « En cas d'urgence ».

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pendant la conduite, évitez tout braquage ou freinage brusque, ralentissez, dirigez-vous vers un endroit sécuritaire et immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge, pour ainsi désactiver le témoin d'avertissement de basse pression. Si vous avez fait une crevaison, montez la roue de secours dès que possible. (Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement d'une roue, consultez la section « Pneu à plat », du chapitre « En cas d'urgence ».)**

- **Lorsqu'une roue de secours est montée ou lorsqu'une roue est remplacée, la pression des pneus n'est pas indiquée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN dès que possible pour procéder au remplacement des pneus ou à la réinitialisation du système.**
- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.**
- **N'injectez aucun produit d'étanchéité pour pneu, liquide ou en aérosol, dans les pneus. Le fonctionnement des capteurs de pression des pneus pourrait s'en trouver compromis.**

⚠MISE EN GARDE

N'installez pas de pellicule métallisée ou d'autre pièce en métal (antenne, etc.) sur les glaces. Cela peut nuire à la réception des signaux des capteurs de pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionnera pas correctement.

Certains dispositifs et émetteurs pourraient entraver temporairement le fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus et provoquer l'allumage du témoin de basse pression des pneus.

Exemples :

– Des équipements ou des dispositifs électriques situés à proximité du véhicule qui utilisent des fréquences radio proches de celles du système.

– Un émetteur utilisant des fréquences radio proches de celles du système qui se trouve dans l'habitacle ou à proximité du véhicule.

– Un ordinateur (ou un autre équipement similaire) ou un convertisseur continu-alternatif est utilisé dans l'habitacle ou à proximité du véhicule.

Avis de la FCC :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC et au règlement RSS-210 d'Industrie Canada.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

POUR ÉVITER LES COLLISIONS ET LES RENVERSEMENTS

⚠AVERTISSEMENT

Si ce véhicule n'est pas conduit de façon prudente et sécuritaire, une perte de maîtrise du véhicule ou un accident peut survenir.

Faites preuve de vigilance et conduisez prudemment en tout temps. Respectez le code de la sécurité routière. Évitez la vitesse excessive, les virages à haute vitesse et les coups de volant parce que ces comportements peuvent vous faire perdre la maîtrise du véhicule. **Comme**

c'est le cas pour tout autre véhicule, une perte de maîtrise peut vous faire entrer en collision avec d'autres véhicules ou des objets. Le véhicule peut également se renverser, particulièrement si la perte de maîtrise entraîne un dérapage latéral. Évitez de conduire lorsque vous êtes fatigué et restez attentif en tout temps. Ne conduisez jamais si vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue (y compris les médicaments avec ou sans ordonnance qui causent de la somnolence). Bouclez toujours votre ceinture de sécurité, conformément aux instructions du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire » du présent manuel, et exigez que les autres passagers de votre véhicule fassent de même.

Les ceintures de sécurité contribuent à réduire les risques de blessures en cas de collision ou de renversement. **En cas de renversement, les risques de blessures ou de mort sont accrus pour les personnes n'ayant pas bouclé leur ceinture ou l'ayant bouclée incorrectement.**

RÉCUPÉRATION D'UN VÉHICULE HORS ROUTE

Pendant la conduite, les roues du côté droit ou du côté gauche peuvent involontairement quitter la chaussée. En pareil cas, conservez la maîtrise du véhicule conformément à la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

1. Demeurez calme et ne réagissez pas trop brusquement.
2. Ne serrez pas les freins.
3. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
4. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
5. Si aucun obstacle ne croise votre trajectoire, dirigez le véhicule pour qu'il suive la route pendant que le véhicule ralentit. Ne tentez pas de revenir sur la chaussée avant que la vitesse du véhicule ne soit réduite.
6. Lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité, tournez graduellement le volant jusqu'à ce que les deux pneus reviennent sur la chaussée. Lorsque tous les pneus se trouvent sur la chaussée, dirigez le véhicule pour qu'il demeure dans la voie appropriée.

- Si vous décidez qu'il est impossible de revenir sur la chaussée en toute sécurité en raison de l'état du véhicule, de la route ou de la circulation, ralentissez graduellement le véhicule pour l'immobiliser en lieu sûr hors route.

PERTE RAPIDE DE PRESSION D'AIR

Une perte rapide de pression d'air ou un éclatement peut survenir si le pneu est crevé ou s'il a été endommagé en heurtant un trottoir ou un nid de poule. Une perte rapide de pression d'air peut aussi être provoquée par la conduite sur des pneus insuffisamment gonflés.

Une perte rapide de pression d'air peut nuire à la tenue de route et à la stabilité du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées.

Contribuez à prévenir toute perte rapide de pression d'air en conservant la pression d'air appropriée et en inspectant visuellement les pneus pour vous assurer de l'absence d'usure et de dommages. Consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel. Si un pneu perd rapidement de l'air ou éclate pendant la conduite, conservez la maîtrise du véhicule en suivant la procédure ci-dessous. Notez que cette

procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

⚠AVERTISSEMENT

Les actions suivantes peuvent accroître le risque de perdre la maîtrise du véhicule en cas de perte soudaine de pression d'air d'un pneu. La perte de maîtrise du véhicule peut provoquer une collision et causer des blessures.

- **Le véhicule se déplace généralement dans la direction du pneu à plat.**
- **Ne serrez pas rapidement les freins.**
- **Ne relâchez pas rapidement la pédale d'accélérateur.**
- **Ne tournez pas rapidement le volant.**

1. Demeurez calme et ne réagissez pas trop brusquement.
2. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
3. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
4. Dirigez graduellement le véhicule en lieu sûr hors de la route et à l'écart de la circulation dans la mesure du possible.
5. Serrez légèrement la pédale de frein pour graduellement immobiliser le véhicule.
6. Allumez les feux de détresse et communiquez avec un service d'assistance routière pour faire changer le pneu ou consultez la section « Remplacement d'un pneu à plat » du chapitre « En cas d'urgence » du manuel du conducteur.

CONDUITE ET CONSOMMATION D'ALCOOL OU DE DROGUES

⚠AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. La présence d'alcool dans le sang réduit la coordination des mouvements, augmente le temps de réaction et fausse le jugement. Si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool, vous augmentez vos risques d'être impliqué dans un accident avec blessures. De plus, l'alcool pourrait accroître la gravité de vos blessures en cas d'accident.

NISSAN s'engage à construire des véhicules sécuritaires. Toutefois, même le véhicule le plus sécuritaire peut représenter un danger si son conducteur a consommé de l'alcool avant de prendre la route. Chaque année, des milliers de personnes sont blessées ou tuées dans des accidents impliquant des conducteurs qui ont consommé de l'alcool. Même si les lois relatives aux quantités d'alcool pouvant être consommées diffèrent selon les territoires, il est évident que l'alcool a des effets différents d'une personne à l'autre, effets sous-estimés par la plupart des gens.

N'oubliez pas que l'alcool et la conduite ne font pas bon ménage. Cela s'applique également aux drogues (médicaments avec ou sans ordonnance et drogues illégales). Ne prenez jamais le volant si vos capacités de conduite sont compromises par l'alcool, les drogues ou par toute condition physique susceptible de modifier votre comportement au volant.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA CONDUITE

La conception de votre véhicule NISSAN vous permet de l'utiliser sur la route ou hors route. Cependant, contrairement aux véhicules hors route classiques, votre véhicule NISSAN est conçu principalement pour une utilisation dans le

cadre des loisirs. Évitez donc de traverser des nappes profondes d'eau ou de boue.

N'oubliez pas qu'il est plus difficile de rouler sur de mauvaises routes ou de se dégager de la neige ou de la boue profonde avec un véhicule à deux roues motrices qu'avec un véhicule à quatre roues motrices.

Veuillez suivre les consignes suivantes :

⚠AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous roulez hors route, conduisez prudemment et évitez les zones dangereuses. Chaque occupant du véhicule doit être correctement assis et porter sa ceinture de sécurité. De cette façon, vos passagers et vous-même serez bien retenus lorsque le véhicule roulera en terrain accidenté.**
- **Ne conduisez pas perpendiculairement à une pente raide. Montez ou descendez-la plutôt de front. Les véhicules tout-terrain peuvent se renverser plus facilement sur les côtés que vers l'avant ou vers l'arrière.**
- **Certaines pentes peuvent se révéler trop raides pour votre véhicule. Si vous tentez de les monter, le moteur de votre véhicule risque de caler. Si vous tentez de les descendre, il se peut que vous ne soyez pas en mesure de maîtriser votre vitesse. Si vous tentez de les traverser perpendiculairement, votre véhicule risque de se renverser.**
- **Ne passez pas d'un rapport à un autre lorsque vous descendez une pente, car vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule.**
- **Faites preuve de vigilance lorsque vous conduisez jusqu'au sommet d'une pente. L'autre versant peut être très abrupt ou présenter d'autres dangers qui risquent de causer un accident.**
- **Si le moteur cale dans une côte abrupte ou si vous ne pouvez pas vous rendre jusqu'en haut, n'essayez jamais de faire demi-tour. Votre véhicule risque de se renverser. Engagez toujours la marche arrière (R) pour reculer en ligne droite et utilisez les freins pour maîtriser votre vitesse.**
- **Si vous freinez de façon intensive en descente, les freins peuvent finir par s'échauffer et s'évanouir, ce qui peut contribuer à vous faire perdre la maîtrise du véhicule et provoquer un accident. Servez-vous des freins avec modération et utilisez plutôt un rapport de vitesse inférieur pour ralentir le véhicule.**
- **Des bagages mal fixés peuvent être projetés pendant la conduite en terrain accidenté. Fixez fermement tous les bagages chargés afin d'éviter qu'ils ne soient projetés vers l'avant et que vos passagers et vous ne subissiez des blessures.**

- **Afin d'éviter de rehausser excessivement le centre de gravité du véhicule, ne dépassez pas la capacité de charge prévue du porte-bagages (selon l'équipement du véhicule) et répartissez la charge uniformément. Installez les bagages lourds dans l'aire de chargement en les poussant vers l'avant du véhicule et en évitant le plus possible de les empiler. N'équipez pas votre véhicule de pneus plus larges que ceux recommandés dans ce manuel, car des pneus trop larges pourraient provoquer un capotage de votre véhicule.**
- **Ne tenez pas votre volant par son rebord intérieur ou par ses branches lorsque vous conduisez hors route. Le volant pourrait bouger soudainement et vous blesser les mains. Tenez-le plutôt par son rebord extérieur.**
- **Avant de démarrer le véhicule, assurez-vous que le conducteur et tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité.**
- **Réduisez votre vitesse en présence de forts vents latéraux. Étant donné que votre véhicule NISSAN a un centre de gravité plus élevé, il est plus susceptible de réagir à de tels vents. En conduisant moins vite, vous conserverez une meilleure maîtrise de votre véhicule.**
- **Ne conduisez pas dans des conditions qui exigent de dépasser la capacité nominale des pneus, même lorsque le mode 4 roues motrices est engagé.**
- **Pour les véhicules à quatre roues motrices, ne tentez pas de soulever deux des roues du sol et de passer une gamme de marche avant ou la marche arrière lorsque le moteur tourne. Vous pourriez ainsi endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.**
- **Ne contrôlez jamais un véhicule à quatre roues motrices sur un dynamomètre conçu pour un véhicule à deux roues motrices (tel qu'utilisé dans certaines provinces ou dans certains États pour les contrôles antipollution) ou autre équipement semblable, même si les deux autres roues sont soulevées du sol. Avant de soumettre votre véhicule au dynamomètre, assurez-vous d'informer le personnel du centre de contrôle qu'il s'agit d'un modèle à quatre roues motrices. L'utilisation d'un équipement de contrôle inadapté pourrait endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.**
- **L'accélération rapide, les virages serrés ou les freinages brusques peuvent vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.**

- **Autant que possible, évitez les virages brusques, surtout à grande vitesse. Votre véhicule à quatre roues motrices NISSAN possède un centre de gravité plus élevé qu'un autre véhicule à deux roues motrices. Il n'est donc pas conçu pour prendre des virages à la même vitesse qu'un véhicule classique à deux roues motrices. Si vous ne tenez pas compte de cette différence, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule qui pourrait alors se retourner.**
- **Utilisez toujours des pneus des mêmes type, dimensions, marque, construction (à carcasse diagonale, à carcasse diagonale ceinturée ou à carcasse radiale) et dessin de bande de roulement sur les quatre roues. Installez des chaînes antidérapantes sur les roues arrière lorsque vous roulez sur des routes glissantes et conduisez prudemment.**
- **Assurez-vous de vérifier les freins juste après avoir conduit dans la boue ou dans l'eau. Pour en savoir davantage sur les freins mouillés, consultez la section « Circuit de freinage » plus loin dans ce chapitre.**
- **Évitez de stationner votre véhicule sur des côtes abruptes. Si vous sortez du véhicule et si celui-ci roule vers l'avant, vers l'arrière ou de côté, vous pourriez être blessé.**
- **Des entretiens plus fréquents seront nécessaires si, en conduite hors route, du sable, de la boue ou de l'eau atteint la hauteur des moyeux des roues de votre véhicule. Consultez la section « Entretien périodique » du « Guide d'entretien et de réparation NISSAN ».**

⚠ AVERTISSEMENT

Il ne faut jamais retirer la clé ni la tourner à la position LOCK lorsque le véhicule est en mouvement, car cela aurait pour effet de bloquer la colonne de direction. Vous risqueriez alors de perdre la maîtrise de votre véhicule et de vous infliger des blessures graves, en plus de causer des dommages au véhicule.

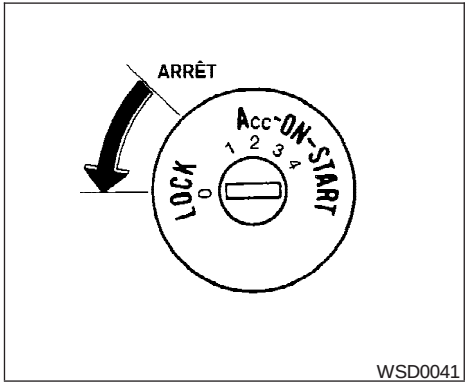

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Le verrouillage du contacteur d'allumage des véhicules munis d'une boîte de vitesses automatique est conçu pour éviter que la clé de contact ne soit tournée à la position LOCK et retirée avant que le levier sélecteur ne soit placé en position P.

Assurez-vous que le levier sélecteur de votre véhicule est à la position P avant de retirer votre clé du contacteur d'allumage.

Si le levier sélecteur n'est pas remis à la position P, la clé de contact ne peut pas être placée à la position LOCK.

Pour retirer la clé du contacteur d'allumage :

1. Déplacez le levier sélecteur en position P, alors que la clé est en position ON.
2. Placez-la ensuite à la position LOCK.
3. Retirez la clé du contacteur d'allumage.

Si le levier sélecteur a été placé en position P une fois la clé sur OFF ou s'il est impossible de tourner la clé en position LOCK, procédez comme suit pour retirer la clé.

1. Déplacez le levier sélecteur à la position P.
2. Tournez la clé de contact légèrement vers la position ON.
3. Placez-la ensuite à la position LOCK.
4. Retirez la clé.

Vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur de la position P vers une autre position lorsque la clé de contact est à la position OFF ou lorsqu'elle est retirée du contacteur.

Vous pouvez déplacer le levier sélecteur si la pédale de frein est enfoncée alors que le contacteur d'allumage se trouve à la position ON.

Entre les positions LOCK et ACC se trouve une position OFF. La position OFF est indiquée par le chiffre 1 sur le barillet du contacteur. Le volant n'est pas verrouillé lorsque le contacteur est à la position OFF.

Le volant doit être tourné d'un huitième de tour dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position verticale pour être verrouillé.

Tournez la clé à la position LOCK pour verrouiller le volant. Retirez la clé. Pour le déverrouiller, insérez la clé et tournez-la doucement tout en déplaçant légèrement le volant.

S'il est impossible de tourner la clé à partir de la position LOCK, manœuvrez le volant vers la gauche ou vers la droite tout en tournant la clé afin de déverrouiller le contacteur.

POSITIONS DE LA CLÉ DE CONTACT

LOCK : position de stationnement normale (0)

OFF : (arrêt) (inutilisée) (1)

ACC : (accessoires) (2)

Cette position permet d'alimenter les accessoires, comme la radio (selon l'équipement du véhicule), lorsque le moteur ne tourne pas.

ON : position de fonctionnement normale (3)

Dans cette position, le système d'allumage et les accessoires électriques sont mis en fonction.

START : (démarrage) (4)

Cette position lance le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre. La clé de contact revient automatiquement à la position ON.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Le système antidémarrage du véhicule Nissan (NVIS) empêche le démarrage du moteur si une clé non programmée dans ce dispositif est utilisée.

Si on se sert d'une clé NVIS programmée et que le moteur refuse quand même de démarrer (par exemple, en présence d'interférences causées par une autre clé programmée, par un dispositif pour poste de péage automatisé ou par un dispositif de paiement automatique se trouvant sur votre porte-clés), procédez comme suit :

1. Laissez le contacteur d'allumage à la position ON pendant environ cinq secondes.
2. Tournez-le ensuite à la position OFF ou LOCK et attendez environ 10 secondes.
3. Recommencez les étapes 1 et 2.
4. Tentez de nouveau de faire démarrer le moteur au moyen de votre clé programmée NVIS tout en tenant le dispositif (ayant causé des interférences) à l'écart.

Si le moteur refuse toujours de démarrer, NISSAN vous recommande de placer votre clé NVIS programmée sur un autre porte-clés afin d'éviter les interférences causées par les autres dispositifs.

- Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve à proximité de votre véhicule.
- Vérifiez les niveaux de l'huile moteur, du liquide de refroidissement, du liquide de frein ainsi que du liquide lave-glace aussi fréquemment que possible ou, au minimum, à chaque ravitaillement.
- Vérifiez la propreté de toutes les glaces et de tous les phares.
- Vérifiez l'aspect et la condition des pneus en procédant à une inspection visuelle. Assurez-vous également que la pression de gonflage est adéquate.
- Assurez-vous que toutes les portières sont fermées.
- Placez le siège et réglez l'appuie-tête.
- Réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs.
- Bouclez votre ceinture de sécurité et demandez à tous les autres occupants du véhicule de faire de même.
- En tournant la clé de contact à la position ON (3), vérifiez le fonctionnement des témoins. Consultez la section « Témoins et carillons de rappel sonore » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement) ou N (point mort). La position de stationnement est recommandée.

   Vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur de votre véhicule de la position P (stationnement) vers une autre position lorsque la clé de contact est à la position OFF ou lorsqu'elle est retirée du contacteur d'allumage.

   Le démarreur peut être actionné seulement si le levier sélecteur est au point mort ou à la position de stationnement.
3. Pour démarrer le moteur, tournez la clé de contact à la position START, **sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.** Relâchez la clé lorsque le moteur démarre. Si le moteur tourne, mais refuse de démarrer, répétez la procédure décrite ci-dessus.
   - Lorsque le démarrage de votre moteur est très difficile, par temps très froid ou au redémarrage, enfoncez légèrement la pédale d'accélérateur (environ au tiers de sa course) et maintenez-la dans cette position, puis lancez le moteur. Relâchez la clé et la pédale d'accélérateur dès que le moteur démarre.
   - S'il est très difficile de démarrer le moteur parce que vous l'avez noyé, appuyez sur la pédale d'accélérateur à fond et maintenez-la enfoncée. Lancez le moteur pendant cinq ou six secondes. Relâchez la pédale d'accélérateur. Pour démarrer le moteur, tournez la clé de contact à la position START, **sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.** Relâchez la clé lorsque le moteur démarre. Si le moteur tourne, mais refuse de démarrer, répétez la procédure décrite ci-dessus.

⚠MISE EN GARDE

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 15 secondes à la fois. Si le moteur ne démarre pas, coupez le contact et attendez 10 secondes avant de tenter un nouveau démarrage. Sinon, vous pourriez endommager le démarreur.

4. Après le démarrage, laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins 30 secondes. Ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à un régime trop élevé pendant qu'il se réchauffe. Conduisez d'abord à vitesse modérée sur une courte distance, plus particulièrement s'il fait froid.

Par temps froid, laissez le moteur tourner de deux à trois minutes au moins avant de l'arrêter. Le démarrage et l'arrêt du moteur sur une courte période peuvent rendre le véhicule plus difficile à démarrer.

MODE DE PROTECTION DU MOTEUR

Le moteur comporte un mode de protection pour réduire les risques de dommages si la température du liquide de refroidissement devient trop élevée (par exemple, lors de l'ascension de pentes abruptes avec de lourdes charges par température élevée, en tirant une remorque). Lorsque la température du moteur atteint un certain niveau :

- l'indicateur de température du liquide de refroidissement se déplacera vers la position H;
- la puissance du moteur pourra être réduite;
- la fonction de refroidissement du climatiseur pourra être automatiquement désactivée durant une courte période (le ventilateur continuera à fonctionner).

La puissance du moteur et, dans certaines conditions, la vitesse du véhicule diminueront. La vitesse du véhicule peut être contrôlée par l'accélérateur, mais le véhicule peut ne pas accélérer à la vitesse souhaitée. La boîte de vitesses effectue une rétrogradation ou un passage ascendant lorsque les points de changement de vitesse déterminés sont atteints. Vous pouvez également effectuer les passages manuellement.

À mesure que les conditions de conduite changent et que la température du liquide de refroidissement du moteur diminue, la vitesse du véhicule peut être augmentée en utilisant l'accélérateur et la fonction de refroidissement du climatiseur se remettra automatiquement en marche.

Si :

1. La température du liquide de refroidissement du moteur n'est pas abaissée.
2. La fonction de refroidissement du climatiseur ne s'active pas.
3. Le témoin d'avertissement de la pression d'huile moteur et de température élevée du liquide de refroidissement du moteur s'allume, cela peut indiquer une défectuosité. Conduisez le véhicule à l'écart de la route dans un endroit sécuritaire et laissez le moteur se refroidir. Si après avoir vérifié l'huile et le liquide de refroidissement, le témoin demeure allumé, ne conduisez plus le véhicule et appelez un concessionnaire NISSAN.

Le témoin d'anomalie risque également de s'allumer. Si **uniquement** ce témoin demeure allumé, vous n'avez pas à faire remorquer votre véhicule, mais faites-le vérifier prochainement par un concessionnaire NISSAN. Consultez la section « Témoin d'anomalie » sous « Témoins d'avertissement ou de fonctionnement » du présent manuel.

⚠AVERTISSEMENT

Une surchauffe peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et de la vitesse du véhicule. Une vitesse inférieure à celle de la circulation fait augmenter les risques de collision. Soyez particulièrement prudent pendant la conduite. S'il n'est pas possible de maintenir une vitesse sécuritaire, rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sûr. Laissez le moteur revenir à sa température normale de fonctionnement. Consultez la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence ».

⚠MISE EN GARDE

Le fait de laisser le moteur tourner alors que le témoin de pression d'huile moteur est allumé peut très rapidement provoquer de graves dommages au moteur. De tels dommages ne sont pas couverts par la garantie. Mettez le moteur à l'arrêt dès qu'il vous est possible de le faire en toute sécurité.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

⚠AVERTISSEMENT

- **N'enfoncez pas l'accélérateur lorsque vous passez des positions P (stationnement) ou N (point mort) aux positions R (marche arrière) ou L (gamme basse). Ne relâchez la pédale de frein qu'une fois le levier sélecteur en position. Le fait de ne pas respecter ces directives peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer un accident.**
- **Le régime de ralenti d'un moteur froid est élevé. Faites preuve de prudence lorsque vous engagez une vitesse en marche avant ou en marche arrière avant que le moteur ne se soit réchauffé.**
- **Ne déplacez jamais le levier en position P (stationnement) ou R (marche arrière) lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci pourrait causer un accident.**

⚠MISE EN GARDE

- **Lorsque vous arrêtez le véhicule dans une côte ascendante, ne retenez pas le véhicule en position en enfonçant la pédale d'accélérateur. Utilisez plutôt la pédale de frein.**
- **Ne rétrogradez pas brusquement sur une chaussée glissante. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule.**

La boîte de vitesses automatique du véhicule est commandée électroniquement, ce qui garantit son bon fonctionnement et un rendement maximal.

Vous trouverez aux pages suivantes les procédures de fonctionnement recommandées pour ce type de boîte de vitesses. Pour obtenir un rendement maximal de votre véhicule et profiter au maximum de sa conduite, suivez ces procédures.

Démarrage du véhicule

1. Après avoir démarré le moteur, enfoncez complètement la pédale de frein avant de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement).
2. En gardant la pédale de frein enfoncée, déplacez le levier sélecteur dans une position de conduite.
3. Relâchez la pédale de frein, puis laissez le véhicule entamer graduellement son déplacement.

La conception de la boîte de vitesses automatique de votre véhicule exige que la pédale de frein SOIT enfoncée avant de permettre le déplacement du levier de la position P vers un rapport de conduite lorsque le contacteur d'allumage se trouve à la position ON.

Vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur de la position P vers un autre rapport lorsque la clé de contact est à la position LOCK, OFF ou ACC ou lorsque la clé est retirée du contacteur.

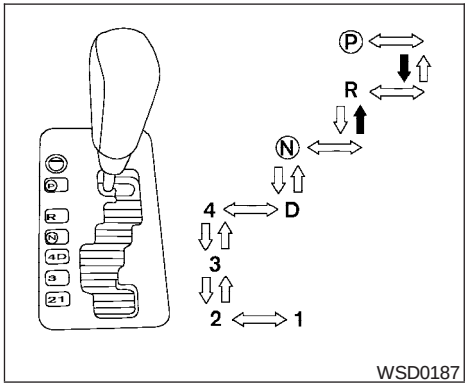

Pour déplacer le levier sélecteur :

➡ : changez de vitesse tout en enfonçant la pédale de frein;

⇨ : changez de vitesse sans enfoncer la pédale de frein.

Changement de vitesse - console

Après avoir démarré le moteur, enfoncez à fond la pédale de frein et déplacez le levier sélecteur de la position P.

⚠AVERTISSEMENT

Serrez le frein de stationnement si le levier sélecteur est en prise alors que le moteur ne tourne pas. Sinon, le véhicule risque de se déplacer ou de rouler inopinément et d'entraîner de graves blessures ou des dommages matériels importants.

Si la clé est tournée à la position OFF ou ACC pour quelque raison que ce soit lorsque le véhicule est au point mort ou dans toute position de marche avant, la clé de contact ne peut pas être tournée à la position LOCK et retirée du contacteur. Déplacez le levier sélecteur à la position P, puis tournez la clé à la position LOCK.

P (stationnement)

⚠MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, sélectionnez les positions P (stationnement) ou R (marche arrière) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Cette position s'utilise une fois le véhicule stationné ou au démarrage du moteur. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé. **La pédale de frein doit être enfoncée pour permettre le déplacement du levier sélecteur du point mort ou de toute position de marche avant vers la position P (stationnement).** Serrez le frein de stationnement. Lorsque vous vous stationnez dans une pente, serrez le frein de stationnement avant de déplacer le levier sélecteur à la position P (stationnement).

R (marche arrière)

⚠MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, sélectionnez les positions P (stationnement) ou R (marche arrière) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Cette position s'utilise pour reculer. Assurez-vous que votre véhicule est totalement immobilisé avant de déplacer le levier sélecteur en position R (marche arrière). **La pédale de frein doit être enfoncée avant de déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement), du point mort ou de toute position de marche avant vers la position R (marche arrière).**

N (point mort)

Il ne s'agit pas d'une position de marche avant ou de marche arrière. Vous pouvez toutefois démarrer le moteur de votre véhicule dans cette position. Si le moteur de votre véhicule cale pendant

que vous roulez, vous pouvez déplacer le levier sélecteur de ce dernier à la position N (point mort), puis redémarrer.

D (marche avant)

Cette position est utilisée pour la conduite normale en marche avant.

4 (quatrième vitesse)

Engagez le levier dans cette position lorsque l'utilisation du frein moteur peut constituer un avantage dans la montée ou la descente de longues pentes.

Ne déplacez pas le levier sélecteur de votre véhicule à la position 4 si vous roulez à des vitesses supérieures à celles indiquées ci-après et ne dépassez pas les vitesses suivantes lorsque le levier sélecteur de votre véhicule se trouve à la position 4.

Quatre roues motrices, gamme haute :

100 km/h (62 mi/h)

Quatre roues motrices, gamme basse :

50 km/h (31 mi/h)

3 (troisième vitesse)

Engagez le levier dans cette position lorsque l'utilisation du frein moteur peut constituer un avantage dans la montée ou la descente de longues pentes.

2 (deuxième vitesse)

Cette position est utilisée pour gravir une pente ou pour augmenter le frein moteur en descente.

Ne rétrogradez pas à la position 2 si vous roulez à une vitesse supérieure à celle indiquée ci-après et ne dépassez pas les vitesses indiquées ci-après lorsque le levier sélecteur de votre véhicule se trouve à la position 2.

Deux roues motrices et AUTO :

115 km/h (71 mi/h) sans mode de remorquage

100 km/h (62 mi/h) avec mode de remorquage

Quatre roues motrices, gamme haute :

100 km/h (62 mi/h)

Quatre roues motrices, gamme basse :

50 km/h (31 mi/h)

1 (première vitesse)

Cette position est utilisée pour la conduite à basse vitesse dans des pentes ascendantes raides, dans la neige, le sable ou la boue, ou pour obtenir un frein moteur maximal dans des descentes abruptes.

Ne rétrogradez pas à la position 1 si vous roulez à une vitesse supérieure à celle indiquée ci-après et ne dépassez pas les vitesses indiquées ci-après lorsque le levier sélecteur de votre véhicule se trouve à la position 1.

Deux roues motrices et AUTO :

70 km/h (43 mi/h) sans mode de remorquage

60 km/h (37 mi/h) avec mode de remorquage

Quatre roues motrices, gamme haute :

70 km/h (43 mi/h) sans mode de remorquage

60 km/h (37 mi/h) avec mode de remorquage

Quatre roues motrices, gamme basse :

50 km/h (31 mi/h)

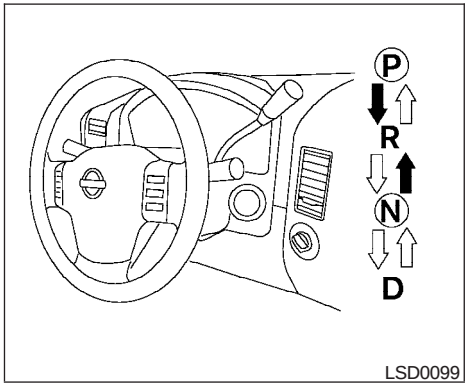

Pour déplacer le levier sélecteur :

➡ : changez de vitesse tout en enfonçant la pédale de frein;

⇨ : changez de vitesse sans enfoncer la pédale de frein.

Changement de vitesse - colonne

Après avoir démarré le moteur, enfoncez à fond la pédale de frein et déplacez le levier sélecteur de la position P.

⚠AVERTISSEMENT

Serrez le frein de stationnement si le levier sélecteur est en prise alors que le moteur ne tourne pas. Sinon, le véhicule risque de se déplacer ou de rouler inopinément et d'entraîner de graves blessures ou des dommages matériels importants.

Si la clé est tournée à la position OFF ou ACC pour quelque raison que ce soit lorsque le véhicule est au point mort ou dans toute position de marche avant, la clé de contact ne peut pas être tournée à la position LOCK et retirée du contacteur. Déplacez le levier sélecteur à la position P, puis tournez la clé à la position LOCK.

P (stationnement)

⚠MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, sélectionnez les positions P (stationnement) ou R (marche arrière) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Cette position s'utilise une fois le véhicule stationné ou au démarrage du moteur. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé. **La pédale de frein doit être enfoncée pour permettre le déplacement du levier sélecteur du point mort ou de toute position de marche avant vers la position P (stationnement).** Serrez le frein de stationnement. Lorsque vous vous stationnez dans une pente, serrez le frein de stationnement avant de déplacer le levier sélecteur à la position P (stationnement).

R (marche arrière)

⚠MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, sélectionnez les positions P (stationnement) ou R (marche arrière) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Cette position s'utilise pour reculer. Assurez-vous que votre véhicule est totalement immobilisé avant de déplacer le levier sélecteur en position R (marche arrière). **La pédale de frein doit être enfoncée avant de déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement), du point mort ou de toute position de marche avant vers la position R (marche arrière).**

N (point mort)

Il ne s'agit pas d'une position de marche avant ou de marche arrière. Vous pouvez toutefois démarrer le moteur de votre véhicule dans cette position. Si le moteur de votre véhicule cale pendant

que vous roulez, vous pouvez déplacer le levier sélecteur de ce dernier à la position N (point mort), puis redémarrer.

D (marche avant)

Cette position est utilisée pour la conduite normale en marche avant.

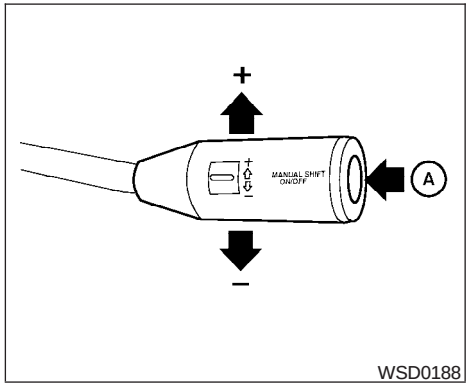

Mode manuel de passage des rapports

La boîte de vitesses entre en mode de passage manuel des rapports lorsque la commande de mode de passage manuel des rapports Ⓐ est enfoncée pendant la conduite. Il est alors possible de sélectionner manuellement les gammes de rapports de la boîte de vitesses.

En mode de passage manuel des rapports, la position de gamme s'affiche à l'indicateur. Le témoin de position affiche d'abord la mention « M4 » (quatrième manuelle) lorsque la commande de mode de passage manuel des rapports est enfoncée.

Les positions de gamme ascendantes et descendantes s'affichent une à une comme suit :

M1⟷ M2 ⟷ M3 ⟷ M4⟷D

M4 (quatrième manuelle)

Cette position est préférable lorsque vous devez parcourir de longues pentes en montée ou en descente dans lesquelles l'utilisation du frein moteur serait utile.

Les positions de gamme ascendantes et descendantes s'affichent une à une comme suit :

M1 ⟷ M2 ⟷ M3 ⟷ M4

La mention « M4 » s'affiche à l'indicateur.

M3 (troisième manuelle)

Ces positions sont utilisées pour gravir des pentes raides ou à titre de frein moteur dans les descentes abruptes.

Les positions de gamme ascendantes et descendantes s'affichent une à une comme suit :

M1 ⟷ M2 ⟷ M3

La mention « M3 » s'affiche à l'indicateur.

M2 (deuxième manuelle)

Ces positions sont utilisées pour gravir des pentes raides ou à titre de frein moteur dans les descentes abruptes.

Les positions de gamme ascendantes et descendantes s'affichent une à une comme suit :

M1 ⟷ M2

La mention « M2 » s'affiche à l'indicateur.

M1 (première manuelle)

Cette position est utilisée pour la conduite à basse vitesse dans des pentes ascendantes raides, dans la neige profonde, le sable ou la boue, ou pour obtenir un frein moteur maximal dans des descentes abruptes.

La mention « M1 » s'affiche à l'indicateur.

- N'oubliez pas que vous ne devez pas conduire à des vitesses élevées pendant de longues périodes dans une position de gamme inférieure à M4 (quatrième manuelle). La mise en fonction de la surmultipliée réduit la consommation de carburant lorsque vous conduisez à des vitesses élevées.

Passage ascendant

Déplacez le levier sélecteur dans la direction ascendante (+). (La boîte monte les rapports.)

Passage descendant

Déplacez le levier sélecteur dans la direction descendante (–). (La boîte descend les rapports.)

- La boîte de vitesses rétrograde automatiquement. (Par exemple, si vous sélectionnez la 3^{e} gamme, la boîte de vitesses rétrograde entre le 3^{e} et le 1er rapport.)
- Un double déplacement rapide du levier sélecteur dans la même direction provoque un passage successif des rapports.

Annulation du mode de passage manuel des rapports

Enfoncez le bouton de mode de passage manuel des rapports Ⓐ pour remettre la boîte de vitesses en mode de conduite normal.

- **En mode de passage manuel des rapports, la boîte de vitesses pourrait ne pas passer immédiatement au rapport sélectionné si la vitesse du véhicule ne convient pas. La boîte de vitesses effectuera le passage ascendant ou descendant lorsque la vitesse du véhicule correspondra aux points de changement de vitesse programmés. Cette caractéristique permet de maintenir un niveau de performance de conduite optimal, de réduire les risques d'avaries mécaniques et de perte de maîtrise du véhicule.**
- **En mode de passage manuel des rapports, la boîte de vitesses ne passe pas à un rapport supérieur à moins que ce dernier ne soit sélectionné manuellement. Lorsque la vitesse du véhicule diminue, la boîte de vitesses rétrograde automatiquement et passe en première vitesse avant l'arrêt complet du véhicule.**

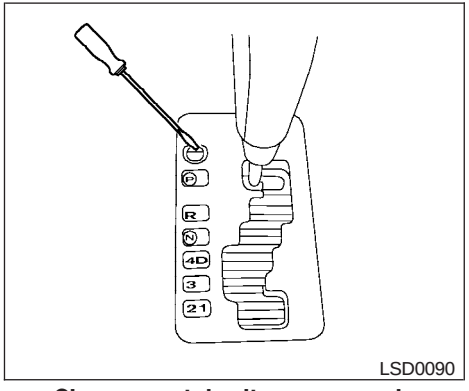

Changement de vitesse - console

Déverrouillage du levier de vitesse

Vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement) si la batterie de votre véhicule est déchargée, et ce, même si la pédale de frein est enfoncée.

Pour déplacer le levier sélecteur, déverrouillez le levier de vitesse. Vous pouvez déplacer le levier sélecteur en position N. Toutefois, le volant demeure verrouillé jusqu'à ce que le contacteur d'allumage soit déplacé à la position ON. Ceci vous permet de déplacer le véhicule en cas de décharge de la batterie.

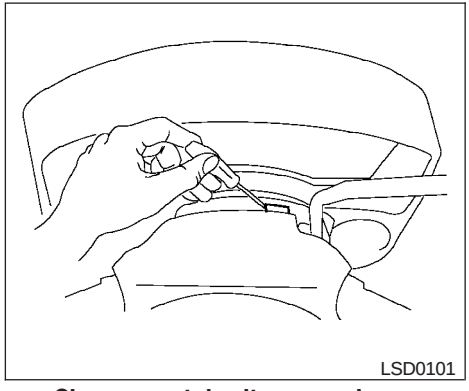

Changement de vitesse - colonne

Pour déverrouiller le levier de vitesse, suivez les procédures décrites ci-après :

1. Tournez la clé de contact à la position LOCK et retirez-la.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Dans le cas des véhicules équipés d'un levier sélecteur sur colonne, inclinez le volant au maximum vers le bas.
4. Retirez le couvercle de déverrouillage du levier de vitesse, tel qu'illustré.
5. Insérez un petit tournevis dans la fente de déverrouillage du levier et poussez-le vers le bas.
6. Déplacez le levier sélecteur à la position N, tout en maintenant la commande de déverrouillage du levier vers le bas.
7. Tournez la clé de contact à la position ON pour déverrouiller le volant. Le véhicule peut maintenant être conduit normalement.

S'il vous est impossible de dégager le levier sélecteur de la position P, faites inspecter la boîte de vitesses automatique par un concessionnaire NISSAN dès que possible.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le levier sélecteur ne peut être déplacé hors de la position P (stationnement) lorsque le moteur tourne et si la pédale de frein est enfoncée, il est possible que les feux d'arrêt ne fonctionnent pas. Des feux d'arrêt défectueux peuvent causer un accident avec blessures à vous-même et à d'autres personnes.

Rétrogradation de l’accélérateur – en position D –

Enfoncez la pédale d’accélérateur au plancher si vous devez effectuer un dépassement ou gravir une pente raide. La boîte de vitesses rétrogradera dans un rapport inférieur correspondant à la vitesse du véhicule.

Protection totale

Lorsque le dispositif de protection totale s’active, la boîte de vitesses sera verrouillée à l’un des rapports de marche avant, selon les conditions.

Il est possible que le dispositif de protection totale s’active en présence de conditions de conduite extrêmes, telles qu’un patinage excessif des roues suivi d’un freinage brusque. Le dispositif peut s’activer même si tous les circuits électriques fonctionnent adéquatement. Dans ce cas, tournez la clé de contact à la position OFF et attendez trois secondes. Tournez ensuite la clé à la position ON. Le fonctionnement normal du véhicule devrait se rétablir. Si ce n’est pas le cas, faites inspecter et réparer la boîte de vitesses de votre véhicule par un concessionnaire NISSAN.

⚠AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de mettre le véhicule en mouvement. Sinon, cela risque de causer une défaillance des freins et d’entraîner un accident.**
- **Ne desserrez pas le frein de stationnement de l’extérieur du véhicule.**
- **N’utilisez pas le levier de vitesse comme frein de stationnement pour garder le véhicule immobile. Lorsque vous stationnez votre véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.**
- **Ne laissez pas d’enfants sans surveillance dans un véhicule. Ils pourraient desserrer le frein de stationnement et provoquer un accident.**

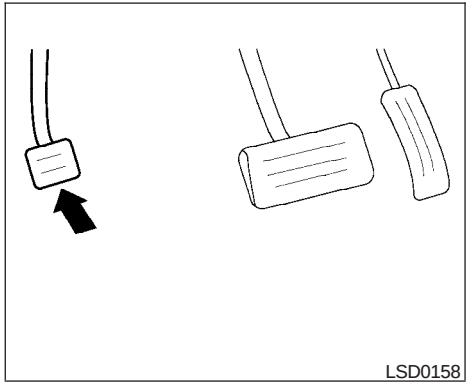

Pour le serrer : Enfoncez fermement le frein de stationnement .

Pour le relâcher :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
3. Appuyez fermement sur la pédale du frein de stationnement pour le desserrer.
4. Assurez-vous que le témoin des freins est éteint avant de prendre la route.

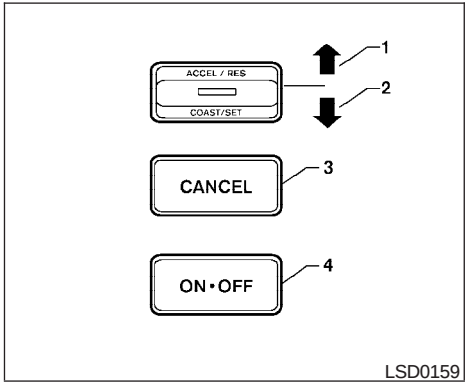

1. Interrupteur ACCEL/RES (accélération-reprise)
2. Interrupteur COAST/SET (décélération-réglage)
3. Interrupteur CANCEL (annulation)
4. Interrupteur ON·OFF (en fonction-hors fonction)

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

- Le régulateur de vitesse cesse de fonctionner automatiquement s'il est défectueux. Le témoin SET (réglage) à l'écran multifonction clignote pour aviser le conducteur; consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments ».
- Si le témoin SET (réglage) clignote, désactivez l'interrupteur ON·OFF (en fonction-hors fonction) et faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN.
- Le témoin SET (réglage) peut clignoter lorsque l'interrupteur ON·OFF (en fonction-hors fonction) du régulateur de vitesse est activé tout en appuyant sur les interrupteurs ACCEL/RES (accélération-reprise), COAST/SET (décélération-réglage) ou CANCEL (annulation). Suivez les procédures décrites ci-après pour régler le régulateur de vitesse adéquatement.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les conditions suivantes :

- **Lorsqu'il est impossible de maintenir la vitesse programmée.**
- **Lorsque la circulation est dense ou que la vitesse varie.**
- **Sur les routes montagneuses ou sinueuses.**
- **Sur les routes glissantes (pluie, neige, glace, etc.)**
- **Dans des endroits très venteux.**

Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident.

FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE

Le régulateur de vitesse vous permet de rouler à des vitesses situées entre 40 km/h et 144 km/h (25 mi/h et 89 mi/h) sans avoir à garder votre pied sur l'accélérateur.

Pour mettre le régulateur de vitesse en fonction, appuyez sur l'interrupteur ON·OFF (en fonction-hors fonction). Le témoin CRUISE (régulateur de vitesse) apparaît à l'écran multifonction.

Pour établir une vitesse de croisière, accélérez à la vitesse désirée, puis appuyez brièvement sur l'interrupteur COAST/SET (décélération-réglage). Le témoin SET (réglage) apparaît à l'écran multifonction. Relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule continue à rouler à la vitesse choisie.

- **Si vous devez dépasser un autre véhicule,** appuyez sur l'accélérateur. Le véhicule revient à la vitesse préréglée dès que vous relâchez la pédale.
- Lorsque vous montez ou descendez une pente raide, il est possible que le véhicule ne puisse pas maintenir la vitesse réglée. Ne mettez pas le régulateur en fonction si vous devez conduire dans une telle situation.

Pour annuler le réglage d'une vitesse, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez sur l'interrupteur CANCEL (annulation); le témoin SET (réglage) s'éteint à l'écran multifonction.
- Appuyez sur la pédale de frein – Le témoin de réglage (SET) du tableau de bord s'éteint.
- Appuyez sur l'interrupteur ON·OFF (en fonction-hors fonction). Les témoins CRUISE (régulateur de vitesse) et SET (réglage) s'éteignent à l'écran multifonction.

Le régulateur de vitesse est automatiquement mis hors fonction et le témoin SET (réglage) s'éteint à l'écran multifonction si :

- vous enfoncez la pédale de frein tout en appuyant sur l'interrupteur ACCEL/RES (accélération-reprise) ou COAST/SET (décélération-réglage). La vitesse préréglée est supprimée de la mémoire;
- la vitesse du véhicule est réduite de plus de 13 km/h (8 mi/h) par rapport à la vitesse réglée;
- vous déplacez le levier sélecteur à la position N.

Pour établir une vitesse de croisière plus rapide, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez sur l'accélérateur. Enfoncez l'interrupteur COAST/SET (décélération-réglage) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Maintenez enfoncé l'interrupteur ACCEL/RES (accélération-reprise). Relâchez-le lorsque le véhicule atteint la vitesse désirée.
- Appuyez brièvement sur l'interrupteur ACCEL/RES (accélération-reprise). La vitesse de votre véhicule augmente d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur l'interrupteur.

Pour établir une vitesse de croisière plus lente, utilisez une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Enfoncez l'interrupteur COAST/SET (décélération-réglage) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Enfoncez l'interrupteur COAST/SET (décélération-réglage) et maintenez-le enfoncé. Relâchez l'interrupteur une fois que le véhicule a ralenti jusqu'à la vitesse désirée.
- Enfoncez l'interrupteur COAST/SET (décélération-réglage) et maintenez-le enfoncé. La vitesse de votre véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur l'interrupteur.

Pour programmer une vitesse réglée antérieurement, appuyez brièvement sur l'interrupteur ACCEL/RES (accélération-reprise). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la dernière vitesse de croisière réglée est rétablie.

PÉRIODE DE RODAGE

⚠ MISE EN GARDE

Afin d'obtenir un rendement maximal de votre moteur, d'en assurer la fiabilité et de lui permettre la meilleure consommation d'essence possible, suivez les recommandations ci-après pendant les 2 000 premiers kilomètres (1 200 milles). Si vous ne suivez pas ces recommandations, vous risquez de diminuer la durée de vie utile de votre moteur ainsi que ses performances.

- Évitez de conduire à des vitesses constantes (rapides ou lentes) sur une période prolongée et ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à plus de 4 000 tr/min.
- N'effectuez pas d'accélération à plein régime dans quelque rapport que ce soit.
- Évitez les démarrages rapides.
- Évitez les freinages brusques dans la mesure du possible.
- Ne tractez pas de remorque pendant les 800 premiers kilomètres (500 milles) de votre véhicule neuf. Vous pourriez endommager le moteur, les essieux ou d'autres pièces de votre véhicule.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

- Accélérez progressivement et sans à-coup. Maintenez votre vitesse de croisière en conservant une position de pédale d'accélérateur constante.
- Conduisez à des vitesses modérées sur l'autoroute. La conduite à haute vitesse augmente la consommation de carburant.
- Évitez les arrêts et les freinages inutiles. Conservez une distance sécuritaire entre vous et les autres véhicules.
- Assurez-vous que la gamme de vitesses choisie correspond bien aux conditions de la route. Sur les routes planes, passez aux rapports supérieurs aussi rapidement que possible.
- Évitez de laisser le moteur de votre véhicule tourner inutilement au ralenti.
- Faites régulièrement effectuer des mises au point de votre moteur.
- Suivez le programme d'entretien périodique recommandé.
- Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression appropriée. Des pneus dont la pression de gonflage est insuffisante s'usent plus rapidement et augmentent la consommation de carburant.
- Assurez-vous que le réglage de la géométrie des roues avant est adéquat. Un mauvais réglage de la géométrie des roues entraîne une réduction de la durée de vie des pneus et une augmentation de la consommation de carburant.
- L'utilisation du climatiseur entraîne une augmentation de la consommation de carburant. Utilisez le climatiseur seulement lorsque cela se révèle nécessaire.
- Il est plus économique de mettre le climatiseur en fonction et de laisser les glaces fermées pour diminuer la résistance lorsque vous conduisez à des vitesses élevées.
- Pour les véhicules qui comportent une fonction 4x4, utilisez la position 4H (4 roues motrices gamme haute) ou 4L (4 roues motrices gamme basse) au besoin seulement. Le fonctionnement en mode 4 roues motrices augmente la consommation de carburant.

4x4 UTILISATION DU MODE 4 ROUES MOTRICES (selon l'équipement du véhicule)

⚠AVERTISSEMENT

- **Pour les véhicules à quatre roues motrices, ne tentez pas de soulever deux des roues du sol et de passer une gamme de marche avant ou la marche arrière lorsque le moteur tourne. Vous pourriez ainsi endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.**
- **Ne contrôlez jamais un véhicule à quatre roues motrices sur un dynamomètre conçu pour un véhicule à deux roues motrices (tel qu'utilisé dans certaines provinces ou dans certains États pour les contrôles antipollution) ou autre équipement semblable, même si les deux autres roues sont soulevées du sol. Avant de soumettre votre véhicule au dynamomètre, assurez-vous d'informer le personnel du centre de contrôle qu'il s'agit d'un modèle à quatre roues motrices. L'utilisation d'un équipement de contrôle inadapté pourrait endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.**

⚠MISE EN GARDE

- **Ne conduisez pas sur des chaussées sèches en position 4H ou 4LO. La conduite du véhicule sur des surfaces sèches dans les modes 4H ou 4LO est plus bruyante et peut entraîner une usure prématurée des pneus en plus d'accroître la consommation de carburant.**

  Si le témoin des quatre roues motrices s'allume alors que vous conduisez sur des chaussées sèches :

  - **En position 4H, déplacez le sélecteur de la boîte de transfert de 4WD à 2WD.**
  - **En position 4LO, immobilisez le véhicule, placez le levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique au point mort (N) tout en appuyant sur la pédale de frein, puis déplacez le sélecteur de 4WD à 2WD.**
- **Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire NISSAN dès que possible si le témoin demeure allumé à la suite des manœuvres décrites précédemment.**

PROCÉDURES DE CHANGEMENT DE POSITION DE LA BOÎTE DE TRANSFERT

Le système à quatre roues motrices sur commande à trois positions (2WD [2 roues motrices], 4H [4 roues motrices, gamme haute] et 4LO [4 roues motrices, gamme basse]) vous permet de sélectionner le mode désiré selon les conditions de conduite.

Méthode de passage en mode 2 roues motrices (2WD) ou 4 roues motrices (4WD) :

Position d'interrupteur de passage en mode 4WD	Roues entraînées	Témoin		Conditions d'utilisation	Méthode de passage en mode 4WD
		Passage en mode 4WD	Position 4LO du transfert		
2 roues motrices	Roues arrière			Pour la conduite sur des routes sèches et pavées (mode économique) ou au cours de contrôles d'inspection et d'entretien à l'aide d'un dynamomètre	Déplacez l'interrupteur 4WD. 2WD <—> 4H Le témoin de passage 4WD s'allume lorsque la position est engagée. CETTE OPÉRATION N'EXIGE PAS LE DÉPLACEMENT DU LEVIER SÉLECTEUR DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE À LA POSITION N (POINT MORT). PROCÉDEZ À CETTE MANŒUVRE LORSQUE VOUS CONDUISEZ EN LIGNE DROITE.
4H	Quatre roues			Pour la conduite sur des routes caillouteuses, sablonneuses ou enneigées	
4H	Point mort		*1 Peut clignoter	Le point mort désenclenche le verrouillage mécanique de stationnement de la boîte de vitesses automatique, ce qui permettra au véhicule de rouler librement. Ne laissez pas la position du transfert au point mort.*2	1. Arrêtez le véhicule. 2. Alors que la pédale de frein est enfoncée, déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses à la position N (point mort). 3. Avec la pédale de frein enfoncée, appuyez sur le sélecteur de mode 4 roues motrices et tournez-le à 4LO ou 4H. LA BOÎTE DE TRANSFERT NE PASSE PAS DU MODE 4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE AU MODE 4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE (ET VICE-VERSA) À MOINS D'IMMOBILISER LE VÉHICULE, D'ENFONCER LA PÉDALE DE FREIN ET DE DÉPLACER LE LEVIER SÉLECTEUR DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE AU POINT MORT. *3
4LO	Quatre roues		Allumé	À utiliser lorsqu'une puissance et une motricité maximales sont nécessaires (par exemple, dans des côtes abruptes ou sur des chaussées caillouteuses, sablonneuses ou boueuses).	

*1: Attendez que le témoin 4LO s'allume de façon continue avant de déplacer le levier sélecteur de la boîte de vitesses de la position N (point mort). Ceci indique que le passage au mode 4WD est complété et que l'engrenage de transfert est bel et bien engagé en mode 4 roues motrices, gamme basse. Si un rapport de la boîte de vitesses est engagé avant que le témoin ne s'allume de façon continue, l'engrenage de transfert peut ne pas s'engager ou demeurer au point mort.

- Si le témoin des quatre roues motrices s'allume, effectuez la procédure suivante pour rétablir le fonctionnement adéquat de la boîte de transfert.

1. Arrêtez le moteur en tournant le contacteur d'allumage à la position OFF.

2. Démarrez le moteur.

- Assurez-vous que le témoin des quatre roues motrices est éteint. Si le témoin des quatre roues motrices s'allume, confiez votre véhicule à un concessionnaire NISSAN.

3. Serrez le frein de stationnement, enfoncez la pédale de frein et déplacez le levier de la boîte de vitesses automatique au point mort.

4. La pédale de frein étant enfoncée, déplacez le commutateur de passage en mode 4 roues motrices au mode voulu.

- Attendez que le changement d'engrenage de transfert soit complété avant de déplacer le levier sélecteur de la boîte de vitesses de la position N (point mort).

*2 : Au moment du passage en mode 4LO (ou en le quittant), le contact doit être établi et le moteur du véhicule doit tourner pour que le changement de gamme ait lieu et que les témoins (témoin de passage en mode 4 roues motrices et témoin de position de gamme 4LO) fonctionnent. Sinon, le changement de gamme n'aura pas lieu et aucun des témoins ne s'allumera, ni ne clignotera.

*3 : Assurez-vous que le témoin de position de gamme 4LO du transfert s'allume lorsque vous réglez l'interrupteur de passage en mode 4 roues motrices à 4LO. Le témoin VDC OFF (selon l'équipement du véhicule) s'allume aussi lorsque le mode 4LO est sélectionné. Consultez la section « Système de contrôle dynamique du véhicule » plus loin dans ce chapitre.

L'interrupteur de passage en mode 4 roues motrices de la boîte de transfert est utilisé pour sélectionner le mode 2 roues motrices ou 4 roues motrices selon les conditions de conduite. Trois types de modes d'entraînement sont disponibles : 2WD (2 roues motrices), 4H (4 roues motrices, gamme haute) et 4LO (4 roues motrices, gamme basse).

L'interrupteur de passage en mode 4 roues motrices commande électroniquement l'opération de la boîte de transfert. Tournez l'interrupteur pour alterner entre les modes 2WD (2 roues motrices), 4H (4 roues motrices, gamme haute) et 4LO (4 roues motrices, gamme basse).

Pour passer en mode 4 roues motrices gamme basse ou pour le quitter, vous devez immobiliser le véhicule, déplacer le levier de la boîte de vitesses automatique au point mort et enfoncer la pédale de frein. Enfoncez le commutateur et tournez-le pour sélectionner le mode 4 roues motrices gamme basse.

⚠AVERTISSEMENT

- **Au moment de stationner votre véhicule, serrez le frein de stationnement avant de couper le contact, assurez-vous que le témoin de passage en mode 4 roues motrices est allumé et que le témoin de fonctionnement de stationnement est éteint. Sinon le véhicule pourrait bouger de façon imprévue même si le levier de boîte de vitesses automatique est en position P.**
- **Le témoin 4LO doit arrêter de clignoter et demeurer allumé ou s'éteindre avant le passage d'un rapport de la boîte de vitesses. Si le levier sélecteur de la boîte de vitesses est déplacé de la position N (point mort) lorsque le témoin 4LO clignote, le véhicule pourrait bouger de façon imprévue.**

⚠MISE EN GARDE

- **Ne faites jamais passer l'interrupteur de sélection 4WD de la position 4LO à la position 4H pendant que vous conduisez.**
- **La position 4H procure une motricité optimale. Évitez de rouler trop vite, car cela accroît la consommation de carburant et la température de l'huile en plus de risquer d'endommager les composants de la boîte de vitesses. Il est recommandé de ne pas dépasser une vitesse de 100 km/h (62,5 mi/h) en mode 4H.**
- **La position 4L procure le maximum de puissance et de traction. Évitez de conduire trop vite puisque la vitesse maximale à cette position est d'environ 50 km/h (31 mi/h).**
- **Placez l'interrupteur de sélection 4WD à la position 2WD ou 4H lorsque vous conduisez en ligne droite. Ne déplacez pas l'interrupteur de sélection 4WD lorsque vous tournez ou reculez.**
- **Ne déplacez pas l'interrupteur de sélection 4WD (de la position 2WD à 4H) lorsque vous conduisez dans une pente descendante raide. Utilisez le frein moteur et les rapports de vitesse inférieurs (D1 ou D2) en situation de freinage moteur.**

- **Ne déplacez pas l'interrupteur de sélection 4WD (entre la position 2WD et 4H) si les roues arrière patinent.**
- **N'utilisez pas les modes 4H et 4LO lorsque vous conduisez sur des chaussées pavées et sèches. En mode 4H ou 4LO, la conduite sur des chaussées pavées et sèches est plus bruyante et peut entraîner une usure prématurée des pneus. NISSAN recommande d'utiliser le mode 2WD dans de telles conditions.**
- **La boîte de transfert 4WD ne peut être commutée entre les positions 4H et 4LO lorsque la température ambiante est basse et le témoin de transfert de la position 4LO peut clignoter même lorsque l'interrupteur de sélection 4WD est actionné. Après avoir parcouru une certaine distance, vous pourrez passer la boîte de transfert entre les positions 4H et 4LO.**

Pour la conduite sur des routes cahoteuses :

- Réglez l'interrupteur de passage en mode 4 roues motrices à la position 4H ou 4LO.
- Conduisez prudemment selon les conditions de la route.

Lorsque le véhicule est enlisé :

- Réglez l'interrupteur de passage en mode 4 roues motrices à la position 4H ou 4LO.
- Utilisez l'interrupteur du dispositif E-Lock (verrouillage électronique du différentiel arrière) (selon l'équipement du véhicule). Placez cet interrupteur sur ON lorsque le véhicule est immobilisé, puis essayez de dégager le véhicule en accélérant doucement.
- S'il est difficile de dégager le véhicule, passez alternativement la marche avant et la marche arrière pour le balancer d'avant en arrière.
- Si le véhicule est enlisé dans la boue profonde, essayez de placer des pierres ou des morceaux de bois sous les pneus. Essayez de nouveau de dégager le véhicule. Vous pouvez également utiliser des chaînes antidérapantes.

⚠MISE EN GARDE

- **Ne faites pas patiner les pneus inutilement. Les pneus s'enfonceront dans la boue, compliquant ainsi le dégagement du véhicule.**
- **Évitez de passer les rapports lorsque le moteur tourne à haute vitesse, car cela pourrait en causer des défaillances.**

Fonctionnement de l'interrupteur de passage en mode 4 roues motrices

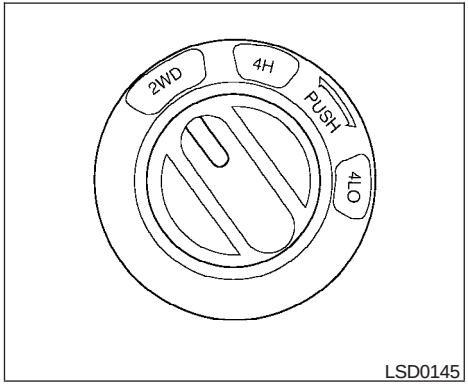

LSD0145

- Mettez l'interrupteur de passage en mode 4 roues motrices à la position 2WD (2 roues motrices), 4H (4 roues motrices, gamme haute) ou 4LO (4 roues motrices, gamme basse), selon les conditions de conduite.
- **Si l'interrupteur de passage en mode 4 roues motrices est actionné dans un virage, pendant une accélération ou une décélération ou si le contact est coupé en mode 4H ou 4LO, une secousse peut être ressentie. Cette condition est normale.**
- **Lorsque le véhicule est arrêté après un virage, vous pouvez ressentir une légère secousse après le passage du levier sélecteur en position N ou P. Ceci se produit parce que l'embrayage du transfert est relâché. Ce n'est pas une anomalie.**

⚠MISE EN GARDE

- **Placez l'interrupteur de sélection 4WD à la position 2WD ou 4H lorsque vous conduisez en ligne droite. Ne déplacez pas l'interrupteur de sélection 4WD lorsque vous tournez ou reculez.**
- **N'actionnez pas l'interrupteur de sélection 4WD lorsque vous êtes engagé dans une pente descendante raide. Utilisez le frein moteur et les rapports de vitesse inférieurs (D1 ou D2) en situation de freinage moteur.**
- **N'actionnez pas l'interrupteur de sélection 4WD lorsque les roues arrière patinent.**
- **Avant de déplacer l'interrupteur de sélection 4WD de la position 2WD à la position 4H, assurez-vous que la vitesse du véhicule est inférieure à 100 km/h (62,5 mi/h). Autrement, vous risquez d'endommager le système 4WD.**
- **Ne faites jamais passer l'interrupteur de sélection 4WD de la position 4LO à la position 4H pendant que vous conduisez.**

Témoin de passage en mode 4 roues motrices

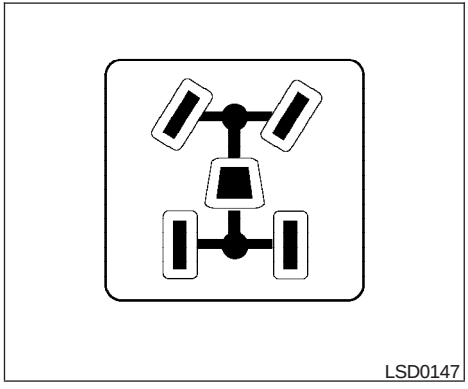
LSD0147

Le témoin des quatre roues motrices se trouve à l'écran multifonction du véhicule.

Le témoin devrait s'éteindre après une seconde lorsque le contacteur d'allumage est tourné à la position ON.

Pendant que le moteur tourne, le témoin de passage en mode 4 roues motrices indiquera la position du sélecteur de passage en mode 4 roues motrices.

- **Le témoin de passage en mode 4 roues motrices peut clignoter au moment du changement d'un mode d'entraînement à un autre. Une fois le changement de mode complété, le témoin de passage en mode 4 roues motrices s'allume.**
- Si le témoin des quatre roues motrices s'allume, le témoin de passage en mode 4 roues motrices s'éteint.

⚠MISE EN GARDE

- **Si le témoin d'interrupteur 4WD indique le mode 2WD lorsque la commutation se fait vers la position 4H en présence de basse température, le mode 2WD est peut-être activé en raison d'une défaillance du système d'entraînement. Si le témoin ne revient pas à la normale et si le témoin des quatre roues motrices s'allume, faites inspecter le système par le concessionnaire Nissan le plus près.**

Témoin des quatre roues motrices

Témoin	S'allume ou clignote quand :
4WD S'allume	Il y a une anomalie du système à quatre roues motrices.
4WD Clignote lentement	La différence de rotation des roues est élevée.

Le témoin des quatre roues motrices est situé dans les instruments de bord.

Le témoin des quatre roues motrices s'allume lorsque le contacteur d'allumage est tourné à la position ON. Il s'éteint peu après que le moteur ait été démarré.

Si une anomalie se produit dans le système à quatre roues motrices lorsque le contacteur d'allumage est à la position ON, le témoin reste allumé ou clignote.

Si le témoin des quatre roues motrices s'allume, le témoin de passage en mode 4 roues motrices s'éteint.

Une grande différence entre les diamètres des roues avant et arrière fera clignoter le témoin lentement (environ une fois toutes les deux secondes). Réglez l'interrupteur de passage en mode 4 roues motrices à la position 2WD et conduisez lentement.

⚠ MISE EN GARDE

- **Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire NISSAN aussitôt que possible si le témoin des quatre roues motrices s'allume ou clignote durant le fonctionnement ou après que vous ayez arrêté le véhicule momentanément.**
- **Évitez de passer entre les positions 4H et 4LO lorsque le témoin des quatre roues motrices s'allume.**
- **Lorsque le témoin s'allume, le mode 2WD peut être activé même si l'interrupteur de sélection 4WD est en position 4H. Soyez particulièrement prudent pendant la conduite. En cas de défaillance des pièces correspondantes, le mode 4WD ne sera pas activé même si l'interrupteur de sélection 4WD est activé.**
- **Ne conduisez pas sur des chaussées sèches en position 4H ou 4LO. La conduite du véhicule sur des surfaces sèches dans les modes 4H ou 4LO est plus bruyante et peut entraîner une usure prématurée des pneus en plus d'accroître la consommation de carburant.**

  Si le témoin des quatre roues motrices s'allume alors que vous conduisez sur des chaussées sèches :

  – En position 4H, déplacez le sélecteur de la boîte de transfert de 4WD à 2WD.

  – En position 4LO, immobilisez le véhicule, placez le levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique au point mort (N) tout en appuyant sur la pédale de frein, puis déplacez le sélecteur de 4WD à 2WD.
- **Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire NISSAN dès que possible si le témoin demeure allumé à la suite des manœuvres décrites précédemment.**

DISPOSITIF E-LOCK (verrouillage électronique du différentiel arrière) (selon l'équipement du véhicule)

Le dispositif E-Lock, qui permet de gagner de la motricité, ne doit être utilisé que lorsque le véhicule est sur le point de s'enliser ou est déjà enlisé. Ce dispositif agit en verrouillant électroniquement de manière solidaire les deux roues motrices arrière, ce qui les oblige à tourner à la même vitesse. Le dispositif est utile lorsqu'il n'est plus possible de dégager un véhicule enlisé, même en sélectionnant la position 4LO (véhicules à quatre roues motrices).

Lorsque vous avez besoin d'un surcroît de motricité, placez l'interrupteur du dispositif E-Lock en position ON pour activer le dispositif. Consultez la section « Dispositif de verrouillage électronique du différentiel arrière (E-Lock) », du chapitre « Commandes et instruments ». Lorsque le dispositif est complètement engagé, le témoin sur la planche de bord s'allume et reste fixe. Quand le dispositif est activé, les deux roues arrière se verrouillent, de manière à assurer une motricité supplémentaire.

Les roues arrière pourraient patiner ou glisser momentanément avant que le verrouillage électronique du différentiel arrière puisse s'engager, et ce, jusqu'à la vitesse limite de 7 km/h (4 mi/h) environ. Une fois le véhicule dégagé, vous devez désactiver le dispositif et reprendre votre conduite normale.

L'antiblocage est mis hors fonction et le témoin ABS s'allume lorsque le dispositif E-Lock est activé. En outre, le dispositif de contrôle dynamique du véhicule est désactivé et le témoin VDC s'allume lorsque le dispositif E-Lock est activé.

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne laissez jamais le dispositif E-Lock activé lorsque vous circulez sur des chaussées normales ou pavées. Les roues arrière pourraient déraper dans les virages et causer un accident entraînant des blessures. Après avoir dégagé le véhicule grâce au dispositif E-Lock, mettez ce dernier hors fonction.**
- **Utilisez le dispositif E-Lock uniquement pour tenter de dégager le véhicule s'il est enlisé. Essayez d'abord la position de gamme 4LO avant de recourir au dispositif E-Lock. Ne vous en servez jamais sur une chaussée glissante telle qu'une route enneigée ou verglacée. L'activation du dispositif E-Lock dans de telles conditions routières peut engendrer un comportement inattendu du véhicule en cas d'utilisation du frein moteur, pendant les accélérations ou dans les virages, ce qui peut entraîner un accident et des blessures graves.**

⚠MISE EN GARDE

- **Après avoir eu recours au dispositif E-Lock, placez l'interrupteur à la position OFF pour prévenir tout dommage potentiel aux éléments de boîte de vitesses à la suite de leur sollicitation excessive.**
- **Ne conduisez pas le véhicule à plus de 20 km/h (12 mi/h) quand le système est activé. Cela pourrait endommager les composants de la boîte de vitesses.**
- **N'activez pas le dispositif E-Lock pendant que les roues patinent. Cela pourrait endommager les composants de la boîte de vitesses.**

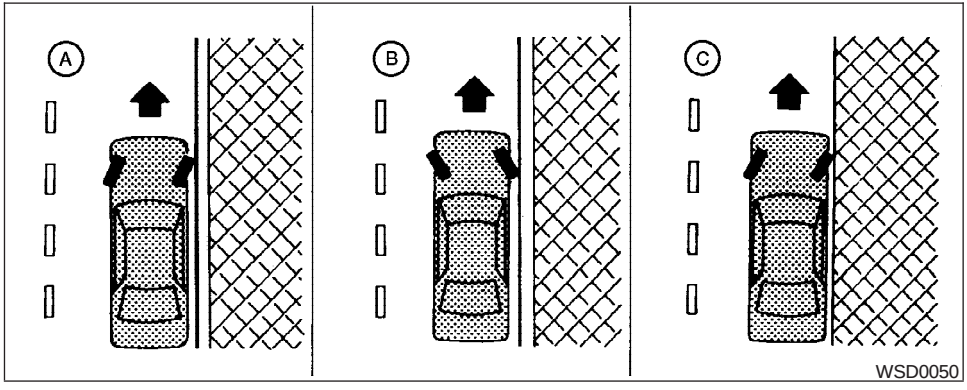

⚠AVERTISSEMENT

- **N'immobilisez pas et ne stationnez pas votre véhicule sur une surface recouverte de matières inflammables comme du gazon sec, de vieux papiers ou des chiffons. Ces matières pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.**
- **Les procédures de stationnement sécuritaire exigent que le frein de stationnement soit serré et que le levier sélecteur soit placé en position P. Le fait de ne pas respecter ces directives peut causer un déplacement inopiné du véhicule et entraîner un accident. Assurez-vous que le levier de vitesse a été poussé aussi loin que possible vers l'avant et qu'il ne peut pas être déplacé, à moins d'enfoncer la pédale de frein.**
- **Ne laissez jamais votre véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**

1. Serrez fermement le frein de stationnement.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
3. En cas de stationnement en pente, les suggestions de positionnement des roues illustrées ci-contre peuvent se révéler très utiles pour éviter que votre véhicule ne se déplace dans une voie de circulation.

- PENTE DESCENDANTE AVEC TROTTOIR : Ⓐ

  Tournez les roues vers le trottoir et déplacez le véhicule vers l'avant jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.

- PENTE ASCENDANTE AVEC TROTTOIR : Ⓑ

  Tournez les roues dans le sens contraire du trottoir et déplacez le véhicule vers l'arrière jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.

- PENTE ASCENDANTE OU DESCENDANTE SANS TROTTOIR : Ⓒ

  Tournez les roues vers le bord de la route de manière à ce que le véhicule s'éloigne du centre de la route s'il se déplace.

4. Tournez la clé de contact à la position LOCK et retirez-la.

DIRECTION ASSISTÉE

La direction assistée utilise une pompe hydraulique, entraînée par le moteur, pour assurer une assistance à la direction.

Elle vous permet de conserver la maîtrise de votre véhicule advenant l'arrêt du moteur ou le bris de la courroie d'entraînement. Toutefois, la direction assistée exige des efforts plus importants dans les virages serrés et à basse vitesse.

⚠AVERTISSEMENT

Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance à la direction ne fonctionnera pas. Le volant est donc beaucoup plus difficile à manœuvrer.

CIRCUIT DE FREINAGE

Le circuit de freinage de votre véhicule comporte deux circuits hydrauliques distincts. En cas de défaillance d'un des circuits, deux des roues conservent leur capacité de freinage.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU FREINAGE

Freins assistés par dépression

La dépression du moteur est utilisée par le servofrein pour faciliter le freinage. Vous pouvez immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein en cas d'arrêt du moteur. Toutefois, la distance de freinage sera plus longue et vous devrez exercer une pression plus importante sur la pédale de frein.

Utilisation des freins

Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein en conduisant. Cette situation pourrait entraîner la surchauffe des freins, l'usure prématurée des plaquettes de frein ainsi qu'une augmentation de la consommation d'essence.

Réduisez votre vitesse et rétrogradez avant de descendre une pente raide ou longue pour éviter l'usure prématurée et la surchauffe des freins. Le rendement des freins pourrait être compromis s'ils surchauffent et vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule.

⚠AVERTISSEMENT

- **Soyez prudent en freinant, en accélérant ou en rétrogradant sur chaussée glissante. Les freinages ou accélérations brusques pourraient faire patiner les roues et entraîner un accident.**
- **Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance au freinage ne fonctionnera pas. Il sera donc plus difficile de freiner.**

Freins mouillés

Les freins peuvent être mouillés lorsque le véhicule est lavé ou lorsque vous roulez dans l'eau. La distance de freinage sera plus longue et il est possible que votre véhicule tire d'un côté de la route au moment du serrage des freins.

Conduisez votre véhicule à une vitesse sécuritaire tout en enfonçant légèrement la pédale de frein pour faire sécher les freins. Continuez jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement. Évitez de conduire votre véhicule à des vitesses élevées si le fonctionnement des freins n'est pas satisfaisant.

Rodage du frein de stationnement

Les segments du frein de stationnement doivent être « rodés » lorsque l'efficacité du freinage diminue ou lors de leur remplacement ou de celui du tambour ou des disques, et ce, afin d'assurer une performance de freinage optimale.

Cette intervention est décrite dans le manuel de réparation du véhicule et peut être effectuée chez un concessionnaire NISSAN.

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE

⚠AVERTISSEMENT

- **Le système de freinage antiblocage est un dispositif perfectionné, mais il ne peut pas prévenir les accidents découlant d'une conduite imprudente ou dangereuse. Il peut vous aider à conserver la maîtrise du véhicule lors d'un freinage sur une chaussée glissante. Vous ne devez pas oublier que la distance de freinage est plus longue sur une chaussée glissante que sur une chaussée normale, même avec un système de freinage antiblocage. Les distances de freinage peuvent également être plus longues sur des routes cahoteuses, recouvertes de gravier ou enneigées, ou encore, lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes. Conservez toujours une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui le précède. Avec ou sans système de freinage antiblocage, le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule.**
- **Le type et l'état des pneus de votre véhicule peuvent également nuire à l'efficacité du freinage.**
  - **Lorsque vous remplacez vos pneus, installez des pneus de la taille spécifiée aux quatre roues.**
  - **Assurez-vous d'installer une roue de secours qui correspond aux spécifications de taille et de type figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Consultez la section « Étiquette d'information sur les pneus et la charge » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.**
  - **Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.**

Le système de freinage antiblocage commande les freins pour prévenir le blocage des roues en cas de freinage brusque ou sur une chaussée glissante. Le dispositif fait varier la pression du liquide de frein selon la vitesse de rotation de chaque roue décelée afin d'éviter leur blocage et leur patinage. En empêchant chaque roue de se bloquer, le dispositif aide le conducteur à conser-

ver la maîtrise de son véhicule et contribue à réduire au minimum les risques de dérapage et de patinage sur chaussée glissante.

Utilisation du dispositif

Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez fermement sur la pédale de frein en gardant une pression constante, sans pomper les freins. Le dispositif antiblocage entrera en action pour éviter le blocage des roues. Dirigez le véhicule de manière à éviter les obstacles.

⚠AVERTISSEMENT

Ne pompez pas la pédale de frein. Cette manœuvre pourrait avoir pour résultat d'accroître les distances de freinage.

Fonctionnement normal

Le dispositif antiblocage fonctionne lorsque vous roulez à plus de 5 à 10 km km/h (3 à 6 mi/h).

Lorsque le système de freinage antiblocage détecte qu'une roue ou plus est sur le point de se bloquer, le système répartit électroniquement la pression transmise à chaque frein.

Cette action s'apparente à un pompage très rapide des freins. Lorsque le dispositif antiblocage entre en action, une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein et le fonctionnement de l'actionneur peut être perçu comme une vibration ou un bruit provenant du compartiment moteur. Tout ceci est normal et indique que le dispositif antiblocage travaille comme il se doit. Toutefois, une sensation de pulsation peut indiquer que les conditions routières sont dangereuses et que la conduite exige une attention particulière.

Fonction d'autodiagnostic

Le système de freinage antiblocage comporte des capteurs électroniques, des pompes électriques, des électrovannes hydrauliques et un ordinateur. Une fonction de diagnostic intégrée à cet ordinateur met le dispositif à l'essai chaque fois que vous démarrez le moteur et que vous roulez à basse vitesse en marche avant ou en marche arrière. Lorsque l'autodiagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une défaillance. L'ordinateur met le système antiblocage hors fonction et allume le témoin des freins antiblocage au tableau de bord lorsqu'il détecte une défaillance. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le circuit de freinage standard.

Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire réparer le dispositif antiblocage de votre véhicule si ce témoin s'allume pendant l'autodiagnostic ou la conduite.

- Le dispositif antipatinage est un type de dispositif qui utilise les capteurs du dispositif antiblocage des freins (ABS) pour transférer la puissance d'une roue motrice qui patine à une roue disposant d'une meilleure motricité. Ce dispositif actionne le frein de la roue qui patine, ce qui permet de rediriger la puissance vers une autre roue.
- Sur les modèles à quatre roues motrices, le dispositif antipatinage agit à la fois dans les modes 4H et 4LO. Si le mode 4 roues motrices est engagé, le dispositif antipatinage par freinage agit à la fois sur les deux essieux moteurs. Sur les véhicules à deux roues motrices, ce dispositif n'agit que sur l'essieu moteur.
- Le dispositif antipatinage reste toujours en fonction, sauf s'il détecte une surchauffe des plaquettes de frein. Bien que le dispositif se désactive lorsqu'il détecte une surchauffe des plaquettes de frein, il demeure possible de freiner normalement. Il fonctionne même lorsque le dispositif de contrôle dynamique du véhicule (selon l'équipement du véhicule) est hors fonction.

⚠AVERTISSEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à améliorer la motricité, mais n'empêche pas les accidents causés par les manœuvres de virage brutales ou par une conduite imprudente ou dangereuse. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez ou tournez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.

DISPOSITIF DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE (selon l'équipement du véhicule)

Lorsque vous accélérez ou lorsque vous conduisez sur des surfaces glissantes, les pneus peuvent patiner ou glisser. Les capteurs du dispositif de contrôle dynamique du véhicule détectent ces mouvements et règlent la force de freinage de même que le couple du moteur pour améliorer la stabilité du véhicule.

- Le témoin SLIP (dérapage) clignote au tableau de bord lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction.
- Si ce témoin clignote, ceci indique que les conditions de route sont glissantes. Assurez-vous d'adapter votre vitesse et la conduite à ces conditions. Consultez les sections « Témoin SLIP » et « Témoin de neutralisation du dispositif de contrôle dynamique du véhicule » du chapitre « Commandes et instruments ».
- Témoin
  - Les témoins **SLIP** (dérapage) et VDC OFF s'allument au tableau de bord en cas d'une anomalie du système.
  - Si le levier de la boîte de transfert 4WD est positionné sur la gamme 4LO, le témoin VDC OFF s'allume et le dispositif de contrôle dynamique du véhicule est désactivé. Consultez la section « Procédures de changement de position de la boîte de transfert » ci-dessus dans ce chapitre.
  - Le système antipatinage est inopérant tant que ces témoins sont allumés.

La neutralisation du dispositif de contrôle dynamique du véhicule au moyen de l'interrupteur VDC OFF (neutralisation du dispositif de contrôle dynamique du véhicule) invalide la plupart des fonctions du dispositif de contrôle dynamique du véhicule. Le dispositif continuera d'essayer de transférer la puissance d'une roue qui patine à une roue disposant d'une meilleure motricité, même lorsque l'interrupteur est en position OFF. Le témoin **SLIP** (dérapage) clignote s'il détecte le patinage d'une roue. Le dispositif antiblocage continue de fonctionner même si le dispositif de contrôle dynamique du véhicule est désactivé.

Pendant le fonctionnement du dispositif de contrôle dynamique du véhicule, une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein tandis qu'une vibration ou un bruit peut se faire entendre dans le compartiment moteur. Ceci est normal et indique que le dispositif de contrôle dynamique du véhicule fonctionne correctement.

Une fonction de diagnostic intégrée à l'ordinateur met le dispositif à l'essai chaque fois que vous démarrez le moteur et que vous roulez à basse vitesse en marche avant ou en marche arrière. Lorsque l'autodiagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Ceci est normal et n'est pas un signe de défectuosité.

⚠AVERTISSEMENT

- **Le dispositif de contrôle dynamique du véhicule a été conçu pour améliorer la tenue de route du véhicule, mais il ne peut empêcher les accidents causés par des manœuvres brusques de la direction à vitesse élevée ou par une conduite imprudente et dangereuse. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez ou virez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.**
- **Si les pièces associées aux freins, telles que les plaquettes de frein, les disques et les étriers, ne sont pas des modèles de série ou si elles sont extrêmement détériorées, le dispositif de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionnera pas de façon adéquate et le témoin de neutralisation du dispositif s'allumera.**
- **Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des éléments de la suspension tels que les amortisseurs, les jambes de force, les ressorts, les barres stabilisatrices, les coussinets ou les roues ne sont pas approuvés par NISSAN aux fins d'utilisation sur votre véhicule, ou s'ils sont extrêmement détériorés, le dispositif de contrôle dynamique du véhicule peut ne pas fonctionner adéquatement. La tenue de route du véhicule risque de s'en trouver affectée et le témoin du système de contrôle dynamique du véhicule pourrait s'allumer.**
- **Le système de contrôle dynamique du véhicule peut ne pas fonctionner adéquatement ou son témoin peut s'allumer lorsque vous conduisez sur une surface très inclinée, comme dans un virage relevé. Ne conduisez pas sur ce type de route.**
- **Sur une surface instable, telle qu'une plaque tournante, le pont d'un traversier, un monte-charge ou une rampe, le témoin de neutralisation du dispositif de contrôle dynamique du véhicule peut s'allumer. Cette condition est normale. Faites redémarrer le moteur après avoir roulé sur une surface stable.**
- **Si vous montez des roues ou des pneus autres que ceux recommandés, le dispositif de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionnera pas correctement et le témoin de neutralisation du dispositif s'allumera.**
- **Sur des routes enneigées, le dispositif de contrôle dynamique du véhicule ne remplace pas l'utilisation de pneus d'hiver ni de chaînes antidérapantes.**

SYSTÈME DE SONAR ARRIÈRE
(selon l'équipement du véhicule)

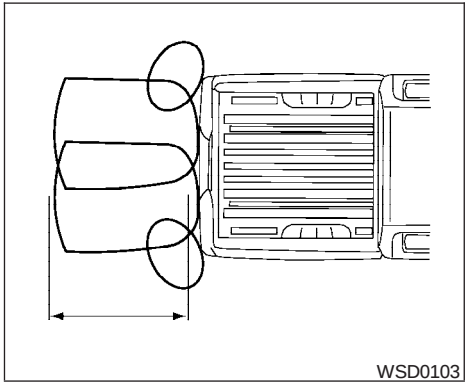
WSD0103

⚠AVERTISSEMENT

- **Regardez toujours à l'arrière avant de reculer. Le système de sonar arrière ne remplace pas une procédure de recul sécuritaire et appropriée.**
- **Lisez et assurez-vous de bien comprendre les limitations relatives au système de sonar arrière de cette section. Des conditions climatiques défavorables peuvent nuire au fonctionnement du système de sonar de recul, en compromettre le rendement ou provoquer involontairement son activation.**
- **Ce système n'est pas conçu pour prévenir les contacts avec des objets de petite taille ou mobiles.**
- **Ce système aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille pour prévenir l'endommagement du véhicule. Le système ne détectera pas les petits objets qui se trouvent sous le pare-chocs et il peut ne pas détecter les objets qui se trouvent très près du pare-chocs ou au sol.**
- **Un mauvais alignement ou une déformation du pare-chocs arrière ou du carénage résultant d'un accident peut causer une déformation de la zone de détection, ce qui se manifesterait par le déclenchement de fausses alarmes ou par l'incapacité du système d'évaluer correctement la distance qui sépare le véhicule des obstacles.**

Le système de sonar arrière (RSS) émet un signal d'avertissement pour indiquer au conducteur la présence d'obstacles situés à proximité du pare-chocs arrière lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière). Ce dispositif peut être inopérant lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

Le système de sonar arrière détecte des obstacles dans un rayon maximal de 1,80 m (6 pi) par rapport au pare-chocs arrière; cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs (pour connaître les distances de détection approximatives, consultez les illustrations). Le système de sonar avant fait retentir le signal avertisseur à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. Si l'obstacle est à moins de 25 cm (10 po), le signal devient continu. Si le système de sonar arrière détecte un obstacle immobile (ou s'éloignant) à une distance supérieure à 25 cm (10 po) du côté du véhicule, le signal d'avertissement ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, le signal retentit de nouveau.

Le système de sonar arrière se met automatiquement en fonction lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière) et que le contact est établi. L'interrupteur du système de sonar arrière, situé sur le tableau de bord, permet au conducteur d'activer ou de désactiver le système. Pour désactiver le système de sonar arrière, le contact doit être établi et le levier sélecteur doit être à la position R (marche arrière). Un témoin sur l'interrupteur s'allume lorsque le système est désactivé. Si le témoin s'allume et que le système de sonar arrière n'est pas hors fonction, le système est peut-être défectueux.

Veillez à ce que les capteurs du système de sonar arrière (situés sur le carénage du pare-chocs arrière) ne soient pas obstrués par de la saleté, de la neige ou de la glace (ne nettoyez pas les capteurs avec des objets tranchants). Si les capteurs sont obstrués, la précision du système de sonar arrière sera compromise.

DÉBLOCAGE D'UNE SERRURE DE PORTIÈRE GELÉE

Appliquez un produit dégivrant dans les trous de serrure des portières pour éviter le gel des serrures. Si la serrure devient gelée, chauffez la clé avant de l'insérer dans le trou de la serrure ou utilisez la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement du véhicule).

ANTIGEL

En hiver, procédez à une vérification de l'antigel de votre véhicule lorsque des températures inférieures à 0 °C (32 °F) sont prévues, et ce, afin d'assurer une protection adéquate. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Circuit de refroidissement du moteur » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

BATTERIE

Si la batterie n'est pas complètement chargée, le liquide qu'elle contient peut geler par temps extrêmement froid et endommager la batterie. La batterie doit faire l'objet de vérifications régulières pour que son rendement soit maintenu au niveau maximal. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Batterie » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

VIDANGE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Si votre véhicule est demeuré à l'extérieur sans antigel, le circuit de refroidissement, incluant le bloc-moteur, doit être vidangé. Remplissez le vase d'expansion avant de reprendre la route. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Vidange du liquide de refroidissement » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

PNEUS

1. Les bandes de roulement des pneus d'ÉTÉ sont conçues pour offrir un rendement supérieur sur les chaussées sèches. La neige et la glace nuisent donc considérablement à leur rendement. Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus BOUE – NEIGE ou des pneus TOUTES SAISONS si vous devez conduire sur des chaussées enneigées ou glacées. Vous pouvez obtenir des renseignements relatifs aux types, aux tailles, aux cotes de vitesse et à la disponibilité des pneus auprès d'un concessionnaire NISSAN.
2. Des pneus à clous peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de

tels pneus est prohibée dans certains États américains de même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre véhicule.

Sur chaussée sèche ou mouillée, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

3. Vous pouvez également utiliser des chaînes antidérapantes. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Chaînes antidérapantes » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » dans le présent manuel.

ÉQUIPEMENT HIVERNAL

Nous vous recommandons de placer les articles suivants dans votre véhicule en hiver.

- Un grattoir et une brosse à poils raides pour retirer la glace et la neige se trouvant sur les glaces et les essuie-glaces de votre véhicule.
- Un panneau plat et robuste que vous pouvez déposer sous le cric de votre véhicule pour lui donner un soutien ferme.
- Une pelle pour dégager votre véhicule d'un banc de neige.
- Un contenant de liquide lave-glace supplémentaire.

CONDUITE SUR LA NEIGE OU SUR LA GLACE

⚠AVERTISSEMENT

- **La glace mouillée (0 °C [32 °F] et pluie verglaçante), la neige très froide ou la glace peuvent rendre la route glissante et la conduite difficile. Dans ces conditions, l'adhérence des pneus du véhicule est considérablement réduite. Évitez de rouler sur une route verglacée avant que du sable ou du sel d'épandage n'ait été répandu.**
- **Peu importe les conditions, conduisez prudemment. Accélérez et ralentissez en douceur. Les accélérations et décélérations brusques n'auront pour effet que de réduire davantage l'adhérence des roues motrices.**
- **Dans ces conditions, prévoyez une distance d'arrêt plus longue et commencez à freiner plus tôt que sur une chaussée sèche.**
- **Sur des chaussées glissantes, maintenez une plus grande distance entre votre véhicule et celui qui le précède.**
- **Faites preuve de vigilance lorsque vous conduisez sur une route couverte de plaques de glace. Même les routes qui semblent dégagées peuvent être parsemées de plaques de glace aux endroits ombragés. Si tel est le cas, freinez avant de rouler sur la plaque. Ne freinez pas sur la glace et évitez les coups de volant.**
- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque le véhicule roule sur une chaussée glissante.**
- **La neige peut emprisonner des gaz d'échappement nocifs sous votre véhicule. Dégagez la neige accumulée autour du tuyau d'échappement et autour du véhicule.**

CHAUFFE-MOTEUR (selon l'équipement du véhicule)

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne branchez jamais votre chauffe-moteur à un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Vous pourriez subir un choc électrique et être blessé gravement si vous utilisez une connexion qui n'est pas mise à la terre.**
- **Débranchez le cordon d'alimentation du chauffe-moteur et rangez-le correctement avant de démarrer le moteur. Vous risquez un choc électrique et de graves blessures si vous utilisez un cordon d'alimentation endommagé.**
- **Utilisez une rallonge tripolaire à trois fils de type robuste conçue pour une charge d'au moins 10 A. Branchez la rallonge à une prise avec circuit de protection de mise à la terre (GFI) (110 V c.a.). Vous risquez un choc électrique et de graves blessures si vous utilisez une rallonge électrique inappropriée ou une prise non munie d'un circuit de protection de mise à la terre (GFI).**

Vous pouvez vous procurer un chauffe-moteur, conçu pour faciliter le démarrage par temps froid, auprès d'un concessionnaire NISSAN. L'utilisation d'un chauffe-moteur est recommandée lorsque la température extérieure est égale ou inférieure à -7 °C (20 °F).

Utilisation du chauffe-moteur :

1. Coupez le contact.
2. Ouvrez le capot moteur et déliez le cordon du chauffe-moteur.
3. Branchez la prise du cordon d'alimentation du chauffe-moteur à une rallonge tripolaire à trois fils (avec mise à la terre).
4. Branchez la rallonge électrique à une prise avec circuit de protection de mise à la terre (GFI) secteur (110 V c.a.).
5. En fonction de la température extérieure, il convient de brancher le chauffe-moteur pendant deux à quatre heures au moins afin d'assurer un réchauffement adéquat du liquide de refroidissement du moteur. Vous pouvez utiliser une minuterie pour activer le chauffe-moteur à l'heure appropriée.
6. Avant le démarrage du moteur, débranchez le cordon d'alimentation et rangez-le correctement, à l'écart des pièces mobiles du moteur.

MÉMENTO

6 En cas d’urgence

Pneu à plat 6-2
Système de surveillance de la pression des pneus 6-2
Remplacement d’un pneu à plat 6-3
Démarrage d’appoint 6-8
Démarrage en poussant 6-10
Si le moteur surchauffe 6-11
Remorquage de votre véhicule 6-12
Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN 6-12
Dégagement d’un véhicule enlisé 6-14

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus. Il surveille la pression de tous les pneus, à l'exception du pneu de la roue de secours. Lorsque le témoin de basse pression des pneus est allumé, au moins un de vos pneus est insuffisamment gonflé. Si le véhicule en est muni, ce dispositif affiche également à l'écran la pression de chaque pneu (sauf pour la roue de secours) grâce aux données transmises par des capteurs montés sur chaque roue. Si la pression d'un pneu est basse lorsque le véhicule roule, le système de surveillance de la pression des pneus entre en fonction et vous signale cet état au moyen du témoin de basse pression des pneus. Ce système ne s'active que si la vitesse du véhicule dépasse 25 km/h (16 mi/h). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments », la section « Données de pression de gonflage des pneus » du chapitre « Écran, chauffage, climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone » et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite ».

⚠AVERTISSEMENT

- **Si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pendant la conduite, évitez tout braquage ou freinage brusque, ralentissez, dirigez-vous vers un endroit sécuritaire et immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge, pour ainsi désactiver le témoin d'avertissement de basse pression. Si vous avez fait une crevaison, montez la roue de secours dès que possible.**
- **Lorsqu'une roue de secours est montée ou lorsqu'une roue est remplacée, la pression des pneus n'est pas indiquée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN dès que possible pour procéder au remplacement des pneus ou à la réinitialisation du système.**
- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.**
- **N'injectez aucun produit d'étanchéité pour pneu, liquide ou en aérosol, dans les pneus. Le fonctionnement des capteurs de pression des pneus pourrait s'en trouver compromis.**

REMPLACEMENT D'UN PNEU À PLAT

Si l'un de vos pneus est à plat, procédez aux étapes décrites ci-après :

Immobilisation du véhicule

1. Déplacez votre véhicule en bordure de la route lorsqu'il est prudent de le faire et immobilisez-le aussi loin que possible de la circulation.
2. Allumez les feux de détresse de votre véhicule.
3. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement. Déplacez le levier sélecteur à la position P.
4. Coupez le contact.
5. Ouvrez le capot pour signaler votre présence aux autres conducteurs et indiquer au service de dépannage que vous avez besoin d'aide.
6. Demandez à tous les occupants de descendre du véhicule et de se tenir dans un endroit sûr, à l'écart de la circulation et du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est correctement serré et que la boîte de vitesses automatique est à la position P.**
- **Ne tentez jamais de changer un pneu si votre véhicule est stationné dans une pente ou sur une surface glacée ou glissante. Ceci est dangereux.**
- **Ne tentez jamais de changer un pneu si votre véhicule se trouve à proximité de la circulation. Attendez qu'on vienne vous dépanner.**

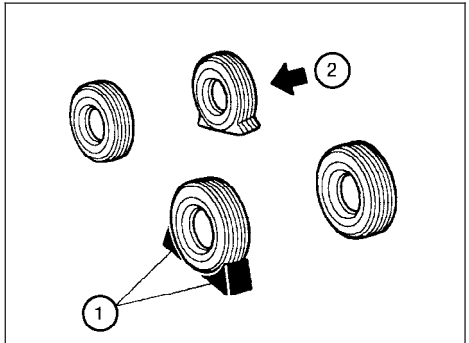

WCE0044

Blocage des roues

Placez des cales de taille appropriée ① à l'avant et à l'arrière de la roue diagonalement opposée à la roue dont le pneu est à plat ② pour empêcher le véhicule de se déplacer lorsqu'il est levé au cric.

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous de bloquer la roue, car le véhicule peut se déplacer et causer des blessures.

Retrait de la roue de secours et des outils du coffre

1. Rabattez la banquette arrière vers le haut. Consultez la section « Basculement de la banquette arrière », au chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire », dans le présent manuel.

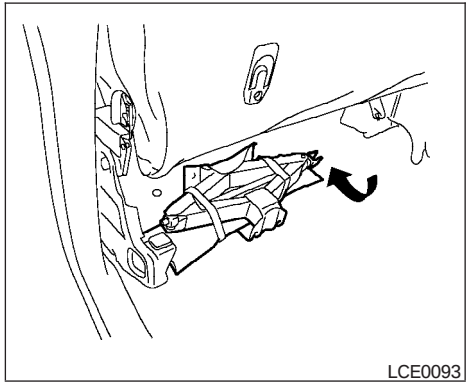
LCE0093

2. Dévissez et retirez le cric et les outils.

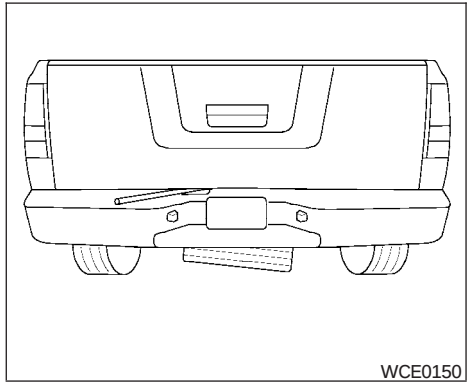
WCE0150

3. Assemblez les deux parties de la tige du cric. Trouvez l'ouverture ovale au-dessus du centre de la plaque d'immatriculation. Passez l'extrémité en T de la tige du cric par l'ouverture et dirigez-la vers le treuil de la roue de secours situé directement au-dessus de celle-ci.

⚠MISE EN GARDE

N'insérez pas la tige du cric en position verticale puisqu'elle est conçue pour être insérée de biais, tel qu'illustré.

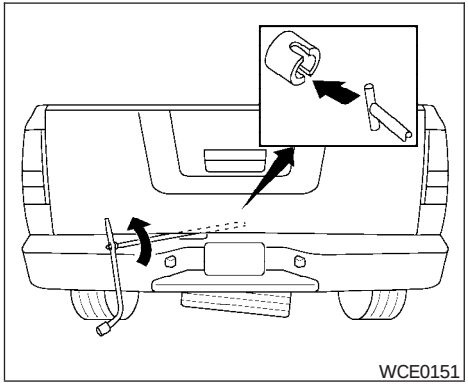
WCE0151

4. Insérez l'extrémité carrée de la tige du cric dans le trou carré du démonte-roue afin de former une poignée.
5. Insérez l'extrémité en T de la tige du cric dans l'ouverture en T du treuil de la roue de secours. Appliquez une pression afin de maintenir la tige du cric dans le treuil de la roue de secours et tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour abaisser la roue de secours.
6. Une fois la roue de secours totalement abaissée, retirez la chaîne de retenue du dessous du véhicule et glissez la roue de secours sous l'arrière du véhicule.

⚠MISE EN GARDE

Assurez-vous de centrer la plaque de suspension de la roue de secours sur la jante avant de soulever la roue de secours.

Mise sur cric du véhicule et retrait du pneu endommagé

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Si une intervention sous le véhicule est nécessaire, utilisez des tréteaux pour le soutenir.**
- **Utilisez seulement le cric fourni avec votre véhicule pour soulever ce dernier. Ne l'utilisez pas pour soulever un autre véhicule. Ce cric a été conçu exclusivement pour soulever votre véhicule lorsque vous devez remplacer une roue.**
- **N'utilisez que les points de levage identifiés. N'utilisez aucune autre partie de votre véhicule comme point de levage.**
- **Ne soulevez jamais le véhicule plus que nécessaire.**
- **N'installez jamais de bloc sur ou sous le cric.**
- **Ne faites pas démarrer ou tourner le moteur alors que le véhicule est sur le cric. Le véhicule pourrait se déplacer. Cette consigne s'applique particulièrement aux véhicules équipés d'un différentiel à glissement limité.**
- **Ne soulevez jamais un véhicule avec le cric si des passagers se trouvent encore à l'intérieur.**
- **Ne démarrez jamais le moteur d'un véhicule dont une ou plusieurs roues ne touchent pas le sol. Le véhicule pourrait se déplacer.**

Prenez soin de toujours vous référer aux illustrations pour les points de mise en place et de levage correspondant à votre modèle de véhicule et au type de cric utilisé.

Lisez attentivement l'étiquette d'avertissement fixée au cric et les directives suivantes :

1. Au moyen du démonte-roue, desserrez chaque écrou de roue d'un tour ou deux dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. **Attendez que le pneu ne touche plus le sol pour retirer les écrous de roue.**

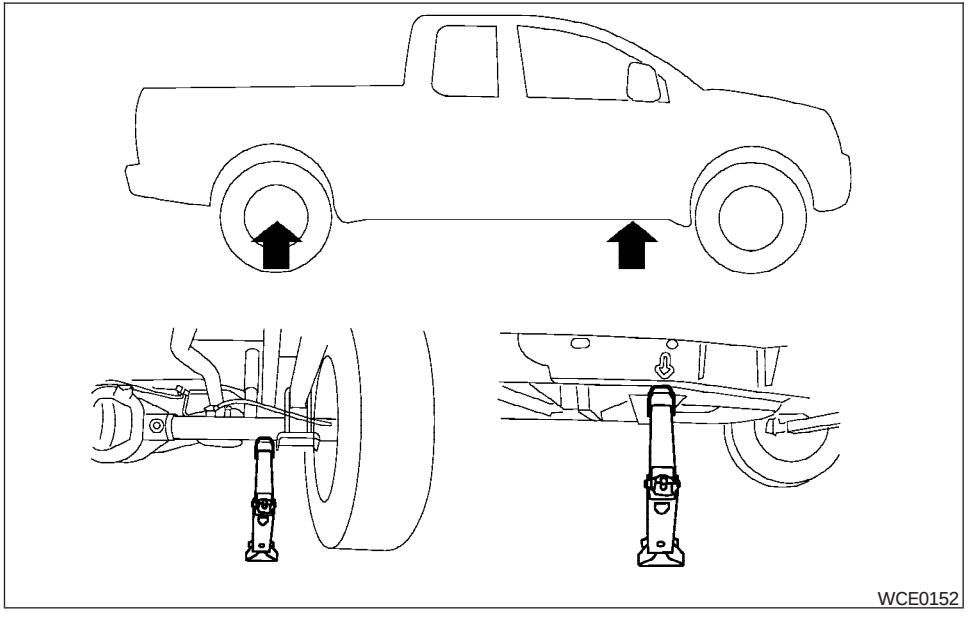
WCE0152

2. Placez le cric directement sous le point de levage, tel qu'illustré, de manière à ce que le contact entre le dessus du cric et le véhicule se fasse au point de levage. Les points de levage sont indiqués par des flèches estampées sur le côté du cadre.

Le cric devrait reposer sur une surface ferme et plane.

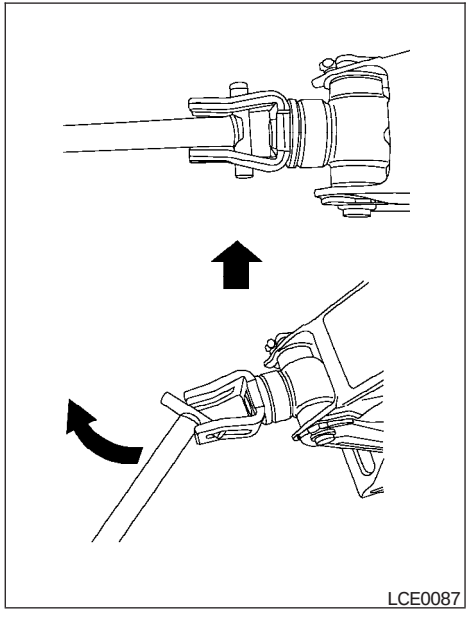
LCE0087

3. Installez la tige du cric assemblée sur le cric, tel qu'illustré.
4. Tenez fermement le levier et la tige du cric pour soulever le véhicule. Soulevez prudemment le véhicule jusqu'à ce que le pneu endommagé ne touche plus le sol.

5. Retirez les écrous de roue, puis la roue.

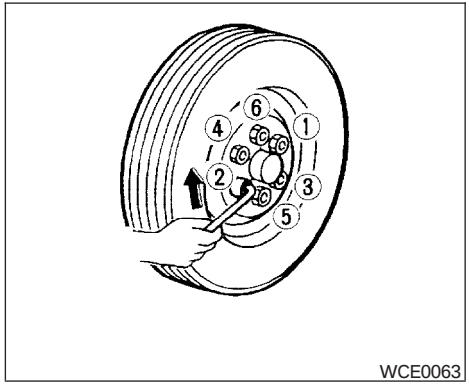

WCE0063

Installation de la roue de secours

La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Consultez les directives spécifiques de la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

1. Nettoyez toute trace de boue ou de saleté de la surface se trouvant entre la roue et le moyeu.
2. Installez soigneusement la roue de secours et serrez les écrous de la roue à la main.
3. Au moyen du démonte-roue, serrez les écrous de la roue en alternance et uniformément, tel qu'illustré, jusqu'à ce qu'ils soient solidement fixés en place.
4. Abaissez lentement le véhicule jusqu'à ce que le pneu touche le sol. Serrez ensuite les écrous de roue fermement au moyen du démonte-roue, selon la séquence illustrée. Abaissez le véhicule complètement.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si des écrous de roue inappropriés sont utilisés ou si les écrous sont mal serrés, la roue pourrait se desserrer ou se détacher. Ceci pourrait causer un accident.**
- **N'appliquez pas d'huile ni de graisse sur les goujons ou les écrous de roues, car ils pourraient se desserrer.**
- **Resserrez les écrous des roues du véhicule après avoir parcouru une distance de 1 000 km (600 mi), ou après une crevaison, etc.**

Au moyen d'une clé dynamométrique, serrez les écrous de roue au couple spécifié dès que possible.

Couple de serrage des écrous de roues :

133 N.m (98 lb-pi)

Les écrous de roue doivent être serrés au couple spécifié en tout temps. Il est conseillé de serrer les écrous de roue au couple spécifié chaque fois qu'une lubrification est requise.

Réglez la pression de gonflage de vos pneus À FROID.

À FROID : si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru une distance de moins de 1,6 km (1 mi).

Les pressions de gonflage à FROID des pneus sont indiquées sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge apposée sur le pied milieu du côté conducteur.

Si vous roulez plus de 1,5 km (1 mi) après avoir gonflé vos pneus à la pression à FROID, la valeur réellement affichée peut être supérieure à cette dernière. En effet, la pression d'un pneu augmente avec l'élévation de la température du pneu. Ce phénomène ne révèle pas une défaillance du système.

5. Rangez la roue dont le pneu est crevé et l'équipement de levage dans votre véhicule de façon sécuritaire.

⚠AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que la roue de secours et le cric sont toujours correctement rangés après leur utilisation. Ces articles peuvent se transformer en projectiles dangereux en cas d'accident ou au moment d'un freinage brusque.**
- **La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Consultez les directives spécifiques de la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.**

DÉMARRAGE D'APPOINT

Les directives et précautions ci-après doivent être lues attentivement lorsque vous utilisez une batterie d'appoint pour faire démarrer le moteur de votre véhicule.

⚠AVERTISSEMENT

- **Un démarrage d'appoint mal effectué peut faire exploser la batterie et causer des blessures graves ou la mort. Votre véhicule pourrait également être endommagé.**
- **La batterie dégage en permanence de l'hydrogène, qui est un gaz explosif. N'approchez pas d'étincelles ni de flamme de la batterie.**
- **Évitez tout contact d'électrolyte avec les yeux, la peau, les vêtements ou les surfaces peintes. L'électrolyte est une solution d'acide sulfurique corrosive qui peut causer de graves brûlures. Si de l'électrolyte entre en contact avec un des éléments mentionnés précédemment, rincez immédiatement à l'eau la zone affectée.**
- **Gardez la batterie hors de la portée des enfants.**

- **La batterie d'appoint doit être de 12 volts. L'utilisation d'une batterie de voltage différent peut endommager votre véhicule.**
- **Portez toujours des lunettes de sécurité (par exemple, des lunettes étanches ou des lunettes de protection industrielles) et enlevez vos bagues, bracelets métalliques et autres bijoux lorsque vous effectuez une intervention sur la batterie ou à proximité de celle-ci. Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie au moment d'un démarrage d'appoint.**
- **Ne tentez pas d'effectuer un démarrage d'appoint lorsque votre batterie est gelée. Celle-ci pourrait exploser et causer de graves blessures.**

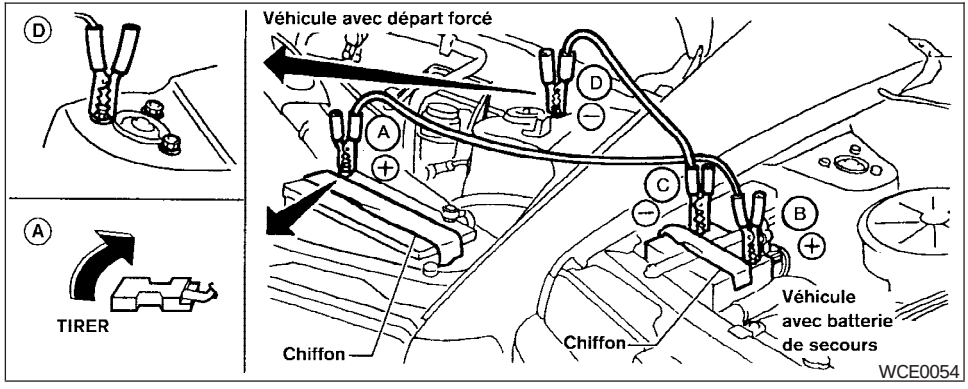

⚠AVERTISSEMENT

Suivez toujours les instructions ci-dessous. Autrement, le circuit de charge pourrait être endommagé et vous pourriez subir des blessures.

1. Si la batterie d'appoint se trouve dans un autre véhicule, placez les deux véhicules de manière à ce que leurs batteries respectives soient à proximité l'une de l'autre.

   Veillez toutefois à ce que les véhicules ne se touchent pas.

2. Serrez le frein de stationnement. Déplacez le levier sélecteur à la position P. Éteignez tous les dispositifs électriques non essentiels (éclairage, chauffage, climatisation, etc.)
3. Retirez les bouchons d'aération de la batterie (selon l'équipement du véhicule). Couvrez les orifices ainsi exposés d'un vieux chiffon pour réduire les risques d'explosion.
4. Branchez les câbles volants dans l'ordre indiqué sur l'illustration (Ⓐ, Ⓑ, Ⓒ, puis Ⓓ).

⚠ MISE EN GARDE

- **Assurez-vous de toujours brancher la borne positive (+) à la borne positive (+) et la borne négative (−) à un point de masse de la carrosserie (par exemple, à un boulon de fixation de montant ou à un support de levage du moteur) et non pas à la borne négative de la batterie.**
- **Assurez-vous que les câbles volants n'entrent pas en contact avec des pièces mobiles du compartiment moteur et que les cosses des câbles ne touchent aucune autre pièce métallique.**

5. Faites démarrer le moteur du véhicule d'appoint et laissez-le tourner pendant quelques minutes.
6. Maintenez le régime moteur du véhicule d'appoint à environ 2 000 tr/min et faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

⚠ MISE EN GARDE

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 10 secondes. Si le moteur ne démarre pas au premier essai, coupez le contact et attendez de trois à quatre secondes avant de réessayer.

7. Une fois le moteur en marche, débranchez prudemment le câble négatif, puis le câble positif de la batterie.
8. Remettez les bouchons d'aération en place (selon l'équipement du véhicule). Jetez le vieux chiffon utilisé pour couvrir la batterie puisqu'il peut avoir été contaminé par de l'électrolyte corrosif.

⚠ MISE EN GARDE

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ne peuvent pas être démarrés en les poussant ou en les tirant. Cela pourrait endommager la transmission.

⚠AVERTISSEMENT

- **Arrêtez votre véhicule si le moteur surchauffe. En effet, une surchauffe prolongée pourrait endommager le moteur ou y provoquer un incendie.**
- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement de votre véhicule lorsque le moteur est chaud, car vous pourriez vous brûler. En effet, dans une telle situation, du liquide de refroidissement bouillant sous pression peut jaillir et causer de graves blessures.**
- **N'ouvrez pas le capot si de la vapeur s'en échappe.**

En cas de surchauffe de votre véhicule (la lecture de l'indicateur de température sera extrêmement élevée et le témoin de pression d'huile moteur et de température élevée du liquide de refroidissement s'allumera) ou si vous décelez une perte de puissance du moteur de votre véhicule, des bruits inhabituels, etc., procédez aux étapes suivantes.

1. Déplacez votre véhicule en bordure de la route dans un endroit sûr, serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur à la position P.

   Ne coupez pas le contact.

2. Éteignez le climatiseur. Ouvrez toutes les glaces, déplacez la commande de température du chauffage ou du climatiseur à la chaleur maximale et la commande du ventilateur à la vitesse maximale.
3. Sortez du véhicule. Avant d'ouvrir le capot, vérifiez, visuellement et en cherchant à déceler des bruits, si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échappe du radiateur. (Si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échappe du radiateur, coupez le moteur.) N'ouvrez pas le capot davantage tant que de la vapeur ou du liquide de refroidissement est visible.
4. Ouvrez le capot.

⚠AVERTISSEMENT

Si de la vapeur ou de l'eau s'échappe du moteur, tenez-vous à l'écart pour éviter tout risque de brûlure.

5. Procédez à une inspection visuelle des courroies d'entraînement pour vérifier si elles sont endommagées ou desserrées. Assurez-vous également que le ventilateur de refroidissement fonctionne. Il ne doit y avoir aucune fuite d'eau provenant des durites de radiateur et du radiateur. Coupez le contact si vous remarquez une fuite de liquide de refroidissement, l'absence ou le relâchement de la courroie de la pompe à eau ou si le ventilateur de refroidissement n'est pas en marche.

⚠AVERTISSEMENT

Faites preuve de prudence lorsque vous vous penchez sur un moteur en marche pour éviter que vos mains, cheveux, bijoux ou vêtements ne soient happés par les courroies ou les pales du ventilateur de refroidissement du moteur. Le ventilateur de refroidissement du moteur peut entrer en fonction en tout temps.

6. Une fois le moteur refroidi, mais toujours en marche, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement du réservoir. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement dans le réservoir. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour y faire réparer votre véhicule.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

Lors du remorquage de votre véhicule, veillez à ce que toutes les réglementations en vigueur dans la province (ou l'état, aux États-Unis) soient respectées. L'utilisation d'équipement de remorquage inadéquat pourrait endommager votre véhicule. Vous pouvez obtenir des directives relatives au remorquage auprès de votre concessionnaire NISSAN. Généralement, le personnel des services de remorquage locaux connaît bien les lois et les procédures relatives au remorquage. NISSAN vous recommande donc de faire appel à un service de remorquage pour vous assurer que le remorquage est effectué adéquatement et pour éviter d'endommager votre véhicule. Il peut se révéler utile de demander au responsable du service de remorquage de lire attentivement les précautions suivantes :

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne voyagez jamais dans un véhicule qui est remorqué.**
- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule soulevé par une dépanneuse.**

⚠MISE EN GARDE

- **Au moment du remorquage, assurez-vous que la boîte de vitesses, les essieux, la direction et le groupe motopropulseur fonctionnent bien. Si une de ces unités est endommagée, vous devez utiliser des chariots de remorquage.**
- **Installez toujours des chaînes de sécurité avant le remorquage.**

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le remorquage de votre véhicule derrière un véhicule récréatif, consultez la section « Remorquage à plat » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

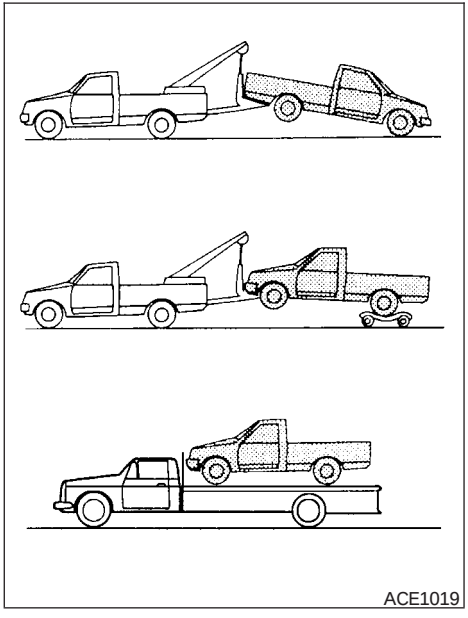

MÉTHODES DE REMORQUAGE RECOMMANDÉES PAR NISSAN

Modèles à deux roues motrices

NISSAN recommande de faire remorquer votre véhicule avec les roues motrices arrière soulevées ou sur un camion à plateforme (remorquage intégral), tel qu'illustré.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne remorquez jamais un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique avec les roues arrière ou les quatre roues au sol (que le véhicule soit remorqué par l'avant ou par l'arrière), car les dommages à la boîte de vitesses qui pourraient en résulter nécessiteraient des réparations coûteuses. Si le remorquage du véhicule avec les roues avant soulevées est nécessaire, prenez toujours soin d'installer des chariots de remorquage sous les roues arrière.**
- **Lors du remorquage d'un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique dont les roues avant touchent le sol ou reposent sur des chariots de remorquage :**
  - **Tournez la clé de contact à la position OFF et redressez le volant au moyen d'une corde ou d'un accessoire similaire. Ne bloquez jamais le volant en tournant la clé de contact à la position LOCK. Vous risqueriez d'endommager le mécanisme de blocage de la direction.**

Si la vitesse ou la distance à parcourir doivent absolument dépasser ces limites, retirez l'arbre de boîte de vitesses avant le remorquage pour ne pas endommager la boîte de vitesses.

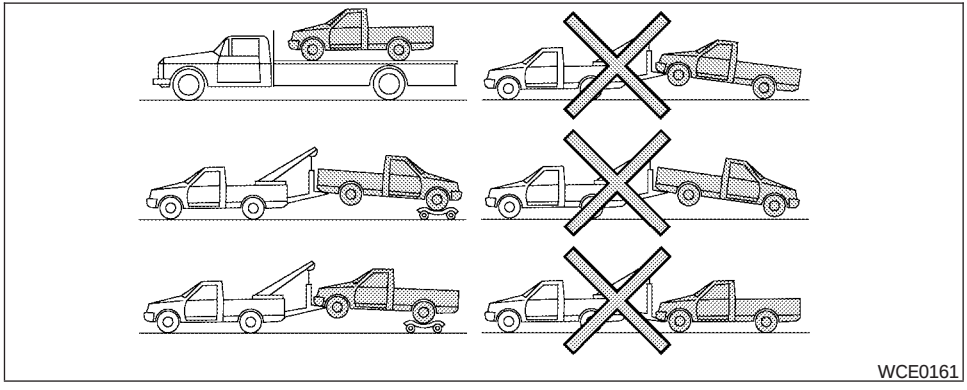
WCE0161

Modèles à quatre roues motrices

NISSAN recommande de faire remorquer votre véhicule à l'aide de chariots porte-roues ou sur un camion à plateforme (remorquage intégral), tel qu'illustré.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque vous remorquez un modèle à quatre roues motrices, ne laissez jamais les roues en contact avec la route. Vous risqueriez de causer des dommages graves et coûteux à la boîte de transfert et à la boîte de vitesses.

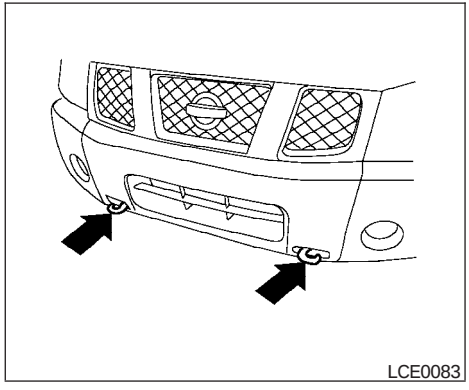
LCE0083

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Dégagement d'un véhicule enlisé

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la neige, la boue, etc., utilisez une sangle de remorquage ou un autre dispositif précisément conçu pour la récupération de véhicules. Suivez toujours les directives du fabricant du dispositif de récupération.

Fixez la sangle de remorquage au crochet de remorquage (selon l'équipement du véhicule).

⚠AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous dégagez un véhicule enlisé, tenez-vous à l'écart de ce dernier.**
- **Ne faites pas patiner vos pneus à vitesse élevée. Ils pourraient exploser et causer de graves blessures. Des pièces de votre véhicule pourraient également surchauffer et être endommagées.**

⚠MISE EN GARDE

- **Vous ne pouvez installer des chaînes ou des câbles de remorquage que sur les éléments de la structure principale de votre véhicule ou sur les crochets de remorquage (selon l'équipement du véhicule). Sinon, vous risquez d'endommager la carrosserie de votre véhicule.**
- **Le crochet de remorquage (selon l'équipement du véhicule) doit être utilisé seulement aux fins de dégagement d'un véhicule enlisé dans le sable, la neige, la boue, etc. Il ne doit pas être utilisé seul pour remorquer un véhicule sur une longue distance.**
- **Une force considérable s'exerce sur le crochet de remorquage lorsque celui-ci est utilisé pour libérer un véhicule enlisé. Tirez toujours en ligne droite sur le crochet.**
- **Tirez toujours les câbles de remorquage à partir de l'avant ou de l'arrière du véhicule.**
- **Les dispositifs de remorquage doivent être installés de manière à ce qu'ils ne touchent aucune pièce de la suspension, de la direction, du circuit de freinage ou du circuit de refroidissement.**
- **L'utilisation de dispositifs de remorquage tels que des cordes ou des sangles en toile est déconseillée pour remorquer ou dégager un véhicule enlisé.**

Manœuvre de va-et-vient pour dégager un véhicule enlisé

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la boue, la neige ou la glace, utilisez la procédure suivante :

1. Mettez le système de contrôle dynamique du véhicule (selon l'équipement du véhicule) hors fonction.
2. Activez le dispositif de verrouillage électronique du différentiel arrière (selon l'équipement du véhicule).
3. Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve devant ou derrière votre véhicule.
4. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant.
5. Procédez à une manœuvre de va-et-vient avec votre véhicule.
   - Alternez entre la position R (marche arrière) et la position D (marche avant).
   - Appuyez sur l'accélérateur juste assez pour maintenir le mouvement de va-et-vient.
   - Relâchez l'accélérateur avant de passer de la position R à la position D.
   - Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h), ou à plus de 20 km/h (12 mi/h) si le dispositif de blocage électrique du différentiel est en fonction.
6. Si, après quelques tentatives, vous n'arrivez pas à dégager votre véhicule, faites appel à un service de dépannage professionnel.

MÉMENTO

7 Aspect et entretien

Nettoyage des surfaces extérieures du véhicule 7-2
- Lavage 7-2
- Cirage 7-3
- Pour faire disparaître les taches 7-3
- Soubassement 7-3
- Vitres 7-3
- Roues en alliage d'aluminium 7-3
- Pièces chromées 7-3
- Lubrifiants pour pneus 7-4

Nettoyage des surfaces intérieures du véhicule 7-4
- Tapis 7-5
- Ceintures de sécurité 7-5

Protection anticorrosion 7-6
- Facteurs les plus courants contribuant à la corrosion d'un véhicule 7-6
- Facteurs environnementaux influençant la corrosion 7-6
- Pour protéger votre véhicule contre la corrosion 7-6

NETTOYAGE DES SURFACES EXTÉRIEURES DU VÉHICULE

Pour conserver l'aspect neuf de votre véhicule, vous devez en assurer l'entretien de façon appropriée.

Pour protéger les surfaces peintes, veuillez laver votre véhicule dès que possible :

- après une averse, pour éviter des dommages potentiels causés par les pluies acides;
- après avoir conduit le long de la mer;
- lorsque des substances comme de la suie, des fientes d'oiseau, de la sève d'arbre, des particules métalliques ou des insectes se déposent sur les surfaces peintes;
- lorsque de la poussière ou de la boue s'accumulent sur la carrosserie.

Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un garage ou un endroit couvert.

Si le véhicule doit être stationné à l'extérieur, laissez-le à l'ombre ou recouvrez-le d'une housse pour le protéger.

Prenez soin de ne pas rayer les surfaces peintes en installant ou en retirant la housse.

LAVAGE

Lavez le véhicule à grande eau avec une éponge humide. Lavez le véhicule soigneusement avec une solution d'eau propre et tiède (jamais chaude) et de savon doux, de savon spécial pour automobile ou de détergent liquide pour la vaisselle à usage domestique.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne choisissez pas un lave-auto qui utilise un détergent contenant de l'acide. Certains lave-autos, surtout ceux qui sont dépourvus de brosses (sans contact), utilisent un détergent contenant de l'acide. Les acides peuvent réagir au contact de certains composants en plastique du véhicule et provoquer des fissures. Ces fissures peuvent altérer l'aspect des composants et entraver leur fonctionnement. Demandez toujours au responsable du lave-auto si un détergent contenant de l'acide est utilisé.**
- **Ne lavez pas votre véhicule avec des produits d'entretien ménager puissants, des détergents chimiques forts, de l'essence ou des solvants.**
- **Ne lavez pas votre véhicule en plein soleil ou lorsque la carrosserie est chaude, car en séchant, l'eau pourrait en tacher la surface.**
- **Évitez d'utiliser des chiffons doux ou rugueux, tels que les gants de lavage. Enlevez avec soin les plaques de boue ou autres corps étrangers pour éviter de rayer ou d'abîmer les surfaces peintes du véhicule.**

Rincez abondamment le véhicule avec de l'eau propre.

Le sel d'épandage affecte particulièrement les rebords intérieurs, les joints et les replis des portières, les charnières et le capot. Par conséquent, ces endroits doivent être lavés régulièrement. Assurez-vous que les orifices d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués. Lavez au jet d'eau le dessous de la carrosserie et les passages de roue pour détacher les accumulations de boue et éliminer toute trace de sel d'épandage.

Une peau de chamois humide peut être utilisée pour essuyer la carrosserie et éviter la formation de taches d'eau.

CIRAGE

Un cirage régulier protège les surfaces peintes et conserve l'aspect neuf du véhicule. Avant de réappliquer une cire, il est recommandé de polir les surfaces afin d'éliminer toute accumulation résiduelle de cire et pour donner un aspect lustré à la carrosserie.

Un concessionnaire NISSAN peut vous aider à choisir le produit approprié.

- Ne cirez votre véhicule qu'après l'avoir bien lavé. Suivez les directives fournies sur le contenant de cire.
- N'utilisez pas de cire contenant des substances et composés abrasifs ou des agents nettoyants qui risquent d'endommager le fini de votre véhicule.

Un polissage à la machine ou un polissage trop prolongé sur un fini de peinture transparent peut ternir le fini ou y laisser des marques spiralées.

POUR FAIRE DISPARAÎTRE LES TACHES

Les taches de goudron et d'huile, la poussière industrielle, les insectes et la sève d'arbre peuvent provoquer des dommages irréversibles sur les surfaces peintes ou y laisser des traces indélébiles. Veillez à les nettoyer dès que possible. Des produits de nettoyage spéciaux sont disponibles chez votre concessionnaire NISSAN ou dans tout magasin d'accessoires automobiles.

SOUBASSEMENT

Dans les régions où du sel d'épandage est utilisé pendant l'hiver, il est nécessaire de laver le soubassement régulièrement. Les accumulations de saletés et de sel qui s'y forment peuvent causer sa corrosion ainsi que celle de la suspension. Avant le début de l'hiver et au printemps, vérifiez la couche de protection inférieure et, s'il y a lieu, appliquez-en de nouveau.

VITRES

Utilisez du nettoie-vitres pour enlever la pellicule de saleté et de poussière qui s'est formée sur les vitres. Il est normal qu'une pellicule se forme lorsque le véhicule est stationné directement au soleil. L'utilisation de nettoie-vitres avec un chiffon doux éliminera rapidement cette pellicule.

⚠MISE EN GARDE

N'utilisez jamais d'outils acérés, de nettoyants abrasifs ou de désinfectants à base de chlore pour nettoyer la paroi intérieure des glaces. Ils pourraient endommager les conducteurs électriques, les éléments de l'antenne radio ou ceux du dégivreur de lunette arrière.

ROUES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM

Lavez les roues régulièrement à l'aide d'une éponge humectée dans une solution de savon doux, particulièrement en hiver, si vous habitez dans une région où du sel d'épandage est utilisé. Les dépôts de sel d'épandage peuvent décolorer les roues si vous ne les enlevez pas.

⚠MISE EN GARDE

Respectez les consignes suivantes pour éviter de tacher ou de décolorer les roues :

- **Ne nettoyez pas les roues avec un produit de nettoyage à base d'acide fort ou d'alcali.**
- **N'appliquez pas de produit nettoyant sur les roues lorsqu'elles sont chaudes. Les roues doivent être à la température ambiante.**
- **Rincez les roues à fond pour éliminer le produit nettoyant dans les 15 minutes suivant son application.**

PIÈCES CHROMÉES

Nettoyez régulièrement toutes les pièces chromées avec un produit à polir pour chrome non abrasif pour préserver leur fini lustré.

NETTOYAGE DES SURFACES INTÉRIEURES DU VÉHICULE

LUBRIFIANTS POUR PNEUS

NISSAN ne vous recommande pas d'utiliser des lubrifiants pour pneus. Les fabricants de pneus appliquent un enduit sur les pneus qui permet de réduire la décoloration du caoutchouc. Au cas où les pneus sont lubrifiés, le lubrifiant pourrait réagir avec l'enduit et former un composé chimique. Ce composé pourrait se décoller des pneus en cours de route et tacher le véhicule.

Si vous décidez de lubrifier les pneus, prenez les précautions suivantes :

- Utilisez un lubrifiant pour pneus à base d'eau. L'enduit des pneus se dissout plus facilement au contact d'un lubrifiant pour pneus à base d'eau.
- Appliquez une légère couche de lubrifiant pour pneus de façon à l'empêcher de pénétrer dans la bande de roulement et les rainures des pneus (où il serait difficile à enlever).
- Essuyez l'excès de lubrifiant à l'aide d'une serviette sèche. Assurez-vous d'enlever complètement le lubrifiant de la bande de roulement et des rainures des pneus.
- Laissez le lubrifiant sécher tel qu'indiqué par son fabricant.

Utilisez occasionnellement un aspirateur ou une brosse à soies douces pour dépoussiérer les garnitures intérieures, les pièces en plastique et les sièges. Essuyez les surfaces en vinyle et en cuir avec un chiffon propre et préalablement humecté dans une solution de savon doux, puis essuyez-les avec un linge sec.

Un entretien et un nettoyage réguliers préservent l'apparence du cuir.

Avant d'utiliser un quelconque produit protecteur pour tissus, lisez les recommandations du fabricant. Certains protecteurs pour tissus contiennent des produits chimiques qui peuvent tacher ou décolorer le tissu des sièges.

Utilisez un chiffon humecté uniquement d'eau pour nettoyer le verre de protection de la jauge et des indicateurs de bord.

⚠AVERTISSEMENT

N'utilisez pas d'eau ou de produits acides (nettoyeurs à vapeur) sur le siège. Vous pourriez endommager le siège ou le capteur de poids du passager. Ceci pourrait également nuire au fonctionnement du coussin gonflable et entraîner des blessures graves.

⚠MISE EN GARDE

- **N'utilisez jamais de benzène, de solvant ni aucun produit semblable.**
- **Les petites particules de saleté peuvent être abrasives et endommager les surfaces en cuir. Elles doivent donc être retirées rapidement. N'utilisez pas de savon pour le cuir, de cire pour automobile, de produit à polir, d'huile, de nettoyant liquide, de solvant, de détergent ou de nettoyant à base d'ammoniaque, car ils peuvent endommager le fini naturel du cuir.**
- **N'utilisez jamais de produits destinés à protéger les tissus, à moins que leur utilisation ne soit recommandée par le fabricant.**
- **N'utilisez pas de produits nettoyants pour le verre ou le plastique sur le verre protecteur des indicateurs et instruments de bord. Ces produits pourraient endommager le verre protecteur.**

TAPIS

L'utilisation de tapis d'origine NISSAN peut contribuer à maintenir la moquette de votre véhicule en bon état et à faciliter le nettoyage de l'habitacle. **Quel que soit le type de tapis utilisé, assurez-vous que ceux-ci sont adaptés à votre véhicule et qu'ils sont correctement placés pour éviter qu'ils ne gênent le fonctionnement des pédales.** Les tapis doivent être nettoyés régulièrement et remplacés en cas d'usure excessive.

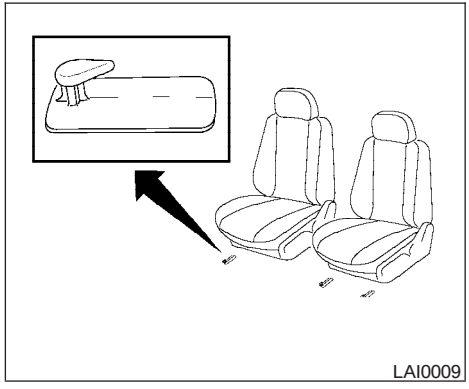
LAI0009

Crochet de tapis

Ce véhicule comprend deux crochets de tapis avant du côté conducteur et un crochet de tapis avant du côté passager qui aident à maintenir les tapis en place. Les tapis NISSAN ont été spécialement conçus pour votre modèle de véhicule. Deux œillets sont ménagés dans le tapis du côté conducteur et un dans le tapis du côté passager. Placez chaque tapis en insérant le crochet du tapis dans l'œillet correspondant et en centrant chaque tapis dans l'espace pour les jambes.

Vérifiez régulièrement les tapis pour vous assurer qu'ils sont bien placés.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les ceintures de sécurité peuvent être nettoyées en les essuyant avec une éponge préalablement humectée dans une solution de savon doux. Laissez les ceintures de sécurité sécher complètement à l'ombre avant de les utiliser. Consultez la section « Entretien des ceintures de sécurité » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire » du présent manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter dans l'enrouleur si elles sont mouillées. N'appliquez JAMAIS d'agent de blanchiment, de teinture ou de solvant chimique en guise de nettoyant sur les ceintures de sécurité puisque ces produits pourraient affaiblir considérablement les sangles.

FACTEURS LES PLUS COURANTS CONTRIBUANT À LA CORROSION D'UN VÉHICULE

- Accumulation de boue et de débris humides sur des sections des panneaux de la carrosserie, dans des cavités ainsi qu'à d'autres endroits du véhicule.
- Dommages à la peinture et aux autres enduits protecteurs causés par du gravier et des éclats de caillou ou des dommages consécutifs à des accrochages mineurs.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX INFLUENÇANT LA CORROSION

Humidité

L'accumulation de sable, de boue et d'eau sur le soubassement du véhicule peut accélérer le processus de corrosion. Les revêtements de plancher humides ne sécheront pas complètement s'ils sont laissés dans le véhicule. Ils doivent donc être retirés pour faciliter leur séchage et éviter la formation de corrosion sur le plancher.

Humidité relative

La corrosion est accélérée dans les régions où l'humidité relative est élevée, surtout lorsque la température demeure au-dessus du point de congélation, en présence de pollution atmosphérique et où du sel d'épandage est utilisé.

Température

Les températures élevées accélèrent la corrosion des pièces qui ne sont pas bien aérées.

Pollution atmosphérique

La pollution industrielle, la présence de sel dans l'air dans des régions côtières et l'utilisation massive de sel d'épandage accélèrent le processus de corrosion. Le sel d'épandage accélère aussi la désagrégation des surfaces peintes.

POUR PROTÉGER VOTRE VÉHICULE CONTRE LA CORROSION

- Lavez et cirez fréquemment votre véhicule pour le garder propre.
- Examinez toujours le véhicule pour déceler tout dommage mineur à la peinture et effectuez les réparations nécessaires dès que possible.
- Évitez toute accumulation d'eau dans les portières en vous assurant que les trous d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués.
- Vérifiez le soubassement du véhicule pour y déceler toute accumulation de sable, de boue ou de sel. Le cas échéant, lavez-le à l'eau dès que possible.

⚠MISE EN GARDE

- **Ne vous servez JAMAIS d'un boyau d'arrosage pour enlever la poussière, le sable ou d'autres résidus de l'habitacle. Utilisez plutôt un aspirateur ou un balai.**
- **Ne laissez pas les composants électroniques situés à l'intérieur du véhicule entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides risquant de les endommager.**

Les produits chimiques utilisés pour déglacer les routes sont extrêmement corrosifs. Ils accélèrent la corrosion et la détérioration des composants du soubassement, comme le système d'échappement, les canalisations de carburant et de frein, les câbles de frein, le plancher et les ailes.

En hiver, le soubassement doit être lavé régulièrement.

Dans certaines régions, une protection additionnelle contre la rouille et la corrosion peut se révéler nécessaire. Consultez un concessionnaire NISSAN pour obtenir plus d'information à ce sujet.

8 Entretien et interventions du propriétaire

Exigences d'entretien 8-2
Entretien général 8-3
Explication des points d'intervention relatifs à l'entretien général 8-3
Précautions d'entretien 8-6
Points de vérification dans le compartiment moteur 8-8
Circuit de refroidissement du moteur 8-9
Vérification du niveau de liquide de refroidissement 8-9
Vidange du liquide de refroidissement 8-10
Huile moteur 8-10
Vérification du niveau d'huile moteur 8-10
Vidange d'huile moteur 8-11
Remplacement du filtre à huile 8-13
Huile pour boîte de vitesses automatique à cinq rapports 8-13
Liquide de direction assistée 8-14
Liquide de frein 8-14
Liquide de frein 8-15
Liquide lave-glace 8-15
Réservoir de liquide lave-glace 8-15
Batterie 8-16
Démarrage d'appoint 8-17
Dispositif de commande à variation de tension 8-17
Courroie d'entraînement 8-18
Bougies d'allumage 8-19
Remplacement des bougies d'allumage 8-19
Filtre à air 8-19
Microfiltre de l'habitacle 8-20
Balais d'essuie-glace 8-21
Nettoyage 8-21
Remplacement 8-22
Freins 8-23
Fusibles 8-23
Compartiment moteur 8-24
Habitacle 8-25
Remplacement des piles 8-26
Pile de la télécommande 8-27
Éclairage 8-28
Phares 8-28
Phares antibrouillard (selon l'équipement du véhicule) 8-29
Éclairage extérieur et intérieur 8-30
Roues et pneus 8-35
Pression des pneus 8-35
Marquage des pneus 8-39
Types de pneus 8-41
Chaînes antidérapantes 8-42
Remplacement des roues et des pneus 8-43

EXIGENCES D'ENTRETIEN

De par sa conception, votre nouveau véhicule NISSAN n'exige qu'un entretien minimal à des intervalles éloignés, ce qui vous permet de gagner du temps et d'économiser de l'argent. Toutefois, certaines vérifications au jour le jour et régulières sont nécessaires pour maintenir votre véhicule NISSAN en bon état mécanique et assurer un rendement optimal du dispositif antipollution.

Vous avez la responsabilité, à titre de propriétaire du véhicule, de vous assurer que l'entretien général et l'entretien périodique de votre véhicule sont effectués.

En tant que propriétaire, vous êtes la seule personne en mesure de vous assurer qu'un entretien approprié de votre véhicule est effectué. Vous jouez donc un rôle crucial dans le processus d'entretien.

Entretien périodique

Vous trouverez une liste pratique des points d'intervention facultatifs et obligatoires ainsi qu'une description de l'opération d'entretien correspondante dans votre exemplaire du « Guide d'entretien et de réparation NISSAN ». Vous devez consulter ce guide pour vous assurer que les vérifications nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule NISSAN sont effectuées à intervalles réguliers.

Entretien général

L'entretien général comprend les points d'intervention relatifs à l'entretien quotidien. Ils sont essentiels au bon fonctionnement du véhicule. Vous devez effectuer ces opérations d'entretien régulièrement, tel que prescrit.

Des connaissances sommaires en mécanique et l'utilisation de quelques outils de mécanique automobile suffisent pour effectuer les vérifications d'entretien général.

Vous pouvez effectuer ces vérifications ou inspections vous-même, consulter un technicien qualifié ou vous rendre chez un concessionnaire NISSAN.

Où aller lorsque des réparations sont nécessaires

Si votre véhicule exige un entretien ou s'il fonctionne mal, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN qui procédera à une vérification et à une mise au point des systèmes et dispositifs de votre véhicule.

Les techniciens NISSAN sont des spécialistes qui reçoivent une formation solide. Ils bénéficient en outre d'une formation continue au moyen de bulletins techniques, de conseils et de programmes de perfectionnement offerts par les concessionnaires. Ils sont pleinement formés pour procéder à des interventions sur les véhicules NISSAN **avant** d'effectuer ces interventions et non après.

Le service après-vente des concessionnaires NISSAN accomplit le meilleur travail possible pour satisfaire aux exigences d'entretien de votre véhicule – économiquement et en toute fiabilité.

Tel que prescrit dans ce chapitre, un entretien général de votre véhicule doit être effectué régulièrement lorsque vous l'utilisez normalement. Si vous décelez des odeurs, des vibrations ou des bruits inhabituels, recherchez la source du problème ou rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour y faire vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. De plus, si vous croyez que votre véhicule doit faire l'objet d'une réparation, assurez-vous d'en aviser le personnel d'un concessionnaire NISSAN.

Lorsque vous devez effectuer des vérifications ou des interventions sur votre véhicule, observez très attentivement les directives de la section « Précautions d'entretien » plus loin dans ce chapitre.

EXPLICATION DES POINTS D'INTERVENTION RELATIFS À L'ENTRETIEN GÉNÉRAL

Des détails supplémentaires sur les points d'intervention marqués d'un astérisque sont fournis plus loin dans ce chapitre.

À l'extérieur du véhicule

Les points d'intervention énumérés ici doivent être vérifiés de temps à autre, à moins d'indication contraire.

Portières et capot Assurez-vous qu'ils fonctionnent bien. Assurez-vous également que toutes les serrures se verrouillent correctement. Lubrifiez les charnières, les verrous, les goupilles de verrouillage, les rouleaux et les biellettes au besoin. Assurez-vous que le loquet secondaire maintient le capot fermé lorsque le loquet principal est dégagé.

Vérifiez fréquemment la lubrification de ces éléments si vous conduisez sur des routes sur lesquelles du sel et d'autres matières corrosives ont été répandus.

Phares* Nettoyez les phares régulièrement. Assurez-vous que les phares, feux d'arrêt, feux arrière, clignotants et autres feux fonctionnent correctement et qu'ils sont fixés solidement. Vérifiez également le réglage des phares.

Écrous de roue* Assurez-vous que tous les écrous sont en place et qu'ils sont bien serrés lors de la vérification des pneus. Serrez-les au besoin.

Permutation des pneus* Une permutation des pneus doit être effectuée tous les 12 000 km (7 500 mi).

Pneus* Vérifiez souvent la pression de gonflage des pneus de votre véhicule au moyen d'un manomètre et vérifiez-la toujours avant tout long trajet. Au besoin, réglez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours, au niveau spécifié. Vérifiez les pneus avec soin pour y déceler toute trace de dommages, de coupures ou d'usure excessive.

Composants des émetteurs du système de surveillance de la pression des pneus Remplacez la bague d'étanchéité, l'obus de valve et le capuchon des émetteurs lorsque vous remplacez les pneus en raison de l'usure ou de l'âge des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des roues Si vous avez l'impression que votre véhicule tire d'un côté lorsque vous conduisez sur une route droite et sans relief, ou si vous notez une usure inégale ou excessive des pneus de votre véhicule, un réglage de la géométrie des roues peut se révéler nécessaire. Si vous sentez des vibrations au niveau du volant ou du siège de votre véhicule lorsque vous conduisez à vitesse normale sur l'autoroute, un équilibrage des roues peut se révéler nécessaire.

- Consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie pour plus d'information.

Pare-brise Le pare-brise doit être nettoyé régulièrement. Vérifiez au moins tous les six mois s'il y

a des fissures ou d'autres dommages. Si le pare-brise est endommagé, faites-le réparer dans un atelier de réparation qualifié.

Balais d'essuie-glace de pare-brise* Si vous constatez que les balais d'essuie-glace fonctionnent mal, vérifiez s'ils sont fissurés ou usés.

À l'intérieur du véhicule

Les points d'intervention énumérés ci-après doivent faire l'objet de vérifications régulières, par exemple, au moment des opérations d'entretien périodique, du nettoyage du véhicule, etc.

Des détails supplémentaires sur les points d'intervention marqués d'un astérisque sont fournis plus loin dans ce chapitre.

Pédale d'accélérateur Assurez-vous que la pédale d'accélérateur s'enfonce en douceur, librement et sans effort. Gardez le tapis loin de la pédale.

Position P de la boîte de vitesses automatique Dans une pente assez prononcée, assurez-vous que le véhicule reste immobilisé, sans que vous ayez besoin de serrer les freins, lorsque le levier sélecteur est à la position P.

Pédale de frein Assurez-vous que la pédale de frein s'enfonce en douceur. Si la pédale de frein s'abaisse soudainement plus loin que la normale, si la pédale semble spongieuse ou si la distance de freinage semble plus longue, consultez immédiatement un concessionnaire NISSAN. Gardez le tapis loin de la pédale.

Freins Assurez-vous que le véhicule ne dérive pas lorsque les freins sont serrés.

Frein de stationnement Vérifiez régulièrement le fonctionnement du frein de stationnement. Le véhicule devrait demeurer immobile sur une pente assez abrupte lorsque seul le frein de stationnement est serré. Consultez un concessionnaire NISSAN si le frein de stationnement doit être réglé.

Sièges Vérifiez les commandes de position des sièges, comme les dispositifs de réglage des sièges et d'inclinaison des dossiers, etc., pour vous assurer qu'ils fonctionnent bien et qu'ils se verrouillent correctement dans toutes les positions. Assurez-vous que les appuie-tête se déplacent librement vers le haut et vers le bas et qu'ils se bloquent correctement (selon l'équipement du véhicule) dans toutes les positions de verrouillage.

Ceintures de sécurité Assurez-vous que toutes les pièces des ceintures de sécurité (p. ex., les boucles, les ancrages, les régleurs et les enrouleurs) fonctionnent correctement et librement et qu'elles sont bien installées. Vérifiez les sangles des ceintures de sécurité pour vous assurer qu'elles ne sont pas coupées, effilochées, usées ou endommagées.

Volant Prenez note de tout changement dans le fonctionnement de la direction, par exemple, une course libre excessive du volant, une direction rigide ou des bruits inusités.

Témoins et carillons Assurez-vous que tous les témoins et carillons fonctionnent bien.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise* Assurez-vous que les essuie-glaces et le lave-glace fonctionnent bien et que les essuie-glaces ne laissent pas de traces sur le pare-brise.

Dégivreur de pare-brise Assurez-vous que l'air circule librement par les bouches de dégivrage et que le débit d'air est adéquat lorsque le chauffage ou la climatisation est en fonction.

Sous le capot et sous le véhicule

Les points d'intervention énumérés ci-après doivent être vérifiés régulièrement (p. ex., chaque fois que vous vérifiez l'huile moteur ou que vous faites le plein de carburant).

Batterie* Vérifiez le niveau d'électrolyte dans chacun des éléments de la batterie. Il doit se trouver entre les repères MAX et MIN. Vérifiez fréquemment le niveau d'électrolyte de la batterie si vous conduisez votre véhicule par temps très chaud ou dans des conditions difficiles.

Niveau de liquide de frein* Assurez-vous que le niveau de liquide de frein se trouve entre les repères MIN et MAX du réservoir.

Niveau de liquide de refroidissement* Attendez que le moteur soit froid pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement.

Courroies d'entraînement du moteur* Assurez-vous que les courroies d'entraînement du moteur ne sont pas éraillées, usées, fendillées ou huileuses.

Niveau d'huile moteur* Vérifiez le niveau d'huile moteur lorsque votre véhicule est immobilisé sur une surface plane et que le moteur est à l'arrêt. Attendez que l'huile se dépose dans le carter d'huile (plus de 10 minutes).

Système d'échappement Assurez-vous que les supports du système d'échappement ne sont pas desserrés et que le système n'est pas fissuré ou perforé. Si le système d'échappement de votre véhicule émet un son inhabituel ou dégage une odeur de gaz d'échappement, rendez-vous immédiatement chez un concessionnaire NISSAN pour le faire vérifier. Consultez l'avertissement relatif au monoxyde de carbone dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Fuites de liquide Immobilisez votre véhicule et, après un certain temps, vérifiez la présence de fuites de carburant, d'huile, d'eau ou d'autres liquides. Il est normal que de l'eau s'égoutte du climatiseur après son utilisation. Si vous décelez des fuites ou des vapeurs d'essence, recherchez la source du problème et faites réparer votre véhicule immédiatement.

Niveau de liquide de direction assistée* et canalisations Coupez le contact et attendez que le liquide de direction assistée refroidisse avant d'en vérifier le niveau. Assurez-vous que les canalisations sont bien raccordées et qu'elles sont exemptes de fuites, de fissures, etc.

Radiateur et durites Vérifiez l'avant du radiateur et retirez-en la saleté, les insectes, les feuilles, etc., qui s'y sont accumulés. Assurez-vous que les durites du radiateur ne sont pas fissurées, déformées, pourries ou desserrées.

Soubassement Le soubassement de votre véhicule entre fréquemment en contact avec des substances corrosives comme celles qui sont répandues sur une chaussée glacée ou utilisées pour contrôler la poussière. Il est très important de retirer ces substances du soubassement. Sinon, le plancher, le châssis, les canalisations de carburant et le système d'échappement pourraient rouiller. À la fin de l'hiver, rincez le soubassement soigneusement avec de l'eau pour décoller les plaques de boue et de saleté accumulées. Consultez le chapitre « Aspect et entretien » du présent manuel.

Liquide lave-glace de pare-brise* Assurez-vous qu'il y a suffisamment de liquide lave-glace dans le réservoir.

PRÉCAUTIONS D'ENTRETIEN

Faites toujours preuve de prudence lorsque vous procédez à une inspection ou à un entretien de votre véhicule afin d'éviter de subir de graves blessures ou d'endommager votre véhicule. Les précautions générales suivantes doivent être respectées à la lettre.

⚠AVERTISSEMENT

- **Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et bloquez les roues pour empêcher le véhicule de se déplacer. Déplacez le levier sélecteur à la position P.**
- **Assurez-vous que la clé de contact est à la position OFF ou LOCK avant de procéder à tout remplacement ou à toute réparation de pièces.**
- **Si vous devez travailler sur un moteur en marche, n'approchez pas vos mains, vos vêtements, vos cheveux ni vos outils des ventilateurs, courroies et autres pièces mobiles.**
- **Il est recommandé d'enlever ou de fixer en place tout vêtement ample avant de travailler sur votre véhicule. Retirez aussi votre montre, vos bagues et vos autres bijoux.**
- **Lorsque vous travaillez sur votre véhicule, portez toujours des lunettes de protection.**
- **Si vous devez faire tourner le moteur dans un espace clos, comme un garage, assurez-vous que l'endroit est correctement aéré et que les gaz d'échappement peuvent s'évacuer.**
- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Si une intervention sous le véhicule est nécessaire, utilisez des tréteaux pour le soutenir.**
- **Tenez loin du réservoir de carburant et de la batterie les cigarettes ou cigares allumés, de même que toute flamme ou source d'étincelles.**
- **Sur les modèles à moteur à essence, l'entretien du filtre à carburant et des canalisations de carburant doit être confié à un concessionnaire NISSAN car la pression dans ces canalisations est très élevée, même lorsque le moteur est coupé.**

⚠MISE EN GARDE

- **Ne procédez à aucune intervention sous le capot lorsque le moteur est chaud. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse.**
- **Évitez tout contact avec de l'huile moteur ou du liquide de refroidissement usés. La mise au rebut inadéquate d'huile moteur, de liquide de refroidissement du moteur ou de tout autre liquide utilisé dans un véhicule peut nuire à l'environnement. Respectez toujours la réglementation locale en ce qui concerne la mise au rebut de liquides utilisés dans un véhicule.**
- **Ne laissez jamais le moteur ou les faisceaux des composants associés à la boîte de vitesses automatique débranchés lorsque le contacteur d'allumage est tourné à la position ON.**
- **Ne branchez ou ne débranchez jamais la batterie ni aucun autre composant transistorisé lorsque le contacteur d'allumage est à la position ON.**

Le présent chapitre fournit des directives relatives aux interventions qui peuvent être aisément effectuées par le propriétaire.

Vous pouvez également vous procurer un manuel de réparation NISSAN. Consultez la section « Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » de ce manuel.

N'oubliez pas que des interventions incomplètes ou inadéquates peuvent engendrer des problèmes de fonctionnement ou des émissions d'échappement excessives et compromettre la couverture de garantie de votre véhicule. **Dans le doute, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour y faire réparer votre véhicule.**

POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR

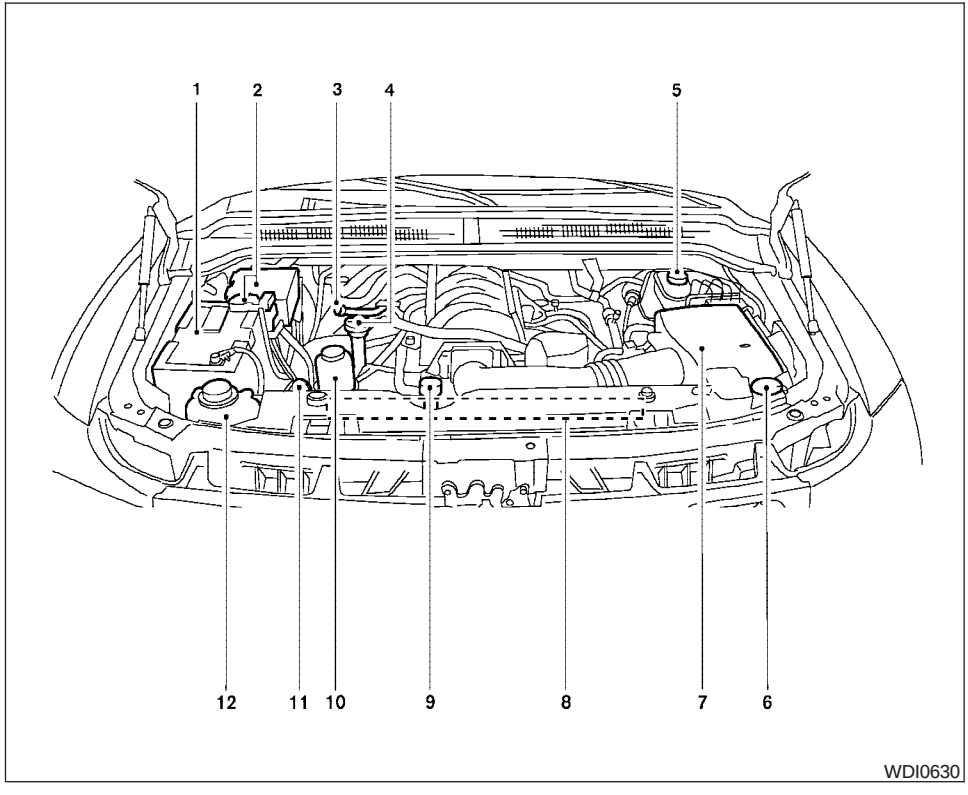

1. Batterie
2. Boîtier de fusibles, fils-fusibles
3. Jauge d'huile pour boîte de vitesses
4. Bouchon de remplissage d'huile moteur
5. Réservoir de liquide de frein
6. Réservoir de liquide lave-glace de pare-brise
7. Filtre à air
8. Emplacement de la courroie d'entraînement
9. Bouchon du radiateur
10. Réservoir de liquide de direction assistée
11. Jauge d'huile moteur
12. Réservoir du liquide de refroidissement

NOTA :

Le capot a été soulevé pour permettre une meilleure identification visuelle des pièces.

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Le circuit de refroidissement du moteur a été rempli à l'usine d'antigel longue durée toutes saisons NISSAN d'origine assurant la protection du circuit de refroidissement. La solution d'antigel contient des inhibiteurs de rouille et de corrosion. Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'additifs dans le circuit de refroidissement.

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Attendez que le moteur et le radiateur refroidissent. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du radiateur et provoquer des brûlures graves. Prenez connaissance des précautions à prendre dans la section « En cas de surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.**
- **Le radiateur est muni d'un bouchon taré. Pour éviter d'endommager le moteur, utilisez uniquement un bouchon de radiateur d'origine NISSAN.**

⚠MISE EN GARDE

Lorsque vous remplacez l'antigel ou que vous en ajoutez, assurez-vous d'utiliser l'antigel d'origine NISSAN longue durée (de couleur verte) ou un antigel équivalent à 50 % d'antigel et 50 % d'eau déminéralisée ou distillée. L'utilisation de solutions antigel d'autres types ou couleurs, comme l'antigel orange, peut endommager le circuit de refroidissement du moteur de votre véhicule.

Température extérieure jusqu'à		Antigel longue durée NISSAN d'origine ou l'équivalent	Eau déminéralisée ou distillée
°C	°F		
-35	-30	50 %	50 %

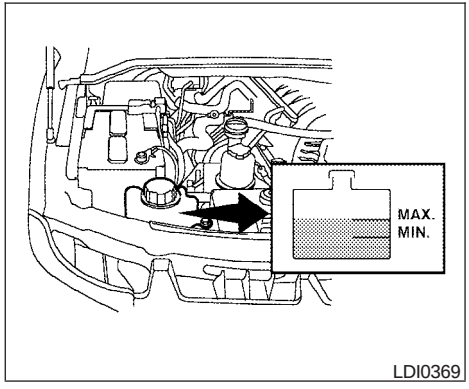

VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Attendez que le moteur soit froid pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir. Si le niveau est inférieur au repère MIN, ajoutez du liquide jusqu'à ce qu'il atteigne le repère MAX. Si le réservoir est vide, **attendez que le moteur soit froid** et vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le radiateur. Si la quantité de liquide de refroidissement dans le radiateur est insuffisante, remplissez ce dernier jusqu'à l'orifice de remplissage et ajoutez également du liquide dans le réservoir jusqu'au repère MAX.

Le réservoir de liquide de refroidissement est sous pression. Lors de l'installation du bouchon, serrez-le jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre.

Faites vérifier le circuit de refroidissement de votre véhicule chez un concessionnaire NISSAN si vous devez y ajouter fréquemment du liquide de refroidissement.

VIDANGE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Vous pouvez faire appel à un concessionnaire NISSAN pour procéder à la vidange du liquide de refroidissement du moteur de votre véhicule. Cette procédure d'entretien est décrite dans le manuel de réparation NISSAN.

Des procédures d'entretien inadéquates peuvent compromettre le rendement du dispositif de chauffage et entraîner une surchauffe du moteur.

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne remplacez jamais le liquide de refroidissement de votre véhicule lorsque le moteur est chaud, car vous pourriez vous brûler.**
- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du radiateur et provoquer des brûlures graves.**
- **Évitez tout contact direct du liquide de refroidissement usé sur la peau. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.**
- **Gardez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants et des animaux.**

Le liquide de refroidissement doit être mis au rebut de façon adéquate. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité.

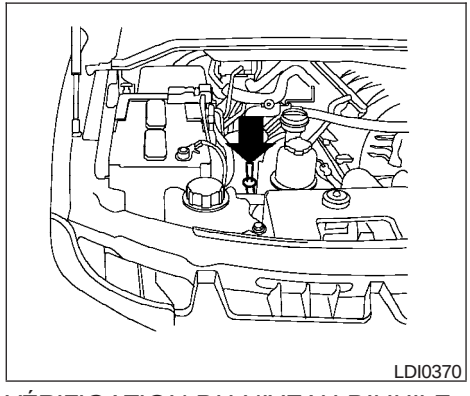
LDI0370

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
2. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement.
3. Coupez le contact. **Attendez que l'huile se dépose dans le carter d'huile (plus de 10 minutes).**
4. Retirez la jauge et essuyez-la. Insérez-la ensuite dans son tube jusqu'au fond.

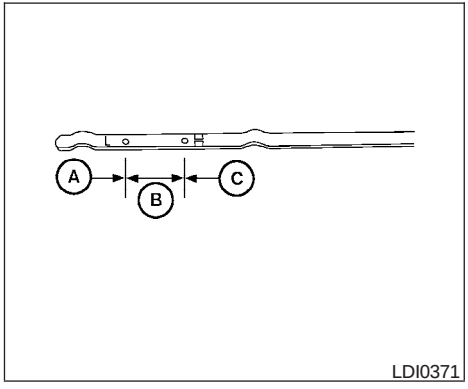

LDI0371

5. Retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Celui-ci doit se trouver entre les repères H (élevé) et L (bas) Ⓑ. Il s'agit du niveau d'huile normal. Si le niveau d'huile est sous le repère L (bas), retirez le bouchon de remplissage d'huile et versez de l'huile dans l'orifice Ⓐ. **Ne remplissez pas le réservoir au-delà de sa capacité Ⓒ.**
6. Vérifiez de nouveau le niveau d'huile au moyen de la jauge.

L'ajout d'huile entre les opérations d'entretien périodique ou pendant la période de rodage est normal si vous conduisez votre véhicule dans des conditions difficiles.

⚠MISE EN GARDE

Le niveau d'huile doit être vérifié périodiquement. Le fait de laisser le moteur tourner lorsque la quantité d'huile est insuffisante peut entraîner des dommages au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie.

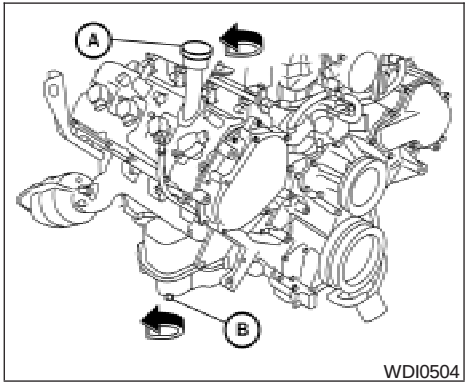

WDI0504

VIDANGE D'HUILE MOTEUR

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
2. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement, puis coupez le contact.
3. Tournez le bouchon de remplissage d'huile Ⓐ dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le retirer.
4. Placez un grand bac de vidange sous le bouchon de vidange Ⓑ.

5. Retirez le bouchon de vidange Ⓑ à l'aide d'une clé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et vidangez complètement l'huile.

   Si le filtre à huile doit être changé, retirez-le et remplacez-le maintenant. Consultez la section « Remplacement du filtre à huile » plus loin dans ce chapitre.

- **L'huile usée doit être mise au rebut de façon adéquate.**
- **Consultez les règlements en vigueur dans votre localité.**

⚠AVERTISSEMENT

- **Des contacts prolongés et répétés avec de l'huile moteur usée peuvent entraîner le cancer de la peau.**
- **Évitez tout contact direct de la peau avec de l'huile usée. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.**
- **Gardez l'huile moteur usée hors de la portée des enfants.**

⚠MISE EN GARDE

Prenez soin de ne pas vous brûler, car l'huile moteur peut être très chaude.

6. Nettoyez et réinstallez le bouchon de vidange ainsi qu'une nouvelle rondelle. Au moyen d'une clé, vissez fermement le bouchon de vidange. N'utilisez pas une force excessive.

   Couple de serrage du bouchon de vidange :
   29 à 39 N·m (22 à 29 lb-pi)

7. Ajoutez l'huile moteur recommandée dans l'orifice de remplissage d'huile, puis replacez le bouchon de remplissage d'huile en le serrant fermement.

   Consultez la section « Contenances, carburant et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » de ce manuel pour connaître les contenances de vidange et de remplissage.

   Ces contenances varient selon la température de l'huile et la durée de vidange. Utilisez ces spécifications à titre de référence seulement. Utilisez toujours la jauge pour déterminer le bon niveau d'huile dans le réservoir.

8. Démarrez le moteur. Vérifiez qu'il n'y a aucune fuite autour du bouchon de vidange et du filtre à huile. Dans le cas contraire, réparez la fuite.
9. Coupez le contact et attendez plus de 10 minutes. Vérifiez de nouveau le niveau d'huile au moyen de la jauge. Ajoutez de l'huile moteur au besoin.

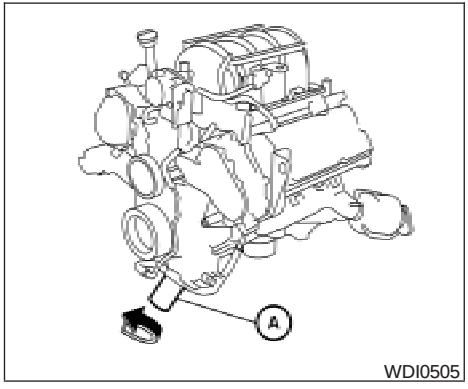

WDI0505

REMPLACEMENT DU FILTRE À HUILE

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
2. Coupez le contact.
3. Placez un grand bac de vidange sous le filtre à huile Ⓐ.
4. Desserrez le filtre à huile Ⓐ au moyen d'une clé pour filtre à huile en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Retirez ensuite le filtre en le tournant à la main.

⚠MISE EN GARDE

Prenez soin de ne pas vous brûler, car l'huile moteur peut être très chaude.

5. Essuyez la surface de montage du filtre à huile avec un chiffon propre.

⚠MISE EN GARDE

Assurez-vous d'enlever toute trace résiduelle de l'ancien joint d'étanchéité de la surface de montage du moteur. L'inobservation de cette précaution pourrait causer des dommages au moteur.

6. Enduisez d'huile moteur propre le joint du nouveau filtre.
7. Serrez le filtre à huile jusqu'à ce qu'une faible résistance soit perçue, puis serrez-le de deux tiers de tour.
8. Démarrez le moteur et assurez-vous qu'il n'y a aucune fuite autour du filtre à huile. Dans le cas contraire, réparez la fuite.
9. Coupez le contact et attendez plus de 10 minutes. Vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile moteur au besoin.

HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE À CINQ RAPPORTS

Consultez votre concessionnaire NISSAN pour obtenir de l'aide si une vérification ou un remplacement doit être effectué.

⚠MISE EN GARDE

- **Utilisez l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic S d'origine. Si l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic S d'origine n'est pas disponible, l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic J d'origine peut aussi être utilisée.**
- **L'utilisation d'une huile pour boîte de vitesses automatique autre que l'huile Nissan Matic S ou Matic J d'origine compromettra le fonctionnement et la durée de vie utile de la boîte de vitesses automatique; de plus, la boîte de vitesses automatique pourrait subir des dommages non couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**

Le type d'huile pour boîte de vitesses automatique préconisé pour votre véhicule se trouve également sur l'étiquette d'avertissement apposée dans le compartiment moteur.

LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

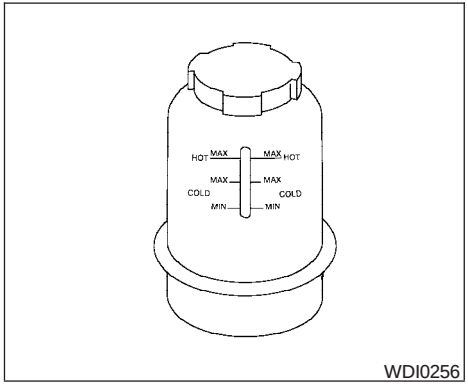

Le niveau de liquide doit être vérifié à l'aide de la gamme HOT MAX du réservoir de liquide de direction assistée à des températures de liquide de 50 °C à 80 °C (122 °F à 176 °F) ou à l'aide de la gamme COLD MAX du réservoir de liquide de direction assistée à des températures de liquide de 0 °C à 30 °C (32 °F à 86 °F).

Si le niveau de liquide est inférieur au repère MIN, ajoutez du liquide de direction assistée d'origine NISSAN. Pour ce faire, retirez le bouchon et versez le liquide dans l'orifice.

⚠ MISE EN GARDE

- **NE REMPLISSEZ PAS LE RÉSERVOIR AU-DELÀ DE SA CAPACITÉ.**
- **Utilisez l'huile recommandée NISSAN PSF d'origine ou l'équivalent.**

LIQUIDE DE FREIN

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les spécifications du liquide de frein, consultez la section « Contenances, carburants et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

- **N'utilisez que du liquide frais provenant d'un contenant scellé. L'utilisation de liquide usagé, de qualité inférieure ou contaminé pourrait endommager le circuit de freinage. L'utilisation de liquides inadéquats peut endommager le circuit de freinage et compromettre la capacité de freinage du véhicule.**
- **Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.**
- **Le liquide de frein est toxique et il doit donc être soigneusement conservé dans un contenant bien identifié, hors de la portée des enfants.**

⚠ MISE EN GARDE

Ne renversez pas ce liquide sur les surfaces peintes. Il endommagera la peinture. Si du liquide est renversé, nettoyez immédiatement la surface avec de l'eau.

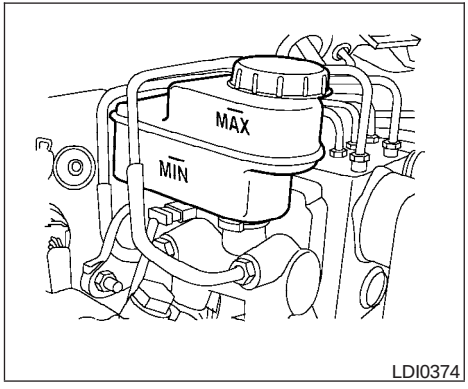

LDI0374

LIQUIDE DE FREIN

Vérifiez le niveau de liquide de frein dans le réservoir. Si le niveau de liquide est inférieur au repère MIN ou si le témoin des freins s'allume, ajoutez du liquide de frein de très haute tenue d'origine NISSAN ou du liquide **DOT 3** équivalent jusqu'au repère MAX. Faites vérifier le circuit d'embrayage de votre véhicule chez un concessionnaire NISSAN si vous devez y ajouter fréquemment du liquide de frein.

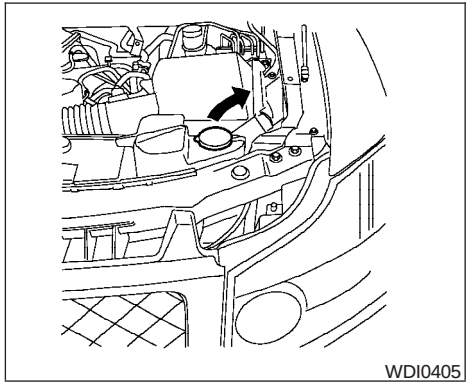
WDI0405

RÉSERVOIR DE LIQUIDE LAVE-GLACE

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace périodiquement. Ajoutez du liquide lave-glace lorsque le témoin de bas niveau s'allume.

Pour remplir le réservoir de liquide lave-glace, retirez le bouchon du réservoir et versez le liquide lave-glace dans l'orifice du réservoir.

Ajoutez un solvant pour lave-glace pour obtenir de meilleurs résultats de nettoyage. En hiver, ajoutez un antigel pour lave-glace. Suivez les directives du fabricant concernant les proportions du mélange.

Remplissez le réservoir plus souvent lorsque les conditions de conduite exigent d'utiliser une grande quantité de liquide lave-glace.

Du liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent est recommandé.

⚠MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'antigel pour moteur comme liquide lave-glace. Ceci pourrait endommager les surfaces peintes du véhicule.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**
- **Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace de votre véhicule. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

- Assurez-vous que la surface de la batterie est propre et sèche en tout temps. Nettoyez la batterie avec une solution de bicarbonate de sodium et d'eau.
- Assurez-vous que les raccordements des bornes sont propres et bien serrés.
- Si vous prévoyez ne pas utiliser votre véhicule pendant une période de 30 jours ou plus, débranchez le câble négatif de la borne de la batterie pour empêcher cette dernière de se décharger.

⚠AVERTISSEMENT

- **N'exposez pas la batterie à une flamme ou à des étincelles. L'hydrogène qui se dégage de la batterie est un gaz explosif. Évitez tout contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau, vos vêtements ou les surfaces peintes du véhicule. Évitez de vous frotter les yeux si vous avez manipulé une batterie ou un bouchon de batterie. Lavez-vous soigneusement les mains. En cas de contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau ou vos vêtements, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.**
- **Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau d'électrolyte est bas. Un bas niveau d'électrolyte peut augmenter la charge exercée sur la batterie et ainsi générer de la chaleur, réduire la durée de vie utile de la batterie et, dans certains cas, provoquer une explosion.**
- **Portez toujours des lunettes de sécurité et enlevez tous vos bijoux lorsque vous effectuez une intervention sur la batterie ou à proximité de celle-ci.**
- **Les cosses et bornes de la batterie ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir manipulés.**
- **Gardez la batterie hors de la portée des enfants.**

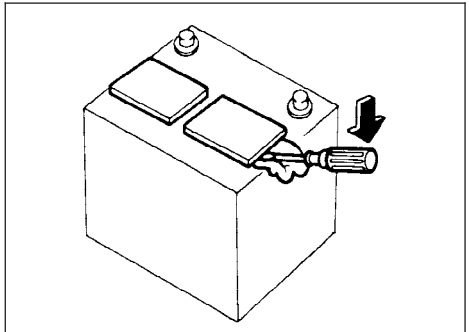
WDI0224

1. Retirez les bouchons de la batterie au moyen d'un tournevis, tel qu'illustré. Servez-vous d'un chiffon pour protéger le boîtier de la batterie.

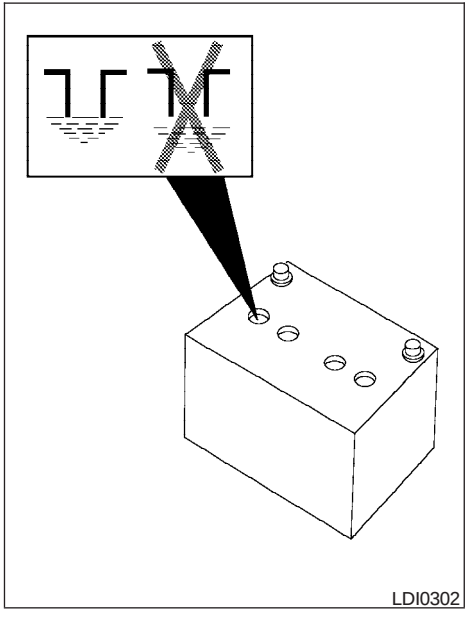
LDI0302

2. Vérifiez le niveau de liquide dans chacun des éléments de la batterie. Si vous devez ajouter du liquide, ne versez que de l'eau distillée pour rétablir le niveau jusqu'au bas de l'orifice de remplissage. **Ne dépassez pas ce niveau.**

Vérifiez fréquemment le niveau d'électrolyte de la batterie si vous conduisez votre véhicule par temps très chaud ou dans des conditions difficiles.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si un démarrage d'appoint est requis, consultez la section « Démarrage d'appoint » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel. Si le moteur refuse de démarrer après avoir utilisé cette méthode, il est peut-être nécessaire de remplacer la batterie. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN.

DISPOSITIF DE COMMANDE À VARIATION DE TENSION

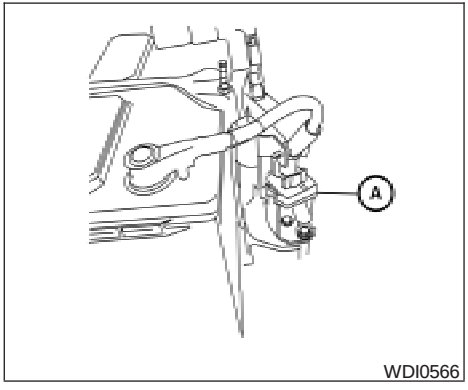

WDI0566

⚠MISE EN GARDE

- **Ne mettez pas les accessoires à la masse en les branchant directement à la cosse de la batterie. Vous court-circuiteriez ainsi le dispositif de commande à variation de tension et la batterie pourrait ne pas se charger complètement.**
- **Pour ne pas décharger la batterie, utilisez les accessoires lorsque le moteur tourne.**

COURROIE D'ENTRAÎNEMENT

Votre véhicule est muni d'un dispositif de commande à variation de tension. Ce dispositif régule la tension générée par l'alternateur à partir de la décharge électrique produite par la batterie.

Le détecteur de courant Ⓐ se trouve près de la batterie, le long du câble de masse de la batterie. Si vous ajoutez des accessoires électriques sur votre véhicule, assurez-vous de les brancher à un point de masse adéquat de la carrosserie tel que le châssis ou le bloc-moteur.

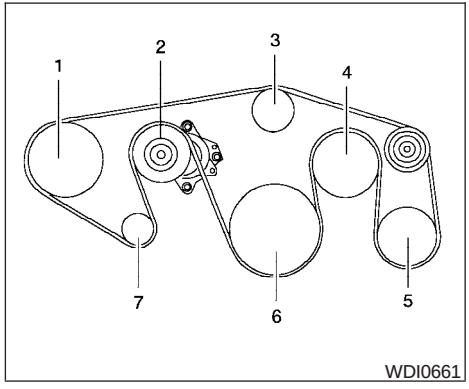

1. Pompe de direction assistée
2. Tendeur automatique de courroie
3. Pompe à eau
4. Ventilateur
5. Compresseur de climatiseur
6. Poulie de vilebrequin
7. Alternateur

⚠AVERTISSEMENT

Assurez-vous que la clé de contact se trouve en position OFF ou LOCK avant toute intervention sur la courroie d'entraînement. Sinon, le moteur peut se mettre inopinément en marche.

1. Procédez à une inspection visuelle de la courroie pour vous assurer qu'elle n'est pas usée, coupée, effilochée ou détendue. Si les courroies sont en mauvais état ou si elles sont lâches, faites-les remplacer ou régler chez un concessionnaire NISSAN.
2. Faites vérifier l'état et la tension de la courroie de votre véhicule aux intervalles prescrits dans le « Guide d'entretien et de réparation NISSAN ».

BOUGIES D’ALLUMAGE

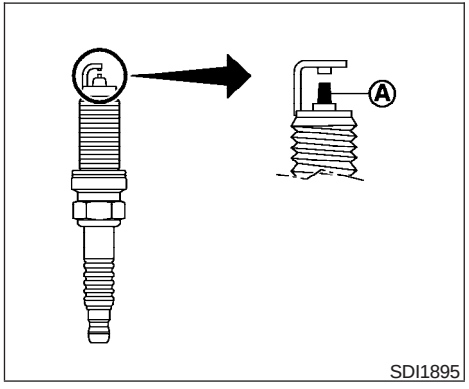

REMPLACEMENT DES BOUGIES D’ALLUMAGE

Bougies à électrodes à l’iridium

Comme les bougies à électrodes à l’iridium Ⓐ durent beaucoup plus longtemps que les bougies conventionnelles, il n’est pas nécessaire de les remplacer aussi fréquemment. Suivez le programme d’entretien du « Guide d’entretien et de réparation NISSAN ». Ne réutilisez jamais de bougies à électrodes à l’iridium usées en nettoyant ou en corrigeant l’écartement des bougies.

- **Remplacez toujours les bougies de votre véhicule par des bougies recommandées ou équivalentes.**

⚠AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le moteur est arrêté, que le contact est coupé et que le frein de stationnement est bien serré.

⚠MISE EN GARDE

Assurez-vous d’utiliser la bonne douille pour retirer les bougies d’allumage. Une douille inadéquate peut endommager les bougies d’allumage.

Consultez votre concessionnaire NISSAN si vous avez besoin d’aide pour remplacer les bougies.

FILTRE À AIR

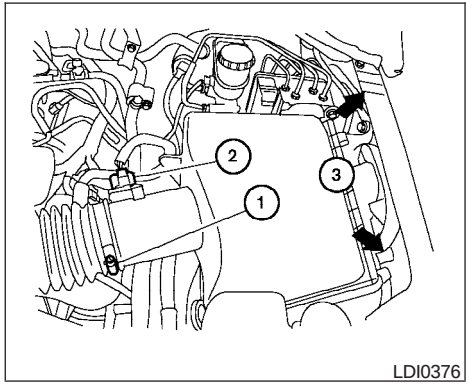

Le filtre à air ne doit pas être nettoyé et réutilisé. Vous devez le remplacer conformément au programme d’entretien du « Guide d’entretien et de réparation NISSAN ». Au moment du remplacement, essuyez l’intérieur du boîtier et le couvercle du filtre à air avec un chiffon humide.

Pour retirer le filtre à air :

① Desserrez la vis.

② Débranchez le connecteur électrique.

③ Libérez les agrafes et retirez le couvercle du filtre à air. Retirez le filtre à air.

⚠AVERTISSEMENT

- **En faisant fonctionner le moteur lorsque le filtre à air est retiré, vous risquez de vous brûler ou de brûler d'autres personnes. Le filtre à air ne nettoie pas seulement l'air, il permet également d'arrêter les flammes en cas de ratés du moteur. Si le filtre à air est retiré et si le moteur a des ratés, vous risquez des brûlures. Ne conduisez pas votre véhicule lorsque le filtre à air est retiré et soyez prudent lorsque vous devez effectuer des interventions sur le moteur dépourvu de filtre à air.**
- **Il ne faut jamais verser de carburant dans le corps du papillon d'accélérateur ni tenter de faire démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré, car vous pourriez vous infliger des blessures graves.**

MICROFILTRE DE L'HABITACLE

Le microfiltre de l'habitacle retient la poussière en suspension et les particules de pollen et il réduit également l'infiltration de certaines odeurs indésirables dans l'habitacle. Le filtre est situé derrière la boîte à gants. Consultez le « Guide d'entretien et de réparation Nissan » pour connaître les intervalles de remplacement de ce filtre.

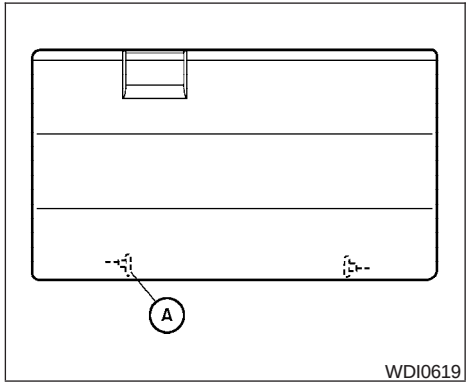

Pour remplacer le filtre, procédez comme suit :

1. Retirez les deux axes des charnières inférieures de la boîte à gants Ⓐ. Retirez la boîte à gants du cadre et laissez-la pendre par son cordon.

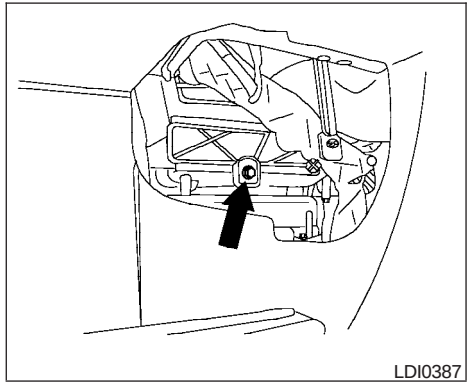

2. Retirez le boulon du couvercle de filtre et retirez le couvercle de filtre.

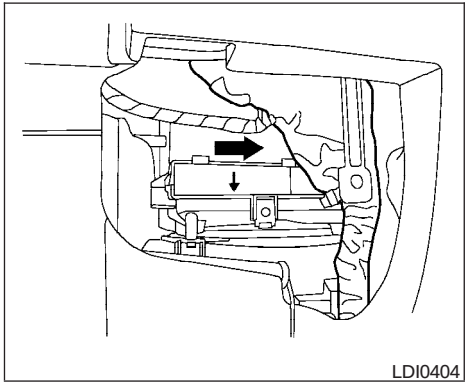
LDI0404

NOTA :

Les filtres sont identifiés par des flèches de passage d'air. L'extrémité du filtre où se trouve la flèche doit être orientée vers l'arrière du véhicule. Les flèches devraient être dirigées vers le bas.

3. Insérez le premier filtre dans le boîtier, puis faites-le glisser vers la droite. Insérez le second filtre dans le boîtier.
4. Installez le couvercle de filtre.
5. Installez le volet de la boîte à gants.
6. Notez la date du remplacement et remplissez la petite étiquette de remplacement avant de l'apposer sur le volet de la boîte à gants.

NETTOYAGE

Si le lave-glace ne réussit pas à nettoyer le pare-brise de votre véhicule ou si un des balais d'essuie-glace fonctionne mal, des dépôts de cire ou d'autres matières se sont peut-être accumulés sur le balai d'essuie-glace ou sur le pare-brise.

Nettoyez l'extérieur du pare-brise avec une solution de lave-glace ou du détergent doux. Le pare-brise est propre si l'eau n'y perle pas lorsque vous le rincez à l'eau claire.

Nettoyez chaque balai d'essuie-glace avec un chiffon trempé dans une solution de lave-glace ou dans du détergent doux. Rincez ensuite les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Si la propreté de votre pare-brise n'est toujours pas satisfaisante après avoir nettoyé les balais et utilisé les essuie-glaces, remplacez les balais.

⚠MISE EN GARDE

Des balais d'essuie-glace usés peuvent endommager le pare-brise et nuire à la visibilité du conducteur.

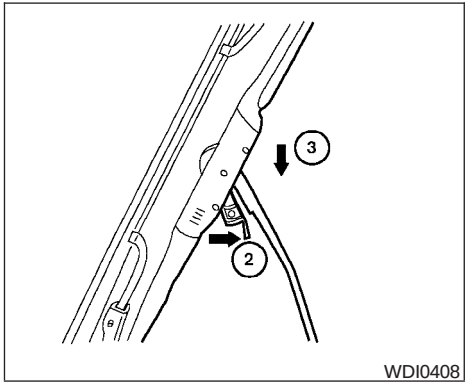

WDI0408

REMPLACEMENT

Remplacez les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont usés.

1. Écartez du pare-brise le bras d'un des essuie-glaces.

② Poussez la languette de déblocage, puis tirez le balai vers le bas, parallèlement au bras d'essuie-glace, pour l'enlever.

③ Retirez le balai d'essuie-glace.

4. Insérez le nouveau balai d'essuie-glace sur le bras jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
5. Tournez le balai d'essuie-glace de sorte que le petit creux soit dans la cannelure.

⚠MISE EN GARDE

- **Après avoir remplacé les balais, remettez les bras d'essuie-glace à leur position d'origine. Sinon, vous pourriez les endommager en ouvrant le capot.**
- **Assurez-vous que les balais d'essuie-glace sont en contact avec la glace. Si ce n'était pas le cas, les bras d'essuie-glace risqueraient d'être endommagés par la pression du vent.**

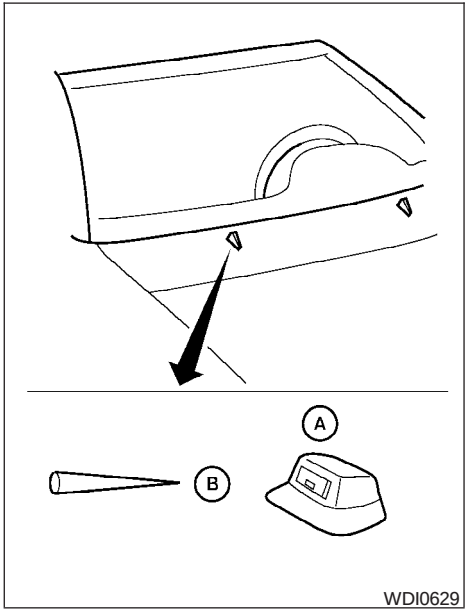

WDI0629

Si vous cirez la surface du capot, assurez-vous que la cire ne pénètre pas dans les gicleurs de lave-glace Ⓐ. Un colmatage ou un mauvais fonctionnement du lave-glace de pare-brise pourrait en résulter. Si de la cire pénètre dans le gicleur, retirez-la à l'aide d'une aiguille ou d'une petite broche Ⓑ.

FREINS

Si les freins de votre véhicule ne fonctionnent pas correctement, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour les faire vérifier.

Freins auto-réglables

Votre véhicule est muni de freins auto-réglables.

Les freins à disque avant et arrière se règlent automatiquement chaque fois que vous enfoncez la pédale de frein.

⚠AVERTISSEMENT

Faites vérifier le circuit de freinage de votre véhicule chez un concessionnaire NISSAN si la pédale de frein ne revient pas à sa hauteur normale.

Indicateurs d'usure de plaquettes de frein

Les plaquettes de frein à disque de votre véhicule sont munies d'indicateurs d'usure sonores. Si une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure émet un bruit de raclage ou un crissement aigu lorsque le véhicule roule. Le bruit se fait entendre, que la pédale de frein soit enfoncée ou non. Si les indicateurs d'usure des freins émettent un son, faites vérifier les freins de votre véhicule le plus tôt possible.

Des crissements, des sifflements ou d'autres bruits occasionnels provenant des freins peuvent se faire entendre dans certaines conditions de conduite ou climatiques. Il est normal d'entendre à l'occasion des bruits de frein au cours de freinages légers ou modérés et cette condition ne compromet en rien le fonctionnement ou le rendement du circuit de freinage de votre véhicule.

Une inspection adéquate des freins doit être effectuée aux intervalles prescrits. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les intervalles d'inspection des freins, consultez l'information qui s'y rapporte dans le « Guide d'entretien et de réparation NISSAN ».

FUSIBLES

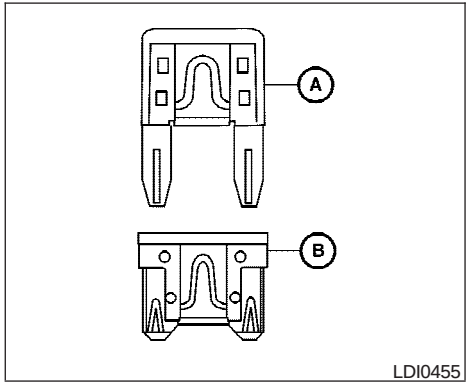

Votre véhicule utilise deux types de fusibles. Les boîtes à fusibles du compartiment moteur utilisent des fusibles de type Ⓐ. La boîte à fusibles de l'habitacle utilise des fusibles de type Ⓑ.

Des fusibles de rechange de type A sont fournis d'origine. Il se trouvent dans la boîte à fusibles de l'habitacle.

Les fusibles de type A peuvent être utilisés dans les boîtes à fusibles du compartiment moteur et de l'habitacle.

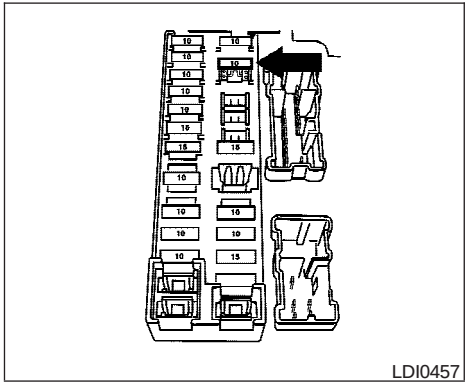
LDI0457

Lorsqu'un fusible de type A est utilisé en remplacement d'un fusible de type B, il ne sera pas logé aussi profondément que ceux de type B (voir l'illustration). Ce fusible assurera la protection du circuit de même manière. Vérifiez que le fusible est bien enfoncé dans la boîte à fusibles.

Les fusibles de type B ne conviennent pas pour les boîtes à fusibles du compartiment moteur. Utilisez exclusivement des fusibles de type A dans les boîtes à fusibles du compartiment moteur.

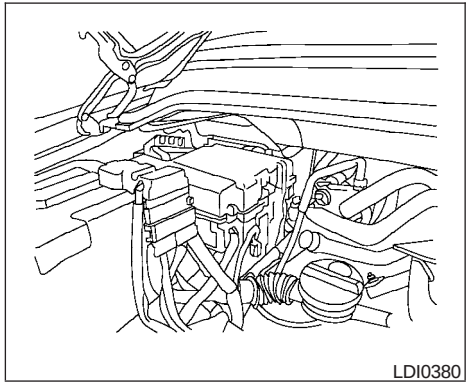
LDI0380

COMPARTIMENT MOTEUR

⚠MISE EN GARDE

N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou causer un incendie.

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

1. Assurez-vous que le contacteur d'allumage et l'interrupteur des phares sont à la position OFF.
2. Ouvrez le capot.
3. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles en poussant la languette, puis en le soulevant.
4. Au moyen de l'extracteur de fusible, retirez le fusible. L'extracteur de fusible est situé dans le centre du bloc de fusibles dans l'habitacle.

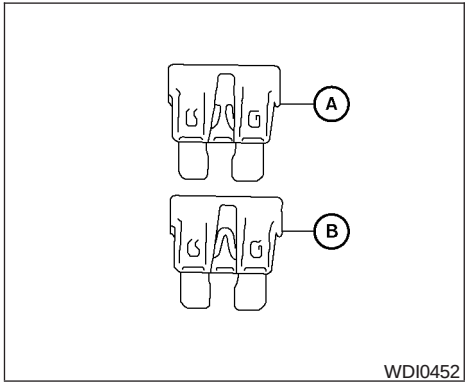

5. Si le fusible est grillé Ⓐ, remplacez-le par un fusible neuf Ⓑ.
6. Si le fusible neuf grille aussi, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier et réparer le circuit électrique de votre véhicule.

Fils-fusibles

Si des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas alors que les fusibles correspondants sont en bon état, vérifiez les fils-fusibles. Si un des fils-fusibles a fondu, remplacez-le par un fil-fusible d'origine NISSAN.

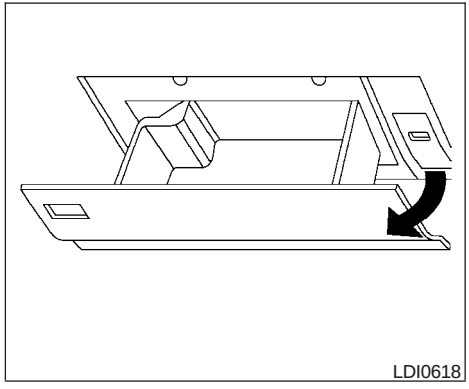

HABITACLE

⚠MISE EN GARDE

N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou causer un incendie.

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

1. Assurez-vous que le contacteur d'allumage et l'interrupteur des phares sont à la position OFF.
2. Ouvrez la boîte à gants pour accéder au couvercle de la boîte à fusibles.
3. Tirez le couvercle de la boîte à fusibles pour le retirer.
4. Au moyen de l'extracteur de fusible, retirez le fusible.

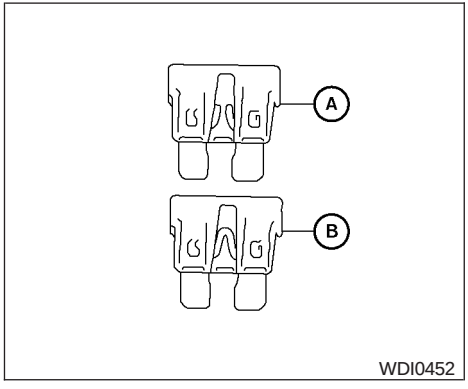

Type A

5. Si le fusible est grillé Ⓐ, remplacez-le par un fusible neuf de même calibre et de même type Ⓑ.
6. Appuyez sur le couvercle de la boîte à fusibles pour le réinstaller.
7. Si le fusible neuf grille aussi, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier et réparer le circuit électrique de votre véhicule.

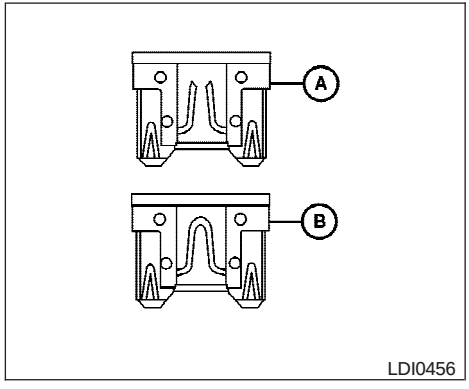

Type B

⚠MISE EN GARDE

Prenez garde à ce que les enfants n'avalent pas la pile et les pièces retirées.

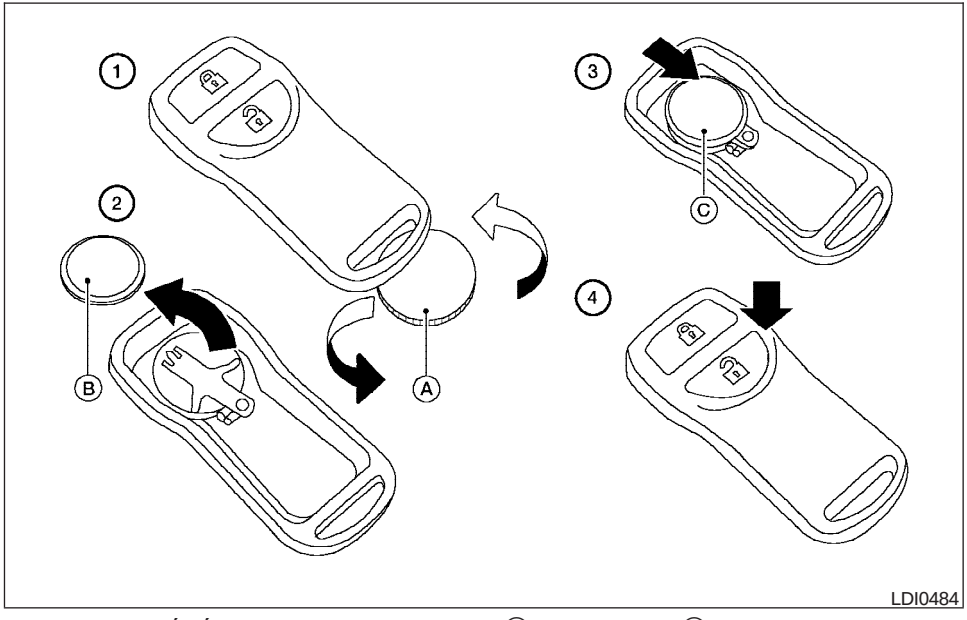

LDI0484

PILE DE LA TÉLÉCOMMANDE

Pour remplacer la pile de la télécommande, procédez comme suit :

① Ouvrez le couvercle de la télécommande à l'aide d'une pièce de monnaie Ⓐ.

② Retirez la pile Ⓑ.

③ Installez la pile neuve Ⓒ en plaçant le côté marqué d'un « + » vers le bas.

- Tenez la pile par les rebords. Ne tenez pas la pile par les points de contact car la puissance de la pile diminuera grandement.
- Ne touchez pas le circuit interne et les bornes électriques car cela pourrait causer une anomalie.

Pile recommandée : CR2025 ou équivalent.

④ Refermez solidement le couvercle de la télécommande.

5. Appuyez sur la touche , puis sur la touche deux ou trois fois pour vous assurer que la télécommande fonctionne.

Si la pile est retirée de la télécommande pour toute autre raison que pour la remplacer, répétez l'étape 5.

- **Les piles mises au rebut de façon inadéquate peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Consultez toujours les règlements en vigueur dans votre localité concernant l'élimination des piles.**
- **La télécommande est conçue pour résister à l'eau. Toutefois, si elle entre en contact avec de l'eau, séchez-la immédiatement en l'essuyant.**

- **La portée opérationnelle de la télécommande est d'environ 10 m (33 pi) à partir du véhicule. La portée de la télécommande peut varier en fonction des conditions environnantes du véhicule.**

Avis de la FCC :
Toute modification non conforme aux normes de la partie responsable peut annuler le droit de l'utilisateur d'exploiter un tel équipement.

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC et au règlement RSS-210 d'Industrie Canada.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

PHARES

Remplacement de l'ampoule du phare à halogène

Le phare est de type partiellement scellé et utilise une ampoule de phare remplaçable (à halogène). Du fait que le remplacement de l'ampoule exige d'enlever le bloc optique du véhicule, consultez un concessionnaire NISSAN.

⚠MISE EN GARDE

- **L'ampoule à halogène contient un gaz halogène sous haute pression. L'ampoule risque de se briser si vous la laissez tomber par terre ou si vous rayez son enveloppe de verre.**
- **Ne touchez pas l'enveloppe de verre de l'ampoule lorsque vous la manipulez.**
- **NE TOUCHEZ PAS L'AMPOULE AVEC VOS MAINS NUES.**
- **L'ampoule de rechange doit porter le même numéro et avoir la même puissance que l'ampoule d'origine.**

  Feu de croisement :
  Wattage : 51 W
  Ampoule n° : 9006*

  Feu de route :
  Wattage : 60 W
  Ampoule n° : 9005*

  *** : Consultez toujours le service des pièces d'un concessionnaire NISSAN pour obtenir l'information la plus récente concernant les pièces de rechange.**
- **Ne laissez pas un réflecteur de phare sans ampoule pendant une longue période puisque la poussière, l'humidité et la fumée pourraient pénétrer dans le bloc optique et altérer le rendement du phare.**
- **Il n'est pas nécessaire de régler la convergence des phares après avoir remplacé l'ampoule. Si le réglage de la convergence des phares est nécessaire, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN.**

De la buée pourrait se former provisoirement à l'intérieur de la lentille des feux extérieurs par temps de pluie ou après un passage au lave-auto. La buée est causée par l'écart de température qui se produit entre les faces intérieure et extérieure de la lentille. Cette condition est normale. Si vous constatez une accumulation d'eau à l'intérieur de la lentille, communiquez avec un concessionnaire NISSAN.

PHARES ANTIBROUILLARD (selon l'équipement du véhicule)

Remplacement d'une ampoule de phare antibrouillard

⚠ MISE EN GARDE

- **L'ampoule à halogène contient un gaz halogène sous haute pression. L'ampoule risque de se briser si vous la laissez tomber par terre ou si vous rayez son enveloppe de verre.**
- **Ne touchez pas l'enveloppe de verre de l'ampoule lorsque vous la manipulez.**
- **L'ampoule de rechange doit porter le même numéro et avoir la même puissance que l'ampoule d'origine.**

  Ampoule 37,5 W n° 899*

  *** : Consultez toujours le service des pièces d'un concessionnaire NISSAN pour obtenir l'information la plus récente concernant les pièces de rechange.**
- **Ne laissez pas un phare antibrouillard sans ampoule pendant une longue période, car la poussière, l'humidité et la fumée pourraient pénétrer dans le bloc optique et altérer le rendement du phare.**

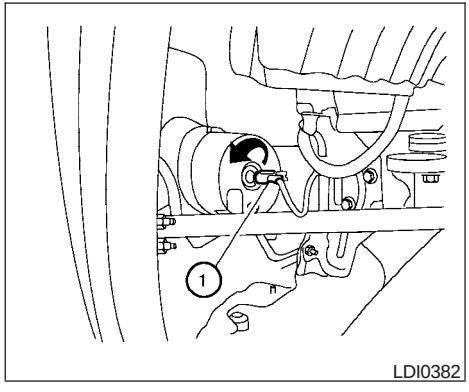

1. Débranchez le câble négatif (-) de la batterie.
2. Le phare antibrouillard est accessible à l'avant du pneu avant, derrière le pare-chocs.
3. Débranchez le connecteur d'ampoule ①.
4. Tournez l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis retirez-la.
5. Retirez l'ampoule du phare antibrouillard sans la tourner. Ne secouez pas et ne tournez pas l'ampoule en la retirant. Ne touchez jamais l'enveloppe de verre.

6. Le remontage s'effectue dans l'ordre inverse du démontage.

NOTA :

Pour régler la hauteur du faisceau des phares antibrouillard, accédez à la vis d'orientation en dessous du pare-chocs avant. La vis d'orientation est située au bas du boîtier du phare antibrouillard. Tournez la vis dans le sens des aiguilles d'une montre pour diriger le rayon lumineux plus haut. Tournez la vis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour diriger le rayon lumineux plus bas.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR

Élément	Wattage (W)	N° d'ampoule
Phare		
Faisceau route	60/65	HB3/9005
Feu de croisement	51/55	HB4/9006
Feu de stationnement, clignotant	8/27	3457K
Feu de position latéral	3,8	194
Clignotant latéral* (selon l'équipement du véhicule)	(DEL)	–
Phare antibrouillard avant (selon l'équipement du véhicule)	37,5	899
Éclairage au sol (selon l'équipement du véhicule)	8	906LF
Éclairage intérieur, lampes de lecture (avant)	6	–
Lampes individuelles		
Type A	8	AL67
Type B	6	WXW52
Espace pour les jambes	3,4	158
Éclairage de miroir de courtoisie	1,8	–
Lampe de marchepied (selon l'équipement du véhicule)	3,8	194
Feu d'arrêt surélevé, éclairage d'espace de chargement*	12,8	912LF
Feu combiné arrière		
Feu arrière, feu d'arrêt	7/27	3157K
Phare de recul	16	921LF
Clignotant	27	3156K
Lampes de hayon	16	921
Éclairage de la plaque d'immatriculation	5	168

* Consultez un concessionnaire NISSAN pour obtenir les pièces de rechange.

Consultez toujours le service des pièces d'un concessionnaire NISSAN pour obtenir l'information la plus récente concernant les pièces de rechange.

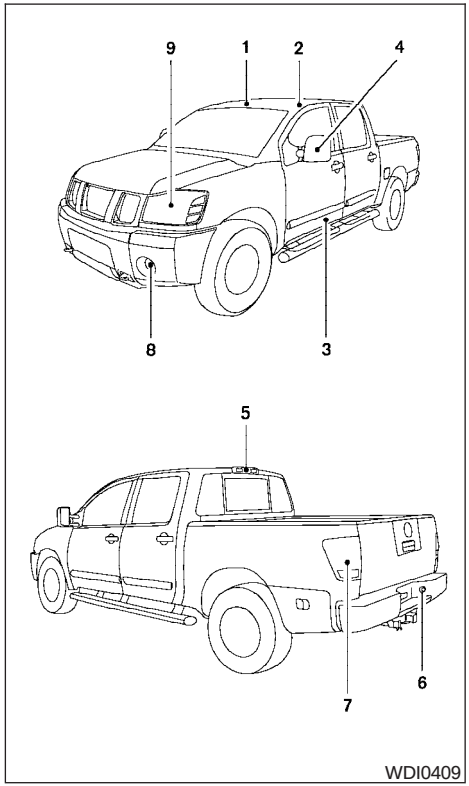

1. Éclairage intérieur et lampe de lecture
2. Lampes individuelles avant
3. Lampe de marchepied (selon l'équipement du véhicule)
4. Éclairage au sol/clignotant latéral (selon l'équipement du véhicule)
5. Feu d'arrêt surélevé, éclairage d'espace de chargement
6. Éclairage de la plaque d'immatriculation
7. Ensemble feu combiné arrière, lampes de hayon
8. Phares antibrouillard (selon l'équipement du véhicule)
9. Phare

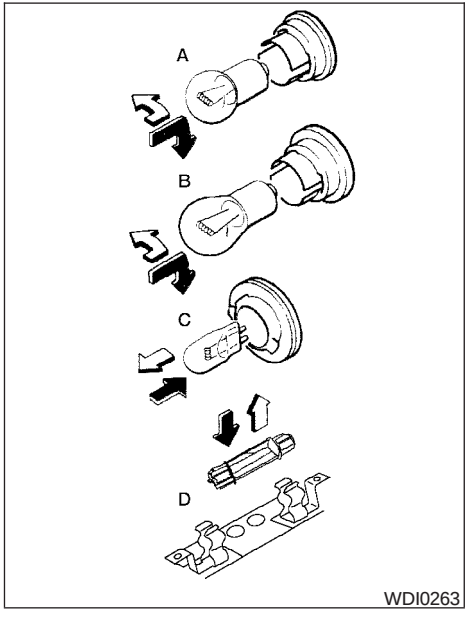

⇧ Indique le retrait de l'ampoule

⬆ Indique l'installation de l'ampoule

Procédures de remplacement

Tous les autres feux ou phares sont de type A, B, C ou D. Lorsque vous devez remplacer l'ampoule d'un de ces feux, retirez d'abord la lentille ou le couvercle.

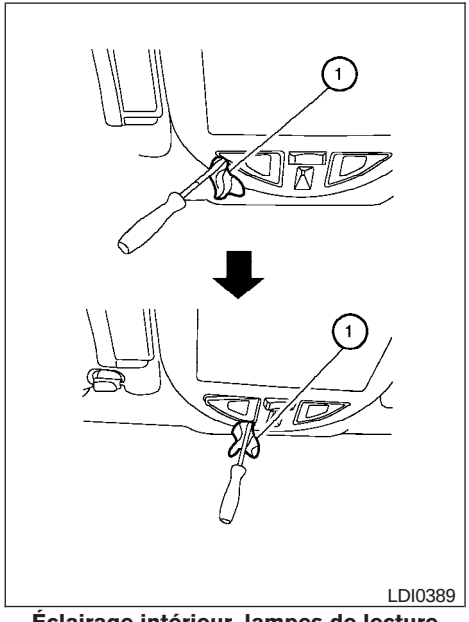

Éclairage intérieur, lampes de lecture

Utilisez un chiffon ① pour protéger le boîtier.

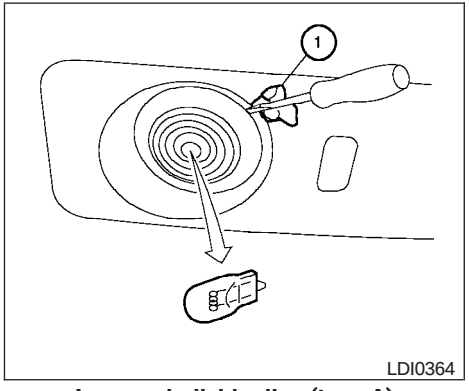

Lampes individuelles (type A)

Utilisez un chiffon ① pour protéger le boîtier.

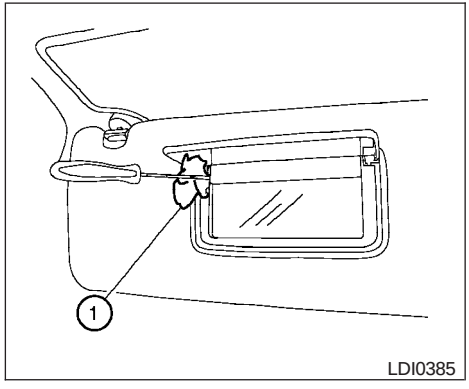

Miroir de courtoisie

Utilisez un chiffon ① pour protéger le boîtier.

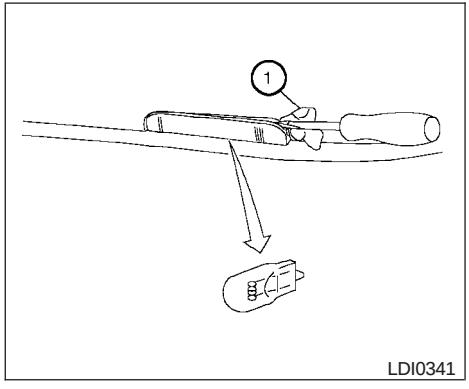

Lampe de marchepied

Utilisez un chiffon ① pour protéger le boîtier.

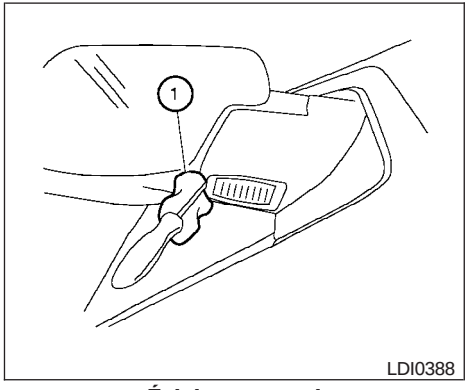

Éclairage au sol

Utilisez un chiffon ① pour protéger le boîtier.

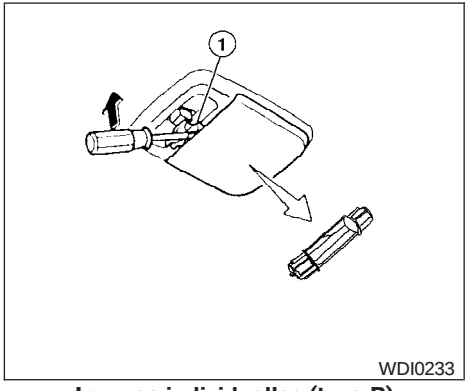

Lampes individuelles (type B)

Utilisez un chiffon ① pour protéger le boîtier.

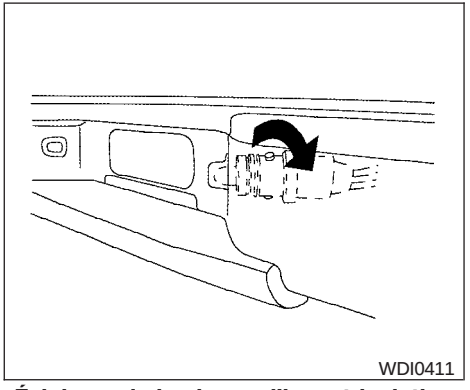

Éclairage de la plaque d'immatriculation

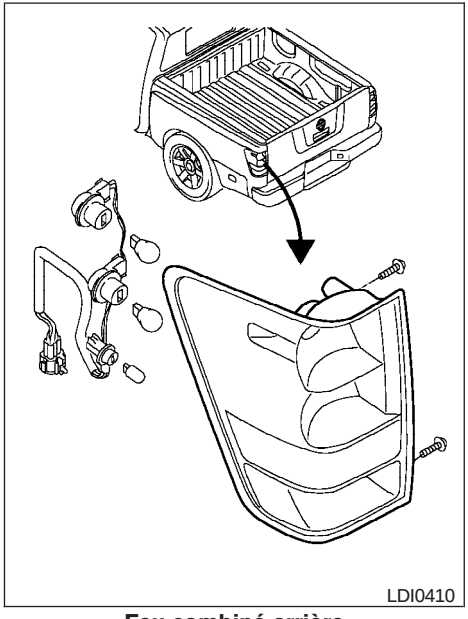

Feu combiné arrière

En cas de crevaison, consultez le chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.

PRESSION DES PNEUS

Système de surveillance de la pression des pneus

Ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus. Il surveille la pression de tous les pneus, à l'exception du pneu de la roue de secours. Lorsque le témoin de basse pression des pneus est allumé, au moins un de vos pneus est insuffisamment gonflé. Si le véhicule en est muni, ce dispositif affiche également à l'écran la pression de chaque pneu (sauf pour la roue de secours) grâce aux données transmises par des capteurs montés sur chaque roue.

Le système de surveillance de la pression des pneus n'est actif que lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce dispositif peut ne pas détecter la chute soudaine de la pression d'un pneu (par exemple, la crevaison d'un pneu pendant la conduite).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin de basse pression des pneus » du chapitre « Commandes et instruments », la section « Données de pression de gonflage des pneus » du chapitre « Écran, chauffage, climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone », la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » et la section « Pneu à plat » du chapitre « En cas d'urgence ».

Pression de gonflage des pneus

Vérifiez souvent la pression des pneus de votre véhicule (sans oublier le pneu de secours) et vérifiez-la toujours avant un long trajet. La pression de gonflage des pneus recommandée est indiquée sur l'étiquette FMVSS/NSVAC ou sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge sous « Pression de gonflage à froid ». L'étiquette des pneus et d'information sur la charge est apposée sur le pied milieu du côté conducteur. Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées régulièrement, car :

- la plupart des pneus perdent naturellement un peu d'air avec le temps;
- les pneus peuvent perdre de l'air soudainement s'ils passent sur des nids-de-poule ou d'autres objets, ou si le véhicule heurte une bordure de trottoir pendant le stationnement.

Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées quand les pneus sont froids. Les pneus sont considérés FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mille) à vitesse modérée.

Une pression inadéquate des pneus, incluant un sous-gonflage, peut réduire leur durée de vie et nuire à la tenue de route de votre véhicule.

⚠AVERTISSEMENT

- **Des pneus mal gonflés peuvent éclater et causer un accident.**
- **Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est indiqué sur l'étiquette FMVSS/NSVAC. La capacité de charge utile du véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge (selon l'équipement du véhicule). Ne chargez pas votre véhicule au-delà de sa capacité. La surcharge de votre véhicule peut réduire la durée de vie des pneus, compromettre le fonctionnement sûr du véhicule par une défaillance prématurée des pneus ou par un comportement routier défavorable et provoquer des accidents graves. Une charge dépassant la capacité spécifiée peut également entraîner la défaillance d'autres composants du véhicule.**
- **Avant d'entreprendre un long trajet ou chaque fois que le véhicule est lourdement chargé, vérifiez la pression de gonflage des pneus au moyen d'un manomètre pour vous assurer qu'elle correspond à la pression préconisée.**
- **Ne conduisez pas votre véhicule à des vitesses supérieures à 137 km/h (85 mi/h) s'il n'est pas muni de pneus hautes performances. En effet, une défaillance des pneus pourrait se produire, ce qui entraînerait une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

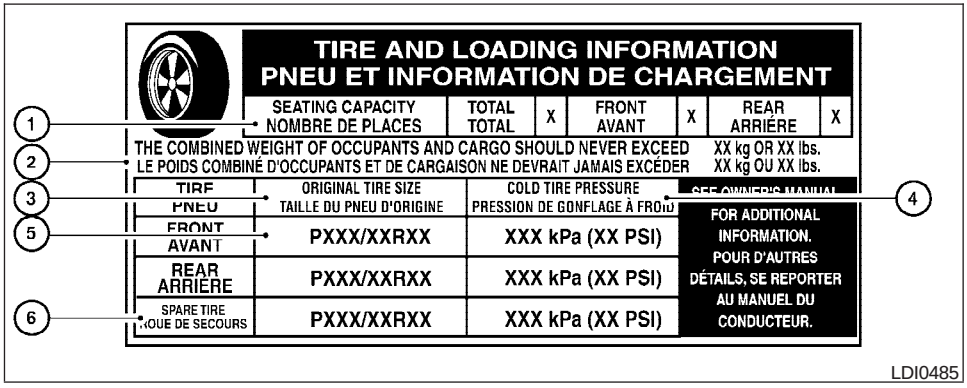

Étiquette des pneus et d'information sur la charge

① Nombre de places : Nombre maximal d'occupants qui peuvent prendre place dans le véhicule.

② Limite de capacité de charge du véhicule : Consultez la section « Information sur la charge » du chapitre « Données techniques et information au consommateur ».

③ Taille des pneus d'origine : La taille des pneus installés à l'origine sur le véhicule, à l'usine.

④ Pression de gonflage à froid : Gonflez les pneus à cette pression lorsqu'ils sont froids. Les pneus sont considérés FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mille) à vitesse modérée. La pression de gonflage à froid recommandée est déterminée par le fabricant pour offrir le meilleur équilibre en matière d'usure des pneus, de tenue de route, de maniabilité, de bruit des pneus, etc. en fonction du PNBV.

⑤ Taille des pneus : Consultez la section « Marquage des pneus » plus loin dans ce chapitre.

⑥ Taille de la roue de secours ou taille de la roue compacte de secours (selon l'équipement du véhicule).

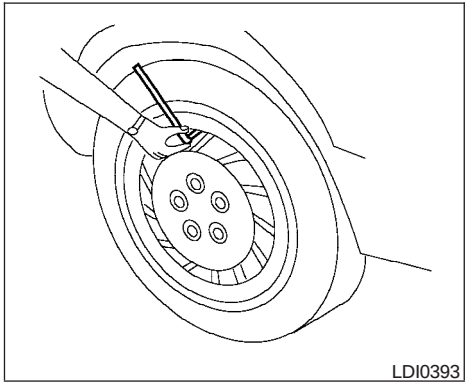

Vérification de la pression des pneus

1. Retirez le capuchon de la tige de soupape du pneu.
2. Appuyez le manomètre directement sur la tige de soupape. N'appuyez pas trop fort et ne poussez pas la tige de soupape vers le côté, sinon de l'air s'échappera. Si vous entendez un sifflement d'air qui s'échappe lorsque vous vérifiez la pression, replacez le manomètre de façon à éliminer la fuite.
3. Retirez le manomètre.
4. Lisez la pression du pneu sur la tige du manomètre et comparez-la à la spécification indiquée sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge.
5. Gonflez le pneu s'il y a lieu. Si le pneu est trop gonflé, appuyez brièvement sur le pointeau de la tige de soupape à l'aide de l'extrémité de la tige du manomètre pour relâcher la pression. Vérifiez de nouveau la pression et ajoutez ou relâchez de l'air au besoin.
6. Installez le capuchon de la tige de soupape.
7. Vérifiez la pression de tous les autres pneus, incluant celle de la roue de secours.

Taille	Pression de gonflage à froid
Pneus avant d'origine : P265/70R18 P275/70R18 P275/60R20	240 kPa, 35 lb/po^2
Pneus arrière d'origine ; P265/70R18 P275/70R18 P275/60R20	240 kPa, 35 lb/po^2
Pneu de la roue de secours : P265/70R18 P275/70R18 P275/60R20	240 kPa, 35 lb/po^2

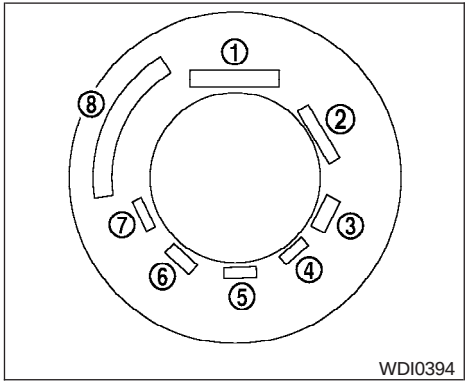

Exemple

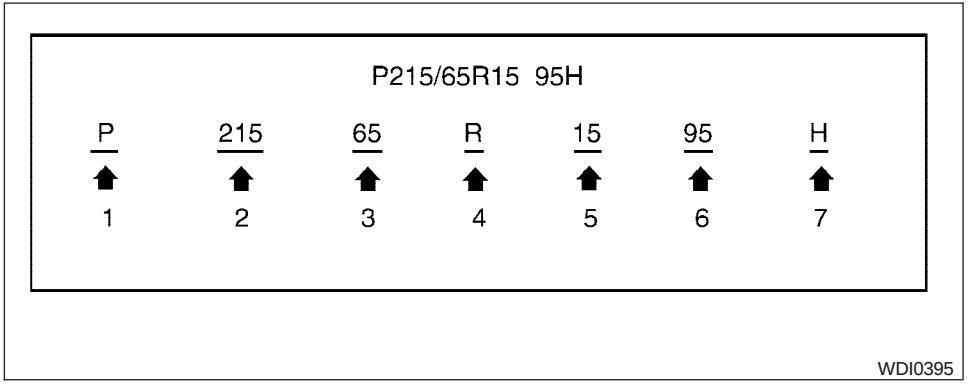

Exemple

MARQUAGE DES PNEUS

La loi fédérale aux États-Unis exige que les fabricants de pneus affichent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques principales du pneu et fournissent également le numéro d'identification du pneu (TIN) pour l'homologation des normes de sécurité. Le numéro d'identification du pneu peut être utilisé pour identifier le pneu en cas de rappel.

① Dimensions du pneu (exemple : P215/65R15 95H)

1. P : Le « P » indique que le pneu est conçu pour les véhicules de tourisme (ces renseignements ne figurent pas sur tous les pneus).
2. Numéro à trois chiffres (215) : Ce numéro indique la largeur du pneu en millimètres à partir du bord des flancs.
3. Numéro à deux chiffres (65) : Ce numéro, connu sous le nom de rapport d'aspect, indique le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.
4. R : Le « R » identifie un pneu radial.
5. Numéro à deux chiffres (15) : Ce numéro est le diamètre de la roue ou de la jante en pouces.

6. Numéro à deux ou à trois chiffres (95) : Ce numéro représente l'indice de charge du pneu. Ceci est une indication du poids que chaque pneu peut supporter. Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi.
7. H : Cote de vitesse nominale du pneu. Vous ne devriez pas conduire le véhicule à une vitesse supérieure à la vitesse nominale du pneu.

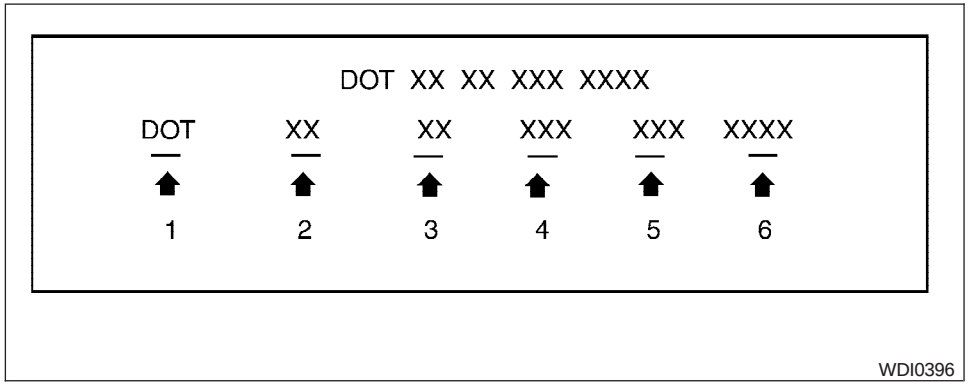

Exemple

② Numéro d'identification du pneu (TIN) pour un pneu neuf (exemple : DOT XX XX XXX XXXX)

1. DOT : Acronyme désignant le « Department Of Transportation » des États-Unis. Ce symbole peut être placé au-dessus, au-dessous, à gauche ou à droite du numéro d'identification du pneu.
2. Code à deux chiffres : Identification du fabricant.
3. Code à deux chiffres : Taille du pneu
4. Code à trois chiffres : Code du type de pneu (optionnel)
5. Code à trois chiffres : Date de fabrication
6. Quatre chiffres représentant la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, les chiffres 3103 représentent la 31^{e} semaine de l'année 2003. Si vous n'apercevez pas ces nombres, recherchez-les sur l'autre flanc du pneu.

③ Composition et matériau de la carcasse du pneu

Le nombre de plis ou de couches de tissu enduit de caoutchouc dans le pneu. Les fabricants de pneus doivent aussi indiquer les matériaux du pneu, incluant l'acier, le nylon, le polyester et autres.

④ Pression maximale admissible

Ce chiffre indique la pression d'air maximale pouvant être appliquée au pneu. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale permise.

⑤ Charge maximale

Ce chiffre indique la charge maximale en kilogrammes et en livres pouvant être transportée par le pneu. Lorsque vous remplacez les pneus du véhicule, utilisez toujours un pneu ayant la même charge nominale maximale que les pneus installés à l'usine.

⑥ Le terme « tubeless » (sans chambre à air) ou « tube type » (avec chambre à air)

Indique si le pneu requiert une chambre à air (« Tube type ») ou non (« Tubeless »).

⑦ Le terme « radial »

Le terme « radial » est présent si la structure du pneu est radiale.

⑧ Le nom du fabricant ou de la marque

Le nom de fabricant ou la marque est indiqué(e).

Autre terminologie concernant les pneus

En plus des nombreux termes définis dans ce chapitre, le « flanc extérieur prévu » est (1) le flanc blanc, celui qui porte un lettrage blanc ou qui indique le fabricant, la marque ou le nom du modèle moulé en relief par rapport à la même indication sur l'autre flanc du pneu, ou (2) le flanc extérieur d'un pneu asymétrique dont un côté en particulier doit toujours faire face vers l'extérieur lorsque monté sur un véhicule.

TYPES DE PNEUS

⚠ AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous remplacez ou changez les pneus de votre véhicule, assurez-vous que les quatre pneus sont du même type (par exemple, pneus d'été, pneus quatre saisons ou pneus d'hiver) et de la même construction. Un concessionnaire NISSAN pourra vous donner des renseignements relatifs au type, à la taille, à l'indice de vitesse et à la disponibilité des différents pneus.**
- **Les pneus de rechange peuvent avoir un indice de vitesse inférieur à celui des pneus installés en usine et, par conséquent, ne pas pouvoir s'adapter à la vitesse maximale de votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de l'indice de vitesse maximale d'un pneu.**
- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux recommandés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système d'avertissement de basse pression des pneus.**

- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

Pneus toutes saisons

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus toutes saisons. Ces pneus offrent un bon rendement tout au long de l'année, même sur une chaussée enneigée ou glacée. Les mots ALL SEASON ou les lettres « MS » que l'on trouve sur le flanc des pneus identifient ce type de pneu. Les pneus d'hiver offrent une meilleure adhérence dans la neige que les pneus toutes saisons et ils peuvent être mieux adaptés au climat de certaines régions.

Pneus d'été

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus d'été. Ceux-ci offrent un rendement supérieur sur chaussée sèche. La neige et la glace nuisent considérablement au rendement des pneus d'été. L'indice d'adhérence identifié par les lettres « MS » n'apparaît pas sur le flanc des pneus d'été.

Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus d'HIVER ou des pneus TOUTES SAISONS si vous devez conduire sur une chaussée enneigée ou glacée.

Pneus d'hiver

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, assurez-vous que leur dimension et la charge maximale qu'ils peuvent porter sont les mêmes que celles des pneus d'origine. Sinon, les caractéristiques de sécurité et la tenue de route de votre véhicule pourraient être compromises.

Les pneus d'hiver ont généralement une cote de vitesse inférieure à celle des pneus installés en usine et ils risquent de ne pas s'adapter à la vitesse maximale que peut atteindre votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de l'indice de vitesse maximale d'un pneu.

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, la dimension, la marque, la construction et la sculpture de la bande de roulement doivent être identiques sur les quatre pneus.

Des pneus à clous peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de tels pneus est prohibée dans certains États américains de même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre véhicule. Sur chaussée sèche ou mouillée, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

⚠MISE EN GARDE

N'installez pas de chaînes ou de câbles antidérapants sur des pneus P275/60R20. L'installation de chaînes ou de câbles antidérapants sur des pneus P275/60R20 causera des dommages au véhicule. Si vous prévoyez installer des chaînes ou des câbles antidérapants, vous devriez installer des pneus P265/70R18.

L'utilisation de chaînes antidérapantes peut être prohibée dans certaines localités. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité avant d'installer des chaînes antidérapantes sur les pneus de votre véhicule. Si vous installez des chaînes antidérapantes, assurez-vous qu'elles sont de la bonne dimension pour vos pneus et suivez les directives d'installation fournies par le fabricant des chaînes. **N'utilisez que des chaînes SAE de catégorie « S ».** Les chaînes de catégorie « S » sont destinées aux véhicules dont l'espace des passages de roue est limité. Les

véhicules sur lesquels les chaînes de type « S » peuvent être installées répondent au débattement minimal requis (entre le pneu et l'élément de suspension ou de caisse du véhicule le plus proche) pour permettre l'installation d'un dispositif antidérapant pour l'hiver (chaînes antidérapantes ou câbles). Le débattement minimal requis est déterminé en fonction des pneus d'origine posés à l'usine. L'utilisation de chaînes d'une autre catégorie peut endommager votre véhicule. Lorsque recommandé par le fabricant, utilisez des tendeurs de chaînes pour vous assurer que les chaînes tiennent bien en place. Les maillons inutilisés de la chaîne doivent être solidement fixés ou retirés afin d'éviter qu'ils ne heurtent les ailes ou le soubassement et les endommagent. Si possible, évitez de charger votre véhicule à sa capacité maximale lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes et conduisez plus lentement. Sinon, les chaînes peuvent endommager votre véhicule et compromettre sa tenue de route et son rendement.

N'installez les chaînes antidérapantes que sur les roues arrière. De telles chaînes ne doivent jamais être installées sur les roues avant.

Les chaînes antidérapantes ne doivent pas être utilisées sur chaussée sèche. Les contraintes excessives engendrées par la conduite d'un véhicule dans de telles conditions peuvent causer des dommages aux divers mécanismes du véhicule.

Seul le mode 2 roues motrices doit être utilisé sur des routes pavées sèches.

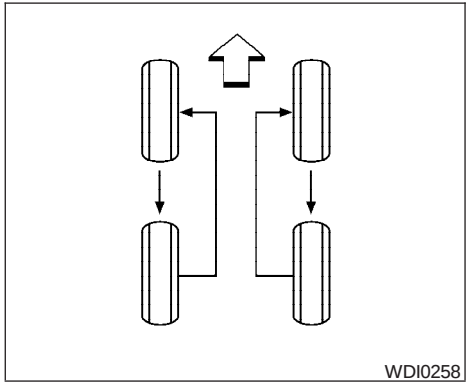
WDI0258

REMPLACEMENT DES ROUES ET DES PNEUS

Permutation des pneus

NISSAN recommande de permuter les pneus tous les 12 000 km (7 500 mi).

Consultez la section « Pneu à plat » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel pour connaître les procédures de remplacement des pneus.

Au moyen d'une clé dynamométrique, serrez les écrous de roue au couple spécifié dès que possible.

Couple de serrage des écrous de roues :

133 N·m (98 lb-pi)

Les écrous de roue doivent toujours être serrés au couple précisé. Il est recommandé de serrer les écrous de roue au couple spécifié à chaque permutation des pneus.

⚠AVERTISSEMENT

- **Après avoir procédé à la permutation des pneus, vérifiez et réglez la pression de gonflage des pneus.**
- **Resserrez les écrous des roues du véhicule après avoir parcouru une distance de 1 000 km (600 mi), ou après une crevaison, etc.**
- **La roue de secours ne fait pas partie des roues à permuter.**

- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

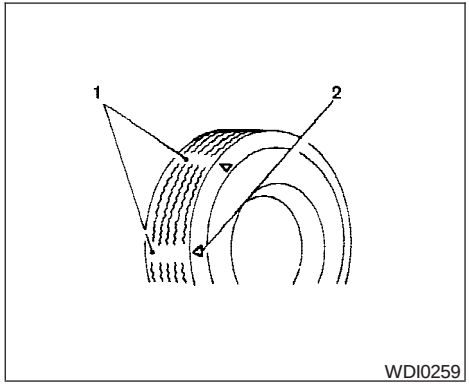

1. Indicateur d'usure
2. Repère

Usure et endommagement des pneus

⚠AVERTISSEMENT

- **Les pneus de votre véhicule doivent être vérifiés périodiquement pour y déceler la présence d'usure, de fissures, de gonflement ou d'objets coincés entre les sculptures. En présence d'une usure importante, de fissures, de gonflement ou de coupures profondes, le ou les pneus doivent être remplacés.**
- **Les pneus d'origine sont munis d'indicateurs d'usure incorporés dans les bandes de roulement. Lorsque ces indicateurs deviennent visibles, les pneus doivent être remplacés.**
- **Les pneus se détériorent au fil du temps. Faites vérifier les pneus, y compris le pneu de secours, de plus de six ans par un technicien qualifié car certains dommages peuvent ne pas être évidents. Remplacez les pneus au besoin pour prévenir les défaillances du pneu et les blessures qui peuvent en découler.**
- **Une réparation incorrecte de la roue de secours peut entraîner des blessures graves. Si la roue de secours doit être réparée, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

Remplacement des roues et des pneus

Lorsque vous remplacez un pneu, utilisez un pneu dont la dimension, la sculpture de bande de roulement, la cote de vitesse et la capacité de charge sont similaires à ceux du pneu d'origine. Les types et les dimensions de pneus recommandés sont indiqués dans la section « Roues et pneus » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

⚠AVERTISSEMENT

- **L'utilisation de pneus autres que ceux qui sont recommandés ou l'utilisation mixte de pneus de marque ou de construction (diagonale, ceinturée, radiale) diverses, ou dont les sculptures de bandes de roulement diffèrent, peut nuire à la conduite, au freinage, au comportement routier, à la garde au sol, au jeu entre la carrosserie et les pneus, au jeu des chaînes antidérapantes, à l'étalonnage de l'indicateur de vitesse, à la convergence des phares ainsi qu'à la hauteur du pare-chocs. Certains de ces effets peuvent causer des accidents et entraîner des blessures graves.**

- **Si les roues doivent être changées pour quelque raison que ce soit, remplacez-les toujours par des roues au déport identique. Des roues au déport différent peuvent entraîner une usure prématurée des pneus, compromettre les caractéristiques du comportement routier ou interférer avec les disques et tambours de frein. Cette interférence peut réduire l'efficacité du freinage ou entraîner une usure prématurée des plaquettes et segments de frein. Consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel pour connaître les dimensions de déport des roues.**
- **Lorsqu'une roue de secours est montée ou lorsqu'une roue est remplacée, la pression des pneus n'est pas indiquée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN dès que possible pour procéder au remplacement des pneus ou à la réinitialisation du système.**
- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.**
- **N'installez pas de roues ou de pneus endommagés ou déformés sur votre véhicule, même s'ils ont été réparés, car ceux-ci peuvent présenter des dommages structurels et entraîner une défaillance soudaine.**
- **L'utilisation de pneus rechapés est déconseillée.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

4x4 Modèles à quatre roues motrices

⚠MISE EN GARDE

Utilisez toujours des pneus des mêmes type, taille, marque, construction (à carcasse diagonale, à carcasse diagonale ceinturée ou à carcasse radiale) et dessin de bande de roulement sur les quatre roues. Déroger à cette directive peut entraîner une différence de circonférence entre les pneus aux essieux avant et arrière, ce qui causera une usure excessive des pneus et pourra endommager la boîte de vitesses, la boîte de transfert et les pignons du différentiel.

Si une usure excessive des pneus est décelée, il est recommandé de remplacer les pneus des quatre roues par des pneus des mêmes taille, marque et construction, et ayant le même dessin de bande de roulement. La pression des pneus et le réglage de la géométrie des roues doivent être également vérifiés et corrigés, le cas échéant. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN.

Équilibrage des roues

Des roues mal équilibrées peuvent nuire à la tenue de route du véhicule et réduire la durée de vie des pneus. Même si le véhicule est utilisé régulièrement, les roues peuvent devenir déséquilibrées. C'est pourquoi les roues doivent être équilibrées tel que recommandé.

Les roues doivent être retirées du véhicule pour effectuer l'équilibrage. Sinon, le véhicule pourrait subir des dommages mécaniques.

- **Consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie pour plus d'information.**

Soin des pneus

- Pour que les roues conservent un bel aspect, lavez-les lorsque vous lavez votre véhicule.
- Nettoyez la face intérieure des roues lorsqu'elles sont retirées ou lorsque vous nettoyez le soubassement du véhicule.
- Ne lavez pas les roues avec des nettoyants abrasifs.
- Inspectez régulièrement les jantes des roues à la recherche de bosses ou de traces de corrosion. De telles conditions pourraient entraîner une perte de pression ou une mauvaise étanchéité au niveau des talons de pneu.
- Si vous conduisez dans des régions où du sel est répandu sur les routes durant l'hiver, NISSAN vous recommande de cirer les roues de votre véhicule.

9 Données techniques et information au consommateur

Contenances, carburants et lubrifiants recommandés 9-2
- Recommandations concernant le carburant (sans l'option polycarburant) 9-3
- Recommandations relatives au carburant pour les véhicules polycarburants (selon l'équipement du véhicule) 9-5
- Recommandations relatives à l'huile moteur et au filtre à huile 9-7
- Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur 9-8

Spécifications 9-9
- Moteur 9-9
- Roues et pneus 9-10
- Dimensions et poids 9-10

Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger . . 9-11
Identification du véhicule 9-11
- Plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV) 9-11
- Numéro d'identification du véhicule (numéro du châssis) 9-11
- Numéro de série du moteur 9-12
- Étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC 9-12
- Étiquette de contrôle des émissions 9-12
- Étiquette des pneus et d'information sur la charge 9-13
- Étiquette des caractéristiques du climatiseur 9-13

Installation de la plaque d'immatriculation avant 9-13
Information concernant le chargement du véhicule 9-14
- Expressions 9-14
- Capacité de charge du véhicule 9-15
- Arrimage de la charge 9-17
- Dispositif de profilés Utili-track[MC] (selon l'équipement du véhicule) 9-18
- Conseils pour le chargement 9-23

Information concernant le chargement de la cabine de camping 9-24
- Modèles à cabine double 9-24
- Modèles King Cab 9-24
- Véhicules à carrosserie spéciale 9-24
- Emplacement du centre de gravité 9-24
- Capacité de charge utile nominale 9-25
- Mesure des poids 9-25

Traction d'une remorque 9-26
- Limites maximales de charge 9-26
- Caractéristiques et charges de remorquage 9-30

Sécurité du remorquage. 9-34
Remorquage à plat 9-44
Chasse-neige 9-44
Classification uniforme de qualité de pneus. 9-45
Garantie relative au dispositif antipollution 9-46
Défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 9-46
Préparation aux contrôles d'inspection et d'entretien 9-47
Enregistreurs de données 9-48
Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation. 9-49
En cas de collision. 9-49

CONTENANCES, CARBURANTS ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Les contenances indiquées ci-après sont approximatives. Les contenances de remplissage réelles peuvent varier légèrement. Au moment du remplissage, suivez la méthode décrite dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » afin de déterminer les contenances adéquates.

		Contenance (approximative)			Liquides, huiles et lubrifiants recommandés
		Mesures américaines	Mesures impériales	Litres	
Carburant	Empattement court	28 gallons US	23 1/4 gallons	105,8	Essence sans plomb avec indice d'octane d'au moins 87 (IOR 91) ou carburant à base d'éthanol E-85 pour les véhicules polycarburant *1
	Empattement long	37 gallons US	30 gallons	140	
Huile moteur *8 Vidange et remplissage	Avec changement de filtre à huile	6 4/5 pintes US	5 3/4 pintes	6,5	▪ Huile moteur avec marque de certification API *2 ▪ Viscosité SAE 5W-30
	Sans changement de filtre à huile	6 1/2 pintes US	5 1/2 pintes	6,2	
Circuit de refroidissement	Avec un réservoir	3 1/4 gallons US	2 5/8 gallons	12,2	50 % d'antigel d'origine NISSAN longue durée ou équivalent 50 % d'eau déminéralisée ou distillée
Huile pour boîte de vitesses automatique		Remplissez jusqu'au niveau adéquat selon les directives du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».			Huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic S d'origine *3
Liquide de direction assistée (PSF)					Liquide de direction assistée NISSAN d'origine ou l'équivalent *4
Liquide de frein					Liquide de frein de très haute tenue d'origine NISSAN*5 ou équivalent DOT 3
Graisse universelle		–	–	–	NLGI n° 2 (à base de savon de lithium)
Frigorigène du système de climatisation		–	–	–	HFC-134a (R-134a)*6
Lubrifiant de climatiseur		–	–	–	Lubrifiant de climatiseur NISSAN de type S ou l'équivalent*6
Liquide de boîte de transfert		–	–	–	Huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic D d'origine (zone continentale des États-Unis et Alaska) ou huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN (Canada) *7
Huile à engrenage de commande finale avant		–	–	–	Huile à engrenage hypoïde pour différentiel NISSAN d'origine Super GL-5 80W-90 ou huile à engrenage API GL-5 SAE 80W-90 *9
Huile à engrenage de commande finale arrière		–	–	–	Huile synthétique à engrenage API GL-5 75W-140 ou l'équivalent *10
Liquide lave-glace (partagé entre le pare-brise et la lunette arrière)		1 1/4 gallon US	1 gallon	4,5	Liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent

*1 : Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations relatives au carburant ».
*2 : Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations relatives à l'huile moteur et au filtre à huile ».
*3 : Si l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic S d'origine n'est pas disponible, l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic J d'origine peut aussi être utilisée. L'utilisation d'une huile pour boîte de vitesses automatique autre que l'huile NISSAN Matic S ou Matic J d'origine compromet le fonctionnement et la durée de vie utile de la boîte de vitesses automatique; de plus, la boîte de vitesses automatique peut subir des dommages non couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.
*4 : L'huile pour boîte de vitesses automatique DEXRON™ VI ou, au Canada, l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN peut aussi être utilisée.
*5 : Disponible chez les concessionnaires NISSAN de la zone continentale des États-Unis.
*6 : Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Étiquette des caractéristiques du climatiseur ».
*7 : Huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic D d'origine ou l'équivalent (si disponible).
*8 : Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Vidange d'huile moteur ».
*9 : Pour les régions chaudes, utilisez une viscosité SAE 90, qui convient à une température ambiante supérieure à 0 °C (32 °F).
*10 : Pour l'entretien, consultez votre concessionnaire NISSAN.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CARBURANT (sans l'option polycarburant)

Utilisez une essence ordinaire sans plomb à indice d'octane de 87 ou plus (indice d'octane recherche de 91).

⚠ MISE EN GARDE

- **Seuls les véhicules comportant une étiquette « E-85 » à l'intérieur de la trappe à carburant peuvent fonctionner avec du carburant à base d'éthanol E-85. Des dommages au circuit d'alimentation ou à d'autres éléments pourraient se produire en cas d'utilisation de carburant E-85 sur des véhicules non conçus pour ce type de carburant.**
- **L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement du dispositif antipollution et avoir une incidence sur la couverture offerte par la garantie.**
- **N'utilisez en aucune circonstance de l'essence au plomb dans votre véhicule, car vous pourriez endommager le catalyseur trifonctionnel.**
- **N'utilisez pas de carburant E-85 dans votre véhicule. Le carburant E-85 ne convient pas à votre véhicule. Le carburant E-85 peut endommager les composants du circuit d'alimentation en carburant et les frais encourus ne seraient pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**

Spécifications pour l'essence

NISSAN recommande d'utiliser un carburant qui satisfait aux spécifications de la charte mondiale des essences. Nombre de constructeurs de véhicules automobiles ont mis ces spécifications au point pour améliorer le rendement du dispositif antipollution et du véhicule. Demandez au gérant de la station-service si le carburant satisfait aux spécifications de la charte mondiale des essences.

Essence reformulée

Certains fournisseurs de carburant produisent des essences reformulées. Celles-ci sont spécialement conçues pour réduire l'émission de gaz d'échappement polluants par les véhicules. NISSAN encourage les initiatives visant à réduire la pollution et vous recommande l'utilisation de ces essences, si celles-ci sont disponibles dans votre région.

Essence contenant des substances oxygénées

Certaines stations-services vendent de l'essence contenant des substances oxygénées telles que l'éthanol, le MTBE (méthyl-tert-butyléther) et le méthanol, bien que leur présence dans le carburant ne soit pas toujours clairement indiquée. NISSAN déconseille l'utilisation de carburants dont la teneur en substances oxygénées et la compatibilité avec votre véhicule NISSAN ne peuvent pas être facilement déterminées. En cas de doute, adressez-vous au gérant de la station-service.

Si vous utilisez une essence contenant des substances oxygénées, veuillez prendre les précautions énoncées ci-après, car l'utilisation de ce type de carburant peut compromettre le rendement du véhicule ou causer des dommages au circuit d'alimentation.

- **L'essence doit être du carburant sans plomb avec un indice d'octane égal ou supérieur à celui recommandé pour l'essence sans plomb.**

- **Si une essence oxygénée est utilisée, sa teneur en substances oxygénées ne doit pas dépasser 10 % (sauf les mélanges de méthanol). Le MTBE peut cependant atteindre une teneur de 15 %.**
- **Si un mélange contenant du méthanol est utilisé, sa teneur ne doit pas dépasser 5 % de méthanol (alcool méthylique, alcool de bois). Ce mélange doit aussi contenir une quantité suffisante de cosolvants et d'inhibiteurs de corrosion adéquats. Une mauvaise concentration de ces ingrédients peut entraîner des dommages au circuit d'alimentation ou compromettre le rendement du véhicule. Pour l'instant, nous ne disposons pas de suffisamment de données pour nous assurer que tous les mélanges de méthanol conviennent aux véhicules NISSAN.**

Si des problèmes surgissent (calage du moteur ou démarrage difficile lorsque le moteur est chaud) après avoir utilisé des mélanges oxygénés, utilisez alors une essence ne contenant pas de substances oxygénées ou à faible teneur en MTBE.

Prenez soin de ne pas renverser d'essence lorsque vous faites le plein. L'essence contenant des substances oxygénées peut endommager la peinture.

Carburant E–85

Le carburant E-85 est un mélange d'environ 85 % d'éthanol et de 15 % d'essence sans plomb. Le carburant E-85 ne peut être utilisé que pour les véhicules à carburant mixte. N'utilisez pas de carburant E-85 dans votre véhicule. La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Additifs de carburant

NISSAN déconseille l'utilisation de tout additif de carburant (p. ex., nettoyant d'injecteur de carburant, renforçateur d'octane, suppresseur de dépôt de soupape d'admission, etc.) vendu sur le marché. La majorité de ces additifs conçus pour éliminer les dépôts de gomme, de vernis ou autres peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires qui peuvent nuire au circuit d'alimentation et au moteur.

À propos de l'indice d'octane

L'utilisation d'une essence à l'indice d'octane inférieur à l'indice préconisé peut entraîner des « cognements » forts et persistants (le « cognement » est un bruit de cliquetis métallique). S'il est de forte intensité, ce cognement pourrait endommager le moteur. Si un cognement persistant est audible, et ce, en dépit de l'utilisation d'essence à l'indice d'octane spécifié, ou si un cognement régulier est perçu à vitesse constante sur une route plane, faites corriger le problème par un concessionnaire NISSAN. Le fait de ne pas corriger cette condition constitue un usage abusif du véhicule pour lequel NISSAN se dégage de toute responsabilité.

Un calage incorrect de l'allumage peut causer un cognement, l'auto-allumage ou une surchauffe du moteur qui, à leur tour, peuvent accroître la consommation de carburant ou endommager le moteur. Si vous notez la présence de l'un de ces symptômes, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire NISSAN.

Cependant, un léger cognement peut être brièvement perçu à l'accélération ou dans les montées. Cette situation est normale, car sous condition de charge élevée du moteur, vous obtenez un meilleur rendement du carburant lorsqu'il y a brièvement un léger cognement.

⚠ MISE EN GARDE

- **Le carburant E-85 ne convient pas à votre véhicule. L'utilisation du carburant E-85 peut endommager les composants du système d'alimentation en carburant, et ces dommages ne sont pas couverts par la Garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**
- **Le carburant E-85 est un mélange d'environ 85 % d'éthanol et de 15 % d'essence sans plomb.**
- **La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.**

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU CARBURANT POUR LES VÉHICULES POLYCARBURANTS (selon l'équipement du véhicule)

Votre véhicule est conçu pour utiliser du carburant à base d'éthanol (E-85), de l'essence « Ordinaire » sans plomb ou tout mélange des deux, quelles qu'en soient les proportions respectives.

La réglementation des É.-U. impose aux pompes de carburant à base d'éthanol de comporter une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage approprié localement.

⚠ MISE EN GARDE

L'utilisation d'autres carburants, tels que les carburants à base de méthanol, peut causer des dommages au groupe motopropulseur ou une diminution des performances du véhicule.

Généralités

La présente information concerne exclusivement les véhicules polycarburants. Ces véhicules peuvent se reconnaître à l'étiquette indiquant « Carburant à base d'éthanol (E-85) ou essence sans plomb uniquement », apposée à l'intérieur de la trappe du réservoir de carburant. La présente section ne traite que des questions exclusives aux véhicules polycarburants.

⚠ MISE EN GARDE

Seuls les véhicules comportant une étiquette « E-85 » à l'intérieur de la trappe à carburant peuvent fonctionner avec du carburant à base d'éthanol E-85. Des dommages au circuit d'alimentation ou à d'autres éléments pourraient se produire en cas d'utilisation de carburant E-85 sur des véhicules non conçus pour ce type de carburant.

Carburant à base d'éthanol (E-85)

Le carburant E-85 est un mélange d'environ 85 % d'éthanol et de 15 % d'essence sans plomb.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les vapeurs d'éthanol sont extrêmement inflammables et peuvent causer des blessures graves.**
- **N'ayez jamais de tabac ou d'accessoire de fumeur allumé à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque vous retirez le bouchon du réservoir de carburant ou remplissez le réservoir.**
- **N'utilisez pas de carburant E-85 comme agent nettoyant et n'en manipulez jamais à proximité d'une flamme vive.**

Carburant requis

Votre véhicule peut fonctionner aussi bien avec de l'essence ordinaire sans plomb à indice d'octane d'au moins 87 (indice d'octane recherche de 91) qu'avec du carburant E-85, ou encore avec un mélange quelconque des deux.

Pour vous assurer de bonnes conditions de démarrage et de conduite, n'alternez pas continuellement entre du carburant E-85 et de l'essence ordinaire sans plomb. Si vous devez changer de carburant, NISSAN vous recommande ce qui suit :

- Ne changez pas de carburant lorsque la jauge indique un niveau de carburant inférieur au quart de la capacité du réservoir.
- Ajoutez plus de 20 litres (5 gallons US) de carburant.
- Utilisez votre véhicule immédiatement après avoir ajouté du carburant pendant au moins cinq minutes.

NOTA :

Lorsque la température extérieure se situe au-dessus de 32 °C (90 °F), le démarrage peut être difficile ou le ralenti inégal, même si vous avez suivi les recommandations précédentes.

Démarrage

En raison de ses caractéristiques, le carburant E-85 est inadapté aux températures extérieures inférieures à -18 °C (0 °F). Entre -18 °C (0 °F) et 0 °C (32 °F), le moteur peut demander plus de temps que d'habitude pour démarrer et son fonctionnement peut être altéré (baisses de régime ou ratés) tant que le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement.

Consommation de carburant

Du fait que le carburant E-85 est moins énergétique que l'essence pour un volume donné, la consommation peut être plus élevée avec le premier carburant qu'avec le deuxième. Le kilométrage parcouru pour un volume de carburant donné peut être inférieur de 30 % , par rapport à l'essence.

Pièces de rechange

De nombreux éléments de votre véhicule polycarburant sont conçus pour être compatibles avec l'éthanol. Veillez à ce que l'entretien et les réparations de votre véhicule s'effectuent toujours au moyen de pièces correctes, compatibles avec l'éthanol.

⚠MISE EN GARDE

Le remplacement d'éléments du circuit d'alimentation par des pièces non compatibles avec l'éthanol peut endommager votre véhicule et peut également affecter les conditions d'application de la garantie.

Entretien

Si vous utilisez du carburant E-85, suivez le calendrier d'entretien approprié se trouvant dans le « Guide d'entretien et de réparation NISSAN ».

⚠MISE EN GARDE

N'utilisez aucun mélange d'une teneur supérieure à 85 % d'éthanol. Cela pourrait causer des difficultés de démarrage à froid et affecter la facilité de conduite.

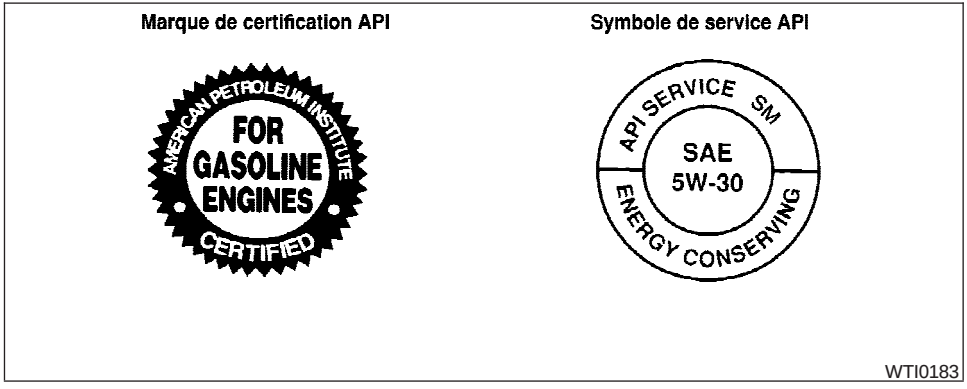

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'HUILE MOTEUR ET AU FILTRE À HUILE

Sélection de l'huile moteur appropriée

Le choix d'une huile moteur de catégorie, de qualité et de viscosité correctes est essentiel pour préserver la durabilité et le rendement du moteur. Consultez la section « Contenances, carburants et lubrifiants recommandés » de ce chapitre. NISSAN recommande d'utiliser une huile à économie d'énergie pour améliorer la consommation de carburant.

Ne sélectionnez que des huiles moteur homologuées par l'American Petroleum Institute (API) ou par l'International Lubricant Standardization and Approval Committee (ILSAC) et conformes à la norme de viscosité de la SAE. Ces huiles portent la marque d'homologation API à l'avant du contenant. N'utilisez qu'une huile identifiée par le label de qualité spécifié. L'utilisation d'une huile non homologuée pourrait endommager le moteur.

Additifs d'huile

NISSAN déconseille l'utilisation d'additifs d'huile. L'utilisation d'un additif d'huile est superflue lorsque le bon type d'huile est utilisé et que la périodicité d'entretien est respectée.

N'utilisez jamais une huile usée ou susceptible de contenir des corps étrangers.

Viscosité de l'huile

La viscosité ou l'épaisseur de l'huile moteur varie selon la température. Il est donc important de sélectionner la viscosité de l'huile moteur en fonction des températures auxquelles le véhicule sera utilisé, et ce, jusqu'à la prochaine vidange d'huile. Le choix d'une huile moteur de viscosité autre que celle recommandée peut causer de graves dommages au moteur.

Choix du bon filtre à huile

Votre véhicule NISSAN neuf est muni d'un filtre à huile NISSAN d'origine de qualité supérieure. Remplacez-le par un filtre NISSAN d'origine ou l'équivalent pour les motifs stipulés dans « Intervalles de changement ».

Intervalles de changement

Les intervalles de changement d'huile moteur et de filtre à huile pour votre moteur sont déterminés en fonction de l'utilisation d'huiles et de filtres de la qualité spécifiée. L'utilisation d'une huile moteur et d'un filtre de moindre qualité ou le dépassement des intervalles de changement peuvent réduire la vie utile du moteur. Tout dommage au moteur causé par un entretien incorrect ou par l'utilisation d'une huile de viscosité inadéquate, ou d'un filtre de mauvaise qualité, n'est pas couvert par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.

Votre moteur a été rempli à l'usine d'une huile moteur de qualité supérieure. Il n'est pas nécessaire de vidanger l'huile moteur avant le premier intervalle recommandé. Les intervalles de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre varient selon l'utilisation que vous faites du véhicule.

Si vous utilisez votre véhicule dans les conditions suivantes, vous devrez vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre plus fréquemment :

- trajets répétés sur de courtes distances par temps froid;
- conduite sur des routes poussiéreuses;
- périodes de ralenti prolongées;
- traction d'une remorque;
- conduite en ville.

Consultez le « Guide d'entretien et de réparation NISSAN » pour obtenir le programme d'entretien périodique.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE FLUIDE FRIGORIGÈNE ET LE LUBRIFIANT DU CLIMATISEUR

Le climatiseur de votre véhicule NISSAN utilise du frigorigène HFC-134a (R-134a) et du lubrifiant pour climatiseur NISSAN de type S ou des produits strictement équivalents.

⚠ MISE EN GARDE

L'utilisation de tout autre frigorigène ou lubrifiant causera des dommages graves au système de climatisation. Tous les composants de ce dernier devront alors être remplacés.

Le frigorigène HFC-134a (R-134a) ne nuit pas à la couche d'ozone. Bien que ce frigorigène n'ait pas d'impact sur l'atmosphère, la récupération et le recyclage du frigorigène au moment de l'entretien d'un climatiseur automobile sont obligatoires en vertu de certains règlements gouvernementaux. Un concessionnaire NISSAN dispose des techniciens qualifiés et de l'équipement nécessaire pour récupérer et recycler le frigorigène de votre climatiseur.

Pour procéder à l'entretien de votre climatiseur, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN.

SPÉCIFICATIONS

MOTEUR

Modèle	VK56DE	
Type	Essence, 4-temps, double arbre à cames en tête	
Disposition des cylindres	8 cylindres, bloc en V, incliné à 90°	
Alésage x course	mm (po) 98 x 92 (3,858 x 3,622)	
Cylindrée	cm^3 (po^3) 5 552 (338,78)	
Séquence d'allumage	1-8-7-3-6-5-4-2	
Régime de ralenti Boîte de vitesses automatique (à la position « N ») Calage de l'allumage (degré avant le PMH au régime de ralenti) % de CO au ralenti	Aucun réglage n'est nécessaire.	
Bougie d'allumage	Modèle standard DILFR5A-11	Modèle polycarburant DILFR5A-11D
Écartement des bougies d'allumage (nominal)	mm (po) 1,1 (0,043)	
Commande de l'arbre à cames	Chaîne de distribution	

Ce système d'allumage par étincelle de véhicule est conforme à la norme NMB-002 du Canada.

ROUES ET PNEUS

Roues	
	18 x 8J
	20 x 8.0J
Pneus	
	P265/70R18
	P275/70R18
	P275/60R20
Roue de secours	Classique

DIMENSIONS ET POIDS

Longueur hors tout		
Caisse courte	mm (po)	5 704 (224,6)
Caisse longue	mm (po)	6 204 (244,3)
Largeur hors tout	mm (po)	2 021 (79,6)
Hauteur hors tout		
KC 2 RM	mm (po)	1 907 (75,1)
KC 4 RM	mm (po)	1 946 (76,6)
CC 2 RM	mm (po)	1 916 (75,4)
4RM CC	mm (po)	1 954 (76,9)
Voie avant		
pneu de 18 po (ensemble hors-route)	mm (po)	1 725 (67,9)
pneu de 18 po	mm (po)	1 725 (67,9)
pneu de 20 po	mm (po)	1 729 (68,1)
Voie arrière		
pneu de 18 po (ensemble hors-route)	mm (po)	1 725 (67,9)
pneu de 18 po	mm (po)	1 725 (67,9)
pneu de 20 po	mm (po)	1 729 (68,1)
Empattement		
Caisse courte	mm (po)	3 550 (139,8)
Caisse longue	mm (po)	4 050 (159,4)
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	kg (lb)	Consultez l'étiquette d'homologation « FMVSS/NSVAC » apposée sur le pied milieu entre les portières avant et arrière, du côté du conducteur.
Poids technique maximal sous essieu (PTME)		
Avant	kg (lb)	
Arrière	kg (lb)	

VOYAGES OU IMMATRICULATION DU VÉHICULE À L'ÉTRANGER

Si vous prévoyez conduire votre véhicule NISSAN dans un autre pays, assurez-vous d'abord que vous y trouverez du carburant convenant au moteur de votre véhicule.

L'utilisation d'un carburant à l'indice d'octane trop bas peut endommager le moteur. Tous les véhicules à essence doivent utiliser de l'essence sans plomb. Évitez donc de conduire votre véhicule dans des régions ou des pays où le carburant adéquat n'est pas disponible.

Il peut être nécessaire de modifier votre véhicule afin de le rendre conforme aux lois et réglementations locales **s'il doit être immatriculé dans un autre pays, province, État ou district.**

Les lois et réglementations régissant le contrôle des émissions du véhicule et les normes de sécurité des véhicules varient selon le pays, la province, l'État ou le district. Par conséquent, les spécifications requises pour un véhicule peuvent être différentes.

Lorsqu'un véhicule doit être immatriculé dans un autre pays, province, État ou district, les frais de modification, de transport et d'immatriculation sont à la charge du propriétaire. NISSAN décline toute responsabilité à cet égard.

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

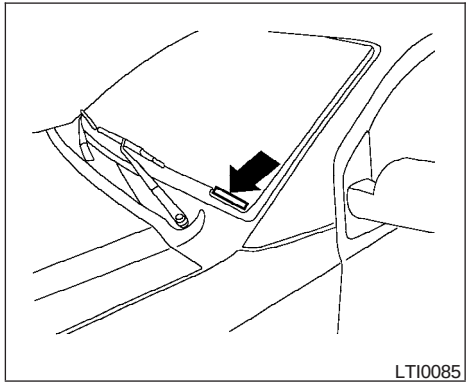
LTI0085

PLAQUE DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

La plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV) est fixée à l'endroit illustré. Ce numéro identifie votre véhicule et il est requis au moment de l'immatriculation du véhicule.

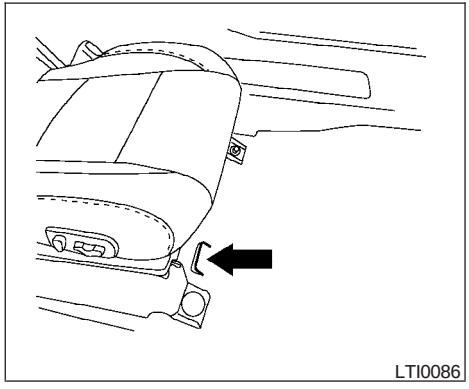
LTI0086

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (numéro du châssis)

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est situé à l'endroit illustré.

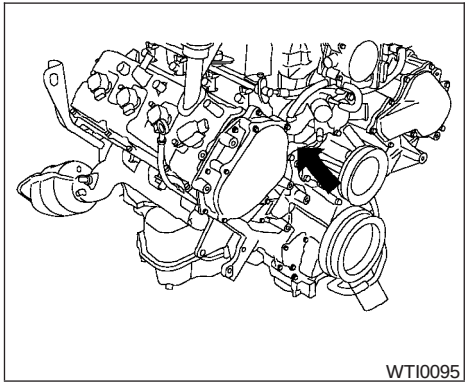
WTI0095

NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

Le numéro est gravé sur le moteur à l'endroit illustré.

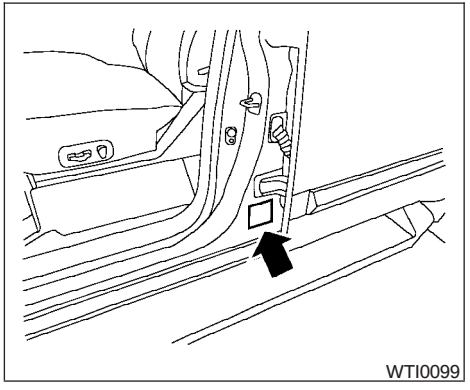
WTI0099

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION FMVSS/NSVAC

L'étiquette d'homologation des normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles du Canada (FMVSS/NSVAC) est apposée tel qu'indiqué. Cette étiquette présente des renseignements importants relatifs au véhicule, tels que : le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids technique maximal sous essieu (PTME), le mois et l'année de fabrication, le numéro d'identification du véhicule (NIV), etc. Lisez attentivement cette étiquette.

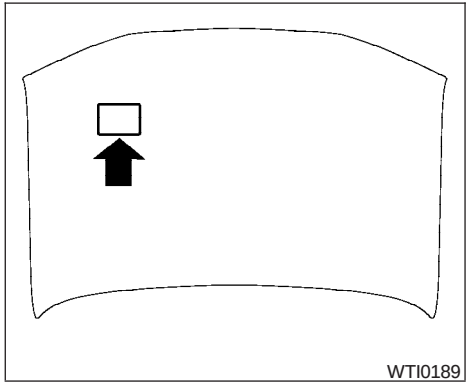
WTI0189

ÉTIQUETTE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

L'étiquette d'information du dispositif antipollution est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.

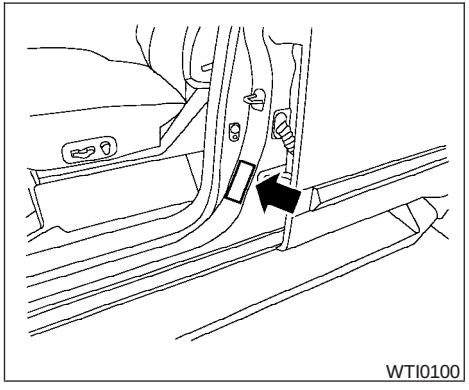
WTI0100

ÉTIQUETTE DES PNEUS ET D'INFORMATION SUR LA CHARGE

La pression de gonflage à froid des pneus est indiquée sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette est apposée à l'endroit illustré.

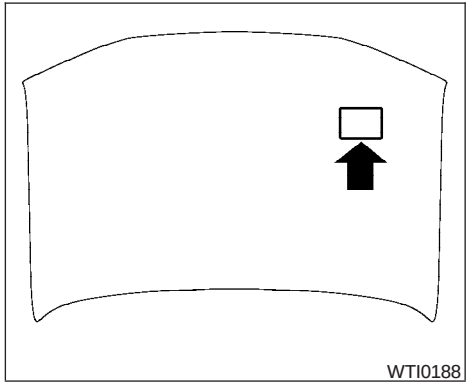
WTI0188

ÉTIQUETTE DES CARACTÉRISTIQUES DU CLIMATISEUR

L'étiquette des caractéristiques du climatiseur est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.

INSTALLATION DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION AVANT

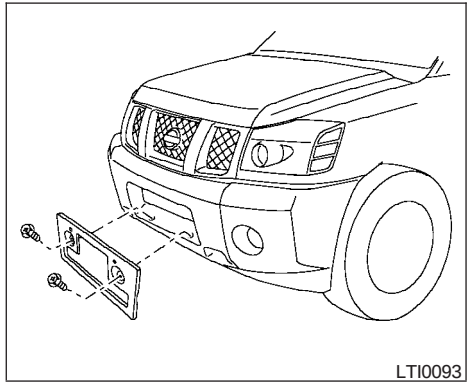
LTI0093

Pour installer la plaque d'immatriculation avant, suivez les étapes décrites ci-après :

1. Percez des trous à l'emplacement marqué (petite dépression) dans la garniture en plastique, au moyen d'une mèche de 5 mm (0,20 po). N'appliquez qu'une légère pression sur la perceuse. Utilisez les deux vis fournies pour fixer le support de plaque d'immatriculation.
2. Fixez la plaque d'immatriculation **au moyen de deux boulons M6-14 mm.**

Couple de serrage des boulons de la plaque d'immatriculation : 5,10 à 6,37 N·m (3,8 à 4,7 lb-pi)

⚠AVERTISSEMENT

- **Il est extrêmement dangereux de prendre place dans l'aire de chargement d'un véhicule lorsque le véhicule est en marche. Les personnes s'y trouvant sont beaucoup plus susceptibles de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**

EXPRESSIONS

Avant de charger votre véhicule, il est important de vous familiariser avec la terminologie suivante :

- Poids à vide (poids réel du véhicule) – poids du véhicule comprenant l'équipement de série et celui offert en option, les liquides, les outils de secours et la roue de secours. Ce poids **ne comprend pas** les passagers et les bagages.
- PTAC (poids total autorisé en charge) – poids à vide du véhicule plus le poids combiné des passagers et des bagages.
- PNBV (poids nominal brut du véhicule) – poids total maximal du véhicule non chargé, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur la languette de remorque et de tout autre équipement offert en option. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.

- PTME (poids technique maximal sous essieu) – poids maximal (véhicule chargé) spécifié pour l'essieu avant ou arrière. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.
- PTMC (poids technique maximal combiné) – poids nominal total maximal du véhicule, des passagers, de la charge et de la remorque.
- Capacité du véhicule, limite de charge, capacité de charge totale – poids total maximal spécifié pour la charge (passagers et charge) du véhicule. Il s'agit du poids total maximal des occupants et de la charge que le véhicule peut accueillir. Si le véhicule est utilisé pour tirer une remorque, la charge à la languette de remorque doit être comprise dans le calcul du poids de la charge. Ces renseignements se trouvent sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge (selon l'équipement du véhicule).
- Capacité de charge – poids admissible de la charge résultant de la soustraction du poids des occupants de la limite de charge.

CAPACITÉ DE CHARGE DU VÉHICULE

Avant de démarrer avec un véhicule chargé, assurez-vous que votre véhicule ne dépasse pas le poids nominal brut (PNBV) ou le poids technique maximal sous essieu (PTME) spécifiés. Les spécifications relatives au PNBV et au PTME sont indiquées sur l'étiquette FMVSS/NSVAC Consultez la section « Mesure des poids » plus loin dans ce chapitre.

Ne dépassez pas la limite de charge de votre véhicule indiquée à « Poids combiné des passagers et des bagages » sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge (selon l'équipement du véhicule). Ne dépassez pas le nombre d'occupants indiqué à « Nombre de places » sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge (selon l'équipement du véhicule).

Pour obtenir le « poids combiné des passagers et des bagages », additionnez le poids de tous les occupants, puis ajoutez le poids total des bagages. L'illustration suivante présente des exemples.

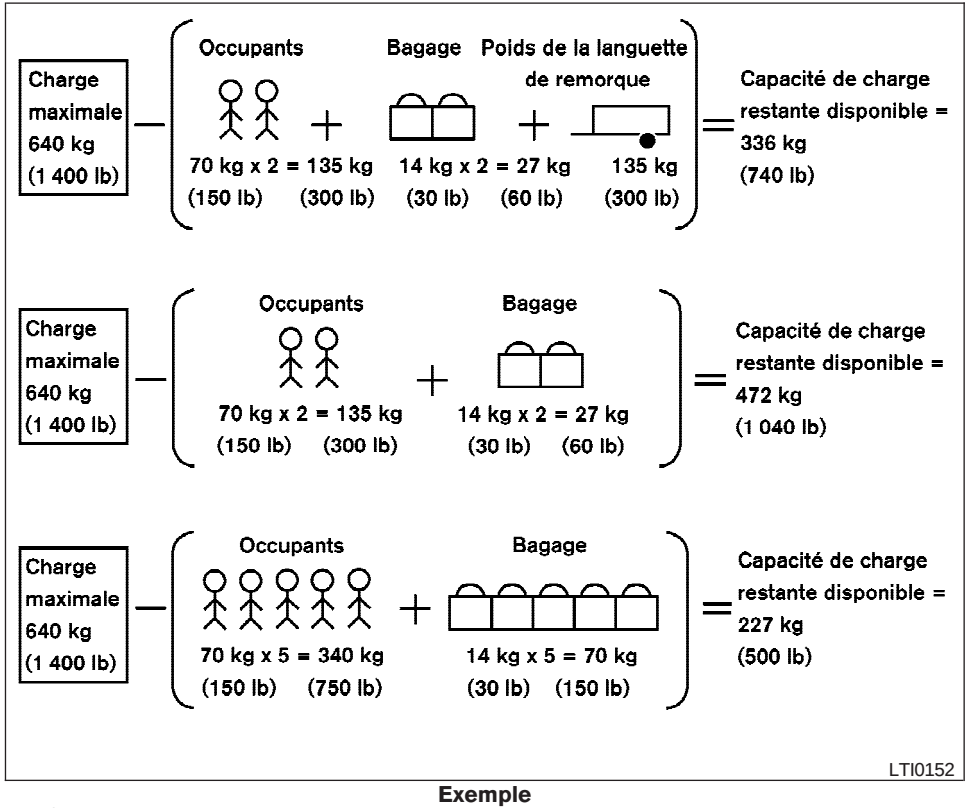
Charge maximale 640 kg (1 400 lb)
Occupants
Bagage
Poids de la languette de remorque
70 kg x 2 = 135 kg (150 lb)
14 kg x 2 = 27 kg (30 lb)
135 kg (300 lb)
(300 lb)
(60 lb)
Capacité de charge restante disponible = 336 kg (740 lb)
Charge maximale 640 kg (1 400 lb)
Occupants
Bagage
70 kg x 2 = 135 kg (150 lb)
14 kg x 2 = 27 kg (30 lb)
(300 lb)
(60 lb)
Capacité de charge restante disponible = 472 kg (1 040 lb)
Charge maximale 640 kg (1 400 lb)
Occupants
Bagage
70 kg x 5 = 340 kg (150 lb)
14 kg x 5 = 70 kg (30 lb)
(750 lb)
(150 lb)
Capacité de charge restante disponible = 227 kg (500 lb)
LTI0152

Exemple

Étapes pour déterminer la limite de charge correcte

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et de la charge ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
3. Faites la soustraction du poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat est égal à la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages. Par exemple, si XXX égale 640 kg et qu'il y aura cinq passagers de 68 kg dans votre véhicule, la capacité de charge de l'espace utilitaire et du porte-bagages sera de 300 kg (640 – 340 [5 × 68] = 300 kg) ou (1 400 – 750 [5 × 150] = 650 lb).

5. Déterminez le poids combiné de la charge et des bagages chargés dans le véhicule. Pour votre sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages calculée à l'étape 4.
6. Si votre véhicule doit être utilisé pour tracter une remorque, une certaine charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer comment ceci réduit la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages de votre véhicule.

Avant de démarrer avec un véhicule chargé, assurez-vous que votre véhicule ne dépasse pas le poids nominal brut (PNBV) ou le poids technique maximal sous essieu (PTME) spécifiés. Consultez la section « Mesure des poids » plus loin dans ce chapitre.

Assurez-vous également que la pression de gonflage des pneus est adéquate. Voir l'étiquette des pneus et d'information sur la charge.

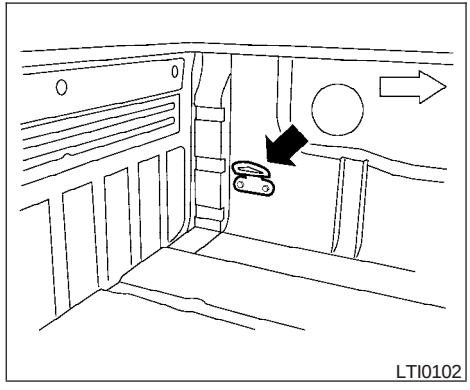

ARRIMAGE DE LA CHARGE

Des crochets d'arrimage pratiques sont situés à chaque coin de la caisse du camion. Ils peuvent être utilisés pour fixer toute charge dans la caisse du camion.

⚠AVERTISSEMENT

- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus haut que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**
- **Veillez à ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ou le PTME (poids technique maximal sous essieu) avant et arrière lorsque vous chargez votre véhicule. Si vous dépassez ces spécifications, des pièces peuvent se briser, les pneus peuvent s'user prématurément et la tenue de route peut être compromise au point de vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures.**

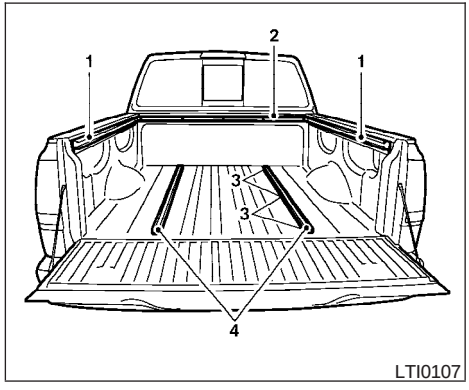

1. Profilés latéraux
2. Profilé de baie de lunette arrière
3. Sections de profilé
4. Profilés de plancher

DISPOSITIF DE PROFILÉS UTILI-TRACK^{MC} (selon l'équipement du véhicule)

⚠AVERTISSEMENT

- **Installez et serrez adéquatement les attaches d'ancrage dans le dispositif de profilés Utili-track^{MC}. N'attachez pas de cordes ou de sangles directement aux profilés. Le chargement ne sera pas correctement arrimé si les anneaux sont mal installés dans les profilés, ou si des cordes ou des sangles sont directement attachées aux profilés. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**
- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**

Les attaches d'ancrage du dispositif de profilés Utili-track^{MC} peuvent être déplacées au meilleur endroit pour fixer solidement le chargement.

Les attaches d'ancrage doivent être installées de manière à ce qu'elles soient logées adéquatement dans les encoches de longeron. Des attaches qui ne sont pas bien logées dans les encoches dépasseront du longeron et ne pourront pas être serrées adéquatement. Le boulon situé

au centre de chaque attache doit être serré à la main (de 20 à 40 lb-po).

Pendant un déplacement, assurez-vous régulièrement que les boulons centraux des attaches ne sont pas desserrés.

Pour installer une attache, procédez comme suit :

1. Retirez les protecteurs des profilés en les glissant vers l'arrière du plateau du camion. Rangez correctement les protecteurs de profilés.
2. Desserrez complètement le boulon central.

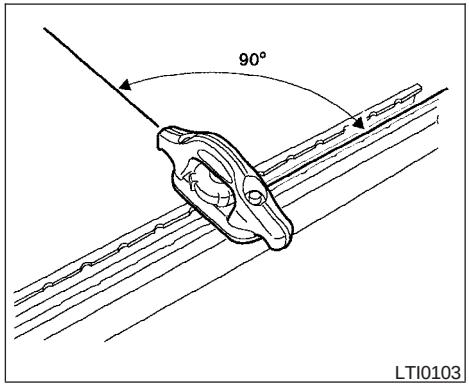

3. Insérez l'attache perpendiculairement dans le profilé tel qu'illustré. Tournez ensuite l'attache de 90° dans le sens des aiguilles d'une montre et glissez-la à la position désirée.

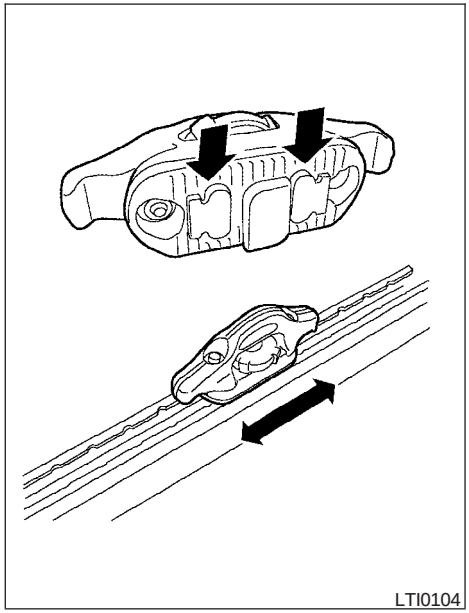

4. Placez l'attache de manière à ce que les bourrelets au bas de l'attache soient totalement logés dans les crans du profilé.

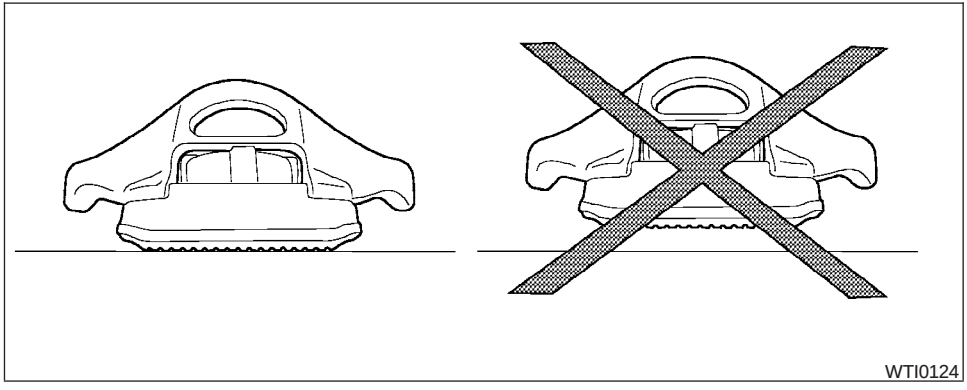

5. Il ne doit pas y avoir de jeu entre le bas de l'attache et le dessus du profilé. Serrez le boulon central à la main (de 20 à 40 lb-po).

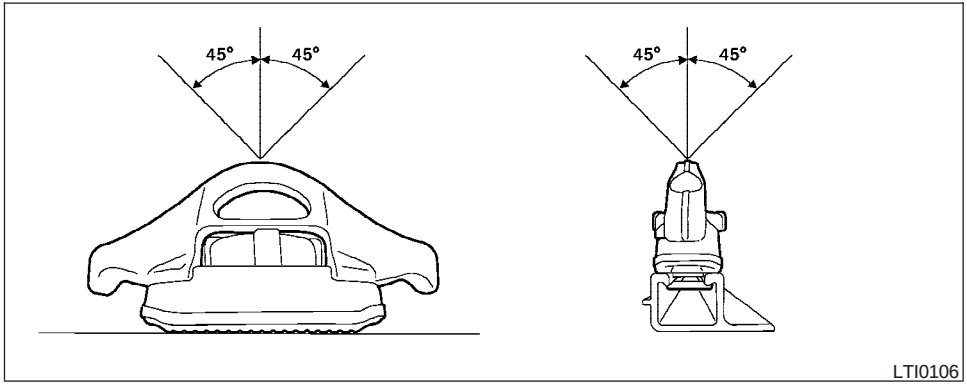

⚠ MISE EN GARDE

- **Installez seulement une attache par section de profilé.**
- **L'application de charges selon un angle supérieur à 45° par rapport aux attaches, ou de charges supérieures à 70 kg (150 lb) (profilés de baie et de plancher) ou à 93 kg (200 lb) (profilés latéraux), peut endommager le profilé ou le plateau.**

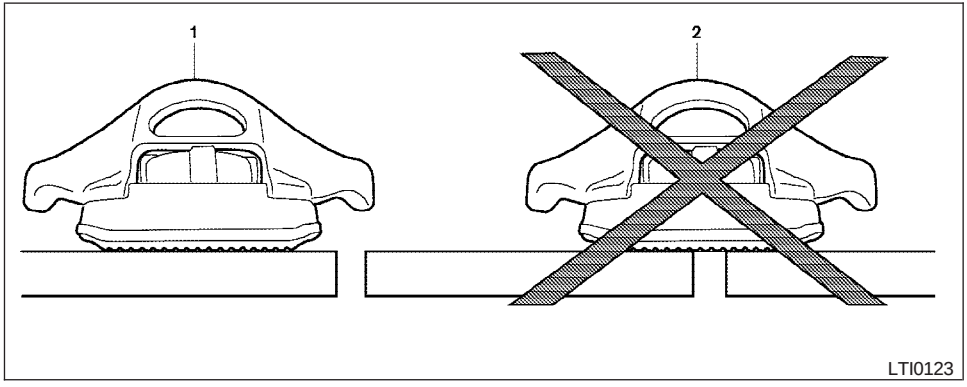

1 Installation correcte 2 Installation incorrecte

⚠AVERTISSEMENT

N'installez aucun accessoire au-dessus de l'espace situé entre les rails latéraux avant et arrière. Sinon, la structure arrière pourrait être compromise en cas de collision arrière et causer des blessures graves.

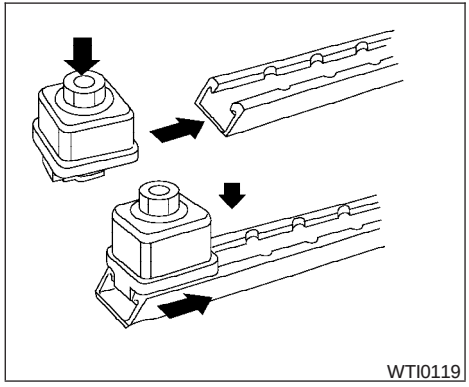

⚠MISE EN GARDE

Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. Utilisez les arrêtoirs d'extrémité de profilés pour fixer solidement les articles dans les profilés afin d'éviter qu'ils ne glissent à l'extérieur du plateau.

Arrêtoirs d'extrémité de profilés

Les arrêtoirs d'extrémité de profilés doivent être utilisés pour éviter que les accessoires installés dans les profilés ne glissent ou ne tombent à l'extrémité du plateau de camion.

Ils doivent être installés de manière à ce qu'ils soient adéquatement logés dans les crans des profilés.

Pour installer un arrêtoir d'extrémité de profilé, procédez comme suit :

1. Retirez les protecteurs des profilés en les glissant vers l'arrière du plateau du camion. Rangez correctement les protecteurs de profilés.
2. Desserrez l'écrou situé au centre de l'arrêtoir d'extrémité au moyen de la clé fournie et insérez-le dans le profilé.
3. Placez l'arrêtoir d'extrémité à la position désirée sur le profilé de manière à ce que les bourrelets au bas de l'arrêtoir soient totalement logés dans les crans du profilé.
4. Resserrez l'écrou situé au centre de l'arrêtoir d'extrémité au moyen de la clé fournie.

CONSEILS POUR LE CHARGEMENT

- Le PTAC ne doit pas dépasser le PNBV ou le PTME précisés sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.
- Ne chargez pas l'essieu avant et arrière jusqu'à la limite du PTME. Le PNBV serait alors dépassé.

⚠AVERTISSEMENT

- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus haut que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**
- **Veillez à ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ou le PTME (poids technique maximal sous essieu) avant et arrière lorsque vous chargez votre véhicule. Si vous dépassez ces spécifications, des pièces peuvent se briser, les pneus peuvent s'user prématurément et la tenue de route peut être compromise au point de vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures.**
- **La surcharge peut non seulement diminuer la durée de vie du véhicule et des pneus, mais elle peut aussi rendre le véhicule dangereux et demander de plus longues distances de freinage. Ceci peut occasionner une défaillance prématurée des pneus pouvant entraîner un accident grave et des blessures. Les défaillances causées par les surcharges ne sont pas couvertes par la garantie de votre véhicule.**

INFORMATION CONCERNANT LE CHARGEMENT DE LA CABINE DE CAMPING

MODÈLES À CABINE DOUBLE

Les modèles à cabine double ne doivent pas être utilisés pour y installer une cabine de camping pour camionnette.

MODÈLES KING CAB

Les renseignements fournis ci-après indiquent comment installer correctement une cabine de camping conformément aux réglementations de la National Highway Traffic Safety Administration des États-Unis. Avant d'installer la cabine de camping, nous vous recommandons de lire attentivement l'information suivante et de vous assurer que la cabine de camping est conforme aux spécifications.

Cette information peut ne pas s'appliquer à certains modèles de véhicules offerts au Canada.

VÉHICULES À CARROSSERIE SPÉCIALE

Certains véhicules sont équipés de carrosseries commerciales ou de cabine de camping. Cependant, ce manuel du conducteur ne couvre pas ces options. Pour obtenir d'information à ce sujet, consultez le manuel de directives du fabricant de carrosserie.

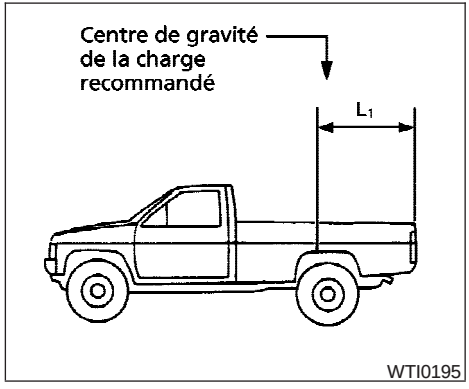

EMPLACEMENT DU CENTRE DE GRAVITÉ

L'illustration indique l'emplacement recommandé pour le centre de gravité du chargement.

Modèle King Cab, empattement court :

L1 = 1 115,7 mm (43,9 po)

Modèle King Cab, empattement long :

L1 = 1 365,7 mm (53,8 po)

Modèle à cabine double, empattement long :

L1 = 1 215,7 mm (47,9 po)

⚠ AVERTISSEMENT

Une répartition incorrecte de la charge peut être dangereuse. Une charge concentrée vers l'arrière peut nuire au comportement du véhicule, tandis qu'une charge concentrée vers l'avant risque de trop peser sur l'essieu avant.

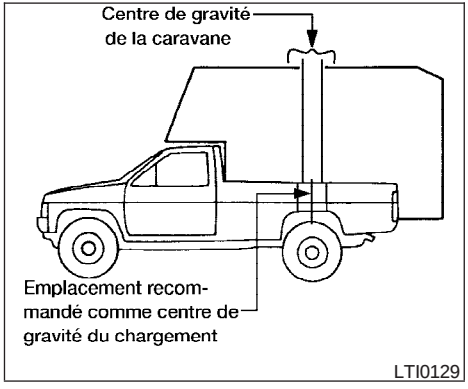

Lorsque le camion est utilisé pour transporter une campeuse amovible, la charge totale du camion correspond au poids indiqué par le fabricant de la cabine de camping, plus :

- le poids de tout équipement additionnel installé sur la cabine de camping et non inclus dans le poids indiqué par le fabricant de la cabine de camping;
- le poids de la charge de la cabine de camping;
- le poids des occupants de la cabine de camping.

La charge totale ne doit pas dépasser la charge utile nominale du camion et le centre de gravité de la cabine de camping doit se situer à l'emplacement du centre de gravité recommandé du camion, une fois la cabine de camping installée.

⚠AVERTISSEMENT

Surcharger le véhicule ou le charger de façon inadéquate peut avoir des conséquences négatives sur le comportement routier, sur le freinage et sur le rendement de votre véhicule, et peut causer des accidents.

CAPACITÉ DE CHARGE UTILE NOMINALE

La capacité de charge utile du véhicule indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge (consultez la section « Étiquette d'information sur les pneus et la charge » du présent chapitre) correspond au poids total maximal des passagers, de l'équipement en option (climatiseur, attelage de remorque, etc.) et de la charge que votre véhicule peut transporter.

Avant de démarrer avec un véhicule chargé, assurez-vous que votre véhicule ne dépasse pas le poids nominal brut (PNBV) ou le poids technique maximal sous essieu (PTME) spécifiés. Pour plus de renseignements, consultez la section « Information relative au chargement du véhicule » ci-dessus dans ce chapitre.

Assurez-vous également que la pression de gonflage des pneus est adéquate. Voir l'étiquette des pneus et d'information sur la charge.

MESURE DES POIDS

Fixez solidement les articles susceptibles de se déplacer afin d'éviter des changements de poids qui pourraient nuire à l'équilibre de votre véhicule. Arrêtez-vous dans un endroit qui possède une balance lorsque votre véhicule est chargé et faites-y peser les roues avant et arrière séparément afin de déterminer la charge sur les essieux. La charge sur les essieux avant ou arrière ne doit pas dépasser le poids technique maximal sous essieu (PTME). La charge totale sur les essieux ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Ces mesures de poids sont indiquées sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Si les charges de votre véhicule dépassent ces mesures, déplacez ou retirez des bagages pour que leur poids se situe en deçà des limites de charge préconisées.

⚠AVERTISSEMENT

Surcharger la remorque ou la charger de façon inadéquate peut avoir des conséquences négatives sur le comportement routier, sur le freinage et sur le rendement de votre véhicule, et peut ainsi causer des accidents.

⚠MISE EN GARDE

- **Ne tractez pas de remorque ni de charges lourdes pendant les 800 premiers kilomètres (500 milles) parcourus avec votre véhicule. Vous pourriez endommager le moteur, les essieux ou d’autres pièces de votre véhicule.**
- **Sur les 800 premiers kilomètres (500 milles) pendant lesquels vous tractez une remorque, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à plein régime. Le moteur et les autres pièces du véhicule peuvent ainsi être mieux rodés alors qu’ils sont en charge.**

Votre véhicule a été conçu principalement pour le transport de passagers et de bagages. La traction d’une remorque impose des contraintes additionnelles au moteur, à la transmission, à la direction, au circuit de freinage ainsi qu’aux autres composants du véhicule.

Un guide de remorquage NISSAN (É.-U. seulement) est disponible à l’adresse www.nissanusa.com. Ce guide présente des renseignements sur la capacité de remorquage et sur l’équipement spécial de remorquage.

LIMITES MAXIMALES DE CHARGE

Charges maximales de remorque

Ne dépassez jamais les valeurs de charge totale de la remorque précisées dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage plus loin dans ce chapitre. La charge totale de la remorque est égale au poids de la remorque plus le poids de sa charge.

- **Lorsque le véhicule tracte une remorque d’une charge de plus de 1 587 kg (3 500 lb), une remorque à circuit de freinage DOIT être utilisée.**

Le poids technique maximal combiné (PTMC) ne doit pas dépasser la valeur précisée dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage ci-dessous.

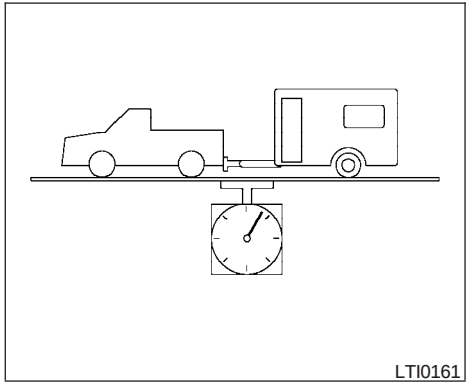

Le poids technique maximal combiné (PTMC) correspond au poids combiné du véhicule qui tire la remorque (incluant les passagers et les bagages) et de la charge totale de la remorque. Une charge de remorquage supérieure à la limite spécifiée ou l’utilisation d’un équipement de traction de remorque inadéquat peut compromettre le comportement routier, le freinage et le rendement du véhicule.

La capacité de remorquage n’est pas seulement liée aux charges maximales de la remorque. Elle dépend aussi des endroits où vous prévoyez tracter une remorque. Les charges de remorquage acceptables pour la conduite sur autoroute peuvent devoir être réduites lorsque

l'adhérence est moindre (par exemple, sur des rampes de mise à l'eau glissantes).

Les conditions de température peuvent également affecter le remorquage. Par exemple, la traction d'une remorque lourde par temps chaud sur des montées peut nuire au rendement du moteur et causer une surchauffe. Le mode de protection du moteur, qui aide à réduire les risques de dommages au moteur, pourrait s'activer et réduire automatiquement la puissance du moteur. La vitesse du véhicule peut diminuer lorsque la charge est élevée. Planifiez votre trajet soigneusement, en tenant compte de la charge du véhicule et de la remorque, ainsi que les conditions de température et de la route.

⚠AVERTISSEMENT

Une surchauffe peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et de la vitesse du véhicule. Une vitesse inférieure à celle de la circulation fait augmenter les risques de collision. Soyez particulièrement prudent pendant la conduite. S'il n'est pas possible de maintenir une vitesse sécuritaire, rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sûr. Laissez le moteur revenir à sa température normale de fonctionnement. Consultez la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence ».

⚠MISE EN GARDE

Les dommages résultant d'un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par les garanties NISSAN.

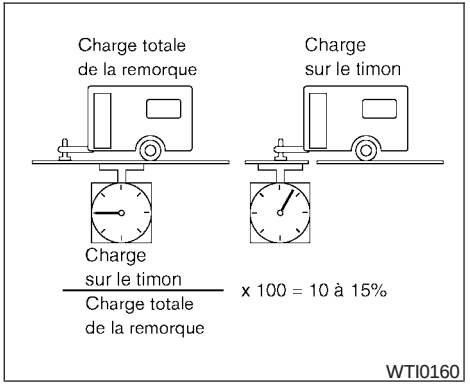

Charge sur le timon

Lorsque vous utilisez un attelage porteur ou à distribution de charge, maintenez le poids du timon entre 10 % et 15 % de la charge totale de la remorque ou utilisez la charge sur le timon indiquée par le fabricant de la remorque. La charge sur le timon doit respecter les limites maximales de charge sur le timon indiquées dans le « Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage » ci-après. Si la charge sur le timon est trop élevée, déplacez la charge dans la remorque.

Charge sur le pivot

Lorsque vous utilisez un attelage de sellette, maintenez le poids du timon entre 15 % et 25 % de la charge totale de la remorque, tout en respectant les limites de charge maximales sur le pivot indiquées dans le « Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage » qui suit. Si la charge sur le pivot devient excessive, réorganisez-la pour respecter les restrictions au sujet de la charge sur le pivot.

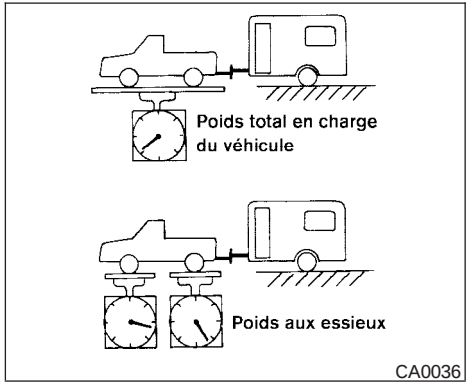

Poids total autorisé en charge (PTAC) maximal/poids sous essieu (PSE) maximal

Le PTAC du véhicule tracteur ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) indiqué sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. Le PTAC équivaut au poids total du véhicule vide, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur le timon et de tout autre équipement en option. De plus, le PSE avant ou arrière ne doit pas dépasser le poids technique maximal sous essieu (PTME) indiqué sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.

Les capacités de remorquage sont calculées en fonction d'un véhicule de base avec conducteur et toutes les options requises pour atteindre le poids nominal. Les passagers additionnels, la charge et l'équipement en option, comme l'attelage de remorque, ajoutent du poids au véhicule et réduisent la capacité de remorquage maximale et la charge sur le timon.

Le véhicule et la remorque doivent être pesés pour confirmer que le véhicule respecte le PNBV, le PTME avant, le PTME arrière, le poids technique maximal combiné (PTMC) et la capacité de remorquage.

Tous les poids du véhicule et de la remorque doivent être mesurés à l'aide d'une balance à bascule qui se trouve généralement aux relais routiers, aux postes de pesée, aux centres d'approvisionnement ou aux dépôts de vieux véhicules.

Procédez comme suit pour déterminer la capacité de charge utile sur le timon ou le pivot.

1. Repérez le PNBV sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.
2. Pesez votre véhicule sur la balance avec tous les passagers et la charge qui se trouvent normalement dans le véhicule lors de la traction d'une remorque.
3. Soustrayez le poids réel du véhicule du PNBV. Le résultat est la charge maximale sur le timon ou le pivot.

Procédez comme suit pour déterminer la capacité de remorquage disponible.

1. Repérez le PTMC de votre véhicule dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage plus loin dans ce chapitre.
2. Soustrayez le poids réel du véhicule du PTMC. Le résultat est la capacité de remorquage maximale.

Pour déterminer le poids brut de la remorque, pesez votre remorque sur une balance avec l'équipement et la charge qui se trouvent normalement dans la remorque lorsqu'elle est remorquée. Assurez-vous que le poids brut de la remorque ne dépasse pas le poids nominal brut de la remorque ni la capacité maximale de remorquage calculée.

Pesez aussi les essieux avant et arrière sur la balance pour vous assurer que le poids technique maximal sous les essieux avant et arrière ne dépasse pas les valeurs précisées sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. Il faut parfois déplacer ou enlever la charge dans la remorque et le véhicule pour respecter les valeurs précisées.

Exemple :

- Le poids total autorisé en charge (PTAC) pesé sur une balance - y compris les passagers, la charge et l'attelage - est de 2 812 kg (6 200 lb).
- Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC est de 3 221 kg (7 100 lb).
- Le poids technique maximal combiné (PTMC) du Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage est de 6 849 kg (15 100 lb).
- La capacité maximale de remorquage du Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage est de 4 173 kg (9 200 lb).

3 221 kg (7 100 lb).	PNBV
– 2 812 kg (6 200 lb)	PTAC
= 408 kg (900 lb)	Disponible pour la charge sur le timon ou le pivot
6 849 kg (15 100 lb)	PTMC
– 2 812 kg (6 200 lb)	PTAC
= 4 036 kg (8 900 lb)	Capacité disponible pour le remorquage
408 kg (900 lb)	Charge sur le timon disponible
/ 4 036 kg (8 900 lb)	Capacité disponible
=	10 % de la charge sur le timon

La capacité de remorquage disponible peut être inférieure à la capacité de remorquage maximale à cause des passagers et de la charge dans le véhicule.

N'oubliez pas de maintenir la charge sur le timon de la remorque entre 10 à 15 % du poids de la remorque ou au sein de la plage de charges sur le timon recommandée par le fabricant de la remorque. Si la charge sur le timon est trop élevée, déplacez la charge dans la remorque. Ne dépassez pas la charge maximale sur le timon précisée dans le « Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage » même si la charge disponible calculée sur le timon est supérieure à 15 %. Si la charge disponible calculée sur le timon est inférieure à 10 %, réduisez le poids total de la remorque selon la charge sur le timon disponible.

Vérifiez toujours si les capacités disponibles correspondent aux valeurs nominales.

CARACTÉRISTIQUES ET CHARGES DE REMORQUAGE

Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage avec ensemble de remorquage — empattement court

	2 roues motrices						4 roues motrices					
	KC			CC			KC			CC		
	XE	SE	LE	XE	SE	LE	XE/SE	OU	LE	XE	SE/OR	LE
Capacité maximale de remorquage *1, *2, *3	4 309 kg (9 500 lb)	4 309 kg (9 500 lb)	4 173 kg (9 200 lb)	4 264 kg (9 400 lb)	4 264 kg (9 400 lb)	4 173 kg (9 200 lb)	4 264 kg (9 400 lb)	4 218 kg (9 300 lb)	4 173 kg (9 200 lb)	4 264 kg (9 400 lb)	4 218 kg (9 300 lb)	4 128 kg (9 100 lb)
Charge maximale sur le timon *2, *3	431 kg (950 lb)	431 kg (950 lb)	417 kg (920 lb)	426 kg (940 lb)	426 kg (940 lb)	417 kg (920 lb)	426 kg (940 lb)	422 kg (930 lb)	417 kg (920 lb)	426 kg (940 lb)	422 kg (930 lb)	413 kg (910 lb)
Charge maximale sur le pivot	646 kg (1 425 lb)	646 kg (1 425 lb)	626 kg (1 380 lb)	640 kg (1 410 lb)	640 kg (1 410 lb)	626 kg (1 380 lb)	640 kg (1 410 lb)	633 kg (1 395 lb)	626 kg (1 380 lb)	640 kg (1 410 lb)	633 kg (1 395 lb)	619 kg (1 365 lb)
Poids technique maximal combiné	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)

Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage avec ensemble de remorquage — empattement long

	2 roues motrices						4 roues motrices					
	KC			CC			KC			CC		
	XE	SE	LE	XE	SE	LE	XE	SE	LE	XE/SE	OU	LE
Capacité maximale de remorquage *1, *2, *3	4 264 kg (9 400 lb)	4 264 kg (9 400 lb)	4 128 kg (9 100 lb)	4 218 kg (9 300 lb)	4 218 kg (9 300 lb)	4 128 kg (9 100 lb)	4 173 kg (9 200 lb)	4 128 kg (9 100 lb)	4 037 kg (8 900 lb)	4 128 kg (9 100 lb)	4 082 kg (9 000 lb)	4 037 kg (8 900 lb)
Charge maximale sur le timon *2, *3	426 kg (940 lb)	426 kg (940 lb)	413 kg (910 lb)	422 kg (930 lb)	422 kg (930 lb)	413 kg (910 lb)	417 kg (920 lb)	413 kg (910 lb)	404 kg (890 lb)	413 kg (910 lb)	408 kg (900 lb)	404 kg (890 lb)
Charge maximale sur le pivot	640 kg (1 410 lb)	640 kg (1 410 lb)	619 kg (1 365 lb)	633 kg (1 395 lb)	633 kg (1 395 lb)	619 kg (1 365 lb)	626 kg (1 380 lb)	619 kg (1 365 lb)	606 kg (1 335 lb)	619 kg (1 365 lb)	612 kg (1 350 lb)	606 kg (1 335 lb)
Poids technique maximal combiné	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)	6 849 kg (15 100 lb)

Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage sans ensemble de remorquage — empattement court

	2 roues motrices						4 roues motrices					
	KC			CC			KC			CC		
	XE	SE	LE	XE	SE	LE	XE	SE	LE/OR	XE	SE/OR	LE
Capacité maximale de remorquage *1, *2, *3	2 948 kg (6 500 lb)	3 357 kg (7 400 lb)	3 266 kg (7 200 lb)	2 948 kg (6 500 lb)	3 357 kg (7 400 lb)	3 221 kg (7 100 lb).	2 948 kg (6 500 lb)	3 357 kg (7 400 lb)	3 266 kg (7 200 lb)	2 948 kg (6 500 lb)	3 311 kg (7 300 lb)	3 175 kg (7 000 lb)
Charge maximale sur le timon *2, *3	295 kg (650 lb)	336 kg (740 lb)	327 kg (720 lb)	295 kg (650 lb)	336 kg (740 lb)	322 kg (710 lb)	295 kg (650 lb)	336 kg (740 lb)	327 kg (720 lb)	295 kg (650 lb)	331 kg (730 lb)	318 kg (700 lb)
Charge maximale sur le pivot	442 kg (975 lb)	503 kg (1 110 lb)	490 kg (1 080 lb)	442 kg (975 lb)	504 kg (1 110 lb)	483 kg (1 065 lb)	442 kg (975 lb)	503 kg (1 110 lb)	490 kg (1 080 lb)	442 kg (975 lb)	497 kg (1 095 lb)	476 kg (1 050 lb)
Poids technique maximal combiné	5 806 kg (12 800 lb)	5 806 kg (12 800 lb)	5 806 kg (12 800 lb)	5 806 kg (12 800 lb)	5 806 kg (12 800 lb)	5 806 kg (12 800 lb)	5 897 kg (13 000 lb)	5 897 kg (13 000 lb)	5 897 kg (13 000 lb)	5 897 kg (13 000 lb)	5 897 kg (13 000 lb)	5 897 kg (13 000 lb)

Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage sans ensemble de remorquage — empattement long

	2 roues motrices						4 roues motrices					
	KC			CC			KC			CC		
	XE	SE	LE	XE	SE	LE	XE	SE	LE	XE	SE/OR	LE
Capacité maximale de remorquage *1, *2, *3	2 948 kg (6 500 lb)	3 221 kg (7 100 lb).	3 175 kg (7 000 lb)	2 948 kg (6 500 lb)	3 221 kg (7 100 lb).	3 084 kg (6 800 lb)	2 948 kg (6 500 lb)	3 221 kg (7 100 lb).	3 130 kg (6 900 lb)	2 948 kg (6 500 lb)	3 175 kg (7 000 lb)	3 039 kg (6 700 lb)
Charge maximale sur le timon *2, *3	295 kg (650 lb)	322 kg (710 lb)	318 kg (700 lb)	295 kg (650 lb)	321 kg (710 lb)	308 kg (680 lb)	295 kg (650 lb)	322 kg (710 lb)	313 kg (690 lb)	295 kg (650 lb)	318 kg (700 lb)	304 kg (670 lb)
Charge maximale sur le pivot	442 kg (975 lb)	483 kg (1 065 lb)	476 kg (1 050 lb)	442 kg (975 lb)	483 kg (1 065 lb)	463 kg (1 020 lb)	442 kg (975 lb)	483 kg (1 065 lb)	470 kg (1 035 lb)	442 kg (975 lb)	476 kg (1 050 lb)	456 kg (1 005 lb)
Poids technique maximal combiné	5 806 kg (12 800 lb)	5 806 kg (12 800 lb)	5 806 kg (12 800 lb)	5 806 kg (12 800 lb)	5 806 kg (12 800 lb)	5 806 kg (12 800 lb)	5 897 kg (13 000 lb)	5 897 kg (13 000 lb)	5 897 kg (13 000 lb)	5 897 kg (13 000 lb)	5 897 kg (13 000 lb)	5 897 kg (13 000 lb)

*1 Les valeurs de capacité de remorquage sont calculées en partant d'un véhicule de base avec conducteur ainsi que toutes les options requises pour atteindre la capacité. Les passagers, la charge et l'équipement facultatif additionnels ajouteront du poids au véhicule et réduiront la capacité de remorquage maximale de votre véhicule.

*2 : L'utilisation d'un attelage à distribution de charge est recommandée lorsque vous remorquez des charges de plus de 2 268 kg (5 000 lb) .

* 3 : La capacité de remorquage maximale avec le pare-chocs à marchepied NISSAN d'origine comme support de boule est de 2 268 kg (5 000 lb) et la charge sur le timon, de 227 kg (500 lb).

SÉCURITÉ DU REMORQUAGE

Attelage de remorque

Votre véhicule peut être équipé d'un ensemble de remorquage en option. L'ensemble de remorquage comprend un attelage de type récepteur monté sur le cadre. Cet attelage est prévu pour la capacité de remorquage maximale de ce véhicule lorsque l'équipement de remorquage approprié est utilisé. Sélectionnez un attelage à boule et une boule d'attelage appropriés prévus pour votre véhicule et la remorque à tirer. Des attelages à boule NISSAN d'origine et des boules d'attelage sont disponibles chez votre concessionnaire NISSAN.

Si votre véhicule n'est pas équipé de l'ensemble de remorquage en option, vérifiez la capacité de remorquage de l'attelage du pare-chocs de votre véhicule ou de l'attelage de type récepteur monté sur le cadre. Choisissez un attelage convenant aussi bien à votre véhicule qu'à la remorque. Les attelages de remorque NISSAN d'origine sont disponibles auprès de votre concessionnaire NISSAN. Assurez-vous que l'attelage de remorque est solidement fixé au véhicule pour éviter qu'un balancement inopiné de la remorque, provoqué par des vents latéraux, des routes à la surface irrégulière ou l'air déplacé par les camions, ne cause des blessures ou des dommages matériels.

Un attelage de remorquage de sellette et de remorque à col de cygne peut aussi être installée sur votre véhicule. Communiquez avec un fournisseur de matériel de remorquage professionnel pour acheter et faire installer un attelage de sellette ou de remorque à col de cygne.

⚠AVERTISSEMENT

Les composants d'attelage de remorque ont des valeurs nominales de poids spécifiques. Votre véhicule peut être en mesure de tirer une remorque plus lourde que la valeur nominale de poids des composants de l'attelage. Ne dépassez jamais la valeur nominale de poids des composants de l'attelage, car cela peut causer de graves blessures ou des dommages matériels importants.

Boule d'attelage

Sélectionnez une boule d'attelage de taille et de valeur nominale de poids appropriées pour votre remorque :

- La taille de boule d'attelage requise est estampée sur la plupart des coupleurs de remorque. La plupart des boules d'attelage ont également leur taille estampée sur la boule.
- Sélectionnez la boule d'attelage appropriée selon le poids de la remorque.
- Le diamètre du goujon fileté de la boule d'attelage doit correspondre au diamètre du trou du support de boule. La différence de taille du goujon de la boule d'attelage et du trou du support de boule ne doit pas dépasser 1,5 mm (1/16 po).
- Le goujon fileté de la boule d'attelage doit être assez long pour être correctement fixé au support de boule. Il devrait y avoir au moins deux filets visibles sous la rondelle de frein et l'écrou.

Support de boule

La boule d'attelage est fixée au support de boule et le support de boule est inséré dans le récepteur d'attelage. Sélectionnez un support de boule de classe appropriée selon le poids de la remorque. De plus, le support de boule devrait être sélectionné de sorte que le timon soit parallèle à la route.

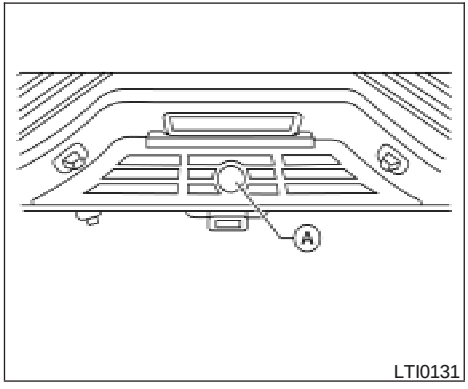

Remorquage au moyen du pare-chocs

Le pare-chocs à marchepied d'origine NISSAN possède un emplacement pour installer une boule d'attelage et est conçu pour tirer des remorques d'un poids maximal de 2 268 kg (5 000 lb).

Pour installer une boule d'attelage de remorque, découpez un cercle au centre du pare-chocs Ⓐ, puis évidez-le pour monter la boule d'attelage.

Attelages porteurs de charge

Un support de boule porteur de charge est conçu pour porter toute la charge sur le timon et le poids brut directement sur le support de boule et sur le récepteur.

Attelage à distribution de charge

Ce type d'attelage s'appelle aussi « attelage correcteur d'assiette » ou « attelage à équilibrage de charge ». Un ensemble de barres se fixe au support de boule et à la remorque afin de distribuer la charge du timon (poids de l'attelage) de votre remorque. Plusieurs véhicules ne peuvent pas porter toute la charge du timon de certaines remorques et il faut transférer une partie de la charge du timon au cadre, donc sur les roues avant. Ceci donne plus de stabilité au véhicule tracteur.

Un système d'attelage à distribution de charge (classe IV) est recommandé si vous prévoyez tracter une remorque d'un poids de plus de 2 268 kg (5 000 lb). Consultez le fabricant de la remorque et de l'équipement de remorquage pour déterminer s'il est recommandé d'utiliser un système d'attelage à distribution de charge.

NOTA :

Un système d'attelage à distribution de charge peut nuire au fonctionnement des freins à inertie de la remorque. Si vous songez à utiliser un système d'attelage à distribution de charge avec une remorque dotée de freins à inertie, consultez le fabricant des freins à inertie, de l'attelage ou de la remorque pour déterminer si cela est possible et comment cela peut être fait.

Suivez les directives d'installation et d'utilisation du fabricant du système d'attelage à distribution de charge.

Les directives générales d'installation s'établissent comme suit :

1. Stationnez le véhicule vide sur une surface plane. Une fois le contact établi et toutes les portières fermées, laissez votre véhicule stationnaire pendant quelques minutes pour lui permettre de se mettre au niveau.
2. Mesurez la hauteur d'un point de référence sur les pare-chocs avant et arrière au centre du véhicule.
3. Attelez la remorque au véhicule, puis réglez les répartiteurs d'attelage de sorte que la hauteur des pare-chocs soit entre 0 et 13 mm (0 et 1/2 po) de la hauteur de référence mesurée à l'étape 2. Le pare-chocs arrière ne doit pas dépasser la hauteur mesurée à l'étape 2.

⚠AVERTISSEMENT

Réglez correctement l'attelage à distribution de charge pour que l'arrière du pare-chocs ne soit pas plus haut que la hauteur de référence mesurée lorsque la remorque est attelée. Si le pare-chocs arrière est plus haut que la hauteur de référence mesurée, le véhicule peut avoir un comportement routier imprévisible, ce qui peut provoquer une perte de la maîtrise du véhicule et causer de graves blessures ou des dommages matériels importants.

Dispositif antiroulis

Les effets des coups de volant, des rafales de vent et du balancement causé par d'autres véhicules peuvent nuire au comportement de la remorque. L'utilisation d'un dispositif antiroulis peut aider à réduire ces conditions. Si vous optez pour un tel dispositif, adressez-vous à un revendeur d'attelages de remorque réputé pour vous assurer que ce dispositif est bien adapté au véhicule, à l'attelage, à la remorque ainsi qu'au circuit de freinage de la remorque. Observez les directives du fabricant relatives au montage et à l'utilisation du dispositif antiroulis.

Attelage de classe I

L'équipement d'attelage de remorque de classe I (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 909 kg (2 000 lb).

Attelage de classe II

Un équipement d'attelage de remorque de classe II (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 1 510 kg (3 500 lb).

Attelage de classe III

Un équipement d'attelage de remorque de classe III (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 2 272 kg (5 000 lb).

Le pare-chocs à marchepied NISSAN d'origine est considéré comme un modèle à boule de classe III.

Attelage de classe IV

Un équipement d'attelage de remorque de classe IV (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 4 545 kg (10 000 lb). Un attelage à distribution de charge devrait être utilisé pour tirer les remorques pesant plus de 2 272 kg (5 000 lb).

Votre véhicule peut être équipé d'un d'attelage de remorque de classe IV prévu pour un poids maximal de 4 545 kg (10 000 lb), mais il est en mesure de tracter seulement une remorque dont le poids maximal est indiqué dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage ci-dessus dans ce chapitre.

Sellette et col de cygne

Une sellette ou une remorque à col de cygne peut être tractée en installant une attache de sellette ou de remorque à col de cygne. Ces types d'attelage sont montés dans le plateau d'un camion léger. Un fournisseur de matériel de remorquage professionnel devrait installer ces attelages car il est très important de les monter correctement pour répartir la charge sur le pivot, bien transporter la charge et contrôler le roulis.

La charge sur le pivot doit être de 15 à 25 pour cent de la remorque pleinement chargée. Assurez-vous que la charge sur le pivot ne cause pas un dépassement du poids brut du véhicule et ne fait pas passer le poids sous essieu arrière outre le poids technique maximal sous essieu arrière; consultez la section « Limites de charge maximales » ci-dessus dans ce chapitre.

Le poids de la remorque ne doit pas dépasser la capacité de remorquage maximale du véhicule; consultez le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage ci-dessus dans ce chapitre.

Assurez-vous que la conception de la remorque permet de réaliser les dégagements appropriés entre le véhicule et la remorque avant d'acheter une sellette.

⚠ MISE EN GARDE

- **Des attelages spéciaux, qui comportent des renforts de cadre, doivent être utilisés pour tirer une charge dont le poids est supérieur à 907 kg (2 000 lb). Des attelages, des supports d'attelage et des boules d'attelage d'origine NISSAN conçus expressément pour les camions légers et les véhicules utilitaires sport sont disponibles auprès de votre concessionnaire NISSAN.**
- **L'attelage ne doit ni être fixé au pare-chocs ni nuire au fonctionnement de ce dernier.**
- **N'utilisez pas d'attelages montés sur l'essieu.**
- **Ne modifiez pas le système d'échappement, le circuit de freinage ni aucun autre système de votre véhicule au moment de l'installation d'un attelage de remorque.**
- **Afin de réduire les risques de dommages supplémentaires à votre véhicule en cas de collision arrière, retirez, dans la mesure du possible, le récepteur lorsque vous ne l'utilisez pas.**
- **Vérifiez périodiquement les boulons de montage de l'attelage de remorque pour vous assurer qu'ils sont installés correctement.**
- **Pendant le remorquage avec la boule d'attelage montée sur le pare-chocs arrière, ne prenez pas de virages serrés. La remorque peut entrer en contact avec le pare-chocs et causer des dommages au pare-chocs ou à la remorque.**
- **Lorsque vous remorquez une sellette, n'effectuez pas de virages brusques pendant la conduite ou les manoeuvres de recul. La remorque peut toucher au véhicule et causer des dommages à la remorque et au véhicule.**

Pression de gonflage des pneus

- Lorsque vous tractez une remorque, gonflez les pneus du véhicule à la pression à froid recommandée sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge.
- L'état des pneus de la remorque, les dimensions, la charge nominale et la pression de gonflage doivent être conformes aux spécifications du fabricant de la remorque et des pneus.

Chaînes de sécurité

Installez toujours des chaînes de sécurité adéquates entre votre véhicule et la remorque. Les chaînes doivent être croisées et attachées à l'attelage, et non au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule. Les chaînes de sécurité peuvent être fixées au pare-chocs si la boule d'attelage est installée sur le pare-chocs. Laissez suffisamment de jeu pour permettre au véhicule de prendre les virages.

Éclairage de remorque

⚠ MISE EN GARDE

Au moment de faire l'épissure au circuit électrique du véhicule, il faut utiliser un module-convertisseur d'alimentation pour tous les feux de la remorque. Un tel dispositif utilise la batterie du véhicule comme source d'alimentation pour tous les feux de la remorque ainsi que le circuit des feux arrière, des feux d'arrêt et des clignotants comme signal. Le module-convertisseur ne doit pas prélever plus de 15 milliampères des circuits des feux d'arrêt et arrière. L'utilisation d'un module-convertisseur dépassant ces caractéristiques d'électricité peut endommager le circuit électrique du véhicule. Consultez un marchand de remorques renommé pour acheter et faire installer l'équipement approprié.

Les feux de la remorque doivent être conformes aux réglementations fédérale, provinciale et locale. Pour obtenir de l'aide pour le branchement des feux de remorque, consultez un concessionnaire NISSAN ou un marchand de remorques renommé. Les véhicules équipés du groupe remorquage optionnel sont munis d'un faisceau de câblage pour remorque à sept broches. Si votre remorque est munie d'un connecteur plat à quatre broches, un adaptateur sera nécessaire pour raccorder les feux de la remorque au véhicule. Les concessionnaires NISSAN, tout comme les magasins de pièces d'auto et les détaillants d'attelage, offrent des adaptateurs.

Freins de remorque

Lorsque le véhicule tracte une remorque d'une charge de plus de 1 587 kg (3 500 lb), une remorque à circuit de freinage DOIT être utilisée. Toutefois, la plupart des états et des provinces exigent un système de freinage distinct sur les remorques dotées d'une charge utile supérieure à une certaine limite. Assurez-vous que la remorque respecte les règlements locaux et les règlements des régions ou vous prévoyez tracter votre remorque.

Plusieurs types de systèmes de freinage sont disponibles.

Freins à inertie - Le récepteur des freins à inertie est monté sur le timon de la remorque; une conduite hydraulique se rend à chaque roue. Les freins à inertie sont serrés lorsque la remorque pousse la boule d'attelage au cours d'un freinage du véhicule tracteur. Les freins hydrauliques à inertie sont communs sur les remorques de location et certaines remorques pour bateau. Dans ce type de système, il n'y a aucun branchement hydraulique ni électrique entre le véhicule tracteur et la remorque pour manœuvrer les freins.

Freins électriques de remorque - Les systèmes de freinage électrique de remorque sont activés par un signal électronique envoyé à partir d'une commande des freins de remorque (module spécial de détection des freins). Si des freins électriques de remorque sont utilisés, consultez la section « Commande de freins électriques de remorque » de ce chapitre.

Demandez à un fournisseur professionnel d'équipement de remorquage de s'assurer que les freins de remorque sont correctement installés et d'en démontrer le bon fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne fixez jamais un circuit de freinage de remorque directement sur le circuit de freinage de votre véhicule.

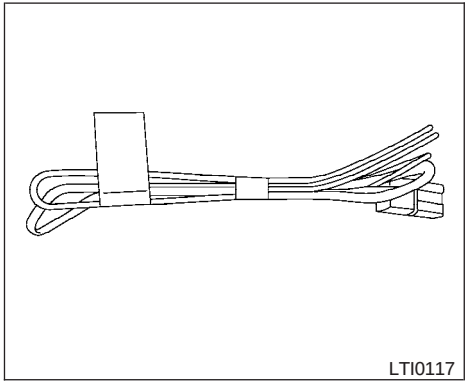

Exemple

Commande de freins électriques de remorque

Une remorque munie de freins électriques peut nécessiter l'installation d'une commande de freins électriques offerte sur le marché.

Votre véhicule possède un connecteur et un faisceau de câblage de raccordement spécialement conçus pour l'installation de commandes de freins offertes sur le marché.

Procédez comme suit pour installer le faisceau de câblage de raccordement des freins électriques de remorque :

1. Ouvrez la portière du conducteur. Reculez le siège au maximum.

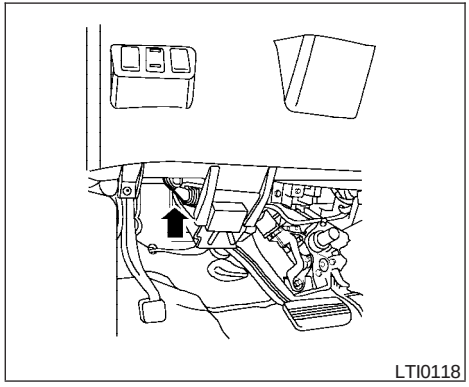

2. Serrez le frein de stationnement afin d'accéder au connecteur du faisceau de câblage de raccordement.

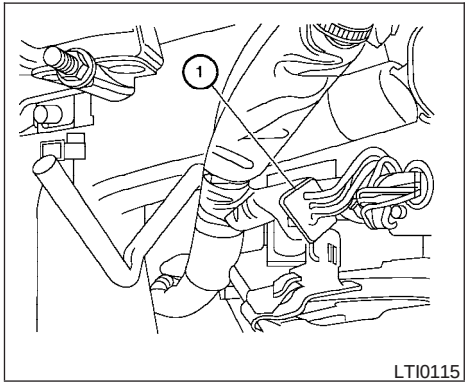

3. Repérez le connecteur du faisceau de câblage de raccordement qui se trouve sous la partie inférieure du tableau de bord. Le connecteur est apposé sur le faisceau de câblage ① au moyen de ruban comme le démontre l'illustration.

- Le connecteur est désigné par une étiquette blanche portant l'inscription « Electric brake connector » (connecteur des freins électriques).

Désignation des couleurs du faisceau de câblage de raccordement des freins électriques de remorque.

COULEUR DU FIL	NOTA
ROUGE, VERT	Contacteur de feux d'arrêt vers la commande des freins électriques de remorque.
NOIR	Masse de la commande des freins (-).
BRUN, BLANC	Sortie commutée de la commande des freins électriques de remorque.
ROUGE, BLEU	Éclairage de la commande des freins électriques de remorque.
ROUGE	Alimentation B+ de la commande des freins électriques de remorque munie de fusibles.

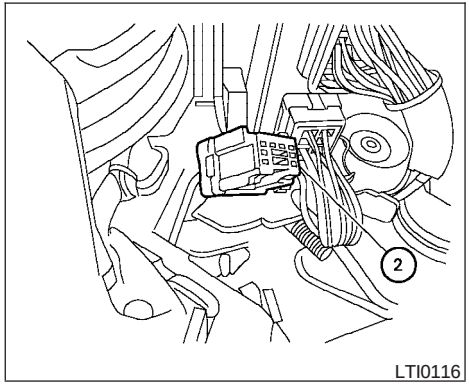

4. Retirez le ruban adhésif et branchez le faisceau de câblage de raccordement au connecteur ②.
5. Desserrez le frein de stationnement.
6. Installez la commande des freins électriques de remorque selon les directives du fabricant.

Conseils préalables à la traction d'une remorque

- Assurez-vous que votre véhicule reste de niveau après qu'une remorque chargée ou déchargée a été fixée au timon. Ne prenez pas la route si votre véhicule est anormalement incliné vers l'avant ou vers l'arrière. Vérifiez les points suivants : charge portée sur le timon, surcharge de la remorque, usure de la suspension ou toute autre cause possible.
- Attachez toujours les objets dans la remorque pour éviter qu'ils ne se déplacent pendant la conduite.
- Maintenez la charge aussi basse que possible dans la remorque pour conserver un centre de gravité bas.
- Chargez la remorque de façon à ce qu'environ 60 % de la charge soit vers l'avant et 40 % vers l'arrière. Assurez-vous aussi que la charge est bien répartie latéralement.
- Vérifiez votre attelage, la pression des pneus de la remorque, la pression des pneus du véhicule, le fonctionnement des feux de la remorque et les écrous de roue de la remorque chaque fois que vous attelez une remorque au véhicule.
- Assurez-vous que vos rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales. S'ils ne le sont pas, installez les rétroviseurs exigés pour la traction de remorque avant de prendre la route.
- Déterminez la hauteur hors tout du véhicule et de la remorque pour connaître le dégagement nécessaire.

Conseils sur la traction d'une remorque

Pour vous habituer à conduire avec une remorque et comprendre le comportement du véhicule dans une telle situation, entraînez-vous à prendre des virages, à freiner et à reculer dans un endroit dégagé. La traction d'une remorque nuit légèrement à la stabilité de la direction et au rendement des freins.

- Attachez toujours les objets dans la remorque pour éviter qu'ils ne se déplacent pendant la conduite.
- Verrouillez le coupleur d'attelage de remorque avec une goupille ou un verrou pour prévenir le déverrouillage inopiné du coupleur.
- Évitez les démarrages, les accélérations ou les arrêts brusques.
- Évitez de prendre un virage serré ou de changer brusquement de voie.
- Conduisez toujours le véhicule à une vitesse modérée.
- Lorsque vous reculez, maintenez la partie inférieure du volant d'une main. Déplacez votre main dans la direction où vous souhaitez que la remorque se dirige. Effectuez de légers ajustements et reculez lentement. Si possible, demandez à quelqu'un de vous guider lorsque vous reculez.

Lorsque vous vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la remorque. Il n'est pas recommandé de stationner le véhicule en pente; toutefois, si vous y êtes obligé :

⚠MISE EN GARDE

Si le levier sélecteur est mis à la position P (stationnement) avant de bloquer les roues et de serrer le frein de stationnement, la boîte de vitesses peut subir des dommages.

1. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Demandez à une personne de placer des cales contre les pneus du véhicule et de la remorque, du côté descendant de la pente.

3. Une fois les cales en place, relâchez lentement la pédale de frein jusqu'à ce que les cales absorbent la charge du véhicule.
4. Serrez le frein de stationnement.
5. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
6. Assurez-vous que le témoin (selon l'équipement du véhicule) indique que la boîte de transfert est en position 4H, 4L ou 2H et que le témoin ATP (position de stationnement de la boîte de vitesses automatique) est éteint. Si le témoin clignote ou que le témoin ATP (position de stationnement de la boîte de vitesses automatique) est allumé, assurez-vous que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique), puis tournez le sélecteur des quatre roues motrices en position 2WD ou 4H. Consultez les sections « Témoin de stationnement de boîte de vitesses automatique » du chapitre « Commandes et instruments » et « Utilisation du mode 4 roues motrices » du chapitre « Démarrage et conduite ».
7. Coupez le contact.

Pour repartir :

1. Démarrez le véhicule.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Engagez la boîte de vitesses.
4. Desserrez le frein de stationnement.
5. Roulez lentement jusqu'à ce que le véhicule et la remorque quittent les cales.
6. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
7. Demandez à quelqu'un de récupérer et de ranger les cales.

- En descente, le poids de la remorque qui pousse sur le véhicule tracteur peut diminuer la stabilité générale. Ainsi, pour conserver la maîtrise du véhicule, ralentissez et rétrogradez. Évitez d'utiliser les freins pendant de longues périodes ou répétitivement en descente car cela réduit leur efficacité et pourrait causer une surchauffe. La rétrogradation assure plutôt un freinage moteur et réduit la nécessité de freiner aussi fréquemment.
- Si la température du liquide de refroidissement devient trop élevée, consultez la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel du conducteur.
- La traction d'une remorque augmente la consommation de carburant.
- Évitez de tracter une remorque pendant les 800 premiers kilomètres (500 premiers milles) de votre véhicule.
- Durant les 800 premiers kilomètres (500 milles) de remorquage, ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).
- Faites faire l'entretien périodique de votre véhicule plus fréquemment qu'aux intervalles spécifiés dans le « Guide d'entretien et de réparation NISSAN ».
- Dans un virage, les roues de la remorque sont plus proches de l'intérieur du virage que celles du véhicule. Pour compenser, prenez les virages plus larges.
- Les vents latéraux et les routes dont la surface est irrégulière ont des répercussions sur la maniabilité d'un véhicule avec remorque, et peuvent causer un balancement du véhicule. Lorsque des camions vous dépassent, le véhicule peut être déstabilisé par des changements soudains des vents latéraux.

Procédez comme suit si la remorque présente un roulis :

1. Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur pour laisser le véhicule rouler sur l'erre, puis dirigez le véhicule directement vers l'avant dans la mesure où les conditions routières le permettent. Cette manœuvre contribue à stabiliser le véhicule.
   – Ne corrigez pas le roulis de la remorque par des manœuvres de direction ou de freinage.
2. Lorsque le roulis cesse, enfoncez doucement la pédale de frein et rangez le véhicule sur l'accotement en un endroit sûr.
3. Tentez de réorganiser la charge de la remorque pour qu'elle soit répartie comme il a été décrit précédemment dans ce chapitre.

- Faites preuve de prudence lorsque vous dépassez un véhicule. La distance de dépassement d'un véhicule est considérablement plus longue lorsque vous tractez une remorque. N'oubliez pas que la longueur de la remorque doit également dépasser l'autre véhicule avant que vous puissiez changer de voie en toute sécurité.
- Utilisez le mode de remorquage ou rétrogradez pour produire un freinage moteur lors de la descente de pentes abruptes ou prolongées. Cela contribue à ralentir le véhicule sans serrer les freins.
- Évitez de freiner trop longtemps ou trop fréquemment. Les freins pourraient surchauffer, réduisant ainsi leur efficacité.
- Augmentez la distance qui vous sépare du véhicule devant vous lorsque vous tirez une remorque afin de compenser pour la plus grande distance de freinage requise. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- NISSAN recommande de ne pas utiliser le régulateur de vitesse lors de la traction d'une remorque.
- Certains états et provinces ont des règlements et des limites de vitesse précises pour les véhicules qui tractent une remorque. Respectez les limites de vitesse locales.
- Vérifiez votre attelage, les connexions du faisceau de câblage de la remorque et les écrous de roue de la remorque après 80 km (50 mi) de trajet et à chaque pause.
- Lorsque vous mettez un bateau à l'eau, ne laissez pas le niveau d'eau dépasser le tuyau d'échappement ni le pare-chocs arrière.
- Assurez-vous de débrancher les feux de la remorque avant de reculer la remorque dans l'eau pour prévenir les dommages aux feux.

Pendant la traction d'une remorque, l'huile pour engrenages de commande finale doit être remplacée et l'huile de la boîte de vitesses doit être vidangée plus fréquemment. Consultez le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » ci-dessus dans ce manuel pour obtenir de plus amples renseignements.

Mode de remorquage

Il est recommandé d'utiliser le mode de remorquage lorsque vous tractez une remorque lourde ou transportez une lourde charge. Appuyez sur le commutateur TOW MODE (mode de remorquage) pour mettre ce mode en vigueur. Le témoin du commutateur TOW MODE (mode de remorquage) s'allume lorsque le mode de remorquage est sélectionné. Appuyez de nouveau sur le commutateur TOW MODE (mode de remorquage) pour désactiver le mode de remorquage. Le mode de remorquage est automatiquement annulé lorsque le contact est coupé.

Le mode de remorquage comprend les caractéristiques suivantes :

- Logique de réglage en pente – Règle les passages de la boîte de vitesses lors de la traction d'une remorque ou du transport d'une charge en pente ascendante.
- Régulateur de vitesse en descente – Rétrograde automatiquement en descente avec une remorque ou une lourde charge pour contribuer à la maîtrise du véhicule.

La conduite du véhicule en mode de remorquage sans tracter une remorque ni transporter une lourde charge ou en tractant une remorque légère ou en transportant une charge légère ne causera pas de dommages. Cependant, l'économie de carburant peut être réduite et la sensation des caractéristiques de conduite de la transmission et du moteur peut être différente.

Pendant la traction d'une remorque, l'huile pour engrenages de commande finale doit être remplacée et l'huile de la boîte de vitesses doit être vidangée plus fréquemment. Consultez le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » ci-dessus dans ce manuel pour obtenir de plus amples renseignements.

REMORQUAGE À PLAT

Le remorquage de votre véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé « remorquage à plat ». Cette méthode est quelquefois utilisée pour remorquer un véhicule derrière un véhicule de plaisance, comme une autocaravane.

⚠ MISE EN GARDE

- **Si vous ne respectez pas ces directives, la boîte de vitesses pourrait être gravement endommagée.**
- **Lorsque vous remorquez votre véhicule à plat, tirez-le vers l'avant, jamais vers l'arrière.**
- **NE remorquez JAMAIS un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique avec les quatre roues au sol (remorquage à plat). Une telle action ENDOMMAGERAIT les organes de la transmission, car celle-ci ne serait pas lubrifiée adéquatement.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements relatifs aux procédures de remorquage d'urgence, consultez la section « Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.**

Boîte de vitesses automatique

Pour remorquer un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique, vous **DEVEZ** utiliser un diabolo adéquat sous les roues motrices. Suivez **toujours** les recommandations du fabricant du diabolo utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas ce véhicule pour le déneigement. L'installation d'un chasse-neige peut compromettre le comportement routier du véhicule. Vous risqueriez alors de perdre la maîtrise de votre véhicule et de vous infliger des blessures graves, en plus de causer des dommages au véhicule.

CHASSE-NEIGE

CLASSIFICATION UNIFORME DE QUALITÉ DE PNEUS

Indices de qualité du DOT (Department of Transportation) : En plus des classifications énumérées ci-après, tous les pneus des voitures de tourisme doivent se conformer aux exigences fédérales en matière de sécurité.

Selon le cas, l'indice de qualité est indiqué sur le flanc du pneu, entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur de section maximale du pneu. Par exemple :

Treadwear 200 Traction AA Temperature A

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une estimation comparative basée sur le taux d'usure du pneu testé dans des conditions contrôlées sur une piste d'essai conforme aux normes gouvernementales. Par exemple, un pneu d'indice 150 aura une résistance à l'usure une fois et demie (1 1/2) supérieure, sur la piste d'essai gouvernementale, à celle d'un pneu d'indice 100. La performance relative des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut dévier grandement de la norme à cause des différentes habitudes de conduite, des pratiques d'entretien et des différences de la chaussée et du climat.

Tractions AA, A, B et C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée dans des conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu portant l'indice C peut avoir une mauvaise adhérence.

⚠ AVERTISSEMENT

L'indice d'adhérence de ce pneu a été établi à partir d'essais d'adhérence durant un freinage en ligne droite; il ne prend pas en compte les caractéristiques d'accélération, de virage, d'aquaplanage ou d'adhérence de pointe.

Température A, B et C

Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent la résistance d'un pneu à la chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur lorsqu'ils sont testés dans des conditions précises en laboratoire. Des températures élevées constantes peuvent causer une dégradation du matériau du pneu et réduire la durée utile du pneu; une température excessive peut causer une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au rendement exigé pour les pneus de voiture de tourisme conformément à la norme 109 de la Federal Motor Safety Standard. Les indices B et A représentent un rendement plus élevé que le minimum exigé par la loi lors d'essais réalisés en laboratoire.

⚠ AVERTISSEMENT

L'indice de température pour ce type de pneus est établi en fonction d'un pneu correctement gonflé et sans surcharge. Des conditions extrêmes telles que des vitesses excessives du véhicule, un sous-gonflage des pneus ou une charge excessive, prises séparément ou combinées, peuvent provoquer l'échauffement et la défaillance des pneus.

GARANTIE RELATIVE AU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

Votre véhicule NISSAN est couvert par les garanties du dispositif antipollution suivantes :

Aux États-Unis

1. Garantie contre les défauts du dispositif antipollution
2. Garantie de fonctionnement du dispositif antipollution

Les détails de ces garanties, ainsi que les autres garanties applicables au véhicule, sont fournis dans le Livret d'information sur la garantie livré avec votre véhicule NISSAN. Si vous n'avez pas reçu ce livret ou si vous l'avez perdu, écrivez à l'adresse suivante pour en obtenir un :

- Nissan North America, Inc.
  Consumer Affairs Department
  P.O. Box 685003
  Franklin, TN 37068-5003

Au Canada

Garantie du dispositif antipollution

Les détails de ces garanties, ainsi que les autres garanties applicables au véhicule, sont fournis dans le Livret d'information sur la garantie livré avec votre véhicule NISSAN. Si vous n'avez pas reçu ce livret ou si vous l'avez perdu, écrivez à l'adresse suivante pour en obtenir un :

- Nissan Canada Inc.
  5290 Orbitor Drive
  Mississauga (Ontario) L4W 4Z5

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. seulement)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et NISSAN.

Si la NHTSA reçoit des plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête, au terme de laquelle elle peut ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de service, si elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client et son concessionnaire ou NISSAN.

Pour communiquer avec la NHTSA, composez sans frais le numéro de la ligne directe au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153), visitez le site Web http://www.safercar.gov ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 400 Seventh Street, SW., Washington, D.C. 20590. Le site Web http://www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

PRÉPARATION AUX CONTRÔLES D'INSPECTION ET D'ENTRETIEN

Vous pouvez avertir NISSAN de tout problème concernant votre véhicule en communiquant avec le Service de la protection du consommateur, sans frais, au 1 800 NISSAN-1.

La réglementation de certaines provinces canadiennes et de certains États américains exige que votre véhicule soit en condition « prêt » pour les contrôles d'inspection et d'entretien du dispositif antipollution.

Le véhicule est en condition « prêt » après certains types de cycles de conduite. En général, la condition « prêt » est obtenue pendant l'utilisation normale du véhicule.

Si un composant du groupe motopropulseur est réparé ou si la batterie est débranchée, le véhicule peut être réinitialisé à une condition « non prêt ». Avant de subir le contrôle d'inspection et d'entretien, vérifiez que le véhicule est en condition « prêt ». Tournez le contacteur d'allumage à la position ON sans faire démarrer le moteur. Si le témoin d'anomalie (MIL) s'allume en continu pendant 20 secondes, puis clignote pendant 10 secondes, le contrôle d'inspection et d'entretien est à une condition « non prêt ». Si le témoin d'anomalie ne clignote pas après 20 secondes, la condition pour le contrôle d'inspection et d'entretien est « prêt ». Si le témoin d'anomalie indique une condition « non prêt », conduisez le véhicule comme suit pour le préparer à la condition « prêt ». Si vous ne pouvez pas ou ne voulez pas le faire, un concessionnaire NISSAN peut le faire pour vous.

⚠ AVERTISSEMENT

Conduisez toujours d'une façon sécuritaire et prudente selon la circulation routière et respectez en tout temps les règlements du code de la sécurité routière.

1. Démarrez le moteur lorsque l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement est sur C. Laissez le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur soit entre C et H (température normale de fonctionnement).
2. Accélérez jusqu'à 88 km/h (55 mi/h), puis relâchez rapidement la pédale d'accélérateur. N'appuyez pas sur la pédale pendant au moins 10 secondes.
3. Appuyez rapidement sur la pédale d'accélérateur pendant un moment, puis conduisez le véhicule à une vitesse de 86 à 96 km/h (53 à 60 mi/h) pendant au moins neuf minutes.
4. Arrêtez le véhicule.
5. Accélérez jusqu'à 55 km/h (35 mi/h) et maintenez cette vitesse pendant 20 secondes.
6. Répétez les étapes 4 et 5 au moins 10 fois.

7. Accélérez jusqu'à 88 km/h (55 mi/h) et maintenez cette vitesse pendant au moins trois minutes.
8. Arrêtez le véhicule. Placez le levier sélecteur de la boîte de vitesses en position P (stationnement) ou N (point mort).
9. Coupez le contact.
10. Répétez les étapes 1 à 8 au moins une fois de plus.

S'il y a eu une interruption entre les étapes 1 à 7, répétez l'étape précédant l'interruption. Tout mode de conduite sécuritaire est acceptable entre les étapes. N'arrêtez pas le moteur tant que l'étape 7 n'est pas terminée.

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer, lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un coussin gonflable ou de contact avec des obstacles sur la route, des données qui contribuent à comprendre le rendement des systèmes d'un véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données sur la dynamique et les systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- le niveau d'enfoncement de l'accélérateur ou de la pédale de frein;
- la vitesse du véhicule.
- Aucun son n'est enregistré.

Ces données permettent de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les collisions et les blessures se produisent. NOTA : Les données sont mémorisées dans l'enregistreur de données d'événement de votre véhicule seulement en cas de situation de collision non négligeable; l'enregistreur ne mémorise aucune donnée en conditions normales de conduite et aucune donnée personnelle (p. ex., nom, sexe, âge, lieu de la collision) n'est mémorisée. Toutefois des tiers, tels que les corps policiers, peuvent combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données mémorisées par l'enregistreur de données d'événement, de l'équipement spécial est nécessaire et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. En plus du constructeur du véhicule et du concessionnaire NISSAN, des tiers, tels que les corps policiers, qui possèdent l'équipement spécial, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur. Les données mémorisées par l'enregistreur seront uniquement consultées avec le consentement du propriétaire ou du locataire, ou dans la mesure où l'exige ou l'autorise la loi.

POUR COMMANDER LE MANUEL DU CONDUCTEUR OU LE MANUEL DE RÉPARATION

Un manuel de réparation NISSAN d'origine est la meilleure source d'information pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Le manuel renferme les schémas de câblage, les illustrations et toutes les étapes détaillées des procédés de diagnostic et de réglage. Ce manuel est également utilisé par les techniciens formés en usine qui travaillent chez votre concessionnaire NISSAN. Des manuels du conducteur d'origine NISSAN ainsi que des manuels de réparation et du conducteur d'origine NISSAN pour des véhicules NISSAN plus anciens sont également disponibles.

Aux États-Unis

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels de réparation NISSAN d'origine** à partir de l'année-modèle 2000, communiquez avec :

Tweddle Group
1 800 450-9491
www.nissan-techinfo.com

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels de réparation NISSAN** d'origine pour les années-modèles 1999 et antérieures, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN ou communiquez avec :

Resolve Corporation
20770 Westwood Drive
Strongsville, OH 44149
1 800 247-5321

Pour connaître le prix et la disponibilité des **manuels du conducteur NISSAN** d'origine pour la présente année-modèle et les années-modèles antérieures, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN ou communiquez avec :

Resolve Corporation
20770 Westwood Drive
Strongsville, OH 44149
1 800 247-5321

Au Canada

Pour acheter un manuel de réparation ou un manuel du conducteur NISSAN d'origine, adressez-vous à votre concessionnaire NISSAN. Pour connaître le numéro de téléphone et l'adresse d'un concessionnaire NISSAN local, veuillez appeler le Centre d'information Nissan au 1 800 387-0122. Un représentant NISSAN bilingue pourra vous renseigner.

Des manuels de réparation et du conducteur NISSAN d'origine pour des véhicules NISSAN plus anciens sont également disponibles.

EN CAS DE COLLISION

Des accidents peuvent se produire. Dans cette éventualité peu probable, il y a certains renseignements importants que vous devez connaître.

Plusieurs compagnies d'assurance autorisent automatiquement l'utilisation de pièces de réparation autres que des pièces d'origine, et ce, afin de réduire les coûts.

Insistez sur la nécessité d'utiliser des pièces de réparation NISSAN d'origine!

Si vous voulez que votre véhicule soit réparé avec des pièces d'origine fabriquées selon les spécifications rigoureuses de NISSAN et si vous voulez que votre véhicule dure et garde sa valeur de revente, la solution est simple. **Demandez à votre compagnie d'assurance et à votre atelier de réparation de n'utiliser que des pièces de réparation NISSAN d'origine.** Nissan ne garantit que les pièces NISSAN d'origine et la garantie NISSAN ne s'applique pas aux dommages causés par des pièces autres que les pièces NISSAN d'origine.

L'utilisation de pièces NISSAN d'origine contribue à garantir votre sécurité, à préserver la couverture de votre garantie et à maintenir la valeur de revente de votre véhicule. De même, si vous louez votre véhicule à bail, l'utilisation de pièces NISSAN d'origine peut limiter les frais d'usure inutiles à la fin de votre contrat.

NISSAN conçoit ses capots avec des zones de déformation pour éviter que le capot ne défonce le pare-brise en cas d'accident. Les pièces qui ne sont pas d'origine (imitations) risquent de ne pas assurer ces protections intégrées. De plus, les pièces qui ne sont pas d'origine affichent souvent des signes d'usure, de rouille et de corrosion prématurées.

Pourquoi prendre des risques?

Dans plus de 40 États américains, la loi exige que vous soyez informé si des pièces autres que des pièces d'origine sont utilisées pour réparer votre véhicule. Certains États ont même adopté des lois limitant l'utilisation, par les compagnies d'assurance, de pièces qui ne sont pas d'origine au moment de la réparation d'un véhicule sous garantie. Ces lois visent à vous protéger et vous pouvez donc y avoir recours.

C'est votre droit!

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse suivante : **www.nissanusa.com** (pour les clients américains) ou
www.nissan.ca (pour les clients canadiens).

10 Index

A

Affichage de la pression de gonflage des pneus 4-7
Aide au stationnement
  Système arrière 5-42
Alimentation
  Prise d'alimentation 2-47
Allume-cigare 2-49
Antenne 4-62
Antivol (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur 2-34, 3-2, 5-13
Appuie-tête 1-6
  Appuie-tête actif 1-7
Appuie-tête actif 1-7
Assistée
  Direction assistée 5-37
  Liquide de direction assistée 8-14
Automatique
  Conduite avec une boîte de vitesses automatique 5-16
  Déverrouillage du levier sélecteur de boîte de vitesses 5-22
  Interrupteur automatique de glace électrique 2-60
  Positionneur automatique 3-25
  Témoin de position de gamme de la boîte de vitesses automatique 2-32
Autonomie de carburant 4-5
Avant de démarrer le moteur 5-13
Avertissement
  Coussin gonflable du passager et témoin de fonctionnement 1-61
  Témoin de bas niveau de carburant 2-19, 2-20, 2-31
  Témoin de basse pression de l'huile moteur ou de température élevée du liquide de refroidissement du moteur 2-18
  Témoin de charge de la batterie 2-17
  Témoin de faible pression des pneus . . .2-19
  Témoin de frein 2-17
  Témoin de frein antiblocage 2-16
  Témoin de niveau de lave-glace bas. . . .2-31
  Témoin des ceintures de sécurité 2-21
  Témoin des quatre roues motrices. 2-18
Avertisseur sonore 2-43

B

Bac de rangement 2-54
Bagages (reportez-vous à Information concernant le chargement du véhicule) 9-14
Batterie 8-16
  Témoin de charge 2-17
Bluetooth[MD], système de téléphone mains libres 4-74
Boîte à gants 2-52
Boîte de vitesses
  Conduite avec une boîte de vitesses automatique 5-16
  Déverrouillage du levier sélecteur 5-22
Bon de commande du manuel de réparation 9-49
Bon de commande du manuel du conducteur 9-49
Bouches d'air 4-14
Bouchon du réservoir de carburant 3-12
Bouton brightness/contrast 4-14
Bouton Setting 4-8
Bouton Trip 4-4
Boutons du panneau de commande
  Touche de retour 4-3
Boutons du tableau de contrôle
  Bouton brightness/contrast 4-14
  Bouton Setting 4-8
  Bouton Trip 4-4
  Écran d'accueil 4-3
  Touche Enter (entrer). 4-2

C

Carburant
  Bouchon et trappe de réservoir de carburant 3-12
  Contenances, carburants et lubrifiants recommandés. 9-2
  Économie de carburant. 5-26
  Jauge de carburant. 2-9
  Indice d'octane du carburant 9-4
  Recommandations concernant le carburant 9-3
Carillons, rappels sonores 2-24

Catalyseur trifonctionnel 5-3
Ceinture de sécurité à prétendeur. 1-67
Ceintures de sécurité
À deux points, sans enrouleur (ceinture sous-abdominale de place centrale arrière) 1-22
À trois points, avec enrouleur 1-18
Bébés et jeunes enfants 1-17
Ceinture de sécurité à prétendeur. 1-67
Ceintures de sécurité. 1-13
Enfants plus âgés. 1-17
Entretien des ceintures de sécurité 1-24
Femmes enceintes 1-18
Personnes blessées 1-18
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité 1-13
Rallonges de ceinture de sécurité 1-23
Réglage de la hauteur du baudrier. 1-21
Sécurité des enfants 1-16
Chaîne audio
Radio AM/FM avec lecteur de CD. 4-41
Radio AM/FM/SAT avec chargeur de CD 4-50
Chaîne stéréophonique. 4-34
Chargeur de CD 4-55
Commandes de la chaîne stéréo à l'arrière. 4-61
Interrupteur de commande de la chaîne stéréo du volant. 4-59
Lecteur de CD 4-44
Radio 4-34
Changement des vitesses
Boîte de vitesses automatique . . .5-17, 5-19
Charge (reportez-vous à Information concernant le chargement du véhicule). . . .9-14
Chargement d'autocaravane séparable 9-24
Chargeur de CD
(Voir Chaîne stéréophonique) 4-55
Chauffage
Commandes du chauffage et du climatiseur. 4-15, 4-23, 4-32
Fonctionnement du chauffage 4-16, 4-24, 4-32
Chauffe-moteur
Moteur. 5-45
Classification uniforme de qualité de pneus 9-45
Clé. 3-2
Climatiseur
Commandes du chauffage et du climatiseur. 4-15, 4-23, 4-32
Entretien du climatiseur. 4-34
Étiquette des caractéristiques du climatiseur. 9-13
Recommandations relatives au frigorigène et à l'huile du climatiseur. 9-8
Utilisation du climatiseur. 4-18, 4-26
Commande
Commande d'essuie-glace et de lave-glace 2-35
Commutateur du dispositif de verrouillage électronique du différentiel arrière (E-Lock) 2-45
Commande d'affichage
(voir boutons du tableau de contrôle). 4-2
Commande de clignotant 2-41
Commande de dégivreur
Commande de dégivreur de lunette arrière et de rétroviseur extérieur 2-36
Commande de dégivreur de lunette arrière et de rétroviseur extérieur 2-36
Commande de lave-glace
Commande de lave-glace et d'essuie-glace. 2-35
Commande de luminosité
Planche de bord 2-40
Commande de luminosité du tableau de bord 2-40
Commande d'essuie-glace et de lave-glace 2-35
Commandes
Commandes de la chaîne stéréo à l'arrière. 4-61
Commandes de la chaîne stéréo (volant). 4-59
Commandes du chauffage et du climatiseur. 4-15, 4-23, 4-32
Commandes de la chaîne stéréo à l'arrière . .4-61
Commutateur
Commutateur de désactivation du système de sonar arrière 2-46
Commutateur de désactivation du système de sonar arrière 2-46
Commutateur de la planche de bord 2-40
Commutateur d'éclairage de l'aire de chargement 2-42
Commutateur du dispositif de verrouillage électronique du différentiel arrière (E-Lock). .2-45
Commutateur pour la planche de bord 2-40
Compte-tours. 2-8
Compteur journalier 2-7
Compteur kilométrique. 2-7
Conduite
Conduite avec une boîte de vitesses automatique 5-16
Conduite par temps froid. 5-43

Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite 5-2
Conduite par temps froid. 5-43
Contacteur d'allumage 5-11
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés. 9-2
Courroie d'entraînement 8-18
Courroie (voir courroie d'entraînement) 8-18
Coussin gonflable (reportez-vous à Dispositif de protection complémentaire) 1-50
Coussins gonflables
Frontaux (voir Coussins gonflables avant). 1-60
Coussins gonflables frontaux 1-60
Coussins gonflables frontaux (voir Dispositif de protection complémentaire) 1-60
Coussins gonflables latéraux (voir Coussins gonflables latéraux et rideau gonflable contre le renversement) 1-65
Crochet de placement de carpette 7-5
Crochets à sacs d'épicerie. 2-57
Crochets d'arrimage 3-24

D

Défauts compromettant la sécurité (É.-U.) . .9-46
Dégagement d'un véhicule immobilisé 6-14
Démarrage
Avant de démarrer le moteur. 5-13
Démarrage d'appoint. 6-8
Démarrage du moteur 5-14
Démarrage en poussant 6-10
Précautions à prendre pour le démarrage et la conduite 5-2
Démarrage d'appoint. 6-8
Démarrage en poussant 6-10
Détresse
Étiquettes d'avertissement (pour SRS) . .1-69
Interrupteur de feux de détresse. 2-42
Système de sécurité du véhicule 2-32
Témoin de coussin gonflable 1-69, 2-21
Témoins et rappels sonores 2-15
Déverrouillage du capot 3-12
Déverrouillage du levier de vitesse 5-22
Diagrammes des bouches d'air. 4-19, 4-27
Dimensions des roues et des pneus 9-10
Dimensions et poids 9-10
Dimensions et poids du véhicule 9-10
Direction
Direction assistée. 5-37
Liquide de direction assistée. 8-14
Volant inclinable. 3-14
Dispositif de protection complémentaire
Étiquettes d'avertissement et d'information 1-69
Précautions à propos du dispositif de protection complémentaire. 1-50
Dispositif de protection complémentaire (coussins gonflables). 1-50
Dispositif de retenue pour enfant avec sangle d'ancrage supérieure 1-30
Dispositif de verrouillage électronique du différentiel arrière (E-Lock). 5-34
Dispositifs de retenue pour enfant 1-16, 1-17, 1-24, 1-27
Emplacements des points d'ancrage pour la sangle d'ancrage supérieure. 1-30
Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfant. 1-24, 1-36, 1-45
Dispositifs de retenue pour enfant ISOFIX . .1-27

E

Éclairage
Ampoules 8-28
Coussin gonflable du passager et témoin de fonctionnement 1-61
Éclairage intérieur. 2-64
Feu de freinage (reportez-vous à Feu d'arrêt). 8-30
Interrupteur de commande des phares . .2-38
Interrupteur des phares et commande des clignotants. 2-38
Lampes de lecture 2-66
Lampes individuelles 2-66
Phares 8-28
Remplacement d'ampoule 8-30
Témoin de charge. 2-17
Témoin de niveau de lave-glace bas. . . .2-31
Témoin de sécurité 2-23
Témoins et rappels sonores 2-15
Vérification d'ampoule ou tableau de bord 2-16
Éclairage intérieur. 2-64
Économie de carburant. 5-26
Écouteurs
(voir Système audiovisuel mobile NISSAN). .4-66
Écran d'accueil 4-3
Écran
(voir Système audiovisuel mobile NISSAN). .4-65
Électrique
Glaces arrière électriques 2-60
Glaces électriques 2-59
Verrouillage électrique des portes. 3-4
Emplacement des points d'ancrage 1-30

Enregistreurs
Données d'événements 9-48
Enregistreurs de données d'événements . . .9-48
Entretien
À l'extérieur du véhicule 8-3
À l'intérieur du véhicule 8-4
Affichage du rappel d'entretien 4-6
Entretien des ceintures de sécurité 1-24
Entretien général 8-3
Modification de l'intervalle d'entretien. . . .4-6
Précautions d'entretien 8-6
Réglage 4-5
Réinitialisation de l'intervalle d'entretien . .4-6
Sous le capot et sous le véhicule 8-4
Entretien du climatiseur. 4-34
Entretien et nettoyage des disques compacts 4-58
Entretien général 8-3
Essuie-glaces
Balais d'essuie-glace. 8-21
Commande d'essuie-glace et de lave-glace 2-35
Étiquette d'avertissement de SRS. 1-69
Étiquette de renseignements importants sur le véhicule. 9-12
Étiquette d'homologation FMVSS 9-12
Étiquette d'information du dispositif antipollution 9-12
Étiquettes
Étiquette des caractéristiques du climatiseur. 9-13
Étiquette des pneus et d'information sur la charge 9-13
Étiquette d'homologation F.M.V.S.S. . . .9-12
Étiquette d'information du dispositif antipollution 9-12
Étiquettes d'avertissement (pour SRS) . .1-69
NSVAC étiquette d'homologation 9-12
Numéro de série du moteur 9-12
Plaque de numéro d'identification du véhicule (NIV) 9-11
Étiquettes d'avertissement 1-69
Étiquettes d'avertissement concernant les coussins gonflables. 1-69

F

Feu d'arrêt. 8-30
Feux de détresse (reportez-vous à Interrupteur des feux de détresse). 2-42
Fils-fusibles 8-25
Filtre de boîtier de filtre à air 8-19
Fonctions dynamiques du véhicule (VDV). . .5-40
Fonctions programmables 4-8
Freins 8-23
Circuit de freinage 5-37
Feu de freinage (reportez-vous à Feu d'arrêt). 8-30
Freins auto-réglables 8-23
Indicateurs d'usure de frein 2-24, 8-23
Liquide de frein 8-14
Système de freinage antiblocage 5-38
Témoin de frein 2-17
Utilisation du frein de stationnement. . . .5-23
Freins auto-réglables 8-23
Fusibles 8-23

G

Garantie relative au dispositif antipollution . .9-46
Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) 5-2
Glace coulissante arrière. 2-61
Glaces
Glace coulissante arrière. 2-61
Glaces arrière électriques 2-60
Glaces électriques 2-59
Glaces manuelles. 2-61
Verrouillage des glaces côté passagers. .2-60
Glaces arrière électriques 2-60
Glaces manuelles. 2-61

H

Horloge
(modèles avec dispositif d'aide à la navigation) 4-12
(modèles sans dispositif d'aide à la navigation) 2-46
Huile
Changement du filtre à huile 8-13
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés. 9-2
Huile moteur. 8-10
Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile 9-7
Témoin de basse pression de l'huile moteur ou de température élevée du liquide de refroidissement du moteur 2-18
Vérification du niveau d'huile moteur . . .8-10
Vidange d'huile moteur 8-11
Viscosité de l'huile moteur. 9-7

I

Identification du véhicule 9-11
Immatriculation du véhicule à l'étranger 9-11
Indicateur de température
  Indicateur de température du liquide de refroidissement 2-8
Indicateur de vitesse 2-7
Indicateurs
  Compte-tours. 2-8
  Compteur journalier 2-7
  Compteur kilométrique. 2-7
  Indicateur de température du liquide de refroidissement 2-8
  Indicateur de vitesse 2-7
  Jauge de température de l'huile pour boîte de vitesses automatique 2-11
  Manomètre de pression d'huile moteur . .2-10
  Niveau de carburant 2-9
  Voltmètre 2-10
Indicateurs de température
  Témoin de basse pression de l'huile moteur ou de température élevée du liquide de refroidissement du moteur 2-18
Indice d'octane (reportez-vous à Indice d'octane du carburant) 9-4
Information concernant le chargement du véhicule 9-14
Instruments et jauges 2-6
Instruments et indicateurs de bord
  Commande de luminosité du tableau de bord 2-40
Interrupteur
  Interrupteur de dégivreur de lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 2-36
  Interrupteur de neutralisation de contrôle dynamique du véhicule 2-44
  Interrupteur de verrouillage électrique des portières. 3-4
  Interrupteur des phares antibrouillard . . .2-41
  Interrupteur des phares automatique . . .2-38
  Interrupteur des phares et commande des clignotants. 2-38
Interrupteur de commande du système audio du volant. 4-59
Interrupteur de commande des phares 2-38
Interrupteur de feux de détresse. 2-42
Interrupteur de neutralisation de contrôle dynamique du véhicule 2-44
Interrupteur des phares antibrouillard 2-41
Interrupteur des phares automatique 2-38
Interrupteur des phares et commande des clignotants. 2-38
Interrupteur du mode de remorquage 2-46
Interrupteurs
  Commande de clignotant 2-41
  Contacteur d'allumage 5-11
  Interrupteur automatique de glace électrique 2-60
  Interrupteur de commande des phares . .2-38
  Interrupteur de feux de détresse. 2-42

J

Jauge de température de l'huile pour boîte de vitesses automatique 2-11

L

Lampes de lecture 2-66
Lampes individuelles 2-66
Lecteur de CD 4-44
Lecteur de CD
(Voir Chaîne stéréophonique) 4-44
Liquide de refroidissement
  Changement du liquide de refroidissement 8-10
  Contenances, carburants et lubrifiants recommandés. 9-2
  Indicateur de température du liquide de refroidissement 2-8
  Vérification du niveau de liquide de refroidissement 8-9
Liquide lave-glace 8-15
Liquides
  Contenances, carburants et lubrifiants recommandés. 9-2
  Huile moteur. 8-10
  Liquide de direction assistée. 8-14
  Liquide de frein 8-14
  Liquide de refroidissement. 8-9
  Liquide lave-glace 8-15
Loquet du hayon 3-22

M

Manomètre de pression d'huile moteur 2-10
Microfiltre d'habitacle. 8-20
Miroir de courtoisie 3-16
Miroirs
  Miroir de courtoisie 3-16

Montre 4-42, 4-50
Moteur
Avant de démarrer le moteur 5-13
Changement du filtre à huile 8-13
Changement du liquide de refroidissement 8-10
Chauffe-moteur 5-45
Circuit de refroidissement du moteur 8-9
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés. 9-2
Démarrage du moteur 5-14
Huile moteur. 8-10
Indicateur de température du liquide de refroidissement 2-8
Numéro de série du moteur 9-12
Points de vérification du compartiment moteur. 8-8
Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile 9-7
Spécifications du moteur 9-9
Vérification du niveau de liquide de refroidissement 8-9
Vérification du niveau d'huile moteur . . .8-10
Vidange d'huile moteur 8-11
Viscosité de l'huile moteur 9-7

N

Nettoyage de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule 7-2
NSVAC étiquette d'homologation 9-12
Numéro d'identification du véhicule (NIV) (Numéro du châssis) 9-11

O

Ouvre-porte de garage, télécommande universelle Homelink[MD] 2-67

P

Pare-soleil 3-15
Période de rodage 5-26
Phares 8-28
Interrupteur des phares antibrouillard . . .2-41
Phares de jour (Canada seulement) 2-40
Plaque de numéro d'identification du véhicule (NIV) 9-11
Plaque d'immatriculation
Installation de la plaque d'immatriculation 9-13
Plateau de rangement 2-50
Pneu
Étiquette des pneus et d'information sur la charge 9-13
Pneu à plat 6-2
Pneus
Chaînes antidérapantes 8-42
Classification uniforme de qualités de pneus 9-45
Dimensions des roues et des pneus . . .9-10
Étiquette des pneus 9-13
Permutation des pneus. 8-43
Pneu à plat 6-2
Pneus sur véhicule à quatre roues motrices 8-46
Pression des pneus. 8-35
Roue de secours 6-4
Roues et pneus 8-35
Types de pneus 8-41
Poids
(reportez-vous à Dimensions et poids) 9-10
Porte-tasses. 2-55
Positionneur, automatique 3-25
Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation 9-49
Précautions
Précautions à prendre pour le démarrage et la conduite 5-2
Précautions à propos du dispositif de protection complémentaire. 1-50
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité 1-13
Précautions de conduite sur route et hors route. 5-3
Précautions d'entretien 8-6
Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfant. 1-24, 1-36, 1-45
Préparation aux contrôles d'inspection et d'entretien 9-47
Pression des pneus
Témoin de basse pression des pneus . . .2-19
Prises d'entrée auxiliaires. 4-58
Protection contre la corrosion 7-6

R

Radio
Chargeur de CD 4-55
Commandes de la chaîne stéréo à l'arrière. 4-61
Interrupteur de commande de la chaîne stéréo du volant 4-59

Radio AM/FM avec lecteur de CD. 4-41
Radio AM/FM/SAT avec chargeur de CD 4-50
Téléphone de voiture ou radio BP 4-73
Range-lunettes de soleil 2-53
Rangement 2-50
Compartiment de rangement de pavillon. 2-54
Compartiment de rangement latéral verrouillable 2-58
Rappel de permutation des pneus 4-7
Rappels sonores 2-24
Recommandations concernant le réfrigérant . .9-8
Réduction de la consommation de carburant 5-26
Réglage de la consommation de carburant. . .4-4
Réglage de la hauteur du baudrier. 1-21
Réglage de la langue 4-11
Réglage de la montre. 4-12
Réglage de position de la pédale 3-14
Réglage des mesures impériales/métriques 4-11
Réglage des sièges
Réglage des sièges avant à réglage électrique 1-5
Réglage des sièges avant à réglage manuel 1-2, 1-4
Réglage électrique
Réglage du siège avant 1-5
Réglage manuel des sièges avant 1-2, 1-4
Régulateur de vitesse. 5-24
Rehausseurs 1-45
Réinitialisation de la consommation de carburant 4-5
Réinitialisation de l'Info. routière 1 et de l'Info. routière 2 4-4
Remorquage
Caractéristiques et des charges de remorquage 9-30
Modèles à deux roues motrices 6-13
Modèles à quatre roues motrices 6-14
Remorquage à l'aide d'une dépanneuse 6-12
Remorquage du véhicule avec les quatre roues. 9-44
Remorquage d'une remorque 9-26
Remplacement d'ampoule 8-30
Remplacement de la pile de la télécommande 8-26
Remplacement des bougies d'allumage . . .8-19
Rétroviseur anti-éblouissement intérieur automatique 3-17
Rétroviseur intérieur 3-16
Rétroviseurs
Rétroviseur anti-éblouissement intérieur automatique 3-17
Rétroviseur intérieur 3-16
Rétroviseurs extérieurs 3-18
Rétroviseurs extérieurs 3-18
Rideaux gonflables latéraux et coussin gonflable contre le renversement 1-65
Roues et pneus 8-35

S

Sécurité
Ceintures de sécurité pour enfants. 1-24, 1-36, 1-45
Défauts compromettant la sécurité (É.-U.) 9-46
Verrouillage de portière arrière à dispositif de sécurité pour enfant 3-7
Serrure de boîte à gants 2-52
Serrures
Serrure de boîte à gants 2-52
Serrures de portière 3-3
Verrouillage de portière arrière à dispositif de sécurité pour enfant 3-7
Verrouillage électrique des portes. 3-4
Serrures de portière 3-3
Sièges
Positionneur automatique 3-25
Réglage 1-2
Réglage manuel des sièges avant . . .1-2, 1-4
Sièges avant 1-2
Sièges chauffants. 2-43
Sièges avant 1-2
Sièges chauffants. 2-43
Stationnement
Stationnement ou stationnement en pente. 5-36
Utilisation du frein de stationnement. . . .5-23
Surchauffe
Si votre véhicule surchauffe 6-11
Système LATCH (ancrages et fixations inférieures pour siège d'enfant) 1-27
Système antidémarrage 2-34, 3-2, 5-13
Système antidémarrage du véhicule NISSAN 2-34, 3-2, 5-13
Système antipatinage actif (selon l'équipement du véhicule). 5-39
Système audiovisuel mobile NISSAN 4-63
Système d'alarme (reportez-vous à Système de sécurité du véhicule) 2-32
Système de freinage antiblocage 5-38
Système de sécurité du véhicule 2-32

Système de sécurité du véhicule (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur 2-34, 3-2, 5-13
Système de sécurité (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur. 2-34, 3-2, 5-13
Système de surveillance de la pression des pneus 5-4
Système de téléphone mains libres, Bluetooth[MD] 4-74
Système de verrouillage ou déverrouillage sans clé à télécommande 3-8
Système de verrouillage ou déverrouillage sans clé à télécommande (reportez-vous à Système d'entrée sans clé à télécommande). 3-8
Système d'aide au stationnement 5-42
Système électronique du véhicule. 4-10

T

Tableau de bord. 0-6, 2-4
Télécommande
Télécommande universelle HomeLink[MD]. 2-67
Télécommande universelle HomeLink[MD] . . .2-67
Télécommande (voir Système audiovisuel mobile NISSAN) 4-65
Téléphone de voiture ou radio BP 4-73
Téléphone, système mains libres Bluetooth[MD] 4-74
Témoin
Témoin de coussin gonflable 1-69, 2-21
Témoin de faible pression des pneus . . .2-19
Témoin d'anomalie 2-22
Témoin de bas niveau de carburant 2-19, 2-20, 2-31
Témoin de basse pression de l'huile moteur ou de température élevée du liquide de refroidissement du moteur 2-18
Témoin de coussin gonflable 1-69, 2-21
Témoin de faible pression des pneus 2-19
Témoin de niveau de lave-glace bas. 2-31
Témoin de sécurité 2-23
Témoin des ceintures de sécurité 2-21
Témoin des freins antiblocage 2-16
Témoin des quatre roues motrices. 2-18
Témoin du coussin gonflable 1-69, 2-21
Témoins d'alerte. 2-15
Témoins et rappels sonores (reportez-vous à Témoins et rappels sonores) 2-15
Toit ouvrant 2-62
Touche de retour 4-3
Touche Enter (entrer). 4-2
Touches du bloc de commande. 4-2

V

Véhicule
Mécanisme de verrouillage de portière asservi à la vitesse 3-7
Vérification d'ampoule ou tableau de bord . .2-16
Verrouillage
Mécanisme de verrouillage de portière asservi à la vitesse du véhicule 3-7
Verrouillage de portière arrière à dispositif de sécurité pour enfant 3-7
Vidéodisque numérique (DVD). 4-63
Vide-poches. 2-53
Vide-poches de dossier de siège 2-54
Volant inclinable. 3-14
Voltmètre 2-10
Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger 9-11
Voyages (reportez-vous à Immatriculation de votre véhicule à l'étranger) 9-11

INFORMATION DE STATION-SERVICE

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CARBURANT (sans l'option polycarburant) :

Utilisez une essence ordinaire sans plomb à indice d'octane de 87 ou plus (indice d'octane recherche de 91).

⚠ MISE EN GARDE

- **Seuls les véhicules comportant une étiquette « E-85 » à l'intérieur de la trappe à carburant peuvent fonctionner avec du carburant à base d'éthanol E-85. Des dommages au circuit d'alimentation ou à d'autres éléments pourraient se produire en cas d'utilisation de carburant E-85 sur des véhicules non conçus pour ce type de carburant.**
- **L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement du dispositif antipollution et avoir une incidence sur la couverture offerte par la garantie.**
- **N'utilisez en aucune circonstance de l'essence au plomb dans votre véhicule, car vous pourriez endommager le catalyseur trifonctionnel.**
- **N'utilisez pas de carburant E-85 dans votre véhicule. Le carburant E-85 ne convient pas à votre véhicule. Le carburant E-85 peut endommager les composants du circuit d'alimentation en carburant et les frais encourus ne seraient pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**

Consultez la section « Contenances, carburant et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » pour obtenir de plus amples renseignements.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU CARBURANT POUR LES VÉHICULES POLYCARBURANTS (selon l'équipement du véhicule) :

Si vous possédez un véhicule à carburant mixte, votre véhicule est conçu pour utiliser de l'éthanol (E-85) comme carburant, de l'essence sans plomb ordinaire ou un mélange quelconque de ces deux types de carburant.

⚠ MISE EN GARDE

- **L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement du dispositif antipollution et avoir une incidence sur la couverture offerte par la garantie.**
- **N'utilisez en aucune circonstance de l'essence au plomb dans votre véhicule, car vous pourriez endommager le catalyseur trifonctionnel.**

Consultez la section « Contenances, carburant et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » pour obtenir de plus amples renseignements.

HUILE MOTEUR RECOMMANDÉE

- Huile moteur avec marque de certification API
- Viscosité SAE 5W-30

Consultez la section « Recommandations relatives à l'huile moteur et au filtre à huile » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » dans le présent manuel.

PRESSION DE GONFLAGE DES PNEUS À FROID :

Voir l'étiquette des pneus et d'information sur la charge.

L'étiquette est généralement apposée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur la portière du conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».

MÉTHODE DE RODAGE RECOMMANDÉE POUR UN VÉHICULE NEUF

Pendant les 2 000 premiers kilomètres (1 200 milles) d'utilisation du véhicule, suivez les recommandations décrites dans la section « Période de rodage » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel. Ces recommandations assureront la fiabilité et l'économie d'utilisation de votre véhicule neuf. Si vous ne suivez pas ces recommandations, vous pourriez provoquer des dommages à votre véhicule ou réduire la vie utile de votre moteur.